

ACADÉMIE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
INSTITUT D'ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES

REVUE DES ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES

TOME XVII – 1979. N° 2 (Avril – Juin)

Mélanges offerts au IV^e Congrès International
des Etudes Sud-Est Européennes

Ankara, Août 1979

EDITURA ACADEMIEI
REPUBLICII SOCIALISTE ROMÂNIA

Comité de rédaction

M. BÉRZA — membre correspondant de l'Académie de la République Socialiste de Roumanie — *rédacteur en chef* ; ALEXANDRU DUȚU — *rédacteur en chef adjoint* ; EM. CONDURACHI, A. ROSETTI, membres de l'Académie de la République Socialiste de Roumanie ; H. MIHĂESCU, COSTIN MURGESCU, D. M. PIPPIDI, membres correspondants de l'Académie de la République Socialiste de Roumanie ; AL. ELIAN, VALENTIN GEORGESCU, FR. PALL, MIHAI POP, EUGEN STĂNESCU

LA REVUE DES ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES paraît 4 fois par an. Toute commande de l'étranger (fascicule ou abonnements) sera adressée à : ILEXIM, Departamentul Export—Import presă, P.O. Box 136—137, télex 11226, 70116 București, str. 13 Decembrie nr. 3, România, ou à ses représentants à l'étranger. Le prix d'un abonnement est de \$ 35 par an.

La correspondance, les manuscrits et les publications (livres, revues, etc.) envoyés pour comptes rendus seront adressés à l'INSTITUT D'ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES, 71119 București, sector 1, str. I.C. Frimu nr. 9, téléphone 50 75 25, pour la REVUE DES ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES.

Les articles seront remis dactylographiés en trois exemplaires. Les collaborateurs sont priés de ne pas dépasser les limites de 25—30 pages dactylographiées pour les articles et de 5—8 pages pour les comptes rendus.

EDITURA ACADEMIEI REPUBLICII SOCIALISTE ROMÂNIA
Calea Victoriei nr. 125, téléphone 50 76 80, 71021 București, România

REVUE DES ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES

TOME XVII

1979

Avril — Juin N° 2

SOMMAIRE

MÉLANGES OFFERTS AUX IV^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES (ANKARA, AOÛT 1979)

Voies de commerce et relations politiques

- ȘERBAN PAPACOSTEA, «Quod non iretur ad Tanam» Un aspect fondamental
de la politique génoise dans la mer Noire au XIV^e siècle 201
- AUSILIA ROCCATAGLIATA (Genova), Con un notaio genovese tra Pera e Chio nel
1453—1454 219
- OLGA CĂCĂNCI, Le statut juridique et le régime de fonctionnement de la Compagnie
de commerce de Brașov 241

Orientations diplomatiques

- CLAUDE MICHAUD (Orléans), Raison d'État et conscience chrétienne. L'am-
bassade du marquis de Nointel auprès de la Porte Ottomane 257
- WALTER MARKOV (Leipzig), Zum Stellenwert des napoleonischen Illyrien 269
- CONSTANTIN IORDAN-SIMA, La Grèce à la fin de l'année 1920. Autour d'une
mission roumaine à Athènes 283
- CRISTIAN POPIȘTEANU, Contributions de l'Entente Balkanique à un climat de
paix, coopération et sécurité collective en Europe (1934—1936) 297

Vie sociale et mentalités

- ALEXANDRU DUȚU, Intelligence et imagination à l'aube des cultures modernes
sud-est européennes 315
- FLORIN CONSTANTINIU, Sensibilité baroque et régime nobiliaire (Considérations
préliminaires) 327
- CRISTINA FENEȘAN, Abdul Kadir: ein türkischer Chronist und Augenzeug des
Feldzuges gegen die Walachei (1595) 335
- HORST FASSEL, Südosteuropa und der Orient-Topos der deutschen Literatur im
19. und 20. Jahrhundert 345

Latin vulgaire et éléments lexicologiques roumains dans les langues balkaniques

- H. MIHĂESCU, La littérature byzantine, source de connaissance du latin vulgaire, III 359
- ELENA SCĂRLĂTOIU, Romanian Lexical Elements in Macedonian and Serbo-Croatian 385
- ZAMFIRA MIHAIL, Aromunische Elemente im Bulgarischen 397
- CĂTĂLINA VĂTĂȘESCU, Macedo-Romanian Words in Albanian Slangs 409

Notes brèves

- Un manuscrit de la « Logique » de Théodore Cavalliotis (*Andrei Pippidi*) 417

Chronique

- ELENA SIUPIUR, Le colloque international « Littérature et histoire dans les pays du Sud-Est européen au XIX^e siècle » (Bucarest, 21—23 septembre 1978) . . . 425

Comptes rendus

- CARL GÖLLNER, *Turctca*, Bd. III : *Die Türkenfrage in der öffentlichen Meinung im 16. Jahrhundert* (Cristina Feneşan); AUREL DECEI, *Istoria Imperiului otoman (pînă la 1656) : Relații româno-orientale* (Mustafa Mehmet); ERNST WERNER, WALTER MARKOV, *Geschichte der Turken. Von den Anfängen bis zur Gegenwart* (V. Ciociltan); PETER F. SUGAR, *Southeastern Europe under Ottoman Rule, 1354—1804* (Alexandru Duțu); TRAIAN STOIANOVICH, *French Historical Method. The Annales Paradigm*; «REVIEW »(Lucian Boia), 427

- Notices bibliographiques** 441

« QUOD NON IRETUR AD TANAM »
UN ASPECT FONDAMENTAL DE LA POLITIQUE GÉNOISE
DANS LA MER NOIRE AU XIV^e SIÈCLE

ȘERBAN PAPACOSTEA

Fondée à une date que l'insuffisance des sources nous interdit de fixer avec certitude mais qui a suivi de près le retour des Byzantins à Constantinople en 1261, la colonie génoise de Caffa a connu dans un bref laps de temps, grâce à l'intensité et à la complexité de sa vie économique, un épanouissement spectaculaire dont la métropole ne manqua pas de tirer, elle aussi, un très large profit.

Les sources de la prospérité précoce du commerce génois au nord de la mer Noire furent certes multiples, car les Génois ne manquèrent pas d'exploiter toutes les possibilités qui s'offraient à eux dans la région. Un chroniqueur vénitien qui évoquait, bien qu'à une époque plus tardive, les événements liés à l'histoire de Caffa à la fin du XIII^e siècle, ne se faisait pas faute de mettre en évidence cette multilatéralité de l'activité des Génois au nord de la mer Noire, à laquelle il attribuait non sans raison la richesse fabuleuse de la ville : « Era Caffa in quel tempo un nobilissimo fontico, et quasi il più ricco et più frequentato di tutto il Levante, perchè portavano in quello li Genovesi tutte le merci che andavano mercadantando in tutte le parti del mondo, et di là si spargevano per tutte le provincie sottoposte alla Tramontana, così verso Levante come verso Ponente, pigliando all'incontro da quei popoli le cose che nascevano in quelle parti, portandole in altri luoghi, che di quelle havessero mancamento ; di sorte che era abondantissima di tutte le cose quella città et perciò richissima »¹. Le bien-fondé de cette constatation ne saurait être mis en doute ; cependant il est légitime de supposer que la première prospérité de Caffa fut intimement liée au contact direct que les Génois avaient réussi à établir par son intermédiaire avec l'Orient asiatique et la grande route intercontinentale qui y menait à travers l'Empire mongol.

L'importance de la route mongole, tant de fois discutée par les historiens, n'a plus besoin d'être démontrée une nouvelle fois² ; ce qu'il

¹ R. G. Loenertz, *Menengo Schiavo, esclave, corsaire, seigneur d'Ios (1296-1310)*, « Studi veneziani », 9, 1967, p. 334.

² Sur la route mongole et sa fonction historique, v. entre autres : L. Petech, *Les marchands italiens dans l'Empire mongol*, « Journal Asiatique », 250, 1962, p. 549-574 ; O. Pinto, *Viaggiatori veneti in Oriente dal secolo XIII al XVI*, dans *Venezia e l'Oriente fra tardo Medioevo e Rinascimento*, Venezia, 1966, p. 389-390 ; R. H. Bautier, *Les relations économi-*

convient cependant de souligner dans le cadre de notre étude c'est que si l'exploitation de cette route a permis aux Génois de réaliser dans un intervalle très court d'immenses bénéfices, que nous ne sommes pas en mesure d'exprimer en termes quantitatifs, le fait s'explique en premier lieu par les conditions privilégiées à plusieurs égards dans lesquelles cette activité s'est déroulée.

L'aspect décisif de cette situation privilégiée découlait sans doute pour les Génois de l'absence d'une concurrence commerciale de grande envergure; seule capable de concurrencer efficacement Gênes, parce que seule à disposer de ressources navales et financières comparables à celles de la cité ligure, Venise fut longtemps tenue à l'écart du commerce des régions septentrionales de la mer Noire où le droit d'installer à son tour une colonie autonome et privilégiée et d'opposer ainsi à Caffa une place d'importance égale lui fut contesté avec succès par sa rivale. Protégés contre la concurrence des Vénitiens par le traité de Nymphée d'abord et ensuite et surtout par leur propre vigilance, les Génois furent à même de profiter à plein des avantages du commerce de la région; à tel point que, au bout d'un quart de siècle, Caffa faisait déjà figure de grand emporium du commerce international.

La résolution des Génois de perpétuer le cadre si favorable qu'ils avaient su créer à leur commerce dans les régions septentrionales du bassin pontique et à la ville qui le centralisait, Caffa, n'est que trop explicable. En effet, dès que Venise tenta de s'infiltrer à son tour dans la région, pour permettre à ses ressortissants de participer à conditions égales avec les Génois à l'exploitation de la route mongole, Gênes lui opposa une fin de non-recevoir; refus qui se répéta chaque fois que les Vénitiens revenaient à la charge.

Cependant de l'ensemble du programme inscrit dans le traité de Nymphée qui avait complètement exclu les Vénitiens du bassin pontique, une préoccupation particulière s'imposa à l'attention de Gênes très tôt, c'est-à-dire dès ses premiers contacts diplomatiques avec Venise après les événements de 1261, et cette préoccupation spéciale visait justement le nord de la mer Noire et plus exactement Tana, zone sensible entre toutes pour le commerce pontique des Génois. Ce souci particulier des Génois pour Tana perça pour la première fois en 1269 au cours des négociations de paix qui eurent lieu entre les deux républiques avec la médiation du pape qui s'efforçait de réconcilier Gênes et Venise. Or, constate l'un des plus insignes spécialistes de l'histoire de la mer Noire au moyen âge, « les instructions du 17 octobre 1269 envoyées aux ambassadeurs < de Gênes > qui se trouvaient à Rome, ne contenaient qu'une seule recommandation où l'on pouvait entrevoir le point capitla

*ques des Occidentaux avec les pays d'Orient au Moyen Âge. Points de vue et documents, dans Sociétés et compagnies de Commerce en Orient et dans l'Océan Indien, Actes du huitième colloque international d'histoire maritime (Beyrouth 5-10 septembre 1966), Paris, 1970, p. 271-272, 286-289; J. Heers, Gênes au XV^e siècle, Civilisation méditerranéenne, grand capitalisme et capitalisme populaire, Paris, 1971, p. 261-262; R. S. Lopez, Da Venezia a Delhi nel trecento, dans *Sù e giù per la storia di Genova*, Genova, 1975, p. 137-159; idem, *L'extrême frontière du commerce de l'Europe médiévale*, ibidem, p. 161-170; idem, *L'importance de la mer Noire dans l'histoire de Gênes*, dans *Colloquio romeno-italiano, I Genovesi nel Mar Nero durante i secoli XIII-XIV*, Bucarest 27-28 marzo 1975, Bucarest, 1977, p. 13-33.*

de la politique génoise : la commune était prête à signer la trêve, si le pape pouvait lui garantir « quod non iretur ad Tanam »³. Cette formule, *quod non iretur ad Tanam*, qui exprime dès 1269 le programme minimal des Génois dans la mer Noire par rapport aux Vénitiens, équivalait pour ceux-ci à un engagement de ne pas s'installer aux bouches du Don, de ne pas se mettre en contact direct avec la route mongole et partant de ne pas se livrer à une concurrence que Gênes craignait à juste titre pour sa colonie de Caffa. En s'opposant à la participation directe des Vénitiens au commerce oriental en mer Noire et à la création d'une colonie vénitienne autonome à Tana, les Génois entendaient en premier lieu réserver à Caffa le gros des avantages de l'exploitation de la route mongole, qui allait assurer à leur colonie un développement extraordinaire, au détriment des centres commerciaux préexistants dans la région dont le plus illustre, Soldaia, devait payer de sa prospérité l'ascension rapide de sa rivale.

Les sources de l'enrichissement rapide de Caffa furent à la fois de nature commerciale et fiscale. En effet en s'installant à Caffa et en assumant la fonction d'agents principaux des échanges entre l'Orient asiatique et le monde méditerranéen à travers la route mongole, les Génois avaient ouvert un vaste champ d'action à leur commerce qui pouvait dorénavant puiser les marchandises orientales à une source directe, abondante et convenable à la fois ; situation qui leur assurait un avantage sensible sur les autres intermédiaires méditerranéens du commerce oriental. C'est évidemment dans sa qualité de centre distributeur obligé du commerce avec l'Orient, position que les Génois surent finalement assurer à leur colonie, que Caffa tirait les plus gros bénéfices de sa fonction commerciale. Munie du droit de dépôt, comme d'ailleurs tous les grands centres du commerce international au moyen âge, Caffa assurait à ses ressortissants d'immenses avantages que ceux-ci réalisaient avec des frais minimes. En effet, bénéficiant de ce privilège, les Génois de Caffa et ceux qui leur étaient assimilés revendaient à un prix supérieur, très souvent sur place même, les marchandises acheminées par la route mongole vers leur port aux commerçants étrangers à la ville qui s'y rendaient pour les acquérir. Voici, dans la description du vénitien Daniele di Chinazzo, le mécanisme du dépôt obligatoire des marchandises, tel qu'il fonctionnait à Caffa lorsqu'il fut rétabli, pendant

³ G. I. Brătianu, *Recherches sur le commerce génois dans la mer Noire au XIII^e siècle*, Paris, 1929, p. 254 ; cf. du même, *Les Vénitiens dans la mer Noire au XIV^e siècle. La politique du Sénat en 1332-1333 et la notion de latinité*, Bucarest, 1939, p. 15, 33. Voici le texte des instructions transmises par Gênes à ses ambassadeurs : « Videlicet quod si casus evenerit quod pax vel treugua non possit haberi vel fieri modis et condicionibus scriptis in dicto tractatu et dominus papa de ore suo in secreto promitteret dictis ambassiatoribus quod de servicio eundi ad Tanam sic provideret, ut faceret quod essent contenti, et propter hoc ab ipsis requireret quod secure facerent compromissum generale in ipsum, tunc et eo casu promissionem ab ipso domino papa ut supra, secure faciant dictum compromissum in eum.

Etiam eo casu quo dictus dominus... papa aperte et clare diceret quod per excommunicationem vellet prohibere et sic aperte promitteret quod non iretur ad Tanam, ut dictum est, sumus contenti quod dicti ambassiatores similiter faciant dictum compromissum in eo, ita quod in altero ex dictis duobus casibus, si dominus papa requireret, faciant in eum compromissum, ut supra ; R. Cessi, *La tregua fra Venezia e Genova nella seconda metà del sec. XIII*, « Archivio veneto-tridentino », 4, 1923, p. 10.

deux années seulement, au lendemain de la paix de Turin (1381), qui avait interdit aux Vénitiens le *viagium Tanae* durant cet intervalle : « Onde vedendo quelli della Tana e tutti i altri marchadanti de quelle parte, che soleva condur le soe charavane de specie et altre chosse in la Tana, non poder andar navilio de questi do chomuni a la Tana a tuor alguna merchadantia, Zenovexi feva raxon che tuti i merchadanti de quelle parte dovesse condur le soe specie e merce in Gaffa et tuor el chorso molto a la Tana, e façando raxon Zenovexi de fornirse in Gaffa de tute quel fosse mestier, chome i feva in la Tana, e tengir muodo che nigun podesse comprar da persone che conduxesse marchadantia in Gaffa se non Zenovexi e i citadini proprii de Gaffa, chome e uxança in Veniexia, che nigun non pó conprar da negun forestier che conduga marchadantia in Veniexia s'el non è proprio citadin de Veniexia. Et per simel modo Zenovexi feva raxon che da possa che Veniciani non podeva uxar a la Tana per quali do anni, che andando a Gaffa i non podesse comprar da quelli che conduxesse le merchadantie in Gafa, ançi chi chonvegna comprar dai homeni de la tera e dar el guadagno a lor. Et vegniva ad haver Veniciani la chossa fata più cara »⁴.

L'intensité de ce trafic commercial très profitable et qui, évidemment, ne se limitait pas aux produits orientaux se répercutait favorablement sur les revenus douaniers de Caffa, ce qui ajoutait encore aux avantages que la ville tirait de sa situation privilégiée. A la lumière des informations et des suggestions qui nous viennent du texte cité de Daniele di Chinazzo, qui pour être tardif n'est pas moins instructif sur les conditions du grand commerce international à Caffa, aux époques où la ville jouissait entièrement de son droit de dépôt, l'on comprend aisément les dimensions des intérêts couverts par la formule *quod non iretur ad Tanam*, formule que dès les premiers temps de leur installation au nord du bassin pontique les Génois s'étaient efforcés de faire accepter par les Vénitiens.

Cet objectif, *quod non iretur ad Tanam*, Gênes réussit à l'imposer à sa rivale pendant à peu près trois quarts de siècle, depuis son installation en Crimée et jusqu'aux premières années de la quatrième décennie du XIV^e siècle. Certes, pendant tout ce long intervalle, les Vénitiens ne furent pas absents du commerce des régions septentrionales de la mer Noire ; mais si les indices de leur activité dans cette partie du bassin pontique ne nous manquent pas⁵, il est néanmoins certain qu'il leur fut impossible de s'y installer dans un cadre autonome, c'est-à-dire de fonder à leur tour une colonie jouissant de privilèges similaires à ceux de Caffa. Pendant tout ce temps Gênes avait veillé avec succès à la conservation de la situation exceptionnelle qu'elle s'était assurée grâce aux accords passés avec Byzance et les Mongols de la Horde d'Or.

Mais vers la fin du règne du khan Özbek de la Horde d'Or (1312—1342), les Vénitiens réussirent à enfreindre l'interdiction que leur avaient opposée les Génois et à s'installer, malgré l'hostilité de ceux-ci, à Tana,

⁴ Daniele di Chinazzo, *Cronica de la guerra da Veniciani a Zenovest*, ed. V. Lazzarini, Venezia, 1958, p. 210.

⁵ G. Brătianu, *Recherches sur le commerce génois dans la mer Noire au XIII^e siècle*, p. 255—257.

à la faveur d'une série de facteurs qui jouèrent à leur avantage ; parmi ces facteurs les plus décisifs furent les querelles intestines de Gênes, le conflit d'intérêts qui opposa la métropole et ses colonies pontiques, l'évolution de la politique byzantine qui s'éloigna désormais sensiblement de son alliance avec Gênes pour se rapprocher de Venise et, en fin de compte, la volonté de plus en plus manifeste des Tatars de s'émanciper de l'exclusivisme génois. Mettant à profit cette conjoncture nouvelle, sur laquelle nous nous proposons de revenir dans un autre cadre, et après avoir conclu en 1324 un nouveau traité avec l'Empire byzantin⁶, qui fut à l'origine d'une détérioration rapide des relations de Byzance avec Gênes, les Vénitiens réussirent à obtenir à leur tour une concession de la part de la Horde d'Or ; en effet, en 1333, le khan Özbek leur permit de s'installer à Tana et d'y fonder un comptoir qu'il munit d'un privilège très large⁷. Le mal que les Génois avaient réussi à conjurer pendant trois quarts de siècle s'était finalement produit ; les Vénitiens avaient annulé le tabou génois *quod non iretur ad Tanam*.

Sans tarder, les Vénitiens se mirent à explorer et à exploiter à leur tour la route mongole. En effet, dès 1338 les documents les signalent déjà avec leurs marchandises sur les routes de l'Orient en venant de Tana⁸. Cette expédition qui nous est connue grâce au procès auquel elle donna lieu ne fut pas un cas isolé ; de toute façon elle met en évidence le bien-fondé de la crainte des Génois de voir leurs concurrents s'installer aux bouches du Don, en contact direct avec la route mongole.

Les avantages tirés par les Vénitiens de leur activité commerciale dès les premières années de leur installation à Tana ne furent sans doute pas minces. Lorsque, quelques années plus tard, ils en furent privés à cause du conflit qui les opposa aux Tatars et qui entraîna une suspension temporaire de leur activité à Tana, les Vénitiens furent à même de reconnaître l'importance des avantages qu'ils venaient de perdre : « *impedita navigatio Tane et Maris Majoris de quibus partibus nostri mercatores consequabantur maximam utilitatem et lucrum quia ibi erat fons totus mercimoniorum* », se lamente une source vénitienne qui nous renseigne sur les effets négatifs de la guerre avec les Tatars⁹.

⁶ *Diplomatarium veneto-levantinum*, 1, Venezia, 1880, p. 200—203 ; cf. W. Heyd, *Histoire du commerce du Levant au Moyen Âge*, 1, Leipzig, 1885, p. 487 ; G. I. Brătianu, *Les Vénitiens dans la mer Noire au XIV^e siècle*, p. 34 ; F. Thiriet, *La Romanie vénitienne au Moyen Âge. Le développement et l'exploitation du domaine colonial (XII^e—XV^e siècle)*, Paris, 1959, p. 161—162 ; selon son exégète le plus récent, le traité byzantino-vénitien de 1324 équivalait à une véritable capitulation de Byzance ; cf. A. E. Laiou, *Constantinople and the Latins, The foreign Policy of Adrianus II 1282—1328*, Cambridge, Massachusetts, 1972, p. 310.

⁷ *Diplomatarium veneto-levantinum*, 1, p. 243—244 ; G. I. Brătianu, *Les Vénitiens dans la mer Noire au XIV^e siècle*, p. 18—19 et les documents publiés dans l'annexe de l'ouvrage ; E. C. Skrzinskaja, *Storia della Tana*, « Studi veneziani », 10, 1968, p. 8 ; M. Berindel et G. Veinstein, *La Tana-Azaq, de la présence italienne à l'emprise ottomane (fin XIII^e—milieu XVI^e siècle)*, « Turcica, Revue d'études turques », VIII, 2, 1976, p. 118.

⁸ R. S. Lopez, *Les méthodes commerciales des marchands occidentaux en Asie du XI^e au XIV^e siècle*, dans le volume collectif *Sociétés et compagnies de commerce en Orient et dans l'Océan Indien*, Paris, 1970, p. 346 ; pour des données plus proches encore du moment de l'installation des Vénitiens à Tana, v. Raimondo Morozzo della Rocca, *Catay*, dans *Miscellanea, in onore di Roberto Cessi*, I, Roma, 1958, p. 299—303.

⁹ R. Morozzo della Rocca, *Notizie da Caffa*, dans *Studi in onore di Amintore Fanfani*, III, Milano, 1962, p. 267.

Mais les Génois ne pouvaient pas se résigner et ne se résignèrent pas sans réagir au grand succès des Vénitiens à Tana qui modifiait à leur désavantage les données fondamentales du commerce au nord de la mer Noire ; bien au contraire ils mirent tout en œuvre pour déloger de la ville qui surveillait les bouches du Don ces concurrents importants, afin de ramener le commerce de la région aux conditions qui y avaient prévalu avant l'infiltration des Vénitiens à Tana. Cette tendance de leur politique en mer Noire que les Génois poursuivirent par tous les moyens, avec une ténacité remarquable, fut à l'origine d'une série de convulsions dont l'une des plus illustres fut la guerre qui opposa au milieu du XIV^e siècle les deux républiques italiennes rivales et les puissances qu'elles entraînaient dans leur sillage.

Avant de faire appel aux armes, les Génois tentèrent d'atteindre leur but par les négociations ; l'occasion de remettre en discussion la question de Tana leur fut offerte par l'attaque que le successeur d'Özbeğ, le khan Djanibeg (1342—1358) lança imprudemment en 1343 contre les Génois et les Vénitiens à la fois. Cette situation inopinée mit une sourdine à la rivalité des Génois et des Vénitiens, rivalité dont les manifestations s'étaient dangereusement multipliées à la veille de l'assaut de la Horde d'Or, au point de dégénérer en conflit ouvert¹⁰. Acculées par l'attaque simultanée du khan Djanibeg à coopérer malgré elles, Gênes et Venise se virent obligées à dissimuler l'opposition profonde de leurs intérêts et la divergence non moins grave de leurs buts respectifs par rapport à la Horde d'Or. Car, tandis que les Vénitiens n'attendaient qu'à faire leur rentrée à Tana, les Génois, dont les intérêts avaient été admirablement servis par l'évolution des événements qui avaient mis un terme à l'activité de leurs concurrents aux bouches du Don, ne songeaient qu'à perpétuer cette heureuse tournure de la situation.

Pour venir à bout de l'hostilité de la Horde d'Or, Gênes et Venise décidèrent d'un commun accord de mettre en fonction le *devetum*¹¹, arme commerciale qui frappait les adversaires dans l'une des sources essentielles de leurs revenus et qui avait fait à maintes reprises la preuve de son efficacité. Or, ce fut justement l'application du *devetum* qui mit à l'épreuve

¹⁰ La tension qui régnait à Tana entre les ressortissants des deux républiques italiennes détermina les Vénitiens à solliciter pour leur comptoir un emplacement nouveau, plus éloigné de celui des Génois, concession qui leur fut accordée par le khan de la Horde d'Or en 1342 ; *Diplomatarium veneto-levantinum*, I. p. 261—263 ; cf. W. Heyd, *ouvrage cité*, II, p. 184—186, qui attribue, non sans raison, aux instigations des Génois les actes d'hostilité du représentant local du pouvoir tatar. En 1342, le doge Simone Boccanigra faisait une nouvelle tentative auprès des Vénitiens pour aplanir les hostilités qui menaçaient de dégénérer en conflit ouvert entre les deux communautés de Tana ; *Diplomatarium veneto-levantinum*, p. 259—260 ; A. Sorbelli, *La lotta tra Genova e Venezia per il predominio del Mediterraneo*, I. 1350—1355, « Memorie della R. Accademia delle Scienze dell'Istituto di Bologna », Classe di scienze morali, serie I, vol. V, 1910—1911, Sezione di scienze storico-filologiche, p. 91—92.

¹¹ Le *devetum* appliqué par les Génois et les Vénitiens à la Horde d'Or se révéla, en effet, très efficace ; dès la première année de son application, les commerçants de Solkhat et les habitants de l'Empire mongol en général déploraient les effets de la guerre et auguraient un retour prochain à la paix : «... omnes mercatores de Sorgati et omnis populus multum dixerat habere pacem et similiter populus Tartarorum habere pacem dixerat, et similiter omnes dicunt non in occulto sed pallam ex incomoditate quam sufferunt », rapportaient le 26 Septembre 1344 de Caffa, au Sénat, les ambassadeurs vénitiens qui tenaient eux-mêmes, leurs informations d'un missionnaire franciscain ; R. Morozzo della Rocca, *ouvrage cité*, p. 277—278.

l'alliance des deux républiques et révéla la contradiction fondamentale de leurs intérêts.

Le boycottage devait-il s'appliquer à Caffa aussi ou devait-il ménager l'entrepôt génois ? question délicate qui mit aux prises les Vénitiens et les Génois et qui faillit faire éclater l'union qu'ils avaient conclue pour affronter le danger tatar. Pour Venise qui dès le début de l'année 1344 avait interdit à ses sujets de se rendre « ad terras subditas imperatori Zanibech, intelligendo quod Caffa sit de locis seu terris proibitis », le *devetum* devait être absolu ; pour être efficace, affirmaient les Vénitiens, il ne devait offrir aucune brèche et Caffa ne devait pas en être exemptée¹². Mais les Génois ne se montraient pas disposés à adopter ce point de vue et à cesser une activité commerciale qui se poursuivait malgré la guerre et que l'absence de la concurrence vénitienne rendait encore plus avantageuse¹³. Caffa, affirmaient les Génois, ne devait pas être soumise à la loi du *devetum*, vu qu'elle n'appartenait pas à la Horde d'Or, mais à la commune de Gênes et à son doge ; affirmation catégorique de la souveraineté génoise sur sa colonie pontique sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir.

Mais comme l'intransigence du khan Djanibeg ne leur laissait aucun espoir d'un retour rapide à la paix, force fut aux deux républiques de trouver une nouvelle solution à la question épineuse du commerce avec l'empire tatar pendant la guerre. Une formule de compromis a été élaborée par les Génois dont les suggestions furent incorporées dans le texte de l'*union vénéto-génoise* renouvelée qui date du 22 Juin 1345¹⁴. Aux termes de cet acte, Caffa était libre de continuer son activité commerciale ; concession importante de la part des Vénitiens qui se rapprochaient ainsi, *ipso facto*, du point de vue des Génois dans la question de la souveraineté de Gênes sur sa colonie du nord de la mer Noire. Dorénavant le *devetum* ne devait plus s'appliquer ni à Caffa ni au reste du littoral pontique situé entre Caffa et Péra, exceptés l'une et l'autre de l'interdiction qui frappait les territoires du khan tatar. Par contre, les territoires situés au nord de Caffa et tout spécialement Tana, devaient être strictement évités par les commerçants des deux parties : « Nec possit aliqui dictarum partium modo aliquo, sive ingenio, qui dici vel excogitari possit, ultra dictum locum sive dictam civitatem de Caffa directe vel per obliquum, aliquo colore quesito versus Orientem sive Tanam ire, accedere vel navigare, nec iri, accedi vel navigari facere, cum rebus, mercibus et navigio aliquo vel sine, ad ipsa loca dicti imperatoris Janibech, sive suo dominio subdita, nec ibi mercimonia facere vel exercere, nec fieri seu exerceri facere causa mercandi, vel mercimonia faciendi » ;¹⁵ clause qui remit en vigueur, ne fut-ce que pour la durée de cette nouvelle entente vénéto-génoise, le principe fondamental formulé par les Génois au cours

¹² *ibidem*, p. 268.

¹³ *ibidem*, p. 279—280, 290—291 ; cf. M. Volkov, *O sopernicestvi Veneti si Genueiu v XIV^m veka*, « Zapiski Odesskago Obščestva istorii i drevnostei », 4, 1858, p. 188—193.

¹⁴ v. le texte de cette « union » vénéto-génoise renouvelée chez M. Volkov, *ouvrage cité*, p. 204—216 et dans le *Diplomatarium veneto-levantinum*, I. p. 301—304 ; cf. W. Heyd, *ouvrage cité*, II, p. 196—197.

¹⁵ M. Volkov, *ouvrage cité*, p. 209.

de leurs négociations antérieures avec les Vénitiens, nommément *quod nor iretur ad Tanam*.

Les Vénitiens pour leur part recevaient aux termes de cette nouvelle union le droit de se rendre dans les vastes territoires exceptés du *deve-tum*, à titre égal avec les Génois et parfaitement libres de toutes les taxes exigées par les autorités génoises. Mais malgré cette concession importante, l'avantage resta du côté des Génois. La formule qui avait assuré la rapide expansion de Caffa au siècle précédent se révéla une fois de plus payante ; et les Génois n'eurent qu'à se féliciter d'une évolution qui, à travers maintes vicissitudes, leur avait permis de se débarrasser du centre rival de Tana et de concentrer à nouveau à Caffa les échanges avec le monde asiatique par la route mongole, qui continuait à écouler les produits de l'Orient vers la mer Noire, malgré les hostilités : « Tunc coeptum est negotiari a Venetis in Gaffa, fere usque ad annum MCCCCL suo utique incommodo, at ingenti Jannuensium emolumento », constate le chroniqueur Lorenzo de Monacis¹⁶.

De guerre lasse et ayant finalement compris l'erreur qu'il avait commise en attaquant ses adversaires à la fois, le khan Djanibeg se résigna à conclure avec les Vénitiens et les Génois une paix qui laissait Caffa dans les mains de ceux-ci¹⁷. Mais dès que la paix avec la Horde d'Or fut restaurée, l'antagonisme des intérêts des Génois et des Vénitiens rebondit avec violence et, une fois de plus, l'enjeu principal du conflit fut le commerce à Tana.

Ayant été les principaux artisans de la victoire grâce à la résistance victorieuse de Caffa, qui avait eu raison de la force militaire de la Horde d'Or, les Génois s'évertuèrent de façonner la paix en conformité avec les intérêts fondamentaux de leur commerce et d'imposer leurs conceptions aussi bien aux Tatars dont ils avaient repoussé les attaques qu'aux Vénitiens, leurs alliés de la veille. Quant aux solutions les plus convenables à leurs intérêts commerciaux, les Génois n'avaient pas besoin de faire un nouvel effort d'imagination pour les trouver ; il leur suffisait de prolonger l'application en temps de paix du régime commercial qu'ils avaient su imposer pendant la guerre, pour offrir à leur commerce le cadre qui lui convenait le mieux. En effet, la paix avec les Tatars à peine avait-elle été conclue, que les Génois offrirent aux Vénitiens de participer à conditions égales avec eux au commerce de Caffa, pourvu qu'ils renonçassent de se rendre à Tana (« . . . non transeundo abinde supra versus Tanam »)¹⁸.

Mais les appâts de la route mongole étaient trop grands pour que les Vénitiens se résignassent à renoncer au commerce de Tana en faveur de la libre participation au trafic à l'intérieur de la zone commerciale privilégiée des Génois. Le Sénat de Venise rejeta catégoriquement l'offre des Génois¹⁹ et leur contesta de cette façon le droit de restaurer le tabou

¹⁶ Laurentius de Monacis, *Chronicon de rebus venetis ab U.C. ad annum MCCCCLIV*, rec. Fl. Cornelius, Venetis, 1758, p. 207 ; cf. R. S. Lopez, *Storia delle colonie genovesi nel Mediterraneo*, Bologna, 1938, p. 332.

¹⁷ Le 16 mai 1347, un marchand de Candie était déjà informé de la restauration de la paix et de la reprise du commerce à Tana ; R. Morozzo della Rocca, *ouvrage cité*, p. 274 ; *Diplomatarium veneto-levantinum*, I, p. 336 et 337-338 ; cf. W. Heyd, *ouvrage cité*, p. 197.

¹⁸ R. Morozzo della Rocca, *ouvrage cité*, p. 275.

¹⁹ *Diplomatarium veneto-levantinum*, I, p. 340.

commercial, pour l'élimination duquel les Vénitiens avaient dû patienter pendant trois quarts de siècle depuis la perte de Constantinople par les Latins en 1261. L'heure de la victoire commune de Gênes et de Venise contre la Horde d'Or fut aussi celle de la relance ouverte de leur antagonisme commercial dans le bassin pontique²⁰.

La décision irrévocable des Génois de faire triompher leur point de vue et de ramener le commerce de la région aux conditions antérieures à l'établissement des Vénitiens à Tana, et l'obstination de ceux-ci à s'y maintenir finirent par déclencher en 1350 une nouvelle guerre entre les deux républiques italiennes. Dès le lendemain de la victoire qu'ils remportèrent contre les Byzantins au cours de la guerre de Galata, les Génois adoptèrent la voie de fait en interdisant aux Vénitiens l'accès à Tana; les Vénitiens relevèrent le défi et les deux cités commerciales se disputèrent une nouvelle fois les armes à la main les bénéfices du commerce de la région septentrionale de la mer Noire²¹. Du côté de Venise se rangèrent ceux qui lui avaient facilité la pénétration dans la mer Noire et l'installation à Tana, les Byzantins et les Tatars, ce qui rendit particulièrement délicate la position des Génois; ceux-ci finirent quand même par dominer la situation dans le bassin pontique.

Malgré les grands succès qu'ils remportèrent en mer Noire où leur supériorité s'était manifestée de manière éclatante, les Génois furent finalement amenés par le rapport général des forces en Méditerranée qui leur avait été défavorable à renoncer à la réalisation de leur dessin initial qui consistait à arracher à leurs adversaires un renoncement définitif et total au *viagium Tanae*; cet objectif ne pouvant plus être atteint, les Génois durent se contenter d'une suspension de trois années seulement du commerce vénitien aux bouches du Don²²; modeste résultat d'une action qui avait visé à la restauration du *statu quo* antérieur à l'installation des Vénitiens à Tana. Dorénavant les Génois durent s'accommoder de la présence durable de ce corps étranger dans le système de leur commerce pontique; situation irréversible qui entraîna une importante modification de la politique génoise au nord de la mer Noire. Mais pour mieux comprendre cette adaptation des Génois au *challenge* vénitien, il nous faut revenir un instant aux origines de la guerre du Bosphore et aux buts de guerre de Gênes.

La réinstallation des Vénitiens à Tana en 1347, en vertu d'un nouveau privilège mongol²³, avait donc relancé avec une violence accrue

²⁰ M. G. Nystazopoulou, 'Η ἐν τῇ Ταυρικῇ Χερσονήσῳ πόλις Σουγδαία, Atena, 1965, p. 48-49.

²¹ Sur les épisodes pontiques de la guerre vénéto-génoise de 1350-1355, v. M. Balard, *A propos de la bataille du Bosphore, L'expédition génoise de Paganino Doria à Constantinople (1351-1352)*, « Travaux et Mémoires », 4, 1970, p. 431-469, avec la bibliographie complète de la question. Sur la guerre dans son ensemble, v. A. Sorbelli, *ouvrage cité*, p. 87-157.

²² « Item convenerunt dicti sindici dictis nomimbus et quilibet eorum dictis nominibus et per sollempnem stipulationem promiserunt et ex certa scientia de non navigando ad Tanam et de non eundo cum eorum navigiis ad ipsam Tanam nec ad partes Tane hinc ad tres annos a die approbacionis huius contractus incipiendo »; *Liber iurum rei publicae Genuensis*, t. II, dans *Monumenta Historiae Patriae*, IX, *Leges municipales*, vol. I, Augustae Taurinorum, 1857, col. 620; cf. W. Heyd, *ouvrage cité*, I, p. 509; II, p. 200.

²³ *Diplomatarium veneto-levantinum*, I, p. 311-313; cf. A. Sorbelli, *ouvrage cité*, p. 95-96.

la polémique vénéto-génoise, qui a abouti à la guerre du Bosphore par suite du refus de Venise de renoncer une fois pour toutes à son comptoir des bouches du Don. L'ouverture des hostilités et l'espoir qu'ils caressaient de pouvoir régler par les armes le différend avec les Vénitiens amena les Génois à formuler avec le maximum d'intransigence leur conception sur le commerce des régions septentrionales de la mer Noire ; particulièrement frappante fut leur prétention de contrôler l'ensemble du commerce maritime des régions pontiques sur lesquelles s'étendait le pouvoir de la Horde d'Or. C'est à l'historien byzantin Nicéphore Grégoras, qui a saisi toute la portée de cette nouvelle doctrine des Génois, que nous devons son enregistrement le plus explicite : « καὶ διασφετεριζόμενοι πρῶτον τὸν Εὐξείνιον πόντον, διὰ τὰ ἐκεῖθεν κέρδη, οὐ μόνον Βυζαντίοις ἐπέταττον ἡγεμονικῶς ἤδη καὶ πολλῶ τῷ θράσει ῥέοντες, ἀπέχεσθαι τῆς Μαιώτιδος καὶ Τανάιδος, ἐτι τε Χερσῶνος καὶ ὅσα τῶν Σκυθῶν ὑπὲρ τὸν Ἴστρον παραλίαις ἐστὶ χωρία περιπλέοντας ἐμπορεύεσθαι, πλὴν ἢ ὅπη ἄν ἐξ αὐτῶν τὸ ἐνδόσιμον εἴη· ἀλλὰ καὶ Βενετικὸς αὐτοὺς τῆς ἐκεῖθεν ἀπ' ἡλαυνοῦ ἐμπορίας... »²⁴ Ainsi donc, dans cette nouvelle phase de leur conflit avec les Vénitiens, les Génois nese contentaient plus de refuser à leurs rivaux l'accès de Tana, mais encore revendiquaient-ils un droit supérieur sur l'ensemble des territoires maritimes dominés par la Horde d'Or, depuis le Danube jusqu'au Don. Revendication catégorique et explicite dont les éléments essentiels remontent probablement à l'époque de la première installation des Vénitiens à Tana en 1333 et qui sont d'ailleurs présents de manière implicite dans les accords passés par Gênes et Venise au temps de leur coopération éphémère contre les Tatars.

Issue de la nouvelle situation créée par l'installation des Vénitiens au nord de la mer Noire, cette revendication formelle des Génois ne fut qu'une réaction élémentaire de défense de leur système commercial face à la concurrence extrêmement redoutable qui le menaçait ; mais l'application de ce programme, qui visait fondamentalement les Vénitiens, heurtait de front les droits souverains de la Horde d'Or sur cette vaste portion du littoral pontique. Décidés à instituer un contrôle efficace dans cette région pour éviter toute nouvelle infiltration des Vénitiens, les Génois furent amenés à en contester la souveraineté aux Tatars ; contestation qui fut à l'origine d'une longue confrontation armée entre les Génois de la mer Noire et la Horde d'Or²⁵.

Les premiers indices de cette contestation qui allait envenimer pendant des années et des décennies les rapports des Génois et des Tatars appartiennent, à notre connaissance, au début même de la guerre qui opposa les deux républiques italiennes à la Horde d'Or à partir de 1343 ; le conflit même semble avoir eu pour raison essentielle les empiétements de plus en plus flagrants des Génois de Caffa, au cours des années précédentes, sur les droits souverains du khan tatar et la décision de celui-ci de leur mettre un terme. Les contemporains les mieux informés n'ignoraient pas qu'en déclenchant les hostilités contre les Latins, le khan Djanibeg visait en réalité principalement Caffa, qui, à l'abri de ses forti-

²⁴ N. Gregoras, *Byzantina historia*, ed. L. Schopen, II, Bonn, 1830, p. 877.

²⁵ Les rapports de la Horde d'Or avec les Génois n'ont pas encore fait l'objet d'une étude d'ensemble, malgré l'importance du thème ; nous espérons y revenir dans un prochain article.

fications et protégée par sa supériorité navale, défiait de plus en plus ouvertement l'autorité mongole. Les ambassadeurs vénitiens qui attendaient à Caffa un moment favorable pour se rendre auprès du khan afin de s'acquitter de leur mission savaient de bonne source que, au delà des incidents de Tana qui avaient servi de prétexte au déclenchement des hostilités, le but réel que Djanibeg avait assigné à son action était la destruction de la colonie génoise, constatation qui les rendait particulièrement pessimistes quant aux perspectives de paix : « . . . per illud quod apparet omnimode Imperator intendit habere terram Gaffe et ista fuit sua intencio principalis primitus quando ipse disposuit se trasire flumen Til pro destruendo Gaffa et ad dapnum et destructionem omnium Cristianorum. Et non credat vestra dominacio quod novitates quam fecit dominus Imperator fecisset pro morte Acamar qui mortuus fuit in Tana . . . sed principaliter propter destructionem Gaffe movit se dominus Imperator, ut dictum est, et hoc nos simus per fratres minores et predicatores et multos gentilles homines Ianuenses et isti IIII^{or} qui hic sunt pro communi Ianue habeunt pro certo quod ita sit veritas . . . »²⁶. Excellents connaisseurs de la situation intérieure de la Horde d'Or, les missionnaires franciscains et dominicains qui avaient transmis ces informations aux Vénitiens ne se trompaient pas sur le sens des événements ; en effet, en lançant ses troupes à l'assaut de Caffa, Djanibeg se proposait de couper court aux vellétés de la ville de s'émanciper de son autorité. Car, à cette époque, les Génois affichaient ouvertement leur conception selon laquelle la souveraineté à Caffa appartenait non pas au khan tatar mais à leur métropole. En 1344, au plus tard, lorsqu'ils revendiquaient le droit de continuer le commerce à Caffa, malgré le *devetum* institué par les deux républiques italiennes contre la Horde d'Or, les Génois contestaient déjà la souveraineté tatar à Caffa : « dicentes inter alia — rapportait l'ambassadeur vénitien Giovanni Steno au Sénat — quod mercationes fierent in Gaffa per Januenses, sicut soliti erant ante confectionem unionis predictae primitus exercere : allegantibus ipsis, quod non habebant nec habent, quod locus predictus Gaffe sit et includatur in imperio Zanibechi imperatoris predicti, sed habebant et habent, quod sit ipsius domini Ducis et communis Ianue, nihil proficientibus verbis et rationibus iustis et rationabilibus in contrarium eis obiectis per ambaxatorem nostrum antedictum, de quibus curare non videbantur ; de quorum ore proprio habuit idem noster ambaxator, quod eorum intentio erat, quod mercationes fierent in dicto loco Gaffe »²⁷. Affirmation catégorique de la souveraineté Génoise à Caffa, première en date à notre connaissance, et qui devait être suivie d'une série d'autres manifestations de la volonté des Génois de secouer la souveraineté de la Horde d'Or. En effet, loin de se limiter à cette revendication théorique, les Génois prétendaient avoir le droit de percevoir le *commerclum* à Caffa et ceci non pas exclusivement sur les marchandises de leurs ressortissants, mais sur l'ensemble du trafic commercial de leur ville²⁸. Prétention contestée par les Vénitiens qui invoquaient pour leur part les droits souve-

²⁶ R. Morozzo della Rocca, *ouvrage cité*, p. 283.

²⁷ *Diplomatarium veneto-levantinum*, I, p. 329-331.

²⁸ R. Morozzo della Rocca, *ouvrage cité*, p. 291.

rains du khan tatar à Caffa : « Et si per vos dominos syndicos et ambaxatores communis Ianue vellet dicere quod vos in Caffa excucitis comerclum, nos syndici et ambaxatores communis Veneciarum dicimus quod comerclum quod excucitis est tantum solummodo a vestris Ianuensibus, quibus licitum est vobis ipsum ab ipsis excutere tamquam a vestris civibus, sed a nulla aliqua allia persona comerclum non excucitis nec de racione facere non debetis, ita quod si aliquis dicere vellet ipsa Caffa non esset in Imperio Imperatoris Çanibec, hoc de racione et cum veritate dicere non posset »²⁹.

En affirmant vigoureusement au cours de leur controverse avec les Vénitiens sur l'application du *devetum* la souveraineté de leur métropole à Caffa, les Génois ouvrirent un nouveau chapitre de leur politique en mer Noire, dont l'expression la plus éclatante fut la doctrine en vertu de laquelle ils se réservaient le droit de disposer à leur gré du commerce pontique de la Horde d'Or ; mais en appliquant cette doctrine qui visait à bloquer la poussée commerciale des Vénitiens au nord de la mer Noire, les Génois furent amenés à instituer un contrôle rigoureux des côtes de la mer Noire qui faisaient partie intégrante de l'Empire du Kipchak. Loin de les faire renoncer à cette politique, l'échec de leur tentative de déloger les Vénitiens de Tana ne fit que les inciter à l'appliquer avec une intransigeance plus grande encore sur le reste des côtes pontiques de la Horde d'Or. Pour limiter les dégâts causés par l'infiltration des Vénitiens aux bouches du Don, pour mettre le reste de leurs intérêts commerciaux au nord de la mer Noire à l'abri de la concurrence vénitienne, les Génois n'eurent d'autre choix que de soumettre à leur contrôle systématique cette zone très étendue du littoral pontique ; politique de confrontation qui les poussa même à s'emparer d'une série de positions clé de la région. Cette action finit par déclencher la guerre entre les Génois et les Tatars de la Horde d'Or, guerre qui à travers une série de vicissitudes et d'interruptions se prolongea pendant plus de quarante ans pour ne finir qu'en 1387 avec la victoire complète des premiers.

L'institution du contrôle génois sur les côtes de la Crimée commença avec les opérations navales des Génois de Caffa le long du littoral de la Péninsule au cours du conflit avec Djanibeg. Renseignés par leurs informateurs que des navires étaient bâtis dans les ports de Crimée par ordre du khan tatar qui se préparait à assiéger Caffa — « Imperator facit fieri ad Cibantum, ad Calamitam et per Gotiam galleas XXX vel circha », rapportaient au Sénat les ambassadeurs vénitiens —, les Génois décidèrent de prendre les devants et firent construire à leur tour des embarcations destinées à dévaster la côte³⁰ ; action dont le sens immédiat était d'ordre stratégique mais qui ne tarda pas à revêtir une finalité économique très précise.

Une nouvelle étape de cette confrontation fut franchie par les Génois lorsqu'ils commencèrent à s'emparer des positions les plus importantes des côtes de Crimée, dont la première à tomber dans leurs mains fut Cembalo (Simbolon, aujourd'hui Balaklava). Grâce à la récente publication du texte de l'appel adressé par les Génois de Caffa à la métropole

²⁹ *ibidem*.

³⁰ *ibidem*, p. 282.

au cours des années 1347—1350, nous sommes à même d'anticiper la date traditionnellement assignée à cet événement par les historiens. Ce fut sans doute au cours des opérations navales qu'ils avaient menées contre le littoral contrôlé par les Tatars et pour parer aux préparatifs de ceux-ci que les Génois s'étaient emparé de Cembalo, dont la possession était importante pour eux à un double titre, stratégique et économique. Lorsqu'ils avertissaient le doge Giovanni de Murta de l'intention des Tatars de reprendre Cembalo et des dangers que l'éventuelle perte de cette position aurait entraîné pour leur ville, les Génois de Caffa ne se faisaient pas faute de mettre en évidence ce double aspect de la question : « Ac eciam Tartari multum sperant in castro Cimbali, quia si castrum ipsum haberent, possemus dicere amisisse mare et fore obsessos omnium victualium et refrescamentorum ; ex quo dictum locum multum oportet habere optimum et sufficientem custodem in dicto castro . . . »³¹. En s'emparant de Cembalo, les Génois avaient non seulement éliminé l'un des centres potentiels des armements navals des Tatars contre Caffa, mais encore s'étaient-ils assurés d'un excellent poste d'observation sur la côte occidentale de la Crimée, dont la possession allait s'avérer de plus en plus importante dans le cadre de leur nouvelle politique pontique. Car la paix qui s'était instaurée en 1347 ne pouvait être que très précaire — « pax . . . incerta et non secura, ymo pocius sediciosa pro Tartarorum parte »—et les Génois de Caffa qui faisaient part au doge de Gênes de leurs pressentiments ne le savaient que trop bien³².

Cette crainte des Génois n'était que trop justifiée ; son bien-fondé fut confirmé peu de temps après, au cours de la guerre du Bosphore, lorsque les Tatars qui s'étaient rangés du côté des Vénitiens reprirent les hostilités contre la colonie génoise. En avril 1352, le doge de Venise communiquait non sans satisfaction à son allié Pierre d'Aragon la nouvelle qui lui était parvenue de l'Orient selon laquelle le khan de la Horde d'Or se préparait à nouveau à attaquer Caffa, ce qui rendait désespérée la situation de la colonie génoise : « Habemus etiam quod Januenses de Caffa sunt ad pessimam condicionem et scripserunt illis de Pera quod nisi in brevi subveniantur non poterunt se tenere, quantum imperator Tartarorum et gentes eius contra eos sunt graviter iniurati et intendunt in forti manu procedere contra eos »³³.

Le retour à la paix en 1355 ne désarma pas l'hostilité des Tatars qui continuèrent à jouer la carte vénitienne contre les Génois, en faisant appel à la rivalité commerciale des deux républiques italiennes³⁴. En effet, au cours des années suivantes les Tatars non seulement renouvelèrent aux Vénitiens le privilège concernant Tana³⁵, mais encore leur per-

³¹ G. Petti Balbi, *Caffa e Pera a metà del Trecento*, « Revue des études sud-est européennes », 16, 1978, 2, p. 226.

³² *ibidem*.

³³ M. M. Costa, *Sulla battaglia del Bosforo (1352)*, « Studi veneziani », 14, 1972, p. 210.

³⁴ Les Vénitiens ne manquèrent pas de saisir cette intention du khan tatar de diviser les deux républiques italiennes qu'une erreur de calcul de sa part avait amenées à collaborer : « Sed nos vidimus ista contraria — rapportaient de Caffa les ambassadeurs de la République des Lagunes —, quod iste dominus est perfidus Saracenus et multum desideraret ponere vos in brigam cum Januensibus. . . » R. Morozzo della Rocca, *ouvrage cité*, p. 283.

³⁵ *Diplomatarium veneto-levantinum*, I. p. 336—340,

mirent-ils en vertu des nouveaux privilèges dont ils les munirent en 1356 et 1358 de fréquenter les ports de Provato, Calitra et Soldaia, situés sur la côte orientale de Crimée³⁶. Encouragé par les Tatars, le commerce vénitien en Gazarie semblait maintenant destiné à prendre un grand essor non seulement à Tana mais dans le voisinage même de Caffa, perspective particulièrement dangereuse pour la colonie génoise. La réaction des Génois ne manqua pas de se produire et elle se manifesta par une nouvelle conquête territoriale. A la faveur de l'anarchie qui s'était instaurée dans la Horde d'Or après la mort du khan Berdibeg, le consul génois de Caffa fit son entrée à Soldaia, en 1365³⁷, et occupa la ville qui après avoir perdu son ancienne prospérité au profit de l'établissement génois, menaçait de la recouvrer avec le concours des Vénitiens.

Si les divers épisodes de cette nouvelle étape de la confrontation armée entre les Génois et la Horde d'Or ne sont encore que très imparfaitement connus, la solution finale du conflit nous est par contre parfaitement claire, grâce à la conservation des traités qui sanctionnèrent la paix entre les deux puissances et le triomphe des Génois. Les retours offensifs des Tatars après 1365, la reconquête de Soldaia par l'émir Mamai³⁸, la nouvelle attaque dirigée contre Caffa par le khan Bulad Temir en 1383³⁹ retardèrent sans doute le succès final des Génois mais ne réussirent pas à l'empêcher. En 1387, confirmant les traités antérieurs, ceux de 1380 et 1381, la Horde d'Or se résignait à reconnaître le transfert sous la souveraineté des Génois non seulement des villes de Cembalo et de Soldaia mais aussi de la longue bande côtière qui les unissait, y compris les villages (casali) qui s'y trouvaient⁴⁰. Les Tatars durent ainsi payer de cette perte territoriale lourde de conséquences les concessions qu'ils avaient faites aux Vénitiens à partir de 1333, lorsqu'ils les avaient introduits à Tana, et l'échec des tentatives du khan Djanibeg de s'emparer de Caffa et d'étouffer dans l'œuf la décision des Génois de secouer la souveraineté de la Horde d'Or et de faire triompher contre elle les intérêts menacés de leur commerce. Aspect majeur de la crise de la Horde d'Or dans la seconde moitié du XIV^e siècle, dont nous n'avons pas à nous occuper ici, la prise en possession de Cambalo, de Soldaia et d'une

³⁶ *Diplomatarium veneto-levantinum*, II, Venezia, 1899, p. 25-26 ; 47-51, 51-52 ; cf. W. Heyd, *ouvrage cité*, II, p. 201-202.

³⁷ G. Stella, *Annales Genuenses*, apud L. Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, vol. XVII, Milano, 1730, col. 1098 ; cf. A. K. Sanjian, *Colophon of Armenian Manuscripts, 1301-1480. A Source for Middle Eastern History*, Cambridge-Massachusetts, 1969, p. 94, qui publie une source arménienne contenant des détails inédits sur l'entrée des Génois à Soldaia ; v. aussi, E. Skriznska, *Inscriptions latines des colonies génoises en Crimée (Théodosie, Soudak, Bala-klava)*, « Atti della società ligure di storia patria », 56, 1928, p. 107, n 40 ; M. S. Nystazopoulou, *ouvrage cité*, p. 50.

³⁸ N. G. Nystazopoulou, *ouvrage cité*, p. 50.

³⁹ C'est encore un manuscrit arménien qui nous livre cette information sur l'attaque des Tatars contre Caffa en 1383 ; A. K. Sanjian, *ouvrage cité*, p. 100.

⁴⁰ Les traités de 1380 et 1381 ont été publiés par C. Desimoni, *Trattato dei Genovesi col chan dei Tartari nel 1380-1381, scritto in lingua volgare*, « Archivio Storico Italiano », 20, 1887, p. 161-165 ; le texte du traité de 1387 a été publié par S. de Sacy, *Pièces diplomatiques tirées des archives de la République de Gènes*, dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, vol. XI, Paris, 1827, p. 62-64 ; cf. pour l'ensemble de ces traités de paix entre les Génois et les Tatars, A. A. Vasiliev, *The Goths in the Crimea*, Cambridge Massachusetts, 1936, p. 177-182.

large zone de la côte occidentale et orientale de la Crimée, la *riparia Gotie* et la *riparia Soldaie*, permit aux Génois d'atteindre une série d'objectifs importants de leur nouvelle politique pontique : celui de déjouer d'éventuels nouveaux préparatifs navals des Tatars, celui non moins vital de s'assurer des produits agricoles de la région, et, *last but not least*, celui de bloquer la poussée du commerce vénitien en Crimée.

Mais la mise en application par les Génois de cette nouvelle politique dans le bassin septentrional de la mer Noire ne se limita pas au littoral de la Crimée ; plus à l'Ouest, à une date qu'il nous est impossible de fixer avec certitude dans l'état actuel de nos connaissances, mais qui est certainement antérieure à l'année 1381, le château de Lerici, point stratégique de la plus grande importance aux bouches du Dniepr, avait été intégré lui aussi dans le système de la domination génoise au nord de la mer Noire. En effet, le 6 Octobre 1381, une notice de la *Massaria* signalait l'arrivée à Caffa d'un messenger de Lerici, porteur d'un message en provenance de Licostomo⁴¹. Outre sa fonction liée au commerce du fleuve dont il surveillait l'embouchure, Lerici était une importante station de relais entre Caffa et Péra.

Encore plus à l'ouest, aux bouches du Dniestr, se trouvait Maurocastrum, point stratégique et centre commercial de première importance que les Génois utilisaient à leur gré, s'ils n'en avaient même pas la possession en 1386, lorsque nous surprenons dans la ville une ambassade de Caffa en route vers la Moldavie⁴² ; en tout cas, si, comme on l'affirme, la forteresse de Maurocastrum, dont le statut politique à cette époque nous échappe, a jamais appartenu aux Génois, point de vue que nous partageons, ceux-ci ont dû se substituer à la domination mongole dans la seconde moitié du XIV^e siècle, au cours du conflit qui les a opposés aux Tatars.

L'une des mutations les plus grosses de conséquences qui se constatent dans le bassin de la mer Noire à cette époque eut lieu au Bas-Danube où les Génois finirent par supplanter les Byzantins et l'autorité supérieure de la Horde d'Or, en assumant le contrôle économique et stratégique des bouches du fleuve.

Cette substitution d'une domination à l'autre se produisit au cours de la guerre du Bosphore ; ayant eu la mauvaise inspiration de s'associer aux Vénitiens, les Byzantins furent acculés à capituler au bout d'une année de guerre, au cours de laquelle ils effectuèrent des opérations navales en mer Noire contre les Génois. Mais cette participation malheureuse à la guerre des Vénitiens contre les Génois coûta à Byzance entre autres les positions commerciales qu'elle n'avait pas encore perdues au nord du bassin pontique⁴³. Le centre commercial de Vicina qui avait dominé le commerce des bouches du Danube à l'époque des Paléologues

⁴¹ N. Iorga, *Notes et extraits pour servir à l'histoire des Croisades au XV^e siècle*, I, Paris, 1899, p. 14.

⁴² Archivio di Stato di Genova, *Caffe Massaria*, 1386, f. 316, 324, 390 ; cf. G. G. Musso, *Note d'archivio sulla „Massaria” di Caffa*, Genova, 1968 (extrait de « Studi genuensi », 1964—1965), p. 22 ; cf. Ş. Papacostea, *Aux débuts de l'Etat moldave, Considérations en marge d'une nouvelle source*, « Revue Roumaine d'Histoire », 12, 1973, 1. p. 141—142.

⁴³ Ş. Papacostea, *De Vicina à Kilia. Byzantins et Génois aux bouches du Danube au XIV^e siècle*, « Revue des études sud-est européennes », 16, 1978, 1. p. 74—75.

céda désormais sa place dominante au nouveau centre génois de Kilia, tandis que Licostomo, forteresse située sur une île qui contrôlait l'entrée du bras navigable du Danube, position stratégique de première importance, passa elle aussi des mains des Byzantins dans celles des Génois. Ceux-ci étaient si bien installés en dominateurs aux bouches du Danube, qu'en 1359, année au cours de laquelle les Vénitiens s'efforçaient de pénétrer à Soldaia, les Génois entravaient sérieusement une tentative similaire au Bas-Danube. Le mémorandum présenté par Venise à Gênes au cours de cette année prenait acte des graves vexations auxquelles étaient exposés ses ressortissants qui se rendaient aux bouches du Danube pour acquérir le blé qui s'y trouvait en grandes quantités : « nono et ultimo quod multi Veneti conqueruntur de Jannuensibus conversantibus in partibus Licostomi, et etiam in aliis partibus, ubi sunt carricatoria frumenti intra Mare Majus, nam conqueruntur quod per dictos Jannuenses non permittuntur emere frumentum in ipsis partibus, nisi ponant se in societate et liga cum eis ad emendum frumentum . . . »⁴⁴; récrimination qui jette une vive lumière sur la situation au Bas-Danube, mais qui nous laisse entrevoir en même temps l'une des tendances fondamentales de la politique des Génois dans l'ensemble des territoires maritimes qui avaient fait ou faisaient encore partie intégrante de la Horde d'Or, depuis le Bas-Danube jusqu'à Caffa, où, à coups de force, ils finirent par se constituer une zone commerciale privilégiée et protégée contre la concurrence vénitienne.

Mais la convoitise des Génois ne s'arrêta pas aux bouches du Danube ; plus au Sud elle s'étendit aussi à la zone côtière dominée par le despote Dobrotici contre lequel Gênes guerroya pendant une quinzaine d'années à peu près⁴⁵. Si les origines de cette guerre ne nous sont pas connues, il est néanmoins certain qu'elle fut liée au régime commercial de la région. Ce que nous savons avec certitude c'est que, au cours de cette guerre, Gênes fut amenée à imposer un *devetum* général sur le commerce avec le pays du despote, mesure qui ne frappait pas exclusivement ses ressortissants, mais tous ceux qui y traffiquaient, y compris les Vénitiens⁴⁶ ; attitude qui laisse supposer que les Génois revendiquaient sur la zone du littoral contrôlée par Dobrotici des droits similaires à ceux qu'ils faisaient valoir plus au nord, entre Kilia et Caffa. Extension du programme initial ou indice que les territoires de Dobrotici avaient fait eux aussi partie de l'empire tatar de la Horde d'Or ? Si dans l'état actuel de la recherche nous ne sommes pas à même de donner une réponse à cette question, il est néanmoins certain que le *devetum* imposé par la thalassocratie génoise finit, dans ce cas aussi, par avoir raison de la résistance des riverains ;

⁴⁴ *Diplomatarium veneto-levantinum*, II, p. 58 ; cf. Ș. Papacostea, *De Vicina à Kilia*, p. 71—72.

⁴⁵ G. Balbi et S. Raiteri, *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Caffa e a Licostomo* (sec. XIV), Genova, 1973, p. 205, 207—210 ; N. Iorga, *Notes et extraits*, I, p. 9—10 ; cf. R. S. Lopez, *Storia delle colonie genovesi nel Mediterraneo*, Bologna, 1938, p. 362.

⁴⁶ Le Sénat vénitien ne manqua pas de transmettre à Gênes, à plusieurs reprises, les récriminations qui lui parvenaient de l'Orient, « qualiter per suos Januenses de partibus Levantis prohibebatur nostris navigiis et civibus et fidelibus quod non irent ad partes de Zagoras subditas Dobrodice . . . » ; N. Iorga, *Veneția în Marea Neagră* (Venise dans la mer Noire), I, Bucarest, 1914, p. 26—27 ; pour une plainte antérieure, p. 24—25 ; cf. F. Thirriert, *Régestes*, I, p. 163, n° 671.

en 1387, les Génois arrachaient à Ivanco, fils et successeur de Dobrotici, un régime commercial extrêmement favorable que nous connaissons grâce à la conservation du traité de paix dans lequel il fut inscrit⁴⁷.

Essayons de dégager les lignes générales de l'évolution que nous venons d'analyser :

Après avoir obtenu de la part de Byzance l'exclusion totale de Venise de la mer Noire, par le traité de Nymphée, les Génois furent bientôt contraints à restreindre leurs prétentions pour faire une place aux Vénitiens aussi dans le commerce pontique. Cependant, malgré cette disposition concessive, les Génois se montrèrent intransigents, dès leurs premières négociations avec les Vénitiens après 1261, sur un point qui a revêtu une importance capitale pour leurs intérêts dans la mer Noire : l'accès à Tana et le contact direct avec la route mongole qu'ils refusèrent avec obstination à leurs rivaux.

Cet intérêt fondamental, les Génois réussirent à l'imposer aux Vénitiens jusqu'en 1333, lorsque profitant d'une conjoncture politique favorable, ceux-ci réussirent à obtenir de la part des Mongols un privilège commercial qui leur permit de trafiquer à Tana et d'y nommer un consul.

Ayant finalement échoué dans leurs tentatives réitérées de déloger les Vénitiens de cette position commerciale clé, tentatives au cours desquelles ils firent appel aux négociations aussi bien qu'aux armes, les Génois se mirent à organiser la défense de leur commerce dans le reste des territoires maritimes appartenant ou ayant appartenu à la Horde d'Or dans le bassin septentrional et occidental de la mer Noire.

Cette riposte des Génois à la poussée commerciale vénitienne les amena à instituer un contrôle systématique de cette zone côtière très étendue ; pour y parvenir les Génois s'emparèrent d'une série de points stratégiques et commerciaux d'intérêt vital, politique qui les mit aux prises pendant de longues années avec la Horde d'Or dont ils enlevèrent l'une après l'autre les positions les plus importantes pour la domination de la région. En poursuivant cette politique, les Génois finirent par se constituer une zone commerciale privilégiée, destinée à durer jusqu'à l'époque de l'instauration de la domination ottomane dans le bassin pontique.

⁴⁷ v. le texte du traité de paix chez S. de Sacy, *ouvrage cité*, p. 65-71.

CON UN NOTAIO GENOVESE TRA PERA E CHIO NEL 1453—1454

AUSILIA ROCCATAGLIATA
(Genova)

Nei primi mesi del 1453 la colonia genovese di Pera sembra risentire solo indirettamente del grave pericolo che incombe su Costantinopoli, ma il commercio appare rallentato dalle difficoltà crescenti determinate dalla pressione turca. Anche per l'attività notarile si registra una progressiva diminuzione: il notaio genovese Lorenzo Calvi, che vive ed opera a Pera almeno dal 1450, redige un numero sempre più limitato di rogiti, per lo più procure, compromessi, riconoscimenti di debito, legati a questioni private o ad operazioni commerciali ormai concluse, con pendenze nel pagamento¹.

In primo piano figurano esponenti di famiglie genovesi (Gatellusi, Lomellini, Grimaldi, Spinola), medi imprenditori, uomini d'affari greci e valacchi, legati da vincoli di parentela o da rapporti economici. Nicolò Gatellusio *olim de Porta*, ad esempio, proprietario di una casa, il 29 gennaio 1453, nomina procuratore il figlio Percivale per giungere ad un compromesso con il nipote, Antonio del fu Giovanni, su vertenze imprecisate²; altri due suoi figli sono impegnati in attività commerciali: il 9 febbraio, Lorenzo addiviene ad un compromesso con Francesco Lomellino del fu Martino per una *accomendacio*, assegnatagli dal padre a nome di Francesco, designando arbitro della controversia Imperiale Grimaldi; il 27 febbraio, Baldassarre rilascia procura a Giacomo Grimaldi *olim de Oliva*, cittadino genovese, per recuperare un credito da Pietro Antonio Del Carretto³. Un esponente della familia Spinola, Tommaso del fu Gaspare, ha una posizione di spicco nello stabilimento coloniale: possiede a Pera un banco ed una casa con il suocero, Francesco *de Draperiis*; è procuratore di un cittadino di Rodi, Giovanni Ieragi, ma ha contatti con Caffa e, il 2 marzo, trasferisce il mandato procuratorio ad un mercante

¹ Archivio di Stato di Genova (A.S.G.), *Notaio De Calvi Lorenzo*, filza 1 agli anni 1453—82: egli redige otto documenti fra il 24 e il 31 gennaio 1453, quattro a febbraio e marzo, due in aprile. Gli atti, di cui sto curando l'edizione, sono stati segnalati da G.G. Musso, *Nuovi documenti dell'Archivio di Stato di Genova sui Genovesi e il Levante nel secondo Quattrocento*, in "Rassegna degli Archivi di Stato", XXVII, Roma, 1967, p. 465.

² *Notaio cit.*, doc. n. 5 e doc. acefalo del 30 gennaio 1453. Antonio Gatellusio del fu Giovanni era interessato al commercio di mastice e pepe con un veneto, Francesco *de Prioli*, come risulta da due scritture del 1452, in volgare (una lettera ed una *apodizia*), pervenute in copia autentica, non datata, di mano del Calvi (doc. n. 53).

³ *Notaio cit.*, doc. nn. 17, 20.

genovese, ivi residente, Sinone di Levanto⁴; un altro Spinola, Lorenzo del fu Damiano, il 16 marzo 1453, risulta creditore di uno speziale di Ovada, Adornino *de Elianis*, per 594 perperi e 10 carati, resto, fra l'altro, di una partita di cera, che Adornino si impegna a pagare in rate mensili di 80 perperi⁵. Inofio Pinello, il 30 gennaio, a Costantinopoli, *in logia Catalanorum*⁶, è nominato procuratore da un valacco, *Georgici Inpanus*, per giungere ad un compromesso con due soci greci, Giovanni Vasilico e Tommaso Piroplio⁷; il giorno successivo ottiene analogo mandato dall'unica donna che compaia autore di negozio giuridico: Maria, figlia del greco Manoli Sevasto e vedova di Giorgio Iordanino, debitore ad Inofio di almeno 100 perperi; ancora il 31 gennaio, contrae un mutuo di 100 perperi, pagabile entro sei mesi, con Angelo di Langasco, fidecommissario testamentario dello Iordanino, che potrà rifarsi della somma sull'eredità del defunto; infine, il 22 febbraio, risulta creditore per 29 perperi, resto di una partita di caviale, nei confronti di Giacomo di Chiavari, che si impegna al saldo in rate mensili di 2 perperi⁸. Nicolò *de Cassali*, infine, proprietario di una casa, il 13 marzo 1453, risulta debitore di Geronimo Bellogio per 231 perperi e 18 carati, resto di una partita d'olio e di altre pendenze, ma quest'ultimo è tenuto a detrarre dalla somma dovuta il ricavato della vendita di tre vesti da uomo, consegnategli da Nicolò⁹.

I rogiti sembrano testimoniare, dunque, una flessione nelle attività commerciali, forse anteriore al 1453, determinata dal blocco sugli stretti operato dai Turchi¹⁰; ma le lunghe rateazioni, a otto e quindici mesi

⁴ *Notaio cit.*, doc. n. 21. Tommaso Spinola del fu Gaspare svolgeva attività bancaria a Costantinopoli almeno dal luglio 1437: U. Dorini—T. Bertelé, *Il libro dei Conti di Giacomo Badoer (Costantinopoli 1436—1440)*, Roma, 1956, pp. 174, 282, 474, 592, 610, 622, 682, 756, 792, 810. Il legame di parentela con il potente e ricchissimo imprenditore genovese di Pera, Francesco *de Draperiis*, consigliere del sultano, appaltatore delle miniere di allume di Focea, con vasti traffici in tutto l'impero turco (U. Dorini—T. Bertelé cit., pp. 90, 94, 288, 298-340, 534, 648, 666; Ph. P. Argenti, *The Occupation of Chios by the Genoese and their Administration of the Island (1346—1566)*, Cambridge, 1958, I, p. 489; III, p. 658; J. Heers, *Gènes au XVe siècle*, Parigi, 1961, pp. 385, 404—405; F. Babinger, *Maometto il Conquistatore e il suo tempo*, Torino, 1967, pp. 30—31, 139—141) è indicato in un atto del 17 agosto 1453: *Notaio cit.*, doc. n. 63.

⁵ *Notaio cit.*, doc. n. 24.

⁶ Su una attiva colonia di Catalani a Costantinopoli si v. G. Heyd, *Storia del commercio del Levante nel Medioevo*, Torino, 1913, pp. 858—859. Il console catalano Pere Julià partecipò alla difesa di Costantinopoli e, catturato dopo la conquista turca, fu fatto uccidere da Mehmed, il 30 maggio 1453: F. Babinger cit., p. 104; A. Pertusi, *La caduta di Costantinopoli*, Milano, 1976, I, pp. LXXII, LXXXVII; 370, nt. 185; 400—401, nt. 39.

⁷ Uno dei tre arbitri della controversia, Fabrizio Acornerio, è verosimilmente da identificare con Fabruzzi Corner, veneziano-cretese, inviato inutilmente dal bailo veneziano di Costantinopoli, Girolamo Minotto, presso Mehmed, per intercedere in favore di Antonio Erizzo, protagonista della difesa della città presso la porta di Carisios, caduto in battaglia: A. Pertusi cit., I, pp. LXVI, LXXI; 350, nt. 38; 419, nt. 13.

⁸ *Notaio cit.*, docc. nn. 6, 10, 11 bis, 12, 19, 22.

⁹ *Notaio cit.*, doc. n. 23: si tratta di una veste di velluto nero, foderata di volpe, di una veste di panno paonazzo, foderata di martora e di una ucca di velluto nero, foderata di zentonino cremisi.

¹⁰ R. S. Lopez, *Su e giù per la storia di Genova*, Genova, 1975, pp. 49—51. Nel corso del 1452 Mehmed si è assicurato il controllo del Bosforo con il castello di Boghaz-Kesen, costruito, fra marzo e agosto, di fronte alla fortezza di Güzel Hisâr, eretta da Bajezid I: F. Babinger cit., pp. 82—84; A. Pertusi cit., I, pp. XII—XIII, LXIII—LXVII; 345, nt. 3; 428—29, nt. 4; 452—53, nt. 17; II, p. 457, nt. 3.

circa, denunciano l'incapacità di fondo dei Peroti di valutare appieno il pericolo o forse la convinzione di poter comunque proseguire la propria attività „abiando lor paxe con el Turco”¹¹.

Ce ne viene conferma da un documento redatto nei giorni in cui Mehmed II, schierato l'esercito sotto le mura di Costantinopoli, dà inizio all'assedio¹²: il 6 aprile 1453, a notte inoltrata, Antonio Pellerano del fu Giacomo, cittadino genovese residente a Pera, in una casa di Antonio Griffò, *in vico recto a logia*, detta le sue ultime volontà al notaio Lorenzo Calvi¹³. E' costretto a letto da una malattia e, circondato da due consanguinei, Baldassarre Pellerano del fu Bartolomeo e Manuele Pellerano di Giovanni, da un socio in affari, Aron Maiavello, e da altri quattro residenti in colonia, Tommaso *de Servaria*, Cristoforo e Tommaso *Narixe*, Antonio Canale, in qualità di testimoni, si preoccupa di organizzare con scrupolo la successione e di sistemare adeguatamente i suoi affari. Stabilisce pertanto di essere sepolto nella cappella dei Flagellanti di S. Croce a Pera, cui assegna *pro anima* 10 perperi; somma analoga destina al monastero di S. Benedetto di Pera. Lega ad Antonio di Castiglione 10 perperi (una parte della somma gli spettava per un debito imprecisato); alla moglie Benedetta la dote, l'antefatto e 100 fiorini. Di tutti i beni, mobili e immobili, dei diritti e delle ragioni comunque spettanti al testatore sono istituiti eredi universali, rispettivamente per 2/3 e 1/3, i fratelli Prospero e Domenico, a condizione che allevino e mantengano sino al matrimonio, con i proventi dell'eredità, in proporzione adeguata alle rispettive quote, le sue figlie naturali, Teodora e Perreta, divenendone al tempo stesso tutori e curatori. Alle figlie assegna una dote di 200 fiorini ciascuna, somma che, in caso di decesso prima del matrimonio, toccherà al fratello Prospero. Ai fidecommissari ed esecutori testamentari *in his partibus orientalibus*, il fratello Domenico, Galvano Mangiafico e Ambrogio *de Francis de Burgaro*, dà incarico di corrispondere i legati, esigere i crediti e saldare i debiti, quali risultano da un suo cartolare con la precisa indicazione di somme, nomi e modalità di pagamento; raccomanda in particolare un debito di 36 o 37 perperi nei confronti di un socio, Genuino Sauli, resto di una partita di panni neri di Londra, e la liquidazione del salario ad un suo aiutante o garzone, Giovannetto di Albenga, in ragione di 35 perperi l'anno. Il testatore non si sofferma ad elencare vesti, casse, suppellettili e *arnensia* di casa; accenna appena a due balle di schiavine presenti in una sua bottega non meglio precisata; sottolinea che uno scampolo di panno di seta apignolato, compreso fra le sue robe, appartiene a Giovanni di Castiglione; si preoccupa invece di far registrare dal notaio le merci depositate nella casa in cui risiede, e cioè 98 paia di „calige”¹⁴, 15 pezze intere o ancora sigillate di panno

¹¹ N. Barbaro, *Giornale dell'assedio di Costantinopoli — 1453*, in A. Pertusi cit., I, p. 20.

¹² F. Babinger cit., p. 93; A. Pertusi cit., I, pp. LXXII—LXXIII; 454, nt. 25.

¹³ *Notaio* cit., doc. n. 25.

¹⁴ Il Calvi elenca 33 paia di „calige” verdi e biave, 57 paia di „calige” nere e 8 paia di „calige” bianche e vermiglie; si tratta di calzature di panno, come conferma la vivacità dei colori, che rispondono ai gusti del tempo (soprattutto verde e biavo: J. Heers cit., p. 232), di cui non si indica la provenienza: E. Pandiani, *Vita privata genovese nel Rinascimento*, in „Atti della Società Ligure di Storia Patria”, XLVII, Genova, 1915, pp. 130—131.

e tela, scampoli per complessivi 1.000 pichi e 1/4 di panno : biavo, verde, vermiglio, nero, mischio e di stameto nero, prodotti a Genova, Milano, Vicenza, Linguadoca, Londra, Essex, di cui solo una minima parte appartiene al Maiavello¹⁵. Manca la valutazione delle merci elencate, ma la quantità, la gamma dei colori (verde e biavo sono colori di moda), delle qualità e delle provenienze, la prevalenza di stoffe pregiate e ricercate (stameto, panno lombardo e inglese) lasciano supporre una fitta rete commerciale che, tramite soci e corrispondenti (genovesi o veneti), collega Pera con l'Italia settentrionale, la Provenza e l'Inghilterra¹⁶. Solo due legati, 10 ducati d'oro veneti all'ufficio di Provvigione *pro iubilaeo concessio reparationi murorum Pere*¹⁷ e il 10% di tutti i lasciti *operi murorum et pallificate Pere*¹⁸, ci richiamano al momento storico in cui il Pellerano fa testamento. Forse a causa della malattia egli avverte appena il disagio provocato dalle ostilità greco-turche, che stanno per sfociare in guerra aperta : ormai completamente legato a Pera, dove vive probabilmente da anni, tanto da disporre di esservi sepolto dopo la morte, si preoccupa

¹⁵ L'inventario delle stoffe comprende: 3 pezze di panno vermiglio, sigillate col marchio di Alaone Maiavello; 1 pezza di panno biavo di Genova (52 pichi); 1 pezza di panno biavo di Genova (46 pichi e 1/4); 1 scampolo di panno biavo (26 pichi e 1/4); 2 scampoli di panno biavo (40 pichi); 2 scampoli di panno verde di Genova (35 pichi e 1/4); 1 scampolo di panno vermiglio di Genova (46 pichi), in società col Maiavello; 1 scampolo di panno nero (18 pichi), in società col Maiavello; 4 scampoli di stameto nero di Genova (103 pichi); 7 scampoli, grandi e piccoli, di panno di Milano (136 pichi); 2 scampoli di panno vicentino (53 pichi); 4 scampoli di panno mischio di Londra (140 pichi e 1/4), avuti da un veneto; 5 scampoli, grandi e piccoli, di panno di Londra (126 pichi e 1/2), avuti da Oberto Pinello; 3 pezze intere di panno di Linguadoca; 7 scampoli di panno di Linguadoca (140 pichi); 2 scampoli di panno di Essex (27 pichi); 2 scampoli di panno nero di Londra (11 pichi e 1/4); 7 pezze di tela. La lunghezza del picho si può stimare a 56-58 cm, poiché 12 canne di Firenze (pari a m. 28,008: F. Cognasso, *L'Italia nel Rinascimento*, Torino, 1965, II, p. 765) equivalgono a 48-50 pichi di Costantinopoli per pannilini: Fr. Balducci Pegolotti, *La pratica della mercatura*, a cura di A. Evans, Cambridge, Mass., 1936, p. 199.

¹⁶ G. Heyd cit., p. 1258; J. Heers cit., pp. 231, 406-410, 457.

¹⁷ Non è stato possibile reperire la bolla relativa alla concessione di indulgenze ai Peroti in occasione del Giubileo del 1450, ma è assai probabile che Nicolò V abbia adottato provvedimenti analoghi a quelli presi per l'Ungheria, Cipro o Rodi: dispensa per i fedeli dal recarsi a Roma e indulgenze per chi partecipava alla guerra contro gli infedeli o contribuiva con denaro e materiali alla difesa delle mura: L. von Pastor, *Storia dei Papi dalla fine del Medioevo*, Roma, 1925, I, pp. 527, 540; N. Jorga, *Notes et extraits pour servir à l'histoire des Croisades au XVe siècle*, Parigi, 1899, pp. 439, 441, 457-458. Il pontefice inviò denaro per fortificare le mura di Pera, come risulta da una iscrizione dell'aprile 1452 "sulla postierla a Levante della Cristea, dentro al cortiletto della casa di Meyer": L. T. Belgrano, *Prima serie di documenti riguardanti la colonia di Pera*, in „Atti” cit., XIII, fasc. II, Genova, 1877, p. 333, n. 30; Id., *Tavole a corredo della prima serie di documenti riguardanti la colonia di Pera*, in „Atti” cit., XIII, appendice, Genova, 1888, p. 10, tav. XXII (fuori testo).

¹⁸ Opere di fortificazione si erano già intraprese nella prima metà del '400 per fronteggiare gli attacchi turchi contro Costantinopoli (G. Heyd cit., p. 855) e si intensificarono a metà secolo: il 25 novembre 1452, dalla relazione di due ambasciatori, inviati a Genova da Pera per sollecitare tempestivi aiuti alla colonia, emerge che "non se spera de poi trar dinà alcun de Pera... attenta la pocha lor facultae inopia de quella Massaria, la qual, per la onera che se fa de li fossi, è impegnà per tre agni": A.S.G., A.S. 551, *Div. reg.* 56, c. 51 v. Il termine *pallificata* compare anche nella lettera del podestà di Pera, Angelo Giovanni Lomellino, *Epistola de Costantinopoleos Excidio*, in A. Pertusi cit., I, p. 44; è quasi certamente la barriera galleggiante che, dal 2 aprile 1453, bloccava l'ingresso del Corno d'Oro, appoggiata, da una parte, alle mura di Pera e, dall'altra, ad una torre presso la porta di Eugenio (Kentenarion), presso la quale si schierò parte della flotta occidentale: A. Pertusi cit., I, pp. LXXI-LXXIII; 349, nt. 35; 371-72, nt. 5.

soprattutto di garantire l'avvenire delle figlie, pur nella precarietà della condizione giuridica in cui si trovano, tanto da vincolare il godimento dell'eredità per i fratelli al loro decoroso mantenimento; sembra invece non nutrire timori eccessivi per l'attività commerciale e delega perciò ai fidecommissari la cura dei suoi beni, senza disporne un realizzo immediato.

Ma nel volgere di pochi giorni la situazione precipita: fra il 12 e il 18 aprile 1453 iniziano i bombardamenti turchi contro le mura di Costantinopoli¹⁹ e, nonostante la neutralità di Pera²⁰, si diffonde la paura: il 17 aprile, verso sera, nella Massaria vecchia, Lorenzo Gatellusio *olim de Porta*, figlio di Nicolò, detta al Calvi le sue ultime volontà.²¹ Il testamento è dettato dalla minaccia imminente e non dalle precarie condizioni di salute dell'autore che, *validus*, preferisce organizzare la successione e dar ordine ai suoi affari, *videns et intellegens propter bellum Teu-erorum, quod cum Grecis est, nonnullum periculum sibi impendere*. Lorenzo stabilisce anzitutto di essere sepolto nella tomba di famiglia, in S. Francesco di Pera, e destina 50 perperi *pro anima* alla cappella dei Flagellanti di S. Anna. Alla moglie Caterinetta, in attesa di un figlio, assegna la dote, l'antefatto e 500 perperi, a condizione che, pur passando a nuove nozze, allevi e tenga con sé la figlia Agnese e il nascituro sino all'età di 15 anni; in caso di inadempienza, l'intera somma dovrà essere restituita agli eredi. Di tutti i beni, mobili e immobili, dei diritti e delle ragioni spettanti al testatore sono istituiti eredi universali, in parti uguali, la figlia Agnese di un anno e il figlio o la figlia in arrivo, dei quali nomina tutori e curatori il fratello Baldassarre, il cognato Raffaele Vegerio, Angelo di Langasco e Gaspere Spinola, scelti anche come fidecommissari ed esecutori testamentari. Lorenzo si preoccupa di stabilire nei particolari la successione ereditaria: in casi di decesso di uno dei figli senza eredi, l'altro ne otterrà la quota ereditaria, salvo 1.000 perperi destinati ai poveri. Questa somma, tuttavia, in caso di provata indigenza, potrà essere assegnata ai suoi fratelli, Baldassarre, Lodisio, Percivale, et ai loro eredi legittimi; i medesimi subentreranno, in parti uguali, nel godimento dell'eredità in caso di decesso di entrambi i figli, escluso sempre il legato per i poveri, che diverranno eredi universali nel caso estremo, in assenza cioè di qualunque discendente legittimo. Agli esecutori testamentari dà incarico di realizzare tutti i suoi beni e di investirli, a nome dei figli, in „luoghi”, *in operis Pere sive Caffè sive Ianue sive aliorum quorumvis locorum*; di detrarre ogni anno dai proventi un vitalizio di 20 perperi per sua madre Nicolosia ed il necessario per allevare in modo conveniente e decoroso i figli; di reinvestire il superfluo in nuovi „luoghi”; di impiegare in „luoghi” anche la somma destinata ai poveri, con il divieto di render ragione dei proventi di questi ultimi di fronte a pubblico ufficiale; il testatore impone inoltre che, solo al momento delle nozze per la figlia o le figlie e al compimento del venticinquesimo anno per l'eventuale figlio maschio, i suoi eredi possano disporre liberamente dei lasciti, vendendo i rispettivi

¹⁹ F. Babinger cit., pp. 94—95; A. Pertusi cit., I, pp. LXXXVI—LXXXVII, 353, nt. 54.

²⁰ G. Heyd cit., pp. 872—73; A. Pertusi cit., I, p. 356, nt. 77.

²¹ *Notaio* cit., doc. n. 27.

„luoghi”. Quel che preme al Gatellusio è investire tutto, subito, in *loca*, garanzia per gli eredi contro l'esito ormai scontato della guerra, che pure è appena alle prime battute; già a metà aprile egli ha intuito che per Costantinopoli, e di riflesso per Pera, la sorte è segnata.

★

Il testamento del Gatellusio conclude la serie documentaria rogata a Pera dal Calvi, alla vigilia della conquista turca: il notaio, che non soltanto opera come pubblico ufficiale, ma vive in prima persona la drammatica sorte degli occidentali, interrompe l'attività, che si era andata sempre più riducendo dal marzo, e nelle ore che seguono immediatamente la caduta di Costantinopoli si imbarca sulla nave del Giustiniani in fuga dal Corno d'Oro²². Durante la navigazione, fra il 30 maggio e il 4 giugno 1453, egli redige gli inventari dei beni di otto persone decedute²³; l'11 è già a Chio, ove stende il verbale di un'asta pubblica, indetta *in Bassali*, su richiesta di Serafino Fazaben, che, a bordo della nave del Giustiniani, il 31 maggio, aveva ricevuto in deposito i beni di un agnato, il defunto Antonio Spina di Serro. Il pubblico incanto, bandito verosimilmente nei giorni successivi all'arrivo nell'isola di Chio, è soltanto un sintomo dell'urgenza di realizzo di beni, anche se modesti: il corredo dello Spina, infatti, costituito in prevalenza da capi di vestiario limitati e mal ridotti, rende 18 perperi e 6 carati e mezzo²⁴.

Forse i più avveduti o fortunati riuscirono a portare con sé almeno l'indispensabile: una cassa di proprietà di Baldassarre Pellerano, ad esempio, aperta il 15 giugno da un fabbro, alla presenza del notaio, che ne redige l'inventario, racchiude un guardaroba abbastanza ricco e raffinato nei tessuti e nei dettagli, una carta *anavigando* con i compassi ed un gruzzolo di monete: 9 ducati d'oro veneti, 19 perperi di Pera, 12 aspri turchi, 25 carati di Chio²⁵; ma la maggior parte dei beni rimase a Pera.

Nella filza compare quindi una serie di mandati che concedono di solito la più ampia facoltà di azione al procuratore, spesso assente, talvolta, presumibilmente, ancora nella colonia, come Tommaso Spinola del fu Gaspere e Gaspere Spinola del fu Battista, nominati il 16 giugno da Guirardo Spinola del fu Antonio²⁶. Alcune procure tendono al recupero specifico di determinati beni: il 18 giugno, giorno di vivace attività

²² La nave di Giovanni Giustiniani Longo, capo delle forze di difesa di Costantinopoli, riuscì con altre imbarcazioni genovesi a sfuggire dal Corno d'Oro verso la sera del 29 maggio 1453: F. Babinger cit., p. 100; A. Pertusi cit., I, pp. LXXXVI; 365-66, nt. 161; 367, nt. 174; 368, nt. 180. Sulla figura del Giustiniani e le controverse versioni sul ferimento e sulla morte si v. A. Pertusi cit., I, *passim*.

²³ Notaio cit., docc. nn. 28-34 ed uno non numerato; A. Roccatagliata, *Da Bisanzio a Chio nel 1453*, in *Miscellanea di storia italiana e mediterranea per Nino Lamboglia*, Genova, 1978, pp. 381-400.

²⁴ Notaio cit., doc. n. 35; il Calvi elenca pure alcune frecce *semifracte*, una cassa, quattro scatole, dei sacchetti, alcuni stracci ed un trofeo di guerra: una bandiera turchesca.

²⁵ Notaio cit., doc. n. 38. La registrazione comprende: una veste di panno mischio, foderata di volpe; una ucca di camellotto; due *mogia*, nera e rosa; tre giubbotti, di cui due di panno nero e mischio; un pitocco di panno paonazzo, foderato in verde; un paio di "calige" nere suolate; una *sonia* contenente tre *uvete*, otto "mandili", cinque camicie e brache; una scatola di Siria con quattro "mandili" ricamati, una berrettina bianca e un paio di "scapini" di panno nero.

²⁶ Notaio cit., doc. n. 39.

per il Calvi, che redige ben sette istrumenti, Giovanni Bartolomeo di Poggio designa un consanguineo, Lorenzo di Poggio, per ottenere quanto gli spetta dallo speciale Adornino *de Elianis* di Ovada per casa e bottega di sua proprietà, *quam tenet et conduxit*, a Pera; Bartolomeo Bonis, proprietario di una nave rimasta nel porto di Pera, di 900 moggia di portata, nomina suo procuratore e patrono della nave Bono di Costa, burghese di Pera, affinché conduca la nave a Chio, la noleggi *pro Chio* al prezzo che gli parrà opportuno, prenda denaro *ad cambium* e paghi ufficiali e marinai, ipotecando la nave stessa²⁷; Angelino Brignono di Quiliano assegna analogo mandato a Lorenzo Gatellusio, il preoccupato testatore dell'aprile precedente, per riscuotere una somma da Leonardo Piccamiglio²⁸.

La fuga precipitosa ha però determinato non solo perdite materiali, ma anche smembramenti di nuclei familiari e insicurezza sulla sorte dei congiunti: ancora il 18 giugno, Mariola, „vedova” di Micali Apaschi, nomina procuratore Angelo di Langasco per la cura dei suoi interessi, con il consenso dei vicini: Luca *de Luco*, Teodoro Dromacati ed il greco Leonino Terandafilo; ma il negozio giuridico non avrà effetto se Micali è ancora in vita²⁹.

★

La lettera del podestà di Pera, Angelo Giovanni Lomellino, al fratello, del 23 giugno 1453, ricorda le disposizioni di Mehmed relative a mercanti e burghesi fuggiti da Pera durante l'assedio: *si revertant, restituantur, et si non revertant, facta erunt domino*³⁰. La minaccia di confisca, seguita ad una accurata registrazione di persone e beni ad opera dei turchi³¹, convinse alcuni, tempestivamente informati dallo stesso Lomellino³², a rientrare. Anche il Calvi, che roga a Chio sino al 18 giugno, ritorna a Pera e vi rimane dal 12 luglio sino almeno al 25 agosto. La sua attività, limitata nel tempo, documenta un soggiorno temporaneo, motivato direttamente dalla prevista requisizione, ma dettato forse anche dall'esigenza di risolvere *in loco*, senza intermediari, alcune pendenze, quando, a più di un mese dalla conquista turca, la situazione politica si va normalizzando.

Nulla traspare del nuovo assetto giuridico-amministrativo; ma emerge un disagio sociale che investe i rapporti fra gli occidentali e la popolazione servile, di cui sono indizio numerose manomissioni. Se il 13 luglio Ansaldo Usodimare del fu Andrea manomette lo schiavo Giacomo, di origine circassa, senza precisare la motivazione, il 20 luglio

²⁷ *Notaio* cit., docc. nn. 43, 45.

²⁸ *Notaio* cit., doc. n. 47. Il 17 giugno, il Gatellusio riconosce di dovere a Benedetto Salvaigo del fu Borruele 800 perperi *ad sagium Pere*, pagati a Francesco Lomellino per conto del padre Nicolò e promette di saldare il debito entre sei mesi, dietro fideiussione del cognato Raffaele Vegerio: *Notaio* cit., doc. n. 40.

²⁹ *Notaio* cit., doc. n. 42.

³⁰ A. Lomellino cit., p. 46. La clausola prevedeva il recupero dei beni purché i mercanti fuggiti rientrassero a Pera entro tre mesi: G. Heyd cit., p. 879; F. Babinger cit., p. 108.

³¹ A. Pertusi cit., I, p. 373, nt. 14.

³² Antonio Coca, inviato dal Lomellino a Chio, per avvertire i mercanti della possibilità di un ritorno, ricompare come teste a Pera, l'8 e 9 agosto 1453: *Notaio* cit., docc. nn. 60, 61.

Caracosa del fu Italiano Cattaneo, vedova di Nicolò Carmadino, concede la libertà alla schiava Margarita, di stirpe russa, *videns quod multe alie serve et sclave abierunt et fidem mutaverunt*. Ancora più espliciti sono gli atti rogati qualche settimana dopo: l'8 agosto, Domenico Salvaigo, che risiede nella casa di Benedetto Salvaigo, ormai a Chio, senza il preventivo consenso del padrone, manomette una schiava di quest'ultimo, Ana, di origine zica, sollecitato da uno zico, Aemat, *facto sarraceno*; allo stesso modo si comportano, il giorno successivo, Nicolò Testa con lo schiavo russo Iuane, *intellegens necesse esse hoc tempore complacere potius voluntati dicti Iuane quam sue*, ed il 10 agosto Lorenzo Gatellusio *olim de Porta*, che concede la libertà alla schiava Sofia, di origine valacca, *intellegens quod hoc tempore expedit complacere potius voluntati dicte Sophie quam sue*³³. I documenti non indicano l'età degli schiavi; la provenienza però, scrupolosamente annotata dal Calvi, offre una varietà sintomatica di una larga presenza di schiavi a Pera (russi, zichi o circassi e valacchi), mentre nei mesi anteriori alla conquista di Costantinopoli la stasi del mercato è assoluta³⁴. In quattro casi su cinque compare la clausola onerosa che vincola la manomissione ad un servizio di due o tre anni presso il padrone, *ubicumque fuerit et quocumque iverit*; si ha però l'impressione di un cedimento generalizzato, cui gli occidentali sono costretti dal nuovo dominio turco e da motivi religiosi, oltre che politici. Anche un rogito del 12 luglio, pur di segno contrario a quelli appena ricordati, conferma la volontà quanto dello schiavo giochi in un momento di simile congiuntura politica: Lodisio Giustiniano *de Campis* promette alla schiava Gingibei di non venderla, finché resterà in vita, e solo a tale condizione ella consente a tornare nella casa del padrone, *ex qua discessit*³⁵.

Ben diversa è la sorte di un probabile prigioniero di guerra: il 4 agosto un turco, Cagi Cassani *de Manara*, vende un suo schiavo *sive captum*, Teodoro di Podgefalo, a tre acquirenti in quote uguali: due greci, Andrea macellaio, con bottega in *Bassali*, e Dimitri Ganea, ed un armeno, Ovanese Vilara, per complessivi 2.200 aspri turchi, da corrispondere entro sei mesi. Fa da interprete, scelto per accordo fra le parti, un genovese, Francesco Lomellino, rimasto a Pera anche dopo la conquista turca³⁶.

L'attività commerciale a Pera, nel frattempo, garantita dal trattato del 1 giugno 1453³⁷, va riprendendo: il corso monetario è ormai dominato

³³ *Notaio* cit., docc. nn. 49, 51, 60, 61, 62. Le manomissioni sono indirettamente influenzate dalla politica dei Turchi che, dopo la conquista, ostacolarono la vendita di schiavi provenienti dalle rive del Mar Nero, più o meno islamizzate e soggette alla loro influenza: C. Verlinden, *L'esclavage dans l'Europe médiévale*, Bruges, 1955, I, p. 347.

³⁴ Già prima della caduta di Costantinopoli il traffico internazionale di schiavi converge su Chio; il commercio di "mancia" provenienti dal Mar Nero, si mantenne anche dopo il 1453, ma fu progressivamente sostituito dalla tratta di schiavi balcanici, per lo più prigionieri di guerra: Ph. P. Argenti cit., I, pp. 615-16; J. Heers cit., pp. 370, 382, 402-404; D. Gioffré *Il mercato degli schiavi a Genova nel secolo XV*, Genova, 1971, pp. 19, 80, 81.

³⁵ *Notaio* cit., doc. n. 48.

³⁶ *Notaio* cit., doc. n. 57. E' questo l'unico esempio di un traffico lucroso che dovette interessare parte dei 25.000-30.000 prigionieri che non furono eliminati o riscattati: A. Pertusi cit., I, pp. LXXXVII; 405, nt. 60.

³⁷ A. Lomellino cit., p. 46; G. Heyd cit., pp. 876-77; L. T. Belgrano, *Prima serie* cit., pp. 226-229; Id., *Seconda serie di documenti riguardanti la colonia di Pera*, in "Atti" cit., XIII, fasc. V, Genova, 1884, pp. 986-87; F. Babinger cit., p. 109; A. Pertusi cit., I, pp. LXXXVII; 372, nt. 10, 11.

dall'aspro turco e il 25 agosto Domenico di Bergamo, burgense di Pera, dichiara di aver ricevuto da Giovanni di Semino di Matteo 2.578 aspri per l'acquisto di tre caratelli di caviale, impegnandosi a restituire la somma entro quattro mesi³⁸. I termini di pagamento si vanno riducendo, sintomo di una certa cautela contro eventuali nuovi sconvolgimenti politici.

★

Il 28 settembre 1453 Lorenzo Calvi è già rientrato a Chio, ove roga intensamente nell'autunno-inverno³⁹. La documentazione, che ci è pervenuta, offre elementi di straordinario interesse perché fa luce sulla situazione di Pera prima e dopo il 29 maggio; fornisce dettagli sulla attività economica e sulle rotte commerciali che fanno capo alla colonia⁴⁰ e sulla sorte dei prigionieri di guerra; ci informa sulla condizione dei Peroti, che, trasferitisi anche in tempi successivi a Chio, si integrano rapidamente nell'economia dell'isola; conferma infine la crescente importanza strategica e commerciale dell'isola dell'Egeo, la molteplicità dei traffici e delle rotte che giungono sino all'Inghilterra.

Particolarmente numerosi e ricchi di dettagli sono i compromessi con le relative sentenze e deposizioni testimoniali, in cui si intrecciano talora interessi familiari e predenze economiche.

Lorenzo Gatellusio, ad esempio, chiede ragione di una *accomendacio*, assegnata a Raffaele Vegerio del fu Filippo, di Savona, già suo fidecommissario testamentario, sulla rotta Salonicco-Candia-Pera, e del relativo lucro; Raffaele, a sua volta, pretende parte del denaro promessogli come dote della moglie Salvaiga, cognata di Lorenzo. Il 12 ottobre 1453, l'arbitro eletto dalle parti, il maonese Giovanni Paterio, condanna Lorenzo a versare al cognato 290 perperi d'argento di Pera, a complemento della dote di 2.500 perperi, e Raffaele a consegnare a Lorenzo 500 perperi di Pera per l'*accomendacio* e 13 ducati d'oro veneti per il lucro. Il 15 ottobre, una nuova sentenza del Paterio impone a Raffaele di pagare 41 perperi e 15 carati di Pera, quota parte di guadagno, relativa alla somma investita, a Candia, in malvasia, e al Gatellusio di rifondere *comerchia* e *cenaria* pagati in Pera; entrambi devono saldare i debiti, che ammontano a circa 304 perperi, e pagarsi a vicenda il vino invenduto, in proporzione dei rispettivi investimenti di 500 e 1.700 perperi⁴¹. Soltanto nove giorni dopo, il 24 ottobre, è il Vegerio a pretendere adeguato risarcimento per il mancato

³⁸ *Notaio* cit., doc. n. 65.

³⁹ Egli redige due atti in settembre, quindici in ottobre, dodici in novembre, nove in dicembre; ventiquattro nel gennaio 1454, ventisette in febbraio; la sua attività si riduce poi bruscamente nel marzo, quando stende soltanto quattro atti, e si interrompe del tutto il 22 maggio 1454.

⁴⁰ Prima del maggio 1453, a Pera converge una navigazione di cabotaggio che interessa prevalentemente il Mar Egeo (Pera-Salonicco-Candia; Pera-Candia-Rodi) e in minor misura il Mediterraneo centrale (Pera-Palermo; Manfredonia-Volo-Pera). Dopo la caduta di Costantinopoli, simili rotte convergono su Chio (Chio-"Septines"-Candia-Mitilene; Chio-"Septines"-Corinto): J. Heers cit., pp. 400, 402. Del toponimo "Septines" non si trova traccia in C. Desimoni - L. T. Belgrano, *Atlante idrografico del Medioevo posseduto dal prof. Tommaso Luxoro*, in „Atti" cit., V, Genova, 1867, pp. 1-168; C. Desimoni, *Nuovi studi sull'Atlante Luxoro*, in "Atti" cit., V, pp. 169-271.

⁴¹ *Notaio* cit., docc. nn. 68, 69. L'arbitro Giovanni Paterio fu massaro del mastice nel 1450: Ph. P. Argenti cit., I, p. 486.

rispetto di una clausola legata al suo matrimonio con Salvaiga; in quell'occasione Lorenzo si era impegnato a mantenerlo in casa sua per tre anni, ma lo ha „congedato” con quattordici mesi di anticipo. Il Gatellusio non ritiene di dover rispettare la promessa, valida per Pera e non per Chio o fuori Chio, ma, il 3 novembre successivo, i nuovi arbitri, Pietro Lomellino e Giovanni Giustiniano *de Banca*, lo condannano al pagamento di 40 ducati d'oro di Chio⁴².

Ad una partita di malvasia è legata un'altra causa, che si protrae almeno dall'agosto 1453 sino al gennaio 1454, di cui è ancora protagonista il Vegerio. Egli, in maggio, aveva acquistato, in Pera, da Michele Natono, una *rabba pro domina* di velluto celeste *cum manicis amante-latis*, foderate di camocato bianco, per il prezzo di 250 perperi d'argento di Pera, in cambio di sette vegete di malvasia del valore di 256 perperi, dietro promessa di consegna in Chio, tramite Giovanni Sacco. Il 18 agosto il vicario del podestà dell'isola ingiunge a quest'ultimo di eseguire il mandato entro sei giorni, ma l'interessato, negando di aver presso di sé la merce, ottiene la revoca del provvedimento. Il 23 agosto il Vegerio produce alla presenza del vicario due testimoni⁴³: Giovanni Caneta, patrono di una nave che nel maggio si trovava *prope pallificatam Pere*, è a conoscenza dell'accordo intervenuto fra Raffaele e il Natono; anzi, al suo rientro a Pera, *postea quod fuit recaptus a manibus Teucrorum*, poiché vantava un credito nei confronti del Natono, ha ottenuto la consegna di sei vegete e mezza di malvasia, di proprietà di Michele, in deposito nel magazzino di Carlo di Bozzolo, e l'ha rivenduta a Stefano Parisola ed altri, *sua propria auctoritate . . . quia in Pera non erat potestas nec vicarius, ut ius rederebant*, anche per evitare che *dicta vina . . . per Teucros acceperentur et perdita essent*⁴⁴. Anche Francesco Forcherio di Savona dichiara di aver saputo dello scambio veste-malvasia (circa sei vegete) e che il Natono gli aveva proposto di trovargli un acquirente per il vino. La controversia era ancora aperta tre mesi dopo, poiché, il 14 novembre, Raffaele nomina procuratore Lorenzo Gatellusio per continuare la causa intentata contro il Caneta, alla presenza del vicario di Chio e di „boni viri”, per 280 perperi *causa certorum vinorum*; soltanto il 23 gennaio 1454 Paolo Sacco e Giovanni Bresciano di Savona, arbitri designati dalle parti con il consenso del Gatellusio, condannano Giovanni Sacco a consegnare la veste e Raffaele a pagare, entro otto mesi, 15 ducati e mezzo di Chio per un vecchio debito contratto in Savona, in ragione di 38 soldi e mezzo di

⁴² Notaio cit., docc. nn. 79, 80.

⁴³ I rogiti del 18 e 23 agosto, non numerati, non sono stati redatti dal Calvi, che si trovava in quei giorni a Pera.

⁴⁴ La testimonianza conferma le parole di Franco Giustiniani, nella lettera al doge Pietro Campofregoso, relative a Pera “ubi admodum neque pretor pro Dominatione vestra et nostra inclita Republica admittitur, neque vir spectatus Angelus Iohannes Lomelinus aliqua fungitur jurisdictione, nec veluti officialis Dominationis vestre ibidem amplius reveretur; quin ymo depositus et abdicatus est . . .”: Fr. Giustiniani *Epistola ad illustrem et excelsum principem et dominum Petrum de Campofregoso, Dei gratia Januensium ducem etc.*, in A. Pertusi cit., II, pp. 100; 102. Il Lomellino raggiunse Chio il 22 settembre (ma non se ne trova traccia nella filza del Calvi) e Franco Giustiniani, podestà designato, non si recò mai a Pera: A. Pertusi cit., I, pp. 39—40; II, p. 98.

genovini a ducato, riservandogli il diritto di rifarsi sui beni del defunto Michele Natono per 63 perperi di Pera⁴⁵.

Una vertenza fra Giovanni Caneta ed Aron Maiavello, cittadino genovese, documenta invece un attivo commercio di pesci salati, di qualità imprecisata, tra Pera, Candia e Rodi. Giovanni pretende da Aron la quota di partecipazione di una nave, da lui acquistata in Pera, e di una partita di pesci, acquistati e salati sempre a Pera⁴⁶; Aron contesta a Giovanni il saldo di un debito di 23 perperi e 7 carati e il furto di capi di vestiario e panni, custoditi nella sua casa. Tra il 20 dicembre 1453 e il 3 gennaio 1454 si susseguono davanti al notaio ed agli arbitri del compromesso⁴⁷, Antonio Spinola e Ambrogio *de Francis de Burgaro*, ben dieci testimoni in favore del Caneta⁴⁸. Alcuni erano presenti a Pera nel momento in cui fu costituita la società a carati⁴⁹, ma non concordano sulla partecipazione o sulle relative quote: Battista Drago, ad esempio, ha acquistato botti e sale per Aron ed ha consegnato la merce ad uomini del Caneta; Giovanni di Crovara, *ingreciator* della nave del Caneta, ha inviato *famuli* della nave a ritirare vegete, contenenti pesci, dal magazzino del Maiavello; Giovanni Sacco ha appreso direttamente da Aron, a Chio, della partecipazione soltanto alla nave; Francesco Forcherio, imbarcato col Caneta, dichiara che una donna, debitrice ad Aron di una somma imprecisata di denaro, ha consegnato dei pesci a Giovanni, per Aron, che affermava di possedere botti e sale. Depongono anche i fornitori: Pietro Iofeto ha venduto delle botti vuote a Giovanni per i pesci, rifiutando di detrarne il prezzo dalla somma che doveva al Maiavello per una quantità imprecisata di „calige”; Giorgio *de Fornariis* ha fatto riempire le botti con i pesci, che costavano 16 perperi il cantaro. Infine l'attuale nocchiero della nave del Caneta, Antonio di Ventimiglia, sostiene di aver scaricato da cinque a nove botti, a Rodi, contenenti 74—82 pesci ciascuna; una botte è stata invece portata a Candia. Tre sono i testimoni in favore della parte avversa⁵⁰: le deposizioni di Francesco Forcherio e di Costa Alopagi, molto concise, si limitano a confermare il debito di Giovanni Caneta nei confronti di Aron. Tommaso di Capriata, invece, che, rimasto a Pera anche dopo la conquista turca, ha vissuto per un certo periodo di tempo in casa del Maiavello, allora assente, con Giovanni

⁴⁵ *Notaio* cit., docc. nn. 85, 118, 119.

⁴⁶ Mancano indicazioni sulla qualità o provenienza dei pesci e riesce perciò difficile identificarli con gli storioni, o schienali di storione, e la tonnina salata, di cui parla il Pegolotti: **Fr. Balducci Pegolotti** cit., p. 380. Si tratta di conserve preparate *in loco*, dove esisteva evidentemente una "industria" alimentare di trasformazione, di proporzioni imprecisate, resa possibile dal monopolio del sale, detenuto dai Genovesi, e condizionata probabilmente dalla difficoltà di reperire il prodotto già pronto lungo le coste del Mar Nero, a causa del blocco turco: **J. Heers** cit., p. 368.

⁴⁷ Il documento redatto a Chio dal notaio Bernardo *de Ferraritis*, l'11 dicembre 1453, non ci è pervenuto. Sull'attività di Bernardo a Chio fra 1450 e 1461 si v. **Ph. P. Argenti** cit., III, pp. 562—729.

⁴⁸ *Notaio* cit., doc. n. 100.

⁴⁹ La testimonianza di Adam Cangio, quasi irrilevante agli effetti della causa, offre una annotazione preziosa: "tunc bombarde feriebant ad naves", egli afferma, tanto che il Maiavello, in sua presenza, avrebbe detto al Caneta: "Timeo ne perdamus navim et pisces". Poiché i bombardamenti contro le navi, disposte lungo la catena, si verificarono fra il 5 ed il 13 maggio 1453 (**N. Barbaro** cit., pp. 22—24; **F. Babinger** cit., p. 96; **A. Pertusi** cit., I, pp. LXXIX, LXXXII; 396—97, nt. 21).

⁵⁰ *Notaio* cit., doc. n. 101.

Caneta e Francesco Forcherio, ci offre una testimonianza diretta sulle vicende che seguirono immediatamente il 29 maggio 1453. *Die martis XXVIII maii*, infatti, *captus fuit in Constantinopoli et die iovis sequenti* (31 maggio) . . . *redemptus fuit et venit in Pera*; Giovanni di Semino gli consegnò le chiavi della casa di Aron, ove, il giorno successivo, venerdì 1 giugno, giunse anche il Forcherio, che lo aiutò a sistemare i panni sparsi per la casa. La domenica seguente (3 giugno) arrivò il Caneta e *quando Teuceri venerunt ad scribendum res domus dicti Aron*⁵¹, Tommaso, presente alla registrazione, si accorse che la pila dei panni *multo defecerat*: mancavano almeno due pezze. Nel giugno egli aveva anche risposto in casse, sigillate con il marchio del Maiavello, vesti, scarpe, camicie ed altri oggetti di proprietà del padrone di casa, ma le trovò forzate dal Caneta con il pretesto di recuperare un pitocco. Il teste è molto esplicito: il Caneta ed il Forcherio, approfittando della incertezza politica e della assenza di molti, fuggiti o catturati, hanno compiuto numerosi furti, con la complicità di un certo Lodisio, maestro d'ascia, che, valendosi di un mazzo di chiavi, apriva case e magazzini; hanno poi accumulato, a sua insaputa, in casa del Maiavello, i proventi di tali imprese: una vela maestra della nave di Matteo *de Fornariis*, poi restituita al proprietario; una vela mezzana, *cuius cotoninam levaverunt*, sostituendola con canapa; un'altra vela maestra, rinvenuta da Tommaso goffamente nascosta sotto uno strato di frumento in un'arca; una sartia, un cassero, scodelle di stagno di Giovanni Giudice, tappeti ed altro. La casa di Aron era anche frequentata, in sua assenza, da molti uomini *tales quales*, ospiti dei due. Il 7 gennaio 1454 si giunse alla sentenza⁵²: gli arbitri condannano sia il Caneta sia il Maiavello al pagamento di consistenti somme di denaro per le numerose pendenze; dichiarano inoltre di non voler pregiudicare i diritti delle parti, relativi a sei pezze e due terzi di panno di vario colore, che Giovanni tiene presso di sé in pegno per un debito di Aron, proprietario della stoffa, nei confronti del Forcherio; riservano altresì al Maiavello la facoltà di provare il furto dalla sua casa, in Pera, di due o tre pezze di panni, non avendo potuto stabilire precise responsabilità, ed, entro un anno, le spese effettivamente sostenute dal Caneta o la mancata corresponsione di una parte degli utili. Giovanni, che dovrà eventual-

⁵¹ La deposizione di Tommaso di Capriata conferma la data più attendibile, in cui si verificò la caduta di Costantinopoli (martedì 29 maggio 1453), e la registrazione fiscale dei beni dei Peroti avvenuta dopo il 2 giugno successivo: A. Pertusi cit., I, pp. LXXXVII; 373, nt. 14; 459-60, nt. 47.

⁵² *Notaio* cit., doc. n. 105 (fascicolo di otto carte): Giovanni deve alla controparte 111 perperi e 19 carati, compresi 23 perperi e 7 carati già ricordati, il prezzo di 25 vegete vuote, altre somme per marinai, casse, "calige"; 55 perperi di Pera per il sale avuto da Antonio *de Conrado*; 90 ducati di Rodi, metà per cambi su Rodi e Chio, il resto *pro processu nitido* di 7 vegete di pesci, contenenti in tutto 675 pezzi, valutate le spese e il calo della merce; 3 ducati d'oro di Chio per il lucro di un carato di partecipazione alla nave di Geronimo Murro; 7 perperi e 15 carati pagati dal Maiavello per *comercia Pere*, a nome di Giovanni, salvo opposta prova documentale. Aron, a sua volta, è tenuto a pagare la quota di 5 carati e 1/3 della nave che Giovanni ha acquistato da Domenico di Ancona *de Camairana*, *ante amissionem Constantinopolis et Pere*, pari a 328 perperi e 8 carati; quota analoga per la partita di pesci salati, pari a 264 perperi e 4 carati e mezzo (6 vegete sono già state vendute a Chio, da Giovanni Sacco e Francesco Forcherio per 51 ducati e 9 gigliati di Chio, ovvero 147 perperi e 2 carati); 93 ducati di Chio e 2 gigliati e 3/4 per il noli della nave, che, dopo la caduta di Costantinopoli, ha toccato Chio, *Septines*, Candida e Mitilene, e per il soldo di marinai e ufficiali per il prossimo viaggio per *Septines* e Corinto.

mente rimborsarlo, è tenuto ad offrire fideiussione per 100 ducati e, a sua volta, ottiene la riserva di ogni diritto per un credito di 100 perperi e per una fideiussione prestata in Pera, nei confronti di Aron, per Pietro *de Burgo* di Recco. Tre giorni dopo la sentenza fu modificata, su istanza del Maiavello⁵³: dopo un supplemento di indagine, l'arbitro Ambrogio *de Francis*, pur confermandone la partecipazione per 5 carati e 1/3, revoca le condanne inflitte ad Aron ed ingiunge al Caneta di fare *carculum et rationem bonam et legalem* per nave, pesci e spese sostenute prima e dopo la caduta di Costantinopoli, dal momento dell'acquisto dell'imbarcazione.

L'esportazione di pesci salati da Pera era però rivolta, in parte, anche alla Sicilia, come risulta dalle testimonianze di Battista Drago e di Tommaso di Capriata, prodotte dal Maiavello nel gennaio—febbraio 1454⁵⁴. Francesco Forcherio, *ante amissionem Constantinopolis*, aveva consegnato ad un calafato della nave di Giovanni Caneta due o tre botti di pesci perché li vendesse a Palermo in cambio di grano, da riportare a Pera, destinato in parte alla nave; l'uomo ha rivenduto tutto il grano, acquistato con il ricavato della vendita, ma rifiuta di consegnare la somma al Forcherio. Null'altro sappiamo sulla vertenza: il rogito documenta però, indirettamente, una corrente di traffico fra Pera e la Sicilia, e più in generale con l'Occidente⁵⁵, destinata a supplire, nel momento di più forte crisi politica, agli scambi tradizionali con il Mar Nero, il cui accesso è ormai controllato dai Turchi⁵⁶.

Alcune controversie riflettono invece una vivace attività finanziaria: il 16 ottobre 1453, Lorenzo Gatellusio e Benedetto Salvaigo del fu Borruele formulano un compromesso, valido per un mese, e nominano arbitri Giovanni Paterio, Federico Grimaldi e Paolo Boiardo⁵⁷. Lorenzo

⁵³ *Notaio cit.*, doc. n. 105 (di seguito al precedente).

⁵⁴ *Notaio cit.*, doc. n. 108. Anche in questo caso manca l'indicazione di qualità e provenienza dei pesci; poiché compaiono le stesse persone, di cui ai docc. nn. 100, 101, 105, in un arco di tempo ravvicinato, è probabile che si tratti anche in questo caso di pesci acquistati e salati in Pera da Giovanni Caneta.

⁵⁵ Due quietanza di metà gennaio 1454 confermano l'importazione di frumento da regioni del Mediterraneo centrale: Odoardo Grillo ha caricato a Volo e Manfredonia, una quantità imprecisata di grano su una nave, patronizzata da Paride De Mari, destinato a Pera o Costantinopoli, e per il nolo di 3 467 perperi e 6 carati ha emesso lettera di cambio su Pera, pagabile a Cristoforo Palavicino, a nome di Paride, da parte di Solimanbei Sobassi di Costantinopoli; il cambio è stato respinto e rinviato al Grillo che, a Chio, paga, in diverse partite, 1.104 ducati e 7 gligliati d'oro di Chio, compresi gli interessi di cambio e ricambio e le spese sostenute in Pera: *Notaio cit.*, doc. n. 110 (edito da G. G. Musso, *I genovesi e il Levante tra Medioevo ed età moderna. Ricerche d'archivio*, in *Genova, la Liguria e l'Oltremare tra Medioevo ed età moderna. Studi e ricerche d'archivio*, II, Genova, 1976, pp. 163—65). Altre 450 moggia di frumento, caricate sulla stessa nave dal Grillo per Pera, sono state invece consegnate, in Chio, a Lazzaro Doria, dietro pagamento del noto al De Mari, che in entrambi i casi rilascia quietanza: *Notaio cit.*, doc. n. 109.

⁵⁶ J. Heers *cit.*, pp. 342—43.

⁵⁷ *Notaio cit.*, doc. n. 78, 83. Uno dei tre arbitri, Paolo Boiardo, già presente a Chio il 28 ottobre 1452 (Pn. P. Argenti *cit.*, III, pp. 658—59), partecipò con i fratelli Antonio e Troilo alla difesa di Costantinopoli presso la porta di Myriandriou (o Polyandriou); ferito e fatto prigioniero con Troilo, fu riscattato e si rifugiò a Pera, donde ritornò nell'isola della Maona: A. Pertusi *cit.*, I, pp. LXXI; 374, nt. 19; 399, nt. 34. Circa un mese dopo la nomina ad arbitro, il 21 novembre, sempre a Chio, Paolo, anche a nome dei fratelli, vende a Pietro Lomellino e Geronimo *de Nigrono*, al 50%, sei carati di una nave, patronizzata da Paride De Mari, la "Santa Maria", di 14.000 cantari di portata, per il prezzo di 1 140 ducati d'oro di Chio, di cui rilascia quietanza: *Notaio cit.*, doc. nn. 89—90; A. Roccatagliata, *Da Bisanzio cit.*, pp. 401—408.

vanta un credito di 3 293 perperi e 21 carati, da cui detrarre 576 perperi e 10 carati, già versati dal Salvaigo per una imprecisata quantità di denaro ed altri 800 perperi; restano in sospeso numerose pendenze, compresi cambi emessi su Genova e Chio, "luoghi" intestati a Lorenzo ed alla moglie Caterinetta, partite di rame e rabarbaro. Il 9 novembre Benedetto consegna a Lorenzo 1576 perperi e 15 carati e mezzo e le parti si rilasciano reciproca quietanza.

Dal dispositivo della sentenza, emessa il 22 gennaio 1454, relativa ad un compromesso del 21 dicembre precedente fra Tommaso Spinola del fu Gaspare ed Andrea Campofregoso, legato quasi esclusivamente a cambi e partite di banco, emergono anche preziosi antefatti sulla situazione di emergenza a Pera durante l'assedio turco⁵⁸. In virtù di un decreto emanato dall'allora podestà, dal consiglio degli Anziani e dall'*Officium guerre* di Pera, Tommaso Spinola, Imperiale Grimaldi, Luca Cattaneo e Raffaele Lomellino⁵⁹ avevano accettato, a titolo privato, un cambio di entità imprecisa⁶⁰; nei loro confronti si erano obbligati otto *cives* ed otto *burgenses*, fra cui il Campofregoso, al quale Tommaso richiede perciò 1/16 della somma, pari a 303 perperi e 19 carati, con il rimborso delle spese sostenute; Andrea deve pertanto corrispondere alla controparte, entro due anni, 408 perperi e 19 carati ed offrire adeguata fideiussione. Lo Spinola ed il genero Napoleone Vivaldi avevano inoltre assegnato in Pera, in due lettere di cambio su Genova, 2000 perperi al Campofregoso, a Pietro *de Gravaigo*, Inofio Pinello ed Egidio Carmadino, sottoscrittori a titolo privato, pur facendo parte dell'ufficio di Provvigione. Il cambio non fu accettato a Genova e, *cum recambio*, ammonta a 2 385 perperi e 16 carati, di cui Andrea deve a Tommaso 1/8, pari a 298 perperi e 5 carati, da pagarsi con lettera di cambio per Pera; una clausola prevede però che, se i quattro fossero svincolati dall'obbligo del pagamento, entro il 1 maggio prossimo, *per magistratum Pere vel alium ordinandum in Pera per comune Ianue*, lo Spinola debba restituire la somma e offrire degno fideiussore⁶¹. Il Campofregoso deve anche, alla controparte, 2 715

⁵⁸ *Notato* cit., docc. nn. 99, 113, 114, 115, 116. Uno degli arbitri, Franco Giustiniani, è il podestà designato a succedere, a Pera, ad Angelo Giovanni Lomellino, il 28 giugno 1452: L. T. Belgrano, *Prima serie* cit., p. 224; A. Pertusi cit., I, pp. 39-40; II, p. 98. In effetti non raggiunse mai la colonia e, già presente a Chio a metà settembre 1453, vi rimase almeno sino al gennaio successivo.

⁵⁹ Raffaele Lomellino, ricco mercante genovese, risiedeva ancora a Pera il 7 giugno 1455, quando, da Genova, è nominato procuratore da Napoleone Vivaldi, che agisce a nome proprio e in qualità di procuratore della moglie Nicolosia, figlia del defunto banchiere Tommaso Spinola, e da Gaspare Spinola del fu Battista, per il recupero dei beni loro spettanti dall'eredità di Tommaso: *Notato* cit., doc. n. 185.

⁶⁰ Il decreto è probabilmente legato alle disposizioni adottate a Genova, nell'autunno 1452, "a trovar ogni moneta necessaria... per poi provei a li bezogni de Pera"; il 25 novembre 1452, Matteo Lomellino aveva proposto "quod per cives... sexdecim mutum fieri possit, in eoque taxari omnes illos quos voluerint et ad eius solutionem compelli...; et pro quo mutuo restituendo sit arbitri ipsorum sexdecim, suis propriis nominibus, promittere quam primum in eos pervenerit alia comunis pecunia": A.S.G., A.S. 551, cc. 51 v., 54 v.—55 v.

⁶¹ In realtà la colonia di Pera è ormai del tutto svincolata dalla giurisdizione genovese: in base al trattato del 1 giugno 1453, un anziano (*protogeron*) aveva competenza sugli affari commerciali ed il governo della comunità di Pera, ormai assimilata ad una città turca, era soggetto al controllo di un rappresentante del Sultano: A. Lomellino cit., p. 48; Fr. Giustiniani cit., p. 102; G. Heyd cit., p. 877; R. S. Lopez, *Storia delle colonie genovesi nel Mediterraneo*, Bologna, 1935, p. 412; A. Pertusi cit., I, pp. LXXXVII; 374-75, nt. 20, 26.

aspri turchi, entro il 31 gennaio 1454, pagati in Pera dallo Spinola a Filippo *de Molde*, per riscattare dai turchi beni e vesti di sua proprietà⁶².

Un compromesso riguarda infine la sorte di un Perota catturato dai Turchi: maestro Pietro di Cremona, in Pera, aveva promesso a Filippo Tarigo di Rapallo, *ingreicator* della nave di Francesco Lecavello⁶³, 1 000 aspri turchi, *si levet et absconderet ipsum super navi predicta cum sua uxore a Teucris*; una volta giunto a Chio, rifiuta però di mantenere l'impegno, in quanto aveva già pagato il nolo al patrono della nave ed aveva agito in stato di necessità, *quia ipse cum sua familia erant servi seu sclavi Teucrorum in Pera, unde exire curaverunt omnibus viis, quibus potuerunt*. Il 17 dicembre 1453 Pietro ed il Tarigo nominano arbitri della controversia Giovanni di Polcevera e Angelo Grimaldi, che, nella sentenza, emessa il 31 dicembre, tengono conto delle attenuanti addotte dal debitore e lo condannano a pagare soltanto 100 aspri⁶⁴.

Altri meno fortunati hanno riottenuto la libertà solo dietro pagamento di un riscatto e si sono perciò indebitati: Adam Cattaneo, detto Cangio, il 17 novembre, riconosce di dovere a Geronimo Italiano 45 ducati d'oro di Chio, somma pagata per lui a Giovanni Caneta e Francesco Forcherio *pro sua redemptione seu recato*, e promette di restituire 10 ducati entro otto mesi, 15 ducati entro un anno ed il resto a richiesta del creditore; Giorgio Castagna e Ianin Pinello, alle dipendenze dei quali Adam sta per imbarcarsi, promettono di consegnare al creditore, a saldo del debito, la paga del Cattaneo⁶⁵. Giacomo di Portovenere, correggiario, ha invece contratto un mutuo di 65 perperi di Chio *pro redemptione sua et uxoris et filiorum a Teucris*: il 29 gennaio 1454, promette a Giovanni Patrigo *accimator* di pagare metà del dovuto entro un anno ed il resto entro i successivi sei mesi⁶⁶.

★

Compromessi e riconoscimenti di debito sono per la quasi totalità legati al passato: i Peroti fuggiti a Chio continuano azioni giuridiche, volte al recupero di beni e di diritti, che, col passare del tempo, perdono di urgenza, ma si protraggono anche oltre il febbraio 1454, indice di difficoltà politiche e giuridiche, come risulta dalle frequenti riserve per

⁶² Tommaso deve invece ad Andrea, in due lettere di cambio per Pera, 1.113 perperi e 12 carati, resto di 1.411 perperi e 17 carati, e 298 perperi e 5 carati; le parti debbono rilasciarsi lettere di cambio entro quattro giorni ed offrire fideiussione entro tre; mantengono inoltre il diritto di richiedere quanto loro compete in base al decreto emesso a Pera.

⁶³ Il 20 aprile 1453, Francesco Lecavello, patrono di una nave mercantile proveniente dalla Sicilia, era riuscito, con altre tre navi genovesi al comando di Maurizio Cattaneo, a sottrarsi alla cattura dopo una battaglia navale contro i Turchi, davanti a Costantinopoli: A. Pertusi cit., I, pp. LXXVII; 395-96, nt. 20.

⁶⁴ *Notaio* cit., docc. nn. 94, 95.

⁶⁵ *Notaio* cit., doc. n. 86.

⁶⁶ *Notaio* cit., doc. n. 123: una clausola specifica vieta a Giacomo di vendere per un anno e mezzo alcuni beni del creditore, tra cui un cantaro e mezzo di riso, biscotto, carne suina salata; una culla *pro filiis*, una conca di legno; una tovaglia *cum uno guardamapo*, 4 pichi di pannovermiglio e 1 pico di panno nero; una serratura per cassa; una grossa caldaia; un tegame, una padella, un bacile e una conca di rame.

poter produrre prove documentali, cui accennano le sentenze⁶⁷, e dalle numerose procure⁶⁸, che prevedono talora una zona specifica di intervento, come il mandato per Marcello Marruffo, designato da Ambrogio *de Francis de Burgaro*, il 28 settembre 1453, con facoltà di agire *in toto mari Maiori et Tanais*. Così l'11 ottobre, due fidecommissari testamentari del fu Antonio Pellerano, il fratello Domenico e Ambrogio *de Francis*, nominano Oberto Pinello per ottenere quanto è loro dovuto a detto titolo; il 4 febbraio 1454, Pietro di Cremona incarica Giorgio Bonagiunta e Lodisio *de Ripa* di locare case ed assegnare a livello alcune vigne di sua proprietà, site entro e fuori Pera. Il 26 febbraio Antonio di Cabella, *olim habitator Pere*, rilascia procura a Nicolò Vassallotto per vendere una sua *domuncula* di legno, sita *in Bassali, super darseneta*, a Pera, al prezzo che gli parrà opportuno, con la clausola di ratificare l'eventuale vendita già effettuata da un suo amico, Quilico Natono; il procuratore potrà scontare dal ricavo un credito di 143 aspri turchi e mezzo. Ancora il 28 marzo Tommaso Spinola assegna analogo mandato a Luca Cattaneo per il ricupero di un cambio di 633 perperi e 8 carati, emesso in favore di Dario Vivaldi per Genova ed assegnato, in Pera, a Barnaba Centurione.

Ma gli ex-Peroti trovano nella vivace economia dell'isoal favorevoli condizioni per una rapida integrazione. Il caso più evidente è quello di Tommaso Spinola: giunto a Chio probabilmente nel tardo autunno, in quanto non compare negli atti prima del 21 dicembre 1453, egli abita nella casa di un ebreo, Comito, *prope muros Chii, in extremitate Iudaiche*⁶⁹, e almeno dal febbraio svolge una intensa attività di banco, come già a Pera⁷⁰; il 5 febbraio, infatti, Cosma di Ovada *de Elianis*, speciale a Pera ed ora a Chio, dove ha aperto una bottega, dichiara di aver ricevuto dallo Spinola 1 000 perperi d'argento di Pera come dote della moglie Caterina del fu Raffaele Cassina: 825 *super banco* e 175 perperi, pagati da Tommaso al fratello di Cosma, Adornino, a complemento di 200 perperi per un terratico a Caffa di 600 aspri annuali. Lo stesso giorno, Adornino, anch'egli speciale con bottega nell'isola, *prope logiam et platheam palatii*, riconosce di dovere allo Spinola 69 ducati di Chio, resto di 500 perperi, da cui vanno detratti i 175 perperi pagati a Cosma, 22 ducati per una scatola di rabarbaro ed una somma imprecisata per forniture di bottega a Pera e Chio: promette di pagare in tre rate semestrali dietro fideiussione del fratello Cosma. Ancora il 5 febbraio Clemente *de Alegro* del fu Giovanni, anche a nome di fratelli e sorelle, dichiara di aver ricevuto da Tommaso, fidecommissario testamentario di suo padre, *super suo banco*, la somma di 683 perperi 20 carati di Pera, in tre rate, e 200 perperi nella persona di Babilano Pallavicino⁷¹.

⁶⁷ Notaio cit., docc. nn. 69, 105, 115, 119.

⁶⁸ Notaio cit., docc. nn. 67, 77, 127, 149, 152.

⁶⁹ Notaio cit., doc. n. 113 del 21 gennaio 1454; sulla localizzazione della Giudecca di Chio si v. Ph. P. Argenti cit., I, pp. 442, 546.

⁷⁰ Il 5 febbraio 1454, Tommaso produce come testi Giovanni di Sarzana e Lorenzo Spinola del fu Damiano, rispettivamente scriba del banco e addetto alla riscossione dei debiti, per dimostrare che Bartolomeo Portunario del fu Lanfranco risultava registrato in un libro del suo banco, a Pera, per un debit^o di 119 perperi e 17 carati e per un credito di 160 perperi, 8 carati e 2/4: Notaio cit., doc. n. 135.

⁷¹ Notaio cit., docc. nn. 128, 129, 130.

Abbastanza facile pare l'inserimento di artigiani e commercianti; oltre ai due fratelli Cosma ed Adornino *de Elianis*, già ricordati, altri ex-abitanti o burgensi di Pera: un calzolaio, Bartolomeo di Rapallo, un fabbro, Dimitri di Langasco, un sarto, Costa *filator*, un *pelliparius*, Giovanni Iorno di Finale, un macellaio, Antonio di Cabella, un altro speziale, Antonio Griffo⁷², operano a fianco dei numerosi residenti nell'isola, la cui attività è connessa con il commercio di spezie, stoffa, pelli, metalli che fa capo a Chio⁷³, con le botteghe quasi esclusivamente concentrate in *Bassali*⁷⁴.

Anche l'attività del Calvi si allarga e si intensifica: a lui non si rivolgono più esclusivamente ex-Peroti, ma chi già viveva ed operava a Chio, o chi vi fa scalo più o meno temporaneo.

Alcuni rogiti documentano rapporti con le isole dell'Egeo o con il Mar Nero: il 5 gennaio 1454, Antoniotto Doria dichiara di aver ricevuto da Percivale Gatellusio 800 perperi d'argento di Pera a garanzia della fideiussione prestata in favore di un greco di Costantinopoli, Manoli Dromacati, trattenuto in carcere, a Chio, su richiesta di Bartolomeo *de Persio* e soci, che lo accusano di essersi impadronito del carico di una griparea di Focea, naufragata presso Imbro nel periodo in cui egli era capitano dell'isola⁷⁵. Lo stesso giorno il notaio Francesco di Cuneo, cittadino genovese, vende al notaio Nicolò di Torriglia una delle quattro scribanie della curia di Caffa, che gli era stata assegnata dal Consiglio degli Anziani e dall'*Officium Romaniae*, per tredici mesi, *cum omnibus salariis et emolumentis*, per il prezzo di 4 000 aspri di Caffa per dodici mesi, più un dodicesimo della somma per l'ultimo mese; Nicolò promette di pagare in Caffa, non appena avrà la certezza di essere assunto, e Francesco si adopererà affinché possa ricoprire l'incarico dal 1 aprile 1454⁷⁶.

⁷² Notaio cit., docc. nn. 38, 44, 46, 108, 128, 149, 154 bis.

⁷³ Compagno sette botteghe di *mersarii* (Pelegro di S. Giovanni, Bartolomeo Spinacio, Francesco di Pisa, Giacomo di Mongiardino, Domenico Assereto di Raffaele, Giovanni Falco, Nicolò di Ovada); cinque di speziale (Cosma e Adornino *de Elianis* di Ovada, Antonio Pesce, Bastiano Pesce, Enrichetto Crispo); tre di *draperii* (Gabriele Narissano, Nicolò di S. Stefano, Francesco di Bozzolo) e di calzolari (Ambrogio di Castiglione, Battista di Reggio, Lorenzo Costacio); due di sarto (Benedetto Rosigrono, Franco *Alamanus*); una di coltellaio (Simone di Follo), di fabbro (Paolo di Rapallo), di *cartarius* (Giacomo Farco), di *reunderolus* (Lanzaroto Spinola), di *accimator* (Giovanni Gallo). Figurano inoltre come testi o attori di negozi giuridici: fabbri (Guglielmo di Passano e Giovanni di Focea); *pelliparii* (Simone Merualdo di Recco); barbieri (Luca *Ihaperotus de Prata*); speziali (Filippo di Smirne); calzolari (Bartolomeo di Rapallo). Su una massiccia presenza di artigiani e commercianti a Chio, in questi anni, fra cui compaiono persone ricordate dal Calvi si v. Ph. P. Argenti cit., I, pp. 638—48.

⁷⁴ Merita, in particolare, di essere ricordata la bottega-roulotte del *mersarius* Pelegro di S. Giovanni, abitante di Chio, una *domuncula* di legno, mobile, *cum rotis*, sistemata in *circa medium Bassali* nell'estate 1453, presso la quale il Calvi redige tre istrumenti il 5 e 7 febbraio 1454: Notaio cit., docc. nn. 133, 134, 136.

⁷⁵ Notaio cit., doc. n. 104.

⁷⁶ Notaio cit., doc. n. 111. Gli Statuti di Caffa del 1449 vietavano la vendita di uffici pubblici e di scribanie, una volta che il designato fosse partito da Genova, sotto pena di decadenza: A. Vigna, *Statuto di Caffa*, in "Atti" cit., VII, parte II, fasc. II, Genova, 1881, rubr. LV — *Ne officia Capite vendi possint*, p. 640. L'atto, isolato nella filza, non consente di stabilire se effettivamente il Torriglia abbia ricoperto l'incarico: il 2 marzo 1454 si trova ancora a Chio e trasferisce il mandato procuratorio, avuto da Cristoforo *Narixe*, al fratello di quest'ultimo, Tommaso (doc. n. 151). Il Banco di San Giorgio, dal 15 novembre 1453, ha ormai giurisdizione sugli insediamenti genovesi del Mar Nero e facoltà di nominarne i funzionari,

Ancora il 5 gennaio, un cittadino genovese, Bartolomeo Caffeca, procuratore di Cristoforo Sisto, figlio ed erede del fu Bertolino, trasferisce il mandato al Torriglia, per recuperare denaro e beni a Caffa *et in partibus maris Maioris*⁷⁷. Il 1 marzo Geronimo Giudice del fu Andrea promette di pagare con lettera di cambio, in Samastri, a Bartolomeo Duca, un debito che suo fratello Giovanni ha contratto con Gregorio Magnono per 123 perperi di Pera; Geronimo svolgeva probabilmente una attività commerciale via mare, poiché solo quattro giorni dopo, il 5 aprile, vende ai fratelli Ambrogio e Quilico *de Francis*, mercanti, attualmente residenti *in contracta Tripoli Campane* o *contracta ferrariorum*, una nave, di cui è proprietario e patrono, all'ancora nel porto di Chio, di 2 500 cantari di portata, per il prezzo di 600 ducati d'oro di Chio da corrisponderci entro nove mesi⁷⁸.

Un unico rogito indica, invece, la presenza di mercanti genovesi nell'Europa centro-settentrionale: il 12 febbraio 1454, Marta del fu Leonardo *de Benedicto*, vedova di Lanfranco di Molassana, il figlio Lodisio e Cassano Salvaigo, fidecommissario testamentario di Lanfranco, nominano procuratore frate Domenico di Pera, dell'ordine dei Predicatori, assente, per recuperare *in partibus Ungarie, Vellachie et Alamannie et aliis locis circumstantibus*, quanto loro dovuto da Giorgio di Molassana, *olim famulus* del defunto e da chiunque altro⁷⁹.

Dal Mar Nero provengono ancora gli schiavi venduti nell'inverno, destinati al mercato locale⁸⁰: il 18 gennaio Geronimo *de Francis Iulla* vende a Quilico *de Francis* la schiava Lucia per cinque anni e il 1 febbraio le concede la manomissione dopo tale periodo; il 23 gennaio Carlo Di Carlo, cittadino savonese, vende ad un *draperius*, con bottega in *Bassali*, Gabriele Narissano, uno schiavo zico di circa vent'anni, di nome Giorgio, per il prezzo di 44 ducati d'oro di Chio; il 1 febbraio, lo stesso Carlo acquista da Nicola *ferrarius* di Arenzano una schiava circassa, Gingibei, di circa vent'anni, per il prezzo di 74 ducati d'oro di Chio. Anche le manomissioni confermano la provenienza dalle rive del Mar Nero della popolazione servile già presente nell'isola⁸¹: il 1 ottobre 1453, Isabella del fu Borruele Salvaigo, vedova di Ambrogio Di Negro, manomette la schiava zica o circassa Caterina, a patto che *teneat semper fidem*

ma le prime designazioni per le quattro scribanie della curia di Caffa risalgono al 22 agosto 1454: A. Vigna, *Codice diplomatico delle colonie Tauro-Liguri (MCCCCLIII—MCCCCLXXV)*, in "Atti" cit., VI, Genova, 1868, t. I, p. 101 (doc. 32); Id., *Serie generale e ragionata dei consoli di Caffa, Soldaia, Cembalo ecc. e dei minori uffici Taurici durante la signoria del Banco di S. Giorgio*, in "Atti" cit., VII, parte II, fasc. II, Genova, 1881, p. 801.

⁷⁷ *Notaio* cit., doc. n. 106.

⁷⁸ *Notaio* cit., docc. nn. 150, 154. Per la localizzazione della *contracta Tripoli Campane* *sive ferrariorum* si v. Ph. P. Argenti cit., I, pp. 540—41.

⁷⁹ *Notaio* cit., doc. n. 145.

⁸⁰ *Notaio* cit., docc. nn. 117, 125, 126 bis. L'unico accenno ad una esportazione di schiavi verso Occidente risulta da una procura del 20 maggio 1454, quando Antonio di Napoli, abitante di Chio, incarica Gregorio Magnono di recuperare la schiava Maddalena, di stirpe imprecisata, venduta da Gabriele Giustiniano a Bernardo *de Ferraris*, per conto di Ottaviano di Costa, che egli ha assicurato sulla nave di Oberto Squarsafico, diretta a Genova: *Notaio* cit., doc. n. 155. Non è ancora avvertibile, in questi primi mesi del 1454, lo spostamento del mercato degli schiavi dal Mar Nero ai Balcani: J. Heers cit., p. 403.

⁸¹ *Notaio* cit., docc. nn. 70, 132, 144.

catolicam; il 5 febbraio successivo, Domenico di Zoagli manomette la schiava circassa Lucia; il 14 febbraio Tommaso Spinola concede la libertà alla schiava abkaza *Hanasta*, di circa trentasette anni, che ha allattato una sua nipote, Izolta, figlia di Napoleone Vivaldi, per i molti servizi resi.

La documentazione pervenuta riflette però, soprattutto, la straordinaria vitalità di Chio, centro del grande commercio internazionale d'Oriente. Compagno come oggetto di traffico spezie, rame, cera e allume diretti in Occidente⁸². Il 15 novembre 1453, Antoniotto di Vernazza del fu Opicino vende ad Andrea *de Oliva* del fu Giovanni un caratello di zenzero verde⁸³, di tre cantari netti, per il prezzo di 29 ducati d'oro di Chio al cantaro; l'acquirente promette di pagare la somma, a lui o al fratello Cristoforo, in Inghilterra⁸⁴, il 1 ottobre 1454, in ragione di 37 sterlini e mezzo per ducato. Poiché Andrea teme che la merce si deteriori a causa dello *siropus, qui dicitur non esse bonus*, le parti assegnano ad Antonio Airaldo di Noli, in procinto di partire per la stessa destinazione, una *pignatola*, sigillata da entrambi, che dovrà essere aperta, all'arrivo, da due mercanti genovesi. Per l'eventuale danno è previsto risarcimento ad arbitrio dei due mercanti, scelti dalle parti prima del pagamento; in caso di inadempienza nel saldo, Cristoforo potrà emettere lettera di cambio, con possibilità di ricambio a spese di Andrea.

Una settimana dopo, il 22 novembre 1453, Giorgio *de Lavagio* vende a Raffaele *de Rocha* cinque cantari di cannella⁸⁵, caricata sulla nave di Valarano Giustiniano, all'ancora nel porto di Chio, per il prezzo di 29 ducati e mezzo al cantaro, di cui rilascia quietanza. Anche in questo caso è previsto un rimborso per eventuale difetto di peso della merce, accuratamente avvolta in canapa e riposta in casse, affinché non perda la fragranza. Il 29 gennaio 1454, Bernardo *de Ferrariis* e Ambrogio Rasperio caricano sulla nave patronizzata da Gregorio Italiano tre vegete di cera e 204 pezzi di rame⁸⁶, come risulta dalla registrazione dello scriba, Giovanni di Segno, che si impegna a consegnare la merce in Genova, dietro pagamento del nolo.

Infine, il 26 febbraio, il nobile Maurizio Cattaneo⁸⁷ noleggia una nave di 17 000 cantari, all'ancora nel porto di Chio, di cui è proprietario

⁸² Non compaiono nella filza atti relativi al commercio della seta, se si esclude un compromesso fra Geronimo *de Francis Iulla* e Francesco *de Facio* del 17 dicembre 1453, relativo a 345 libbre di seta: *Notaio cit.*, docc. nn. 96, 102.

⁸³ *Notaio cit.*, doc. n. 84. Sul commercio di zenzero si v. Fr. *Balducci Pegolotti cit.*, pp. 294, 360—61; G. *Heyd cit.*, pp. 1237—41; Ph. P. *Argenti cit.*, I, p. 513; J. *Heers cit.*, pp. 400—401.

⁸⁴ Sul traffico commerciale fra Chio e l'Inghilterra si v. Ph. P. *Argenti cit.*, I, p. 496—501; J. *Heers cit.*, pp. 406—10.

⁸⁵ *Notaio cit.*, doc. n. 91. Sul commercio di cannella si v. Fr. *Balducci Pegolotti cit.*, p. 294, 361; G. *Heyd cit.*, pp. 1153—59.

⁸⁶ *Notaio cit.*, doc. n. 124. Sul commercio di rame e cera si veda Fr. *Balducci Pegolotti cit.*, pp. 293—94, 296, 365, 380—81; Ph. P. *Argenti cit.*, I, pp. 512, 515; J. *Heers cit.*, pp. 393—94, 400.

⁸⁷ *Notaio cit.*, doc. n. 146. Il nobile Maurizio Cattaneo, giunto a Costantinopoli da Chio il 20 aprile 1453, con tre navi mercantili, dopo aver superato lo scontro navale di fronte alla città, partecipò alla difesa delle mura nella zona fra la Porta Aurea e la Porta di Peghé: A. *Pertusi cit.*, I, pp. LXXI, LXXXVII; 373, nt. 19; 395—96, nt. 20. Sfuggito alla cattura dopo la conquista turca, giunse a Chio (verosimilmente con la sua nave, una delle otto imbarcazioni genovesi sfuggite il 29 maggio dal Corno d'Oro), ove, il 28 novembre, rilascia procura a Matteo *de Magdalena*: *Notaio cit.*, doc. n. 92.

e patrono, a Bartolomeo Gentile e Geronimo *de Nigrono*, *gubernatores* di una carovana di sette navi in partenza per Genova *sub capitaneatu* di Giovanni Lercario⁸⁸. Il nolo è di 7 000 lire di genovini per 10 000 cantari di allume⁸⁹, già caricato sulla nave; i due promettono di pagare, in Genova, al Cattaneo o a Federico Grimaldi, o al procuratore di quest'ultimo, 4.000 lire *de pagis* per il 1454 e 3 000 lire entro quattro mesi dall'arrivo a destinazione. Poco dopo il Cattaneo dichiara di aver ricevuto da Federico Grimaldi 5 000 ducati d'oro di Chio per la paga dei marinai e per attrezzature e rifornimenti della nave, in previsione del viaggio, e si impegna a pagare la somma alle condizioni da convenire, ipotecando tutti i suoi beni, compresa la nave ed in particolare il nolo che gli è stato promesso⁹⁰. L'organizzazione della carovana per Genova offre ad alcuni residenti a Chio la possibilità di ritornare in patria: il 7 febbraio Domenico Pellerano promette ad Ambrogio *de Francis*, fidecommissario di suo fratello, il defunto Antonio, di presentarsi agli eredi, in Genova, davanti al magistrato competente; lo stesso giorno Antonio Canale si impegna a pagare, a Genova, un debito di 445 perperi e 12 carati a Guirardo Spinola, in rate annuali di 40 lire di genovini; il 26 febbraio, Ianino Pinello promette di saldare un debito di 4 ducati e mezzo di Chio ad Aron Maiavello, o al fratello *Dexerinus*, al suo arrivo nella città ligure⁹¹. Anche un savonese, Giovanni Bresciano, il 12 febbraio, *volens navigare ad partes occidentales*, nel timore di perire durante la traversata, fa testamento⁹².

Probabili difficoltà di allestimento o di natura meteorologica trattennero le navi almeno un mese e la partenza avvenne verosimilmente alla fine di maggio⁹³. Si può presumere che anche il Calvi sia par-

⁸⁸ Sulle norme legislative genovesi relative alla navigazione in convoglio si v. **M. Buongiorno**, *L'amministrazione genovese nella "Romania". Legislazione-Magistrature-Fisco*, Genova, 1977, pp. 13-15. Nel nostro caso, la minaccia rappresentata dalla flotta aragonese suggerì di inviare, il 28 gennaio 1454, "obviam navibus a Chyo venturis", una caravella sotto il commissariato di Quilico Giustiniano del fu Argono, cui si promise uno stipendio di 50 fiorini ed un supplemento di L. 37, s. 10, se avesse incontrato la carovana "ultra Siciliam": **A.S.G.**, A.S. 555, *Div. reg.* 60, c. 16 v. Il capitano della carovana, Giovanni Lercario del fu Costantino, ottenne "pro omnibus stipendiis et expensis", il 12 dicembre 1455, un compenso di L. 1.000: **A.S.G.**, A.S. 554, *Div. reg.* 59, c. 141 v; 555, cc. 128, 149, 152.

⁸⁹ Sulla produzione e commercio di allume, di cui la Maona di Chio deteneva il monopolio si v. **Fr. Balducci Pegolotti** cit., pp. 293, 367-70; **G. Heyd** cit., pp. 1128-34; **Ph. P. Argenti** cit., I, pp. 488-89; **J. Heers** cit., pp. 394-98.

⁹⁰ *Notaio* cit., doc. n. 147.

⁹¹ *Notaio* cit., docc. nn. 137, 138, 148. Il 29 gennaio 1455, il ricupero dell'eredità di Antonio Pellerano non era ancora definitivo: i fratelli Prospero e Domenico, infatti, a Genova, nominano a tal fine procuratori Cristoforo Narix e Gentile *de Compagnono*, assenti: *Notaio* cit., doc. n. 173.

⁹² *Notaio* cit., doc. n. 143; **A. Roccatagliata Savonesi** in "Romania" a metà '400, in "Atti e Memorie della Società Savonese di Storia Patria", n.s., XI, Savona, 1977, pp. 54-62.

⁹³ Il 2 aprile 1454, uno dei *gubernatores*, Geronimo *de Nigrono*, è ancora a Chio e trasferisce il mandato procuratorio, ricevuto da Barnaba Centurione, ad un consanguineo, Zaccaria *de Nigrono*: *Notaio* cit., doc. n. 153. Tra il 20 e il 22 maggio compaiono a Chio il Calvi e Gregorio Magnono (docc. nn. 154 bis., 155, 156, 157), che ritroviamo a Genova il 5 e 7 ottobre 1454 (docc. nn. 158, 159, 160). Il 3 maggio inoltre, il doge Pietro Campofregoso e l'ufficio di Balia marittima dispongono il pagamento di L. 37, s. 10, per Quilico Giustiniano, poiché si prevedeva che avrebbe incontrato la carovana oltre la Sicilia: **A.S.C.**, A.S. 554, c. 114 v. Il viaggio Chio-Genova si concluse prima del 9 settembre 1454, poiché, a quella data, il doge e l'ufficio di Balia ordinano a Maurizio Cattaneo di allestire, entro il giorno successivo,

tito con la carovana : di fatto egli roga non più a Chio dopo il 22 maggio 1454 e riprende l'attività a Genova il 5 ottobre successivo⁹⁴, redigendo anche atti relativi agli interessi economici di genovesi rientrati in patria o rimasti ancora in Oriente⁹⁵.

Si concludeva così per il nostro notaio una esperienza unica, forse irripetuta; i rogiti redatti nel corso di poco più di un anno consentono di cogliere, al di là delle vicende private dei Peroti che, dopo il 29 maggio 1453, abbandonarono la colonia sul Bosforo, un momento delicato per la "Romania" genovese: il concentrarsi degli interessi politici ed economici sull'isola di Chio, che non avverte immediatamente le conseguenze dalla caduta di Costantinopoli. Il Mar Nero da lago "genovese" è divenuto dominio turco; Pera, che continuerà a giocare un ruolo di estrema importanza fra l'Impero di Mehmed e l'Europa centro-settentrionale, non è più scalo primario delle rotte verso la Tauride; Chio è, nella prima metà del 1454, il vero polmone della vita economica d'Oriente, in grado di assorbire senza traumi i nuovi venuti e di continuare a svolgere un fondamentale ruolo di raccolta e di redistribuzione fra l'Oriente musulmano e l'Occidente⁹⁶.

a sua nave, "que, a Chyo veniens, iecit anchoram in orientali Riparia", con 100 uomini di equipaggio, e di raggiungere a Piombino la flotta armata dal Comune contro il re d'Aragona : A.S.G., A.S. 555, cc. 119—120; 557, *Div. reg.* 62, c. 3.

⁹⁴ *Notaio* cit., doc. n. 157 (al 22 maggio 1454, Chio) e docc. nn. 158, 159 (al 5 ottobre 1454, Genova). Il Calvi tornerà in Oriente, a Caffa, come scrivano della Massaria nel 1457—59 (A. Vigna, *Codice* cit., t. III, pp. 806, 820—21; A. M. Boldorini, *Caffa e Famagosta nel Liber Mandatorum dei Revisori del Conti di San Giorgio (1464—1469)*, Genova, 1965, pp. 25—26, docc. 11, 12; pp. 30—31, doc. 20; p. 33, doc. 24; pp. 54—55, doc. 51) ed a Chio nel 1470—71 : *Notaio* cit., atti sparsi del maggio, luglio, ottobre 1470, febbraio, aprile e maggio 1471.

⁹⁵ *Notaio* cit., docc. nn. 160—166, 171—179, 181, 184, 185, 187, 190. Compagno, fra gli altri, Napoleone Vivaldi, Gaspare Spinola del fu Battista, Prospero e Domenico Pellerano, Serafino Fazaben e Gregorio Magnono.

⁹⁶ J. Heers cit., pp. 381—85; G. Pistarino, *Chio dei Genovesi*, in "A Giuseppe Ermini (Studi Medievali)", X/I, 1969), Spoleto, 1970, pp. 54—62.

LE STATUT JURIDIQUE ET LE RÉGIME DE FONCTIONNEMENT DE LA COMPAGNIE DE COMMERCE DE BRAȘOV*

OLGA CİCANCİ

Pour la Compagnie grecque de Brașov, fondée presque un demi-siècle plus tard que celle de Sibiu, il n'y a pas de règlements disponibles, analogues à ceux de cette dernière¹. Nous tâcherons donc d'en établir le statut juridique et le système de fonctionnement à partir des privilèges et des diplômes que le pouvoir central lui avait concédés, ainsi qu'en étudiant les *décisions* des assemblées générales, c'est-à-dire de l'ensemble des marchands qui la constituaient.

La Diète de Transylvanie lui accordait un privilège le 10 octobre 1678, confirmé le 4 novembre de la même année par une lettre du prince Michel Apaffy². Le privilège précisait que « Les Grecs de Brașov se doivent de contribuer avec 300 thalers impériaux, que leur chef perçoit et gère »³ — et le prince Apaffy d'ajouter au sujet de cette somme qu'elle est perçue « ad contentationem ottomanicæ Portæ ». En même temps, les Grecs de Brașov obtiennent que seule la Diète ait droit de fixer les contributions extraordinaires⁴. Les marchands grecs se trouvent, en outre, dans l'obligation de payer honnêtement le « trigesimo » ou impôt du trentième, alors qu'aux postes de douane comme partout ailleurs « les contrôleurs sont obligés sous serment à sa juste perception et administration »⁵. On concédait, en revanche, aux membres de la Compagnie le droit de se défaire de leurs marchandises en gros aux foires du pays et de s'acheter leur nourriture. Il leur était interdit, de même qu'aux membres de la Compagnie de Sibiu, de faire monter les prix par des mar-

* V. aussi *Le statut juridique et le régime de fonctionnement des compagnies grecques de Transylvanie (1636—1736)* — la Compagnie de Sibiu, dans RESEE, XIV, 1976, 3, p. 477—497.

¹ Jusqu'à présent l'unique règlement connu est celui du président Kosta Gianli, daté du 22 février 1772, B.A.R., *Fonds Eglise grecque*, MDCCXX, doc. 35. « Puncta quæ dedit Dominus, Costas Tzanlis Companiæ, ut considerant, vel in spatio duorum horarum omnes ad hæc subscribendi ». Il est vrai que l'Assemblée des membres de la Compagnie réunie le 20 juillet 1741 adopta trois décisions, que nous pouvons considérer comme la première ébauche d'un règlement. *Codex A*, 56^v—57.

² Les deux privilèges ont été publiés par N. Iorga, *Acte românești și cîteva grecești din arhivele Companiei de comerț oriental din Brașov* (Actes roumains et quelques autres grecs des archives de la Compagnie de commerce oriental de Brașov), Vălenii de Munte, 1932, p. XXVII—XXVIII et p. 2—3.

³ *Ibidem*, p. XXVIII. Nous utilisons le texte du privilège daté du 1^{er} octobre 1678 dans la traduction de Radu Lăzărescu.

⁴ *Ibidem*, p. 3.

⁵ *Ibidem*, p. XXVIII.

chandages, au détriment des « autres Grecs »⁶ (ceux qui n'appartenaient pas à la Compagnie). Ce premier document établit aussi le tantième qu'elle était tenue de verser à la Principauté comme condition de son existence. On y trouve, également, le nom et le montant de la redevance de chaque membre.

Enfin, le privilège d'Apaffy accordait en outre aux marchands de la Compagnie de Braşov un droit d'autonomie, le droit de s'administrer eux-mêmes et de se faire juger par le tribunal de la Compagnie. Car le prince décidait : « . . . ut ipsis plenaris et omnimodo cum potestatis autoritate et facultate, ad novam Companiae Greecorum nostrarum, Cibinii Commarantium, e medio sui iudicem dum et quando libuerit, pro sua Compania, seorsim et separatim eligere, electum praeficere, eundem que in administratione et processu iuris . . . »⁷. Les auteurs de la brochure roumano-hongroise de 1820 écrivaient, en résumant le contenu du privilège d'Apaffy de 1678, que : les marchands grecs de la Compagnie « . . . seront administrés par des juges élus de leur Compagnie, seront jugés devant eux et dépendront d'eux dans toutes leurs questions légales . . . ne seront soumis à aucune autre juridiction, sous la peine prévue, ni dans leur personne, ni dans leurs biens »⁸.

Compte tenu de ce que les Registres et les documents de la Compagnie ne révèlent une forme d'organisation que depuis 1683, il est à présumer que, de même que dans le cas de la Compagnie de Sibiu, un intervalle de quelques années (de 1678 à 1683) dut séparer l'octroi du privilège de la véritable entrée en fonction de cet organisme. Le premier document du 12 avril 1683 fait état de l'existence d'un tribunal et de la première décision rendue par celui-ci. Ce document comporte les dispositions suivantes : « Nous nous sommes entendus, nous les marchands avec notre juge, que lorsque quelqu'un sera assigné en justice et ne se présentera pas, il devra payer d'abord 50 florins, la deuxième fois 100 et la troisième 300 »⁹. « De même, s'il se produit des discussions dans notre tribunal et que quelqu'un les rend publiques, il aura à payer 40 florins et si des dommages s'ensuivent pour la caisse commune, qu'il paye aussi le dommage »¹⁰. Cette deuxième disposition était censée prévenir les indiscretions regardant surtout les affaires de la Compagnie de Braşov, d'autant plus que la procédure judiciaire adoptée par celle-ci était différente de celle en vigueur à Sibiu.

Voici en quoi consistait cette procédure judiciaire. Le procès avait lieu en présence du président et de l'assemblée générale des marchands de la Compagnie. Des témoins étaient entendus au besoin et les jugements rendus étaient portés à exécution par le capitaine de la Compagnie, dont la fonction a été créée en même temps que la fondation même de

⁶ *Ibidem*, p. 3. Voir aussi E. Pavelescu, *Meşteşug şi negoş la românii din sudul Transilvaniei* (sec. XVII—XIX) (Métier et commerce chez les Roumains du sud de la Transylvanie — XVII^e — XIX^e siècles), Bucarest, 1970, p. 56—57.

⁷ N. Iorga, *op. cit.*, p. 2 et B.A.R., *Fonds Eglise grecque*, MDCC doc. 63.

⁸ Góróg, Keres, kedésral, Archives de l'Eglise Sf. Treime de Braşov.

⁹ B.A.R., *Fonds Eglise grecque* MDCC, doc. 68. La différence par rapport aux décisions analogues de la Compagnie de Sibiu réside dans le fait que chez cette dernière le deuxième manquement, par conséquent la récidive, entraînait le double de l'amende appliquée la première fois.

¹⁰ B.A.R., MDCC, doc. 68.

cette dernière. Un cas figurant dans le document du 12 avril 1683 est éloquent sous ce rapport : « . . . au commencement il y eut procès entre Petso et Caplanoglou et *en présence des marchands* », ensuite de quoi, Caplanoglou rentré chez lui en ressortit et insulta Petso, qui porta plainte. « Ne prêtant pas foi aux dires de Petso, *nous avons cherché des témoins* . . . et nous avons envoyé notre *capitaine* avec le sceau du juge¹¹ à la maison de Caplanoglou »¹².

Du fait que le document du 12 avril 1683 comporte encore deux dispositions, il nous semble pouvoir le considérer comme « le premier règlement de fonctionnement » émis par la Compagnie de Brașov. L'une des deux dispositions respectives nous apprend que celui qui fournissait contre de l'argent une quelconque marchandise à une personne ne faisant point partie de la Compagnie était tenu de payer à celle-ci une somme de 60 florins¹³. L'autre disposition visait de nouveau les éventuelles indiscretions, car elle prévoyait : « Et lorsque nous faisons une affaire entre nous, celui qui racontera au-dehors que nous faisons d'autres affaires ici, à l'intérieur *de la cité*, devra payer 200 florins hongrois »¹⁴.

L'une des préoccupations constantes de la Compagnie était de percevoir à temps le tantième dû à la Principauté par chacun de ses membres. À défaut d'un règlement spécial, on peut évoquer à cet égard les sommes perçues de chaque marchand périodiquement et enregistrées soit par le Codex de la Compagnie, soit par d'autres documents¹⁵. Une décision de la Compagnie, datée du 11 mars 1689, se rapporte à ce problème; elle reprend du reste quelques autres décisions antérieures (1683) : « Nous écrivons ici — décide ce document — que dorénavant celui qui achètera quelque chose à un marchand étranger à la Compagnie, quel'en soit cette chose, et ne paiera pas d'*impôt*¹⁶, que celui qui prendra la dite chose soit tenu d'en payer l'impôt. Et désormais, quiconque portera au Vilayet du *coton*, ou tout autre chose, devra payer le *tantième* du Vilayet »¹⁷. Le 12 mars 1689, un autre document viendra compléter la série des mesures prises en ce sens la veille, car il précise : « Rappelons que de par la grâce de Dieu nous avons trouvé des marchands honnêtes qui tiennent le gouvernail commun. D'honnêtes hommes élus pour *veiller à l'observance de la justice*, dans la crainte de Dieu et avec du cœur, qui ne fassent ni concessions, ni faveurs, ni cadeaux, au frère, à l'ami ou à l'associé, mais pratiquent uniquement la justice dans la crainte de Dieu. . . »¹⁸. Les élus appelés à s'en aller pour « pratiquer leur commerce, qu'ils aient l'obligation de laisser un remplaçant. Et ce remplaçant

¹¹ τῆ βουλα (!)

¹² N. Iorga, *op. cit.*, p. 4. Le fragment publié par N. Iorga fait partie du document 68, précité.

¹³ B.A.R., MDCC, doc. 68.

¹⁴ *Ibidem*. Il s'agit d'un procès ayant eu lieu le 17 novembre 1687 « devant les marchands ». Le document ajoute : « . . . Le procès a eu lieu en présence de notre président et en présence du chef des marchands. . . et nous avons plaidé pour le coton de Timișoara ». Au cas d'un appel réciproque en justice, ils seront tenus de payer 200 florins au prince. N. Iorga, *op. cit.*, p. 4—5. Les exemples pourraient se multiplier en ce sens.

¹⁵ Par exemple, les 46 marchands de la Compagnie payèrent le 1^{er} janvier 1683 des sommes de 4 à 20 groschen. Archives de l'Eglise Sf. Treime de Brașov.

¹⁶ τὸ δόσημο του (!)

¹⁷ N. Iorga, *op. cit.*, p. 5—6. Fragment du doc. 97, B.A.R., MDCC, publié par N. Iorga.

¹⁸ B.A.R., MDCC, doc. 98.

doit être autorisé par *notre président* »¹⁹. Probablement que ces élus étaient les jurés, dont nous ignorons encore le nombre, mais qui, en cas d'absence prolongée devaient se trouver un remplaçant. À part les recommandations de respecter la *parfaite égalité* entre les membres de la Compagnie, ils étaient aussi tenus « de ne point faire d'injustice aux pauvres ».

Il semble que la Compagnie ait eu une riche activité au cours de cette année 1689. Un procès-verbal daté du 9 mai 1689 note que le président a confié 37 florins à un certain Thalasinus, qui se rendait à « Beligrad » (Alba Iulia), pour présenter à la Diète les quittances de la Compagnie²⁰. Nous avons là affaire à la *première mention écrite de la présence d'un représentant de la Compagnie de Braşov à la Diète de la Transylvanie*.

Notons que généralement chaque décision de la Compagnie s'accompagne dans le cadre du même document d'un exemple illustrant son application dans la pratique. La plupart des documents et surtout le Registre de la Compagnie exposent divers procès, qui offrent un aperçu de la manière dont se déroulaient les jugements, de la *procédure* judiciaire, ainsi que des peines infligées. En voici quelques exemples : En avril 1694, le président et les membres de la Compagnie obligeaient un certain Avramios qui avait vendu un sac de laine, de le reprendre et de rendre l'argent reçu²¹. À la même date se présentaient au-devant le président Mihnea de Şiştovo et Démètre, qui avaient pris sur le fait un certain Kalonis s'occupant de commerce à l'insu de la Compagnie et auquel ils avaient confisqué 61 florins, ainsi que diverses marchandises ; argent et marchandises étaient remis à la Compagnie²². Ceci est une illustration de la manière dont était appliquée la décision de 1683 et suivant laquelle on avait procédé à la *confiscation* de la marchandise et de l'argent au profit de la Compagnie, par des membres sans fonctions officielles dans son cadre, mais agissant *solidairement*, dans le but de défendre l'intérêt collectif.

Comme les marchands de Braşov étaient en relations fréquentes avec la Compagnie de Sibiu, il se peut qu'ils aient subi l'influence d'un règlement adopté par celle-ci en janvier 1695. C'est ce que donne à penser la décision enregistrée par le Registre de Braşov le 4 août 1695 : « Celui qui s'empare de la marchandise *appartenant à la Compagnie* et la vend avec l'aide d'une personne *du dehors*, paiera 200 florins au Gouvernement et 200 florins à Apory Stefan »²³, l'intendant de la Compagnie. Passible de la même amende était aussi quiconque « empêche les autres par *différents moyens de vendre ou de s'assurer des chalands* »²⁴. Selon une autre décision de « tous les marchands de la Compagnie », si l'un des membres se trouvait impliqué dans un litige à l'étranger, en *Turquie*, il n'était pas

¹⁹ *Ibidem*. Celui qui ne s'y conforme pas, doit payer 40 florins d'amende.

²⁰ κλητάντζηες (1) *Ibidem*, doc. 100.

²¹ *Codex A.*, folio 20.

²² *Ibidem*. De même, le mensonge était sévèrement puni. Par exemple, lorsqu'un certain Manolis s'est présenté devant le tribunal affirmant que son gendre Démètre aurait perdu à Constantinople 40 « aslans », sans pouvoir convaincre l'instance de sa véracité, il lui fallut payer une amende de 200 florins. *Ibidem*, folio 30.

²³ *Ibidem*, folio 25.

²⁴ *Ibidem*. Le 5 août 1696 le marchand Georges Antinoglis était frappé d'une amende de 20 florins pour ne point avoir payé l'impôt. *Codex A.*, folio 30.

libre de faire juger son procès par un autre juge, *étant tenu de faire passer le procès devant la Compagnie*²⁵.

Particulièrement intéressante nous semble *la manière dont les jurés étaient élus*. Les marchands de la Compagnie se groupant par leur lieu d'origine, on attribuait de une à trois places de jurés par groupe, suivant l'importance du nombre des personnes qui le composaient. Telle étant la règle, voici les résultats des élections du 7 janvier 1695 : Spiros Michali de Serres, Liko Papasoglou, Nikos Palkon et Grégoire Kaplan de Constantinople, Constantin le Pharmacien et kyrie Antoine de Trébizonde²⁶. Cette même distribution territoriale revient très nettement dans une décision de la Compagnie datée du 5 septembre 1697, annonçant : « les palikares grands et petits de notre Compagnie se sont réunis, ils ont élu : De Serres : Spiros Michali avec le président Liko Papasoglou ; de Trébizonde : Théodose Grégoire, neveu de Thalasis ; de Constantinople : Grégoire Kaplan, Mircio ; d'Arvanitochori : Georges Koukoutis »²⁷. Et la décision ajoutait : « Si l'un d'eux rentre chez lui, il doit fournir un remplaçant ». D'autre part, élu président, Liko Papasoglou n'est pourtant pas en droit de « juger à lui tout seul un procès, dans l'absence des susdits » ; ses assesseurs étaient en outre obligés de payer leurs impôts « de même que tous les palikares »²⁸. Seul le président profitait d'une exemption d'impôt jusqu'à la moitié de son montant, c'est-à-dire du tantième, en raison du fait qu'il consacrait son temps aux intérêts de la Compagnie²⁹.

Lors d'une assemblée convoquée le 1^{er} février 1698 pour l'élection du président et des jurés — élection faite toujours suivant le principe territorial (2 jurés pour Nicopoli, 2 pour Trébizonde, 1 pour Arvanitochori, 2 pour Serres), le Registre de la Compagnie notait : « . . . et c'est pourquoi nous écrivons pour mémoire que s'il arrivait à l'un des jurés de *devoir rentrer au pays*, qu'il laisse un remplaçant, et que le chef Liko Papasoglou, notre président, ne soit pas autorisé à prononcer un jugement sans l'assistance des jurés susmentionnés »³⁰. Donc, la Compagnie de Brașov s'était constituée un tribunal, avec un président et des jurés ; un tribunal dont les débats avaient lieu en présence de l'assemblée des marchands, « grands et petits ».

Les conflits suivis de voies de fait entraînaient des sanctions sévères quand on pouvait produire des témoins. En effet, le Registre note le 13 décembre 1718 que dans le cas où deux membres de la Compagnie en arrivent aux mains, si l'un d'eux en saisit quelque instance de Turquie ou de Valachie causant de la sorte un préjudice, tous les deux seront tenus de payer un tel procédé de 200 florins³¹. Des amendes de 12 à 20 florins étaient prévues pour d'autres manquements aux règles de la Compagnie — mensonges, injures, coups. Si la Compagnie elle-même devait en souffrir, les amendes augmentaient sensiblement.

Il y a aux archives de l'Eglise Noire de Brașov un mémoire intitulé *Gravamine Graecorum questorum in suburbio Coronensi residentium*

²⁵ *Codex A*, 25^v. Un document daté de 1727 et rédigé en roumain précise la manière dont s'appliquait cette décision. N. Iorga, *op. cit.*, p. 22.

²⁶ *Ibidem*, folio 26.

²⁷ *Ibidem*, folio 28^v.

²⁸ *Codex A*, folio 28^v.

²⁹ *Ibidem*. On retrouve cette remarque dans plusieurs documents.

³⁰ N. Iorga, *op. cit.*, p. 12—13.

³¹ *Codex A*, folio 37^v.

ad Companiam Cibinensem Graecorum spectantium a domino, qui porte la date de 9 juin 1700. Les signataires de ce mémoire adressé au général Vétéran, après avoir souligné la présence des Grecs en Transylvanie depuis longtemps déjà, se plaignaient de ce qu'ils étaient empêchés de vaquer à leurs affaires, le conseil municipal de Braşov ne leur permettant pas, malgré l'impôt payé régulièrement, « nostri condescendere Dominis ». Ils réclamaient aussi certaines libertés afin de pourvoir à leurs propres besoins et à ceux de leurs familles. Tout en rappelant qu'ils étaient des contribuables « cum etiam tamque Compagniae Cibinensis membra publicae contributione », ils exigeaient également le libre exercice de leur commerce selon les lois en vigueur³². Le mémoire groupe toutes ces revendications en sept points.

Se rapportant au Diplôme léopoldin du 12 septembre 1701, Nicolas Iorga écrivait : « Nous n'avons pas de "léopoldin" pour les marchands de Braşov, comme nous en avons un pour ceux de Sibiu — ou du moins je ne l'ai pas trouvé — qui confirme le privilège que le gouvernement autrichien n'aura pas manqué de leur en délivrer aussi lors de l'annexion de la province. C'est par une autre source que nous savons qu'un tel acte a été délivré le 15 mars 1718, lequel serait donc le second »³³. Cependant ce diplôme existe : une copie en a été trouvée par Elena Moisuc parmi les « Actes du Conseil municipal » aux Archives d'Etat de Braşov³⁴. Ce diplôme, au préambule duquel figure la formule « Léopold empereur décrète », représente la suite donnée à un mémoire présenté le 9 juin 1701 par une *délégation des marchands* habitant la banlieue *Bolgarsec* de Braşov, qui demandaient d'être remis dans leurs libertés traditionnelles. Auparavant, le 7 novembre 1697, la Compagnie grecque de Sibiu avait adressé à l'empereur une demande de privilège, selon la formule « . . . qu'on demande au Gouvernement impérial la Patente ou Privilège dû, *séparément* pour la Compagnie . . . »³⁵.

Le diplôme délivré à Vienne le 16 septembre 1701 sur la requête des marchands de Bolgarsec comporte huit articles, de beaucoup plus clairs et complets que ceux du « léopoldin » du 12 septembre de la même année. Dès le premier article, le document précise : « Etant donné que depuis des temps immémoriaux la banlieue de Bolgarsec est habitée par des Roumains, Grecs et autres, sans différend avec les citadins de Braşov, qu'ils s'y sont bâtis des maisons, qu'ils y ont augmenté leurs familles par des mariages, pratiqué une économie allodiale, acquis des biens et des terres arables sans préjudicier le droit et les lois de la cité et étant donné que l'Empereur a pris connaissance du fait qu'on leur conteste la liberté de bâtir des maisons magnifiques, grandes et somptueuses, de restaurer les ruines du voisinage selon les nécessités du quartier de la banlieue Bolgarsec, où ils sont réduits à vivre ensemble ; on leur accorde par le présent diplôme la liberté de bâtir des maisons, pour autant qu'elles ne soient

³² *Archives de l'Eglise Noire de Braşov*. T, p. 26. IV, 83, p. 535-536. À la fin de la copie, après la date, la note suivante : Tevenet magistrati coroniensi comunicaturi (p. 538).

³³ N. Iorga, *op. cit.*, p. X.

³⁴ *Archives d'Etat, Braşov*. Fonds : Actes du Conseil Municipal. Doc. 394 (1765), an. 3. Copie latine, dont la traduction a été publiée par Elena Moisuc, *Industria textilă din Braşov și Tara Birsei* (L'industrie textile de Braşov et du Pays de Birsă). Catalogue de documents 1413-1820, vol. I, Buc., 1960, p. 58-59.

³⁵ B.A.R., Ms. gr. 976, folio 190.

pas trop près de la muraille, de manière à lui nuire, *d'acheter des terrains et des maisons dans le quartier et des champs de labour dans le territoire de Brașov*, sans empiéter sur le droit de préemption des citoyens, lesquels jouissent du *droit de cité*, par des bans publiés trois dimanches . . . ». Toute partie se considérant lésée avait recours à la Trésorerie, respectivement au « Comes Saxonum ». Pour ce qui était des *mariages entre les citoyens du quartier de rite différent*, il convenait que « ceux-ci gardent leurs vieilles traditions — bien connues par le juge — pour la perpétuation de leurs familles dans ce quartier de la banlieue »³⁶.

Arrêtons-nous pour étudier de plus près cet important diplôme, qui peut passer pour tenant lieu de Statut juridique de la Compagnie de Brașov. D'une importance toute particulière s'avère le droit conféré aux Grecs de Brașov de posséder des biens immeubles : maisons, terrains et même champs de labour. Certaines précisions se rapportant à la qualité de propriétaire de terrains et de champs de labour sont fournies par les articles VI et VII. « Les marchands susmentionnés — peut-on lire à l'article VI — sont *exemptés des charges paysannes* et de l'obligation de fournir des chevaux de relais, afin qu'ils disposent du nombre des chevaux nécessaires à leur commerce »³⁷. L'article suivant accorde aux marchands grecs la permission de distiller les fruits en vue de produire du vin, de l'eau de vie, de la bière pour leur usage personnel ou des autres habitants du quartier, sans qu'ils aient le droit d'en faire commerce³⁸. Ainsi réglée, leur situation était bien meilleure que celle de leurs confrères de Sibiu, auxquels il était interdit d'acquérir non seulement des terrains et des champs de labour, mais même les maisons qu'ils habitaient et pour lesquelles ils devaient payer un loyer fixé et contrôlé par l'administration locale.

D'autre part, les marchands grecs de Brașov ont largement usé de leur droit de recours au « Comes Saxonum » (art. I^{er}). C'est ce que prouvent les documents enregistrent quantité de voyages faits à Sibiu dans ce but et indiquant en même temps les sommes dépensées à cette occasion et surtout les « cadeaux ». Ce droit d'appel à la Trésorerie est de nouveau mentionné et souligné par l'article V du Diplôme, où il est dit : « Les Grecs opprimés lors de la répartition de la *contribution* ou qui ont à souffrir par d'autres causes peuvent faire recours à la *Trésorerie* ou à la *Chambre Aulique* »³⁹.

Les droits et restrictions des marchands grecs dans l'exercice de leur commerce sont mentionnés dans d'autres articles du diplôme. Par exemple, l'article V précise : « En cas de litige, les magasins seront attribués *de préférence aux citoyens*, conformément au *droit d'indigénat*; toutefois, *les Grecs qui habitent la banlieue* et se sont soumis aux contributions ont le droit de vendre *en détail*, ce qui leur sera permis à l'avenir aussi; la vente *en gros* est également permise aux étrangers »⁴⁰. Comme le privilège n'est pas très clair en ce qui concerne la vente en détail, celle-ci

³⁶ Elena Moisuc, *op. cit.*, I, p. 53.

³⁷ *Ibidem*, p. 59.

³⁸ *Ibidem*.

³⁹ *Ibidem*, p. 58—59.

⁴⁰ *Ibidem*. Cette question a été approfondie par nous dans l'étude *Companiile grecești din Transilvania și comerțul european (1636—1746)* (Les Compagnies grecques de Transylvanie et le commerce européen — 1636—1746) (en manuscrit).

constitua l'une des principales causes de dispute entre les marchands grecs et les marchands saxons. Les articles II et III du Diplôme conféraient aux marchands grecs contribuables, donc membres de la Compagnie, la liberté d'introduire dans la cité leur propre vin, au su du juge, sans porter préjudice toutefois au « droit d'impôt sur les cabarets de la ville ». Sur une requête en ce sens présentée au Conseil municipal, ils avaient même le droit de vendre leur vin en dehors de la cité. De même que les citoyens de la ville, les Grecs étaient libres d'acheter du blé, de l'orge et de la nourriture, une fois que les juges de la ville auraient acheté pour celle-ci le nécessaire⁴¹. Il se peut que ce privilège se rapportât justement aux ventes et achats en détail.

Notons que dans certains cas le diplôme subordonne l'octroi d'un droit à la qualité de contribuable. C'est que les marchands dits « Grecs » se divisaient en deux catégories : ceux habitant le quartier « Schei », dans la banlieue, et les étrangers de passage à Braşov. Ces derniers figurent dans les documents de la Compagnie sous le nom de ξένοι « étrangers » ; parfois, ils obtenaient contre une taxe la jouissance temporaire de certains privilèges accordés aux membres de la Compagnie.

D'importants privilèges — assez proches dans certains cas des droits obtenus par les états privilégiés — sont reconnus aux « contribuables » de Schei par le dernier article du diplôme. Suivant cet article, le huitième, le montant des taxes devait être assez modéré pour permettre aux marchands de payer le nouveau tantième. D'autre part, ils étaient sévèrement préservés des injures et des violences, au même titre que « les militaires, les hauts fonctionnaires et la noblesse »⁴². Il était garanti aux marchands le libre exercice de leur commerce de toute espèce (« toutes sortes de marchandises », auquel ils pouvaient s'adonner sans en être inquiétés, « à l'intérieur et au-dehors de la province », se trouvant tous sous la *protection impériale*. En fin de compte, le document proclame qu'il « protège tous les marchands grecs », dans le but d'assurer la bonne marche du commerce⁴³.

À défaut d'autres règlements, on peut dégager quelques-uns des membres de la Compagnie des procès-verbaux inscrits dans son Registre pendant la période qui suivit au diplôme du 16 septembre 1701. La plupart de ces procès-verbaux se rapportent à des cas d'indiscipline⁴⁴. Il convient de mentionner en ce sens la décision qui frappait le 14 août 1710 d'une amende de 200 florins tous « ceux qui médisent des membres de la Compagnie en Turquie »⁴⁵.

⁴¹ Libertés confirmées par le diplôme impérial du 27 août 1777.

⁴² Elena Moisuc, *op. cit.*, p. 59.

⁴³ *Ibidem*.

⁴⁴ Par exemple, un membre de la Compagnie nommé Lefteris était frappé d'amende le 31 août 1706 pour avoir manqué de se présenter devant le tribunal alors qu'il a été cité pour la première fois (*Codex A*, fol. 41^v). De même, les amendes pouvaient monter jusqu'à 100 florins pour mensonge ou médisance (*Codex A*, folio 54, 48, etc.).

⁴⁵ L'affaire s'était passée à Nicopol, *Codex A*, folio 50. Intéressant s'avère l'engagement pris par écrit, vraisemblablement à la suite de quelque décision judiciaire, le 4 août 1739 par le dénommé Kosta Nikolaou : « Je soussigné donne la présente déclaration et *lettre d'engagement* devant l'honorable et privilégiée Compagnie, et m'engage si, à l'avenir, ferai encore outrage à quelque personne de la Compagnie, petite ou grande, comme je l'ai fait naguère en outrageant quelques personnes honorables, je m'engage de payer à la Compagnie 24 florins autrichiens... ». Sult, la signature des *témoins*. *Codex A*, folio 49.

Les archives de la Compagnie de Brașov conservées à la Bibliothèque de l'Académie contiennent la copie d'un privilège qui lui fut accordé par l'empereur Charles VI le 15 mars 1718. Ce document avait été délivré sur la requête présentée à Vienne par une délégation, formée de «... Anghelaki Spandonis judicis, Pantasis Trapezuntis Juratorum in Compania Mercatorum Graecorum Coronensis »⁴⁶. Il s'agit d'une confirmation du privilège de fondation accordé par Michel Apaffy, le prince de Transylvanie, en 1678. Tout comme dans le cas de la Compagnie de Sibiu, précise-t-on, à Brașov «... sui judicem elum, et quando liberit pro suo Compania searum set separatim eligere, electum praeficere cumdque in administratione set processu Juris; excepto tamen rebus et negociis factum Tricesimarum, Nonarum propriae tangentibus et concernentibus audire ab eodemque dependere et eidem contributionem suam annualem Tercentos videlicet Talleros Imperiales quotannis facientem tempestive percipiendam et ad contentationem ottomanica Porta in tempore ad id statuto administrandam committere et concedere... »⁴⁷. Ensuite, le document cite la décision d'octobre 1678 de la Diète d'Alba Iulia, rappelant les privilèges qui en découlent. Mais ce privilège ne fait que confirmer ceux accordés précédemment, sans rien leur apporter de neuf.

Après l'an 1718, les décisions judiciaires figurant dans les documents de la Compagnie ne changent rien à sa situation antérieure, car elles se rapportent essentiellement à des affaires. Il y aura quand même une très importante assemblée des marchands de la Compagnie de Brașov le 20 juillet 1741. Toute une série de décisions seront adoptées à cette occasion, ainsi que son premier règlement (δεσίματα — serment). Vu son importance en tant que premier document de cette espèce de la Compagnie de Brașov, voici sa reproduction intégrale : « *Première décision* : Celui qui veut agir en justice contre quelqu'un et qui est marchand de la Compagnie et qui s'adresse à un autre tribunal, sera puni d'une amende de 20 florins⁴⁸ ; *Deuxième décision* : Lorsque le président charge un agent muni du sceau de la Compagnie de faire venir quelqu'un pour les besoins de la Compagnie et que celui-ci ne se présente pas, qu'il paie 3 florins hongrois d'amende ; *Troisième décision* : Si quelqu'un en fait à sa tête le jour des Pâques, le président prendra de chacun un reçu avec son nom et 5 florins »⁴⁹.

La même assemblée décidait que «... le président de la Compagnie de Brașov agisse équitablement envers ses frères, en conformité avec le *serment* prêté lorsqu'il s'est présenté » ; l'assemblée trouvait bon de lui attribuer une *rétribution* de 120 florins hongrois pour son travail et « pour le *serviteur* qu'il aura auprès de lui comme aide, nous lui donnons 20 florins hongrois »⁵⁰. Le président de la Compagnie en 1741 était un certain Hadji Christou, or la même personne pour remplir la même fonction allait recevoir le 8 janvier 1743 un salaire de 50 florins hongrois

⁴⁶ B.A.R., MDCC, II, doc. 39.

⁴⁷ Copie d'après l'original en 1773 ; cachet rouge. B.A.R., MDCC, II, doc. 39. Une autre copie, toujours en latin, existe aux archives de la Compagnie ; sans cachet. *Idem*, doc. 41.

⁴⁸ πρὸς ζάνι.

⁴⁹ *Codex A*, 56^v—57.

⁵⁰ *Ibidem*, 50^v.

afin « qu'il travaille toute une année dans la crainte de Dieu pour la Compagnie », quant à son serviteur, on lui accordait 16 florins hongrois. Tous les membres de la Compagnie devaient à leur président une « obéissance parfaite » et il était prévu que si « quelqu'un fait opposition à la Compagnie, qu'il soit puni selon sa faute »⁵¹.

En procédant à l'étude de cette Compagnie, l'auteur a retenu toutes les informations fournies par les documents inédits ou déjà publiés, afin de saisir les normes suivant lesquelles fonctionnait la Compagnie de Braşov et reconstituer son statut juridique. Par rapport à la Compagnie de Sibiu, ces sources se révèlent maigres et parfois même peu concluantes. Il convient pourtant de ne point oublier que leurs situations respectives étaient quelque peu différentes. Tout d'abord, la Compagnie de Braşov fut fondée presque un demi-siècle plus tard que celle de Sibiu qui devait en outre être solidement organisée afin de faire front à l'Université saxonne de l'endroit.

Par contre, la ville de Braşov offrait aux marchands grecs et autochtones une plus grande liberté de mouvement, des droits plus larges (celui d'acheter des maisons, des terrains, voire des champs de labour). Ces droits étaient d'ailleurs inscrits dans le Diplôme léopoldin du 16 septembre 1701, comme nous avons déjà eu l'occasion de le constater. Une conséquence de cet état des choses fut l'apparition au XVIII^e siècle de la distinction entre « membres de la Compagnie » et « citoyens » ou personnes ayant regu le droit de cité. À Braşov, de même qu'à Sibiu, il y aura la catégorie des étrangers (ξένοι), les nouveaux-venus, originaires de « l'Empire ottoman, et non marchands grecs », établis avec leurs familles ou s'apparentant aux autochtones⁵². Les choses se préciseront en ce sens à Braşov vers la fin du XVIII^e, ainsi qu'il résulte de l'ouvrage de Cornelia Papacostea-Danielopolou, *Organizarea și viața culturală a Companiei "grecești" din Braşov la sfîrşitul secolului al XVIII-lea și în prima jumătate a secolului al XIX-lea* (Organisation et vie culturelle de la Compagnie « grecque » de Braşov à la fin du XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle)⁵³.

Certes, pour définir le caractère des deux Compagnies grecques de Transylvanie, pour établir ce qu'elles avaient de commun et leurs traits distinctifs, ainsi que leur caractère spécifique par rapport aux associations marchandes similaires du reste de l'Europe, il faudrait disposer d'un tableau aussi exact que possible de tous leurs aspects. Sans viser si haut, les règlements et les statuts des Compagnies grecques de Sibiu et de Braşov offrent cependant quelques éléments suffisant à préciser leur type, tel qu'il pouvait être durant la période 1636—1746.

Pour Ap. Vacalopoulos, le terme de « compagnie » s'applique à « une sorte d'union commerciale, qui se compose généralement de petites entreprises de commerce terrestre »⁵⁴. Néanmoins, l'historien grec estime que « ce terme général n'éclaire pas tout à fait la notion de Compagnie

⁵¹ *Ibidem*, 60^v.

⁵² Les Archives de la Compagnie de Braşov contiennent des contrats de mariage remontant au XVIII^e siècle.

⁵³ *Studii istorice sud-est europene* (Etudes d'histoire sud-est européenne), Bucarest, 1974, vol. I, p. 159—211. Voir aussi E. Pavelescu, *op. cit.*, p. 58.

⁵⁴ Ap. Vacalopoulos, *Ιστορία του Νέου Έλληνισμού—Τουρκοκρατία 1453—1669*, vol. II, Thessalonique, 1964, p. 398.

grecque », c'est pourquoi il pense indispensable de procéder à des recherches d'archives méthodiques. Mettant à profit la présentation succincte par N. Camariano de la Compagnie grecque de Sibiu, Ap. Vacalopoulos a abouti à la conclusion que la fonction de celle-ci n'était pas uniquement économique. Il l'envisage donc comme un corps de plusieurs membres « qui veillait aussi au maintien des liens entre ceux-ci »⁵⁵.

Soulignant les différences entre une association de marchands et une compagnie, Savary remarquait que cette dernière groupe, un plus grand nombre de marchands, possède des privilèges exclusifs « lesquels ne peuvent être établis que par la bienveillance du Prince et ont besoin de Décrets — Patentes . . . Pour leurs problèmes intérieurs, la volonté de l'Association est suffisante, certifiée et fixée par des Actes et des Contrats autorisés par les lois entre particuliers »⁵⁶. À ce propos, il donne l'exemple des Compagnies anglaises, françaises, hollandaises.

Retenons pour la présente étude seulement les éléments essentiels qui — selon Savary — marquent la différence entre une compagnie commerciale et une association de marchands. Nous pourrions, par la même occasion, relever la différence entre un statut et un règlement — le statut juridique d'une Compagnie est le document qui consacre son existence et sa condition (dans le cas présent), alors que le règlement précise son organisation et son fonctionnement.

Ayant étudié les principaux éléments des statuts juridiques et des règlements propres aux deux Compagnies grecques de Transylvanie, tâchons de voir dans quelle mesure leur structure et leur régime de fonctionnement correspondent aux organismes marchands analogues du reste de l'Europe, et en quoi réside les différences.

Donc, résumons : les Compagnies grecques de Sibiu et de Brașov étaient des associations réunissant un nombre important de marchands, fondées sur des privilèges princiers que les empereurs autrichiens ont attestés par la suite. Elles disposaient de normes de fonctionnement, « lois et décisions » adoptées par « la volonté commune » de tous leurs membres. En ceci, nos deux compagnies sont semblables aux autres compagnies de commerce européennes fondées auparavant ou — dans la plupart des cas — après elles. Il convient de ne point oublier qu'en 1636, date de fondation de la Compagnie de Sibiu, il n'y avait en Europe que quelques compagnies anglaises et hollandaises. Arrêtons-nous aussi sur les conditions spéciales dans lesquelles fonctionnaient les deux compagnies grecques de Transylvanie. Leurs membres étaient en général des marchands originaires des provinces ottomanes, c'est-à-dire sujets ottomans ; telles étaient du moins les choses jusqu'à la date où s'arrête notre étude, à savoir l'année 1746⁵⁷. Lors de la fondation des deux Compagnies, la Principauté de Transylvanie se trouvait sous la suzeraineté du Turc, or, elles n'étaient pas créées et protégées par la Porte, mais par le prince de Transylvanie. Plus tard, l'annexion de la Transylvanie par l'Autriche,

⁵⁵ *Ibidem*, p. 400—401.

⁵⁶ Savary des Brûlons, *Dictionnaire universel de commerce*, vol. I, Amsterdam. 1726, p. 426.

⁵⁷ Une série de décisions des années 1740—1741 exigent que les marchands grecs, arméniens et serbes venus de l'Empire ottoman fassent venir aussi leurs familles et se fassent tous naturaliser autrichiens. Voir I. Moga, *op. cit.*, p. 155 et le *Corpus Juris Hungariae*, vol. III, p. 36—37.

devait leur assurer une position à part, reposant sur des privilèges accordés par l'administration viennoise. Celle-ci, malgré le conflit avec la Porte — dont les sujets n'en étaient pas moins membres des Compagnies grecques — continuait à s'intéresser au commerce oriental. Il faut compter en outre avec une autre circonstance spécifique à la Transylvanie, née de la présence dans cette principauté de ce qu'on appelait « les trois nations » — reconnues en tant que telles, elles bénéficiaient d'une position privilégiée. Par conséquent, l'opposition de la « nation saxonne » pouvait avoir beaucoup de poids.

Ce sont là des faits qui, à notre avis, ont pu contribuer à souligner la physionomie particulière des deux Compagnies grecques de Transylvanie, leur conférant, à part leur *fonction économique*, un caractère de *communautés*. Le savant Ap. Vacalopoulos parle de la Compagnie de Sibiu comme d'une « union, une sorte de corporation (pareille à celles des provinces grecques) reconnue par l'État, laquelle défend les intérêts de ses membres, surveille toutes les manifestations de la vie commune et veille notamment à ce que ses membres respectent les lois du pays qui les héberge »⁵⁸.

Comme l'étude des documents de la Compagnie de Sibiu le montre celle-ci, dès les premiers temps de son existence, s'est révélée respectueuse des lois régissant la Transylvanie. La Compagnie tenait même à mettre bien en lumière le fait que même son organisation judiciaire, sur laquelle était fondée son autonomie, imitait celle du pays qui l'hébergeait. Suivant ce modèle, son tribunal se composait de douze jurés ou assesseurs, ayant à leur tête un juge — le président de la Compagnie. Le Syntagme de Jean Adamis, rédigé en 1760, réservait tout un chapitre aux « coutumes » du pays dans l'administration de la justice⁵⁹. De même, on peut lire dans la préface au deuxième livre du Registre de la Compagnie de Sibiu, écrite par Panos Ioannou en 1655 : « vu les tribunaux du pays et les douze assesseurs qui jugeaient les procès », il a été décidé de rédiger un Livre qui note les règles de conduite instituées par les « devanciers instruits de notre nation » et qui précise « les droits des frères et des marchands ». L'auteur ajoute : « . . . j'ai considéré pour ma part qu'étant donné que notre Nation, celle des Grecs ou Romées, avait le penchant des écritures, des sciences et des pratiques nobles . . . il ne faudrait que nous *imitions à présent en tout point les régime des autres nations* »⁶⁰. En effet, désormais les membres des compagnies adopteront des règles de vie et dans l'exercice de leur commerce appropriées à la situation et aux activités respectives.

En ce qui concerne la composition des tribunaux, il est vrai que la Transylvanie disposait de tribunaux de douze et de six jurés (ce dernier nombre étant aussi celui adopté par la Compagnie de Braşov)⁶¹. Toutefois, pareille organisation n'appartenait pas exclusivement à la Princi-

⁵⁸ Ap. Vacalopoulos, *op. cit.*, p. 42.

⁵⁹ Archives de l'Église de la Sainte Trinité de Braşov, *Σύνταγμα Νόμων Πολιτικῶν* p. 34—43.

⁶⁰ B.A.R., Ms. gr., folio 58.

⁶¹ Le tribunal levantin comportait six assesseurs ; voir par exemple E. Pavelescu, *op. cit.*, p. 297.

pauté transylvaine, car on la retrouvait dans les deux autres pays roumains, ainsi que dans maintes régions sud-est européennes. Par exemple, la communauté de Serres — dont bon nombre des membres de la Compagnie de Sibiu d'abord, de celle de Brașov plus tard étaient originaires — avait à sa tête au début du XVII^e siècle un « Conseil » de douze (Δημογεροντία), élus par l'assemblée « des petits et des grands » en présence du métropolitain, des archontes et des représentants des corporations de la ville. Le chef de la communauté portait le nom de « protogheros ou proestos »; il représentait les intérêts de la communauté devant les Turcs et levait des impôts proportionnels au revenus de chacun⁶².

De même, K. Lamerás constate dans son importante étude sur la « démogherondie » que cette institution, outre ses fonctions organisationnelle, sociale et ecclésiastique, détenait aussi des attributions judiciaires. Les élections des « démogherondies » micrasiatiques (Trébizonde, Smyrne, Césarée — d'où étaient originaires plusieurs membres des Compagnies transylvaines) rappellent sensiblement les élections pratiquées par les Compagnies de Sibiu et de Brașov. Même les formules employées sont identiques, par exemple : l'assemblée « des petits et des grands »⁶³. D'après certains documents des Compagnies de Transylvanie, il résulte que les assesseurs constituaient un « conseil ». Enfin, le tantième était calculé proportionnellement aux revenus de chaque marchand. Toujours dans cet ordre d'idées, rappelons aussi le principe territorial présidant à l'élection des jurés de Brașov (lesquels représentaient, comme nous l'avons vu, les principaux centres d'origine des marchands)⁶⁴.

Il nous semble donc pouvoir affirmer que les membres des Compagnies de Sibiu et de Brașov respectaient la coutume locale, d'autant plus que celle-ci ne différait guère de celle de leur pays d'origine. En effet, selon N. Pantazopoulos, les corporations de Grèce qui s'administraient elles-mêmes avaient à leur tête un président et six à douze membres élus par l'assemblée générale⁶⁵. Cette affirmation, valable pour l'organisation des tribunaux de nos Compagnies, devient plus nuancée lorsqu'il s'agit de la procédure judiciaire, en ce sens qu'après une période d'adaptation, celle-ci devait revêtir une forme *typique*, subissant l'influence des lois locales qu'il lui fallait respecter. La terminologie elle-même témoigne de cette influence, quand elle use tels quels de termes comme « gloabă » ou « birsag » pour « amende ».

À défaut des règlements de la Compagnie de Brașov, la pratique judiciaire de celle-ci permet de saisir les similitudes qu'elle offrait avec celle de Sibiu. Rien d'étonnant du reste, puisque certains membres de la Compagnie de Brașov étaient venus là de Sibiu, en y rapportant l'expérience et les coutumes. Ce ne fut point chose facile que d'établir une compa-

⁶² P. Pannos, *Ἱστορία τῶν Σερρῶν*, Athènes, 1966, p. 88 et suiv.

⁶³ K. Lamerás, *Περὶ τοῦ δεσμοῦ τῶν ἐπὶ τουρκοκρατίας δημογεροντίων Μικρασιατικῶν Χρονικῶν*. Athènes, 1946, t. III, p. 1—73.

⁶⁴ Ceci fait penser à certaines formes d'organisation de la Compagnie moscovite des Anglais, fondée en 1555. Voir Inna Lubinenco, *Les relations commerciales et politiques de l'Angleterre avec la Russie*, Paris, 1923.

⁶⁵ E. Pantazopoulos, *Community laws and customs of western Macedonia under ottoman rule*, « Balkans Studies » 2, 1961, p. 22 et C. Zakythinos, *Ἡ τουρκοκρατία. Εἰσαγωγή εἰς τὴν νεότερη ἱστορία τοῦ ἑλληνισμοῦ*. Athènes, 1957, p. 31—36.

raison entre ce qu'il y avait de spécifique chez les deux Compagnies grecques d'une part et les statuts et règlements des corporations transylvaines d'autre part. Par exemple, nous n'avons trouvé aucune ressemblance en ce qui les concernait avec le statut de la corporation des cordonniers de Făgăraș, daté de 1588 (et comportant neuf paragraphes), ni avec ceux des corporations saxonnes du XVII^e siècle⁶⁶. Les quelques points ou articles similaires dans leur substance, mais non dans leur formulation, étaient dus au privilèges et « ordonnances » émanant des autorités centrales.

Pour notre part, il nous semble que le modèle suivi par les deux compagnies en tant qu'association commerciale était celui des compagnies anglaises, notamment la Compagnie du Levant, fondée en 1581, avec laquelle les membres des Compagnies transylvaines étaient fréquemment en contact⁶⁷. C'est ce que montrent aussi les quelques traits communs de ces dernières avec la Compagnie du Levant, à savoir : l'entrée dans la compagnie sous prestation de serment, l'auto-gouvernement par « majorité des voix », le Conseil composé d'un président et de douze assesseurs — conseil auquel revenait la tâche de fixer *le tarif* des marchandises et leur qualité —, les impôts proportionnels aux revenus fixés par l'assemblée, etc.⁶⁸.

Donc, d'après les documents disponibles, l'organisation intérieure des Compagnies grecques de Sibiu et Brașov présentait trois aspects. Tout d'abord, le côté *judiciaire*, qui tout en tenant compte des lois locales fonctionnait selon une procédure lui appartenant en propre. Le deuxième aspect était lié à leur caractère de *communauté*, fonctionnant sur le modèle des communautés grecques des pays d'origine de leurs membres. Il y avait en troisième lieu leur aspect *commercial*, s'inspirant de l'organisation adoptée par la Compagnie anglaise du Levant. Dans le cas des Compagnies grecques de Transylvanie nous avons affaire au *type de société réglementée*⁶⁹, où chaque membre exerçait avec son propre capital tout en se soumettant à des limitations de prix, des exigences quant à la qualité des marchandises, des normes réglant la concurrence, et ainsi de suite. Ce qui n'empêche que — comme la présente étude l'a montré — une série d'autres traits caractéristiques conféraient aux deux compagnies transylvaines une physionomie particulière ; il s'agit de leur *organisation spécifique* par rapport aux associations commerciales similaires d'Europe. À leur tour, les deux Compagnies grecques de Transylvanie vont servir

⁶⁶ Voir, par exemple, le statut publié par Adolf Armbruster, *Eine Kronstädter Bruderschaftsordnung aus dem 17. Jahrhundert*, « Forschung zur Volks- und Landeskunde », 13, 1970, 2, Sibiu.

⁶⁷ Vers la fin du XVII^e siècle, les Compagnies grecques de Transylvanie se chargeaient de marchandises anglaises du Levant pour les faire passer en Europe centrale. Voir P. Cernovodeanu, *Relațiile comerciale ale Angliei cu Țările române în perioada 1660—1714* (Les relations commerciales de l'Angleterre avec les Pays roumains durant la période 1660—1714), Studii, XXI, 2, et *Les marchands balkaniques intermédiaires du commerce entre l'Angleterre, la Valachie et la Transylvanie durant les années 1660—1714*, Sibiu, 1968.

⁶⁸ Savary des Brûlons, *op. cit.*, p. 527—529 ; A. C. Wood, *A History of the Levant Company*, Oxford, University Press, 1935, etc.

⁶⁹ Voir la classification de R. Mousnier, *Histoire générale des civilisations*, vol. IV, Paris, 1906, p. 247—248.

de modèle aux associations commerciales créées dans le centre et le sud-est de l'Europe⁷⁰ vers la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle.

Il convient de souligner ici l'intérêt des documents relatifs à l'organisation et au fonctionnement des Compagnies grecques de Sibiu et de Brașov. Malgré leur manque de précision dans certains cas, ces renseignements permettent de suivre le devenir des deux Compagnies et d'ébaucher leur historique — ébauche susceptible de s'enrichir par les retouches que les spécialistes lui apporteront, notamment dans le domaine des interprétations d'ordre juridique. De toute façon, dès maintenant on peut saisir l'importance de la place réservée par le pouvoir central aux Compagnies grecques de Sibiu et de Brașov dans la vie économique de la Transylvanie et, partant, de l'Empire autrichien. Et, fait tout aussi digne d'être retenu, les règlements adoptés par la Compagnie grecque de Sibiu au XVII^e siècle sont les seuls de ce genre connus jusqu'à présent dans le sud-est de l'Europe.

⁷⁰ Par exemple, les statuts des Compagnies grecques de Hongrie, Tokay — 1667 ; Debrecen — 1690 ; etc. Gh. Ciuhandru, *Comercianții greci în părțile ungurene și în special în ținutul Ardealului* (Les marchands grecs des contrées hongroises et notamment de la province de Transylvanie), dans *Fraților Alexandru și Ion I. Lapedatu la împlinirea vârstei de 60 ani* (Aux frères Alexandre et Jean J. Lapedatu à l'anniversaire de leur soixantième année), București, 1936, p. 229 et suiv.

RAISON D'ÉTAT ET CONSCIENCE CHRÉTIENNE.
L'AMBASSADE DU MARQUIS DE NOINTEL AUPRÈS
DE LA PORTE OTTOMANE

CLAUDE MICHAUD
(Orléans)

La politique orientale de Louis XIV fut toujours subordonnée au rapport des forces en Europe de l'ouest. Elle eut comme objet la diversion contre les Habsbourg et leurs alliés, pour laquelle le roi n'était disposé ni à payer le prix fort, ni à s'engager trop formellement. La diversion était d'autant plus recherchée qu'elle coûtait peu et qu'elle ne liait pas les mains au moment où une négociation s'engageait à l'ouest. D'où la timidité des initiatives et la médiocrité des résultats, en dépit d'une activité diplomatique importante, dont témoigne l'abondante correspondance échangée entre le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères d'une part, et les ambassadeurs en Pologne et en Turquie de l'autre. En ce qui concerne les rapports avec la Porte ottomane s'ajoutaient les inhibitions de la bienséance chrétienne, à une époque où le sursaut turc dû aux vizirs Kupruli faisait craindre de nouvelles conquêtes en Méditerranée orientale et en Europe centrale.

A ces données fondamentales, il convient d'ajouter la personnalité, les qualités intrinsèques, la mentalité des différents protagonistes, ministres ou ambassadeurs, chargés de mettre en œuvre, dans des circonstances précises, la politique définie par le conseil du roi. Celle-ci put être infléchie, activée ou freinée, d'où des décalages supplémentaires entre les objectifs définis et les résultats obtenus. A nul moment, une telle distorsion ne se manifesta mieux que pendant l'ambassade de Nointel à Constantinople, entre l'année 1673, date à laquelle l'entrée de l'empereur Léopold dans la guerre de Hollande redonna de l'actualité à la diversion orientale, et l'année 1679, qui vit à la fois le remplacement de l'ambassadeur de France à la Porte et celui du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

Le prélude à la reprise d'une activité diplomatique et politique importante entre la France et la Turquie, venant après le net refroidissement dû aux Szentgotthard et de Candie, fut la négociation pour le renouvellement des Capitulations entre le roi de France et le Grand Seigneur. Là où son prédécesseur, Denis de la Haye-Ventelet, avait échoué, Nointel réussit. Mais ce succès, d'ailleurs payé de longues attentes et ponctué de multiples avanies, fut moins le résultat des talents particuliers de l'ambassadeur que le fruit de la nouvelle conjoncture européenne créée par la guerre de Hollande et l'engagement de l'Empereur contre Louis XIV. Nointel était arrivé à Constantinople le 22 octobre 1670, et pendant trois ans, il négocia en vain l'octroi au commerce marseillais

de conditions plus favorables que par le passé et l'ouverture de la mer Rouge. Devant les atermoiements de la Porte, Colbert, pourtant très désireux de faire aboutir le traité, avait fini par se rendre aux arguments de certains Provençaux, Oppède, président au Parlement d'Aix-en-Provence, Arnoul, intendant des galères et les dirigeants de la jeune Compagnie du Levant, et menacer la Turquie d'une rupture par rappel de l'ambassadeur¹. Nointel, malgré l'usage habile qu'il fit de l'arme de la lettre de rappel, n'avait toujours rien obtenu en juin 1672.

Mais à ce moment-là, le ton à Paris changea : la guerre, lancée deux mois plus tôt, oblige à ne pas négliger les atouts diplomatiques et les éventuelles alliances de revers. A Nointel qui demande une démonstration d'intimidation par mer sous les murs de Constantinople² et se plaint de l'opiniâtreté du Grand Vizir³, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Pomponne, répond par un discours temporisateur et des conseils de patience⁴. A la Porte, ce sont finalement les victoires françaises sur le Rhin et l'engagement de Léopold contre la France qui, par les perspectives qu'ils ouvrent à l'action guerrière ottomane en Pologne ou en Hongrie, emportent la décision. Sans aucun préavis, le Grand Vizir qui, en février 1673, refusait encore le renouvellement, donna en avril une réponse affirmative à Nointel⁵. Le 5 juin 1673, en audience solennelle, l'ambassadeur reçut les Capitulations⁶, et dans la relation qu'il fit au roi de la cérémonie, il souligna que l'obtention du traité avait été gagnée sur les champs de bataille plus que dans le secret des ambassades : « C'est donc, Sire, la renommée de vos prodigieuses conquêtes, si éloignées qu'elles soient de ce pays-ci, qui a fait obtenir à la religion des avantages considérables et au commerce, des moyens presque indubitables pour son rétablissement »⁷.

De fait, le commerce importait moins que l'alliance rescellée. Chacun des partenaires savait que, derrière les concessions pour le commerce, d'ailleurs accordées à d'autres pays occidentaux, et la protection des Chrétiens d'Orient, s'établissait *de facto* un véritable accord politique, bien que la signature du roi de France n'y figurât point. C'est cela qui ressort d'un « Mémoire sur les relations franco-turques depuis 1614 »⁸, où le rédacteur explique que les Capitulations se font entre deux souverains, et que lorsqu'un des contractants meurt, il appartient au successeur de confirmer le traité ou d'en obtenir confirmation. Ainsi en alla-t-il en 1614 lorsque le sultan Ahmed confirma l'accord au profit de Louis XIII, et en 1618, quand son fils et successeur Osman II agit de même. Or rien de tel n'avait été conclu entre Louis XIV et Méhémet IV. « Comme (Louis XIV) n'avait aucune alliance avec le nouveau sultan . . . , Sa Majesté envoie dès l'année 1660 un corps très considérable en Candie

¹ Pierre Clément, *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, t. 2, 2^e partie, p. 628—630, Note du 20 août 1670.

² Archives du ministère des Affaires étrangères(A.E.), Correspondance politique (C.P.) Turquie, 10.26 juillet 1672. Nointel à Pomponne.

³ *Ibid.*, fol. 197.26 février 1673. Nointel à Pomponne.

⁴ *Ibid.*, fol. 226.17 mai 1673.

⁵ *Ibid.*, fol. 206.14 avril 1673. Nointel à Pomponne.

⁶ *Ibid.*, fol. 236.

⁷ *Ibid.*, fol. 239.13 juin 1673. Nointel au roi.

⁸ A.E., C.P. Turquie, Supplément 6, fol. 53.31 décembre 1679.

au secours des Vénitiens et un autre en 1664 en Hongrie au service de l'Empereur auquel les troupes françaises furent très utiles par le gain de la bataille de St-Godard . . . ».

En 1673 s'ouvrit donc une phase nouvelle dans les relations de Louis XIV avec l'Empire ottoman. Le roi de France avait une alliance avec le Grand Seigneur avantageusement dissimulée par un accord commercial. En effet, quelles que fussent les modalités d'action de la France dans le secteur du Sud-Est européen, elles passaient toutes par l'accord préalable avec le Turc. En particulier, il était hors de question que le prince vassal de Transylvanie, Michel Apafy, très sollicité par les agents du roi de France, se déterminât à quelque action sans l'aval de son suzerain le sultan. Il savait ce qu'il en avait coûté à son proche prédécesseur Georges II Rákóczi de s'être engagé dans une politique étrangère indépendante⁹. Quant aux actions des Mécontents de Hongrie, ce n'était jamais, au dire de Louis XIV, qu'une guerre « si éloignée et aussi peu réglée que le sont d'ordinaire celles qui sont appuyées seulement sur une révolte de peuple »¹⁰; aussi ne ressortissait-elle pas d'un secours en hommes, mais de subsides ou de pensions aux chefs nobles révoltés¹¹. Il était néanmoins utile à la politique française que le mouvement s'entretienne jusqu'à ce qu'il puisse être pris en charge par une Pologne dégagée de son conflit avec la Turquie. Le 29 mars 1675, Pomponne définissait pour Forbin-Janson, ambassadeur de France en Pologne, la ligne d'action à suivre envers les Hongrois révoltés : « Bien que (Sa Majesté) connaisse de quelle utilité peut être pour ses intérêts la continuation des mouvements de Hongrie, elle ne veut point toutefois les soutenir par une grande dépense ni entreprendre une guerre si éloignée et si incertaine . . . Il sera cependant utile que les choses se maintiennent . . . jusqu'à la paix du Turc, parce qu'alors le roi de Pologne sera en état de choisir . . . les dispositions favorables qui se présenteront . . . en Hongrie »¹².

L'aide massive au plan militaire, les Mécontents pouvaient aussi l'attendre des Turcs. Or ceux-ci ne se relâchèrent jamais du grand principe de ne pas avoir à combattre sur deux fronts. Ainsi apparut-il rapidement au conseil royal que la condition préalable et prioritaire de toute diversion dirigée contre l'empereur était le rétablissement de la paix polono-turque, le traité de Buczacs, conclu en octobre 1672 par le roi Michel Wisnowieski n'ayant pas été ratifié par la Diète, et la guerre ayant repris en Podolie, vigoureusement menée par le nouveau roi Jean III Sobieski. En effet, seule cette paix permettait la diversion honorable, celle d'une puissance catholique, la Pologne, en même temps qu'elle laissait toute liberté à la Turquie pour s'engager en Hongrie, aux côtés des Mécontents soit directement, soit par l'intermédiaire du prince de Transylvanie Apafy. Aussi l'évêque de Marseille, Forbin-Janson, ambassadeur de Louis XIV

⁹ Pour les relations avec la Transylvanie, se reporter à I. Hudița, *Histoire des relations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVII^e siècle (1635-1683)*, Paris, 1927, et du même, *Répertoire des documents concernant les négociations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVII^e siècle (1635-1683)*, Paris, 1926.

¹⁰ Cité par Louis André, *Louis XIV et l'Europe*, Paris, 1950, p. 169 (coll. « Evolution de l'Humanité »).

¹¹ Cf. un « Etat des dépenses faites pour les affaires de Hongrie ». Bibliothèque Nationale, Manuscrits (B. N. Man.), F.F. 10638, fol. 157 et suivants.

¹² A.E., C. P. Pologne, 47, fol. 325.

en Pologne, qui avait joué un grand rôle dans l'élection de Sobieski, a-t-il ordre du roi de travailler à la paix polono-turque : « Un des principaux fruits que je désire que vous tiriez de cette négociation est la négociation elle-même... Aussi votre application principale doit être à porter le roi de Pologne à la paix »¹³. Deux ans plus tard, son successeur, le marquis de Béthune, beau-frère de Sobieski, n'a pas d'autre directive : « Sa Majesté ne souhaite rien davantage que de voir finir par la paix une guerre si ruineuse pour la Pologne »¹⁴.

A Constantinople, Nointel qui, pour cette négociation, se trouve subordonné à l'ambassadeur en Pologne, reçoit ordre de donner la main à ce projet. Le 15 août 1674, Forbin-Janson lui écrit que « Sa Majesté s'intéresse bien davantage au repos de ce pays que sous le précédent règne... et quoique le désir que le roi vous témoigne de la paix de ce royaume avec la Porte suffise pour que vous apportiez tous vos soins... à y disposer le Grand Seigneur, je crois néanmoins vous devoir dire... que rien ne pourrait tant contribuer au succès des affaires et des desseins présents du roi... que la paix dont il s'agit, puisqu'elle mettrait aussitôt après le roi de Pologne en état de faire des diversions contre les plus grands ennemis de la France... »¹⁵. Il est clair que la paix à procurer à la Pologne n'est absolument pas un but en soi, et que les conditions de cette paix importent peu. Ce qui compte, c'est que la paix se fasse vite ; le prix à payer par la République n'est pas pris en considération.

Le langage tenu à Constantinople est bien différent. Nointel voyageait dans les Echelles¹⁶ quand il reçut l'ordre de Louis XIV de s'entre-mettre pour la paix polono-turque¹⁷. Dès que fut connu son retour à Péra — il était rentré le 20 février 1675 —, Pomponne lui envoya de nouvelles instructions : « il importe au service de Sa Majesté que vous vous informiez exactement des dispositions que vous y trouverez pour la paix ou pour la guerre de Pologne »¹⁸. Il faut donc, d'un côté, porter Sobieski à la paix, de l'autre sonder la Porte sur ses intentions pacifiques ou belli-

¹³ A.E., C.P. Pologne, 41, fol. 14.3 août 1674.

¹⁴ *Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la révolution française*. T. IV. Pologne, t. 1, p. 417. Instructions du 10 avril 1676.

¹⁵ B. N. Man., F. F. 10655, fol. 50.

¹⁶ Ce voyage de 17 mois fut une véritable croisade de la curiosité orientaliste. Il illustre le transfert qui s'opère, dans les mentalités françaises, d'un « Orient de dévotion venu du Moyen-Age » (Alphonse Dupront) à un Orient littéraire et exotique. Nointel est un collectionneur acharné : il recherche les manuscrits, les médailles anciennes, les monnaies, les camées et les intailles, les statues antiques. Les intérêts de ce « héros de la curiosité », comme le nomme son biographe Albert Vandal (*L'Odyssee d'un ambassadeur. Les voyages du marquis de Nointel (1670-1680)*, Paris, 1900), l'entraînent aussi vers la botanique et les fleurs et arbres du Liban. Son palais de Péra était devenu un véritable musée. L'avait accompagné à Constantinople, comme conseiller théologique (nous en verrons plus bas l'utilité), l'orientaliste Antoine Galland, professeur au collège Mazarin, qui révéla au public français, dans une adaptation appréciée, les *Contes des Mille et Une Nuits*.

Antoine Galland recueillit aussi et publia des *Maximes des Orientaux*, qui furent traduites et imprimées en grec et en roumain en 1713 à Bucarest. Cf. Alexandru Duțu, *Un livre de chevet dans les pays roumains au XVIII^e siècle* : « Les dits des philosophes », in « Revue des Etudes Sud-Est européennes », 1966, 3-4, p. 513-533.

¹⁷ A.E., C. P. Turquie, 12, fol. 105.13 juillet 1674.

¹⁸ *Ibid.*, fol. 187.23 mai 1675.

queuses. Pour la diplomatie française, la situation est simple : la Turquie est en position de vainqueur et a donc l'initiative dans la négociation. En dépit des victoires de Sobieski qui ont partiellement retourné la situation, la Pologne n'est pas en mesure d'imposer quoi que ce soit ; elle ne peut guère qu'accepter les conditions turques.

Nointel seconda les intentions de son ministre en envoyant son secrétaire de la Croix auprès du Grand Vizir, lequel remit au Français, le 14 mars 1675, des propositions de paix pour Sobieski. Parti d'Andrinople le 18 mars, de la Croix arriva le 29 à Făgăraș, où se tenait la cour d'Apafy, et de là, il gagna le camp du roi de Pologne à Javorov. Les clauses ottomanes ayant été rejetées, de la Croix fut chargé de transmettre le refus à la Porte. Après un nouvel arrêt auprès d'Apafy, il arriva à Andrinople le 16 mai 1675 et fut reçu le même jour par le Grand Vizir¹⁹.

En dépit de ce gage de bonne volonté, Nointel n'était guère disposé à agir contre les intérêts du roi de Pologne, et la correspondance qu'il échange avec Forbin-Janson révèle bien le décalage dans les objectifs et les méthodes. En premier lieu, il veut rester maître chez lui, et s'il s'emploie à la négociation, ce sera « conformément néanmoins aux ordres que le roi (lui) a envoyé sur le sujet »²⁰. Vanité d'ambassadeur ou double politique, la question est posée. D'autre part, à l'évêque de Marseille qui le presse incessamment de travailler à la paix, et dont les instances se font plus vives à l'automne de 1675, car si on atteint sans paix la Diète du couronnement, celle-ci ne manquera pas de voter des crédits nouveaux pour la guerre, Nointel répond par le souci d'assurer à la Pologne une paix équitable²¹. Mavrocordato, premier trucheman du Grand Vizir, ayant proposé à la France une véritable alliance contre Léopold, à condition « *sua Maesta X^{ma}. di non fare la pace con il Cesare senza la partecipazione della Porta* »²², Nointel envoie auprès de lui son secrétaire de la Croix, et dans les abondantes instructions dont il le nantit²³, il insiste sur la nécessité d'obtenir des éclaircissements « sur l'honnêteté des conditions que la Porte demanderait »²⁴. Et dans la lettre à remettre à Mavrocordato, Nointel utilise, mais dans une tout autre intention, l'argument de la diète du couronnement de Sobieski : « *Ma questa reunione non dovendo esser'infamo alla reputatione di questo Monarca; l'abandonamento della Città di Kamenitza con il suo dominio il pare una condicione suficiente di pace, laqual'è tanto piu facile di concludersi, e ratificarsi adesso che la dietta generale è radunata in Cracovia per la sua incoronacione, e proveder alli bisogni del regno, et alla levata considerabile di venti mille hussari, et altre milicia . . .* »²⁵. Par ailleurs, l'ambassadeur de France ne cache

¹⁹ B. N. Man., F.F. 6101. Journal du sieur de la Croix, secrétaire de l'ambassade de France à la Porte ottomane, 1^{ère} partie.

²⁰ B. N. Man., F.F. 10655, fol. 66.7 mars 1675. Nointel à Forbin-Janson.

²¹ Ibid., fol. 155-156. 24 novembre 1675.

²² B. N. Man., F.F. 6102. Journal du sieur de la Croix, secrétaire de l'ambassade de France à la Porte ottomane, 2^e partie, p. 7.

²³ A.E., C. P. Turquie, II, fo. 250 : Premier mémoire pour servir d'instruction à La Croix s'en allant à Andrinople ; fol. 254 : Second mémoire pour servir d'instruction particulière à La Croix, sur quelques points oubliés auxquels il satisfera à Andrinople ; fol. 256 : Addition aux instructions données à La Croix. Tous ces mémoires sont de janvier 1676.

²⁴ Ibid., fol. 250.

²⁵ B. N. Man., F. F. 6102, Journal... , p. 23.

pas sa franche hostilité à la multiplication des médiations tentées par Sobieski, et que le Grand Vizir interprète comme autant d'aveux de faiblesse de la part de la Pologne²⁶. Qu'est-il besoin de prier les princes de Transylvanie et de Moldavie, ou le khan des Tatars, alors que la médiation française a été refusée avec hauteur par le Grand Vizir, « la bonne volonté de Sa Majesté (étant) très obligeante (mais à) conserver pour une autre occasion »²⁷ ! A l'inverse, Forbin-Janson, malgré ces rebuffades, s'accroche toujours à l'idée de proposer la médiation d'un nouveau prince chrétien²⁸.

D'une façon générale, Nointel se départit rarement d'une règle de conduite prônant, envers la Porte, la plus grande fermeté. Il avait souhaité une démonstration navale, alors que traînaient les pourparlers pour le renouvellement des Capitulations, persuadé qu'il était « qu'avec quatre vaisseaux . . . l'on obtiendra des Turcs tout ce que la raison n'est pas capable de leur faire comprendre »²⁹. Dans le conflit avec la Pologne, il préconise l'offensive militaire polonaise en Podolie et l'intimidation diplomatique française à la Porte, car seul le langage de la force est compris par les Turcs. Les bons offices français étant refusés, il ne reste qu'à se faire redouter de l'Ottoman : « Plus l'on s'en fait craindre, plus l'on trouve moyen de le réduire à un accord avantageux »³⁰. Or la politique des puissances chrétiennes est une politique d'aviilissement. Nointel s'en explique longuement dans une lettre à Forbin-Janson, le 4 octobre 1675³¹ : « On leur (les Turcs) demande la paix, on les presse par toutes les instances les plus fortes, on leur donne temps de prendre haleine et de se reposer, on laisse échapper les occasions de leur faiblesse, et l'on voudrait que comme des animaux incapables de raisonnement, ils manquaient à la conclusion incontestable qui se doit tirer de tant de principes ». A quoi sert-il que le roi de Pologne soit victorieux en Ukraine, que l'empereur l'ait été au Saint-Gothard, que l'Empire ottoman soit dans un grand état de délabrement puisque la « paix et la guerre dépendent d'eux (les Turcs), puisque leurs ennemis les en rendent les arbitres à la moindre disgrâce qu'ils souffrent, ils sont sûrs d'un traité ». La morgue des Turcs est insupportable et injurieuse, mais la veulerie des adversaires transforme l'injure en honnêteté, « la bonne fortune des Turcs le veut ainsi et des princes chrétiens comme l'empereur et les vénitiens en fournissent des exemples considérables ». C'est parler le langage de la croisade avec 10 ou 12 ans de retard. Le temps n'est plus à l'engagement au côté de l'empereur ou sous la bannière de Saint-Marc, pour défendre le Raab ou Candie. Bien au contraire, la turcomanie ambiante en France dédramatise le danger turc. Nointel, lui, croit encore à la défense chrétienne. « Entreprendre davantage, et avancer à force ouverte le plus

²⁶ B. N. Man., F.F. 6101. Journal . . . , p. 356. 16 mai 1675.

²⁷ A. E., C. P. Turquie, 12.8 avril 1675. Nointel à Forbin-Janson.

²⁸ B. N. Man., F.F. 10655, fol. 160—181. 24 novembre 1675. Forbin-Janson à Nointel.

²⁹ A.E., C. P. Turquie, 10, fol. 35 30 novembre 1670. Nointel à Lionne. Id. B. N. Man. F.F. 170 16, fol. 182 : « Dix vaisseaux de Sa Majesté mettraient toutes les meilleures villes de l'Empire à contribution sans en excepter Constantinople et . . . elles s'estimeraient bienheureuses de se racheter du feu par des sommes d'argent considérables ». 31 janvier 1671. Nointel à X . . .

³⁰ B. N. Man., F.F. 10655, fol. 74.8 avril 1675. Nointel à Forbin-Janson.

³¹ Ibid., fol. 137—142.

qu'il se pourra »³², telle pourrait être la ligne d'action dont il ne se départit jamais. Aussi refuse-t-il de seconder Forbin-Janson, quand les initiatives de celui-ci vont contre ses propres convictions. Ce dernier ayant joint à sa lettre pour Nointel du 24 novembre 1675³³, une missive sur la paix pour le Grand Vizir, Nointel informe l'évêque de Marseille qu'il n'a pas jugé à propos de l'acheminer jusqu'à son destinataire : « Il serait inutile et apparemment ruineux à nos desseins de lui faire tenir la lettre que vous m'avez adressée pour lui, il n'est déjà que trop convaincu de l'empressement de la Pologne pour la paix et que vous agissez à sa seule instigation sans lui donner encore la matière d'une plus grande conviction par votre nouvelle dépêche ». Et quelques lignes plus loin, Nointel abat ses cartes et livre le fond de sa pensée : « Il vaut mieux . . . que le Grand Seigneur aie la guerre et que ce soit plutôt avec la Pologne qu'avec l'Allemagne »³⁴. C'est peu de dire qu'il existe un décalage entre l'action menée en Pologne et celle conduite à Constantinople ; il y a contradiction entre les deux politiques sur la place de la Turquie dans le concert européen. Dans sa lettre à Forbin-Janson, le 4 octobre 1675, Nointel s'excusait auprès de son homologue : « Si je vous explique librement tout ce que je pense . . . , ce n'est point dans le dessein de contredire vos vues et vos lumières, ce n'est point pour rendre une négociation plus difficile qu'elle n'est . . . »³⁵. De fait, le langage diplomatique ne parvient pas à voiler les divergences fondamentales.

La paix se conclut finalement à Jurawno en octobre 1676, et comme Nointel l'avait prévu, non dans le silence des ambassades, mais « sur le champ de bataille »³⁶. Alors que Forbin-Janson insiste sur les avantages qu'en retire la République, en particulier la suppression du tribut institué en 1672 à Buczacs³⁷, Nointel se montre bien plus réservé dans deux lettres à Arnould de Pomponne des 1^{er} novembre 1676 et 20 janvier 1677³⁸, puisqu'au total, toute la Podolie est perdue et que le territoire de la République est ainsi rendu très vulnérable. Le nouveau pape, Innocent XI, qui considérait Jean III Sobieski comme le vrai défenseur de la Chrétienté contre les Turcs, ne cacha pas son mécontentement à l'annonce de cette paix. D'Estrées, ambassadeur de Louis XIV à Rome, écrit à Pomponne le 21 novembre 1676 que « le pape, qui regardait cette guerre plus en homme spirituel qu'en politique, et qui croyait que le seul mérite du roi de Pologne pouvait suffire contre 200 000 Turcs ou Tartares, a reçu cette nouvelle avec déplaisir »³⁹. Mais dans le royaume de France l'opinion commune ne s'embarassa pas de tant de scrupules. Madame de Sévigné se fit l'écho du sentiment général dans une lettre à sa fille

³² Ibid., fol. 189 v^o. 6 janvier 1676. Nointel à Forbin-Janson.

³³ Ibid., fol. 155—156.

³⁴ Ibid., fol. 190. 6 janvier 1676. Nointel à Forbin-Janson. Nous ne saurions partager l'opinion d'Albert Vandal, op. cit., p. 185—186, quand il affirme que l'ambassadeur dépassait les instructions reçues et incitait les Turcs à se déclarer d'emblée contre l'Empereur.

³⁵ Ibid., fol. 139 v^o.

³⁶ Bibliothèque de l'Institut, Ms 66, fol. 205. 25 janvier 1677. Nointel au roi.

³⁷ B. N. Man., F.F. 10655, fol. 242. 1^{er} novembre 1676. Forbin-Janson à Nointel.

³⁸ A.E., C. P. Turquie, 13, fol. 141 et 150.

³⁹ A.E., C. P. Rome, 247 et cité par E. Michaud, *Louis XIV et Innocent XI*, t. 2, *Innocent XI, sa politique générale et ses intrigues contre la France*, Paris, 1882. 2 novembre 1676. D'Estrées à Pomponne.

du 18 novembre 1676 : « La paix de Pologne est faite . . . C'est la plus grande nouvelle que le roi put recevoir et qui achemine la paix, par les ennemis que le roi de Pologne et le Grand Seigneur nous vont ôter de dessus les bras. Le MARSEILLE a déjà mandé qu'il avait eu bien de la peine à conclure cette paix »⁴⁰.

Nointel n'y avait eu aucune part. Disons même qu'on pouvait l'accuser de s'être montré singulièrement peu coopératif. Comment son attitude fut-elle jugée par le gouvernement royal, c'est ce que nous ne savons pas, étant donné que la disgrâce frappa l'ambassadeur peu de temps après et qu'il ne reçut aucune dépêche du roi ou de Pomponne, entre octobre 1677 et son départ de Constantinople en janvier 1680. La disgrâce est traditionnellement attribuée au fait que Nointel n'étant pas payé de ses émoluments depuis la fin de 1676, pour une raison assez mesquine si elle est véridique⁴¹, prit sur lui de taxer les marchands français de Smyrne, afin de subvenir à ses besoins. Circonstance aggravante : face à la résistance de Smyrne, Nointel fit appel à la Porte pour faire exécuter son ordonnance et le Grand Seigneur envoya un tchaouch pour procéder contre la Nation française de l'Échelle. Le désaveu fut immédiat et le rappel décidé, tandis que la totale direction de la politique orientale passait dans les mains de l'ambassadeur en Pologne, Forbin-Janson puis Béthune⁴².

Pour notre part, nous pensons que la manière dont Nointel mena ou ne mena pas les négociations à la Porte au moment de la paix polono-turque n'est pas étrangère à la disgrâce dont il fut victime. Travailler à préserver les intérêts polonais, au prix même d'un retardement de la paix, se faire l'avocat d'une politique de fermeté envers la Turquie, alors qu'il s'agissait de pousser les Ottomans contre l'empereur, voilà qui ne pouvait guère être compris par Louis XIV aux prises avec une coalition européenne. Est-ce à dire que Nointel fait figure d'isolé anachronique, dans le personnel nombreux qui s'occupe, pour lors, des Affaires étrangères ? Nous pensons qu'il convient de mettre en relation la disgrâce de l'ambassadeur avec celle de son ministre, Pomponne, qui est à peu près contemporaine (18 novembre 1679). Tout a été dit sur le remplacement de Pomponne par Colbert de Croissy : rivalité de clan, jansénisme du ministre, négligences dans l'exercice de la charge, manque de fermeté lors des négociations de Nimègues, jusqu'à l'incident final du retard à rendre compte des dépêches de Bavière⁴³. Louis XIV explique dans

⁴⁰ Madame de Sévigné, *Lettres*. T. 2, p. 253 (éd. Pléiade, 1960).

⁴¹ Il aurait attiré sur lui l'inimitié de Colbert en achetant pour Pomponne un camée de Chypre que les agents de Colbert recherchaient pour leur maître. Cf. *Mémoire historique sur l'ambassade du roi à Constantinople* par le marquis de Bonnac, A. E., Mémoires et documents, t. 28, Turquie, fol. 57 et suivants.

⁴² Nointel savait pourtant que ces réquisitions arbitraires étaient interdites. Une lettre du roi avait attiré son attention sur le sujet au tout début de son ambassade : « J'ai reçu plusieurs plaintes de la part des négociants dans le Levant, de ce que les ambassadeurs . . . ont chargé extraordinairement le commerce par les levées qu'ils ont fait faire de diverses sommes. Je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous ne fassiez à l'avenir aucune ordonnance pour les levées de deniers sur les négociants ». G. B. Depping, *Correspondance administrative*, t. 3.10 décembre 1670. Le roi à Nointel.

⁴³ Charles Gérin, « La disgrâce de M. de Pomponne, 18 novembre 1679 » in « Revue des questions historiques », t. 23, 1878, p. 5-10.

ses *Mémoires* les raisons qui l'ont appelé à se séparer de Pomponne : « Tout ce qui passait par lui perdait de la grandeur et de la force qu'on doit avoir en exécutant les ordres d'un roi de France qui n'est pas malheureux »⁴⁴. Au roi glorieux, il fallait un ministre parlant fort et haut, à la manière de Louvois. Pomponne, lui, avait des scrupules de conscience. La raison principale de sa chute est le désaccord qu'il manifestait avec le roi, les autres ministres, Colbert surtout, et l'archevêque de Paris, Harlay de Champvallon, dans le conflit avec Innocent XI au sujet de la régale. Depuis le début de janvier 1679, Pomponne était doublé, à son insu, pour la correspondance avec Rome, par un secrétaire du cabinet qui recevait directement les ordres du roi et de Harlay. Les *Mémoires sur les différents intérêts des princes de l'Europe*, rédigés par Pomponne après sa disgrâce, ne laissent aucun doute sur la répugnance qu'inspirait au ministre le conflit avec Innocent XI, pape pour lequel il avait la plus grande estime, tant à cause de la vertu et piété du pontife⁴⁵ que de sa volonté à défendre la chrétienté contre l'Ottoman et à appeler à la guerre sainte. Et nous retrouvons là le conflit polono-turc, à propos duquel Pomponne apprécie à sa juste mesure les initiatives pontificales : « Une (des occasions) pour laquelle il a encore témoigné un zèle que l'on ne peut trop louer est la défense de la chrétienté contre le Turc et particulièrement de la Pologne » en envoyant de l'argent pour le siège de Kaminiak⁴⁶. Et sur la paix de Jurawno, son opinion est fort proche de celle de Nointel : les clauses sont moins désavantageuses que celles du traité signé par le roi Michel, mais « elles confirmèrent toutefois l'abandonnement de Kaniniek, de la Podolie et de la plus grande partie de l'Ukraine : pertes irréparables pour la Pologne »⁴⁷. On sait, par ailleurs, que Pomponne était plus que réticent quant à l'alliance franco-turque. En janvier 1676, le Grand Vizir avait fait savoir à Nointel la disposition de la Porte d'« attaquer puissamment la Hongrie, pourvu (qu'on) puisse lui donner l'assurance que Sa Majesté ne s'accorderait point avec l'Empereur sans le consentement de la Porte »⁴⁸. Il n'était pas question, pour Louis XIV, de conclure une alliance formelle avec la Turquie, encore moins de se lier les mains de ce côté là. La proposition turque fut néanmoins débattue au conseil des ministres du 15 avril 1676, en présence du roi, de Pomponne, de Le Tellier et de Colbert. Pomponne fut résolument opposé à « convoiter » avec les Turcs pour les attirer contre Léopold ; il jugeait la chose peu habile, dangereuse et surtout peu honorable. A l'inverse, il proposa au cabinet de secourir l'empereur en cas de victoire turque, à condition que le Habsbourg de Vienne se rallie aux exigences françaises à l'ouest. Colbert et Le Tellier se déclarèrent contre Pomponne et il fut résolu de ne pas secourir Léopold, d'en faire donner par Nointel

⁴⁴ Louis XIV. *Mémoires et écrits divers*. Ed. Champigneulle. Paris, 1960, p. 218.

⁴⁵ *Mémoires de Pomponne*, Paris, 1860, t. I, p. 22 : « Le Saint-Esprit sembla présider plus qu'il n'avait fait depuis longtemps à cette assemblée (le conclave). La réputation de la vertu et de la piété d'Odescalchi lui concilia en un moment la plus grande partie des suffrages ». Et p. 27 : « Il n'a pas paru que sa naissance l'ait rendu partial pour l'Espagne et qu'il n'ait pas eu pour la France les sentiments d'un père commun ».

⁴⁶ Ibid., p. 31.

⁴⁷ Ibid., p. 437—438.

⁴⁸ A.E., C. P. Turquie, 13, fol. 24.27 janvier 1676. Nointel à Pomponne. Et cf supra.

l'assurance solennelle au sultan, mais de ne rien signer, en se bornant à de simples paroles⁴⁹.

D'où vient, chez Pomponne comme chez Nointel, cet anachronique excès de conscience chrétienne ? Une des clés est sans doute l'appartenance des deux personnages au jansénisme. Et l'on sait le prix qu'ont donné les jansénistes aux droits de la conscience chrétienne face à la raison d'Etat et au froid réalisme politique. Point n'est besoin d'insister sur la généalogie de Simon Arnauld de Pomponne : fils de Robert Arnauld d'Andilly, solitaire, neveu de la mère Angélique, de la mère Agnès, du grand Antoine Arnauld, d'Henri Arnauld, évêque d'Angers, frère d'Arnauld de Luzerey, solitaire, et de la mère Angélique de Saint-Jean, cousin des quatre frères Le Maistre, l'avocat Antoine Le Maistre, les solitaires Le Maistre de Séricourt et Simon Le Maistre et le directeur de Port-Royal Le Maistre de Sacy, il garda toute sa vie un attachement profond pour la doctrine et ses tenants. Ne citons dans ses *Mémoires* que la critique qu'il fait du rôle politique des jésuites auprès des empereurs Habsbourg⁵⁰ et l'éloge des deux opposants jansénistes lors de l'affaire de la régale, les évêques de Pamiers et d'Alet, « tous deux d'une vertu et d'une sainteté exemplaires », et le premier « que l'on peut mettre au rang des plus grands évêques qui aient été dans l'Eglise »⁵¹. Ce que l'on sait moins, c'est que Nointel, lui aussi, appartenait à un milieu très jansénisant. Sa mère, femme de haute vertu et piété, mourut en 1676 à Port-Royal-des-Champs, où elle s'était retirée. Quant à Nointel, il fréquentait assidûment le grand Arnauld et Nicole, et Pomponne le tenait en grande estime⁵². Quand il partit pour Constantinople, il ne fut pas seulement l'ambassadeur du roi, mais aussi celui de Port-Royal. C'était l'époque où la polémique était vive entre Arnauld — on sait que les jansénistes furent de grands convertisseurs — et le pasteur Claude qui prétendait que les Eglises chrétiennes d'Orient n'admettaient pas la présence réelle. Arnauld et Nicole, approuvés par Louis XIV, Turenne etc . . . , chargèrent Nointel d'interroger les chefs des communautés orientales et de faire rédiger des professions de foi⁵³, ce que l'ambassadeur exécuta scru-

⁴⁹ Comte Jean du Hamel du Breuil, *Sobieski et sa politique de 1674 à 1683*, Paris, 1894, p. 21. Et A.E., C. P. Turquie, 13, fol. 88.10 juin 1676. Pomponne à Nointel : « (Votre lettre du 27 janvier) nous avait paru digne de considération par la parole qui vous avait été portée de la part du Grand Vizir . . . Il est vrai que la condition qu'il y attachait que le Roi s'obligeât de ne point conclure . . . avec l'Empereur sans le consentement de la Porte était d'une trop grande conséquence . . . (Sa Majesté) aurait pu trouver bon au plus, que vous eussiez pu témoigner qu'elle ne donnerait point de secours à l'Empereur. Cela toutefois, de vive voix seulement, et sans vous obliger par un traité dont vous connaissez trop quel aurait été l'éclat et le bruit ».

⁵⁰ *Mémoires de Pomponne*, op. cit., t. I, p. 186 : « Ferdinand II, Ferdinand III et Léopold » trop abandonnés aux conseils des jésuites ». Et p. 442 : « Ferdinand II eût par un zèle louable et par le conseil des jésuites mais qui ne s'accordait pas au temps et au besoin de ses affaires, s'attacha à vouloir déraciner les protestants ».

⁵¹ *Ibidem.*, p. 34.

⁵² Albert Vandal, op. cit., p. 37—39.

⁵³ *Ibid.*, p. 47 et A. Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme*, Paris, 1908.

Parmi les textes auxquels Antoine Arnauld fit appel, dans sa polémique avec le pasteur Claude, se trouvait la Confession orthodoxe de Pierre Moghilă, adoptée au synode de Iași en 1642. C'est Nointel qui envoya à Arnauld le décret du patriarche Parthenios, imprimé à Iași en 1642 et une copie de la Confession parue en Hollande en 1667. cf. *Mărturisirea ortodoxă editată de Nicolae M. Popescu et Gheorghe Moisescu*, Bucarest, 1942, p. XXXI—XXXIII. Ces renseignements bibliographiques nous ont été obligeamment communiqués par M. le Professeur Alexandru Duțu. Qu'il en soit vivement remercié !

puleusement. Toute la correspondance de Nointel avec Arnauld et Nicole est conservée⁵⁴ et partiellement publiée par ce dernier dans les *Annales de la Perpétuité de la Foi*. A été conservé également le catalogue de la bibliothèque de Nointel⁵⁵ : on y trouve tout Arnauld, tout Pascal, les œuvres de Lancelot et d'Arnauld d'Angers, les *Lettres spirituelles* de Saint-Cyran, la *Bible* de Sacy, etc . . . , et bien entendu, toute la littérature de polémique autour de ces ouvrages. Il ne fait aucun doute que Nointel, comme son ministre, appartenait au milieu parlementaire janséniste, dont la marginalité fut de plus en plus mal supportée par le gouvernement autoritaire de Louis XIV, et dont les exigences chrétiennes s'accordaient mal avec la brutalité de la politique extérieure française. Dans la relation d'ambassade qu'il écrivit après son retour à Paris, Nointel assimilait les Turcs au fléau de Dieu : « L'on doit reconnaître que la manne de Dieu a voulu agir par celle de Méhémet Kieupruli en lui donnant moyen de conserver et rétablir une puissance destinée au châtement des chrétiens »⁵⁶. Tel n'était pas le langage que l'on désirait que tint un ambassadeur de France. A son arrivée à Péra, Nointel écrivait à Nicole : « Vous avez à Constantinople un très fidèle ami . . . il considère les instructions que vous lui avez données comme celles du roi, car étant pour le service de la religion, elles sont aussi pour celui de Sa Majesté, qui en est inséparable »⁵⁷. Dans ce contexte précis, il s'agissait de la défense par Louis XIV du catholicisme. Mais si la maxime valait contre l'hérétique, elle était caduque dès qu'il s'agissait de l'infidèle. Or Nointel croyait encore à la Chrétienté, alors que le concept était supplanté dans l'usage par la notion toute laïque d'Europe. Pour ne pas avoir perçu ou voulu percevoir cette dichotomie, Nointel a échoué, et cet échec ajoute aux ambiguïtés fondamentales de la politique orientale de Louis XIV.

⁵⁴ B. N. Man., F. F. Nouvelles acquisitions, 7460 : Lettres de M. de Nointel, ambassadeur de France en Turquie, à Messieurs de Port-Royal et documents divers relatifs à la doctrine des Eglises d'Orient sur l'Eucharistie (1667—1672). Le 24 juillet 1671, Nointel écrit à un des Messieurs (fol. 87) : « J'ai beaucoup de passion de rendre la croyance qu'ont les grecs de la présence réelle de Jésus Christ au Saint-Sacrement, et de la transsubstanciation du pain et du vin en son corps, et en son sang aussi publique et constante à Paris qu'elle l'est à Constantinople ».

⁵⁵ B. N. Man., F. F., Nouvelles acquisitions, 3169.

⁵⁶ Bibliothèque de l'Institut, ms. 66, fol. 26.

⁵⁷ B. N. Man., F. F., Nouvelles acquisitions, 7460, fol. 27. Novembre 1670.

ZUM STELLENWERT DES NAPOLEONISCHEN ILLYRIEN

WALTER MARKOV

(Leipzig)

Daß Napoleon seine „Illyrischen Provinzen“ einigermaßen ex abrupto aus der Taufe gehoben hat, wird von keiner Seite ernsthaft bestritten. 1809 lagen dem in Spanien vollauf Beschäftigten Angriffsabsichten gegen Österreich ohne Zweifel fern, und nicht er, sondern dieses hat in fehlerhafter Einschätzung des Kräfteverhältnisses den Krieg vom Zaun gebrochen. Da er bekanntlich der zwar einseitigen, doch nicht abwegigen Auffassung huldigte, daß jeder Sieg zu etwas gut sei, mußte aber Kaiser Franz für seine Niederlage bei Wagram im Frieden von Schönbrunn mit routinemäßigen Landabtretungen büßen. Die Geographie ließ dem Gewinner keine andere Wahl, als sich mit südwestlichen Grenzprovinzen des Habsburgerreiches zu bedienen. Daß er indessen diese mit Gebieten des Vizekönigreiches Italien am 14. Oktober (1809) zu einem Territorialgebilde sui generis ohne historische Präzedenz zusammenfügte¹ und es überdies unmittelbar an Frankreich anschloß, obwohl es mit ihm keine gemeinsame Grenze besaß, war schon weniger selbstverständlich und hat Kommentare hervorgerufen.²

Die Idee war nicht erst beim Friedensschluß vom Himmel gefallen. Sie hatte ihre Vorgeschichte.

Die französische Italienarmee hatte Triest, Krain und Kärnten erstmals 1797, nach Bonapartes Sieg am Tagliamento über Erzherzog Karl, im „Blitzfeldzug“ gegen den Semmering und das dahinterliegende Wien besetzt. Der Waffenstillstand von Leoben führte zu baldiger Räumung, und es knüpfte sich infolgedessen an die Episode keine politische Kombination. General Bonaparte kam beim Rückmarsch auch durch Laibach (Ljubljana) und ließ sich von den dortigen Honoratioren als Schlachtenheld der Republik, der in aller Munde war, im Bischofspalais gebührend bestaunen. Der herzliche Empfang dürfte ihm unerwartet gekommen sein und ihm am 28. April (1797) sein animiertes „au revoir, messieurs!“ eingegeben haben. Dahinter mehr zu vermuten als eben eine Plaisanterie, hieße der Phantasie freien Lauf lassen.

Anders steht es um die Erweiterung von Bonapartes weltpolitischen Horizont, nachdem er zur Adria vorgestoßen war. Hier traten das östliche

¹ Noch an dem Tag, an dem der Frieden geschlossen wurde: *Bulletin des lois*, IV, Décret n° 4760, Der Erlaß wurde der Bevölkerung deutsch und in der Landessprache sogleich mitgeteilt.

² Vgl. Dj. Samardžić, *Motivi formiranja Ilirskih provincija i položaj Marmonta kao generalnog guvernera*, in: „Godišnjak Pravnog fakulteta“, Sarajevo, V, 1957, S. 333–362.

Mittelmeer und die Levante in sein Blickfeld. Die Ionischen Inseln aus venezianischer Erbmasse boten sich als Sprungbretter an, und der bedeutende griechische Jakobiner Konstantin Rhigas warb um sein Gehör, während das Directoire in Paris das Für und Wider einer Expedition nach Ägypten ventilerte. Da Venedig im Frieden von Campoformio an Österreich gegeben wurde, nahm das Abenteuer dann 1798 einen anderen Weg, aber der Orient verschwand seitdem nicht mehr aus Bonapartes Gesichtskreis.

1805 zog Eugen Beauharnais über die slowenischen Landschaften zwecks Unterstützung des Hauptheeres zur Donau. Diesmal schlug Napoleon, inzwischen Kaiser, nicht nur Venetien, sondern auch Istrien und Dalmatien dem Vizekönigreich Italien zu. De facto herrschte in Dalmatien jedoch nicht der aufgeklärte Hauptadministrator Vincenzo Dandolo, sondern General Marmont als Militärbefehlshaber.³ Um das von Montenegrinern⁴ und einem russischen Detachement besetzte Cattaro (Kotor) zurückzugewinnen, besetzte er 1806, „auf dem Durchmarsch“ die Republik Ragusa (Dubrovnik); der Kaiser ermächtigte ihn, sie zu liquidieren und 1808 definitiv „seiner“ Provinz anzuschließen.⁵ Bis diese 1809 in Illyrien aufging, konnte Marmont bestimmte Erfahrungen über Land und Leute sammeln, die er in seine Tätigkeit als dessen erster Generalgouverneur einbrachte.

In diesen Jahren 1805—1809 bereits war entstanden, was man — vielleicht mit einem Schuß Übertreibung — als „illyrische Frage“ bezeichnen könnte. Gewiß bewegte sie in Dalmatien wie in Paris nur einzelne mit der Materie unmittelbar Befasste und überschritt nie die Größenordnung von Memoranden. Sie stellte jedoch Weichen im Außenministerium und gelangte zumindest in Bruchstücken zur Kenntnis Napoleons.

Man kann, wie uns scheint, die Argumente der „illyrischen Partei“, wenn wir sie einmal *faute de mieux* so nennen wollen, in einigen Punkten zusammenfassen. Sie gehen von zwei Konstanten aus, die auf die Lage in Dalmatien drückten: dem Dekret über die Kontinentalblockade 1806⁶ und dem Ausbruch des russisch-türkischen Krieges 1807.

Ersteres erzeugte den Wunsch, dem perfiden Albion die Adria Häfen zu verschließen; effektiv konnte das nur geschehen, wenn man Triest und den Quarnero unter Aufsicht brachte, und es wurden tatsächlich solche Ratschläge laut. Komplexer stellte sich die Balkanproblematik dar. A. Z. Manfred hat dargelegt, wie Napoleon die Bedeutung guter Beziehungen zu Rußland zwar im Prinzip seit 1799 begriffen hatte, in der Praxis jedoch oft wider bessere Einsicht sündigte, weil ihn die Ausdehnung der Zarenmacht beunruhigte.⁷ Gerade die französische Diplo-

³ P. Pisani, *La Dalmatie de 1797 à 1815*, Paris, 1893; S. Antoljak, *Predaja Dalmactije Francuzima*, Zagreb 1952,

⁴ Montenegro wollte Napoleon „dem russischen Einfluß entreißen“. Als dies Marmont mit diplomatischen Kunststücken nicht gelang (*Mémoires*, X, 106—109), erwog der Kaiser einen militärischen Überfall (*Correspondance de Napoléon I*, 32 Bde, Paris 1858—1870, n^o 17993), der jedoch nicht zur Ausführung gelangte.

⁵ L. Vojnović, *Pad Dubrovnika (1807—1815)*, Zagreb, 1908, Bd II: Dokumenti.

⁶ Vgl. *Correspondance*, n^o 11283, Dekret vom 21. November 1806; A. L. Naročnickij, *Ob istoričeskom značeni kontinental'noj blokady*, in: „Novaja i novejšaja istorija, 1965, H. 6, S. 51—63.

⁷ A. Z. Manfred, *Napoleon Bonaparte*, Moskau, 1973, S. 331 ff., 485 f., 509 ff.

matie hatte 1807 die zögernden Türken zum leichtfertigen Waffengang gegen Rußland ermutigt. Tilsit und Erfurt brachten sodann einen Umschwung, aber auch jetzt wollte der Kaiser ein russisches Vordringen „höchstens bis zur Donau“ genehmigen. Von Dalmatien — und nur von hier aus — konnte er gegebenenfalls über das benachbarte Bosnien in die Entwicklung auf dem Kriegsschauplatz korrigierend eingreifen.⁸

Wenn so, mußte die Lage der exponierten Küstenprovinz zuvor gefestigt werden. Ein Mittel, die Engländer von Korfu zu vertreiben, gab es nicht, weil dafür die Schiffe fehlten. Zweierlei aber schien zugleich möglich und zweckmäßig: die Herstellung einer Landverbindung zu Italien über österreichisches Gebiet und die stärkere Verankerung der Franzosenherrschaft durch eine Reformpolitik, die auf Gewinnung von Sympathien unter der Bevölkerung abzielte und nicht nur unmittelbar der Sicherung und dem Unterhalt des Besatzungskontingents galt. Diese Gedanken waren so naheliegend, daß sie sich zwar in unterschiedlicher Mischung, doch im wesentlichen gleichläufig sowohl Frankophilen im Lande wie Dandolo und Stratico als auch Franzosen wie Pellenc, dem ehemaligen Sekretär Mirabeaus, und Außenminister Champagny selber aufdrängten.

Die Motive, die bei der Schaffung der „Illyrischen Provinzen“ 1809 Pate standen, liegen daher verhältnismäßig offen zutage. Napoleon suchte verschiedene Fliegen mit einer Klappe zu schlagen,⁹ und es scheint nach dem oben Ausgeführten unberechtigt, ihm zu unterstellen, er habe für seine „unbezähmbare Ländergier“ eine an den Haaren herbeigezogene Argumentation erst nachgeliefert. Mit Illyrien wollte er tatsächlich zwischen die von der britischen Seemacht beherrschte Adria und ihr österreichisches Hinterland einen handfesten Mehrzweckriegel schieben, der zugleich wiedererwachenden habsburgischen Aspirationen auf das verlorene Italien vorbeugen mochte. Es gewährte den Franzosen ungehinderten Zugang zur europäischen Türkei, womit sie einen Drücker zur Orientalischen Frage in der Hand behielten für den Fall,¹⁰ daß ihre Präsenz auf der Balkanhalbinsel eines Tages akut werden sollte; zwar lehnte Napoleon das Gesuch des wendigen Karadjordje um ein französisches Protektorat über die aufständischen Serben ab, behielt jedoch dessen Emissär Vučinić als sozusagen inoffiziellen Gesandten eines noch „inexistenten“ Staatswesens zuvorkommend in Paris. Vom militärischen Standpunkt waren ihm die Berufssoldaten der Militärgrenze, der Vojna Krajinina, hochwillkommen, und er handelte ihren Fahneneid bereitwillig gegen die Bekräftigung ihrer traditionellen Sondergerechtsame ein. Auch ein gewichtiger ökonomischer Beweggrund kann geltend gemacht werden: Über Kostajnica¹¹ versorgte die Türkei als einziger unter den damaligen

⁸ Marmont berichtet in seinen *Mémoires* (X, S. 86–91) von der eventuellen Absicht, 25 000 Mann nach Vidin zu schicken; siehe auch *Correspondance*, n° 16167.

⁹ *Correspondance*, n° 15744, 15793, besonders 15880 u. a.

¹⁰ Vor dem Corps Législatif führte Napoleon am 3. Dezember 1809 mit Rücksicht auf sein Einvernehmen mit Zar Alexander I. aus, daß er sich vorbehalten müsse, die Türkei zu strafen, falls sie unter englischen Einfluß geriete: *Correspondance*, n° 16031.

¹¹ *Correspondance*, n° 18077 (Brief an Bertrand vom 23. August 1811); *Télégraphe officiel* (Ljubljana), 1811, n° 45, und 1812, n° 44. Der Umsatz betrug bis zu 5000 Ballen monatlich (ibidem, 1811, n° 5, 13),

Baumwollproduzenten die französische Textilindustrie unbehelligt von der englischen Flotte auf dem Landweg mit der Mangelware.

So bliebe zu beantworten, ob sich der Kaiser vornahm, zwecks Stabilisierung seiner Grundung bei der Geburt einer „illyrischen Nation“ Hebamme zu spielen, oder ob seine politischen Schachzüge eine dahinzielende Kettenreaktion eventuell hinter seinem Rücken ausgelöst haben.



Die Frage hat in der älteren, nationalistisch eingefärbten slowenischen bzw. jugoslawischen Geschichtsschreibung zu polemisch zugespitzten Kontroversen geführt.¹² Mit an Sicherheit grenzender Wahrscheinlichkeit darf indessen geschlossen werden, daß Napoleon die Illyrischen Provinzen als ein besonders krasses unter seine vielerlei „Provisorien bis zum Abschluß eines allgemeinen europäischen Friedens“ einstuft, dem er im Grunde auf all seinen Feldzügen nachjagte, ohne ihn je zu gewinnen, weil er einen vorherigen, jedoch rebus sic stantibus noch unvollziehbaren Ausgleich mit der kapitalistischen Konkurrenzgroßmacht Großbritannien voraussetzte. Er tat Metternich verschiedentlich seine Bereitschaft kund, das „Faustpfand“ mit einem guten Bieter zu gegebener Zeit abzutauschen; 1812 schwebte ihm konkret Galizien vor, das unter bestimmten Umständen zur weiteren Abrundung des schon 1809 aufgefüllten Großherzogtums Warschau benötigt werden konnte. Eine solche Einstellung schloß wie immer geartete Planungen für eine sudslawische Renaissance auf längere Sicht ebenso aus wie die Entfesselung einer dynamisch-nationalen und dann zwangsläufig demokratischen Volksbewegung — einer Erscheinung, die der Verfasser des *Souper de Beaucaire*, nach zwanzigjährigem Verschleiß bei Aufstieg und Gratwanderung, auf südslawischem Terrain nicht weniger perhorreszierte als anderswo.

Man wird sich von der „illyrischen“ Anspielung nicht täuschen lassen. Auch sie zog keine Zukunftswechsel, sondern verwertete lediglich eine Koinzidenz des römischen Provinznamens mit einer durch dalmatinische Humanisten in Umlauf gesetzten Bezeichnung für Leute slawischer Zunge, die sich im frühen Mittelalter daselbst angesiedelt hatten. Der gelehrte Einfall zierte die Aktendeckel — zumal in Wien — gewißlich ohne hintergründigen nationalpolitischen Ehrgeiz und wurde 1809 einfach übernommen.¹³

¹² J. Jovanović, *Napoleon i Jugoslaveni*, Novi Sad, o.J.; J. Mal, *Napoleon in Ilirija*, Ljubljana, 1929; F. Zwitter, *Illyrisme et sentiment yougoslave*, in: „Le Monde slave“, Paris, 1933, S. 39–71, 161–185, 358–375; F. Šišić, *Jugoslavenska Misao*, Beograd, 1937,

¹³ In den zeitgenössischen österreichischen Akten (siehe u.a. *Haus-, Hof- und Staatsarchiv*, Staatskanzlei, Staatenabteilung, Ilirico-Serbica, Fasz. 4, 1761–1815) wie in der Literatur wurden Slowenen, Kroaten oder Serben diesseits wie jenseits der Landesgrenzen oft, obgleich keineswegs immer und alle, als Illyrier bezeichnet. Während eine Fixierung der Begriffe „Slowenen“ und „Serben“ (oft „Raitzen“, d.h. Leute aus Raschka, oder — nach der Konfession — „Griechen“ genannt) ausstand, wurden unter Kroaten Einwohner des Königreichs Kroatien, dessen Amtssprache wie in Ungarn aber das Latein war, verstanden.

Für Napoleon stand im Vordergrund, für das Völkergemisch einen passablen gemeinsamen Nenner zu finden; er kam dem Hang unter den Südslawen entgegen, sich als angebliche direkte Nachfahren der Illyrer für autochthon zu halten. Die Einbettung in die römische Tradition entsprach überdies dem Geist und Brauch der Epoche, deren Kind der Kaiser war und blieb. Er holte Auskünfte ein: bei Professor de Sara in Paris und bei Graf Cobenzl, der „Laibacher“ war. Die Behauptung von Sava Tekelija (Tökoli), er habe den Namen „Illyrien“ souffliert (Šišić, *op. cit.*, S. 54 f.), gehört hingegen ins Reich der Legende; vgl. Samardžić,

Das war der Verlegenheiten geringste. Die Unentschiedenheit über Fortgang und Dauer des Experiments schlug sich auch in den staats- und völkerrechtlichen Konturen nieder.¹⁴ Die „Provinces illyriennes“ waren Bestandteil des französischen Empire und wurden folglich von Paris direkt regiert. Dazu im Gegensatz stand freilich die tatsächliche Handhabung ihrer Angelegenheiten. Die französische Gesetzgebung wurde nur zum Teil, das französische Bürgerrecht überhaupt nicht auf Illyrien ausgedehnt. An seiner Spitze stand der Generalgouverneur,¹⁵ dem ein Generalintendant beigegeben war. Statt in Departements wurde es in sechs, später in sieben „Provinzen“ aufgegliedert, für welche die ansonsten verpönte historische Nomenklatur unverändert beibehalten wurde: Kärnten, Krain, Istrien, Zivil- und Militärkroatien¹⁶, Dalmatien und (seit 1811) Dubrovnik. Kleinere Gebiete wurden ihnen angeschlossen: das tirolische Lienz (1810) an Kärnten, die Grafschaften Görz, Gradisca und Pazin sowie die Freistadt Triest an Istrien; das dalmatinische Kotor wurde mit Dubrovnik zusammengelegt. Ihre Unterteilung in Distrikte, Kantone und Gemeinden, die auf dem Lande meist mehrere Ortschaften umfaßten,¹⁷ entsprach wiederum dem generellen Verwaltungsschema des Kaiserreiches. Dasselbe gilt für das Steuer- und das Gerichtswesen, dessen solider Aufbau in kurzer Zeit eine beachtliche Leistung darstellte.

Die Anomalien lichten sich, wenn man den Vorrang in Betracht zieht, den Napoleon den militärischen Interessen beimaß; den Wert des Rekrutenkontingents schlug er hoch an und führte die allgemeine Dienstpflicht für die neuen „Halbfranzosen“ schon 1810 ein.¹⁸ Die Sicherung der Etappe war vor allem zu gewährleisten; sie verlangte eine

Motivi formiranja, S. 347 f. Auf die bewußte Pflege der Anknüpfung durch die französischen Behörden macht J. Kastelic (in: *Napoleonove Ilirske province*, hrsg. von B. Reisp u. D. Zelin-kova, Ljubljana, 1964, Einleitung, S. 17) aufmerksam: Eine zur Gründung der Illyrischen Provinzen geprägte Medaille kopierte auf dem Revers einen griechisch-altillyrischen Silberstater mit vorromischen Stammsymbolen.

¹⁴ Daß Napoleon zunächst zwischen mehreren Varianten geschwankt habe, hält Las Cases im *Mémorial de Sainte Hélène* fest; die einzige Belegstelle ist jedoch zu unbestimmt, um Rückschlüsse zu erlauben, welche diese gewesen sein könnten. Offensichtlich verwarf der Kaiser sowohl den in der Diskussion befindlichen Anschluß an das Vizekönigreich Italien als auch die Schaffung eines weiteren Satellitenstaates.

¹⁵ Jeweils ein hoher General: Marmont, Bertrand, Junot. Daß 1813 Fouché das Amt erhielt, dürfte auf Napoleons Absicht zurückzuführen sein, den unsicheren Kantonisten nach der „Affäre Malet“ möglichst weit von Paris zu entfernen, und hat mit Illyrien herzlich wenig zu tun. Vgl. M. Senkowska-Gluck, *L'Illyrie vue par Fouché*, in: „Annales de l'Institut français de Zagreb“, 1978, S. 77–81.

¹⁶ Die österreichische „Militärgrenze“ unterstand weder dem Banus von Kroatien noch der königlich-ungarischen Regierung. Der an Illyrien fallende Teil südlich der Save umfaßte sechs Regimentsbezirke (*Archives Nationales*, AF IV, 1713); Karlovac, die Hauptstadt der (größtenteils von Serben besiedelten) Provinz Militärkroatien, war gleichzeitig Hauptstadt der Provinz Zivilkroatien, zu der u. a. Fiume (Rijeka) gehörte. Vgl. P. Boppe, *La Croatie militaire (1809–1813)*, Paris u. Nancy, 1900 (mit Dokumentenanhang); Dj. Samardžić, *Vojnička Hrvatska*, in: „Godišnjak“, VIII, 1960, S. 315–338; M. Semjon, *Istorija krajišnika i kućne zadrüge u ratnoj državi*, Beograd, 1960 (Separat).

¹⁷ Vgl. Dj. Samardžić, *Provincijska, distriktska i opštinska uprava u našim zemljama za vrijeme francuske vladavine*, in: „Godišnjak“, XV, 1967, S. 479–502.

¹⁸ *Télégraphe officiel*, 1810, n° 19. — „L'empereur les a exprimé par un seul mot, quand il a dit que ces provinces seraient des provinces militaires.“ — *Archives Nationales*, AF IV, 1713 (1811, Pellenc),

politische, administrative und fiskalische Zentralisation, die eine unbedingte Unterordnung unter die Weisungen der Metropole verbürgte.¹⁹ Ausgeübt wurde sie von Soldaten und Beamten, an der Spitze Franzosen; sogar die Bürgermeister der Landgemeinden ernannte der Kaiser. Beigegebene Räte der verschiedenen Verwaltungsebenen, besonders der unteren, umfaßten auch einheimische Notabeln, Rechte waren damit jedoch keine verbunden. Mit den rationellen Einrichtungen eines bürgerlichen Staates exportierte Frankreich keineswegs zugleich demokratische Errungenschaften seiner Großen Revolution.

Die Institutionen bewährten sich überwiegend als zweckmäßig und demgemäß wirkungsvoll.²⁰ Sie zerstörten in unglaublich kurzer Zeit die Relikte feudalen Schlendrians in Administration und Judikatur. Sie erfaßten ebenfalls den Wirtschaftssektor; hier jedoch zeigte sich vornehmlich ihre Härte.²¹

Der Karstboden war seit jeher defizitär. Die „Provinzen“ wurden dennoch gezwungen, sich — einschließlich ihres hohen Militärbudgets — aus eigenen Mitteln zu erhalten. Der Steuerdruck war daher immens. Sicher suchte die französische Verwaltung die Wirtschaft, wie man so sagt, „anzukurbeln“, denn wo nichts war, hatte auch der Kaiser von Frankreich sein sprichwörtliches Recht verloren. Dabei schlug sie auf lange Sicht kapitalistischen Produktionsverhältnissen und Klassenbeziehungen eine Bresche: mit der Abschaffung von Gewerbeordnungen, Zunftzwängen, Binnenzöllen und besonders mit der persönlichen Befreiung der Bauern von Erbuntertänigkeit und Kirchenzehnt, begleitet von einer Ablösung der Frondienste und möglichem „Rückkauf“ des Bodens. Unmittelbar trug all das jedoch nur einigen Zahlungskräftigen und Staatslieferanten, die sich rasch umzustellen wußten, etwas ein.²² Generell wurde der Handel sogar noch schwerer getroffen als die Produktion, denn er beruhte auf einem eingespielten Transit von den Häfen nach Innerösterreich und Ungarn bzw. in umgekehrter Richtung. Gerade diesen zerschnitten die Blockadegesetzgebung und die Aufrichtung von Grenzpfählen im Norden radikal. Die Verbrennung beschlagnahmter englischer Waren auf den Stadtmärkten erzielte keineswegs die erwartete „Gaudi“, sondern symbolisierte die Untergrabung der Existenzgrundlagen für

¹⁹ Ein erstes Dekret über die vorläufige verwaltungsmäßige Organisation wurde am 25. Dezember 1809 erlassen, ein zweites und definitives am 15. April 1811 (*Télégraphe officiel*, 1811, n^o 42—45). Die dazwischenliegende Periode ist wenig erforscht; nahezu alle Untersuchungen stützen sich auf die reicheren Unterlagen für die Jahre 1811—1813. Vgl. Samardžić, *Molivi formiranja*, loc. cit., S. 351 f.

²⁰ B, Vošnjak, *Ustava in uprava ilirskih dežel*, Ljubljana, 1910; Dj. Samardžić, *Redovni krivični sudovi u Ilirskim provincijama*, in: „Godišnjak“, VI, 1958, S. 221—241; idem, *Specijalni krivični i redovni građanski sudovi u Ilirskim provincijama*, ibidem, VII, 1959, S. 273—293.

²¹ Berichte der französischen Intendanten von Istrien, Kärnten und Zivilkroatien machen daraus kein Hehl: *Archives Nationales*, F^{1E} 62 (Arnault, de Charnage, Mery de Contades). M. Pivéc-Stelè, *La vie économique des Provinces Illyriennes*, Paris, 1930 (mit einer umfassenden kritischen Bibliographie); idem, *Gospodarski položaj Ilirskih province*, in: *Napoleonove Ilirske province*, S. 65—77; F. Zwitter, *Socialni in gospodarski problemi Ilirskih province*, Ljubljana, 1932; idem, *Napoleonove Ilirske province*, im gleichnamigen Sammelband, S. 25—36.

²² „Le rachat... est une chose illusoire pour l'agriculteur qui trouve à peine dans son travail sa nourriture et celle de sa famille après avoir acquitté à son seigneur toutes les charges qui grèvent les fonds“. — *Archives Nationales*, F^{1E} 61 (1811, Generalintendant Chabrol).

viele. Die Engländer errichteten demgegenüber auf der Insel Vis (Lissa) einen Flottenstützpunkt, von dem aus sie nicht nur Störaktionen verübten, sondern auch den Schmuggel en gros organisierten.

Das französische „Mutterland“ konnte schon deshalb wenig helfen, weil es 1810—1811 selber eine ökonomische Krise durchlief und Napoleon mit Rücksicht auf seine stärkste politische Reserve im Lande auch gegenüber den Satelliten im „Grand Empire“ auf den Standpunkt stand: „meine Bauern zuerst!“ Es wurden also für die Mehrheit der illyrischen Bevölkerung materiell schwierige Zeiten, schwierigere als davor unter der Habsburgerherrschaft. Wodurch konnte die daraus resultierende Mißstimmung,²³ die die so sehr erwünschte Loyalität gegenüber dem neuen Regime infizieren mußte, entgiftet, kompensiert oder aufgefangen werden?

Um demagogische Floskeln war der Kaiser gegenüber den Völkern, die er rundum unterdrückte, nie und nirgends verlegen. Es war das einzige, womit er und seine Stellvertreter auch gegenüber den „Illyriern“ nicht knauserten. Nun: Napoleon mochte schmeichelnde Sirenentöne flöten, um den *Ungarn* eine Insurrektion gegen Wien schmackhaft zu machen: „Ihr habt einen Nationalcharakter, eine Nationalsprache: Nehmt eure Existenz als Nation wieder auf!“ Was aber sollte wer binnen vier Jahren im zusammengewürfelten Illyrien wiederaufnehmen? Die altersschwach dahingeschiedene patrizische Oligarchie der Republik Dubrovnik, die venezianische Vergangenheit Dalmatiens und Istriens, den vorderhand erst einmal ruinierten kosmopolitischen Hafen von Triest,²⁴ die Standesprivilegien des erzkonservativen kroatischen Landadels oder das „Gesetz der Grenze“ unter den serbischen „krajšniki“? Erreichte ein solcher Anruf Tiroler und Kärntner, die aus ihrem Ingrim über die ihnen zugefügte Zerstückelung kein Hehl machten, auch wenn aus ihren Reihen nicht gleich ein neuer Andreas Hofer erstand?



Die Haltung der Bevölkerungsmehrheit dürfte mit „attentistisch bis abweisend“ angemessen umschrieben sein. Natürlich ist es schwer, das zahlenmäßig zu belegen und mehr als einzelne Symptome aufzuzeigen, die typisch sein können, aber nicht müssen. Die Stimmen, die auf uns gelangt sind, brauchen nicht repräsentativ zu sein, da sie in der Regel den „Eliten“ angehören. Zwei Versuche sind neuerdings unternommen worden, von subjektiven Pauschalurteilen oder dem Verlaß auf sogenannte Gewährsmänner zu statistischen Massungen überzugehen. Sie gelangten zu beinahe entgegengesetzten Resultaten. Für Dalmatien, Dubrovnik, Kroatien und Istrien stellt Samardžić²⁵ eine fast einhellige

²³ „Dans cette sorte d'incertitude la noblesse conservait encore ses préjugés et ses craintes : le peuple ne voyait point réaliser ses espérances, et l'établissement du système financier de l'Empire, faisait peser sur la classe peu aisée, des charges qui ne pouvaient exister simultanément avec toutes celles dont la féodalité continuait à l'accabler.“ — *Archives Nationales*, AF IV, 1713 (Fouché, 1813),

²⁴ G. Quarantotti, *Trieste e l'Istria nell'età napoleonica*, Firenze, 1954; vergleichbar für den kroatischen Quarnerhafen D. Klen, *Privredno stanje Rijeke u doba Ilirije*, Zagreb, 1959,

²⁵ Dj. Samardžić, *Odnos stanovništva Ilirskih provincija prema francuskoj okupaciji od 1806 do 1813 godine*, in: „Pregled“, Sarajevo, 1958, H. 4, S. 329—342.

Ablehnung durch alle Klassen und Schichten fest — ein Urteil, das sich sicherlich auch auf Kärnten übertragen läßt. Hingegen ergab eine Sichtung von handschriftlichen und literarisch festgehaltenen Zeugnissen im Slowenischen Ethnographischen Museum durch Boris Kuhar²⁶ für Krain einen gleichmäßigen Anteil an franzosenfreundlichen und -feindlichen Äußerungen mehrheitlich bäuerlichen Ursprungs: abgerundet 150 zu 150 bei 100 neutralen. Eine solche Diskrepanz kam nicht von ungefähr.

Ursprünglich hatte die Französische Revolution unter Kroaten und Serben ein breiteres Echo gefunden als unter den Slowenen.²⁷ In Dubrovnik wurde sie von aufgeklärten Freimaurern begrüßt.²⁸ In Kroatien drang ihre Kunde bis in bäuerliche Kreise („Galli summus, liberi summus“); den orthodoxen Bischof Jovanović von Novi Sad schrieb ein Konfident den Ausspruch zu: „ut brevi tempore omnes Galli simus et Gallico sistemate regamur“.²⁹ Die große „Jakobinerverschwörung“ des Abtes Ignac Martinovics³⁰ fand hier einen Nährboden und sogar am Sitz des jansenistischen Zagreber Bischofs Vrhovac eine gewisse Toleranz. Die habsburgische Repression³¹ erstickte jedoch 1794—1796 diese Bewegung ebenso wie die naive Konspiration einer „Steirischen Komplizität“³² drakonisch, noch ehe sie sich mit Bonapartes Truppen vereinigen konnten. Schwankende Gestalten fielen gänzlich um. In Split (Spalato) fiel 1797 Oberst Matutinović, Führer der Demokraten, einem aufgehetzten Mob zum Opfer,³³ und bewaffnete Bauernerhebungen schlug die einrückende österreichische Armee nieder.³⁴

Damit war die „Franzosenpartei“ zwar nicht ausgelöscht, aber doch so geschwächt und aufgesplittert, daß sie einen Einfluß auf den Gang der Ereignisse weder 1805 noch 1809 nehmen konnte, obwohl sich einzelne Überlebende, z. B. in Split, dem neuen Regime zur Verfügung stellten. Sie taten das für ihre Person, denn Verbindung zum Volk besaß keiner unter ihnen.

Die Einstellung der verschiedenen Bevölkerungsgruppen zum napoleonischen Illyrien bestimmten — allenfalls mit Ausnahme der Deutsch-Kärntner und Tiroler — nicht irgendwelche nationalen Loyalitäten, sondern primäre Klasseninteressen. Entfeudalisierungsmaßnahmen auf dem Lande fanden unter den Bauern, den Kmeten und „muži“, naturgemäß eine überwiegend günstige Aufnahme. Sie wurden aufgewogen durch den Ärger der Bauern über ihre Halbheiten, die andererseits aber

²⁶ B. Kuhar, *Francozi v slovenskem ljudskem izročilu*, in: *Napoleonove Ilirske province*, S. 99—116.

²⁷ W. Markov, *I giacobini dei paesi absburgici*, in: „Studi Storici“, III, 1962, H. 3, S. 493—525, nach Akten des Haus-, Hof- und Staatsarchivs,

²⁸ Vojnović, *op. cit.*, Bd I, S. 14, 71 ff.; Z. Mujačić, *Istraga protiv jakobinaca 1797 godine u Dubrovniku*, in: „Anali Histor. instituta Jugosl. Akademije“, II, Dubrovnik 1953; idem, *Echi dell'illuminismo italiano a Ragusa*, Firenze, 1958, S. 367 ff.

²⁹ *Haus-, Hof- und Staatsarchiv*, Kabinettskanzlei, Vertrauliche Akten, 35 (alt).

³⁰ Vgl. *A magyar jakobinusok iratai*, hrsg. von K. Benda, 3 Bde, Budapest 1952—1957.

³¹ Vgl. E. Wangermann, *From Joseph II to the Jacobins Trials*, London, 1959.

³² *Haus-, Hof- und Staatsarchiv*, Kabinettskanzlei, Vertrauliche Akten, Steirische Komplizität,

³³ N. Beritić, *Matutinovićeve proces u Splitu*, in: „Anali Histor. Instituta Jugosl. Akad“, IV/V, Dubrovnik 1956.

³⁴ S. Antoljak, *Bune pučana i seljaka*, Zagreb, 1956, S. 72, 77, 81, 190 f.

auch die „Herren“ nicht zu versöhnen vermochten.³⁵ Die materiellen Vorteile der Neuordnung wurden von Steuererhöhungen verschlungen. Die schwachen städtischen Mittelschichten begrüßten die Einführung der Rechtsgleichheit durch den Code civil, die Übersichtlichkeit des territorialen Verwaltungs- und Justizsystems, die relative Tüchtigkeit seiner Beamtschaft und den freien Zugang zu Ämtern. Sie anerkannten die spürbaren Verbesserungen in Bildungs- und Erziehungswesen. Immerhin fehlte viel, um ihre Herzen für den Okkupator schlagen zu lassen. Ungeachtet aller ideologischen Reflexionen und ganz abgesehen von verbreiteter Anhänglichkeit an das Althergebrachte, die von der Agitation des Klerus weidlich ausgebeutet wurde, überwog im nüchternen Alltag die negative Kehrseite: die schmerzhaften Auswirkungen des daniederliegenden Seehandels; die Trennung von traditionellen Märkten, die nicht durch andere kompensiert werden konnten; die unaufhörlichen Kriegskontribution. Hinzu kam die bisher unbekannte Zwangsaushebung der Rekruten und die harte Bestrafung von Deserteuren, vor allem aber die den Geschäftsgang wie die persönliche Perspektive lähmende Ungewißheit eines „provisorischen Zustandes“: Blieb er so, kam es wieder anders und wie? Lief man nicht Gefahr, bei einem direkten und sichtbaren Engagement ohne Rückversicherung auf die Karte von schnell Vergänglichem zu setzen?³⁶

Stießen die Franzosen bei Burgern und Bauern, vermutlich auch bei Arbeitern und anderen Werkstätigen, über die gesonderte Studien fehlen, auf ernste Vorbehalte, so bei der Aristokratie und der katholischen Kirche auf eisige Feindschaft. Für beide stand der Verlust tausendjähriger Vorrechte und ihrer „Standeseigenschaft“ auf dem Spiel; insofern erschien ihnen das — noch dazu mit dem depossidierten Papst überworfenen — napoleonische Kaiserreich nur um weniges erträglicher als der seinerzeitige republikanische Konvent. Ungeachtet ihrer nationalen Zugehörigkeit schworen sie auf Wien; sogar die partikularistische Renitenz

³⁵ Es muß in Betracht gezogen werden, daß die französische Gesetzgebung großenteils erst 1812 in Kraft trat, so die Abschaffung der Patrimonialgerichtsbarkeit, die Trennung der Verwaltungsorganisation auf dem Lande von der Grundherrschaft und des Gerichtswesens von der Verwaltung. Das Dekret über die entschädigungslose Abschaffung der „servitudes purement personnelles“ und die Bedingungen, zu denen die anderen Feudalrechte dem Rückkauf unterlagen, teilte der *Télégraphe officiel* (Nr 47) erst am 10. Juni 1812 mit. Gerade 1812 aber verstärkte sich wegen des Rußlandfeldzuges der Steuerdruck noch mehr, und 1813 brachte infolge der eingetretenen politischen Situation eine Panik das Geschäftsleben vollends durcheinander.

Einen bezeichnenden Artikel über „tägliche Klagen der Seigneurs gegen die Bauern und dieser gegen die Seigneurs“, in dem er beide Seiten zur Ordnung rufen wollte, veröffentlichte der Bibliothekar Nodier und derzeitige Chefredakteur im *Télégraphe officiel* (n^o 64) noch am 11. (bzw. 12), August 1813. In der Sache stützte er die Rechte, wenschon nicht die Willkür der Grundherren, Fouché selbst schreibt: „J'ai profité de la circonstance du 15 Août et de la présence de plusieurs seigneurs, pour leur parler des réclamations des paysans qui se plaignent qu'on les oblige à payer des droits que Votre Majesté a abolis. D'un autre côté je sais que beaucoup de paysans se refusent à payer les redevances seigneuriales conservées. J'ai rappelé les unes et les autres à la justice et à la modération“ — *Archives Nationales*, AF IV, 1713 (année 1813).

³⁶ „Ce qui a retardé non la soumission de l'Illyrie, mais son concours à se prêter à sa nouvelle situation, c'est le faux bruit continuellement répété que ces provinces allaient retourner à l'Autriche“ — *Archives Nationales*, AF IV—1713 (année 1811, Pellenc).

früherer Zeiten, z. B. beim mächtigen Adel Kroatiens oder dem italienischen Stadtpatriziat Dalmatiens, trat dahinter ganz zurück.

Unter diesen Umständen brachten den Franzosen auch zwei ihrer aufgeklärtesten Maßnahmen wenig moralischen Kredit ein. Die erstmalige rechtliche Gleichstellung konfessioneller Minderheiten verärgerte die katholische Majorität, deren Bigotterie vor allem Franziskanermönche anstachelten; aber auch die orthodoxen Popen wurden deshalb noch nicht zu Frankophilen: Ihre Hoffnungen richteten sich auf das glaubensverwandte Rußland. Die sympathetischen jüdischen Gemeinden waren zu unbedeutend, um ins Gewicht zu fallen.

Die von Napoleon angeordnete Förderung der Landessprachen verfiel ebenfalls in diversen Schlingen. Der Zentralismus seines Systems machte es unvermeidlich, in der höheren Verwaltung ausschließlich das Französische zuzulassen; Erfordernisse der Praxis führten dazu, diese auch auf mittlerer Ebene sukzessiv durchzusetzen. Was aber darunter? Die Bürokratie wählte den einfachsten Weg. Statt den ihr zugeordneten Zweck zu erfüllen, nämlich Herzen zu erobern, begünstigte die entgegenkommend gemeinte Disposition in der Sache diejenigen Idiome, die auf genormten Kanzleiverkehr und Bildungsübermittlung bereits eingespielt waren: Italienisch und Deutsch, Sprachen mit kleinen eigenen Verbreitungsgebieten in Illyrien, deren sich jedoch gerade jene traditionsverhafteten Notabeln des Ancien régime bedienten, die erklärlicherweise Trikolore und Marseillaise auch unter dem Kaiseradler Bonapartes verabscheuten. Die Erhebung des Kroatischen und Slowenischen zum anerkannten Kommunikationsmittel und ihre Durchsetzung im Schulunterricht fiel hier mehr und dort weniger dem individuellen Antrieb vorprellender Avantgardisten anheim, nachdem ein Marmontscher Versuchsballon, aus dem Kroatischen eine illyrische Gemeinschaftsprache zu entwickeln, noch vor seinem Aufsteigen geplatzt war. Eine unter diesen Initiativen erwies sich indessen als folgenreich.



Die Forschung stimmt heute in Abgrenzung von spätromantisch-liberalem Überschwang praeter propter dahingehend überein, daß der nach Illyrien verpflanzte, doch vorsorglich gestutzte Freiheitsbaum schwache Wurzel geschlagen und spärliche Frucht getragen hat.³⁷ Die schon imperial abgestumpfte bürgerliche Revolution streute ihren Samen zwischen Lienz und Kotor auf keinen sonderlich aufnahmewilligen Acker. Um so bemerkenswerter die Ausnahme von der Regel, beschränkt auf eine unter den sieben Provinzen und genaugenommen auf einen einzigen Ort — Ljubljana.

Die Hauptstadt des Herzogtums Krain war davor bedeutungslos gewesen; verheißungsvolle humanistische Ansätze unter Primo^z Truba hatte die Gegenreformation gründlichst zerschlagen. Die Oberschicht

³⁷ Vgl. F. Zwitter, *Les Provinces Illyriennes de Napoléon*, in: „Questions actuelles du socialisme“, Paris, n° 35, 1956, H. 2; Dj. Samardžić, *Napoleon i francuska buržoazija*, in: „Godišnjak“ IX, 1961, S. 255, 259 ff.; M. Senkowska-Gluck, *Rzady francuskie w Ilirii, Przykład neudanej recepcji obcych instytucji*, in: „Czasopismo prawno-historyczne“ 2/1975, S. 243—244.

bestand aus Deutschen oder Germanisierten; sie bildeten die kleinstädtische „Gesellschaft“. In ihren Händen befanden sich Verwaltung und Bildungswesen, Verlage und Buchhandlungen; sie bestimmte vor allem das Wirtschaftsleben. Den Slowenen, einem Volk von abhängigen Bauern und von Handwerkern, ohne eigenen Adel und mit schwachen bürgerlichen Ansätzen, die die Bezeichnung Bourgeoisie noch nicht verdienten, fehlte es infolgedessen an einem nationalen Sammelpunkt. Ihre Aufklärer begannen soeben erst nach ihrer nationalen Identität zu suchen. Anton Linhart, ihr stärkster Kopf und Schüler von Sonnenfels, brachte seinen *Versuch einer Geschichte von Krain und der übrigen südlichen Slawen* (1788—1791) deutsch heraus, während er Beaumarchais' *Figaro* 1790 für ein slowenisches Publikum umarbeitete, wobei das Stück (*Matiček se ženi*) freilich an sozialer Schärfe verlor, wogegen sich die deutschsprachige *Merkische Laibacherzeitung* schon erkühnte, Schubarts Gedicht auf die Erstürmung der Bastille nachzudrucken³⁸. Die „Ökonomische Gesellschaft in Krain“ wurde von deutschen physiokratischen Gutsbesitzern und Beamten beherrscht. Ein Gegengewicht zum einflußreichen Episkopat in Gestalt einer Freimaurerloge besaß Ljubljana nicht;³⁹ einen gewissen Ersatz bildete der „organisierte“ Freundeskreis des friaulischen Barons Žiga Zois, der zum großen Mäzen der gemäßigten slowenischen Aufklärer wurde.

Mit den josefinischen Reformen war die Entwicklung in Fluß geraten. Seit dem sporadischen Aufkommen manufakturkapitalistischer Erzeugungsweise in feudaler Umwelt hatten sich während des theresianischen Zeitalters auch unter den Slowenen Bauelemente einer Nationwerdung allmählich materiell angereichert. Auf unterer Ebene machte sich ein Bedarf an qualifizierteren Kadern bemerkbar, der die Gründung slowenischer Volksschulen begünstigte. Der niedere Klerus, in dessen Kompetenz sie fielen, wurde von seiner neuen pädagogischen Aufgabe teilweise selber angesteckt.⁴⁰

Die Franzosen brauchten folglich hier keinen neuen „Trend“ zu schaffen: ihr Erscheinen räumte aber etliche Hindernisse hinweg, die die Bewegung bisher aufgehalten und verlangsamt hatten. Die Herrschaft Wiens entfiel, und Ljubljana wurde mit residierendem Generalgouverneur und sämtlichen Behördenspitzen selbst „Metropole“. Prompt wurde 1811

³⁸ *Merkische Laibacherzeitung*, 78. Stück, 12. September 1789: „Auf eine Bastilltrümmer von der Kerkerthür Voltairs“.

³⁹ Eine Durchsicht der Bestände über die Logen des Habsburgerreiches in den achtziger Jahren des 18. Jh. im *Haus-, Hof- und Staatsarchiv*, Kabinettskanzlei, Vertrauliche Akten, 40, 41, 60, 67, 70, 72 (alt) ergab auch für die umliegenden Logen in Triest, Gorz (Gorizia), Klagenfurt und Marburg (Maribor) keine eindeutig slowenischen Mitglieder. Vgl. W. Markov, *Jakobiner in der Habsburger Monarchie*, in: *Jakobiner in Mitteleuropa*, hrsg. von H. Reinalter, Innsbruck, 1977, S. 309, Anm. 82.

⁴⁰ *Ibidem*: Daran war bis zu einem gewissen Grade der Josefismus insofern, „schuld“, als er eine Tuchfühlung zwischen dem jansenistischen Bischof Graf Herberstein und seinem literarisch begabten slowenischen Sekretär Japelj mit „kaiserstreuen“ Aufklärern wie Popovič und Hacquet, Linhart und Zois, Scopoli und Kuralt bewirkte. Der Episkopat setzte sich für eine Aufnahme von Slowenen in die Laibacher *Academia operosorum* ein. Die Zeloten um Pohlin erhielten in ihm erst 1792, nach dem Tod Leopolds II. und dem Beginn der Revolutionskriege, Oberwasser. — Vgl. P. P. Bernard, *Jesuits and Jacobins, Enlightenment and Enlightened Despotism in Austria*, Chicago / London, 1971.

auch die Loge „Roi de Rome“⁴¹ mit mehr als 300 Brüdern gegründet. Die Bevölkerung war zur Mitarbeit aufgerufen, und es nimmt nicht wunder, daß die Aufforderung zu lebensvoller kultureller Betätigung außerplanmäßig auch eine staatsbürgerliche nach sich zog. Daher fand sich auf kleinstädtischer Basis hier — und nur hier — eine nicht unbeträchtliche Gruppierung von „Afrancesados“ zusammen, die aus selbständigem Antrieb um enge Kooperation bemüht war und die französischen Losungen nicht nur zu übersetzen, sondern auch für das eigene Bedürfnis zu assimilieren und einzusetzen suchte. Sicherlich befanden sich darunter nicht wenige, um mit Vorrang ihrem ramponierten Kommerz aufzuhelfen oder vielleicht im Amte die Karriereleiter schneller zu erklimmen; andere dennoch, um nach einer slowenischen Nation Ausschau zu halten — diese zumeist Intellektuelle, die dem französischen Beispiel nacheiferten, obgleich sich die führenden Geister der Zeit wie Bischof Kavčič und auch Zois, der Slawist Kopitar in Wien und der Bibliothekar Primic in Graz erheblich zurückhaltender, wenn nicht bedenklicher zeigten.

Antiösterreichische Ressentiments lagen diesen „Illyriern“ fern; sie trumpten weder mit chauvinistischen Ausfällen noch mit irredentistischen Gravamina auf. Ihre demonstrative Anhänglichkeit an die französischen „Wohltäter“ spielten sie nicht mit Vorwürfen an die alte Adresse hoch. Die vornehmlich volksbildnerische Bewegung, zu deren Sprecher sich der jansenistische Geistliche Valentin Vodnik machte, träumte von keiner slowenischen Minirepublik, was von ihrem gesunden Menschenverstand zeugte. Sie glaubte hingegen, den gewandelten gesellschaftlichen Bedingungen eine Chance abzulesen, sich unmißverständlich als Nation zu artikulieren, und ergriff sie dankbar. Objektiv war es der bürgerliche Aspekt der französischen Neuordnung, der sie zur Option veranlaßte; verkehrte er doch das fatale Defizit an blauem slowenischem Blut⁴² geradezu in Tugend. Hinter dem gefühlten Bedürfnis, sich national zu bestätigen und bestätigt zu finden, scheint ein eminent soziales Bestreben, ein Klassenstandpunkt auf: zur voll durchgebildeten und zeitgenössische europäische Normen erfüllenden bürgerlichen Nation aufzusteigen, welchem Staatsverband immer sie angehören mochte. Eruierte eben jetzt Kopitar als Philologe sine ira et studio den spezifischen Charakter einer von der serbokroatischen dezidiert abgehobenen „slowenischen“ Sprachgemeinschaft,⁴³ so kreisten die Anliegen der Illyrier wie diejenigen der prominenteren Zauderer grundsätzlich auf verwandten Bahnen. Sie differierten in den Schlußfolgerungen aus sehr ähnlichen Prämissen,

⁴¹ S. L. T. D. des amis du Roi de Rome et de Napoléon franco-illyrienne de Laybach; ihr Wahlspruch: Amicitia—Caritas. Napoleons Sohn geriet hinein, weil er im selben Jahr geboren wurde.

⁴² Auch Baron Tauf(f)erer war — gleich Zois — Wahlslowene. Vgl. über ihn D. Zwitter-Tehovnik, *Wirkungen der Französischen Revolution in Krain*, Wien/Salzburg, 1975.

⁴³ J. Kopitar (*Grammatik der Slavischen Sprache in Krain, Kärnten und Steiermark*, Ljubljana, 1808) und V. Vodnik (*Pismenost ali gramatika*, Ljubljana, 1811) gelangten zu der Auffassung, daß sich die Illyrier in eine „slowenische“ und eine serbische (bzw. serbokroatische) Dialektgruppe teilten, die vorerst zu selbständigen einheitlichen Literatursprachen zu entwickeln seien; der Befreiung der letzteren von ihrer kirchenslawischen (bzw. „slawenoserbischen“ oder „slawenorussischen“) Hypothek hatte Dositej Obradović soeben zum endgültigen Durch-

in einer ihnen jeweils entsprechenden Empfehlung von anzuwendenden Mitteln — und demzufolge freilich im Anruf gegensätzlicher, sich untereinander bitter befehdender Schutzengel.

Der konkrete Niederschlag ihres Einsatzes überwältigt nicht: Aufbau eines höheren Schulwesens, Vorarbeiten für eine Hochschule, Bereitstellung von Lehrmaterial in der Muttersprache, Verdienste um die Fixierung der Schriftsprache und ihres Vokabulars, Popularisierung der französischen Einrichtungen, Erziehung zum Bürgersinn oder jedenfalls zu dem, was unter dem Kaiserreich vom „civisme“⁴⁴ übriggeblieben war. Die „Illyrier“ fühlten sich dem einfachen Volk verbunden, dem die meisten von ihnen entstammten; direkten Kontakt zu den Massen besaßen jedoch auch sie nicht. Nichtsdestoweniger überschritten sie ihren Rubikon. Vodnik, in dem nicht das aufrührerische Feuer seiner Standesgenossen Jacques Roux, Martinovics oder José Maria Morelos brannte, gebührt das Verdienst, im ersten politischen Gedicht der slowenischen Literatur — *Ilirija oživiljena* — seinem Volk das Programm eines Jahrhunderts angekündigt zu haben: „Napoleon reče: Ilirija, vstan!“⁴⁵ Es öffnete einen Türspalt zu dem geschichtlichen Schauplatz, in dem der Motor der nationalen Idee — mit all ihren Vorzügen und Schattenseiten — nicht mehr zum Stillstand kommen wird. Diesem eine neue Wortschrittstradition begründenden Elan, vor dem einem Metternich grauen wird, nicht ihren beiläufigen Pegasusritten verdankt das kleine Häuflein der Laibacher „Illyrier“ die Achtung, die es sich bis hin zum Sozialisten Ivan Cankar und einer von durchaus anderen Klassenkräften und Auffassungen bestimmten Gegenwart bewahrte.

bruch verhoffen. Die Zugehörigkeit der kroatischen „Kajkavci“ wurde in diesem Schema ebenso offengelassen wie eine durch die praktischen Maßnahmen der Franko-Illyrier eher blockierte eventuelle spätere Synthese zu einer „jugoslawischen“ Einheitssprache; in diese Richtung hatten, von Marmont in Dalmatien gefördert, Appendini (*Grammatica della lingua illirica*, 1808) und Stulli (*Rječoslovje*, 1801–1810) gewiesen, Starčević (*Nova ričoslovnica ilirička*, 1812), der gleichfalls mit der französischen Schulverwaltung zusammenarbeitete, setzte sich für die kulturelle Vereinigung aller Kroaten ein.

Im Meinungsstreit zwischen Kopitar und Vodnik befestigte sich endgültig die nationale Bezeichnung „Slowenen“.

⁴⁴ Vom Laibacher „civisme“ zeichnete Nodier in Bd. II seiner *Souvenirs de la Révolution et de l'Empire*, Paris, 1850, ein stellenweise aufschlußreiches Bild; zur Mitarbeit am „Télégraphe officiel“ hatte er Slowenen herangezogen. Vgl. auch Ch. Nodier, *Statistique illyrienne*, Ljubljana, 1933.

⁴⁵ Vodniks Gedicht erschien 1811 in seinem Schulbuch *Pismenost ali gramatika* bei Leopold Eger. Es läßt sich nicht sagen, ob den Verfasser die in Aufrufen der Französischen Revolution häufige Wendung „lève-toi donc, peuple!“ zu seiner Formulierung inspiriert hat.

LA GRÈCE À LA FIN DE L'ANNÉE 1920. AUTOUR D'UNE MISSION ROUMAINE À ATHÈNES

CONSTANTIN IORDAN-SIMA

Le 10 août 1920, les représentants de l'Empire ottoman acceptaient à Sèvres le traité de paix avec l'Entente. Entrée en guerre pendant l'automne de l'année 1914 à côté des Puissances Centrales, la Turquie ottomane vaincue politiquement se retirait du conflit la dernière; le désastre militaire avait déjà été consacré par l'armistice de Mudros (le 30 octobre 1918). Il semblait que la paix dans les Balkans et dans le Proche Orient était instaurée. En quoi consistait-elle? Le sultan perdait l'autorité sur quatre cinquièmes des territoires de son ancien empire; il ne lui restait que la ville de Constantinople et l'Anatolie Centrale, tandis que les Détroits étaient démilitarisés et placés sous contrôle international¹. Comme les grandes puissances, la Grande-Bretagne, qui a eu « la meilleure part »², la France et l'Italie, la Grèce obtenait aussi par l'organisation de la paix ottomane de grands avantages. On reconnaissait, entre autres, au gouvernement d'Athènes la souveraineté sur la Thrace orientale, sur les îles égéennes sans le Dodécanèse, mais avec Imbros et Ténédos à l'entrée dans les Détroits. On avait établi une zone grecque de contrôle dans la région de Smyrne et la perspective d'annexer ce territoire n'était pas exclue³. Il est indubitable que le traité de Sèvres a représenté un grand succès de la politique du Parti libéral dirigé par Elephthérios Vénizélos; c'était un succès difficile à prévoir au début de la guerre mondiale à cause de la situation politique intérieure tellement complexe. Dans les premières années de la conflagration, la scène politique grecque a été le cadre du déploiement des disputes fréquentes et acharnées⁴ qui opposaient le roi Constantin, le beau-frère du Kaiser et l'adepte de la conception neutraliste indirectement bienveillante aux Puissances Centrales, à Vénizélos, le leader incontesté du Parti libéral — constamment

¹ Voir : William Miller, *The Ottoman Empire and its successors. 1801—1922*, Cambridge, 1923, pp. 541 sq.; A. E. Montgomery, *The Making of the Treaty of Sèvres of 10 August 1920*, « The Historical Journal », XV, 1972, 4, pp. 775—787; J.-B. Duroselle, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, 7^e édition, Paris, Dalloz, 1978, pp. 33—34.

² Pierre Renouvin, *Histoire des relations internationales*, T. VII, *Les crises du XX-e siècle, I De 1914 à 1929*, Paris, Hachette, 1969, p. 177.

³ Harry J. Psomiades, *The Eastern Question: the last phase. A study in Greek-Turkish diplomacy*, Thessaloniki, 1968, pp. 23 sq.

⁴ Pour l'histoire de la Grèce pendant la première guerre mondiale, voir : Douglas Dakin, *The Unification of Greece 1770—1923*, London, 1972, pp. 201 sq.; George B. Leon, *Greece and the Great Powers 1914—1917*, Thessaloniki, 1974, 521 p.; 'Ιστορία του ελληνικού έθνους. Νεώτερος ελληνισμός από 1913 έως 1941, 'Αθήνα, 1978, pp. 15 sq.

majoritaire dans le Parlement —, partisan ardent de l'intervention dans la guerre à côté de l'Entente. À son avis, cette option aurait été la seule garantie de la défense du statut qu'on avait reconnu à la Grèce par le traité de Bucarest (1913) et, également, la seule chance de réaliser la « Grande Idée » (« Megali Idea »)⁵.

Dépassant en peu de temps le caractère d'un litige personnel, ce conflit irréconciliable a divisé la politique grecque en provoquant un véritable schisme national; c'est que dans la période comprise entre août 1916 et juin 1917 on a pratiquement eu deux gouvernements. L'intervention des Alliés, extrêmement intéressés à utiliser les ressources humaines et matérielles de la Grèce et sa position stratégique, a été décisive dans la création de cette situation tout à fait particulière qui a profondément influencé l'échiquier politique hellénique.

Même après l'exil — sans abdication — de Constantin, l'avènement au trône de la Grèce du second fils de celui-ci, Alexandre, imposé par les Alliés, après le transfert de Salonique à Athènes du gouvernement de la « Défense Nationale » dirigé par Vénizélos, et finalement le ralliement officiel de la Grèce à l'Entente (juin 1917)⁶, la nation est restée divisée.

Donnant sa contribution aux succès militaires alliés dans les Balkans pendant l'automne de l'année 1918, l'armée grecque a offert de nouveaux arguments au « grand crétois » dans la campagne diplomatique engagée pour la réalisation des revendications territoriales de la Grèce. La capitulation de Mudros a permis au Président du Conseil des Ministres grec le déroulement d'une intense activité à Londres et à Paris pour obtenir la reconnaissance de la légitimité des requêtes de la Grèce. Malgré les difficiles négociations de la Conférence de paix et dans la présence des troupes grecques en Asie Mineure depuis le mois de mai 1919, débarquées avec l'accord des Alliés —, Vénizélos parvint à obtenir la victoire; le traité de Sèvres (le 10 août 1920) en était la preuve péremptoire⁷. À cette époque, le grand problème de la politique grecque c'était de maintenir les clauses du traité, si favorables à l'hellénisme et surtout d'en imposer l'application. La solution de ce problème devenait de plus en plus difficile, le principal adversaire s'avérant le mouvement national turc avec Mustapha Kémal en tête. Le Congrès de Sivas avait déjà adopté en septembre 1919 la déclaration qui réclamait l'indépendance et l'intégrité des territoires turcs de l'Empire ottoman, y compris la Thrace et Constantinople. Le 24 avril 1920, la Grande Assemblée Nationale d'Ankara votait le Pacte National, tandis que Mustapha Kémal était

⁵ Pour l'évolution de ce concept, voir Stephen G. Xydis, *Modern Greek Nationalism*, dans "Nationalism in Eastern Europe", edited by Peter F. Sugar and Ivo J. Lederer, Univ. of Washington Press, 1969, pp. 207—258.

⁶ Voir Edouard Driault et Michel Lhéritier, *Histoire diplomatique de la Grèce de 1821 à nos jours*, T.V *La Grèce et la Grande Guerre. De la Révolution Turque au traité de Lausanne (1908—1923)*, par E. Driault, Paris, 1926, pp. 297 sq.; cf. George B. Leon, *King Constantine's Policy in Exile and the Central Powers (1917—1918)*, dans «Essays in memory of Basil Laourdas», Thessaloniki, 1975, pp. 495—536.

⁷ Pour l'histoire de la campagne en Asie Mineure, voir Michael Llewellyn Smith, *Ionian Vision, Greece in Asia Minor 1919—1922*, London, 1973, 401 p.

élu chef de l'exécutif et commandant suprême des forces militaires turques. Cette armée, qui n'avait au début que deux divisions, est bientôt devenue une force de plus de 200 000 hommes.

Après le traité de Sèvres, le gouvernement kémaliste a véhémentement protesté contre la dislocation de l'Empire ottoman et les avantages obtenus par la Grande-Bretagne et la Grèce. Mustapha Kémal réclamait la révision des clauses du traité, du moins la révision des stipulations par lesquelles les populations turques avaient été placées sous domination étrangère; on a considéré illégaux les droits d'occupation reconnus à la Grèce (Smyrne), à la France, en Cilicie, à l'Italie, autour d'Adalie ainsi que la présence des troupes britanniques à Constantinople⁸.

En cette occurrence, l'ancienne solidarité des Alliés vis-à-vis de la Grèce perdait de sa signification. Vénizélos connaissait fort bien le fait que le sort de l'expédition en Asie Mineure était subordonné à l'aide économique et financière alliée. Il se donnait beaucoup de peine pour que l'armée grecque ne reste pas seule devant les forces kémalistes en pleine ascension; sinon l'application pratique des décisions de Sèvres devenait discutable.

L'habileté politique si connue du « grand crétois » était mise à de grandes et difficiles épreuves. De nouveaux événements allaient créer des situations aux implications imprévues. Deux jours après la signature du traité de Sèvres, Vénizélos échappait — légèrement blessé — d'un attentat organisé par deux royalistes à la gare de Lyon de Paris⁹. De retour à Athènes, après une absence de près de deux ans, le premier de la Grèce présentait au Parlement (le 7 septembre 1920) le traité avec l'Empire ottoman, en annonçant des élections générales pour le jour du 7 novembre 1920. La loi martiale et la censure ont été abrogées. L'amnistie politique décrétée a offert à l'opposition des conditions légales pour organiser l'activité en vue de la campagne électorale. En mars 1920, des leaders antivénizélistes avaient déjà créé un comité restreint — l'« Opposition Unifiée » — dans les rangs duquel se trouvaient, entre autres, Nikolaos Kalogeropoulos, Nikolaos Stratos, Panayotis Tsaldaris et le très populaire Ioannis Dragoumis. Les personnalités politiques constantiniennes internées en Corse pendant l'été de l'année 1917 — après le départ du roi — sont revenues en Grèce. Parmi ceux-ci, à côté de Ioannis Metaxas, Victor Dousmanis et Georges Peszmazoglou, Dimitrios Gounaris se manifestait comme l'homme le plus redoutable de l'opposition¹⁰.

Le traité de Sèvres représentait incontestablement un grand succès de la politique de Vénizélos. La gloire du « grand crétois » semblait être à l'apogée lorsqu'il était acclamé comme le « Père de la Patrie », et pendant un immense fête populaire sur le stade Panathinaïkos d'Athènes (le 27 septembre 1920), le roi Alexandre déposait sur sa tête une couronne

⁸ Pour l'évolution du mouvement kémaliste, voir *Discours du Ghazi Moustapha Kémal, Président de la République Turque, octobre 1927*, Leipzig, 1929, 677 p.; cf. *Atatürk*. Commission Nationale Turque pour l'UNESCO, 1963, pp. 33 sq.

⁹ Winston Churchill, *La crise mondiale*, T. IV. Paris, 1931, p. 381.

¹⁰ M. Llewellyn Smith, *op. cit.*, pp. 143 sq.

de lauriers d'or¹¹. Mais le mois suivant, un événement absolument imprévisible venait compliquer énormément la vie politique grecque : le 25 octobre, le jeune roi Alexandre (né en 1893) mourait à la suite de l'inflammation d'une blessure provoquée par la morsure d'un singe, quelques semaines auparavant. Le problème de la succession n'était pas du tout simple et Vénizélos en a sous-estimé les difficultés. Le Président du Conseil décidait d'offrir la couronne au prince Paul, le troisième fils du roi Constantin, qui vivait en exil en Suisse auprès de son père. Paul refusa, en motivant que le peuple grec ne s'était pas encore prononcé ni contre Constantin — qui n'avait pas formellement abdiqué en 1917 — ni contre son frère aîné, le prince Georges¹². Dans ces circonstances, il était certain que les résultats des élections générales — ajournées pour le 14 novembre — venaient fixer le cadre de la solution du problème de la succession. Vénizélos était sûr de sa victoire — il avait déjà institué le droit de vote pour les militaires¹³ —, bien que l'opposition s'organisât fébrilement, la plateforme électorale de l'Opposition Unifiée imposant à l'attention de l'opinion publique deux objectifs : le retour à la Constitution et l'abolition des manifestations dictatoriales du gouvernement. Le 7 novembre 1920, D. Gounaris soulignait, dans un discours tenu à Athènes, l'idée suivante : « En fait, il n'y a pas un problème dynastique. Le trône a son occupant légal. Le roi des Grecs est Constantin »¹⁴. De cette façon, les élections générales mettaient en discussion le destin de la monarchie et devenaient inévitablement une confrontation entre Vénizélos et Constantin¹⁵. L'électorat était invité à décider entre l'artisan des succès de la Grèce enregistrés à la fin de la crise balkanique des années 1912—1913, le partisan de l'intervention dans la grande conflagration à côté de l'Entente et l'auteur, en nom de la Grèce, du traité de Sèvres, d'une part, et le monarque fillo-allemand, d'autre part, l'ennemi irréductible des Alliés, comparé, de ce point de vue, par les cercles officiels de Londres et de Paris au roi Ferdinand de Cobourg de Bulgarie.

L'évolution de l'esprit public de Grèce après l'ouverture de la crise dynastique préoccupait l'échiquier politique européen, naturellement pour des raisons diverses. Il est vrai toutefois qu'aucun observateur sérieux et avisé des affaires balkaniques et orientales ne doutait de la victoire de Vénizélos dans la dispute électorale du 14 novembre¹⁶. L'intérêt des cercles politiques roumains à l'égard de la position du gouvernement libéral grec en tête avec Vénizélos avait un caractère plus spécial. Cet intérêt était lié à l'accomplissement du projet du ministre des Affaires étrangères de Roumanie Take Ionescu, visant la création de la Petite Entente en « cinq », de la Mer Baltique à la Mer Égée, sur la base d'une *alliance générale défensive* conclue entre la Pologne, la Tchécoslovaquie,

¹¹ E. Driault et M. Lhéritier, *op. cit.*, p. 387.

¹² John Campbell, Philip Sherrard, *Modern Greece*, London, 1968, p. 124.

¹³ Voir Thanos Veremis, *Οι επεμβάσεις του στρατού στην ελληνική πολιτική, 1916 — 1936*, 'Αθήναι, 1977, p. 72.

¹⁴ Apud M. Llewellyn Smith, *op. cit.*, p. 147.

¹⁵ Voir Thoma Ath. Vaidi, 'Ελευθέριος Βενιζέλος (Μελέτη πολιτικής ιστορίας και κριτικής), 'Αθήναι, 1934, pp. 296 sq. ; idem, Κωνσταντῖνος (Μελέτη πολιτικής ιστορίας και κριτικής), 'Αθήνα, 1973, pp. 250 sq.

¹⁶ W. Churchill, *op. cit.*, p. 382—383.

la Roumanie, la Yougoslavie et la Grèce. Le Président du Conseil de la Grèce avait déjà approuvé le premier, avec enthousiasme, l'idée du chef de la diplomatie roumaine et on avait même arrangé une visite de Vénizélos à Bucarest aussitôt après les élections. En outre, l'éventualité du double mariage princier entre des membres des familles royales de Roumanie et de Grèce captait l'attention de la cour de Bucarest¹⁷.

Les résultats des élections législatives du 14 novembre 1920 offrirent une grande surprise : le Parti libéral obtenait seulement 118 mandats d'un total de 369. Vénizélos n'était même pas élu dans sa propre circonscription¹⁸. Deux jours plus tard, le « grand crétois », accompagné par ses principaux partisans, prenait le chemin de l'exil, qui « est devenu une institution »¹⁹ dans la vie politique de la Grèce. Ayant l'accord du chef libéral, l'amiral Paul Koundouriotis, qui assurait la régence, a chargé Dimitrios G. Rallis de former le gouvernement. Dans un bref délai, le nouveau cabinet a confié la régence à la reine mère Olga, la femme de feu George I^{er}. Le 5 décembre 1920, un référendum décidait le retour au trône de Constantin. L'exilé de Suisse arrivait à Athènes deux semaines plus tard²⁰.

La chute inattendue de Vénizélos et le rétablissement des droits monarchiques de l'ennemi des Alliés de 1917 ont eu des conséquences et des implications extrêmement graves et de longue durée pour le destin de la société grecque. La connaissance approfondie des causes des événements de la vie politique grecque à la fin de l'année 1920 et de leur signification présente une importance peu commune pour la compréhension exacte de l'évolution de l'esprit public grec moderne, de la place et du rôle de la Grèce dans l'espace sud-est européen dans la période d'entre-les-deux-guerres. De ce point de vue, tout témoignage concernant les grandes confrontations du monde politique grec à la fin de la deuxième et au début de la troisième décennie de notre siècle mérite d'être soumis à l'analyse. C'est précisément la discussion d'un tel témoignage que nous comptons faire dans ce qui suit.

Après l'annonce des résultats des élections du 14 novembre 1920, le ministre roumain des Affaires étrangères a décidé l'envoi en Grèce, dans une mission discrète d'information, de Nicolae Filodor, diplomate de carrière, ancien titulaire de la légation de Roumanie à Athènes pendant la guerre, bon connaisseur des réalités grecques ayant des relations étroites avec des personnalités politiques d'Athènes²¹. La connaissance des causes de la défaite de Vénizélos, du rapport de forces existant en ce moment-là

¹⁷ Voir des détails dans notre article, *La création de la Petite Entente dans la conception de la Roumanie: projet et réalisation*, dans « R.E.S.E.E. », T. XIV, 1976, 4, pp. 665-678 ; cf. Michel Lhéritier, *L'évolution des rapports gréco-roumains depuis un siècle (1821-1931)*, dans *Mélanges offerts à M. Nicolas Iorga*, Paris, 1933, p. 597.

¹⁸ Voir *Ἱστορία τοῦ ἑλληνικοῦ ἔθνους...*, p. 147.

¹⁹ J. Campbell, Ph. Sherrard, *op. cit.*, p. 125.

²⁰ D. Dakin, *op. cit.*, pp. 228-229.

²¹ Après 1920, Nicolae Filodor a accompli les fonctions de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de Roumanie, ministre à Prague et à Belgrade ; pour son activité à Athènes pendant la guerre, voir quelques données dans notre article, *L'entrée en guerre de l'Italie et la position des États neutres du Sud-Est européen (avril-mai 1915)*, dans « Revue Roumaine d'Histoire », XV, 1976, 2, pp. 281-291.

sur la scène politique grecque, des options politiques immédiates et de perspective du nouveau cabinet, du rôle du roi Constantin dans les nouvelles conditions, s'imposait nécessairement au chef de la diplomatie roumaine. Le ralliement de la Grèce au projet de la Petite Entente en « cinq » avait pour Take Ionescu non seulement une importance psychologique, mais aussi une signification très concrète dans la perspective de l'orientation de la politique balkanique de la Roumanie ayant comme objectif fondamental l'affermissement du front des États qui défendaient l'œuvre consacrée par les traités de paix, du statu quo territorial. De même, la vieille amitié personnelle qui liait Take Ionescu à Vénizélos, encore du temps de la crise balkanique, explique et justifie également l'intérêt du ministre des Affaires étrangères de Roumanie et le but de la mission de Filodor.

Le 18 décembre 1920, sans avoir une qualité officielle dans la capitale de la Grèce, Nicolae Filodor rapportait confidentiellement à Take Ionescu les résultats de ses investigations, en précisant dès le début que les informations ont été obtenues par voie privée²². Dans la première partie de son rapport, le diplomate roumain se référait à la composition du gouvernement grec constitué le 17 novembre 1920, à la tête duquel se trouvait Dimitrios Rallis, « homme de presque 76 ans », représentant « l'élément modéré »²³. En effet, la désignation de Rallis comme chef du nouveau cabinet devait représenter une formule gouvernementale plus acceptable pour les Alliés²⁴. Une personnalité qui avait détenu un portefeuille ministériel il y a eu 45 ans (ministre de l'instruction publique et des cultes dans le premier gouvernement Charilaos Trikoupis — mai 1875), D. Rallis était devenu pour la première fois Président du Conseil en 1897, après avoir occupé les fonctions de ministre de la justice (1882), de l'intérieur (1893), des finances (1905 et 1909), des Affaires étrangères (1905). Cette personnalité donc imposait le respect lorsqu'il était appelé pour la cinquième fois à présider un cabinet. Pour Filodor, deux hommes de la nouvelle équipe ministérielle présentaient « une certaine surface »²⁵, le ministre de guerre Dimitrios Gounaris et le ministre des finances Nikolaos Kalogeropoulos. Quant au premier, le diplomate roumain observait que « je n'ai pas besoin de le caractériser étant déjà trop connu » ; D. Gounaris, « le chef réel de la majorité de la future Chambre, est pour les mesures extrémistes et pour la résistance /devant/ toutes les pressions de la part des puissances garantes, qui s'opposent au retour du roi Constantin ; jusqu'à présent, toutes les mesures prises témoignent que le parti extrémiste a été triomphant »²⁶. En vérité, D. Gounaris s'était déjà fait remarqué, dès l'époque de la guerre, comme un adversaire irréconciliable de la politique de Vénizélos et un partisan fervent du roi Constantin. Il était pour la première fois devenu Président du Conseil en mars 1915 après

²² Le rapport manuscrit — contenant 8 feuilles — se trouve dans les Archives de la Bibliothèque Centrale d'État de Bucarest, fonds Saint Georges, paquet VIII, dossier 7, f. 1 (cité par la suite *Rapport*).

²³ *Ibidem*.

²⁴ M. Llewellyn Smith, *op. cit.*, p. 160.

²⁵ *Rapport*, f. 1.

²⁶ *Ibidem*, f. 2.

la démission forcée du « grand crétois », puis titulaire à l'intérieur, et avait fait partie du groupe d'opposition interné en Corse par les Alliés, en juin 1917, à la demande de Vénizélos. Auteur de nombreux mémoires de protestation adressés à Clémenceau dans la période de l'internement, Gounaris a réussi, vers la fin de l'année 1918, à s'enfuir de Corse, sur un bateau de pêche, vers la Sardaigne. Gounaris avait suspecté les autorités françaises de l'intention de rapatriement et de jugement des ministres pro-constantiniens. Arrivé en Italie, Gounaris a rétabli ses liaisons avec les cercles monarchistes de Grèce et de Suisse. Après l'annonce de l'amnistie, il est rentré au pays et devenu le chef de l'opposition officielle pendant la campagne électorale ainsi que le principal promoteur de l'idée du retour au trône du roi Constantin après le décès inattendu d'Alexandre²⁷. Lorsqu'il se référerait aux pressions des Alliés, Filodor avait en vue l'attitude de l'Angleterre et de la France dans le problème du retour de Constantin, en particulier, et envers la Grèce, en général. Les divergences inter-alliées dans les questions orientales n'étaient plus un secret après la signature du traité de Sèvres, consacrant un fort avantage britannique dans la compétition avec la France et l'Italie pour les sphères d'influence. Ces litiges se sont aggravés après la condamnation de la politique de Wilson, mise en évidence par le prisme des résultats des élections présidentielles des U. S. A. (le 4 novembre 1920), mettant en lumière l'indifférence des cercles américains envers les problèmes européens, et après la chute de Vénizélos, le seul capable à soutenir les intérêts de la Grèce dans la dispute anglo-française. Quoique ce n'est que la France qui fut totalement réfractaire à l'idée du retour de Constantin, l'orientation de la Grande-Bretagne étant hésitante, (grâce aussi au désaccord de vues entre Lloyd George et lord Curzon²⁸), et l'Italie manifestant son hostilité à l'égard de Vénizélos, le gouvernement français a cependant réussi à arracher à ses partenaires à la Conférence de Londres — ouverte le 26 novembre 1920 — l'accord pour l'envoi d'une note ultimative au premier Rallis, en nom des trois alliés. Dans ladite note du 3 décembre 1920, donc exactement à la veille du plébiscite concernant le retour de Constantin, les gouvernements de Grande-Bretagne, de France et d'Italie déclaraient que « le rétablissement sur le trône d'un souverain dont l'attitude et la conduite déloyale à l'égard des alliés au cours de la guerre avaient été pour ceux-ci la source de difficultés et de pertes graves, ne pourrait être considéré par eux que comme la ratification par la Grèce des actes d'hostilité du roi Constantin. Ce fait créerait une situation nouvelle, défavorable dans les relations entre la Grèce et les alliés, et dans ce cas les trois gouvernements déclaraient se réserver une entière liberté d'action pour régler cette situation »²⁹.

L'ultimatum allié a été publié dans la presse grecque le lendemain, le 4 décembre. Au-delà du fait que le délai dont a disposé l'électorat pour comprendre exactement la gravité du contenu de la note alliée

²⁷ M. Llewellyn Smith, *op. cit.*, p. 145 sq.

²⁸ Voir Douglas Dakin, *Lord Curzon's policy towards Greece 1920—1923* dans « *Essays in memory of Basil Laourdas* », p. 540 sq.

²⁹ Apud Driault et Lhéritier, *op. cit.*, pp. 388—389.

fut extrêmement court, il est certain que les résultats du référendum du 5 décembre 1920 ont indiqué une accablante majorité constantinienne : 999 960 (99 %) contre 10 381 (1 %) ³⁰. La victoire de l'orientation promue par Gounaris était évidente.

Sur le nouveau ministre des finances Nikolaos Kalogeropoulos, Filodor rappelait le fait qu'il avait été Président du Conseil pendant l'automne de l'année 1916 (plus exactement 16 septembre — 10 octobre 1916), au début du « schisme » national, sans être reconnu par l'Entente ; « apparemment, son rôle était de chercher à concilier l'Angleterre et la France, en proposant la collaboration de la Grèce sous certaines conditions, ce que les deux puissances protectrices n'ont pas admis en exigeant l'entrée en guerre de la Grèce sans conditions » ³¹. L'observation de Filodor avait trait à la tentative dilatoire de Kalogeropoulos du 19 septembre 1916 d'engagement conditionné de la Grèce à côté de l'Entente, manœuvre qui s'est heurtée à l'opposition acharnée du Foreign Office ³². Dans la période suivante, Kalogeropoulos s'est manifesté comme un fervent antivénizéliste et organisateur de l'opposition — malgré les restrictions imposées par l'existence de l'état de siège — encore en mars 1920 ³³.

Filodor a nécessairement essayé d'expliquer les causes de la défaite de Vénizélos aux élections. Le problème est extrêmement complexe et difficile, fait d'ailleurs reconnu par l'historiographie ³⁴. De ce point de vue, le témoignage du diplomate roumain peut contribuer à une meilleure compréhension des origines de cette grande surprise politique. Dans son analyse, l'auteur du rapport est parti de l'idée que cet événement « est dû surtout aux erreurs de ses collaborateurs pendant son absence [de Vénizélos — *NdA*] de Grèce durant deux années » ³⁵. « Le secret des victoires politiques de cet homme d'État — affirme Filodor — dans sa première phase, avant les guerres balkaniques, est dû au fait qu'il a été appelé de Crète par l'opinion publique entière et parce qu'il ne devait pas le pouvoir à des partisans intéressés, il a pu prendre toutes les mesures nécessaires sans être obligé à ménager quelqu'un ; cependant, lorsqu'il est revenu de Salonique à Athènes, il a été amené au pouvoir par son parti et aussi par l'Angleterre et la France ; Vénizélos a donc été forcé à tenir compte de ce fait, ce qui ne lui a pas toujours permis de prendre toutes les mesures qu'il aurait jugées opportunes et de choisir ses collaborateurs en dehors du parti » ³⁶. Vénizélos n'ignorait pas cette réalité et très récemment, le « grand crétois », note Filodor, avait avoué au ministre de Brésil « qu'il ne peut plus trouver d'hommes capables et qu'il sait que plusieurs de ses collaborateurs ne sont pas à la hauteur de leur mission » ³⁷. Quels sont les arguments que le diplomate roumain invoque en faveur de cette assertion ? D'abord, les troubles qui ont eu lieu à Athènes après l'attentat échoué contre Vénizélos à la gare de Lyon de

³⁰ *Ἱστορία τοῦ ἑλληνικοῦ ἔθνους...*, p. 150.

³¹ *Rapport*, f. 1—2.

³² George B. Leon, *Greece and the Great Powers 1914—1917*, p. 402 sq.

³³ M. Llewellyn Smith, *op. cit.*, pp. 143—144.

³⁴ Voir la dernière opinion dans *Ἱστορία τοῦ ἑλληνικοῦ ἔθνους...*, p. 147—148.

³⁵ *Rapport*, f. 2.

³⁶ *Ibidem*.

³⁷ *Ibidem*.

Paris (le 12 août 1920) projeté par deux royalistes. La nouvelle a provoqué de grands excès des partisans de Vénizélos contre les membres marquants de l'opposition. Outre les arrestations opérées et les dégâts produits aux immeubles des leaders antivénizélistes, le fait qui a soulevé une vive émotion fut l'assassinat, par l'ordre des autorités, de Ioannis Dragoumis, ancien ministre à Pétrograde, l'une de plus populaires figures de la lutte pour la cause de l'hellénisme de la période antérieure aux guerres balkaniques³⁸, dont la présence dans les rangs de l'Opposition Unifiée pesait beaucoup. Informé par le ministre des Affaires étrangères Nikolaos Politis sur le plan des vénizélistes fanatiques, « surtout des crétois qui formaient sa garde personnelle »³⁹, de provoquer de nouveaux désordres, Vénizélos a télégraphié d'urgence de Paris à E. Repoulis — son suppléant à Athènes — « que personnellement il tient responsable tout le Conseil des Ministres de tout ce qui arrivera encore aux chefs de l'opposition ; ce qui a apaisé les esprits enflammés et a empêché nombre de malheurs »⁴⁰. Ces événements ont toutefois aggravé les griefs contre le gouvernement, surtout qu'à son retour à Athènes, Vénizélos « n'a pas pu punir les assassins de Dragoumis par considérations de parti, quoique de Paris il ait insisté et promis leur punition »⁴¹.

Le manque de fermeté du premier grec dans cette affaire a contribué, dans l'opinion de Filodor, « au résultat connu des élections »⁴². Le diplomate roumain ne cachait pas sa conviction qu'en présence du Président du Conseil des Ministres dans le pays « ces faits seraient difficilement survenus », parce que Vénizélos « a un tempérament plus conciliant et sa personnalité accablante aurait imposé le silence à toutes les protestations de ses partisans, parmi lesquels il n'a trouvé personne qui puisse le remplacer utilement »⁴³. En se référant aux rapports entre Vénizélos et ses collaborateurs, Filodor observait que même la nuit de l'annonce des résultats des élections « plusieurs de ses partisans ont voulu faire un « coup d'état », arrêtant tous les chefs de l'opposition », mais le leader libéral « s'est opposé et a vaincu, en évitant de cette façon des meurtres »⁴⁴.

On a déjà exprimé l'opinion que l'œuvre réalisée par Vénizélos n'a pas pu être comprise dans toute sa profondeur ni même par quelqu'un de ses adeptes, et le prestige de son nom accablait également ses amis et ses adversaires⁴⁵. Quant à la tentative d'un « coup d'état », on sait que le général Théodoros Pangalos, le futur dictateur des années 1925—1926, alors chef de l'État-Majeur, agissait une telle idée visant la formation d'un cabinet de militaires, mais en absence d'audience le projet n'est pas devenu réalité⁴⁶.

³⁸ Voir Douglas Dakin, *The Greek struggle in Macedonia 1897—1913*, Thessaloniki, 1966, pp. 142 sq.

³⁹ *Rapport*, f. 3.

⁴⁰ *Ibidem*.

⁴¹ *Ibidem*.

⁴² *Ibidem*.

⁴³ *Ibidem*, f. 4.

⁴⁴ *Ibidem*.

⁴⁵ Thoma Ath. Vaidi, 'Ελευθέριος Βενιζέλος, p. 298.

⁴⁶ Th. Veremis. *op. cit.*, p. 74.

Dans l'analyse des causes de la défaite du Parti libéral, Filodor met aussi en discussion un autre élément, défini comme « l'esprit particulariste des Grecs modernes ». En fait, dans la conception de l'ancien ministre de Roumanie à Athènes cet esprit était mis en évidence par les données suivantes : « Vénizélos était depuis trop longtemps au gouvernement et avait demandé trop de sacrifices à ses compatriotes ; pour atteindre le but désiré, il a dû prendre de rudes mesures qui ont blessé de nombreux intérêts privés ; ensuite, ses entreprises guerrières n'ont jamais été populaires parmi les masses ; lorsque quelqu'un parle avec les Grecs on a le sentiment qu'ils considèrent l'expédition de Smyrne comme une expédition coloniale, seule la campagne de Thrace intéresse davantage l'opinion publique »⁴⁷. Filodor ne se trompait pas. Dans la période 19 octobre 1910 — 14 novembre 1920, à l'exception de deux interruptions (10 mars — 23 août 1915 et 7 octobre 1915 — 27 juin 1917, quoiqu'il eut constitué dès août 1916, un gouvernement provisoire en Crète et puis à Salonique), Vénizélos et le Parti libéral se sont maintenus au pouvoir. Dans la dernière moitié de siècle, aucun cabinet grec n'a résisté pendant cinq ans, le plus long gouvernement étant le ministère George Theotokis — 20 décembre 1905 — 20 juillet 1909 —, suivi par le gouvernement Charilaos Trikoupis — 12 mars 1882 — 30 avril 1885. Les sacrifices exigés au peuple grec furent immenses. L'état de mobilisation durait depuis plus de sept années. Le contingent 1913 était encore sous les drapeaux. Pour un pays éminemment agricole, la mobilisation avec toutes ses implications parvint à être presque insupportable. Les réquisitions, les taxes supplémentaires, etc., auxquelles se joignait l'indifférence du gouvernement à l'égard de la vie des provinces, avaient aggravé le mécontentement général⁴⁸. Les contradictions sociales avaient acquis des formes de plus en plus aiguës. Les grands commerçants, les armateurs, les banquiers, les fournisseurs de l'armée, toutes ces couches sociales auxquelles la guerre avait offert d'excellentes conditions d'enrichissement étaient la cible des attaques des pauvres. Voilà l'une des explications des massifs abandons politiques de la ligne libérale et des nombreux passages du côté des royalistes qu'on a enregistrés pendant la campagne électorale⁴⁹.

Pour le prolétariat des centres ouvriers, déjà initié aux idées socialistes, donc adversaires de la guerre, Vénizélos était un militariste. Si l'on ajoute que le « grand crétois » n'a jamais parlé de la paix après son retour à Athènes⁵⁰, lorsque la plupart des familles grecques avaient été en deuil pendant les dernières années, on a l'image d'un peuple dont la résistance avait cédé et pour lequel le contenu de la devise « la Grande Grèce » s'était estompé.

Nicolae Filodor considérait aussi que Vénizélos, « mal informé par ses partisans », « s'est trompé à l'égard de l'esprit traditionaliste et

⁴⁷ *Rapport*, f. 4.

⁴⁸ *Ιστορία του ελληνικού έθνους...*, p. 147 ; pour les implications de la guerre dans l'agriculture de la Grèce, voir Kostas Vergopoulos, *Le capitalisme difforme et la nouvelle question agraire. L'exemple de la Grèce moderne*, Présentation de Samir Amin, Paris, 1977, pp. 133 sq.

⁴⁹ Thoma Ath. Vaidi, *Έλευθεριος. Βενιζέλος*, p. 300.

⁵⁰ *Ibidem*, p. 298.

particulariste des Grecs de l'ancien Royaume, qui considèrent tous ceux qui ne sont pas originaire de ce qu'on appelle « Sterea Ellada » (la Grèce continentale) comme des étrangers bons à être gouvernés, mais qui ne peuvent pas être admis à gouverner eux-mêmes la Grèce »⁵¹.

Malgré l'absence des statistiques électorales précises, situation due surtout au système de vote aux billes, les résultats connus du scrutin ont pleinement confirmé l'opinion du diplomate roumain. Les 118 mandats obtenus par les libéraux ont été remportés dans la Thrace orientale et occidentale — 52, territoires qui étaient sous le contrôle de l'armée, donc sans candidatures de l'opposition, dans les îles de Crète, Lesbos, Chio, Spetsès et Hydra — toujours sans contre-candidats, en Epire — Arta, Preveza et Jannina — où les élections ont été dirigées par le bien connu général vénizéliste Danglis, et enfin 5 mandats de 13 en Macédoine. Dans la Grèce continentale et dans le Péloponèse, le parti de Vénizélos n'a obtenu que 5 mandats⁵².

En même temps, la fausse impression que Vénizélos avait sur son autorité dans la Grèce Ancienne l'a déterminé de tenter la solution du problème dynastique avant les élections. Or, cette tentative a offert à l'opposition l'argument principal de la lutte électorale : le retour à la Constitution. Par conséquent, « tous ces mécontentements ont trouvé l'incarnation dans la personne du roi Constantin en faisant de lui le chef d'un parti qui l'a amené au pouvoir »⁵³. Quoique le roi ait compris ce statut peu commode pour un monarque et ait sollicité un plébiscite, le résultat de celui-ci — note Filodor — « ne peut pas effacer la première impression ; c'est en cela que consiste le danger pour S. M. à l'avenir : tout comme un parti l'a rappelé, il se peut aussi que ces gens lui retirent leur confiance [. . .] et alors on pourra très facilement poser de nouveau la question dynastique »⁵⁴. Le diplomate roumain a eu l'intuition exacte quant à la situation du roi, devenu, comme on l'a affirmé à juste titre, « une emblème de parti »⁵⁵. Les auteurs du coup militaire du septembre 1922, provoqué par la faillite de l'expédition en Asie Mineure, ont imposé l'abdication définitive de Constantin, le prestige de l'institution monarchique connaît un rapide déclin. Les élections de décembre 1923 ont enregistré la victoire de l'esprit anti-monarchique, le nouveau roi George II a été obligé de quitter le pays, le 25 mars 1924, la République devenant une réalité, bien que seulement pour 11 années⁵⁶.

Quant au statut international de la Grèce après le retour de Constantin, Filodor soulignait : « Les royalistes sont convaincus que l'Angleterre et la France ne pourront pas continuer avec leurs menaces ; ils supposent notamment que l'accord entre la France et l'Angleterre est plutôt apparent que réel ; ils comptent sur l'aide secrète de l'Italie qui, en Grèce, soutient le roi Constantin, tandis qu'à Londres elle a exigé la révi-

⁵¹ *Rapport*, f. 5.

⁵² M. Llewellyn Smith, *op. cit.*, p. 150—151.

⁵³ *Rapport*, f. 5.

⁵⁴ *Ibidem*.

⁵⁵ Thoma Ath. Vaidi, *Κωνσταντῖνος*, p. 251.

⁵⁶ Nicolas Svoronos, *Histoire de la Grèce moderne*, Paris, 1972, p. 98.

sion du traité de Sèvres »⁵⁷. Par cette remarque le diplomate roumain mettait en évidence la myopie des orientations de politique étrangère des adeptes de Constantin. En effet, l'accord anglo-français n'était pas réel, mais les divergences ont eu des implications défavorables à la Grèce. La confiance dans l'appui de l'Italie n'a pas été moins illusoire, et l'ironie de Filodor est visible. « Ce qui unit les royalistes aux Italiens — observait le diplomate roumain — c'est la haine commune contre Vénizélos, considéré par les Italiens l'ennemi de la nation et de leur expansion »⁵⁸. Cette adversité commune n'a été aucunement suffisante pour que le gouvernement de Rome soutienne les intérêts extérieurs du nouveau régime de Grèce. Par conséquent, après l'échec de la Conférence de Londres de février — mars 1921 sur la modification de quelques stipulations du traité de Sèvres, le représentant du gouvernement d'Ankara, Bakir Sami a conclu des accords spéciaux avec les ministres des Affaires étrangères de la France, Aristide Briand (le 11 mars), et de l'Italie, Carlo Sforza (le 12 mars), accords par lesquels les deux grandes puissances promettaient la retraite des troupes d'Anatolie. C'est en même temps que l'Italie promettait de soutenir les revendications de la Turquie kémaliste en Thrace et à Smyrne, tandis que la France acceptait une ligne de frontière turco-syrienne un peu plus au sud que celle tracée à Sèvres; d'autre part, les deux États recevaient du gouvernement turc des compensations d'ordre économique⁵⁹.

En ce qui concerne les rapports gréco-alliés, Filodor rappelle quand même le fait que « la seule chose qui les a impressionnés (les royalistes — *NdA.*) a été seulement la menace de la retraite du crédit économique et financier, qui a déclenché une panique à la Bourse »⁶⁰. Le 8 décembre 1920, les Alliés avaient annoncé au gouvernement d'Athènes la suspension de l'appui à la suite de l'omission volontaire de la note du 3 décembre sur les implications du retour de Constantin⁶¹. Rappelons qu'avant le référendum, Constantin même avait déclaré que sans l'aide économique alliée, la continuation de l'expédition en Asie Mineure serait impossible⁶². Quant aux conséquences de cette attitude des Alliés, Filodor faisait un ample commentaire : « Toute la politique d'expansion de Vénizélos était fondée sur les crédits accordés par les Alliés. Les caisses publiques étaient épuisées et ne pouvaient pas faire face aux dépenses disproportionnées, surtout pour l'entretien des armées sur pied de guerre en Asie Mineure et en Thrace. Les impôts recouverts ne peuvent plus servir ce but, car ces sommes doivent être versées dans la caisse du contrôle international pour le paiement des emprunts.

Si maintenant l'Angleterre et la France retirent leur aide financière, le gouvernement du roi Constantin se trouve dans la situation suivante : ou bien il s'oppose jusqu'à la fin aux prétentions des puissances et alors il est obligé de retirer ses troupes, n'ayant pas de quoi les nourrir, ce qui

⁵⁷ *Rapport*, f. 5.

⁵⁸ *Ibidem*, f. 6.

⁵⁹ Harry J. Psomiades, *op. cit.*, p. 34.

⁶⁰ *Rapport*, f. 6.

⁶¹ D. Dakin, *The Unification of Greece 1770—1923*, p. 229.

⁶² Thoma Ath. Vaidi, *Κωνσταντίνος*, p. 251.

diminuerait son prestige vis-à-vis de l'hellénisme, ou il les reçoit et dans ce cas-là il faut se soumettre à toutes les exigences des puissances pour pouvoir maintenir au-delà des frontières le prestige à l'égard de l'hellénisme. Dans ce dernier cas, le gouvernement perdra toute son indépendance, dont il se faisait gloire et dont il faisait grand cas devant Vénizélos.

Le gouvernement actuel croit qu'il n'arrivera pas à cette dernière alternative, car il suppose, je ne peux pas me rendre compte pour quelles raisons, que les deux puissances garantes ne pourront pas recourir à cette extrémité-là, puisqu'elles auront besoin des armées grecques en Asie Mineure »⁶³.

La prévision du diplomate roumain s'est confirmée. Devant l'ascendant du gouvernement d'Ankara, la position des Alliés a été bien différente. Du reste, même Filodor observe que vis-à-vis du développement du mouvement nationaliste de Mustapha Kémal, « on ne sait pas quelle répercussion aura une éventuelle modification du traité de Sèvres, surtout sur le prestige de l'Angleterre, qui par ce traité a réussi à imposer ses vues à ses alliés français et italiens qui, maintenant avec la crise grecque, cherchent à reconquérir quelque chose de ce qu'ils ont perdu »⁶⁴. Nous avons déjà vu ci-dessus que le diplomate roumain ne s'est pas trompé.

Le rapport analysé contient également quelques observations critiques à l'égard des premières mesures adoptées par le gouvernement Rallis, dans la vie intérieure de la Grèce. Ainsi, Filodor ne cache-t-il pas son désaccord envers la politique du gouvernement qui « profite de l'accalmie pour annuler à l'intérieur du pays tout ce que Vénizélos avait fait. Sous prétexte de "restitutio in integrum", tous les anciens employés qui avaient été suspendus sont rappelés sans embages, tandis que ceux nommés à leur place sont destitués ; les officiers démissionnés sont rentrés dans les cadres actifs de l'armée avec leurs droits intégraux, car, selon la conception du gouvernement actuel, le ministère de Vénizélos a été un gouvernement révolutionnaire dont les traces doivent disparaître, pour que tout puisse rentrer dans l'ancien état »⁶⁵. Le décret de rétablissement des 1550 officiers démissionnés et même déserteurs a eu des implications particulières dans la définition des rapports de l'armée avec le monde politique⁶⁶. On ne peut pas comprendre les événements ultérieurs de la scène politique grecque sans une exacte connaissance du rôle de l'armée, tandis que la position des milieux militaires, quoique contradictoire dans l'analyse comparative des divers moments de crise dans l'évolution de la société grecque pendant la période d'entre-les-deux guerres, ait radicalement influencé les options politiques de la Grèce. Le diplomate roumain a saisi la complexité de la situation. « Les haines sont restées encore — constatait Filodor — peut-être plus vives qu'auparavant, et malgré le succès électoral des partisans du roi, la Grèce est restée politiquement divisée, tandis que la voie sur laquelle le gouvernement Rallis s'est engagé, loin de calmer les passions, elle les brouillera ; et il aurait été bien plus politique si Rallis avait saisi l'occasion pour rappeler uniquement

⁶³ *Rapport*, f. 6—7.

⁶⁴ *Ibidem*, f. 7.

⁶⁵ *Ibidem*, f. 8.

⁶⁶ Th. Veremis, *op. cit.*, pp. 70 sq.

les anciens bons éléments et gardé tout ce que le gouvernement de Vénizélos a bien fait »⁶⁷.

En ce qui concerne l'avenir, Filodor se limitait, finalement, à indiquer trois facteurs dont dépendra la solution de la crise grecque : l'attitude du roi Constantin après son retour (celui-ci a eu lieu le lendemain, le 19 décembre 1920), la position de Vénizélos et l'évolution des événements en Asie Mineure⁶⁸.

Regardé avec hostilité par les Alliés, Constantin a continué la politique de Vénizélos, sans avoir les moyens et les qualités du « grand crétois ». Le résultat de cette politique a été la catastrophe nationale de 1922. Vénizélos est resté en exil jusqu'en janvier 1924 en refusant la présidence du Conseil qu'on lui a offerte en octobre 1922 ; il a accepté de rentrer seulement après la victoire vénizéliste aux élections du décembre 1923. Cependant il a consenti à conduire la délégation grecque aux négociations de Lausanne. Les événements de l'Asie Mineure ont consacré la faillite de la « Grande Idée » ; la défaite de 1922 marqua fortement l'évolution ultérieure de l'esprit public grec.



Le résultat de la mission de Filodor à Athènes en décembre 1920 a été révélateur pour Take Ionescu, le ministre des Affaires étrangères de Roumanie : le projet de la Petite Entente en « cinq » avait échoué. La solution des traités bilatéraux, initialement rejetée par le chef de la diplomatie roumaine, s'est imposé en peu de temps comme une nécessité pour l'organisation de la paix. Le 3 mars 1921, la Roumanie signait le traité d'alliance avec la Pologne, et dans les trois mois suivants, on concluait des traités similaires avec la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie. Après 1922, la Grèce est restée isolée à l'extérieur, ayant été confrontée en même temps avec des difficiles problèmes à l'intérieur. Dans la troisième décennie de notre siècle, la politique de la Roumanie a été constamment dominée par l'idée du maintien des bons rapports avec le gouvernement d'Athènes, de rallier la Grèce à la Petite Entente ou à un pacte balkanique de sécurité, de collaborer dans le sens du respect de la lettre et de l'esprit des traités de paix ainsi que du pacte de la Société des Nations⁶⁹.

⁶⁷ *Rapport*, t. 8.

⁶⁸ *Ibidem*.

⁶⁹ Voir notre article, *La diplomatie roumaine dans le Sud-Est européen: le conflit gréco-bulgare d'octobre 1925*, dans « Bulletin de l'A.I.E.S.—E.E. », XIII—XIV, 1975/1976, pp. 57—71.

CONTRIBUTIONS DE L'ENTENTE BALKANIQUE À UN CLIMAT DE PAIX, COOPÉRATION ET SÉCURITÉ COLLECTIVE EN EUROPE (1934—1936)

CRISTIAN POPIȘTEANU

Quatre décennies se sont écoulées depuis l'éclatement de la plus grave des conflagrations que l'humanité ait connue ; elle continue d'inciter à des réflexions en marge des enseignements de l'Histoire la plus récente, où les plus agressives forces du fascisme, parfaitement armées de la technique militaire la plus complexe de l'époque, furent en fin de compte vaincues et anéanties par le plus gigantesque engagement à la lutte anti-hitlérienne des peuples victimes de l'agression.

Le phénomène historique de la seconde guerre mondiale continue de déterminer analyses et évaluations touchant également la période qui précéda immédiatement le déclenchement des agressions fascistes et nazies. Il y a là matière à méditer aussi bien qu'à en tirer des conclusions, afin d'approfondir la « chaîne des faiblesses », la suite des situations et événements où les facteurs qui œuvraient en faveur du maintien de la paix et de la sécurité, du « statu quo » versaillais, y compris la Société des Nations, furent sapés, s'induisirent eux-mêmes en erreur par des compromis, des tergiversations et des conciliations concédées aux gouvernements des Etats qui s'étaient fixés pour but l'agression, la revanche et le révisionnisme, — étant finalement débordés par la machine de guerre du III^e Reich.

Si le continent européen fut le laboratoire d'expérimentation de l'agression fasciste, son Sud-Est en constitua le polygone préférentiel. Exception faite pour la Turquie, les Etats de cette région du continent entrèrent, sous une forme ou l'autre, sous le couperet de l'expansion et de la domination fasciste. Il me paraît, à ce point de vue, aussi instructif d'étudier l'impact de la venue de Hitler au pouvoir en Allemagne, lors des premières années, sur l'organisation de la sécurité régionale dans les Balkans. C'est sous cet angle que je rapporterais quelques-unes des actions internationales à retentissement de cette alliance défensive, ouverte, de paix, sécurité et coopération que fut l'Entente Balkanique au cours des années 1934—1936, laissant à d'autres analyses à insister par la suite sur son évolution des années 1936—1940.

Dans les conditions internationales suivant 1933, le révisionnisme des milieux dirigeants de divers pays, mécontents du système instauré à Versailles, commença en fait à se mettre sous la tutelle de l'Allemagne hitlérienne ; cette dernière sut habilement rallier lesdits pays autour

de ses projets militaires. Hitler — écrivait Nicolae Titulescu au roi Carol II — est révisionniste non seulement pour lui, mais pour l'Europe entière¹. Dans ces conditions, les prétentions aux révisions territoriales servaient à camoufler une politique d'agression. Peu après la montée au pouvoir des hitlériens, le ministre de Roumanie à Berlin s'était formé une opinion, à la suite de maintes discussions avec les dirigeants de la politique étrangère du parti nazi, et en avait tiré une série de conclusions qui attestaient que « tous les traités internationaux . . . n'ont aucune espèce d'importance pour l'Allemagne, qui persiste à être obsédée par l'idée d'une guerre future et se prépare dans cette voie »².

Le 3 février 1933, quelques jours à peine après son installation au pouvoir, Hitler confiait aux officiers supérieurs du Reich que l'un des principaux buts de l'Allemagne « est de provoquer une brèche dans le système de sécurité français en Europe de l'est et du sud-est »³, afin de faire sauter ensuite l'entier système. « Il faudra que je joue à la balle avec le capitalisme — se vantait Hitler — et que je tienne en laisse les puissances de Versailles à l'aide du spectre du bolchévisme, les laissant croire que l'Allemagne est le dernier bastion à l'encontre du déluge rouge. C'est là pour nous le seul moyen de survivre à cette période critique, de régler son compte à Versailles et de nous réarmer »⁴. Il ressort du carnet de notes personnelles, demeuré inédit, du général Blomberg, ministre de la Défense nationale du premier cabinet d'Hitler, la grande satisfaction du corps de commandement de l'armée allemande face au programme du Führer, qui « ouvre un vaste champ d'activité, avec de grandes perspectives d'avenir »⁵. Peu après l'instauration du nazisme, le gouvernement hitlérien mit en œuvre une série d'actions de politique étrangère, de politique de force. Au mois d'octobre 1933, l'Allemagne quittait la Ligue des Nations et se retirait ostensiblement de la conférence pour le désarmement, tandis que Hitler demandait en décembre l'abrogation des clauses militaires du traité de Versailles. « Hitler — écrit le professeur J. B. Duroselle dans une récente analyse de la vie politique et des relations internationales en Europe — exécutait son programme point par point »⁷.

Le printemps de l'année 1933 fut, de même, témoin de la tentative d'instaurer un « directoire » des relations internationales en Europe par la formule du Pacte des quatre puissances (Italie, France, Grande-Bretagne, Allemagne)⁸, formule d'inspiration mussolinienne, activement soutenue par les gouvernements d'Angleterre et d'Allemagne.

¹ Archives du ministère des Affaires Etrangères (plus loin A.M.A.E.), Roumanie, télégramme n° 16 630, du 30 mars 1936.

² Ibidem, fonds Allemagne, 1933, vol. 74, rapport n° 1 915/PR3 de la Légation roumaine de Berlin.

³ V. T. Fomin, *Aggression de l'Allemagne fasciste en Europe*, Moscou, 1963, p. 154-155.

⁴ K. Lüdecke, *I know Hitler*, New York, p. 468.

⁵ William Shirer, *The Rise and the Fall of the third Reich*, New York, 1959, p. 289.

⁶ Académie Diplomatique Internationale — Paris, *Dictionnaire Diplomatique Frangulis*, vol. IV, p. 48.

⁷ J. B. Duroselle, *L'Europe de 1815 à nos jours*, Presses Universitaires de France, 1967, p. 187-188.

⁸ Hugh Seton Watson, *Eastern Europe between the Wars 1918-1941*, Cambridge University Press, 1945, p. 375.

Dans de telles circonstances, les pays du sud-est de l'Europe et des Balkans, en collaboration avec d'autres Etats de l'Orient et de l'Occident du continent, prirent l'initiative d'actions destinées à garantir leur indépendance nationale et leur intégrité territoriale.

Les actions et les efforts déployés par les Etats du Sud-Est européen — qui se sentaient menacés par le renouveau d'activité de la politique révisionniste et l'entrée dans l'arène internationale de l'Allemagne hitlérienne — faisaient partie du souci prédominant pour la sécurité collective manifesté ouvertement par l'opinion publique et les influents milieux dirigeants des Etats capitalistes d'Europe. On retrouvait les mêmes préoccupations dans la politique extérieure que s'attachait à promouvoir l'Union Soviétique, qui préconisait de dresser une barrière devant les Etats fascistes, barrière qui aurait freiné toute tentative de transgression par la force des traités, d'expansion et d'agression.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent à titre d'apports à l'organisation des maillons d'un système continental de sécurité, notamment : le Pacte de réorganisation de la Petite-Entente entre la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie, conclu le 16 février 1933 à Genève ; la protestation résolue des Etats de la Petite-Entente, exprimée avec la plus grande fermeté par le ministre roumain des Affaires Etrangères contre le Pacte des quatre puissances, ainsi que la condamnation de ce pacte par le gouvernement soviétique ; les conventions pour la définition de l'agresseur, signées à Londres les 3, 4 et 5 juillet 1933 par l'U.R.S.S. et dix Etats capitalistes d'Europe et d'Asie (parmi lesquels les pays membres de la Petite-Entente et la Turquie) ; les négociations et la conclusion d'un nombre élevé de traités bilatéraux entre les pays des Balkans ; la fondation, le 9 février 1934, d'une nouvelle alliance régionale à caractère antirévisionniste, l'Entente Balkanique, à laquelle adhéraient la Grèce, la Yougoslavie, la Roumanie et la Turquie, alliance défensive, ouverte, de sécurité et coopération.

Après l'an 1933, les nouvelles conditions internationales déterminèrent la multiplication d'efforts visant à assurer la sécurité régionale et générale et, dans cette voie, un rapprochement plus étroit de la France, des Etats du sud-est de l'Europe et des Balkans, de même que l'apparition de tendances plus prononcées parmi les pays petits et moyens du continent de coopérer avec l'U.R.S.S. en vue de garantir la paix.

Affirmant la garantie mutuelle de la sécurité des frontières balkaniques des signataires face à une éventuelle agression venant de la part d'un autre Etat balkanique — agissant seul ou de concert avec un tiers Etat —, le Traité d'Entente Balkanique précisait, dans le protocole annexé, qu'il n'était dirigé contre aucune puissance, définissant en tant qu'agresseur l'Etat qui aurait perpétré l'un des actes mentionnés dans les conventions de définition de l'agresseur et du territoire, signées à Londres en juillet 1933. L'annexe secrète déposée par Tefvik Rustü Arars, ministre des Affaires Etrangères de Turquie, spécifiait qu'en aucun cas la Turquie n'admettrait être entraînée à des actions dirigées contre l'U.R.S.S., et les ministres des Affaires Etrangères de Yougoslavie, de Grèce et de Roumanie soulignaient dans une autre annexe que la déclaration respective n'était pas contraire au Pacte d'Entente Balkanique

et à la politique de paix pratiquée par les trois pays⁹. En même temps, deux autres annexes secrètes prévoyaient la conclusion de conventions militaires entre les quatre Etats signataires¹⁰.

Il est d'évidence que — dès même ses actes constitutifs — la réalisation de l'Entente Balkanique était un instrument de sécurité régionale qui, dans les conditions internationales où une vague d'agressions allait s'abattre sur l'Europe, pouvait jouer un rôle positif dans l'effort général déployé en vue d'organiser la sécurité. A noter que des circonstances similaires à celles qui ont abouti à la réorganisation de la Petite Entente et, particulièrement, la perspective d'aggravation des relations internationales après l'installation au pouvoir en Allemagne des hitlériens, hâtèrent la conclusion de cette entente régionale — l'Entente Balkanique¹¹. Selon la conception de la Roumanie, « l'Entente Balkanique est par conséquent une vaste association d'Etats, ayant pour but le maintien de la paix par la création d'une force collective imposante, mise au service des pratiques internationales les plus correctes et les plus aimables »¹². De semblables déclarations avaient leur importance, mais il s'imposait que pour leur efficience les gouvernements suivent une ligne persévérante et freinent les forces de droite, dont les unes se trouvaient au sein même des dits gouvernements, et qui ne voyaient pas d'un bon œil la traduction dans les faits de la conception précitée.

Lors de cette même séance du 4 avril 1934 de la Chambre des députés au cours de laquelle il formulait sa conception de sécurité internationale, en corrélation avec la politique de la Roumanie — « du national, par le régional, à l'universel » —, Nicolae Titulescu présentait des arguments multilatéraux en faveur des motifs de fonder l'Entente Balkanique et explicitait sa raison d'être dans la pratique des relations internationales*. « Considérant que la garantie des frontières en Europe Centrale a donné les meilleurs résultats dans l'intérêt du maintien de la paix — disait le ministre des Affaires Etrangères — la Roumanie s'est depuis longtemps efforcée de réaliser un système équivalent de sécurité dans la région des Balkans. Notre désir a été que tous les Etats balkaniques participent à l'Entente. Les uns d'entre eux marquant certaines hésitations, nous avons procédé à la conclusion d'un accord entre la Grèce, la Turquie,

⁹ A.M.A.E., fonds de l'Entente Balkanique, vol. 16, feuille 201, Annexe secrète du Traité d'Athènes,

¹⁰ Ibidem, feuille 202.

¹¹ George Macovescu, *L'Œuvre diplomatique de Nicolae Titulescu* dans : Nicolae Titulescu, *Documents diplomatiques*, Bucarest, Ed. politică, 1967, p. 44.

¹² Nicolae Titulescu, *Documents diplomatiques*, Bucarest, Ed. politică, 1967, p. 45.

* Dans les déclarations faites par les représentants diplomatiques des pays de l'Entente Balkanique, les dirigeants du ministère allemand des Affaires Etrangères exprimaient leur catégorique désapprobation à l'égard du Traité d'Athènes, considéré à Berlin comme « une régression dans l'évolution de la politique européenne », qui allait déterminer l'Allemagne « à considérer la Turquie avec hostilité », (A.M.A.E., fonds de l'Entente Balkanique, vol. 13, feuille 316, télégramme chiffré n° 471, du 14 février 1934, de la Légation roumaine de Berlin; vol. 14, feuille 58, télégramme chiffré n° 339 du 22 février 1934, de la Légation roumaine d'Ankara).

la Yougoslavie et la Roumanie, permettant à la Bulgarie et l'Albanie de demander leur adhésion future si elles trouvaient bon de le faire »¹³.

Les débats de la Chambre des députés de Bucarest, consacrés aux résultats des actions de politique étrangère de la Roumanie en vue de consolider les alliances destinées à la défense de l'intégrité territoriale et de l'indépendance nationale, pour le maintien du « statu quo » européen, donnèrent, tout à la fois, lieu à l'exposé des points de vue des principaux partis des classes dominantes à l'égard de l'Entente Balkanique. Les leaders des diverses fractions parlementaires** exprimèrent lors de cette séance et d'autres débats parlementaires, leur approbation concernant la réalisation du Traité d'Athènes. L'appui que les différents gouvernements bourgeois qui se sont succédé en Roumanie à l'époque, quelle que fut la majorité parlementaire à laquelle ils appartenaient, accordèrent à l'Entente Balkanique est dû au fait que les principaux partis et groupements politiques des classes dominantes, malgré leurs dissensions en matière de problèmes internes, se manifestaient, en grandes lignes, en politique extérieure, contre l'expansion allemande et pour le maintien du « statu quo »¹⁴. L'Entente Balkanique, de même que la Petite Entente et tout comme la tendance au renforcement de l'alliance avec la France et les manifestations de rapprochement à l'égard d'une politique de sécurité collective réunissaient les suffrages de l'opinion publique démocratique de Roumanie, du mouvement ouvrier et des forces anti-fascistes.

Se consacrant aux relations interbalkaniques et afin de les stimuler — aussi bien entre signataires du Pacte d'Athènes qu'entre ces derniers et les autres Etats Balkaniques — l'Entente Balkanique avait adopté un grand nombre de recommandations au plan politique, économique et culturel, se manifestant dès ses débuts dans la vie européenne en tant qu'un facteur intéressé à jeter les bases d'un système de sécurité propre à garantir le « statu quo » territorial face à l'offensive des puissances fascistes et des Etats dont l'orientation était le révisionnisme. Les voies empruntées par l'Entente Balkanique exprimaient son intérêt à l'égard de la sécurité collective et se distinguaient, à l'époque, par les tendances visant la coordination des actions internationales des Etats participants à cette alliance concernant les principaux problèmes européens, notamment ceux affectant la sécurité du continent, la concertation des positions de l'Entente Balkanique et de la Petite-Entente relativement à ces problèmes, l'adoption de mesures d'ordre militaire pouvant assurer le fonctionnement effectif du Traité d'Athènes, les efforts en vue d'inten-

¹³ Nicolae Titulescu, *Documents diplomatiques*, p. 41.

** Cf. aux déclarations des discours et interventions engagés par C. I. C. Brătianu, Gh. Brătianu et Iuliu Maniu lors de la séance de l'Assemblée des députés du 4 avril 1934. Après le discours par lequel Titulescu avait répondu aux interpellations, Maniu déclarait : « Je ne puis que féliciter M. le ministre des Affaires Etrangères pour les résultats qu'il a obtenus — en ce qui concerne le renforcement de la Petite-Entente, en ce qui concerne l'affermissement et la clarification de tant de questions avec la Russie soviétique et en ce qui regarde le Bloc Balkanique... » (Nicolae Titulescu, *Documents diplomatiques*, Bucarest, Ed. politică, 1967, p. 81-82).

¹⁴ Voir Viorica Moisuc, *La politique extérieure de la Roumanie*, vol. I et II (paru en roumain) ; Gheorghe Zaharia : *L'édification de l'Etat national unitaire* (paru en roumain), dans « Magazin istoric », n° 6/1978.

sifier les relations avec la France, à la ligne diplomatique de laquelle se rattachaient la plupart des Etats du Sud-Est européen, ainsi qu'un rapprochement de l'U.R.S.S., allant jusqu'à la négociation de certains pactes d'assistance mutuelle.

Il est particulièrement significatif que lors des années 1934—1935—1936, à presque toutes les réunions du Conseil Permanent — organisme principal politique de l'Entente Balkanique — les représentants des quatre pays examinaient en détail les problèmes touchant l'organisation de la sécurité au plan régional en étroite dépendance de l'extension de la zone géographique concernée, par la conclusion d'accords passés aussi avec d'autres Etats européens, orientaux et occidentaux.

La première réunion du Conseil Permanent de l'Entente Balkanique après les séances de signature du Traité d'Athènes eut lieu à Ankara, du 28 octobre au 2 novembre 1934. En élaborant le mécanisme de fonctionnement de l'alliance, la session donna tout à la fois lieu aux débats sur les problèmes à l'ordre du jour de la sécurité.

Dans le communiqué conjoint de la session d'Ankara était spécifiée la satisfaction des participants à l'égard du constant progrès enregistré dans les relations des Etats membres de l'Entente Balkanique avec la Bulgarie et l'Albanie, de même que le désir de trouver une solution satisfaisante pour toutes les parties intéressées aux questions pendantes avec les Etats balkaniques voisins. Les ministres des Affaires Etrangères soulignaient, en même temps, la préoccupation des quatre Etats de porter leurs efforts sur l'organisation de la sécurité et de la collaboration au plan européen, déclarant qu'ils en sont arrivés à la conclusion unanime que non seulement la paix ne serait pas menacée dans les Balkans, mais que si elle se trouvait en danger ailleurs, l'Entente Balkanique doit demeurer maîtresse de la situation dans les Balkans en vertu de la coordination des actions de l'Entente Balkanique avec d'autres facteurs de paix »¹⁵.

Vers la fin de 1933 et le début de 1934 — période pendant laquelle l'Entente Balkanique s'était parachevée — onregistra une série d'autres initiatives diplomatiques de nature à frayer le chemin vers l'édification d'un système de sécurité collective.

Au début de l'année 1934, à la suite de l'échec de la conférence sur le désarmement, on élabora, après consultations entre Paris et Moscou, la formule d'un Pacte de sécurité oriental¹⁶.

En mai—juin 1934, Louis Barthou, ministre des Affaires Etrangères de France — qui avait déployé des efforts sincères et persévérants à la promotion d'une sécurité collective et se montrait un adepte résolu du rapprochement franco-soviétique —, en vertu des intérêts de la politique française de réorganisation et renforcement du système d'alliances en Europe avec la participation de l'U. R. S. S., ajoutait ce qui suit à la formule du Pacte oriental : la France se proclamerait garante de la sécurité des pays d'Europe orientale, tandis que l'U. R. S. S. assumerait le rôle de garant supplémentaire dans le cadre du Traité de Locarno.

¹⁵ A.M.A.E., fonds de l'Entente Balkanique, vol. 16, feuilles 37—38.

¹⁶ Gilbert Badia, *Histoire de l'Allemagne contemporaine*, tome 11, Paris, 1962, p. 38.

L'Allemagne était, de même, invitée à participer au Pacte oriental, lequel devait comprendre l'U. R. S. S., les pays Baltes, la Finlande, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la France. Plaidant pour la création du Pacte oriental, Barthou mit en œuvre le ralliement des alliés de la France du Sud-Est européen et des Balkans à ce traité d'entraide mutuelle; il visitait à ces fins en juin 1934 la Roumanie et la Yougoslavie. Les 48 heures que le représentant de la France avait passées à Bucarest — écrivait Geneviève Tabouis — prouvèrent une fois de plus que l'entente entre les deux pays était aussi complète que leur désir de réaliser, aussitôt que l'U.R.S.S. serait devenue membre de la Ligue des Nations, le fameux Locarno oriental. A Bucarest, à Belgrade, le projet de Barthou concernant un Locarno oriental, fut accueilli avec une grande bienveillance¹⁷. « Cela est d'autant plus explicable — écrivait dans le même sens le professeur George Sofronie — que, comprenant le rôle important dévolu aux ententes régionales, nous avons vu la Roumanie soutenir en son nom et en qualité de membre de la Petite-Entente, la politique des pactes régionaux de sécurité. On sait avec quelle chaleur la politique étrangère roumaine accueillait l'idée du Pacte oriental, respectivement d'un Pacte collectif de sécurité en Europe orientale pour la garantie des frontières actuelles... »¹⁸. Au cours des pourparlers touchant l'élaboration du Pacte oriental, pour l'efficacité duquel on prévoyait diverses formules d'association des uns ou autres États prévus à l'origine comme devant participer à cette alliance d'aide mutuelle, la position de la Roumanie était définie de la sorte : « La Roumanie est désireuse de participer au Pacte oriental et a demandé officiellement, par M. le sous-secrétaire d'Etat Savel Rădulescu, sa participation à ce pacte »¹⁹.

A Genève, les 13—14 septembre 1934, le Conseil Permanent de la Petite-Entente, puis le 15 septembre, le Conseil Permanent de l'Entente Balkanique se déclaraient en faveur de la conclusion du Pacte oriental, considéré comme étant un instrument notable de renforcement des garanties pour le maintien de la paix²⁰. Un mois plus tard, exprimant sa pleine solidarité avec la Yougoslavie, à la suite de l'assassinat du roi Alexandre de Yougoslavie (crime politique stipendié par les cercles hostiles à l'entente et à la coopération en Europe, auquel tomba également victime Louis Barthou), le Conseil Permanent de l'Entente Balkanique soulignait : « Quoi qu'il en soit, les États de l'Entente Balkanique ne permettront pas que leur politique actuelle soit déviée par des actes terroristes »²¹.

Le gouvernement hitlérien (Ribbentrop, lors d'un voyage-éclair à Paris, le 20 septembre 1934, avait repoussé jusqu'à l'idée même d'un Pacte oriental) et la réaction polonaise, qui s'était ouvertement rangée aux côtés de l'Allemagne nazie, sabotèrent ce projet. Cependant, la Petite-

¹⁷ G. Tabouis, *20 ans de tension diplomatique*, Bucarest, Ed. politică, 1965, p. 189.

¹⁸ G. Sofronie, *La position internationale de la Roumanie*, Centre de Hautes Etudes Internationales, Institut Social Roumain, Bucarest, 1938, p. 144—145.

¹⁹ N. Titulescu, *Documents diplomatiques*, Bucarest, Ed. politică, 1967, p. 567 et 571.

²⁰ A.M.A.E., fonds de l'Entente Balkanique, vol. 16, feuille 5, Communiqué de la session du Conseil Permanent de la Petite Entente et du Conseil Permanent de l'Entente Balkanique.

²¹ Ibidem, vol. 26, f. 13. Communiqué du Conseil Permanent de l'Entente Balkanique.

Entente et l'Entente Balkanique allèrent de l'avant en compagnie de la France et de l'Union Soviétique, dans les efforts de réalisation, tout au moins partielle, de cet important pilier de la sécurité collective. Dans une interview accordée au journal soviétique « Izvestia » en janvier 1935, Titulescu accentuait : « La situation géographique de la Roumanie explique le désir de ce pays que les pourparlers menés autour de la conclusion du Pacte oriental aboutissent le plus rapidement possible à un résultat »²². Commentant les déclarations du ministre roumain des Affaires Étrangères, « Izvestia » notait qu'il y « trouvait l'expression de la résolution de l'Union Soviétique, de la France, de la Petite-Entente et de l'Entente Balkanique de poursuivre avec des forces unies la lutte pour la consolidation de la paix en général et particulièrement pour la consolidation de la paix en Europe Orientale par la mise en pratique du Pacte oriental »²³.

Un communiqué conjoint de la Petite-Entente et de l'Entente Balkanique rendu public le 15 avril 1935, après les entrevues des représentants des cinq États à l'Hôtel des Bergues de Genève, renouvelait la preuve de cet intérêt et du désir de conjuguer les efforts à l'appui de la sécurité collective. Les deux alliances, affirmait le texte du communiqué, « accordent une particulière importance à la proche conclusion du traité d'assistance mutuelle dans le nord-est de l'Europe, ainsi qu'au succès des négociations menées en vue de réaliser les pactes de sécurité en Europe Centrale et sud-orientale »²⁴.

De pair avec le problème du Pacte oriental, celui du Pacte méditerranéen figurait à l'ordre du jour de plusieurs sessions consécutives du Conseil Permanent de l'Entente Balkanique durant les années 1934—1935. Le résultat des discussions au sujet de ce pacte était inséré comme suit dans le communiqué final des discussions du 15 septembre 1934 : « Le Conseil Permanent considère favorablement les pactes de sécurité actuellement négociés. Le Conseil Permanent tient particulièrement à souligner l'importance qu'aurait pour le maintien de la paix dans le monde un pacte qui réunirait les États européens voisins d'une mer commune, du genre du Pacte méditerranéen, et il souhaite la conclusion de celui-ci dans un bref délai »²⁵.

Les implications du Pacte méditerranéen furent largement discutées après les entrevues Laval-Mussolini du 7 janvier 1935, quand s'établit, au Palais Farnèse, une certaine entente entre eux deux, entente qui éveilla l'inquiétude des pays de la Petite-Entente et de l'Entente Balkanique. Un examen approfondi des conséquences des discussions de Rome et du Pacte méditerranéen forma le sujet des rencontres du Conseil Permanent de l'Entente Balkanique des 17—20 janvier, 15 avril et 10—13 mai 1935. Le Conseil Permanent renouvelait son attachement aux principes des pactes régionaux de sécurité et, prenant en considération les intérêts de la sécurité et de l'indépendance des quatre partenaires, constatait

²² I. M. Oprea, *Nicolae Titulescu*, Bucarest, Ed. științifică, 1967, p. 251.

²³ « Izvestia », janvier 1935.

²⁴ A.M.A.E., fonds de l'Entente Balkanique, vol. 16, feuille 192. Communiqué commun de la Petite-Entente et de l'Entente Balkanique.

²⁵ Ibidem, feuille 8. Communiqué du Conseil Permanent de l'Entente Balkanique.

l'indivisibilité de ces intérêts²⁶. En raison de ces prémisses, l'attitude commune suivante était adoptée : « La Yougoslavie et la Roumanie, de concert ou séparément, s'engagent à ne pas conclure les conventions visées par le procès-verbal de Rome (Mussolini-Laval) sauf le cas où la Grèce et la Turquie seraient invitées à y adhérer ou s'il intervient tout au moins entre l'Italie, la Yougoslavie, la Roumanie, la Grèce et la Turquie, sans nulle omission possible de l'un de ces Etats, une convention de sécurité (au moins un pacte de non-agression multilatéral). En échange des obligations assumées par la Yougoslavie et la Roumanie, la Grèce et la Turquie, conjointement ou séparément, s'engagent à ne pas conclure un accord séparé (regardant la sécurité) avec l'un des pays énoncés dans les accords de Rome. pouvant ainsi devenir signataire, originaire ou adhérente, sans que la Yougoslavie et la Roumanie soient invitées à y adhérer, de façon à ce que les quatre Etats soient contractants sur pied d'égalité »²⁷. Il ressort de ces directives communes le principe d'homogénéité de l'Entente Balkanique, l'accent très net mis sur la conclusion d'un Pacte méditerranéen* conclu par l'Italie avec tous les quatre Etats de l'Entente Balkanique.

Lors de la session du Conseil Permanent de l'Entente Balkanique tenue en mai 1935 à Bucarest, Titulescu adressait à Maximos, ministre des Affaires Etrangères de Grèce, une lettre par laquelle il soulignait expressément la solidarité de l'Entente Balkanique avec les intérêts de la Grèce de participer à tout arrangement international ayant trait

²⁶ A.M.A.E., fonds de l'Entente Balkanique, vol. 16, feuilles 114, 132, 192, 208. Communiqués du Conseil Permanent de l'Entente Balkanique des mois de janvier, avril et mai 1935.

²⁷ *Ibidem*, feuille 115. Communiqué de la séance de Genève des 17, 18 et 20 janvier des représentants de l'Entente Balkanique.

* Les Etats de l'Entente Balkanique entendaient par la notion de pacte méditerranéen l'ensemble suivant de conventions :

a) Un pacte de non-agression entre les quatre Etats de l'Entente Balkanique et l'Italie ;

b) Des conventions d'assistance mutuelle entre les quatre Etats de l'Entente Balkanique contre toute violation des obligations de non-agression.

La Grèce se réservait le droit de ne pas participer au Pacte d'assistance Laval-Mussolini et de non-immixtion, en échange de l'obligation de donner assistance mutuelle militaire dans le Pacte méditerranéen, tel qu'il était défini auparavant, les obligations antérieures demeurant, bien entendu, en vigueur. Pour l'acceptation d'une convention spéciale (Le Pacte d'assistance mutuelle contenu dans le protocole Laval-Mussolini du 7 janvier 1935), le Conseil Permanent de l'Entente Balkanique fixait encore les conditions suivantes :

— garanties formelles de l'Italie et de la France contre tout retour des Habsbourg en Autriche et Hongrie ;

— arrêt de la propagande révisionniste effectuée par l'Italie ;

— réciprocité de l'assistance mutuelle de la part de l'Italie ;

— refus de tout réarmement autrichien, hongrois et bulgare sans les garanties adéquates entre autres, le doit pour la Turquie de réarmer les Dardanelles ;

— assistance mutuelle dans le cadre européen, c'est-à-dire : obligation tout au moins pour la France, l'Italie, la Petite-Entente et l'U.R.S.S. de procéder à une assistance militaire dans le même temps avec l'Entente Balkanique ;

— Si le Pacte méditerranéen, ainsi qu'il était compris par l'Entente Balkanique, devenait réalisable, on devait procéder à sa conclusion, indépendamment des conditions touchant la participation au Pacte d'assistance Laval-Mussolini (A.M.A.E. Fonds de l'Entente Balkanique, vol. 16, feuille 205. Communiqué du Conseil Permanent de l'Entente Balkanique tenu à Bucarest du 10 au 13 mai 1935).

à la Méditerranée, ainsi que la priorité accordée aux préférences de la Grèce pour la conclusion d'un Pacte méditerranéen²⁸.

C'est dans ces conditions que se précise une attitude conséquente qu'adoptait la diplomatie de l'Entente Balkanique à l'appui de l'effort d'organisation des maillons de la sécurité collective sur le continent européen*.

En raison des rivalités croissantes entre les grandes puissances et la détérioration des relations internationales en Europe, le projet du Pacte méditerranéen n'a pu être réalisé.

Sur la voie des actions et des efforts déployés en vue d'assurer un front commun des Etats européens, adeptes de la sécurité collective, une importance particulière revint à la normalisation des relations de plusieurs Etats capitalistes — dont aussi la Roumanie — avec l'Union Soviétique, l'invitation du gouvernement soviétique à la Ligue des Nations, la conclusion de certains pactes d'assistance mutuelle avec l'U. R. S. S. et les pourparlers menés pour l'élaboration de semblables pactes par d'autres Etats également.

L'apport de la diplomatie de l'Entente Balkanique à l'accomplissement de toutes ces actions, entreprises par divers Etats européens, actions qui avaient une particulière importance pour l'établissement d'une meilleure orientation des efforts de sécurité, paraît significatif.

La recommandation du Conseil Permanent de la Petite-Entente touchant la normalisation des relations avec l'U. R. S. S. fut traduite dans les faits en 1934 par les gouvernements de Roumanie et de Tchécoslovaquie. De nouvelles perspectives s'ouvraient au renforcement des relations pacifiques de bon voisinage, collaboration et amitié avec l'U. R. S. S., ce qui accroissait les possibilités d'une contribution commune à la garantie de la sécurité collective et du freinage des Etats fascistes. Il était souligné dans les notes diplomatiques Titulescu-Litvinov en date du 9 février 1934, par lesquelles étaient rétablies les relations diplomatiques roumano-soviétiques, que les deux nations allaient continuer à coopérer pour le maintien de la paix dans le monde. Les notes soulignaient que les deux gouvernements se portaient mutuellement garants du respect de la souveraineté d'Etat et s'assuraient réciproquement de s'abstenir de toute immixtion dans les affaires intérieures de chacun des deux Etats²⁹.

Il est notamment significatif que parmi les signataires de l'invitation qu'adressait le 18 septembre 1934 la Société des Nations au Commis-

²⁸ A.M.A.E., fonds de l'Entente Balkanique, vol. 16, feuille 210.

* Dans la voie des mêmes préoccupations de garantir le statut établi par des traités de paix et de garanties à l'encontre de tentatives d'imposer par la force une politique de révision de ces traités, s'inscrit également l'attention spéciale accordée par l'Entente Balkanique au Pacte latino-américain, de non-agression et conciliation, pacte qui s'était fixé pour but d'empêcher les guerres d'agression et les acquisitions territoriales qui auraient été obtenues par conquête grâce à la force des armes. En novembre 1934, le Conseil Permanent de l'Entente Balkanique soulignait que les Etats membres étudient le problème de leur adhésion à ce pacte en conformité avec leurs intérêts nationaux. En avril 1935, on consignait l'adhésion de la Roumanie, des Etats de la Petite-Entente et de l'Entente Balkanique au Pacte Saavedra-Lamas.

(A.M.A.E., fonds de l'Entente Balkanique, vol. 16, feuille 38. Communiqué du Conseil Permanent de l'Entente Balkanique).

²⁹ I. M. Oprea, *Op. cit.*, p. 220.

sariat du Peuple pour les Affaires Etrangères de l'U. R. S. S., à de participer l'Union Soviétique à l'activité du forum de Genève, figuraient non seulement les quatre Etats de l'Entente Balkanique*, mais tous les six Etats balkaniques. Le ministre des Affaires Etrangères de Roumanie avait été l'un des initiateurs de l'invitation faite à l'Union Soviétique d'entrer à la Ligue des Nations³⁰.

Les années 1935—1936 furent témoins d'une tendance de plus en plus accentuée vers la guerre qu'imprimaient par leur politique les pays fascistes aux événements internationaux. Le réarmement de l'Allemagne hitlérienne dans des proportions sans cesse accrues, le décret, le 16 mars 1935, du service militaire obligatoire, l'accord naval anglo-allemand du 18 juin 1935, l'agression du fascisme italien en Ethiopie, la remilitarisation de la zone rhénane par les hitlériens, ne sont que quelques-uns des événements internationaux qui suscitaient des inquiétudes légitimes dans le rang des Etats petits et moyens d'Europe. Ces inquiétudes étaient d'autant mieux fondées que les cercles dirigeants d'Angleterre et, dans une certaine mesure, de France, ne manifestaient pas une opposition catégorique qui aurait mis un terme à l'orientation agressive du III^e Reich. Même dans les mémoires de Winston Churchill et d'Anthony Eden, personnalités de premier plan de la politique conservatrice britannique — ainsi que dans ceux d'autres leaders politiques d'Occident — un vote de blâme est jeté sur la politique de conciliation à l'égard de l'Allemagne hitlérienne, que suivirent au cours des années 1934—1940, les cabinets britanniques.

Tout de suite après la conférence de Stresa du mois d'avril 1935, qui avait examiné la situation politique en Europe et l'accroissement de la cote d'armement pour l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie, les Conseils Permanents de la Petite Entente et de l'Entente Balkanique précisaient leurs points de vue face aux permissions obtenues à cette conférence par les Etats vaincus au terme de la première guerre mondiale et qui s'étaient vus fixer par les traités de paix un certain régime des armements. Le communiqué conjoint affirmait : « En ce qui regarde la révision du statut militaire des Etats signataires des traités de Saint-Germain, Trianon et Neuilly, les représentants des cinq Etats ont pris acte des précisions données par M. Laval :

a) Les gouvernements britannique, français et italien se sont volontairement abstenus de formuler toute appréciation de fond sur les questions qui doivent être librement résolues par les gouvernements directement intéressés ;

b) le fait que la seule recommandation que les trois gouvernements réunis à Stresa ont cru devoir formuler vise justement à écarter tout règlement de la question, autre que par la voie contractuelle, proposant une procédure de libre négociation dont les possibilités devront être étroitement conditionnées par de nouvelles garanties de sécurité »³¹.

* La décision de voter dans ce sens fut prise par le Conseil Permanent de l'Entente Balkanique le 15 septembre 1934.

³⁰ *Dictionnaire diplomatique* — sous la rédaction de A. A. Gromyko, vol. 3, Moscou, 1964, p. 357.

³¹ A.M.A.E., fonds de l'Entente Balkanique, vol. 16, feuilles 132—133. Communiqué des Conseils Permanents de la Petite-Entente et de l'Entente Balkanique.

Un mois plus tard, lors de la session de Bucarest du Conseil Permanent de l'Entente Balkanique, les quatre Etats manifestaient clairement leur résolution « de ne permettre . . . aucune discussion ayant un caractère révisionniste et aucun réarmement sans une augmentation réelle de la sécurité³².

L'agression du fascisme italien à l'encontre de l'Abyssinie allait ouvrir un nouveau foyer de grave tension internationale. Au cours des débats soutenus à la Ligue des Nations qui avaient décidé l'application de sanctions économiques à l'agresseur, les Etats de l'Entente Balkanique — aux côtés d'autres Etats parmi lesquels l'U. R. S. S., la Tchécoslovaquie, etc. — manifestaient leur sympathie et leur appui à l'égard de la cause du peuple éthiopien³³. Bien que les sanctions devaient entrer en vigueur au mois de novembre 1935, le gouvernement roumain les appliqua dès le 21 octobre.

Au cours de l'été 1935, tandis que les signes annonciateurs de la tempête s'amoncellaient dans la vie internationale, s'accomplissait la réalisation partielle du Pacte oriental par la signature des traités d'assistance mutuelle soviéto-français et soviéto-tchécoslovaque. L'apport fourni par Titulescu à la cause du rapprochement franco-soviétique peut être compris dans toute sa valeur par le simple fait de sa participation directe à la rédaction du traité d'assistance mutuelle entre les deux grandes puissances³⁴.

Pour l'Entente Balkanique, l'événement avait une résonance encourageante. Lors de la session de Bucarest du mois de mai 1935, analysant la situation européenne, le Conseil Permanent aboutissait à la conclusion que les intérêts généraux et spéciaux de l'Entente Balkanique ne pouvaient trouver une solution durable que par la collaboration de tous les pays sans exception et spécialement ceux de la Petite-Entente, en vue d'assurer la paix en Europe³⁵. Le Conseil Permanent saluta avec joie la conclusion du Traité d'assistance mutuelle franco-soviétique, qu'il considérait être la base d'une future organisation de la sécurité en Europe orientale³⁶.

Se fondant sur l'expérience acquise par la Petite-Entente et l'Entente Balkanique, sur la consolidation des liens de sécurité européenne par suite des pactes d'assistance mutuelle franco-soviétique et soviéto-tchécoslovaque, le titulaire de la diplomatie roumaine de ces années-là nourrissait l'espoir que « l'Europe allait en peu de temps être couverte d'un réseau d'accords régionaux d'assistance mutuelle, qui nous permettront d'envisager l'avenir avec plus de confiance »³⁷.

Méditant sur la signification de cette déclaration, il s'impose d'en tirer la conclusion que, bien qu'à cette période les accents antisoviétiques ne manquaient pas dans la politique des grandes puissances occidentales — vers laquelle s'orientaient la plupart des milieux dirigeants des Etats

³² « Dimineața » du 13 mai 1935.

³³ L. S. Stavrianos, *The Balkans since 1453* Hold, Rinehart and Winston, New York, 1963, p. 741.

³⁴ I. M. Oprea, *Op. cit.*, p. 253, 254.

³⁵ A.M.A.E., fonds de l'Entente Balkanique, vol. 16, feuille 192.

³⁶ *Ibidem*.

³⁷ « Dimineața » du 8 mai 1935.

de l'Entente Balkanique et de la Petite-Entente —, bien que dans la vie politique de ces pays sévissaient l'anticommunisme, les répressions antidémocratiques et antipopulaires, les tendances à la dictature (lesquelles se manifestaient cependant dans des proportions différentes selon la disposition et le rapport des forces sociales), tandis que la politique étrangère exprimait les intérêts des mêmes classes dominantes, la Roumanie, de même que certains de ses partenaires du cadre des alliances régionales défensives du sud-est de l'Europe, adoptait lors d'une suite de moments, une attitude de rapprochement et de développement de l'entente réciproque dans ses relations avec l'U. R. S. S., relations considérées sous l'angle des possibilités d'offrir dans les circonstances internationales d'alors, un appui à la défense de l'indépendance politique et de la souveraineté nationale, du maintien de l'intégrité territoriale et de la sauvegarde de la sécurité face aux dangers d'une agression de la part de l'Allemagne hitlérienne et des Etats qui poursuivaient une politique révisionniste. De semblables attitudes de certains cercles politiques de Roumanie trouvaient une confirmation dans la résolution adoptée par le Conseil des Ministres du 15 juillet 1935, sous la présidence de Gh. Tătărescu, laquelle reflétait les coordonnées de la politique intérieure et extérieure des classes dominantes, ainsi que les mesures nécessaires à « une détente avec les Soviets ». Affirmant la position anticommuniste adoptée par les milieux gouvernants, en politique interne, la résolution montrait tout à la fois que « dans le domaine de la politique étrangère, nous sommes pour l'entente avec l'U. R. S. S., alliée de nos alliés : — France, Tchécoslovaquie et Turquie, — entente qui seule peut conférer à ces alliances leurs valeur effective, nous-mêmes ne pouvant être dans le même temps l'alliée de la France et l'ennemi de la Russie, son alliée »³⁸. La conception de la politique étrangère de la Roumanie dans ces circonstances-là était soulignée par Titulescu au nom de l'Entente Balkanique, le 11 juin 1936, à l'occasion de l'ouverture de la Conférence de l'Association de presse de l'Entente Balkanique : « Nous voulons l'amitié de toutes les grandes puissances, sans distinction : celle de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Union Soviétique. Nous sommes prêts à fournir à toutes ces puissances les témoignages concrets de notre sincère désir de vivre avec elles en paix et amitié. Mais, en échange, nous ne renoncerons jamais, en faveur de l'une ou de l'autre et ni même en faveur de toutes les grandes puissances réunies, au principe de l'égalité des Etats, c'est-à-dire au droit souverain de disposer chacun de notre sort et de ne jamais admettre une décision à notre égard à laquelle nous n'ayons pas consenti »³⁹.

Les années suivantes, cette même orientation de la politique étrangère roumaine sera soumise, non seulement du dehors, mais aussi à l'intérieur à des pressions visant des modifications, de la part des éléments bourgeois de droite, présents dans les gouvernements, dans les cercles

³⁸ Gh. Zaharia, D. Tușu, *Aspects de la politique extérieure de la Roumanie au cours des années 1933-1936*, paru dans les « Annales de l'Institut d'Etudes historiques et socio-politiques près le C.C. du P.C.R. », n° 5/1965, p. 132 (en roumain).

³⁹ N. Titulescu, *Documents diplomatiques*, Bucarest, Ed. politică, 1967, p. 772 (en roumain).

du palais royal. Dans le même temps, cependant, des hommes politiques plus lucides réussissaient à maintenir une ligne de conduite relativement constante.

Appréciant l'alliance avec l'U.R.S.S. en tant qu'un contrepoids face à une attaque venant de l'Allemagne hitlérienne et un puissant renforcement des positions de la Roumanie envers les Etats révisionnistes, les milieux gouvernants, comprenant qu'ils ne pouvaient escompter une aide de l'Angleterre et sous l'étroite influence des groupements de la bourgeoisie française, adeptes du traité d'assistance mutuelle franco-soviétique, donnèrent pleins pouvoirs en juillet 1935, à Nicolae Titulescu d'entamer des entretiens officiels avec les représentants du gouvernement soviétique en vue de conclure un pacte d'assistance mutuelle* au sujet duquel de premiers contacts avaient déjà eu lieu entre les deux parties dès 1934. A la suite de longs pourparlers entre Litvinov et Titulescu, — à ce dernier, le Conseil des Ministres avait renouvelé le 14 juillet les pleins pouvoirs de conclure le pacte —, les deux diplomates tombèrent d'accord sur les principes fondamentaux du traité, les inscrivant dans un protocole paraphé et signé par tous deux, point par point, le 21 juillet 1936 à Montreux⁴⁰. La valeur du pacte projeté et élaboré (qui était considéré avec une hostilité non dissimulée par l'Allemagne nazie, de même que par les cercles d'extrême-droite de Roumanie) fut relevée par maints cercles de l'opinion publique roumaine, par des leaders politiques des partis bourgeois, tels que notamment : Virgil Madgearu, Mihail Ralea, Nicolae Lupu, etc. Le roi Carol II, lors d'un entretien avec le secrétaire général du Ministère des Affaires Etrangères français, Alexis Léger, déclarait qu'« après mûr examen, il avait abouti à la conclusion que la négociation d'un pacte roumano-soviétique doit être poursuivie »⁴¹. En raison des clauses fondamentales fixées par Litvinov-Titulescu, le pacte d'assistance mutuelle roumano-soviétique aurait rendu possible à ce que l'U. R. S. S. étaye l'appui que la Roumanie aurait au besoin reçu de la part des pays partenaires de la Petite-Entente et de l'Entente Balkanique, ou mieux encore, elle aurait remplacé cet appui au cas où les deux Ententes n'auraient pu fonctionner du fait de défections⁴². Conformément à ce qu'en relata Titulescu — lequel demeura jusqu'à la fin de sa vie un partisan résolu du traité d'assistance mutuelle avec l'U. R. S. S.⁴³, Litvinov proposa l'ajournement de la signature du pacte jusqu'en septembre 1936, en sorte que le traité ne fut pas définitif. Cependant, à cette époque même, le plus actif adepte de l'idée de ce traité en Roumanie, le ministre des Affaires Etrangères Nicolae Titulescu allait être

* Le gouvernement roumain était disposé à conclure un pacte d'assistance mutuelle identique à celui roumano-soviétique avec l'Allemagne également, à condition que cette puissance garantirait, elle aussi, l'intégrité territoriale du pays et de ses alliés des alliances régionales.

(A.M.A.E., fonds 71, Allemagne, 1933—1935, feuille 238. Télégramme chiffré du 27 juillet envoyé à la Légation de Roumanie à Berlin).

⁴⁰ Gh. Zaharia, D. Tușu, *Op. cit.*, p. 132.

⁴¹ *Documents diplomatiques français*, tome 1^{er}, janvier-mars 1936 (document n° 156).

⁴² I. M. Oprea, *Op. cit.*, p. 222.

⁴³ Archives du C.C. du P.C.R., fonds 103, dossier n°. 8083, feuille 53. Mémorial de N. Titulescu adressé au roi Carol II.

En vue de consolider le caractère antirévissionniste de l'Entente Balkanique et pour assurer l'efficacité des garanties prévues par ce traité, la Roumanie a déployé d'intenses démarches diplomatiques et politiques pour conclure les conventions militaires stipulées dans les actes constitutifs de l'alliance. Ces efforts ont dû être d'autant plus soutenus que la situation créée au sein du parlement grec à la suite de la signature du Pacte d'Entente Balkanique rendit difficile la matérialisation du traité touchant la conclusion de conventions militaires. Les difficultés du gouvernement hellène étaient soulevées par la forte résistance à l'égard du Pacte d'Athènes manifestée par l'opposition, ce qui a même déterminé une déclaration expresse du ministre des Affaires Étrangères au sujet des obligations contractuelles assumées par l'Entente Balkanique. Après de longues négociations menées avec les chefs de divers partis, et notamment avec Sophocle Venizelos, le gouvernement hellène fit la déclaration suivante, pour obtenir la ratification du Pacte d'Athènes : « Le but du Pacte de l'Entente Balkanique est seulement de garantir les frontières balkaniques contre une agression venue de la part de l'un des États balkaniques. Par conséquent, la Grèce ne peut, en aucun cas, dans l'exécution des engagements assumés par le Pacte, faire la guerre à l'une des grandes puissances »⁴⁸.

Insistant pour la compréhension des difficultés que rencontrait le gouvernement grec, contribuant à atténuer la tension qui s'était créée entre Belgrade et Athènes à la suite de la déclaration précitée du gouvernement hellène, mais constamment préoccupé de trouver les modalités d'assurer l'efficacité militaire de l'alliance, le ministre roumain des Affaires Étrangères eut en mai 1934 de longs entretiens à Genève et Belgrade avec les représentants des trois autres États. Au terme des discussions et compte tenu de l'impossibilité pour la Grèce de conclure sans délai une convention militaire (à l'appui de son attitude, le gouvernement grec soulignait que la position de neutralité du pays lui était dictée par le décalage des forces militaires de l'Italie et de la Grèce), Titulescu communiquait au roi Carol II et au premier ministre Gheorghe Tătărescu la position adoptée par les ministres des Affaires Étrangères de l'Entente Balkanique :

« 1. Les ministres des Affaires Étrangères de Turquie, Yougoslavie et Roumanie ont pris acte de la communication faite à Monsieur Titulescu par M. Maximos, et notamment que la déclaration faite auparavant devant les corps législatifs ne modifie en rien la signification et l'étendue de l'article 3 du protocole annexé ;

2. En conséquence, l'étendue politique du Pacte d'Entente Balkanique demeure intacte et intégrale entre les quatre États signataires :

3. Dans l'attente des conventions militaires prévues par le Pacte d'Entente Balkanique et ses annexes est garantie la neutralité bienveillante des signataires en faveur du pays victime d'une agression, ainsi que le prévoit le pacte ;

⁴⁸ A.M.A.E., fonds de l'Entente Balkanique, vol. 37, feuilles 102—103. Rapport n° 1 168 du 2 mai 1934, de la Légation roumaine d'Athènes.

4. La Turquie, la Roumanie, la Yougoslavie sont prêtes à faire immédiatement face, sans attendre le terme de six mois du Pacte de l'Entente Balkanique, aux conventions militaires appropriées et concrètes découlant du Pacte de l'Entente Balkanique ;

5. Les conventions militaires seront multilatérales et bilatérales.

En même temps, la Grèce renouvelle l'engagement de défendre la neutralité de Salonique, soulignant que cela sera utile aux partenaires de l'Entente Balkanique »⁴⁹.

Durant le printemps et l'été de l'année 1934, on a multiplié consultations et contacts diplomatiques, de même que militaires entre les forums militaires correspondants, aux fins d'aboutir à la conclusion de conventions qui spécifieraient les situations et les modalités selon lesquelles les Etats alliés par le Pacte de l'Entente Balkanique seraient appelés à se prêter aide mutuelle pour la garantie de l'indépendance nationale, la sécurité et l'intégrité territoriale. Le 1^{er} août 1934, la première convention militaire roumano-turque était signée à Genève, dont la date de validité était le 5 juin 1934, lorsque la convention militaire turco-yougoslave avait également été conclue⁵⁰. Au mois d'octobre 1934, une convention militaire turco-grecque était conclue, tandis que le 28 novembre 1934, on paraphait à Belgrade une convention militaire tripartite entre la Yougoslavie, la Roumanie et la Turquie, convention à l'égard de laquelle les gouvernements concernés formulaient cependant une série de réserves.

De longues et difficiles discussions et des pourparlers diplomatiques avaient aussi eu lieu en 1935 et 1936 entre les autorités militaires, aussi bien pour écarter les réserves des trois gouvernements sur la convention de novembre 1934 que pour que la Grèce renonce à son attitude de neutralité et que puissent, par conséquent, être conclues aussi des conventions quadripartites. Le 7 mai 1936, un communiqué du Conseil Permanent de l'Entente Balkanique informait que la Grèce avait précisé sa position dans le sens de l'affermissement de la solidarité avec les signataires du Pacte Balkanique, attitude accueillie avec une satisfaction unanime par le Conseil Permanent⁵¹. Le 18 mai 1936, le gouvernement grec, par la voix de son chargé d'affaires à Bucarest, communiquait son consentement à des entretiens consacrés à une convention militaire quadripartite⁵². Le 9 novembre 1936, à Bucarest, la conférence des chefs d'états-majors des Etats de l'Entente Balkanique aboutissaient à un accord sur cette convention⁵³, tandis que le Conseil Permanent de l'Entente Balkanique d'Athènes (15—18 février 1937) constatait que la Yougoslavie, la Roumanie et la Turquie harmonisaient leurs positions à l'égard de la convention tripartite de novembre 1934⁵⁴. Le 10 avril 1937, les deux conventions multilatérales étaient ratifiées.

⁴⁹ A.M.A.E., fonds de l'Entente Balkanique, vol. 36, feuilles 7, 8 et 9. Télégramme chiffré n° 401, du 15 mai 1934, de Belgrade.

⁵⁰ *Ibidem*, feuilles 25, 26. Télégramme chiffré n° 424 de Genève, du 2 août 1934.

⁵¹ A.M.A.E., fonds de l'Entente Balkanique, vol. 17, feuille 87.

⁵² *Ibidem*, vol. 36, feuille 181.

⁵³ *Ibidem*, vol. 36, feuilles 270, 279.

⁵⁴ *Ibidem*, feuille 322.

Un autre événement international ayant une signification certaine pour la sécurité européenne fut celui de la Conférence de Montreux, tenue en juin 1936, qui a élaboré un nouveau statut des Détroits de la mer Noire. La conférence a eu, pour la situation politique européenne et, notamment, pour les pays balkaniques directement intéressés au régime de navigation à travers les Détroits de la mer Noire, une importance spéciale⁵⁵. La position des Etats balkaniques à cette conférence exprima particulièrement une profonde solidarité politique et diplomatique.

Subissant de multiples influences, fréquemment contradictoires, la diplomatie de l'Entente Balkanique a aussi reflété, à certains moments, la pression concentrique exercée sur ses membres par les Etats fascistes, de même que les calculs ambigus des milieux dirigeants des classes dominantes des pays balkaniques. Pendant les années 1934—1936, la diplomatie de l'Entente Balkanique marqua fortement de sa présence la vie internationale, portant ses efforts aussi bien sur la garantie de sa propre sécurité que sur la sécurité générale européenne.

⁵⁵ Voir : *Les Détroits de la mer Noire au long de l'Histoire*, Bucarest, Ed. Științifică, 1966.

INTELLIGENCE ET IMAGINATION À L'AUBE DES CULTURES MODERNES SUD-EST EUROPÉENNES*

ALEXANDRU DUȚU

Aux XVII^e et XVIII^e siècles de nouvelles directions se laissent saisir dans la vie intellectuelle des peuples sud-est européens. Le livre intervient avec une présence accrue dans la formation des hommes grâce à l'activité déployée par la maison Glikis de Venise, fondée en 1670, ensuite par la maison Théodosiou, aussi bien que par les typographies roumaines qui produisent non seulement des livres dans la langue du pays, mais aussi en slavon et en grec ; s'y ajoutent les grands centres qui commencent à diriger leur production vers le Sud-Est, comme Kiev, Moscou et Vienne¹. Vers la fin de notre période, une mutation a lieu dans toutes les cultures écrites de cette zone où les hommes entrent en possession de nouvelles données sur le monde et l'humanité par le truchement des publications issues des presses dirigées ou orientées par des intellectuels éclairés.

A l'époque des Lumières, qui couvre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle, les catégories de livres commencent à se multiplier, pendant que les « littératures » traditionnelles se transforment. Les gens s'intéressent à l'agronomie, à la médecine, au commerce, à la géographie, et la lecture traditionnelle, intensive, est abandonnée en faveur d'une lecture extensive ; l'homme qui désire mieux connaître le cadre physique dans lequel il vit s'adresse, avec une curiosité accrue, à d'autres catégories de livres que celles consacrées par la tradition ; ces catégories sont amplifiées par l'invasion des livres non fonctionnels (qui ne donnent pas une réponse à des nécessités pratiques, immédiates). Les nouveaux livres provoquent une refonte des « littératures » traditionnelles, et les modifications intervenues dans les structures littéraires reflètent, au fond, la restructuration du champ des connaissances. Les transformations sont tellement profondes, vers la fin de la période des Lumières, qu'elles favorisent la saisie aussi bien des tendances qui allaient nourrir les disciplines ayant pour objet la recherche des activités d'un homme de plus en plus engagé dans la vie politique et sociale, que des prolongements

* Forme amplifiée de la communication donnée au colloque « La continuité de la tradition byzantine dans le monde slave, jusqu'à la fin du 18^e siècle », organisé par la Commission de l'histoire de l'art de l'AIIESEE et le Comité National des Historiens de l'Union Soviétique, à Moscou, en Janvier 1978.

¹ Voir les études réunies dans le volume *Buch- und Verlagswesen im 18. und 19. Jahrhundert*. Redaktion Heinz Ischreyt. Berlin, Verlag Ulrich Camen, 1977, avec de riches indications bibliographiques.

issus des civilisations antique et médiévale. Autant les éléments qui parlent de la survivance de la civilisation antique ou byzantine dans les cultures médiévales sud-est européennes que l'apparition de nouvelles orientations peuvent expliciter le sens du processus qui a provoqué, à la fin, l'abandon d'une forme universelle de civilisation et l'adoption d'une autre forme d'universalité. Les XVII^e et XVIII^e siècles offrent un matériel de premier ordre dans ce sens, car pendant ce laps de temps l'héritage médiéval a été réconsidéré : la peinture et l'écriture ont adopté des styles qui avaient resté étrangers à la civilisation byzantine — le baroque et le néo-classicisme.

Pour expliquer ces aspects nouveaux, les historiens littéraires et de l'art ont longtemps préféré parler d'influences et d'impulsions extérieures ; ils ont décrit les livres ayant un contenu nouveau et les gravures nouveau style surtout s'ils provenaient de l'étranger ou se sont occupés d'écrivains et artistes formés dans d'autres milieux intellectuels, de préférence en Occident. On a constaté, pourtant, qu'il fallait prendre en charge aussi les facteurs qui ont favorisé la réception des impulsions extérieures, notamment les changements intervenus dans les structures mentales. La méthode la plus adéquate s'est avérée être celle inspirée par la recherche pluri- et interdisciplinaire. Au colloque interdisciplinaire de Venise, en 1971, ayant comme thème les relations entre structures sociales et développement culturel, le professeur Nikolaj Todorov constatait que les obstacles qui bloquaient la voie des recherches sur la ville balkanique étaient « enracinés dans le niveau même du travail de recherche qui a été effectué jusqu'à présent... Voilà ce qui rend plus indispensable la façon complexe d'aborder les problèmes choisis par nous. Complexe — par la participation des représentants de tous les pays balkaniques et de nombreux pays non balkaniques, ainsi que par la diversité des spécialistes : historiens de l'économie et de la culture, hellénistes, osmanistes, slavissants, sociologues, etc. ». A son tour, le regretté professeur Mihai Berza mettait un fort accent sur le rapport qui a dû nécessairement exister entre structures urbaines et formes de cultures, et que la recherche interdisciplinaire était appelée à élucider². La nécessité d'analyser simultanément le langage écrit et le langage figuratif d'une époque a été rappelée au colloque de Suceava, en 1976³. On a évoqué les relations complexes entre littérature et histoire au symposium de littérature comparée organisé, en septembre 1978, à Bucarest⁴.

Cette analyse pluri- ou interdisciplinaire nous semble être la seule capable d'expliciter la survivance et la métamorphose des formes culturelles universelles ; et surtout des formes culturelles homogènes, comme celle byzantine qui a essayé de saisir et d'exprimer l'unité des contraires,

² Voir *Structure sociale et développement culturel des villes sud-est européennes et adriatiques aux XVII^e—XVIII^e siècles*, Bucarest, AIESEE, 1975.

³ Une récapitulation dans la chronique publiée dans « *Revue des études sud-est européennes* », 1976, 1, p. 170—171.

⁴ Les actes de ce colloque sont publiés dans « *Synthesis* », VI, 1979. Notre communication : *La mutation romantique : l'exemple roumain* a vu le jour dans « *Cahiers roumains d'études littéraires* », 1978, 2, p. 17—26.

démis de ses fonctions. L'opinion publique roumaine et, à ses côtés, l'opinion publique mondiale déplorait cette démission de Titulescu (laquelle fit suite aux pressions et manœuvres des cercles ultrarévolutionnaires du pays et de l'étranger), voyant dans l'homme d'Etat, outre ses grands mérites ayant trait à la défense des intérêts nationaux vitaux de la Roumanie, son inlassable activité déployée aux fins d'édifier un système de sécurité collective.

Dans ce contexte historique, les mesures que prirent les Etats petits et moyens des Balkans pour renforcer leur sécurité au sein de l'Entente Balkanique, furent soumises à maintes reprises à l'attention de la diplomatie européenne*. En de fréquentes occasions, les représentants de la Petite-Entente et de l'Entente Balkanique sollicitaient de la part des puissances occidentales, le renforcement des liens d'alliance, l'adoption de mesures propres à contrecarrer les fortes pressions de la diplomatie hitlérienne, laquelle visait à semer la discorde parmi les Etats du sud-est européen, à briser leurs alliances politiques et militaires et à les isoler de l'U. R. S. S. A la garantie de la sécurité des pays balkaniques et de la paix dans cette région, les Etats de l'Entente Balkanique consacrèrent non seulement des actions d'envergure internationale, mais encore des efforts de coordination des mesures de garantie et défense de l'intégrité territoriale, dans les conditions où la croissance du potentiel militaire de l'Allemagne et de ses alliés révisionnistes était « pour la situation militaire de l'Europe centrale et orientale d'une importance écrasante »⁴⁴.

Les mesures militaires adoptées dans le cadre de l'Entente Balkanique étaient conformes au texte du traité signé lors de la conclusion de l'alliance, laquelle prévoyait l'engagement des parties contractantes de conclure des conventions appropriées aux buts poursuivis par le Pacte d'Athènes. La troisième annexe du pacte spécifiait que ces conventions étaient au premier chef d'ordre militaire⁴⁵. Dans la formulation de la quatrième annexe, par les termes « l'ordre territorial actuellement établi dans les Balkans » on entendait « les frontières balkaniques, respectivement les frontières entre la Roumanie et la Bulgarie, la Roumanie et la Yougoslavie, l'Albanie et la Yougoslavie, l'Albanie et la Grèce, la Yougoslavie et la Bulgarie, la Grèce et la Turquie, la Bulgarie et la Turquie »⁴⁶. Faisant ressortir le caractère strictement défensif de l'alliance, l'article 7 du protocole annexé prévoyait que les obligations assumées cesseraient pour les parties contractantes à l'égard de l'Etat qui deviendrait agresseur selon l'acceptation des conventions de Londres, de 1933⁴⁷.

* En été de l'an 1936, les Etats de la Petite-Entente et de l'Entente Balkanique furent profondément déçus par le refus du gouvernement français d'accepter la proposition de la Petite-Entente de conclure un traité d'assistance mutuelle entre les trois Etats et la France (Jean-Paul Boncour, *Entre-deux-guerres — Souvenirs sur la troisième république*, Paris, 1946, vol. III, p. 62, 63).

⁴⁴ Archives du M.A.N., Grand Etat-Major, dossier 18, f. 12.

⁴⁵ A.M.A.E., fonds de l'Entente Balkanique, problèmes militaires 1927-1937. Protocole de signatures 1, annexe 3^e au Pacte de l'Entente Balkanique, vol. 36, feuille 6.

⁴⁶ *Ibidem*, Protocole de signatures 2, 4^e annexe au Pacte de l'Entente Balkanique.

⁴⁷ *Dictionnaire diplomatique Franquits*, vol. 3, supplément.

l'unicité du particulier toujours uni au général — le μοναδικῶς (d'après Maxime le Confesseur). C'est ce caractère qui sollicite l'interprétation simultanée des langages, afin de surprendre les modifications intervenues dans la vision du monde et de l'homme. En reconstituant ce processus mental, on peut mieux comprendre la dynamique des cultures qui se sont encadrées dans la forme d'universalité byzantine jusqu'au moment où une autre forme d'universalité s'est avérée être plus conforme aux aspirations nouvelles. Il s'agit d'un processus qui possède tous les caractères d'une « mutation ».

Les livres populaires, avec leur contenu varié et leur destin souvent surprenant, fournissent un bon exemple, dans ce sens ; ils ne se sont jamais transmis dans des formes figées, au long des siècles, et ils se sont diffusés partout dans le sud-est de l'Europe. En effet, l'*Esopie* ou la *Chrestoétheia* ont changé de contenu lorsque ces œuvres ont offert à un Korays, à un Dositej Obradović, à un Rajna Popović ou à un Ioan Barac un bel support pour leur programme éducatif. Naturellement, entre l'*Esopie* et la *Chrestoétheia* une différence subsiste, puisque le deuxième livre a été écrit par un auteur moderne ; mais qui se rappelle encore que ce manuel de savoir-vivre a trouvé sa source dans un livre d'Erasme, adopté par Antonios Vizantios ? Qui se rappelle l'auteur du livre russe *Ithika ieropolitika* diffusé par de nombreuses copies dans la culture roumaine ou bien l'auteur du manuel allemand *Der Mann von Welt* qui est venu compléter la série des livres en roumain adaptés de partout — l'écrit italien *Fiore di Virtù*, celui oriental *Sindipa* ou l'œuvre grecque *Erotokritos* ! On ne se rappelle plus G. Wenzel, comme on a oublié de mentionner Guido delle Colonne, lorsque sa version de l'*Historia destructionis Troiae* fut réalisée en roumain, vers 1750. Cette littérature, anonyme et de succès, n'a pas eu la seule fonction de distraire, d'offrir un moment de détente, comme on nous assure souvent. Ces livres se sont insérés dans une structure de la culture qui a reflété la mentalité des auteurs, des lecteurs et de tous ceux qui continuaient de rester attachés à la transmission traditionnelle des connaissances par la voie du « voir-faire/ouï-dire ».

Pour mieux saisir la place que ces livres énigmatiques ont occupé dans la structure de la littérature aux XVII^e et XVIII^e siècles, et le rapport entre intelligence et imagination qu'ils mettent en vedette, il faut retourner aux sources de la tradition. Or, une bonne partie des livres populaires provient de Byzance où ces écrits ont joué un rôle extrêmement éclairant. Ce rôle est mis en relief par la tradition manuscrite, d'après les remarques pertinentes de Hans-Georg Beck. Chaque fois qu'un copiste a eu devant lui un livre savant — une œuvre de Photios, un livre de philologie ou d'histoire antique —, il a travaillé avec un manque total de fantaisie ; son manuscrit semble préfigurer la phototypie. Mais dès qu'il a copié un livre destiné à délecter ses patrons ou ses amis, il a lâché la bride à sa fantaisie : il a développé les descriptions, a introduit dans la narration des vers entendus quelque part, a remplacé les expressions et les mots par d'autres qui lui plaisaient, en un mot, il n'a respecté aucun copyright. En soulignant les traits qui rapprochent cette manière de travailler de la tradition orale, de la transmission des connaissances et expériences par la voie du « ouï-dire et voir-faire », H.-G. Beck

affirme, comme de juste, que le copiste des livres populaires est pareil au chanteur de ballades⁵.

Dans la littérature roumaine des XVII^e et XVIII^e siècles, une nette séparation entre livres pour gens sans instruction, qui auraient pu les écouter aux veillées, et livres pour les gens instruits serait difficile à faire, car dans la société roumaine la langue parlée ne s'était pas séparée de la langue écrite, et une culture cléricale ou aristocratique ne s'étaient pas détachées de la culture populaire. Cette interpénétration des niveaux culturels a favorisé la présence des livres populaires aussi bien dans le village qu'à la cour princière. Donc, il n'est pas possible, parce qu'il ne serait pas correct, d'opposer les livres populaires aux livres savants, en partant de leur diffusion. Ce qui sépare ces deux groupes de livres, dans lesquels les mêmes catégories peuvent être distinguées, c'est leur contenu : d'un côté, il y a les écrits qui conservent les principes et les vérités qui ne doivent pas s'effacer de la mémoire collective et qui forment un cercle intérieur ; de l'autre côté, dans un cercle extérieur, il y a les écrits qui, en transformant les destinées particulières en cas exemplaires, offrent des modèles de comportement et même de pensée, tout à fait convaincants, parce que chargés de la grande force de persuasion des images mentales. Dans chaque cercle plusieurs littératures se laissent saisir ; elles peuvent être mieux démarquées si on compare le langage écrit au langage figuratif qui se déroule sur une spirale.

La littérature rituelle, de même que le point de départ de la spirale figurative, parle des principes et des idées immuables ; la littérature de sagesse, de même que les fresques qui décoraient les absides, combine l'idée avec les réalités vécues, les concepts consacrés avec les conclusions de l'expérience collective ; la littérature historique, comme les fresques du pronaos, s'occupe des événements exemplaires et des attitudes dans lesquelles la collectivité se reconnaît elle-même ; la littérature de délectation, comme les fresques qui décorent l'entrée, retient l'attention par l'accent mis sur le caractère extraordinaire des aventures. À l'extérieur, les symboles sont moins denses et la narration plus abondante : on retrouve là l'arbre de Jessé, l'histoire, en raccourci, des premiers hommes, des scènes, qui rappellent des interventions miraculeuses. Tout ce monde d'images de l'extérieur trouve son équivalent dans les livres populaires. Ce qui est évident, c'est que l'intelligence domine partout : à l'intérieur, où les illustrations font intelligibles les concepts et les principes, de même qu'à l'extérieur, où toutes les histoires ont une conclusion éclairante et une morale. De même, les catégories de livres, situés sur le cercle intérieur, se prolongent à l'extérieur, par des livres populaires : la littérature historique, par exemple, comprend les *Chronographies*, les annales du pays — qui ont consigné les actes mémorables, ceux qui peuvent dévoiler le destin du peuple —, à l'intérieur, pendant qu'à l'extérieur, elle se prolonge par l'*Histoire d'Alexandre* ou l'*Histoire de la destruction de Troie*.

Les deux cercles se soutiennent réciproquement parce qu'ils présentent l'image d'un univers cohérent, dans lequel le particulier trouve sa signification dans le général — le *μοναδικῶς*. Cette cohésion du programme

⁵ Hans-Georg Beck, *Der Leserkreis der byzantinischen « Volksliteratur » im Licht der Handschriftlichen Überlieferung* dans *Byzantine Books and Bookmen*. A Dumbarton Oaks Colloquium. Washington, Dumbarton Oaks, 1975.

figuratif et, en même temps, de la structure littéraire, n'a pas été péri-clitée au Moyen Age. Mais, au moment où l'aspect singulier a reçu une signification particulière, un premier déplacement a eu lieu. On peut le localiser au milieu du XVII^e siècle, lorsque le mouvement intellectuel s'est animé à Constantinople, dans la Grande Ecole, à Venise et à Kiev, à Iași et à Bucarest. Les confrontations confessionnelles, le contact avec le livre qui parlait d'une nouvelle manière d'envisager la nature et les choses de « dehors », en général, et qui véhiculait une gravure détachée des normes jusqu'alors respectées, classiques, ont tous provoqué une révision de l'attitude mentale traditionnelle. Lorsque l'aspect singulier a reçu une signification qui parlait au nom d'une unité indépendante, comme si elle ne s'encadrait plus dans un ensemble cohérent de principes, alors l'écrivain et le peintre ont été émerveillés par l'étrange rapport entre la vérité et l'apparence, l'immuable et l'éphémère qu'ils ont découverts dans l'histoire et la vie des formes. C'est un rapport qui est suggéré par la forme allongée du monastère de Dragomirna, par la pierre tombale de la princesse Hélène, femme de Mathieu Basarab, par les vers de Miron Costin sur le temps qui fuit « tel une ombre et il n'y a pas de porte qui puisse l'arrêter »⁶. Le baroque met en lumière une relation entre les choses que la pensée des Lumières examinera de nouveau dans une autre perspective, ouverte par les géographies et histoires universelles et par l'essor des mathématiques prêtes à donner le coup de grâce à la physique aristotélicienne enseignée encore dans les académies grecques et roumaines.

Le programme figuratif et la structure littéraire, modifiés au XVII^e siècle, ont commencé à se métamorphoser profondément au moment où de nouveaux groupes sociaux, avec une nouvelle mentalité, se sont affirmés dans la vie intellectuelle — membres des compagnies de commerce de Sibiu et Brașov, artisans, dignitaires et, dans les principautés roumaines, boyards intéressés dans le commerce et la technique moderne. Ces gens ont soutenu l'apparition des traductions et adaptations de manuels ou romans qui n'avaient pas occupé auparavant une place dans la structure littéraire. La multiplication de ces livres non fonctionnels a déterminé la révision de la technique traditionnelle de lecture. Maintenant, la lecture ne devait plus se limiter à quelques fragments parcourus par jour pour nourrir la méditation ; elle devait être extensive, embrasser des domaines des plus variés et parcourir les pages à un rythme alerte. Les souscripteurs ont demandé des livres nouveaux et, en même temps, ils ont fondé des églises, en commandant aux peintres de décorer les murs avec des scènes conformes à leur goût. Et pourtant, même à ce moment, la structure traditionnelle n'a été complètement abandonnée et le rapport entre intelligence et imagination soudainement renversé. Les deux cercles ne furent pas brisés : ils ont continué à exposer les images qui communiquaient des significations dans le cadre des registres tradition-

⁶ Pour le baroque roumain, voir surtout Adrian Marino, *Les premiers échos baroques et maniéristes dans la littérature roumaine*, « Baroque », Montauban, 1973, 6, p. 161—163 ; Dan Horia Mazilu, *Barocul în literatura română din secolul al XVII-lea*, București, Editura Minerva, 1976 ; plusieurs articles parus dans « Synthesis », III, IV et V ; le débat publié dans « Revista de istorie și teorie literară », 1978, 1.

nels. Mais les images se sont transformées, à l'intérieur, en portraits et tableaux, à l'extérieur, en scènes inspirées directement des livres populaires, adaptés, cette fois-ci, à la mentalité des nouvelles couches sociales. Tradition et innovation se rencontrent dans la peinture de la fin du XVIII^e siècle, lorsque les façades des églises sont envahies par les thèmes trouvés dans les livres populaires. Il est néanmoins significatif que les thèmes inspirés par ces livres ne furent pas acceptés dans les compartiments rituels des édifices religieux (sanctuaire, naos, pronaos), mais furent développés dans les espaces extérieurs — porches ou exonarthex fermés et surtout façades. Comme l'a fort bien remarqué Radu Crețeanu « un livre dont l'impact sur l'iconographie a été incontestable c'est le *Physiologos*, sorte de traité de zoologie fantastique plein d'enseignements moraux, élaboré dans l'aire culturelle hellénistique dès le III^e ou le IV^e siècle de n. è., le correspondant des Bestiaires occidentaux. Le *Physiologos* dont la première traduction roumaine connue date de 1693⁷, a circulé intensément dans les pays roumains sous forme de manuscrits aux XVIII^e et XIX^e siècles, contribuant considérablement, à côté de certaines influences artistiques occidentales, à la représentation, fréquente désormais, d'animaux — fantastiques ou réels — dans l'art valaque. C'est toute une faune symbolique qui envahit ainsi, autour de 1700, les porches de l'église Colțea de Bucarest et de l'église du monastère de Sinaia, deux fondations du spathaire Mihai Cantacuzino. Si dans les chapiteaux du porche de Sinaia le caractère symbolique des représentations n'est pas des plus évidents, ces motifs zoomorphes pouvant être considérés comme de simples éléments décoratifs, faisant partie du répertoire de l'art baroque, avec lequel le fondateur était venu en contact durant ses années d'études à l'Université de Padoue, en échange, dans les chapiteaux de l'église de Colțea le doute n'est plus permis. Les symboles compris dans ces représentations d'animaux se retrouvent tous en effet dans le *Physiologos*, du moins dans les copies plus anciennes qui se sont conservées »⁸.

La grande mutation qui a eu lieu dans la culture roumaine et dans toutes les cultures sud-est européennes à l'époque du romantisme s'encadre dans les transformations profondes intervenues dans l'existence économique et sociale des hommes à la fin du XVIII^e—début du siècle suivant. Les nouvelles relations économiques et sociales ont impulsé les orientations laïques et la recherche rationnelle de l'environnement et de l'histoire du corps social et du corps de l'homme. L'image du monde qui a commencé à se dessiner dans la mentalité nouvelle, comme une conséquence de ces explorations, a été de beaucoup plus riche et plus diversifiée que ne l'avait suggéré le programme figuratif byzantin ; en même temps, l'exploration du monde menait à de meilleurs résultats lorsqu'elle ne faisait plus appel à une faculté synthétique mais à toutes les facultés mentales : la raison, l'intuition, l'imagination, etc. Cette dernière s'avérait prête à jouer

⁷ La description du manuscrit conservé à la Bibliothèque de l'Académie de Bucarest, un florilège de fragments historiques et sapientiaux écrit en Transylvanie, dans *Bibliografia analitică a literaturii române vechi*, vol. I: *Cărțile populare laice*, II^e partie, București, Editura Academiei, 1978, p. 243.

⁸ Radu Crețeanu, *L'influence des livres populaires sur les beaux-arts en Valachie aux XVIII^e—XIX^e siècles*, « Synthesis », III, 1976, p. 104.

un rôle de premier ordre dans la vie sociale et politique, puisqu'elle participait, en tant que faculté au moyen de laquelle l'homme pouvait connaître et actionner, à l'élaboration des images mentales dominantes : l'image du monde, l'image du passé, l'image de l'homme exemplaire — le patriote et le citoyen. Les conditions mentales et sociales dans lesquelles il était possible d'imaginer à la fin du XVIII^e siècle ont favorisé l'essor du portrait, des scènes historiques, des paysages, qui dévoilent l'importance acquise par l'étique sociale dans la vie intellectuelle des hommes et par l'étude de la nature. A ce moment les livres populaires sont partis sur un nouvel trajet.

Les livres populaires ont reçu l'identité que nous connaissons comme une conséquence des interprétations romantiques, prêtes à découvrir partout la présence du génie créateur et de la fantaisie ; les romantiques ont considéré ces livres des produits de l'imagination pure et ont confondu la littérature populaire avec la littérature pour le peuple⁹. Ces livres qui s'étaient transformés au long des siècles de « l'histoire immobile », enregistrant tout le temps de nouvelles données observées dans les réalités en mouvement, ne se sont plus adaptés au rythme très vif de l'existence moderne. A ce moment de révisions profondes paraissait à Neamț, en 1826, la traduction roumaine d'un livre de Nikodimos l'Hagiorite publié en néo-grec, en 1801 (à son tour un livre qui suivait de près un modèle italien) : *Livre de bons conseils pour garder les cinq sens, l'imagination et le cœur*. Décrite comme un organe de l'intelligence, pareil aux organes qui servent le corps, la fantaisie ou l'imagination était considérée « plus subtile que la sensation, mais plus lourde que l'intelligence et c'est pour ce motif qu'on l'appelle frontière entre intelligence et sensation ». Comme elle enregistrait et ne « créait » pas, l'imagination était comparée à la toile d'un tableau, « car notre intelligence, à l'instar d'un peintre, dessine dans l'âme, comme sur une toile, les significations ; ensuite, toujours à l'instar du peintre, après avoir complété la toile avec toute sorte d'histoires, la présente aux regards, d'un coup. Si on verra des significations qui stimulent les bonnes actions, on fera l'éloge aussi bien de l'intelligence que de la toile qui contient un tel dessin. Mais si les dessins seront laids et impropres, tous riront et se moqueront du peintre »¹⁰. Celui qui lisait ce livre, au début du siècle passé, ne voyait aucune contradiction entre ces formules et celles utilisées par les « écrivains » qui diffusaient l'*Esopie*, *Le roman d'Alexandre* ou *Mille et une nuits* ; l'imagination s'avérait être, ici et là, un outil de l'intelligence aiguillée vers la découverte et l'illustration des événements significatifs et des principes.

Les historiens de la littérature roumaine ont souvent expliqué l'éclosion des « belles lettres » du début du XIX^e siècle comme une conséquence d'un « réveil » culturel ; en faisant sienne la distinction entre le progrès occidental et la « stagnation orientale », l'historiographie roumaine de la première moitié du XX^e siècle a suggéré qu'un contact plus

⁹ Des détails dans ma contribution aux *Berichte im Auftrag der Internationalen Arbeitsgemeinschaft für Forschung zum romanischen Volksbuch* herausgegeben von Felix Karlinger und Dieter Messner. Seekirchen, 1977.

¹⁰ *Carte sfătuitoare pentru paza celor cinci simțiri, a nălucirii și a inimii*, Neamț, 1826, p. 198 et suiv.

ample avec les littératures occidentales a favorisé l'éclosion de la littérature autochtone. Depuis, de solides et riches synthèses ont rendu caducs de tels jugements appuyés sur une base documentaire trop restreinte. Mais les hésitations persistent sous l'influence du critère moderne qui accorde une place privilégiée, dans l'analyse de la vie culturelle d'une société, aux belles lettres; peut-on parler d'une culture développée si on n'y identifie pas une notion claire du « beau » et d'une « Beauté » qui ne relève pas de la « vérité » et du « bien »?¹¹

Trop en accentuant l'innovation, un tel interprète perd de vue les conditions mêmes de la « mutation »: on ne peut jamais remplacer une chose par une autre si la première n'existe pas. Or, tout n'a pas été neuf au début du XIX^e siècle, si on tient compte, par exemple, du fait que « le roman » est le descendant du « romant ou rouman », comme on désignait au Moyen Age le roman de cour en vers ou plus simplement le livre populaire; écrit en « lingua romana » ou « rustica », langue parlée par les peuples issus de l'ancienne « Romania » et qui avaient perdu l'usage de la langue « noble », la « lingua latina »¹², le roman populaire a toujours reflété les idéaux des différentes époques. C'est le cas des *Ethiopiennes* dans lesquelles le sens secret, dévoilé par les cérémonies initiatiques, n'annule pas « la qualité esthétique de l'œuvre et des personnages. En particulier, Charicleia ne prend à aucun moment l'allure d'une allégorie; c'est une créature bien vivante faite de chair et de sang. Et cette remarque vaut pour les autres personnages. C'est dire qu'Héliodore est un vrai romancier, non l'auteur d'un roman à thèse. Il offre, à notre avis, un exemple remarquable de la manière dont on peut faire porter à un personnage romanesque le message d'une société sans rien ôter à cet être de son authenticité »¹³. C'est aussi le cas de l'œuvre de Dimitrie Cantemir, écrite en 1705, d'après le modèle des *Ethiopiennes*: *Istoria ieroglifică*, et dans laquelle les interprètes contemporains ont identifié une nouvelle forme littéraire parue dans les lettres roumaines, le roman¹⁴. Il faut encore tenir compte du fait que les rapports entre genres littéraires se sont modifiés au long des siècles: la « littérature » n'a pas eu toujours la signification qu'elle a acquise à l'époque du romantisme. Si Strabon accordait la priorité à l'histoire, Vico a soutenu, plus tard, que les poètes ont été les premiers historiens des nations, pendant qu'une longue série d'humanistes a essayé de départager les deux activités en partant de la dispositio, elocutio, inventio; au XVII^e siècle, Le Moine continuait d'avertir les érudits « qu'on se garde de s'y tromper, et qu'on sache que la permission donnée à l'Historien de s'approcher de la Poésie n'est pas une licence effrontée et sans retenue. Il y a des locutions et

¹¹ C'est la question que soulève Paul Cornea, *Originile romantismului românesc*, București, Editura Minerva, 1972, p. 82.

¹² Ernst Robert Curtius, *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter*, Bern, A. Francke Verlag, 1948, chap. II, 5.

¹³ Jean Hani, *Le personnage de Charicleia dans les « Ethiopiennes »: incarnation de l'idéal moral et religieux d'une époque*, « Bulletin de l'Association Guillaume Budé », 1978, 3, p. 273.

¹⁴ Voir surtout Manuela Tănăsescu, *Despre Istoria ieroglifică*, București, Editura Cartea românească, 1970; Doina Curticăpeanu, *Orizonturile vieții în literatura veche românească*, București, Editura Minerva, 1975; Elvira Sorohan, *Cantemir în cartea ieroglifelor*, București, Editura Minerva, 1978 et mon étude introductive à l'édition de cette œuvre de Cantemir parue dans « Biblioteca pentru toți », Editura Minerva, 1978.

figures dont elle se doit abstenir avec autant de soin qu'une honnête femme s'abstient de tout ce que la modestie et la pudeur luy deffendent ». Pendant que l'histoire s'est proposé, ensuite, de devenir une science, la littérature s'est approchée de l'existence quotidienne, surtout par le truchement du roman, jusqu'au moment où les deux disciplines se sont séparées, au XIX^e siècle¹⁵. Une meilleure connaissance du passé favorise toujours la démarcation des survivances et des mutations dans une tradition littéraire que les partisans de « la courte durée » aiment fragmenter.

Or, la mutation est évidente d'après les indications fournies par une image prédominante au début du siècle passé : l'image de l'Europe. Cette image présente aussi bien les acquis des sociétés « avancées » que les aspirations de ceux qui l'ont élaborée, en mêlant sur la palette les couleurs choisies par leur « wishfull thinking ». Il ne s'agit, donc, pas d'un simple désir d'imiter, mais d'une émulation. De telles impulsions se sont souvent manifestées dans la vie intellectuelle des peuples européens. Au XVI^e siècle, par exemple, « les échanges commerciaux et diplomatiques, les guerres menées par Louis XII et François I^{er} mirent de plus en plus Italiens et Français en contact ; ces derniers passaient aux yeux des Italiens pour des barbares sans culture, meilleurs soldats peut-être, mais incapables de produire de grands poètes, des philosophes ou des artistes. Alors en France, par esprit de revanche, allait se développer le mythe de la *translatio studiorum*, du transfert de la culture »¹⁶.

L'essor des belles lettres a été le résultat de telles impulsions et aussi de la nouvelle fonction que s'est assumée l'imagination, lorsqu'elle s'est libérée de la tutelle de l'intelligence qui, à son tour, a cessé d'être une faculté de connaître et de comprendre globalement, en cédant la place aux facultés « spécialisées », comme la raison, la mémoire, l'intuition, etc. La poésie a été pour Barbu Paris Mumuleanu « une fantaisie de l'intelligence » (« năluc al minții »¹⁷), pendant que le transylvain Vasile Aaron croyait découvrir chez les Roumains une qualité innée, « de faire des vers » ; cette faculté s'avérait être plus développée chez les « législateurs » culturels, les poètes qui enseignaient aux autres comment parler, écrire et penser (d'après ce qu'affirmait Ion Heliade Rădulescu dans son apologie de la traduction insolite de l'*Iliade* par C. Aristia)¹⁸. Un siècle plus tôt, Dimitrie Cantemir avait expliqué dans *Istoria ieroglifică* le mot « fantaisie » non pas comme le *Larousse* — « faculté de création », mais par « manière de penser, représentations par la pensée ».

La modernisation de la culture roumaine est le résultat des transformations profondes qui ont eu lieu dans les structures mentales ; l'éclosion spectaculaire des « belles-lettres » met en évidence qu'un nouvel

¹⁵ Voir Klaus Heitmann, *Das Verhältnis von Dichtung und Geschichtschreibung in alterer Theorie*, « Archiv für Kulturgeschichte », LII, Heft 2 ; voir, pour les lettres roumaines, Cătălina Velculescu, *Legende: reflexe în istoriografie*, « Revista de istorie și teorie literară », 1978, 1, p. 23—33.

¹⁶ Georges Sourbelle, *De l'édition originale à l'édition critique, publication d'un recueil poétique néolatine du XVI^e siècle*, « Revue française d'histoire du livre », 48, 1978, 18, p. 4—5.

¹⁷ Préface à *Rost de poezii*, București, 1820 ; nouvelle édition : București, Editura Minerva, 1972.

¹⁸ Voir L. Volovici, *Apariția scriitorului în cultura românească*, Iași, Editura Junimea, 1976, p. 66 et suiv.

rapport s'est établi, à ce moment, entre les facultés psychiques et surtout entre intelligence et imagination. Bon nombre de ressemblances se retrouvent dans les autres cultures sud-est européennes ou du Centre du continent. Une meilleure intelligence de ce processus, dans son ensemble, suppose une analyse plus poussée des traditions culturelles : cette investigation permettrait une plus claire identification des aspects qui, d'un côté, sont propres à ces cultures dans leur ensemble, et, de l'autre côté, à chaque culture en particulier. Une histoire vraiment européenne devrait prendre en charge les diverses traditions culturelles qui à côté des conditions économiques, sociales et politiques spécifiques ont forgé les diverses formes de la modernisation culturelle européenne. Un premier rapport à éclairer est celui entre pouvoir spirituel et pouvoir temporel. Dans certaines cultures, ces pouvoirs ont évolué en parallèle jusqu'au moment de leur collision à l'époque des Lumières¹⁹ ; dans d'autres cultures, le pouvoir temporel s'est assumé les fonctions du pouvoir spirituel et a mis sur pied « the well-ordered state » d'inspiration protestante²⁰ ; enfin, dans les cultures qui n'ont pas connu de phases de forte expansion économique et politique, les deux pouvoirs ne se sont pas situés sur des positions irréconciliables. C'est le motif pour lequel dans toutes les cultures sud-est européennes les clercs ont été des protagonistes des Lumières.

Un autre rapport à éclairer est celui entre le programme du pouvoir impérial et les structures mentales traditionnelles. Or, on constate dès le début que ce problème s'est posé nettement dans la monarchie des Habsbourg et moins clairement dans l'Empire ottoman qui n'a pas formulé un programme éclairé que très tard et pour la Porte, trop tard. En échange, de tous les deux côtés une tension a été provoquée par l'autorité centrale — de Vienne ou d'Istanbul — qui a mis en mouvement les résistances des communautés de vie et de production. Si en France et, peut-être, dans d'autres sociétés occidentales, « l'action conjointe de l'Église, de l'État et des couches sociales privilégiées permit de mettre en place, entre 1550 et 1750, un nouveau type de société, qui se révélait hostile aux différences et à la parcellisation du pouvoir »²¹, dans le Sud-Est de l'Europe la culture populaire est restée vivante jusqu'au début du XIX^e siècle. Bien entendu, cette culture a été plus attachée aux formes de la civilisation rurale dans les Balkans, pendant que dans la société roumaine et dans la société hongroise, par exemple, la présence d'un niveau nobiliaire a contribué à une certaine refonte des thèmes et motifs populaires ; mais partout, la culture populaire a modelé les expressions culturelles, jusqu'au moment où l'État moderne a adopté des formes de la civilisation occidentale sous l'impact de l'ascension de la bourgeoisie autochtone, avec un nouvel goût littéraire et artistique.

Jusqu'à ce moment, la synthèse traditionnelle n'a pas été contestée et l'imagination a continué d'obéir aux commandements et aux indica-

¹⁹ Voir Otto Brunner, *Abendlandtsches Geschichtsdenken* dans le volume paru en italien *Per una nuova storia costituzionale e sociale*, Milano, Editrice Vita e Pensiero, 1970.

²⁰ Voir Marc Raeff, *The Well-Ordered Police State and the Development of Modernity in Seventeenth and Eighteenth Century Europe. An Attempt at a Comparative Approach*, « The American Historical Review », 80, 1975, 5, p. 1221—1243.

²¹ Robert Muchembled, *Culture populaire et culture des élites dans la France (XV^e—XVIII^e siècles)*. Paris, Flammarion, 1978, p. 385.

tions de l'intelligence; l'imagination s'est taillé une nouvelle place lorsque l'équilibre entre le monde de l'intérieur et le monde de l'extérieur a été rompu, comme une conséquence de la révision de l'ordre cosmique traditionnel. La forme culturelle que les spécialistes appellent « postbyzantine » a commencé à se métamorphoser dans une forme qui semblait être issue des simples contacts avec les sociétés plus « avancées »; mais l'analyse approfondie de ce phénomène complexe met en lumière un long processus de transformation des structures mentales, comme dans la culture roumaine, où, sous l'action de l'humanisme²², l'héritage byzantin est devenu une partie composante de la tradition qui s'est dirigée vers les buts poursuivis par toutes les cultures à l'heure de « l'Europe des nations ».

²² Dans ce sens, mon article *L'humanisme et l'évolution des rapports culturels européens aux XVII^e–XVIII^e siècles*, « Revue Roumaine d'Histoire », 1977, 1, p. 3–16.

SENSIBILITÉ BAROQUE ET RÉGIME NOBILIAIRE (CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES)

FLORIN CONSTANTINIU

Depuis la question lapidaire : y a-t-il « Un baroque roumain » ?¹ formulée par Adrian Marino, une dizaine d'années vient de passer durant laquelle la bibliographie des ouvrages qui, d'une manière ou d'une autre, tâchent de lui fournir une réponse a pris des proportions toujours plus imposantes. Sans essayer de donner ici la moindre ébauche de ce qu'on appelle « l'historique du problème » — qu'un récent bilan² rend inutile — il convient toutefois de souligner une approche inédite du phénomène culturel roumain, approche ayant écarté — ou s'efforçant de le faire — « l'impuissance à rendre l'affrontement dramatique des œuvres rédigées dans le même laps de temps, à définir les positions distinctes des lettrés qui s'étaient fréquentés, avaient débattu, étaient arrivés à des solutions similaires ou contraires »³. Les progrès remarquables enregistrés par l'inventaire des manifestations baroques de la culture roumaine ancienne offrent de nos jours une base de faits concrets permettant à l'interprétation de bâtir des édifices audacieux. Mais — à notre avis, du moins — les bâtisseurs, hommes de lettres ou historiens de la culture pour la plupart, n'accordent pas, dans la mesure requise, leur intérêt aux racines économiques et socio-politiques des courants d'idées ou des sensibilités collectives. Au dossier du débat sur les manifestations baroques de la culture et de l'art roumain du XVII^e siècle, les lignes suivantes se proposent d'apporter le contexte historique à défaut duquel toute explication d'un phénomène de superstructure doit nécessairement demeurer incomplète. Leur propos est aussi de répondre, à partir d'un système de référence aux attitudes mentales et aux aspects culturels, à la question de savoir si les pays roumains disposaient ou non au XVII^e siècle d'un régime nobiliaire.



Afin d'établir le lien entre le baroque et le régime nobiliaire dépêchons-nous de citer — bien que nous soyions les premiers à penser que l'argument le plus faible est celui d'autorité — la conclusion d'une autorité en la matière. Il s'agit de Victor L. Tapié, pour lequel « les sociétés

¹ Adrian Marino, *Un baroc românesc* (Un baroque roumain) ?, « Cronica » n° 39, 1969, p. 9.

² Viorica Constantinescu, *Considérations sur le baroque roumain*, « Cahiers roumains d'études littéraires », 1978, 1, p. 4-13.

³ Alexandru Dușu, *Cultura românească în civilizația europeană modernă* (La culture roumaine dans la civilisation européenne moderne), București, 1978, p. 147.

bourgeoises ont préféré plutôt la mesure et l'ordre, cependant que celles avant tout aristocratiques et liées à la terre ont accordé leurs suffrages à l'imagination et à la liberté baroques »⁴. Entre l'économie seigneuriale et le baroque, entre celle citadine et le classicisme, le savant français établit un rapport de détermination susceptible, selon nous, d'être intégralement validé par une enquête fondée sur le matérialisme historique et, par conséquent, d'être accepté comme point de départ.

Le baroque — et il n'est pas le seul⁵ — s'entend de nos jours tant comme un concept historique-culturel (temporel), que comme un concept typologique (stylistique), c'est-à-dire comme un mode typique d'existence, visible dans différentes aires et phases de l'histoire humaine, auquel se subordonne le style artistique. Suivant Edgar Papu, le baroque « est l'expression d'une réalité largement évoluée, mais en danger d'être réduite au néant par certaines forces supérieures. Suite à cette situation *tragique*, la sensibilité baroque adopte une position défensive tout à fait spéciale, se protégeant par une explosion éclatante, qui se substitue à la puissance effective. De là découle la magnificence exubérante du style baroque ». Pour l'homme de lettres roumain, le baroque — conçu en tant que type d'existence — est l'expression d'une situation tragique, où l'effort de trouver une solution au conflit — effort jamais conduit au bout — s'exprime par l'éclat, qui revêt une double fonction : une fonction cathartique, compensatoire, une autre défensive⁶.

C'est ailleurs que nous nous proposons d'essayer la discussion des hypothèses formulées par les spécialistes sur le baroque roumain. Qu'il nous suffise de remarquer maintenant que l'explication de la vision tragique d'un Miron Costin par la prémonition de sa fin tragique ou, à l'échelon de la classe des boïards, l'explication du pessimisme par la proximité de l'installation du régime phanariote (grâce à quelle force mystérieuse de divination ? on ne nous le dit pas) sont autant d'échantillons d'explications auxquelles se voit réduit celui qui ignore les racines économiques et socio-politiques, en bref historiques, d'un phénomène de culture et de mentalité collective.

Généralement, la démarche historique marxiste part des « conditions sociales de l'existence » pour interpréter « toute la superstructure de sentiments, illusions, mentalités et conceptions du monde »⁷ existant à tel moment déterminé sur le plan historique. En reconnaissant la primauté des conditions matérielles de l'existence et des relations sociales par rapport à la conscience sociale, il est parfaitement légitime de tenter aussi la démarche « inverse » : depuis la mentalité et l'idéologie à la restitution des conditions matérielles et sociales qui les ont créées. C'est

⁴ Victor L. Tapié, *Le Baroque*, dans la version roumaine de Alexandru Duțu, București, s.a., p. 65.

⁵ Paul Cornea, *Originile romantismului românesc* (Les origines du romantisme roumain), București, 1972, p. 11.

⁶ Edgar Papu, *Barocul ca tip de existență* (Le baroque comme type d'existence), 2 vol., București, 1977 ; tout en ralliant la définition donnée par l'auteur au baroque en tant que mode de vie typique, nous ne le suivons plus — comme le présent article en témoigne aussi — quand il s'agit de la série d'exemples puisés à l'histoire du peuple roumain, qu'il propose dans la partie finale de son livre.

⁷ Karl Marx — Friedrich Engels, Œuvres complètes dans la version roumaine : *Opere*, vol. 8, București, 1960, p. 145.

aussi le sens de notre enquête. Si l'on constate au XVII^e siècle chez la classe dirigeante — les boïards, en l'espèce — une existence de type baroque (le terme, répétons-le, est pris ici dans son acception typologique, catégorielle, qui coïncide dans ledit siècle avec le style artistique même du baroque), on est en droit de conclure au sujet de la dominante économique et politique des boïards et d'essayer de définir la nature du conflit ayant engendré cette sensibilité baroque. Car, dans la mesure où un Miron Costin ou un Dosithée les représentent, les boïards témoignent d'un pessimisme, d'une frustration, d'une aliénation, qui se confondent tous dans une sensibilité baroque. Le pourquoi d'une telle sensibilité ?

Libérée, sinon triomphant d'eux, des princes « centralisateurs », la classe des boïards avait goûté à la fin du XVI^e siècle du nectar de la puissance. Le soulèvement antiottoman avait apporté pour bref instant l'émancipation de sous la domination de la Porte, et l'éclipse — tout aussi éphémère — de l'autorité princière lui avait permis de fixer, par le traité d'Alba Iulia (1595), le cadre du régime nobiliaire⁸. Dans une société « naïvement élitiste »⁹ comme la société médiévale, les boïards appartenaient à l'élite dirigeante (pour nous servir de la terminologie de V. Pareto, sans rallier toutefois pour autant sa conception) de la société féodale, des rangs de laquelle se détachait l'élite politique, autrement dit le groupe qui participait aux affaires publiques (l'élite gouvernementale). Le régime nobiliaire transforme cette dernière élite de partenaire subalterne du prince — situation qui était la sienne à l'époque de l'Etat princier¹⁰ — en facteur décisif du système politique.

Parfois se produit la même erreur dans l'identification de l'Etat nobiliaire en tant que régime politique des pays roumains au XVII^e siècle, que dans le débat sur le morcellement féodal¹¹. On adopte pour terme de référence la réalité classique — la Pologne dans le cas du régime nobiliaire, la France pour l'émiettement féodal — et si la réalité roumaine ne s'accorde pas en tout point avec ces moules, on lui dénie son existence comme phénomène. Ce faisant on néglige le rapport dialectique du général et du particulier, on omet d'appliquer aux circonstances roumaines l'approche typologique — si féconde. Il est hors de doute que les boïards moldaves et valaques aspiraient à un régime nobiliaire de type polonais — le 25 juillet 1684, les boïards moldaves réclamaient « les mêmes libertés que celles dont jouissait la noblesse polonaise »¹² — mais la domination ottomane modifia de fond en comble le rapport des forces entre les facteurs de la vie politique roumaine.

La réintégration des pays roumains au début du XVII^e siècle sous la domination de la Porte, même si elle s'était faite dans des conditions

⁸ Eugen Stănescu, *Valoarea istorică și literară a cronicilor muntene* (La valeur historique et littéraire des chroniques valaques) dans l'édition des chroniqueurs valaques : *Cronicarii munteni*, de M. Gregorian, vol. I, București, 1961, p. XXV (étude fondamentale).

⁹ Guy Foaquin, *Les soulèvements populaires au Moyen Age*, 1972, p. 87 et suiv.

¹⁰ Nous utilisons la terminologie dont E. Stănescu s'est servi qui fait les distinctions suivantes : l'Etat d'émiettement féodal ; l'Etat princier et l'Etat nobiliaire, chez E. Stănescu, *op. cit.*, p. XXIX—XXXV.

¹¹ Cf. Fl. Constantiniu, *Fărâmișarea feudală : opinii pentru o discuție* (L'émiettement féodal : thèses en vue d'un débat), « Studii și materiale de istorie medie », VI, 1973, p. 297—307.

¹² Hurmuzaki-Bogdan, Suppl. II—3, p. 151—152.

atténuées par rapport à celles de la fin du siècle précédent¹³ et selon la formule politique — de coopération avec les boïards¹⁴ — propre au règne de Radu Mihnea, engendrait chez les boïards un sentiment de frustration, tant au point de vue des rapports avec la Porte, qu'en ce qui regardait leurs rapports avec le prince.

L'échec final du grand soulèvement antiottoman de la fin du XVI^e siècle, entreprise sous la bannière de laquelle s'étaient réunies solidaires au combat toutes les forces socio-politiques roumaines, devait marquer tel un fer rouge la conscience politique des boïards. La crainte de « la longue épée » du sultan, du risque né de l'inégalité des forces dans la confrontation avec la Porte (« nous sommes un petit pays — alléguaient les boïards de Mihnea III, désireux de rééditer l'exploit de Michel le Brave — et sans hommes, impuissant et sans aucune aide. Et les Turcs sont forts, grands et triomphent de tout le monde, de l'Orient jusqu'en Occident »¹⁵), cette crainte devait consolider un sentiment d'impuissance et d'humiliation face au souverain ottoman.

Sur un autre plan — celui des rapports avec le prince — cette classe de boïards, puissante de par sa force économique et fière de ses traditions, ainsi que de son rôle historique, subit difficilement l'autorité de ces princes obscurs de par leur origine, effacés comme personnalités et avides. Et pourtant, par delà leurs faiblesses et de leurs défauts, ces princes sont « les oints du Seigneur » ; ils ne disposeraient guère du pouvoir si le Seigneur — auquel, de plus en plus souvent, on associait néanmoins dans différents textes et diverses circonstances le nom du sultan (« l'empereur ») — ne le leur avait confié. Par conséquent, lever la main sur eux, les occire, serait « chose abominable »¹⁶. Il va sans dire que l'autorité princière avait beaucoup perdu de son prestige de jadis. Les grandes lignées s'étaient éteintes, le trône étant devenu accessible tantôt à quelque vieillard immoral (Dumitrașcu Cantacuzène), tantôt à quelque reître quasi-analphabète (Constantin Cantemir) ou à quelque marionnette des boïards, minus intellectuel (Antoine voïvide de Popești). Toutefois, en dépit de son évident déclin, l'autorité centrale gardait encore des moyens suffisants pour faire sentir aux boïards sinon la main de fer d'un Vlad l'Empaleur ou Etienne le Grand, du moins leur position subordonnée. Cette réalité fut exprimée par un observateur de riche expérience : « Jamais vu boïard ayant gain de cause de ceux qui cherchent noise au prince »¹⁷.

¹³ M. Berza, dans *The History of the Romanian People*, New York, s. a., p. 228.

¹⁴ Pour la succession des formules utilisées par la Porte : le régime d'administration directe, le régime du règne autoritaire (Stefan Tomșa), le régime de collaboration entre le prince et les boïards (Radu-Mihnea), voir pour les détails. Fl. Constantiniu, *De la Mihai Viteazul la fanarioși : observații asupra politicii externe românești* (De Michel le Brave aux Phanariotes : remarques sur la politique étrangère roumaine), « Studii și materiale de istorie medie », VIII, 1975, p. 114—118.

¹⁵ *Istoria Țării Românești, 1290—1690, Letopiseșul Cantacuzinesc* (L'Histoire de la Valachie, 1290—1690, La chronique des Cantacuzène), éd. C. Grecescu—D. Simonescu, București, 1960, p. 133.

¹⁶ Les paroles de Miron Costin pour blâmer l'assassinat de Gaspar Graziani, le prince de Moldavie, par les boïards Goia et Șeptilici — Miron Costin, *Opere* (Œuvres), éd. P. P. Panaitescu, București, 1958, p. 72.

¹⁷ La chronique de Ion Neculce fait souvent mention de boïards condamnés à des peines humiliantes par les princes.

Tant qu'il n'y avait pas d'organisme stable, dans le genre du Seim polonais — or, les Etats généraux ne devaient acquérir un tel statut ni même à leur époque d'or, qui coïncide justement avec le XVII^e siècle — les boïards manquaient de cadre institutionnel susceptible de se transformer en instrument permanent sinon de contrôle, du moins de pression sur le prince¹⁸.

En même temps, dans le contexte créé par la domination ottomane, le statut du prince conférait au voïvode un supplément d'autorité : il était investi par le sultan. Donc, les pressions ou la tutelle des boïards, quand ils arrivaient à placer sur le trône une de leurs marionnettes, ne pouvaient pas dépasser, de toute façon, les limites fixées par l'autorité suprême du sultan.

Le régime nobiliaire, dans la mesure où il se manifeste, est issu d'un rapport de force entre le pouvoir du prince et les boïards. Pendant les périodes où il devenait une réalité, son existence était *de facto* et non *de jure*.

Pour commencer, le mécanisme de l'élection du prince conférait aux boïards — pas toujours, cependant — une parole décisive : « celui qu'ils [les boïards, précisons-nous] choisiraient, ce sera selon leur volonté »¹⁹, c'est ainsi que notait Ion Neculce la réponse de la Porte quant au choix du successeur de Ștefăniță Lupu ; ce sera la même chose lors de la déposition du prince Georges Duca : « que celui qu'ils choisiront dans leurs rangs aille pour qu'il soit revêtu du cafetan princier »²⁰ ; après la défection de Ștefan Petriceicu, le prince de Moldavie passé dans le camp des Polonais : « faire savoir au vézir qu'il invite prince [choisi] parmi eux, qu'ils proposent celui qu'ils estimeront »²¹.

Mais, le prince une fois choisi, si le trône n'est occupé par un quelconque Antoine-voïvode de Popești auquel les boïards de la famille des Cantacuzène mesuraient jusqu'à sa ration alimentaire, l'affrontement se déclenche. Les boïards arrivent à imposer leur volonté à un Léon Tomșa ou Radu Léon, auxquels ils demandent de chasser du pays leurs concurrents grecs ; ils peuvent s'adresser au prince sur le ton hautain dont usa Miron Costin vis-à-vis de Ștefan Petriceicu (« Que ce soit votre volonté, seigneur, ou que ce ne soit pas . . . »)²² ou de Constantin Cantemir (« allez-y de la coupe, seigneur, et moins souvent des commandements »)²³ ; ils peuvent prendre, en fait, les rênes du pays, comme ce fut le cas du boïard Gavrilă Costachi au début du règne de Constantin Cantemir ou celui des Cantacuzène avec Antoine-voïvode de Popești.

Cette sorte de situations découlent d'une sourde confrontation quotidienne. Constantin Cantemir, porté au trône par les boïards dans l'espoir de « pouvoir le diriger au gré de leur désir »²⁴, qui, pour commencer,

¹⁸ Voir les détails à ce sujet chez Valentin Al. Georgescu, *L'Assemblée d'Etats ou la Grande Assemblée du pays comme organes judiciaires en Valachie et en Moldavie (XVII^e et XVIII^e siècles)*, « Revue roumaine d'histoire », V, 1966, 5, p. 781-808.

¹⁹ Ion Neculce, *Letopisețul Țării Moldovei* (Chronique du pays de Moldavie), éd. I. Iordan, București, 1975, p. 31.

²⁰ *Ibidem*, p. 42.

²¹ *Ibidem*, p. 50.

²² *Ibidem*.

²³ *Ibidem*, p. 91.

²⁴ *Ibidem*, p. 80.

tolère l'ingérence de Gavrilă Costachi et les abus des fils de celui-ci — « Et le prince bien que les sachant, les supportent »²⁵ — finit par formuler des principes de rigide absolutisme monarchique : « Et Cantemir-voïvode de dire que le prince fait les nobles, le prince les défait »²⁶. Il se crée même une nouvelle noblesse — « tous fils des petites gens de Cădru et de Galatzi »²⁷ — qu'il oppose aux grands boïards. Aussi, à sa mort, ce fut le corps des slujitori qui intervint de manière décisive dans l'élection de Démètre Cantemir (« Car boïards et pays n'osent rien dire par crainte des slujitori »)²⁸. Mais l'absence de mandat devait déclencher sous Constantin Duca la réaction des boïards contre ces intrus de l'*establishment* politique.

Il y a eu aussi les cas limites — assez fréquents sous Georges Duca, sans parler encore de Șerban Cantacuzène —, cas où avanies, mauvais traitements, tortures, assassinats étaient le lot des boïards.

Le contraste entre les possibilités matérielles de ces derniers et la manière dont le prince les traitait fut à l'origine d'un sentiment de frustration et de l'hostilité envers celui qui détenait le pouvoir suprême, le privant d'une autorité à laquelle ils croyaient avoir pleinement droit : « les princes ignorants... et avides », les princes « débauchés par la richesse qu'il convenait d'amasser, seule chose qui compte » sont dénoncés par Miron Costin comme cause des malheurs abattus sur le pays²⁹.

Dans le torrent des vicissitudes traversées par l'époque, le statut de la noblesse en tant que classe supérieure semble menacé et même — si l'on peut dire — peu payant. Significative pour le climat mental de ces temps si troubles s'avère la lettre de Grégoire Băleanu datée du 8 juin 1700 : « Je n'ai besoin de rien d'autre que d'une vie un tout petit peu à l'abri de la terreur, et devrais-je y vivre au jour le jour, car à voir dans ce pitoyable pays s'abattre sur nous, hommes, les périls et à vivre dans l'ignorance, je serais, par Dieu, plus content d'appartenir à l'état le plus bas et me sentir en repos, que de porter ce nom-là et de vivre éternellement la glace au cœur »³⁰.

Séparés par toute une série d'intérêts divergents, princes et boïards se retrouvent dans la même position subordonnée vis-à-vis de la Porte, aussi sont-ils pénétrés d'un même sentiment de frustration et d'insécurité. Les uns comme les autres iront chercher une compensation, un refuge, dans la magnificence, le luxe, l'apparat. C'est là une manifestation typique de la sensibilité baroque, dont la gamme variée d'expression va des splendides édifices, monastères et églises, qui brisent avec les traditions architectoniques bien établies (Dragomirna, Golia, Trei Ierarhi) jusqu'au faste de la cour qui éblouit les contemporains (Radu Mihnea, Vasile Lupu, Georges Duca et son fils Constantin)³¹. Il y a dans l'éclat impérial donné

²⁵ *Ibidem*, p. 85.

²⁶ *Ibidem*, p. 99.

²⁷ *Ibidem*, p. 98.

²⁸ *Ibidem*, p. 103.

²⁹ Miron Costin, *op. cit.*, p. 66, 113, 122.

³⁰ Constantin Giurescu, *Contribuțiuni la studiul cronicelor muntene* (Contributions à l'étude des chroniques valaques), București, 1906, p. 155—156.

³¹ Miron Costin, *op. cit.*, p. 90 (« la parure de la cour » de Radu Mihnea); Ion Neculce, *op. cit.*, p. 65 (Georges Duca dépensait comme un « roi », p. 106 (les dépenses de Constantin Duca).

par Vasile Lupu à sa cour plus d'apparat baroque que désir de ressusciter Byzance. Réaction compensatoire et défensive face aux menaces du yatagan turc, de l'épée princière (dans le cas des boïards), des pillages et des razzias de l'étranger, en un mot face à une destinée funeste, car « ce n'est pas à l'homme de gouverner le siècle, mais au siècle de régir le pauvre homme », et le siècle « actuel » est « terrible » (Miron Costin).

Le même besoin de compensation et d'éclat en tant que réaction défensive se trouve aussi à l'origine de l'intérêt porté à la culture en général et à l'histoire tout particulièrement. Mettre au jour la noblesse du sang roumain — son origine romaine³² —, écarter les « contes » et les « diffamations », c'est projeter un rayon brillant sur un peuple méprisé et opprimé, un peuple dont la noblesse fait partie et qui de ce point de vue-là (et seulement de ce point de vue-là) n'est plus une pauvre « populace ».

C'est de la sorte que naît un idéal de personnalité humaine ; ses traits sont précisés par Miron Costin : « pleinement homme, bonne tête, nature profonde »³³, c'est-à-dire doué d'intelligence et de culture. L'instruction passe à présent pour plus importante que la noblesse de la lignée. Le brillant de l'esprit rejette dans l'ombre l'origine sociale.

Pourtant, quelqu'en soit la splendeur des palais et des églises, quelqu'en soit la satisfaction intellectuelle tirée de la lecture — loisir utile dont Miron Costin fait l'éloge — les destinées humaines sont soumises à un sort inconstant, qui un jour élève l'homme, pour le laisser tomber le lendemain. Les thèmes de la *Fortuna labilis*³⁴ et *Ubi sunt* expriment le tragique de l'existence. « Du monde, je chante avec affliction, l'existence cruelle, / Pleine de soucis et périls, à l'instar du fil / Trop fragile et de brève durée / O, monde perfide, monde trompeur »³⁵ — se lamente Miron Costin, alors que son contemporain, le métropolitain Dosithée, est dominé par l'idée du *memento mori*³⁶. Aux éclats d'incoercible pessimisme du boïard se joint le découragement résigné du prélat. Tous les deux expriment la même impossibilité de surmonter leur propre condition sociale et historique. Cette impossibilité confère un caractère tragique à leur existence historique. Le brillant de la richesse, de la culture ou de l'art tâche — sans y réussir — de contre-balancer la faiblesse face à la force destructive de l'Empire ottoman et son impact sur la société roumaine.



En tant que type d'existence, sur le plan de la superstructure des sentiments, le baroque est l'expression de la représentation et de la concep-

³² Voir en détail ce problème chez Adolf Armbruster, *La Romanité des Roumains. Histoire d'une idée*, Bucarest, 1977, p. 147 et suiv.

³³ Miron Costin, *op. cit.*, p. 180.

³⁴ Le thème trouve une fort nette expression dans la lettre de l'ex-prince de Moldavie, Vasile Lupu, datée de 1654, où l'on peut lire : « (le Seigneur) élève les uns, il abaisse les autres », N. Iorga, *Petrecerea lui Vasile Lupu in exilul de la Constantinopol* (La vie de Vasile Lupu durant son exil à Constantinople), « Acad. Roum. Mém. Section Hist. » s. III, t. XI (1930), p. 162.

³⁵ Miron Costin, *op. cit.*, p. 319.

³⁶ Les détails chez Dan Horia Mazilu, *Barocul în literatura română din secolul al XVII-lea*, (Le baroque dans la littérature roumaine du XVII^e siècle), București, 1976, p. 218 et suiv. ; p. 283 et suiv. ; Doina Curticăpeanu, *Orizonturile vieții în literatura veche românească* (Les perspectives de la vie dans la littérature roumaine ancienne), București, 1975, p. 42-58.

tion d'une réalité économique et socio-politique. Dans une société féodale agraire avec une économie domaniale, qui faisait que le maître de la terre exerce une autorité de caractère personnel sur les paysans dépendants, la noblesse détenait une puissance économique, constituant le facteur politique essentiel. Son but était donc de revêtir ce pouvoir d'une forme institutionnelle, par l'instauration d'un régime nobiliaire. L'insécurité de sa position découlant de la domination ottomane, ainsi que son impuissance à revêtir d'une forme légale juridique son potentiel économique et politique devait conduire la noblesse au pessimisme qui engendra cette sensibilité baroque à laquelle les bâtiments magnifiques et les vastes oeuvres d'historiographie servaient d'exutoire. But constamment visé par les boïards, le régime nobiliaire n'a pu prendre pied dans les pays roumains que d'une façon incomplète et temporaire et même alors, de fait, non de droit.

Les vers de Dosithée que l'on cite souvent et qui réunissent lumière et ténèbres dans un paradoxe de haute valeur esthétique (« Sous tes saints pas, la lumière resplendit/ Les ténèbres profondes, elle transperce ainsi »³⁷) semblent se prêter en ce sens à une transposition symbolique : en quête de l'éclat du régime nobiliaire, les boïards récoltent le dense brouillard du régime phanariote.

³⁷ Dosithée, *Psaltirea în versuri* (Le Psautier en vers), éd. I. BIANU, București, 1887, p. 50.

ABDUL KADİR: EIN TÜRKISCHER CHRONIST UND AUGENZEUG DES FELDZUGES GEGEN DIE WALACHEI (1595)

CRISTINA FENEŞAN

Der zwischen Österreich und dem osmanischen Reiche ausgetragene „lange Krieg“ (1593—1606) — der zufolge des Eingriffes an Seiten der Habsburger des walachischen Fürsten Michael dem Tapferen völlig unerwartet an Ausmaß gewann — hat erneut die Aufmerksamkeit der europäischen öffentlichen Meinung auf den Donau-Karpathenraum gelenkt. Da aber Erinnerungen und Folgen der Seeschlacht von Lepanto (1571) noch nicht verblichen waren, wurde ein entscheidendes militärisches Vorgehen gegen das osmanische Reich als ganz natürlich angesehen.

Noch 1595 verzeichnete man in Westeuropa das Erscheinen zahlreicher und vielfältiger Berichte und Beschreibungen über die Ereignisse aus der Walachei¹, Tatasache die unter den gegebenen Umständen gar nicht überraschend wirkt. Es sind entweder die als Broschüre herausgegebenen Newen Zeytungen und avvisi oder aber verschiedene Flugblätter, welche alle zusammen zur weiteren Unterrichtung des wissensbegierigen Publikums dienen sollten. Auf diese Weise wurden solche Schriften zu Geschichtsquellen besonderer Bedeutung, welche nicht nur die Zeugnisse verschiedener Zeitgenossen und Teilnehmer der erwähnten Ereignisse ergänzen, sondern zugleich auch zu ihrer Rekonstituierung und Vervollständigung beitragen. Die Tatasache, daß wir zur Zeit über ein gut umrissenes Bild der Anwesenheit und Tätigkeit der Osmanen in der Walachei während der Monate August—Oktober 1595 verfügen², ist im wesentlichen der Herausgabe wichtiger osmanischer Narrativquellen in den letzten Jahren zu verdanken³. Bis vor kurzem waren der rumänischen Geschichtsschreibung bloß die Chroniken von Sa'ad-

¹ Siehe die Bibliographien von C. Göllner, *Michael der Tapfere im Lichte des Abendlandes, Berichte Neuer Zeitungen*, Sibiu 1943, S. 53—75, ders., *Turcica. Die europäischen Türkendrucke des XVI. Jh.*, Bd. II, Bukarest—Baden Baden 1968, Nr. 2074, 2078, 2079, 2080, 2085, 2086, 2089, 2096, 2102, 2103, 2110, 2120, 2123—4, 2141, 2152—4 a, 2158, 2164, 2168, 2174, 2180.

² C. Feneşan (Rotman), *Ocupația otomană în Țara Românească în anul 1595 (14 august—30 octombrie)* in „Apulum“ XIII/1975, S. 273—298.

³ M. Guboglu, M. Mehmet, *Cronici turcești privind Țările Române, Extrase*, Bd. I, Edit. Academiei, Bukarest 1966, M. Guboglu, *Cronici turcești privind Țările Române, Extrase*, Bd. II, Edit. Academiei, Bukarest 1974, A. Decei, V. Veliman, *Izvoare turcești despre Mihai Viteazul* in „Revista Arhivelor“ 2/1975, S. 159—166, M. Guboglu, *Crestomație turcă. Izvoare narative privind istoria Europei Orientale și Centrale (1263—1683)*, Bukarest 1978.

eddin Mehmed und Mustafa Naima—deren französische Übersetzung in der Pariser Nationalbibliothek aufbewahrt wird—bekannt⁴.

Durch die Herausgabe zahlreicher Auszüge aus den osmanischen Chroniken, die sich auf die besprochene Zeitspanne beziehen, wurde der Geschichtsschreibung eine Reihe wertvoller Quellen größter Bedeutung zur Verfügung gestellt. Darunter zählt man die Werke von Mustafa Ali⁵, Ibrahim Peçevi⁶, Mustafa Selâniki⁷, Şarih ül Menarzade Ahmed⁸, Mehmed bin Mehmed⁹. Eine besondere Aufmerksamkeit gebührt aber natürlicherweise den Zeitgenossen der Ereignisse von 1595: Mustafa Ali, Ibrahim Peçevi und Mustafa Selâniki.

Mustafa Ali, hervorragende Persönlichkeit des Kulturlebens des osmanischen Reiches, der auch das öffentliche Amt eines Geschichtsschreibers bekleidete, verdankt man die Chronik, *Künh ül ahbar*. Der besondere Wert der Auskünfte von Mustafa Ali wird sowohl durch ihre Ausführlichkeit als auch durch die kritische Stellungnahme des Verfassers, der keine Mühe sparte um alle auf die Ereignisse sich beziehenden Quellen durchzusehen, gehoben¹⁰.

Die Chronik von Ibrahim Peçevi, deren Verfasser 1595 das Amt eines *Defterdar* der Donau innehielt und in dieser Eigenschaft an dem Feldzug in Ungarn teilnahm¹¹, ist ebenfalls eine erstrangige Quelle, da Peçevi neben Auskünfte der türkischen Urkunden und Zeitgenossen auch solche der europäischen Chroniken, besonders aber ungarische, zugänglich waren¹². Dank der Tatsache, daß in der Chronik des Mustafa Selâniki Urkunden statistischen Charakters — die dem Verfasser als Innehalter verschiedener Ämter der osmanischen Verwaltung bekannt

⁴ F. Babinger, *Die Geschichtsschreiber der Osmanen und ihre Werke*, Leipzig 1927, S. 126 und S. 246, wie auch die englische Übersetzung von Naima, bei Ch. Fraser, *Naima Annals of the Turkish Empire from 1591 to the Christian Era*, London 1832.

⁵ Von A. Decel und V. Vellman veröffentlichtes Fragment der Handschrift Nr. 1117 (Mustafa Ali) der Istanbuler Bibliothek des Topkapı Sarayı Museums in *Bestand Revan in Izvoare turceşti despre Mihai Viteazul* in „Revista Arhivelor“ 2/1975, S. 159–166.

⁶ I. Peçevi, *Tarih*, Bd. II, Istanbul. 1283 H (1866–1867), in rumänischer Übersetzung von M. Guboglu, M. Mehmet, *a.a.O.*, S. 498–504, herausgegeben.

⁷ M. Selâniki, *Tarih*, Istanbul 1281 H (1864–1865), in rumänischer Übersetzung von M. Guboglu, M. Mehmet, *a.a.O.*, S. 368–374, herausgegeben.

⁸ Şarih ül Menarzade Ahmed, *Tarih*, Handschrift Nr. 1169 der Istanbuler Bibliothek des Topkapı Sarayı Museums, Bestand Revan. Die rumänische Übersetzung der sich auf die Ereignisse von 1595 beziehenden Bruchstücke, bei M. Guboglu, *Crestomaşte turcă*, S. 416–434.

⁹ Mehmed bin Mehmed, *Nuhbet üt tevarih ve'l ahbar*, Istanbul 1276 H (1860), Bd. I, S. 178–180, M. Guboglu, M. Mehmet, *a.a.O.*, S. 418–421.

¹⁰ F. Babinger, *a.a.O.*, S. 128–129.

¹¹ I. Peçevi, *a.a.O.*, S. 173: „In dieser Zeit war ich, Allahs Sklave in Gran belagert“

¹² Urteile über den Wert der erwähnten Quelle, bei Fr. Kraelitz, *Der osmanische Historiker Ibrahim Peçevi*, in „Der Islam“ VIII, S. 252–260, F. Babinger, *a.a.O.*, S. 193 M. Guboglu, M. Mehmet, *a.a.O.*, S. 469–470.

waren¹³ — bewertet werden, gebührt seinem Werk eine Sonderstellung unter den osmanischen Narrativquellen jener Zeit. Wenn noch der Einfluß des Mustafa Selâniki, zusammen mit Mehmed bin Mehmed und Şarih ül Menarzade Ahmed, auf die spätere osmanische Geschichtsschreibung mit Bezug auf den Feldzug aus der Walachei (1595) hervorgehoben wird¹⁴, so stellt man nur die Bedeutung dieser Quelle für die rumänische Geschichte in ihr wahres Licht.

Zweifelsohne haben alle angeführten osmanischen Quellen den Umständen gemäß ihre Wichtigkeit, wobei sie aber die Auskünfte eines Augenzeugen nicht übertreffen können. Übrigens registrierten bis zur Zeit, sowohl die rumänische als auch andere Geschichtsschreibungen, nur einen einzigen osmanischen Bericht eines Teilnehmers am Feldzug gegen die Walachei, u. zw. den Brief von Sinan Pascha an den Nişancı başı¹⁵. Die eingehende Untersuchung zweier unveröffentlichter Handschriften der Chronik *Tarih-i al-i Osman*¹⁶ (Geschichte der osmanischen Dynastien) des Abdul Kadir gestattete uns die überraschende Feststellung eine derartige Quelle zu entdecken. Unsere Überraschung erwies sich umso größer, da es weder ein unbekannter Chronist noch eine unbekannte Handschrift war. Abdul Kadir und seine Chronik sind bereits schon in Gustav Flügels Katalog¹⁷, wie auch in der bekannten Synthese von Franz Babinger¹⁸ erwähnt. Es scheint uns deshalb angemessen etwas über das Werk und die Persönlichkeit von Abdul Kadir im Rahmen der osmanischen Geschichtsschreibung anzuführen. Bis zur Veröffentlichung von Babingers Werk wurde unser Chronist mit dem fast gleichnamigen Seyid Abdul Kadir Mehmed bin Mehmed, Verfasser einer

¹³ F. Babinger, *a.a.O.*, S. 136–137, M. Guboglu, M. Mehmet, *a.a.O.*, S. 157–158. Ein eindeutiges Beispiel dafür sind die Hinweise über die von den Osmanen mit dem Feldzug in der Walachei gemachten Ausgaben, welche in den von M. Guboglu, M. Mehmet herausgegebenen Übersetzungen, *Cronici turceşti privind Țările Române* nicht aufgenommen wurden. Wir zitieren diese Angaben gemäß der Handschrift Nr. 3132/3 der Istanbuler Nuru Osmaniye Bibliothek, Mikrofilm bei der Generaldirektion der Staatsarchive (Direcția Generală a Arhivelor Statului), *Mikrofilme Türkiye*, Filmspule 35, Nr. 223 : „aus der inneren Schatzkammer 300.000 Goldstücke, seitens der Wesiere 30 Beuteln, jeder à 100.000 Goldstücke“. Die Handschrift der Sofia-er Nationalbibliothek, siehe Photokopie Nr. 24 der Bibliothek des Bukarester Geschichtsinstitutes N. Iorga) erwähnt, daß es Gulden (filuri) waren.

¹⁴ Der Auszug aus der Chronik des Mehmed bin Mehmed, *Nuhbet üt tevarih ve'l ahbar*, über die Beschreibung der Schlacht von Călugăreni, wird auch von späteren Werken der Geschichtsschreibung zitiert : Şarih ül Menarzade Ahmed, *a.a.O.*, S. 428, Kiatip Celebi, *Fezleke-i Tarih*, herausgegeben von M. Guboglu, *Cronici turceşti privind Țările Române*, Bd. II, S. 40, A. Müneggimbaşı, *Sahâif ül Ahbar*, hrsg. von M. Guboglu, *a.a.O.*, S. 259. M. Naima, *Tarih (Ravza ul Hüseyin fi Hulasâti Ahbar ul-Ha'hikan)* IV. Ausgabe, Bd. I, Istanbul 1281 H (1864–1865), S. 129.

¹⁵ In rumänischer Übersetzung hrsg. von M. Holban, M. M. Alexandrescu-Dersca Bulgaru, *Călători străini despre Țările Române*, Bd. III, Bukarest 1971, S. 603–606.

¹⁶ Bis zur Zeit sind uns nur zwei Versionen dieser Chronik bekannt : die Originalhandschrift, deren Anfang fehlt, in der Istanbuler Suleymaniye Bibliothek, *Bestand Esad Efendi* Nr. 2151 und eine Abschrift vom Jahre 1685 (1096 H), in der Wiener Nationalbibliothek, *Codex Mixt 130*, beide auf Mikrofilm bei der Generaldirektion der Staatsarchive (Direcția Generală a Arhivelor Statului), *Mikrofilme Türkiye*, Filmspule 10 und *Mikrofilme Österreich*, Filmspule 2.

¹⁷ G. Flügel, *Die arabischen, persischen und türkischen Handschriften der Kaiserlich-Königlichen Hofbibliothek zu Wien*, Bd. II, Wien 1865, S. 26,

¹⁸ F. Babinger, *a.a.O.*, S. 187.

Musikabhandlung, identifiziert¹⁹. Franz Babinger hat den Fehler Flügels aufgedeckt und bewiesen, daß der Autor der Chronik *Tarih-i al-i Osman* — welche die bewegte Zeitspanne osmanischer Geschichte seit dem Ende der Herrschaft Murads des III. (19. Oktober 1591) und bis zur Mitte jener Sultans Ibrahim des I. (März 1644) schildert — Abdul, auch Kadir genannt, ist. Unter den Beinamen (mahlas)²⁰ *Kadîr* bekannt, hat unser Chronist 1595 das Amt des *topçular kâtibi* (Sekretär des Artilleristenkorps) bekleidet und war in dieser Eigenschaft mit der Revidierung der Artillerie betraut. 1621, zur Zeit des Feldzuges Osmans des I. gegen Polen, war Abdul Kadîr der Reihe nach *divitar*²¹ und *nişancı*²². Franz Babinger hat aufgrund seiner Untersuchungen festgestellt, daß der osmanische Chronist Ende des XVI. Jahrhunderts am Feldzug in Ungarn teilgenommen hat, Tatsache welche nicht nur den Wert seines Werkes steigen läßt, sondern zugleich auch die Glaubwürdigkeit seiner Auskünfte über die Ereignisse aus der Walachei bekräftigt.

Aufgrund eingehender Lektüre der Seiten über den Feldzug aus der Walachei verfügen wir nun über weitere zusätzliche Auskünfte, die nur einem Augenzeugen dieser Tage — der dabei noch eine bestimmte Rolle gespielt hatte — bekannt sein konnten. So kann z. B. der Augenblick in welchem Abdul Kadîr, seinen eigenen Worten folgend, mit dem Kommando über das Schwadron des Artilleriekorps betraut wurde, präzisiert werden. Zuzufolge der verlorenen Schlacht von *Tirgovişte*²³ hatte der Großwesir Sinan Pascha den Rückzug der osmanischen Streitkräfte und der Artillerie nach Giurgiu beschlossen. Eben unter diesen Umständen — da Sinan Pascha während der Nacht und bei Fackellicht den Rückzug seiner Armee anordnete — hat Abdul Kadîr die erwähnte Kommandostelle erhalten: „Ich, Armer, war Schreiber bei den Artilleristen, mich unter die Verwunderten und Geschwätzigten zählend, und man vertraute mir, alter Gewohnheit gemäß, das Kommando des Schwadrons im Artilleristenkorps an. Schließlich war ich aber in jener Zeit nicht mehr so niedergeschlagen. Die Vergeltung der Tatsache, daß ich Ereignisse zu sammeln und dieses Buch zu schreiben begonnen habe, besteht in dem Suchen in Büchern, in den Versen und im Nachdenken über die literarische Komposition. Da sich mein Geist ein wenig betrübt, habe ich die Erzählung gewagt. Wenn die Sachen nicht gerade so stünden, ist mein Wissen ein schönes Geschenk so wie dieses. Die mit den poetischen Geschichten

¹⁹ G. Flugel, *a.a.O.*, S. 26, F. Babinger, *a.a.O.*, S. 187.

²⁰ Ebendort und J. von Hammer-Purgstall, *Geschichte des osmanischen Reiches*, Bd. IX, Pest, 1813, S. 689.

²¹ Aus dem persischen Wort *davat-dar*, Sekretär des *Nişancı* dem die Aufsicht über die Tinte und Tintenfass oblag.

²² Beamter der osmanischen Kanzlei dem zu Beginn das Überprüfen des Inhaltes der herausgegebenen Urkunden wie auch deren Übereinstimmen mit der rechtlichen Tradition oblag, um danach das Sultansmonogramm (*Turga*) aufzuzeichnen. Dem Verzeichnis von Mehmed Süreya, *Sticill-i Osmani*, Bd. IV, Istanbul 1315 H (1897), S. 792 gemäß, scheint er nicht dieses Amt besetzt zu haben.

²³ A. Veress, *Campania creştinilor în contra lui Sinan paşa* in „Analele Academiei Române“ mem. sect. ist. III. Reihe, Bd. IV/1924, S. 21–25 und M. Georgescu, *Lupta de la Tirgovişte din 1595* in „Studia Valachica“ 2/1970, S. 237–246.

(*Şahname*) verwandte Schrift gehört ebenfalls einem Augenzeugen²⁴. Während Abdul Kadir den Rückzug der osmanischen Truppen und des Großwesirs über die Donau schildert, konnte er sich dabei nicht enthalten, die Rolle und Stelle welche er damals im Artilleriekorps innehielt, zu unterstreichen: „Nach Vollendung des Morgengebets stieg Seine Durchlaucht, der Grosswesir, in den Kahn und fuhr zur Insel hinüber und ich, Armer, stand am Brückenkopf zusammen mit den schweren kaiserlichen Kanonen (*Şahi*), welche dank tausender Bemühungen und Anstrengungen gebracht wurden und ließ auf die Brücke, die Wagen und die großen Kanonen und etwas Munition anrücken“²⁵.

Man muß zugeben, daß die vom Chronisten im Laufe seiner Erzählung eingeflochtenen Details eingehende Beweise seiner Teilnahme am Feldzug in der Walachei (1595) sind und zugleich neue Auskünfte zu seiner Biographie darstellen. Würde man auch zweifeln, daß der Verfasser diese Einzelheiten nicht gelegentlich der Schilderung erwähnter Ereignisse angeführt hätte, so ergibt sich doch, aus dem bloßen Vergleich einiger Beschreibungen und Sachbestände seiner Chronik mit jenen anderer zeitgenössischen osmanischen Chronisten, die Annahme unserer Feststellung. Das Vorhandensein einer derartigen Quelle läßt nicht nur eine Konfrontierung sondern auch das Überprüfen der zeitgenössischen osmanischen Chroniken als notwendig erscheinen, wobei sowohl eine Definierung der Eigenheiten des Werkes von Abdul Kadir als auch die Übernahmsart einiger Nachrichten durch die spätere osmanische Geschichtsschreibung verfolgt werden könnten.

So wie es schon Franz Babinger hervorgehoben hat²⁶, steht der schon so übliche Titel *Tarih-i al-i Osman* einem Werk voran, das in einer einfachen, an Dialektalausdrücken reichen Sprache — welche sich aber von der literarischen Sprache der Geschichtswerke dieser Zeit unterscheidet—geschrieben ist. Eben die Sprache, wie auch der von Abdul Kadir benutzte Stil, sind eine auffallende Eigenheit seiner Chronik, die dadurch eine besondere Stelle nicht nur im Rahmen der zeitgenössischen sondern auch der späteren osmanischen Geschichtsschreibung einnimmt. Dabei ist dies keine zufällige Tatsache. Abgesehen einiger autobiographischen Daten aus der Chronik, könnte die Persönlichkeit des Autors am besten durch die Worte „le style c'est l'homme“ definiert werden. Nur einem Soldaten, Teilnehmer an den Ereignissen, konnte man die weitgehende Schilderung der Kriegereignisse aus der Walachei in den Monaten August—September 1595 verdanken. Hinzu kommt noch — im Vergleich zu allen bisher bekannten osmanischen Narrativquellen—die Beschreibung der Städte Bukarest und Tirgovişte, wodurch der originelle Charakter und besondere Wert der Chronik noch mehr ins wahre Licht

²⁴ In der Originalhandschrift auf fol. 6 r., in der Abschrift auf fol. 44 v., *Mikrofilme Türkei (Microfilme Turcia)*, Filmspule 10, Nr. 369/II und *Mikrofilme Österreich (Microfilme Austria)*, Filmspule 2, Nr. 47/II.

²⁵ In der Abschrift auf fol. 45 r., *Mikrofilme Österreich (Microfilme Austria)*, Filmspule 2, Nr. 47/II. Der Text unterscheidet sich durch mehrere Präzisierungen von der Originalhandschrift; siehe fol. 6 r., *Mikrofilme Türkei (Microfilme Turcia)*, Filmspule 10, Nr. 369/II.

²⁶ F. Babinger, a.a.O., S. 187.

gestellt werden. Abdul Kadir ist bis zur Zeit der einzige osmanische Chronist vom Ende des XVI. und Beginn des XVII. Jahrhunderts, der uns eine äußerst interessante Beschreibung von Bukarest, in den Monaten des Rückzuges Michaels des Tapferen und seiner Armee, hinterlassen hätte: „Die Stadt Bukarest war groß und ein tiefer Fluß floß an ihr vorbei; und es befand sich eine Brücke aus Steine und Ziegelsteine und der Palast des Mihai; die Kuppel über der Ziegelsteinkirche war aber hoch und ihre Turme wie goldene Sterne und ihre Kreuze sah man eine Meile Wegs. Und in den Gegenden der Ebene befanden sich Gärten, Weingärten und Obstgärten und fruchtbringende Bäume“. Manche Elemente der Beschreibung von Tirgovişte — so wie sich die Stadt im Gedächtnis des Autors einprägte — sind äußerst wertvolle Auskünfte zur Kenntnis der wirtschaftlichen und städtischen Entwicklung aus jener Zeit. Für Abdul Kadir war Tirgovişte „eine große Stadt; in der Umgebung befanden sich Weingärten, Gemüsegärten und Obstgärten. Und in den Weingärten befanden sich so viele Traubenkämme, daß in der Zeit von zwanzig Tagen die aus der Armee nicht vermögend waren alles Obst und alle Trauben aufzuessen... In der Stadt befand sich eine große Kirche. An einer Seite befand sich der Flußlauf an welchen Mühlen aufgestellt waren und die Häuser schwollen von Üppigkeit, und im Innern (der Stadt) war ein Bad aufgestellt“²⁷. Den obenerwähnten Daten gesellt sich eine andere Reihe wirtschaftlicher Auskünfte hinzu, welche sich auf den Reichtum an Getreide, Mehl, Fett, Honig und Vieh — z. B., die von den Osmanen im Laufe des Feldzuges aus der Walachei zusammengetriebenen Ochsen und Schafe — beziehen²⁸. Sie bestätigen und werden von Zeugnissen eines anderen Teilnehmers am Feldzug aus der Walachei, den Gefangenen Diego Galán, bestätigt²⁹.

Wie schon oben erwähnt, tragen diese Elemente, welche in anderen osmanischen Quellen nicht anzutreffen sind, zur besseren Kenntnis der rumänisch-türkischen Beziehungen bei, den objektiven Charakter der Berichte des Abdul Kadir in den Vordergrund stellend. Zum Unterschied von manchen osmanischen Chronisten, die sämtliche Verantwortung für

²⁷ In der Originalhandschrift auf fol. 4 v., in der Abschrift auf fol. 42 r., *Mikrofilme Türkei (Microfilme Turcia)*, Filmspule 10, Nr. 368/I, *Mikrofilme Österreich (Microfilme Austria)*, Filmspule 2, Nr. 44/II.

²⁸ Gelegentlich des Vorrückens der osmanischen Truppen auf Bukarest erwähnt: „Es waren so viel Gefangene und Proviant und Fett und Honig. Die Ochsen und Schafe wurden im Kaiserlichen Lager herdenweise verkauft“, siehe Originalhandschrift, fol. 4 r., und Abschrift, fol. 41 v., *Mikrofilme Türkei (Microfilme Turcia)*, Filmspule 10, Nr. 367/II, *Mikrofilme Österreich (Microfilme Austria)*, Filmspule 2, Nr. 44/I. Ähnliche Angaben folgen auch dem Berichte über den Befestigungsbau in Bukarest: „Die Hälfte der unendlichen Menge von Sachen wurde mittels Abrechnung verkauft. Die Handelsleute setzten über die Brücke von Giurgiu, mit Herden, mit der in Wägen aufgeladenen Beute und mit Gefangenen... Bei dem Hafen von Rutschuk wurde die Funftelabgabe gesammelt. Nachdem Mautner aufgestellt wurden, trieb man gewohnheitsgemäß die Maut von den Ochsen, Schafen und von allen anderen, ein. Und es gab sehr viel Honig, Fett, Getreide, Mehl, Gerste“, siehe in der Originalhandschrift auf fol. 4 r., in der Abschrift auf fol. 41 v., *Mikrofilme Türkei (Microfilme Turcia)*, Filmspule 10, Nr. 367/II, *Mikrofilme Österreich (Microfilme Austria)*, Filmspule 2, Nr. 44/I.

²⁹ D. Galán, *Relația expediției lui Sinan paşa în Țara Românească*, bei M. Holban, M. M. Alexandrescu-Dersca-Bulgaru, a.a.O., S. 532—533.

die Niederlage der osmanischen Truppen Sinan Pascha³⁰ oder einem Ursachenkomplex³¹ zuschreiben, hat Abdul Kadir nicht versucht den Verantwortlichen oder die Ursachen des Mißerfolges ausfindig zu machen, sondern die Vergeblichkeit des osmanischen Angriffes hervorzuheben: „Da (die Türken) Gelegenheit hatten, beschlossen sie die Niederbrennung der Walachei und der Moldau und deren Verwüstung, aber sie irrten sich. Nachdem sie es bereuten, sind sie gestorben. Zum Schluss waren sie wie die Unglücklichen, Herren ihrer eigenen Leichen.“³²

Einerseits stellt die Chronik des Abdul Kadir — aufgrund zahlreicher, größtenteils neuer Elemente, die von jenen, schon traditionell gewordenen, der osmanischen zeitgenössischen Geschichtsschreibung verschiedenartig sind — weitgehende Auskünfte, über die Kriegereignisse aus der Walachei (1595) und über die Zusammenstöße zwischen Michael dem Tapferen und den Osmanen, zur Verfügung. Andererseits aber sind wir der Meinung, daß—durch Übernahme bestimmter Elemente, die sich auf den walachischen Feldzug beziehen — die Chronik des Abdul Kadir sich eines gewissen Umlaufes erfreute und, wie es übrigens in der Geschichtsschreibung üblich war, als Quelle anderer diente. Folgt man der Schilderung des Abdul Kadir — mit den Ereignissen vom 14. *Zilhicce* (20. August 1595), u. zw. mit dem Übergang der von Sinan Pascha befehligten osmanischen Truppen in die Walachei beginnend — so soll hervorgehoben werden, daß manche Einzelheiten welche sich auf die Zusammensetzung der Armee, wie auch auf die Maßnahme des Großwesirs, jedem Soldaten den Rückzug über die Donau zu untersagen, beziehen, neue Elemente darstellen, welche weder in einer zeitgenössischen noch späteren Chronik verzeichnet sind. Die Nachrichten über die Verfrachtung von Artillerie und Munition auf der Donau bis nach Rustschuk, wie auch jene welche sich auf den Schutz der Donaubrücke beziehen, wurden aber der Reihe nach von Şarih ül Menarzade Ahmed³³, Kiatip Celebi³⁴ und Mustafa Naima³⁵ übernommen. Selbe Chronisten haben ebenfalls — fast ohne jeglicher Änderung — die Beschreibung der Schlacht von Călugăreni³⁶ in der Version des Abdul Kadir wiedergegeben. Zu gleicher Zeit stellt uns die Chronik *Tarih-i al-i Osman* neue und bedeutende Auskünfte, die uns eine bessere Rekonstituierung der von Sinan Pascha in Călugăreni angewendeten Strategie und Taktik ermöglichen,

³⁰ I. Peçevi, *a.a.O.*, S. 173.

³¹ M. Selânikî, *Tarih, zitierte Handschrift, Mikrofilme Türkei (Microfilme Turcia)*, Filmspule 35, Nr. 240 ist der Meinung, daß die Disziplinlosigkeit der Kapu halkî, die unbedachten Maßnahmen des Ferhad Pascha, wie auch das Nichteingreifen des Tatarenchans, zu dieser Niederlage beigetragen haben.

³² In der Originalhandschrift auf fol. 4 r., in der Abschrift auf fol. 42 r., *Mikrofilme Türkei (Microfilme Turcia)*, Filmspule 10, Nr. 367/II, *Mikrofilme Österreich (Microfilme Austria)*, Filmspule 2, Nr. 44/II.

³³ Şarih ül Menarzade Ahmed, *Tarih*, zitierte Ausgabe, S. 426—427.

³⁴ Kiatip Celebi, *Fezleke-i Tarih*, hrsg. von M. Guboglu in *Cronici turceşti privind Țările Române*, Bd. II, S. 40.

³⁵ M. Naima, *Tarih*, Bd. I, S. 129.

³⁶ Gemeint ist das Vorrücken der Truppen Michael des Tapferen gegen Călugăreni und die Beschreibung der nächtlichen Explosion, infolge der Nachlässigkeit eines Janitscharen. siehe die Version des Abdul Kadir, in der Originalhandschrift auf fol. 4 r., in der Abschrift auf fol. 41 v., *Mikrofilme Türkei (Microfilme Turcia)*, Filmspule 10, Nr. 367/II, *Mikrofilme Österreich (Microfilme Austria)*, Filmspule 2, Nr. 44/I und bei Şarih ül Menarzade Ahmed, *a.a.O.*, S. 427, 429, Kiatip Celebi, *a.a.O.*, S. 40, 41, M. Naima, *a.a.O.*, S. 131.

zur Verfügung. Abdul Kadîr bleibt bis zur Zeit die einzige osmanische Quelle, die uns eine genauere Beschreibung des Kriegsschauplatzes, der Aufstellung der osmanischen Zelte und Artillerie, gefolgt von der eigentlichen Schilderung der Heldentaten der Rumänen unter Anführung von Michael dem Tapferen, bietet. Zugleich, mit dem Vorgehen des rumänischen Heeres, welches das Zusammenziehen der Janitscharentruppen bei den Kanonen zur Folge hatte, drangen die syrischen Streitkräfte unter den Wesiren Satırcı Mehmed Pascha, die Kapu halkı verdrängend in die Enge von Călugăreni ein, Zeitpunkt an welchen der Chronist das wohlbekannte Morastbad des Großwesirs Sinan Pascha ansetzt. Abdul Kadîr, welcher die hervorragende Leistung der osmanischen Artillerie während der Schlacht von Călugăreni preist, hat, zum Unterschied von Mustafa Ali³⁷, das eben obererwähnte Geschehnis nicht an das Eingreifen der rumänischen Artillerie gebunden. Unserem Chronist ist bekannt, daß zu Beginn der Schlacht der Großwesir sieben Belagerungskanonen schweren Kalibers (Schahi) verordnet hatte das Feuer zu eröffnen. Ihnen gesellten sich später andere 10 Kanonen gleichen Kalibers, welche der Sekbanenführer mit den Janitscharen eben in jenem Augenblick gegen das rumänische Heer feuern ließ, da in dem Engpaß von Călugăreni der obenerwähnte Vorfall mit Sinan Pascha vor sich ging³⁸. Erst gelegentlich der Schilderung des zweiten rumänischen Angriffes läßt der Chronist, die von der Artillerie des walachischen Fürsten beim Erringen des Sieges über die osmanischen Streitkräfte gespielte Rolle auftreten, genau wie es später auch Kiatip Celebi berichtete³⁹.

Die von Abdul Kadîr gebotenen Auskünfte, bezüglich der von Sinan Pascha unmittelbar nach Călugăreni getroffenen strategischen Maßnahmen, welche sowohl den Schutz des Passes als auch das Vorrücken gegen Bukarest zum Zweck hatten, beweisen seine Furcht vor den rumänischen Fürsten. Nur einem Augenzeuge konnten mit so viel Genauigkeit die Aufstellung der osmanischen Truppen und Artillerie, wie auch die zum Schutz des Großwesirenlagers bei Fackellicht getroffenen Maßnahmen, bekannt sein⁴⁰. Und ebenfalls nur einem Teilnehmer am Feldzug aus der Walachei kann man die eingehende Beschreibung der während des Vorrückens der osmanischen Truppen gegen Bukarest in den Weg gesetzten

³⁷ M. Ali, *Kühn üt Ahbar*, zitierte Handschrift, hrsg. A. Decei, V. Veliman, *Izvoare turceşti despre Mihai Viteazul*, S. 162, bringt das Morastbad Sinan Paschas mit dem Eingriff der Kanonen Michael des Tapferen in Verbindung.

³⁸ In der Originalhandschrift auf fol. 3 v., in der Abschrift auf fol. 40 v., *Mikrofilme Turkei (Microfilme Turcia)*, Filmspule 10, Nr. 367/I, *Mikrofilme Österreich (Microfilme Austria)*, Filmspule 2, Nr. 43/I.

³⁹ Kiatip Celebi, *a.a.O.*, S. 40,

⁴⁰ „Und nachdem die Kanonen vor dem Engpaß aufgestellt, wurde vom Fußvolk, den Janitscharen zusammen mit den Fahnen, Wache, — in der Nähe der kaiserlichen Geschütze, bei Fackellicht — gehalten. Wachtsoldaten standen bei den Wägen und Zelten. Der Beglerbeg von Rumelien hielt Wache auf der besetzten Anhöhe des Hügels und der Beglerbeg von Marasch besorgte den Rundgang. Den syrischen Truppen zusammen mit dem Wesir Satırcı Mehmed Pascha wurde die Wacht am linken Flügel anvertraut“, in der Originalhandschrift auf fol. 4 r., in der Abschrift auf fol. 41 r., *Mikrofilme Turkei (Microfilme Turcia)*, Filmspule 10, Nr. 367/II, *Mikrofilme Österreich (Microfilme Austria)*, Filmspule 2, Nr. 43/II.

Hindernisse verdanken; das Fällen der Eichen um die Wälder passierbar zu machen oder das Verzeichnis der Soldatenanzahl und jenes der Söldner im Waffenschmiede- und Artilleristenkorps neu eingeschriebenen Soldaten⁴¹.

Die Untersuchung des Absatzes über die Aufstellung der osmanischen Streitkräfte in Bukarest und Tirgovişte gestattete uns das Verflechten von unbekanntem Daten mit solchen die von zeitgenössischen oder späteren Chronisten ermittelt wurden. So bringen z. B. alle osmanischen Chroniken mehr oder weniger Einzelheiten über die vom Großwesir Sinan Pascha getroffenen Maßnahmen zwecks Befestigung erwähnter Städte und Umwandlung der Walachei in ein osmanisches Gebiet. In der Folge findet man bei Abdul Kadir sehr ähnliche Angaben zu jenen des Şarih ül Menarzade Ahmed⁴², Kiatip Celebi⁴³ und Mustafa Naima⁴⁴: das Umwandeln des Klosters vom Hügel Radu-Vodă in eine Moschee, der von Sinan Pascha in Bukarest abgehaltene Kriegsrat oder die Befestigung von Bukarest und Tirgovişte durch die Osmanen. Die zweifellos originellen Absätze aus Abdul Kadirs Chronik umfassen: die Beschreibung der Städte Bukarest und Tirgovişte, Hinweise auf die eigentlich nie gelungenen Versuche zwecks Umwandlung der Walachei in ein *Eyalet*⁴⁵, Einzelheiten über die Versehung der Bukarester Befestigung mit Artillerie und Munition oder über die Ausfolgung der Solden auf das letzte Drittel des Jahres 1003⁴⁶ an die osmanischen Truppen aus Tirgovişte. Ihnen gesellt sich die Beschreibung der Ereignisse vom Herbst des Jahres 1595, u. zw.: die Belagerung der Festung Tirgovişte durch Michael den Tapferen, der Rückzug der osmanischen Truppen unter Anführung des Großwesirs Sinan Pascha aus Bukarest und die darauffolgende Schlacht von Giurgiu.

Unseres Ermessens nach, ist die Chronik des Abdul Kadir eine Quelle höchster Bedeutung für die Beschreibung der Schlacht von Tirgovişte, welche in ihrem vollen Ausmaß — mit der berühmten Schlacht von Kerbela verglichen — geschildert wird. Die Ursache, daß der Großwesir nicht zu Hilfe der Belagerten eilen konnte, war die Folge des Anwachsens der Streitkräfte Michaels des Tapferen durch den reichen Zufluß der Bevölkerung, so wie es Abdul Kadir selbst feststellt: „Von überall strömten Untertanen aus der Walachei und der Moldau zu, und die neue Festung belagernd . . .“⁴⁷. Derselbe Chronist versuchte zugleich

⁴¹ In der Originalhandschrift auf fol. 4 r., in der Abschrift auf fol. 41 v., *Mikrofilme Türkei (Microfilme Turcia)*, Filmspule 10, Nr. 367/II, *Mikrofilme Österreich (Microfilme Austria)*, Filmspule 2, Nr. 44/I.

⁴² Şarih ül Menarzade Ahmed, a.a.O., S. 430—432.

⁴³ Kiatip Celebi, a.a.O., S. 41—43.

⁴⁴ M. Naima, a.a.O., S. 131—135.

⁴⁵ In der Originalhandschrift auf fol. 4 v., in der Abschrift auf fol. 42 v., *Mikrofilme Türkei (Microfilme Turcia)*, Filmspule 10, Nr. 368/I, *Mikrofilme Österreich (Microfilme Austria)*, Filmspule 2, Nr. 45/I.

⁴⁶ Dieses zählt die Monate Şevval, Zilka'de, Zilhicce, d.h. die Zeitspanne zwischen dem 9. Juni und 6. September 1595.

⁴⁷ In der Originalhandschrift auf fol. 5 v., in der Abschrift auf fol. 44 r., *Mikrofilme Türkei (Microfilme Turcia)*, Filmspule 10, Nr. 369/I, *Mikrofilme Österreich (Microfilme Austria)*, Filmspule 2, Nr. 46/II.

die Unmöglichkeit Sinan Paschas einzugreifen durch die Disziplinlosigkeit der osmanischen Truppen zu erklären, obwohl man zur Beseitigung dieses Übels die Abhaltung einer Truppenschau in Bukarest und die Enteignung aller fehlenden Timarioten beschlossen hatte. Mit gutem Recht glaubt Abdul Kadir, daß die Nachricht der Besetzung von Tirgovişte durch Michael dem Tapferen die entscheidende Ursache war, die den Großwesiren bewog Truppen und Artillerie aus Bukarest zurückzuziehen, um jedem Zusammenstoß mit den walachischen Streitkräften auszuweichen. Zum ersten Mal werden wir einer ausführlichen Beschreibung des nächtlichen Rückzuges von Sinan Paschas Truppen gegen die Donau, teilhaft. Der Rückzug wurde einerseits von Hassan Pascha, Beglerbeg von Rumelien, der den Nachtrab befehligte, andererseits von Satirgi Mehmed Pascha, der zusammen mit seinen Truppen und den neu assentierten Janitscharen (*kuloglu*) die Festungen Widin und Nikopel zu bewachen hatte, gesichert. Während dieses Rückzuges war die schwere Artillerie, unter beständigen Janitscharenbedeckung, in unmittelbarer Nähe des Großwesirs Sinan Pascha⁴⁸. So wie es aus Abdul Kadirs Zeugnissen hervorgeht, hielt die osmanische Artillerie eine wichtige Rolle bei der Sicherung des Rückzuges inne. Trotz des Befehls, den Verkehr auf der Brücke bei Giurgiu einzustellen, setzten die Janitscharen, denen dort der Schutz anvertraut war, als Erste über die Donau, kurz darauf von Sinan Pascha gefolgt. Keine andere osmanische Quelle wiedergibt so spannend und rekonstituiert in einer fast kinematographischen Vision die dramatischen Umstände unter welchen ein Teil des osmanischen Heeres die Donau zu übersetzen versuchte, in deren Fluten die meisten verschwanden⁴⁹. Dieselbe Meisterhaftigkeit legt der Chronist auch gelegentlich der Beschreibung von Giurgius Eroberung durch das Heer Michaels des Tapferen und der siebenbürgischen Hilfstruppen Sigmund Báthorys zu Tage. Vergebens suchte die osmanische Artillerie vom gegenüberliegenden Ufer der Donau den Belagerten Hilfe zu leisten, denn nach dreitägigen hartnäckigen Kämpfen — welche der Chronist erneut mit jenem von Kerbela vergleicht — besetzte der walachische Fürst die Festung Giurgiu⁵⁰.

Abschließend wünschen wir nochmals die Aufmerksamkeit der Geschichtsforschung auf eine derart wichtige Quelle zur besseren Kenntnis der Beziehungen Michaels des Tapferen zu den Osmanen im entscheidenden Jahre 1595 gelenkt zu haben. Die Bedeutung der Chronik von Abdul Kadir besteht allein zwar in der objektiven Überlieferung bisher unbekannter Auskünfte, die nur einem Augenzeugen zu verdanken sind.

⁴⁸ In der Originalhandschrift auf fol. 6 r., in der Abschrift auf fol. 44 v., *Mikrofilme Türkei (Microfilme Turcia)*, Filmspule 10, Nr. 369/II, *Mikrofilme Österreich (Microfilme Austria)*, Filmspule 2, Nr. 47/I.

⁴⁹ In der Originalhandschrift auf fol. 6 v., in der Abschrift auf fol. 45 v., *Mikrofilme Türkei (Microfilme Turcia)*, Filmspule 10, Nr. 370/I, *Mikrofilme Österreich (Microfilme Austria)*, Filmspule 2, Nr. 48/I.

⁵⁰ In der Originalhandschrift auf fol. 6 v.—7 r., in der Abschrift auf fol. 45 v.—46 r., *Mikrofilme Türkei (Microfilme Turcia)*, Filmspule 10, Nr. 370/I—II, *Mikrofilme Österreich (Microfilme Austria)*, Filmspule 2, Nr. 48/I—II.

SÜDOSTEUROPA UND DER ORIENT-TOPOS DER DEUTSCHEN LITERATUR IM 19. UND 20. JAHRHUNDERT

HORST FASSEL

Die Beziehungen der deutschen Literatur zum Orient kann man bis in das Zeitalter der Kreuzzüge zurückverfolgen. Einen Überblick über den historischen Verlauf der Wechselbeziehungen hat Franz Babinger gegeben, bei dem auch eine reiche Quellenliteratur weiterweist¹. Die neuen Wirklichkeiten im Orient, die sich beginnend mit dem 13. Jh. den Westeuropäern erschlossen, wurden in einer Form rezipiert, die dem gegebenen Wissensdefizit entsprach: der Orient wird zu einem Stoffreservoir, das eine Fülle phantastischer Elemente zur Verfügung stellt; das Neu- und Fremdartige wird spekulativ ausgedeutet. Zwischen der „exotischen“ Kunst der neuerschlossenen Gebiete, die sich paradigmatisch auch in der Literatur der *1001 Nacht* verkörpert, und den sozialen und individuellen Gegebenheiten scheint es eine direkte Übereinstimmung zu geben. Die Fabulierfreude berief sich immer wieder auf die neuen Wirklichkeiten: das gilt für die Spielmannsepen (vor allem für *Herzog Ernst* und seine Abenteuer mit den Kranichmenschchen, dem Magnetberg, dem Vogel Greif, wo direkte Beziehungen zu den Geschichten Sindbads des Seefahrers vorhanden sind²) wie für Wolfram von Eschenbachs *Parzival*, der sein „schastel marveil“ indischen Stupas nachbildet. Das Orientbild war dementsprechend mit Merkmalen wie: außergewöhnlich, unreal, unerschöpflich, prachtvoll, verschwenderisch, kontrastreich versehen, die zwar stellenweise Furcht vor dem Unbekannten, Bedrohung durch Fabelwesen, durch ungewohnte Moralbegriffe, auch gar akute Lebensgefährdung im Gefolge haben, meist jedoch der positiven Bewertung, der ästhetischen Aufwertung der Komplexe des Exotischen untergeordnet sind. Das ist für die betreffende Epoche eine auch ideologisch einleuchtende Haltung: es sollte eine zusätzliche Begründung für die expansiven, außenpolitischen Bestrebungen der westeuropäischen Feudalstaaten gegeben werden, die so für einen Auf-

¹ F. Babinger, *Orient und deutsche Literatur*, in: *Deutsche Philologie im Aufriß*, Berlin, 1967, III, Sp. 565/588.

² Interessanterweise wird in der Chronik des Ottokar von Steiermark (cf. E. Grigorovitz, *Românii în monumentele literare germane medievale*, Bucuresci, 1901) der Konflikt zwischen dem rumänischen Woiwoden und dem fremden Hinzukommling nach dem gleichen Märchenmuster gestaltet wie im deutschen Spielmannsepos *Herzog Ernst* (die Antinomie gut-bose, die dreimalige Wiederholung derselben Situation, die Bestrafung des Bosewichts: sie sind in beiden genannten Werken vorhanden). So kann man Grigorovitz auf keinen Fall zustimmen, wenn er die Chronik des Ottokar als authentisches Dokument für die rumänische Geschichte am Anfang des 14. Jh.s betrachtet.

bruch ins „Reich der Phantasie“ warben. In den erfindungsreichen Abenteuergeschichten wird zusätzlich das ideale Helden-Bild der Zeit konsolidiert, da sich der Einzelheld hier in unmöglichen Situationen zurechtfindet und durchsetzt.

Die grundlegenden Elemente für den literarischen Orient-Topos werden jetzt schon bereitgestellt: es handelt sich dabei um einen Stoffkomplex, dessen Organisationsprinzip der Kontrast ist. Freude am und Furcht vor dem Neuen sind gleichermaßen vertreten, Gegensätzliches wird miteinander verbunden: Logik/Unlogik, Wahrheit/Lüge, Grausamkeit/Mitleid, Märchen/Tatsachenbericht. Die Vielfalt kann dabei entweder als schöpferische Qualität gewürdigt oder aber als Unordnung und Unübersichtlichkeit abgewertet werden. Dieser Spannungsrahmen, der Asymmetrie, Dissonanz, Offenheit zur Voraussetzung hat, gibt die Möglichkeit, die Realität den genannten (und zusätzlichen) Oppositionen entsprechend zu interpretieren. Als Gegenbegriff stellt sich ein Okzident-Bild ein, das Ordnung, Rationalität, Eindeutigkeit und Geschlossenheit aufweisen kann und immer als Kontrollbegriff des Orient-Topos zur Verfügung steht, im direkten Vergleich oder als stillschweigende, unausgesprochene Voraussetzung. Daß bei der Bewertung dieser Kriterien der Wirklichkeitserfassung der jeweilige historische und ideologische Standpunkt entscheidend ist, kann leicht bewiesen werden.

Uns interessiert die Rolle, die der Orient-Topos im 19. und 20. Jh. in der deutschen Literatur gespielt hat usw. dort, wo sich Kontakte zu Rumänien bzw. zu Südosteuropa ergaben. Daß alle Staaten, die im Ausstrahlungsbereich der Türkei lagen, eine Zuordnung zur Ideologie des Orients, eine partielle oder totale Bestimmung als orientalisches zuliessen, ist im 19. Jh. nicht erstaunlich. Heute allerdings kann die Etikette: Orient nicht mehr als erstes Kennzeichen der südosteuropäischen Kulturen akzeptiert werden auch wenn für viele die Symbiose zwischen Europäischem und Orientalischem eine nicht zu unterschätzende Bedeutung besitzt³. Es gilt nämlich unumstritten, daß sich in Südosteuropa auch jenseits dieser Symbiose im Laufe ihrer historischen Entwicklung Gemeinsamkeiten auch kultureller Art ergeben haben, die eine Folge des jahrhundertelangen Zusammenlebens in einem geographischen Raum sind. Diese Gemeinsamkeiten wurden von Historikern, von Linguisten, von Literaturwissenschaftlern wiederholt untersucht. In einer der letzten umfassenden Darstellungen dieses Problems geht es Mircea Muthu seinen eigenen Aussagen zufolge: „weniger um eine Bestandsaufnahme, als um eine Untersuchung des Balkanismus, der in literarischen Strukturen vorhanden ist“ und der „in ästhetischen Serien“ dargestellt werden soll⁴. Die in diesem Fall postulierten literarischen Konstanten (Zyklizität, Nastratinismus, balkanische Typologie) werden mit spezifisch balkanischen Problemkomplexen in Zusammenhang gebracht: mit dem

³ Edgar Papu ist der Auffassung, daß diese Symbiose orientalischer und europäischer Kultur in Rumänien „protochronisch“ sei, d.h. viele westeuropäische Entwicklungstendenzen vorwegnimmt. In einigen Fällen stimmt das, doch überspannt der Autor den Bogen, wenn er Heliade Rădulescu *Sburătorul* als Vorwegnahme der modernen Literatur betrachtet und Cantemir als geistigen Vater der europäischen Romantik. Der Prioritätenstreit ist außerdem seit Curtius und Hocke in Frage gestellt worden.

⁴ M. Muthu, *Literatura română și spiritul sud-est european*, București, 1976, S. 283.

tragischen Daseinstypus der Halbinsel (Meister Manole, Chira Chiralina), dem funktionalen Pittoresken, den spezifischen Liedern der Geselligkeit (von A. Pann bis M. R. Paraschivescu), dem balkanisch-orientalischen Pikaresken, die am Beispiel der rumänischen Literatur vorgeführt werden⁵. Uns interessiert hier vor allem, daß es objektive Ursachen dafür gibt, die Länder Südosteuropas durch das Prisma der Gemeinsamkeit zu betrachten und daß in Muthus Forschungen die reale Verbundenheit dieser Länder mit dem Orient zu wiederholten Malen zu erkennen ist.

Das deutsche Orientbild, das auch auf Rumänien und Südosteuropa angewendet wird, ist in den Reisebeschreibungen geformt worden, die seit dem 14. Jh. Dokumente direkter Kontakte zwischen Deutschland und Südosteuropa sind. Es gibt in bezug auf die Herausbildung der deutschen Vorstellungen über die südosteuropäischen Länder einige Überblicksdarstellungen⁶, in denen jeweils das Interesse an den Sachinformationen der Reisebeschreibungen überwiegt. Damit wird unterstellt, was nicht zutrifft, daß nämlich diese Literaturformen zu den reinen Zweckformen gehören, so daß sie als historisches Dokument fast bedenkenlos gehandhabt werden dürfen. Nun sind aber die Reisebeschreibungen ein Mischgenre, in dem Fiktion und Sachinformation ein nicht unproblematisches Ganzes ergeben. Wir müssen, wenn wir die ambivalente Funktion der Reisebeschreibung beachten wollen, die es ermöglicht, daß von hier aus Impulse für die fiktionale Literatur ausgehen (zwar nicht in Form ungegliederter Rohstoffe oder unpräziser Vorstufen ästhetisch gültiger Texte, wie dies u. a. K. Riha annimmt⁷), kurz auf die spezifische Konstitution dieser Texte eingehen. Bei ihnen ist sowohl die Erzählergestalt, die Narration selbst, als auch die Leser-Rolle bidimensional konzipiert. Der Erzähler ist zwar immer eine reale Gestalt, der Autor selbst, doch wird diese Faktizität durch fingiertes Rollenverhalten (naiver, gelehrter, oberflächlicher, wissenschaftlicher Reisender etc.) ergänzt oder teilweise abgebaut. So ist der „romantische“ Erzähler denkbar, bei dem die Fiktion überwiegt, um nur ein Beispiel zu nennen. Im Falle des Erzählten ist die Linearität nur eine mögliche Option. In der Reisebeschreibung als nonfabulatives Genre können fabulative Elemente (Erzählungen, Anekdoten, Dialogpartien etc.) eingeschaltet werden; die Beschreibung selbst verbindet Diachronie und Synchronie durch den Wechsel von dynamischer Großraumgestaltung (Reiseweg) und vertiefender Zustandsbeschreibung (Stationen der Reiseroute, Stadtbilder): dabei entsteht eine Auffächerung der Zeitgestaltung, die als Normalzeit bei der Diachronie, als fiktive Erzählzeit bei der Synchronie differenziert wird. Die „Leerstellen“, die dem impliziten Leser in Isers Sicht⁸ zur Verfügung stehen, befinden sich in den Reisebeschreibungen an den Schnittpunkten der

⁵ *idem*, S. 139/171; 174/236.

⁶ N. Iorga, *Istoria românilor prin călători*, București, 1928, I–IV; Z. Konstantinović, *Deutsche Reisebeschreibungen über Serbien und Montenegro*, München, 1960; M. Steinkühler, *La Roumanie vue par les voyageurs allemands (1800–1940)*, in: *Mélange de philologie romane*, Liège, 1972, 911/931; siehe auch: Al. Dușu, *L'image de la France dans les pays roumains pendant les campagnes napoléoniennes et le Congrès de Vienne*, in: *Nouvelles études d'histoire*, București, 1965, S. 219/242.

⁷ cf. K. Riha, *Die Beschreibung der 'Grossen Stadt'. Zur Entstehung des Großstadtmotivs in der deutschen Literatur (ca. 1750–1850)*, Bad Homburg/Berlin/Zürich, 1970.

⁸ W. Iser, *Die Appellstruktur der Texte*, Konstanz, 1970.

diachronischen und synchronischen Darstellung. Der Leser kann dabei die Bezüge intuitiv „ausfüllen“ wie in fiktionalen Texten, aber auch mit Hilfe von Sachinformationen, auf die ihn der Autor verweist. Zusätzliche Stimulationen für den Leser stehen in den schon erwähnten fiktionalen Passagen der Reisebeschreibungen bereit. Diese Ausführungen waren notwendig: 1. um zu zeigen, daß die Reisebeschreibung eine komplexe, nicht eindeutig definierte Literaturform ist, 2. um darauf aufmerksam zu machen, daß die Dichotomie fiktional/nonfiktional für jeden Fall einzeln untersucht werden müßte, um auf die spezifische Gestaltungsmodalität der Reisebeschreibung eingehen zu können.

In bezug auf die Erzählergestalt können wir nun folgern, daß sie in den meisten Reisebeschreibungen (die Reisehandbücher als extreme Zweckform, als Gegenpol der utopischen Reisebeschreibungen, waren bisher kaum Gegenstand der Forschung, obwohl gerade in ihnen die Sedimentierung von Vorurteilen und Klischees abzulesen wäre) nicht eindeutig und vor allem nicht strikt realitätsbezogen ist. Was noch hinzufügen wäre: der Erzähler kann sich für Introspektion entscheiden (und die Elemente der Außenwelt wenig beachten) oder für eine extrovertierte Darstellung, bei der sein Ich zugunsten der Realität zurücktritt.

Es muß zuletzt noch hervorgehoben werden, daß die Reisebeschreibungen wie alle fiktionalen Texte spezifische Stoffe und Motive aufweisen. Die Reiseroute oder das Reiseland sind die jeweils gegebenen Stoffkomplexe, an denen sich der Einzelautor versucht. Durch die Beschäftigung mit der Beschreibung einer Route (eines Landes) ordnet er sich einer literarischen Reihe ein, in der seine Originalität an früheren und späteren Versuchen am gleichen Objekt gemessen werden kann. Daß in den frühen Reisebeschreibungen der einfache Tatsachenbericht ein Entwicklungsstadium repräsentiert hat, ist nicht zu leugnen: damals galt (im 15. Jh.), daß alles, was mit dem immer selbstbewußteren bürgerlichen Individuum zusammenhängt, von Bedeutung ist, auch das Unbedeutende. Das war eine Daseinberechtigung für die starke Ichbezogenheit, die sich u. a. auch in der Verwendung der subjektiven Zeit äußert („also fuhren wir 4 Monat lang, plieben 2 tag da“⁹, wo die objektive Zeitdimension unwichtig ist, die Dauer der Ich-Leistung jedoch betont werden soll), in der beständigen Spitzenstellung des Ich (so bei H. H. Schiltperger: „Ich, Johann Schiltperger, aus der Stadt München in Baiern gebürtig, begleitete den Herren ...“ und am Schluß: „... in München, wo ich wohlbehalten und gesunt eintra“¹⁰). Aber diese Tatsachenberichte sind nur ein Anfang. Der Autor-Erzähler wird sodann im 17. Jh. auch Rollenträger und zu dem ursprünglichen „prodesse“ tritt nun auch für die Reisebeschreibung die Forderung nach einem „delectare“. Zu diesem Zweck werden Hilfskonstruktionen geschaffen, die den Motiven anderer Literaturformen entsprechen. So wird für die Donaubeschreibung eine Literarisierung mit Hilfe der Elemente der deutschen Schäferdichtung versucht. Am Anfang steht dabei Sigmund von Birken¹¹, der sowohl den traditionellen Spazier-

⁹ M. Beyer-Frohlich, *Deutsche Selbstzeugnisse*, Leipzig, 1931, S. 217 f.

¹⁰ A. I. Penzel, *Schiltpergers Reise in den Orient und wunderbare Begebenheiten*, München, 1814, S. 5. bzw. 205.

¹¹ *Der Donaustand*, Nürnberg, 1664 (cf. auch H. Fassel, / K. H. Schröder, *Das Rumänenbild S.v. Birkens*, in: „Sudostforschungen“, München, 1972, S. 164/177).

gang aus den „Schäfereien“ übernimmt, als auch die „Helden-Säle“ (die in der Reisebeschreibung durch Städtebilder substituiert werden), als auch allgemeine Erörterungen (er versucht jeweils, die Physiognomie eines Gebietes zu determinieren, was für die unteren Donauländer heißt, daß sie unter dem gemeinsamen Nenner: Kämpfen und Sich-Behaupten betrachtet werden). Das ist ein frühes Beispiel (das sich bis zu E. Trosts *Die Donau*, München, 1972 als Typus weiterentwickelt), das erkennen läßt, wie Hilfsmittel aus anderen literarischen Formen die Reisebeschreibung „literaturfähig“ machen sollen. Das Prinzip aber wird von nun an immer wieder beansprucht: Rahmenkonstruktionen und Leitmotive werden zur Aufgliederung des Stoffes, zur „Ästhetisierung“ der Darstellung verwendet. Im 18. Jh. spielt so das Gegensatzpaar natürlich/zivilisiert (bzw. naiv/gebildet) eine große Rolle für die Orientierung der Reisebetrachtungen. Daß für die Nationen Südosteuropas die Termini: Naturmenschen, naiv, im Gegensatz zu den „kultivierten“ Westeuropäern benützt werden, entspricht der damaligen Ideologie der expansiven Großmächte. Diese Kategorien lassen allerdings individuell sowohl positive als auch negative Schlußfolgerungen zu.

Die Strukturierungsfunktion eines Motivs in den Reisebeschreibungen übernimmt im 19. Jh. das Relationspaar Orient /Okzident, das schon bei Goethe, allerdings nicht in bezug auf Südosteuropa zu verzeichnen ist. Die Demarkationslinie für die beiden Bereiche ist in den Reisebeschreibungen sukzessiv von Westen nach Osten verlagert worden. Um 1813 war sie noch I. Pfeifer zufolge östlich von Bratislava zu suchen: „,und begann einem Wort Metternichs, zu jenen Zeiten, doch immer noch unter Preßburg“¹². Aber 1854, als Pfeifer ihre Reise beschreibt, war die Grenzlinie Orient/Okzident schon von Budapest nach Belgrad verlegt worden, 1860 bei Kunisch ist sie bei Bukarest angesetzt, und für Heksch befindet sie sich 1881 in Bulgarien, später dann aber konsequent in Konstantinopel. Diese topographische Verschiebung soll das fortschreitende Verständnis für die jeweiligen Gebiete reflektieren, aber auch die hypothetische Okzidentalisation (es wäre angebrachter von einer allgemeinen Kapitalisierung zu sprechen, die Analogien zwischen Südost- und Mitteleuropa erklären). Die erwähnte Verlagerung wird dadurch relativiert, daß auch weiterhin die südosteuropäischen Länder als „Zwischenwelten“ betrachtet werden, was in der Benennung von K. E. Franzos: „Halb-Asien“ pejorisierend zum Ausdruck kommt.

Die europäischen Großmächte beginnen sich im 18. Jh. mehr für die rumänischen Länder zu interessieren, als die Machtpositionen der Türkei abgebaut wurden. Nach den österreichischen Annexionen rumänischer Gebiete, werden diese zur „Zivilisation“ gezählt, die restlichen Landesteile aber ebenso wie die übrigen Balkanländer tendenziös als Teile der „unzivilisierten“ Türkei betrachtet (wie sehr hier Ideologie im Spiel ist, kann man leicht nachprüfen, denn die gleichen Länder werden am Ende des 19. Jh.s, als in Deutschland preußische Interessen vorherrschen als „österreichisch“ rückständig bezeichnet). So sieht sich Grise-

¹² *Reise einer Wienerin in das Heilige Land*, Wien, 1854, S. 215.

lini oder Sulzer veranlaßt¹³, unzutreffende Äußerungen über die rumänische Bevölkerung in seine Darstellung einzuflechten, die von dem plebejischen, von Goethe geschätzten Handwerkerdichter Steube durch konkrete Beispiele widerlegt werden, genauso übrigen wie die gängigen Vorurteile über die „wilden“ Turken¹⁴. Diese Negativität, wie sie bei Sulzer und Grisellini erscheint, wird weiter überliefert. Man stellt als Wertmaßstab das eigene Wunschbild auf (das im eigenen Land auch nicht verwirklicht wird) und übersieht so spezifische Gegebenheiten der neuen Umgebung. Dahin zielt Seyferts Bemerkung: „Wir wundern uns heute darüber, wie vieles alte Reisebeschreiber nicht gesehen haben“¹⁵. Im Gefolge einer diskriminierenden Einstellung wird oft das Reale unzulänglich erfaßt, trotzdem aber wird die einmal geprägte Folie immer wieder wiederholt. So werden die rumänischen Länder (und die übrigen Balkanstaaten) als „türkisch“ eingeschätzt und negativ bewertet. Wir lesen in diesem Sinne 1817 bei Stürmer über Piteşti: „Die eigenthümliche Anordnung, die bunte Mischung, die ganze abwei chende Tracht, das Rufen der zahlreichen herumziehenden Mackler, die fremden Stimmen, alles was mich umgab, ließ mich lebhaft empfinden, daß ich bereits außer Europa, daß ich auf türkischem Boden stand.“¹⁶ (türkisch meint dabei weniger die Nationalität, als eine nicht-europäische Daseinsform). Wir merken noch an, daß es sich hier um ein Städtebild handelt, dessen Anlage einem inzwischen modischen Darstellungsmodus entspricht: dem des „Pittoresken“, das auf ein Herausarbeiten krasser Kontraste zunächst für die Landschaftbeschreibung ausgerichtet war¹⁷. Die Zuordnung zur Türkei fehlt bei Stürmer ebensowenig wie noch bei C. O. L. Arnim, der jedoch aufgrund der massiven französischen Orientbegeisterung, die auch auf Deutschland ausstrahlte¹⁸, schon den Stellenwert der Türkei im Orient zu würdigen wußte. Dazu stellt er fest: „Es ist schon eine alte Bemerkung, daß im Orient öfters die höchste Pracht in Verbindung mit dem Gewöhnlichsten, Geschmacklosesten, ja selbst Schmutzigsten zu finden ist“¹⁹. Die Vorbedingung für Arnims Beschreibung der Moldau ist eben jene orientalische Widersprüchlichkeit. So vermag er zwar stellenweise die historischen Zusammenhänge zu ahnen, etwa wenn er in Galaţi aussagt: „ich ging zum Diner nach Hause, wo das dabei herrschende Gemisch von russischen und orientalischen Gebräuchen und Speisen mir darum der Beobachtung nicht unwert erschien, weil sie gewissermaßen auf die verschiedenen Schicksale diese Landes zu deuten schienen“²⁰, über Iaşi aber heißt es konventionell: „Auf einer Art Knüppeldamm führen wir nun in die Stadt hinein, wo massive große

¹³ F. Grisellini, *Versuch einer politischen und natürlichen Geschichte des Temeswarer Banats*, Wien, 1780, I–II; F. J. Sulzer, *Geschichte des transalpinischen Dazien*, Wien, 1785, I–III.

¹⁴ *Wanderschaften und Schicksale*, Gotha, 1791; *Briefe über das Banat*, Eisenach, 1793.

¹⁵ R. Seyfert, *Die Landschaftsschilderung*, Leipzig, 1903, S. 22.

¹⁶ L. Stürmer, *Skizzen einer Reise nach Konstantinopel*, Pesth, 1817, S. 60/61 (bei seiner Ankunft in der Walachei heißt es wörtlich: „Nun bin ich in der Turkey“. S. 39).

¹⁷ F. Sengle, *Biedermeierzeit*, München, 1972, II, S. 242 ff.

¹⁸ cf. H. Gollwitzer, *Deutsche Palastinafahrten des 19 Jh.s*, in: *Festschrift W. Goetz*, Marburg a. L., 1948, S. 286/325.

¹⁹ C. O. L. Arnim, *Flüchtige Bemerkungen eines Flüchtling-Reisenden*, Berlin, 1837, S. 16.

²⁰ *idem*, S. 119.

Hotels, mitunter in wahrhaft schönen Styl, mit den kleinsten hölzernen Häusern abwechselten"²¹, was die üblichen Kontraste des Topos wieder ausspielt (die mitunter richtigen Detailerkennnisse werden auch in späteren Werken zu finden sein, aber die allgemeine Haltung wird immer stärker beachtet). Arnim, der die Rolle des „Flüchtig-Reisenden“ mimt, läßt sich dabei vorwiegend auf die negativen Züge des gesellschaftlichen Lebens in der Moldau ein (schlechte Straßen, unschöne Kleidung, Intrigen- und Gerüchteunwesen), was die diesbezügliche Auswirkung des Topos erkennen läßt.

In den introspektiven Formen der Rumänienbeschreibungen in der ersten Hälfte des 19. Jhs herrschen weiter diese negativen Äußerungen vor: das ist verständlich, denn die Außenwelt ist für die egozentrischen Erzähler immer nur eine störende Begleiterscheinung. So geschieht es 1843 bei Franz Grillparzer, dessen Wunschvorstellungen weder in Rumänien noch in Griechenland, dem Ziel seiner Reise erfüllt werden und der überall nur Anhaltspunkte für seinen Mißmut findet, was zur Rolle des kapriziosen Reisenden paßt²². Dasselbe gilt für die Modeautorin Ida Hahn-Hahn²³. Die Länder Südosteuropas sind nur Durchreisegebiete, die alle möglichen Reisehindernisse enthalten. Hahns Beschreibung wird von der „Augsburger Allgemeinen Zeitung“ als: „capricios und unruhig“ bezeichnet, aber „in der Reisebeschreibung sieht man gern, denn es gibt Färbung und Leben dem Bilde“²⁴. Damit wird die Oberflächlichkeit und die Vorherrschaft der Klischees sanktioniert. Während aber für die unteren Donauländer Negativität beansprucht wird, ist im „reinen“ Orient, in Konstantinopel, alles in den Märchenfarben von *1001 Nacht* entworfen: die beiden Aspekte des Topos — Ablehnung und Aufwertung — stehen hier nebeneinander. Aus der Reihe der rumänischen Städtebilder sei zitiert, was Hahn-Hahn über Galați sagt: „Einige recht niedliche Häuser mit Gärten haben wir auf unserer zwei-stündigen Wanderung durch die Stadt entdeckt. Ich sage entdeckt, denn Hütten, Holzplätze, Viehställe, alles liegt drum herum. Die netten Häuser mit hubschen glänzenden Fenstern thaten mir in der konfusen Umgebung ordentlich leid“²⁵. Bei diesen summarischen Anmerkungen bleibt es auch dieses Mal.

In der Folge ist zu erkennen: 1. daß alles in allem das Faktenmaterial immer mehr anwächst, 2. daß seine Deutung oft zwiespältig bleibt, weil der Orient/Okzident-Rahmen die Perspektive bestimmt. Die regressiven ideologischen Positionen der deutschen Literatur nach 1848 ermöglichen dabei spätromantische Standpunkte, die auf die positiven Elemente des Topos zurückgreifen, etwa bei Richard Kunisch, dessen ethnographische Genrebilder, dessen Märchen (die Eminescu bearbeitete), Volksbräuche ein so phantastisches Gemälde der unteren Donauländer entwerfen, daß die deutsche Realität weit dahinter zurückbleibt²⁶, so daß er feststellen kann: „wie war die Welt der Ferne so reich und zauberhaft,

²¹ *ibidem*, S. 126.

²² F. Grillparzer, *Werke*, Stuttgart, 1894, 19, S. 147/184.

²³ *Orientalische Briefe*, Berlin, 1844, I, S. 104/116.

²⁴ Rez. in Nr. 282, 1844, 8.10., S. 2257/58.

²⁵ Hahn-Hahn, *op. cit.*, S. 113/114.

²⁶ *Bukarest und Stambul*, Berlin, 1861.

wie war die Welt, die mich umgab, so arm und wunderlos“²⁷. Man kann N. Iorga zustimmen, daß Kunisch trotz seiner an Traumbildern geschulten Darstellung, die schöpferischen Potenzen des rumänischen Volkes richtig erkannt hat. Das kann für viele der Negativ-Folien des Orient-Topos jetzt nicht behauptet werden: sie beschränken sich in der zweiten Hälfte des 19. Jhs. auf Städtebilder. Als neue Dimension ist in diese Darstellungen der Begriff des Zeitlichen eingebaut, der auch als Vergleich: gestern-heute, bzw. heute-morgen gestaltet wird und es dem Darstellenden ermöglicht, tatsächliche Verdienste der betrachteten Nationen zu würdigen, Vergangenheit von Gegenwart abzuheben oder für die Zukunft ein Lösen vom „Orient“ zu erhoffen. Die Negativität des Topos wird schon in die Vergangenheit gerückt, was den sozial-politischen Veränderungen in Südosteuropa entspricht. Ansonsten unterscheiden sich die Städtebilder dieser Autoren kaum von denen ihrer Vorgänger: Ferdinand Lassalle beginnt 1857 von Anfang an mit der Feststellung: „Ich habe vielleicht noch nie eine Stadt von so absonderlichem, fremdartigem, überraschendem Charakter gesehen. Man schreitet von Erstaunen zu Erstaunen . . .“²⁸. Dann wird die Bukarest-Beschreibung gestaltet als ein „pittoreskes Gewühl“, als ein Nebeneinander von Palästen und Holzhütten, von Pariser Luxus und „orientalischem Schmutz“. Die Kontrastfalle fällt wieder ins Auge, das Unangenehme überwiegt. Dasselbe gilt für das Ploesti-Bild von Bernhard Schwarz: „In Folge dessen hat es eine Anzahl hübscher, neugebauter Straßen und Häuser, Marktplätze und Kaufläden, aber nicht nur, daß sich daneben wieder eine Anzahl der schmutzigsten Gassen findet, nein auch in den modernen Theilen trifft man Pracht und Schmutz, Eleganz und Lumperei dicht nebeneinander. Das ist eben der Charakter einer jeden walachischen Stadt — wie wir bald sehen werden — Bukarests; ja der Charakter des ganzen Volkes und Landes, eine Mischung von abendländischer Civilisation und morgenländischer Verkommenheit, wie es die Grenzscheide, an der dieses Land liegt, bedingt“²⁹. Diese vor allem in der letzten Passage tendenziöse Darstellung wird wiederholt bei der Bukarestbeschreibung, die ausklingt mit dem: „ . . . ein Stück Paris usw. eines der glänzendsten, mitten in den Schmutz des Orients hereingesetzt“³⁰. Schwarz schrieb 1876 so, ein Jahr später erscheinen die *Türkischen Skizzen* von Murad Effendi, wo die Verwendung des Orient-Topos durch die Analogie Bukarest-Konstantinopel motiviert werden soll: „Die perotische Gesellschaft weist gewisse verwandtschaftliche Züge mit jener von Bukarest auf. In Beiden ist Alles Oberfläche; und wenn keine von sich sagen darf: Ich bin besser als mein Ruf, so darf man von beiden behaupten: das Schönste an ihnen ist, was man eben sieht. Freilich hat die letztere mehr aristokratischen Geist, auch mehr Temperament; der Geist ihrer Kreise ist ein Ableger vom esprit des quartiers latins“³¹. Zuletzt wird eine Bevorzugung Bukarests und Rumäniens erkennbar. Diese nimmt nach

²⁷ *ibidem*, S. 2 f.

²⁸ cf. „Revue historique du Sud-Est européen“, Paris/Bucarest, II, S. 363/69.

²⁹ B. Schwarz, *Aus dem Osten. Reisebriefe aus Ungarn, Siebenburgen, der Walachei, Türkei, und Kleinasien*, Chemnitz, 1876, S. 132.

³⁰ *idem*, S. 136.

³¹ Leipzig, 1877 (Murad Effendi, Ps. für Wener von Franz).

den Befreiungskriegen 1877/78 zu. Schon 1880 ist bei J. Wechsler zu lesen: „Bis in allerneuester Zeit, wo die Moldo-Walachen eclatante Beweise ihrer Tapferkeit im Felde gegeben, erwiesen sie sich als ein eminent friedliches Volk“³². Nachher würdigt er Cuzas Verdienste ausführlich³³. Die Zeitereignisse haben diese Wendung zum Positiven veranlaßt, d. h. nicht, daß nun Mißstände verschwiegen werden, sie gelten aber nicht mehr als Wesenszug rumänischer Gebiete. Dem Orient-Topos wird so seine Wirksamkeit genommen, die Wirklichkeit und die faktische Authentizität tritt in ihre Rechte. Auch bei Alexander Heksch ist 1881 dieser Umschwung ersichtlich³⁴: nicht nur wenn er die Befreiungskämpfe durch eingeschaltete Gedichte würdigt, sondern vor allem dann, wenn er qualitativ und quantitativ die rumänischen Länder Deutschland und Österreich gleichsetzt. Wenn er Rumänien aus dem Bereich des Orient-Topos herauslöst, so findet er eine Kompensation dafür: Bulgarien wird als Interferenzzone von Orient/Okzident betrachtet und Rumänien gegenüber negativ eingeschätzt. Die nationale Unabhängigkeit gilt im Falle Rumäniens als eine Gewähr für eine gute Zukunft, die Orient-Zugehörigkeit wird als Etikett des Vergangenen, des Anachronischen betrachtet.

Diese Realitätsbezogenheit, die den Topos verdrängt, bringt schließlich 1896 G. Benger zu der Schlußfolgerung: „Vor drei Jahrzehnten war das Land kaum beachtet, wenig gekannt, heute sichert ihm die größere Stabilität der Politik, die wachsende Aufklärung und politische Reife des Volkes, sowie die treffliche Armee einen Achtung gebietenden Machtrang“³⁵. Auch wenn anhand des nicht endgültig beseitigten Topos noch Ruckfälle möglich sind, überwindet die allgemeine Entwicklung des Rumänienbildes in den deutschen Reisebeschreibungen doch für eine gute Periode den früheren dogmatischen Charakter und baut viele Vorurteile ab.

Eine ähnliche Entwicklung wie in den Reisebeschreibungen ist am Ende des 19. Jh.s in den fabulativen Genres zu erkennen. Nachdem am Ende des 18. Jh.s noch zufallsbedingte, wirklichkeitsferne Thesen das deutsche Rumänienbild bestimmten (F. Kratters *Friede am Pruth*, Augsburg, 1797; Franul v. Weissenthurns *Der Wald von Hermannstadt*, Wien, 1804) und in der ersten Hälfte des 19. Jhs. romantische Wunschbilder an rumänische Zustände geknüpft werden (so bei Cl. Brentano³⁶), beginnt schon 1827 J. Voss mit dem Versuch, die Wirklichkeit zu determinieren³⁷. Für ihn besitzt der Orient-Topos Geltung, aber alles damit verbundene Negative wird in einer Sozialutopie durch den eingereisten Deutschen Dultmann beseitigt. Einen Schritt weiter geht Wilhelm v. Kotzebue: der Titelheld seines Romans *Laskar Vioresku*³⁸ ist gebürtiger Moldauer. Aus eigener Kraft wird hier die nationale Renaissance eingeleitet. Daß Kotzebue auch in seinen *Bildern und Skizzen*³⁹ ein wirklich-

³² *Erinnerungen aus Rumänien*, in: *Im Osten und Westen*, Zürich, 1880, S. 153.

³³ *idem*, S. 41/42.

³⁴ *Die Donau von ihrem Ursprung bis an die Mündung*, Wien/Pesth, 1881.

³⁵ G. Benger, *Rumänien. Ein Land der Zukunft*, Stuttgart, 1896.

³⁶ cf. A. Heltmann, *Rumänische Verse in Klemens Brentanos Novelle 'Die mehreren Wehmüller'*, in: „Korr. Blatt“, Hermannstadt, 1926, S. 81/104.

³⁷ *Aufzeichnungen eines deutschen Theologen in der Moldau*, Berlin, 1827.

³⁸ Leipzig, 1863.

³⁹ Leipzig, 1860.

keitsnahes Abbild der rumänischen Gesellschaft geboten hat, wurde des öfteren hervorgehoben⁴⁰. Aber auch in den übrigen deutschen Literaturwerken, nicht nur bei Wechsler⁴¹, treffen wir ein besseres Verständnis rumänischer Gegebenheiten an. Am eindruckvollsten vielleicht bei Rudolf Bergner, der auch eine Reihe von Reisebeschreibungen über Rumänien⁴² publiziert hat und der 1889 in der *Rumänischen Revue* (Wien/Resicza) zwei Erzählungen mit rumänischen Stoffen veröffentlicht hat, wobei die eine davon den Geist der *Miorița* als philosophischen Wesenszug des rumänischen Volkes darzustellen versucht usw. durch die Gestalt eines alten Bauern aus der Nähe von Năsăud⁴³.

Diese positive Entwicklung am Ende des 19. Jhs. läßt einen Umschlag des Verhaltens in der ersten Hälfte des 20. Jhs. um so sonderbarer erscheinen. Der Orient-Topos wird in der fabulativen Literatur reaktualisiert und emanzipiert sich schließlich so weit, daß fiktive Zwischenwelten (Land, Hildesheimer) geschaffen werden, die sich nach eigenen Gesetzmäßigkeiten entwickeln. Dieses Phänomen ist nur dann verständlich, wenn: 1. die ideologischen Voraussetzungen betrachtet werden, 2. wenn man den spezifischen Charakter der literarischen Mentalitätsbildung im Falle des Rumänienbildes in Betracht zieht. Im ersten Fall geht es um imperialistisches Expansionsdenken, das eine Unterschätzung kleinerer Nationen gefördert hat. Die sehr kritische Einstellung zum „Fremden“ hat in diesem Falle die Funktion, von den eigenen nationalen Problemen abzulenken. Aber auch eine andere Hypothese ist denkbar: die Literaturen streben am Anfang des 20. Jhs. danach, nationale Schranken zu überwinden und Internationalität zu erreichen. Die Kritik am Fremden ist in diesem Falle nur ein Exempel dafür, daß es auch im Ausland ähnliche Mißstände gibt wie im eigenen Land. Im Dadaismus, der durch Tzara und Jancu die Aufmerksamkeit auch auf Rumänien lenkt, ist eine solche Gleichsetzung deutscher und rumänischer sozialer Fragen vorhanden.

Bei der Konturierung des Images eines Landes in einer Literatur hat man meist einen einlinigen Prozeß angenommen: der fremde Autor erkennt die soziokulturellen Eigenheiten des bereisten Landes nur in Abhängigkeit von seinem Bildungsgrad, der Dauer seines Aufenthaltes und im Kontext der eigenen Nationalliteratur. Daß die Elemente eines Verständnisses von den Einwohnern des beschriebenen Landes, von der vorgegebenen Kultur selbst geliefert, ja dem Betrachter relativ vorge-schrieben werden, daß das Selbstverständnis des eigenen Volkes für das Fremdenbild in einer anderen Literatur bestimmend sein kann, wurde kaum untersucht. Wir haben in einer Arbeit⁴⁴ zu zeigen versucht, wie M. Opitzens Rumänienbild entscheidend von der in Rumänien verbreiteten Vorstellung der „Dacia felix“ und der lokalen Ovid-Rezeption be-

⁴⁰ N. Iorga, *W. de Kotzebue și momentul de prefacere modernă a societății moldovenești*, București, 1934; I. V. Pătrășcanu, *Psihologia poporului român în opera lui W. v. Kotzebue*, in: RLCG, București, 1943, 1, S. 1/18.

⁴¹ *op. cit.*, Zürich, 1880.

⁴² *Siebenbürgen*, Leipzig, 1884; *In der Marmarosch*, München, 1885; *Rumänien*, Breslau, 1887.

⁴³ 1889, 4, S. 405 ff.

⁴⁴ cf. H. Fassel, *Das Rumänienbild der deutschen Literatur im 17. Jh.*, in: „Deutsche Barockliteratur und europäische Kultur“, Hamburg, 1977, S. 237/241.

dingt wurde, was für die deutschen Nachahmer des Schlesiens im 17. Jh. von großer Bedeutung ist. Ähnliches wäre für R. Kunisch anzunehmen, der einen Höhepunkt rumänischer Begeisterung für Volkspoese und Volksbräuche miterlebt und dann als konstitutives Element seiner Rumäniendarstellung verwendet. Die Selbstdeutung einer Nationalkultur als aktiver Faktor bei der Herausbildung einer ausländischen Vorstellung über das betreffende Volk: das sollte beachtet werden.

Am Anfang unserer Betrachtung des Rumänienbildes im Bereich des Orient-Topos steht im 20. Jh. Alfred Döblin, der in seiner zweiten Novellensammlung (*Die Lobensteiner reiten nach Böhmen*⁴⁵) auch die Novelle *Linie Dresden—Bukarest* aufnimmt, von der Walter Muschg, der Herausgeber der gesammelten Werke des deutschen Autors, behauptet: „Im Manuskript mit zahlreichen Vorstufen vertreten, die erkennen lassen, daß diese Hochstaplergeschichte sorgfältig ausgefeilt wurde“⁴⁶. Das läßt den Schluß zu, daß dieses Prosastück früher als 1917 entstanden ist. Die Fabel der Geschichte ist einfach: Hochstapler Fortunesku verführt auf der Hin- und Rückreise nach Dresden Frau Ulescu und deren Tochter Magdalena. Aber Döblin ist an der sensationellen Äußerlichkeit wenig interessiert: die psychologischen Voraussetzungen der drei Gestalten stehen zur Diskussion, der Übergang von einer banalen zu einer ungewöhnlichen Verhaltensweise. Dialog und nüancierende Situationsschilderung sind die Mittel dieser in einem Eisenbahnabteil lokalisierten Analysen. Groteskes und Absurdes findet sich in den Personen, in ihren Beziehungen, in den Denkweisen einer so repräsentierten Spießermoral zusammen. Die Analogien zu den Skizzen Caragiales drängen sich auf: ungewöhnliche Begegnungen im Zugabteil, verfremdende Auswirkungen banaler Lebens-Einstellungen, in sich verworrene Psychogramme und Gegenbilder einer anachronischen Gesellschaft. Eine direkte Beziehung zwischen Döblin, der seit 1888 in Berlin lebte und dort seit 1911 als Arzt tätig war, und Caragiale ist vorläufig nicht auszumachen. Daß es zu einer Begegnung gekommen ist, liegt im Bereich des Möglichen, auch könnte Döblin deutsche Übersetzungen aus dem *Rumänischen Lloyd* oder der *Bukarester Zeitung* gekannt haben. Ein Impuls durch die rumänische Auffassung vom eigenen Kleinbürgertum ist eventuell anzunehmen.

Daß Döblin seine Rumänienvorstellungen mit dem Orient-Topos, der alle Widersprüche motiviert, untermauert, kann 1934 noch einmal belegt werden. Sein Roman *Babylonische Wanderung oder Hochmut kommt vor dem Fall* hat⁴⁷ den Orient/Okzident-Topos als Voraussetzung für die Menschwerdung des babylonischen Gottes Konrad. Die Evolutionslinie der Kulturgeschichte verläuft dabei von Osten nach Westen, der Endpunkt ist nach den Zwischenaufenthalten Babylon, Bagdad, Konstantinopel, Paris. Hier wird in der modernen, technisierten Umgebung die Zeitgenossenschaft realisiert, die vollkommene Integration des „Gottes“ ins Menschenleben. Früheren Auslegungen des Topos entgegen ist diese kulturelle und anthropologische Umfunktionierung jedoch nur partiell positiv, der Wechsel vom Orient zum Okzident wird nämlich von einem

⁴⁵ München, 1917.

⁴⁶ A. Döblin, *Die Ermordung einer Butterblume*, Olten/Freiburg i. Br., 1962, S. 433.

⁴⁷ Amsterdam, 1934.

Substanzverlust begleitet: äußerlich nimmt die Quantität des Dargestellten zu, aber im Wesen reduziert sich sowohl der Entfaltungsraum der Personen, die in der modernen Massenexistenz eingeeignet werden, als auch die Erlebniszeit (dem Inkommensurablen am Anfang steht die Sekundenhetze des Finales gegenüber). Auch ein Schwund der Vitalität, der Menschlichkeit, des Schöpferischen geht auf Kosten des Serienebens, dem sich die Figuren annähern, des anarchischen Kampfes jedes gegen jeden. Die Entwicklung dieses Faust mit „umgekehrten Vorzeichen“, die mit dem „Vorspiel im Himmel“ einsetzt, wird schließlich, nachdem das Wissen um alles durch ein Wissen um ein Geringes ersetzt wurde, von Döblin trotzdem bejaht, weil er wie schon in seinem Essay *Das Ich über der Natur*⁴⁸ als höchstes Attribut des Humanen, des Widersprüchlichen, das Irrationale postuliert hat, wie er es in der spätbürgerlichen Großstadt tatsächlich vorfand. Bukarest wird hier in die Orient-Sphäre zusammen mit Konstantinopel integriert: hier fehlen extreme Daseinsausprägungen (wie etwa Paris = westliche Zivilisation; Bagdad = mythisches Phantasie Reich), dafür gibt es ein Gleichgewicht zwischen Modernität und Tradition, Technizität und Menschlichkeit. Fast aufatmend stellt der Autor fest: „Es ist die europäische Türkei, ein kleiner Rest des ehemals mächtigen Türkenreichs in Europa, dessen alte orientalische Staatsform wie vieles in dieser Zeit zu Grunde gegangen ist. Aber es ist den Fremden nicht gelungen (!), es aus Europa zu vertreiben“⁴⁹. Daß Türkei = Orient kein soziologischer Begriff ist, erscheint klar: gegenüber dem eindringenden Imperialismus, den „Fremden“, gilt das „Orientalische“ in diesem Teil Europas als kultureller und ethischer Wert, als Zeichen dafür, daß keine Ein-Seitigkeit, keine Übertreibung, sondern ein Ausgleich, eine Verbindung der heterogenen Elemente hier erreicht wurde.

Bei den Expressionisten kann Bukarest oder Rumänien oft als Bezugspunkt angetroffen werden, so etwa bei Hans v. Flesch-Brunningen, unter dessen Erzählungen auch *Das Lächeln des Geköpften* anzutreffen ist, wo es u. a. heißt: „Kaffeehäuser in Bukarest, Lissabon, und San Franzisko und allem was dazwischen liegt, rollten Billardkugeln gegeneinander“⁵⁰. Das ist an sich Nebensächliches, aber die Topographie läßt erkennen, daß hier Bukarest als Endpunkt einer Welt betrachtet wird. Auch bei Rudolf Leonhard wird Rumänien in seinen *Polnischen Gedichten*⁵¹ zitiert und bei A. Ehrenstein hat ein Titelheld den Beinamen „Bruckenthal“, was auf Siebenbürgen verweist⁵². Die Anzahl solcher Nennungen könnte beliebig erweitert werden. Uns interessiert dabei nur, daß das deutsche Publikum auch auf diese Art ein größeres Maß von Interesse für Rumänien bekundet. Das kann auch mit der Züricher Tätigkeit von Tzara und Jancu zusammenhängen, die als Mitbegründer des Dadaismus für Schlagzeilen sorgten. So ist es keineswegs Zufall, daß ein weiterer Mitbegründer des Dadaismus, Walter Serner, in zwei Erzäh-

⁴⁸ Berlin, 1928.

⁴⁹ *Babylonische Wanderschaft*, op. cit., S. 433.

⁵⁰ *Das zerstörte Idyll*, Leipzig, 1917, S. 26.

⁵¹ Leipzig, 1918, S. 12.

⁵² *Nicht dort nicht da*, Leipzig, 1916, S. 55 ff.

lungen Rumänien im Blickpunkt hat⁵³. Serners Prosaband *Der Pfiff um die Ecke*⁵⁴ ist eine seiner letzten Publikationen. Darin stehen *Bukarest—Budapest* (S. 140/150) und *Un débrouillard* (S. 243/253). In beiden Texten treten Hochstapler bzw. Assoziale auf. Der verbindende Zug ist ihre angeborene Eleganz, ihre Gewandtheit und ihr Bestreben, jede Konvention und jede Vorschrift zu mißachten. Im erstgenannten Text wird das Laster bestraft, im zweiten aber belohnt. Daß sich Serner auf seinen Freund Tzara berufen konnte, ist selbstverständlich (der erste Text könnte vom Titel her auch eine Variation auf Döblins Novelle sein). Das *épater le bourgeois* galt für beide. Unter diesem Gesichtspunkt betrachteten auch Tzara und Jancu die rumänische Wirklichkeit und vermittelten dieses Image an ihre Freunde weiter. Daß so die „orientalische“ Welt mit phantastischen Kontorsionen der Moralbegriffe entsteht, die jede bürgerliche Vorstellungskraft überbieten wollte, mag für die Attraktivität entscheidend gewesen sein. Tzaras Manifeste lassen solche Orientierungen leicht erkennen, so z. B., wenn er über den *Le selfcleptomane* aussagt: „Celui qui vole, — sans penser à son intérêt, à sa volonté, — des éléments de son individu, est un cleptomane. Il se vole lui-même. Il fait disparaître les caractères qui l'éloignent de la communauté. Les bourgeois se ressemblent — ils sont tous pareils. Ils ne se ressemblaient pas. On leur a appris à voler — le vol est devenu fonction — le plus commode et le moins dangereux...“⁵⁵. Das kann man auf Serners Hochstapler anwenden: sie suchen Bequemlichkeit in unbequemen Lebenssituationen, sie verstoßen gegen die Tradition, sie sind in konventionelle psychologische Kategorien nicht einzuordnen. Das Exotische des Orients wirkt bei ihnen besonders als Faszination, als Träger einer absurden Heterogenität.

Was bei Döblin geschah, kann sich wiederholen: Rumänien und der europäische Südosten können Schauplätze einer autonomen Fiktion im Bereich des Orient-Topos werden. Wenn schon Serners Texte in bedenklicher Nähe der Konsumliteratur standen, so gilt das für den wenig bekannten Hans Land ebenfalls, dessen Roman *Alexander Foreescu*⁵⁶ von Werner Bergengruen in seinem Artikel *Dichter, Deuter, Zeitgenossen*⁵⁷ als „wohlfeile Gattung“ definiert wird. Danach fährt Bergengruen fort: „Dieser Unterhaltungsroman... führt uns in den balkanischen Phantasiestaat Aturien. Statt des paralytisch verblödenden Kronprinzen Peter wird sein Doppelgänger, der sozialistische Agitator Alexander Foreescu ins Thronfolgerpalais geschmuggelt...“⁵⁸ und erzählt die Intrigen, die zu einem glücklichen Ende gebracht werden, wo das Volk seine Rechte zugebilligt erhält. Die Namen der Figuren der fiktiven Provinz Aturien (Taurien) verweisen auf alle Staaten Südosteuropas. Die Handlung selbst ist operettenhaft: sie kehrt alle Kontraste hervor: Haßliebe, pathologische Fälle, Intrigen, Demokratie und Despotismus

⁵³ Der 1889 Geborene verschwindet 1922 spurlos. 1919 gibt er mit O. Flake und T. Tzara die letzte Züricher Dada-Zeitschrift *Der Zeltweg* heraus.

⁵⁴ Berlin, (1921).

⁵⁵ T. Tzara, *manifestes dada*, Paris, 1920, S. 75.

⁵⁶ München, 1929.

⁵⁷ cf. „Deutsche Rundschau“, Berlin, 1929, III, S. 240 f.

⁵⁸ *idem*, S. 240.

etc. Immer wieder kommt es, dem Genre entsprechend, zum Ausgleich der Gegensätze. Bergengruen erkennt denn auch die ideologische Schwäche der Darstellung: sie lenkt von wirklichen Problem, auch in Deutschland ab: „bei uns mag passieren, was will, Gott sei Dank brauchen wir uns wenigstens um Aturien keine Sorgen zu machen...“⁵⁹

Bei Wolfgang Hildesheimer hat die utopische Procegovina (ein Hinweis auf Herzegowina ist deutlich genug) eine begründetere Motivierung. Hildesheimer, ein Vertreter des absurden Theaters, der von E. Ionescu beeinflusst ist, glaubt an die „Wirklichkeit des Absurden“ und findet sie in der Welt des Orient-Topos am besten verwirklicht. Ein Bahnfahrt entführt auch hier aus den normalen Lebensbezügen. Dann wird ein Milieu konstruiert, in dem die Verfremdungen ad absurdum geführt werden: es gibt nur noch falsche Werte, Betrüger und die Fabel des Romans *Paradies der falschen Vögel*⁶⁰ beruht auf der Geschichte eines betrogenen Betrügers. Während dem Glauben an die Authentizität der historischen Überlieferung, an Kunstwerte, an die Angemessenheit gegebener Sozialstrukturen der Boden entzogen wird, ist der Roman ein Pladoyer für die schöpferischen Anlagen des Individuums, die auch die extremste Negativität überbieten und das heißt gegenstandslos machen. Die ungeahntesten Metamorphosen werden so greifbar. Und der Orient-Topos enthüllt hier seine Doppeldeutigkeit: negativ in der Wirklichkeit, positiv in den latenten Kräften des Menschen. Die Autonomie der Kunst und des Künstlichen hat sich hier in sudosteuropäischer Fiktivität vollzogen.

So hat zuletzt ein Vorurteil, das andauert und in den Reisebeschreibungen konserviert wurde, produktiv werden können. Verfremdet, wie es der spätbürgerlichen Literatur entspricht, wirklichkeitsfern, utopisch. Ob diese Reihe, die wir hier summiert haben, noch weitergeführt wird, bleibt abzuwarten. Ihre Möglichkeiten waren, was das Repertoire betrifft, von Anfang an gegeben und begrenzt.

⁵⁹ *ibidem*, S. 240,

⁶⁰ München, 1959.

LA LITTÉRATURE BYZANTINE, SOURCE DE CONNAISSANCE DU LATIN VULGAIRE*

H. MIHĂESCU

III

1. Le mode d'organisation de l'armée romaine a joué un rôle important dans la structure de l'Etat byzantin et a acquis avec le temps une importance majeure, vu la militarisation progressive de l'appareil administratif : il a influencé certains secteurs voisins, notamment le corps ecclésiastique, et est devenu ensuite un modèle pour les peuples voisins, dépendants ou rivaux. C'est dans l'ouvrage du X^e siècle *De ceremoniis*, de l'empereur Constantin Porphyrogénète, que l'interpénétration de l'élément militaire et de l'élément administratif apparaît le plus clairement : il en ressort en effet que la terminologie de l'appareil d'Etat, en majeure partie d'origine latine, était de provenance militaire. La persistance remarquable de cette terminologie atteste, d'une part, la puissance de conservation et, d'autre part, la stagnation et l'isolement relatifs de l'Etat byzantin, c'est-à-dire son incapacité d'assimiler organiquement une série de transformations structurales d'un monde environnant en perpétuel mouvement.

Cette prédilection pour l'organisation et la systématisation explique le grand nombre de dérivés du mot *ordo*, *-inis* « ordre des fils dans la trame, rang, rangée, ordre » : *ordinabilis* « qui peut être ordonné », *ordinalis*, « qui montre de l'ordre », *ordinare* « mettre en ordre, gouverner », *ordinarius* « surveillant qui donne des ordres », *ordinate* et *ordinatim* « en ordre », *ordinatio* = τάρξις « mise en ordre », *ordinator*, *-tria*, *ordinativus* *inordinatus* = ἄτακτος¹. Par l'intermédiaire de l'armée, certains de ces mots sont entrés dans la littérature byzantine et y ont fait une brillante carrière, parvenant jusqu'au néo-grec. Ainsi, ὄρδιος « établissement » (τάρξις), « ligne » (στίχος), « ligne de bataille » (ἀκία) apparaît couramment dans les textes de stratégie : ὁ πρῶτος τοῦ στίχου ἡγουν τοῦ ὄρδινου, τῶν ἀκίων ἡγουν τῶν ... ὄρδινων, τὰς ἀκίας, ἡγουν τοὺς ὄρδίνους; εἶχε δὲ

* Voir la I^{re} partie de cette étude dans RESEE, XVI, 1978, 2, p. 195–212 et sa II^e partie dans RESEE, XVII, 1979, 1, p. 3–25.

Abréviations : AB = « Analecta Bollandiana » ; ADG = *Acta et diplomata Graeca medii aevi*, edd. F. Miklosich–A. Müller ; BGV = Emile Legrand, *Bibliothèque grecque vulgaire*, I–VII ; PG = *Patrologia Graeca*, éd. Migne ; RE = *Realencyclopädie des klassischen Altertumswissenschaft* ; REW = *Romanisches etymologisches Wörterbuch* von W. Meyer-Lübke.

¹ Leonis imperatoris *Tactica* ed. R. Vári, Budapest, 1917–1922, IV, 19 ; IV, 35 ; VII, 10.

ὁρδίνους τὸ τάγμα δεκαέξ². Les expressions κατ'ὁρδινον³ « à tour de rôle » et ἐν ὁρδίνῳ⁴ « en ordre », fréquentes elles aussi, se sont intégrées avec le temps dans le système de la langue grecque et sont devenues des adjectifs ou des adverbes : κατορδίως⁵, ἐνόρδιος⁶ et ἐνορδίως⁷. Dans le langage juridique on employait l'adverbe ἐξτραορδίως « exceptionnellement ». Le mot ὁρδίνος (diminutif ὁρδίνιον) a survécu dans certains parlars néo-grecs de Crète et de l'Italie méridionale⁸.

Le verbe *ordinare* « mettre en ordre, établir » a pénétré dans la langue grecque dès le II^e siècle, dans le sens de « disposer, ordonner » (ὁρδινεύειν)¹⁰. Dans les traités de stratégie militaire il avait le sens concret de « organiser, mettre en ordre une unité militaire »¹¹, avec le composé d'ailleurs unique προορδινεύειν « disposer préalablement, préorganiser »¹². Le substantif ὁρδινάτιον (*ordinatio* = τάξις « mise en ordre, établissement ») était généralement associé aux verbes ποιεῖν « faire » et γίνεσθαι « devenir », pour donner naissance aux expressions ὁρδινάτιονα ποιεῖν et ὁρδινάτιον γίνεσθαι¹³. Le titre d'*ordinarius* (ὁρδινάριος) était porté par le centurion de la première cohorte de chaque légion, étant attesté dans les papyrus grecs d'Égypte du IV^e au VII^e siècle, ainsi que dans d'autres sources¹⁴. Il était synonyme, semble-t-il, d'*ordinatus centurio*, qui se reflète dans les inscriptions grecques par ὁρδινᾶτος κεντουρίων οὐ ἑκατόνταρχος ὁρδινᾶτος¹⁵.

Certains dérivés romans d'Occident, comme sard. *ordindzare* « exécuter », esp. *ordenar* et pg. *ordenhare* supposent l'existence en latin, à côté d'*ordinare*, de la forme **ordiniare*, notée avec astérisque. L'existence de cette forme dans le latin vulgaire est confirmée par les sources byzantines, notamment par la littérature populaire (ὁρδινιάζειν)¹⁶, ainsi que,

² *Sylloge Tacticorum quae olim « Inedita Leonis Tactica » dicebatur*, éd. A. Dain, Paris, 1938, p. 32, 1.

³ Mauricii *Strategicon* ed. H. Mihăescu, Bucarest, 1970, p. 148, 1 ; 356, 9 ; Leonis *Tactica*, XI, 17 ; *Incerti scriptoris Byzantini saeculi X liber De re militari* ed. R. Vári, Leipzig, 1901, p. 21, 31.

⁴ Maur., 342, 11.

⁵ *Euchologium* ed. J. Goar, Venise, 1730, p. 429 et 430.

⁶ Theophanis *Chronographia* ed. C. de Boor, Leipzig, 1883, p. 364, 7 : τοὺς ὑπὸ τοῦ οἰκείου πατρὸς ἐνορδίνους γεγονότας τύπους.

⁷ Leontios von Neapolis ed. L. Ryden, Uppsala, 1963, p. 163, 10 et 13 ; *Doctrina Iacobi nuper baptizati* ed. N. Bowetsch, Berlin, 1910, p. 69, 23 ; 73, 12 ; *Syll. Tact.*, 22, 5 ; Leonis *Tactica*, XIX, 26 ; *Actes de Xéropotamou*, éd. J. Bompaire, Paris, 1964, n° 19, 9 : διέρχεται τὰ ἐν ὁρδίν(ως) λίθινα σύνορα (1319) ; *Actes de Dionysiou*, éd. N. Oikonomidès, Paris, 1968, n° 20, 28 (1421).

⁸ *Jus Graeco-Romanum*, éd. C. E. Zachariae von Lingenthal, t. II, Leipzig, 1956, p. 90.

⁹ G. Rohlfs, *Lexicon Graecanicum Italiae Inferioris, Etymologisches Wörterbuch der unteritalienischen Gräzität*, 2, Aufl., Tübingen, 1964, p. 367.

¹⁰ *Acta Apostolorum Apocrypha* edd. Ricardus Adalbertus Lipsius et Maximilianus Bonnet, t. I, Leipzig, 1891, p. 186, 9.

¹¹ Maur., 60, 17 ; 62, 2 ; 108, 23 ; 320, 4 ; 322, 13 ; Leonis *Tactica*, IV, 35 ; 4, 67 ; 4, 71.

¹² Maur., 286, 27 : προορδινεύειν δὲ τὰ βάνδα ἦτοι τάγματα.

¹³ Maur., 60, 22 ; 312, 20.

¹⁴ F. Preisigke, *Wörterbuch der griechischen Papyrusurkunden...* bearbeitet und herausgegeben von Emil Kiessling, Berlin—Marburg, 1929—1971, t. III, 138 et 216.

¹⁵ *Inscriptiones Graecae in Bulgaria repertae* ed. G. Mihailov, Sofia, 1956—1968, n° 983 et 1127 ; *Inscriptiones Graecae*, t. X, Berlin, 1972, n° 546 (III^e siècle).

¹⁶ *Digenis Akrites*. Synoptische Ausgabe des ältesten Versionen von Erich Trapp, Wien, 1971, E 1361, etc. (X^e siècle) ; Leontios Machairas, *Chronique de Chypre*, éd. E. Miller—C. Sathas, Paris, 1882, p. 61, 69, 94 (1435).

par certaines survivances dans les parlers néo-grecs (ἀνορδινιάστος, Crète; ὀρδινιάστος, Naxos; ἀουρδινιάστος, Macédoine)¹⁷. Le substantif ὀρδινεία signifiait « rangement, ordre » et était habituellement associé au verbe ποιεῖσθαι dans l'expression ὀρδινείαν ποιεῖσθαι¹⁸. Celle-ci apparaît dans la littérature populaire et dans les chroniques mineures, le plus souvent dans la variante ὀρδινιά, et connaissait une large diffusion¹⁹ : dans tous ces cas, le point de départ avait été l'armée byzantine.

2. Tout jeune soldat (*tiro*) était astreint à une période préalable d'instruction (*tirocinium*). Le terme τῖρων ou τήρων, présent dans les sources grecques du II^e au X^e siècle, dans les papyrus, dans les écrits hagiographiques et dans des ouvrages historiques²⁰, avait besoin d'être expliqué dans les dictionnaires de la Souda (X^e siècle) et de Zonaras (XII^e siècle)²¹, ce qui prouve qu'il n'était pas populaire. Le substantif *tironatus* « apprentissage, corps de recrues » a pénétré dans la langue grecque dès le II^e siècle, étant attesté dans les écrits hagiographiques (τιρωνᾶτος) jusqu'au VII^e siècle²². La taxe de paiement ou de rachat d'une recrue, nommée *tironicum*, est connue au IV^e siècle par la correspondance de Synesios sous la forme τιρωνικόν²³. Cette situation confirme une fois de plus les liens étroits qui existaient entre les deux grandes langues de culture dans le cadre de l'unité politique de l'empire.

A la jeune recrue qui personnifiait le début de la carrière militaire correspondait, à la fin de celle-ci, le vétéran : les variantes latines *veteranus* et *vetranus* se rencontrent en grec sous les formes οὐετρανός²⁴, βετεραῖνος²⁵ et βετραῖνος²⁶. La position de l'accent était en général conservée, ce qui montre qu'il s'agit d'emprunts faits par voie orale.

L'instruction avait lieu sur le camp (*campus*, κάμπος) et l'instructeur était nommé *campi doctor* (καμπιδούκτωρ). En grec apparaît également la forme καμπιδουκτώριον « le drapeau de l'instructeur »²⁷, qui n'a pas son correspondant dans les sources occidentales. Le mot κάμπος est attesté de manière ininterrompue dans toutes sortes de sources byzantines, jusqu'au néo-grec, et était souvent utilisé en toponymie.

¹⁷ N. Andriotis, *Lexikon der Archaismen in neugriechischen Dialekten*, Wien, 1974, p. 115, n° 699.

¹⁸ Leonis *Tactica*, IV, 37.

¹⁹ ὉΠουλολόγος, *Kritische Textausgabe mit Übersetzung von Stamatia Krawczynski*, Berlin, 1960, vers n° 518 (autour de 1300); Emmanouil Georgillas, Ἱστορικὴ ἐξήγησις περὶ Βελισαρίου, dans *Carmina Graeca Medii Aevi*, éd. W. Wagner, Leipzig, 1874, p. 322–347, vers n° 68; Peter Schreiner, *Die byzantinischen Kleinchroniken*, t. I, Wien, 1975, n° 68, 22, p. 524 : ἔχαμε πολλὰς ὀρδινίεσ καὶ τάξεις (1574),

²⁰ Preisigke-Kießling, *op. cit.*, t. III, 223–224; t. IV, suppl., 391; Theophan., 297, 15; H. Delahaye, *Les légendes grecques des saints militaires*, Paris, 1909, p. 127,8,

²¹ *Suidae Lexicon* ed. Ada Adler, Leipzig, 1928–1931 : τήρωνες : οἱ ἀρτιμαθεῖς τὰ πολέμια καὶ οὐπω ἐγγεγυμνασμένοι τοῖς κινδύνοις. Ioannis Zonarae *Lexicon* ed. Ioannes A. H. Tittmann, Leipzig, 1808, p. 1727 : τήρων ὁ νέος στρατιώτης ἢ νεόλεκτος στρατός.

²² *Acta sanctorum* ed. J. Bollandus–I. Carnandet, t. VI, Paris–Bruxelles, 1848, p. 404; J. Hardouin, *Acta conciliorum*, t. I, Paris, 1714, p. 90.

²³ Synesii *Epistulae*, 79 = PG, LXVI, 1445 A.

²⁴ Preisigke-Kießling, *op. cit.*, t. III, p. 216, II^e–IV^e siècle.

²⁵ Athanasii Alexandrini *Sermo maior de fide*, 1 = PG, XXVI, 1265 A, IV^e siècle.

²⁶ *Zonarae Lexicon*, p. 383.

²⁷ Constantini Porphyrogeniti *De ceremoniis aulae byzantinae* ed. I. I. Reiske, Bonn, 1829, p. 11, 21; 575, 19.

Les recrues étaient disposées par groupes, en général d'une dizaine d'hommes, qui partageaient la même tente. Entre l'organisation militaire grecque de l'époque classique et la romaine il y avait une affinité, voire une continuité, car les termes *acies* ou *acia* « ligne de bataille », *contubernium* et *decuria* correspondaient comme sens aux mots λόχος, στίχος et δεκαρχία. Le dérivé *contubernalis* « camarade de tente » existe dans les sources grecques dans les variantes κοντουβερνάλιος ou κοντουβερνάριος dès le II^e siècle²⁸. Les traités de stratégie des VII^e—X^e siècles employaient couramment le terme κοντουβέρνιον « unité militaire groupée autour d'une tente »²⁹.

Un terme qui a connu une large diffusion, autant en Occident qu'en Orient, c'est le mot d'origine germanique *bandum* (βάνδον) « drapeau, étendard ». Il désignait en même temps la troupe groupée autour du même étendard, c'est-à-dire une certaine unité militaire, et correspondait au mot grec σημεῖον³⁰. Dans une inscription d'Odessus (Varna), du VI^e siècle, apparaît un δέκαρχος βάνδου³¹. Le terme βάνδον se rencontre jusqu'au XV^e siècle et est expliqué dans le lexique de Zonaras par le synonyme φλαμούλιον³². Parallèlement, on trouve le composé βανδοφόρος « signifier, porte-drapeau »³³.

3. Les termes désignant une unité militaire de cent hommes, ou *centuria* (κεντουρία) et son commandant, *centurio* (κεντουριών) sont attestés en grec à partir du I^{er} siècle de n. è. dans les papyrus, les inscriptions et les écrits hagiographiques³⁴. Par leurs propres moyens, à partir du numéral latin *centum*, les Grecs ont créé ensuite les composés κενταρχία³⁵ et κένταρχος³⁶, présents dans les sources grecques jusqu'au XI^e siècle. Deux centuries formaient un *manipulus*, mais cette unité n'a pas joué un rôle tactique, aussi le terme n'apparaît-il pas dans les sources byzantines. Au II^e siècle, Plutarque citait μανίπλα (*manipula*) et μανιπλάριοι (*manipularii*) comme des termes n'existant qu'en latin³⁷. Le mot *manipulus*, *manupulus* ou *manunculus* « ce que l'on peut tenir en main,

²⁸ Preisigke-Kiessling, *op. cit.*, t. III, 214; t. IV, suppl., 389.

²⁹ Maur., p. 192, 9—10 μ.: τὰ κοντουβέρνια ἦτοι τὰ βάνδα τῶν ἀκίων; p. 380, b: διαγέμονται οἱ καβαλλάριοι εἰς κοντουβέρνια; p. 31 b, 17: καθιστᾶν κοντουβέρνια; Leonis *Tactica*, IV, 2: κατὰ δεκαρχίαν ἢ ἐν κοντουβέρνιν; Nicephori *Praecepta militaria* ed. J. Kulakovskij, « Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg, Classe historico-philosophique », t. VIII, n^o 9, 1908, p. 1, 2; 12, 13; 18, 25; 20, 17.

³⁰ R. Grosse, *Römische Militärgeschichte von Gallienus bis zum Beginn der byzantinischen Themenverfassung*, Berlin, 1920, p. 310, 31.

³¹ V. Beševliev, *Spatgriechische und spätlateinische Inschriften aus Bulgarien*, Berlin, 1964, n^o 89, 3.

³² Procop. *Bell.*, IV, 2, 1; Ioannis Malalae *Chronographia* ed. L. Dindorf, Bonn, 1831, p. 461,11; 464,3; 468,21; Theophylacti Simocattae *Historiae* ed. C. De Boor, Stuttgart, 1972, III, 4,4; III, 6,4; VII, 3,3; Zonarae *Lexicon*, p. 375.

³³ Maur., 56,24; 60,21; Leonis *Tactica*, IV, 7 et 16.

³⁴ Preisigke-Kiessling, *op. cit.*, t. III, p. 212; *Act. Apost. Apocr.*, t. I, p. 112,5; 116,5; Hieroclis Philagrii *grammaticorum Φιλογέλως* ed. J. F. Boissonade, Paris, 1848, p. 295; Delchaye, *op. cit.*, p. 160, 12; Zonarae *Lexicon*, p. 1183: κεντουριών ἦτοι ταγματάρχης ἐκατοντάδος.

³⁵ Leonis *Tactica*, XVI, 4.

³⁶ J. Viteau, *Passions des saints Ecatérine et Pierre d'Alexandrie, Barbara et Anysia*, Paris, 1897, p. 99 (III^e siècle); Theophan., 287,7; Leonis *Tactica*, IV, 13: κένταρχος δέ ἐστιν ὁ ἐκατὸν ἀνδρῶν ἄρχων ἦτοι ἐκατοντάρχης; ADG, VI, p. 21 (1073): πρωτοκεντάρχων.

³⁷ Plutarque, *Romulus*, 8,7: μανίπλας ταύτας Λατίνοι καλοῦσιν... τούτους μανιπλάριους ὀνομάζουσιν.

poignée », qui avait au pluriel le genre neutre (*manipula, manipula, manuncula*), a survécu en roumain (*mănunchi*) dans son sens primitif, et non pas dans le sens du terme militaire. En revanche, la cohorte — unité militaire de 600 hommes = 6 centuries = 3 *manipuli* — a joué un rôle tactique des plus importants. Le mot latin *cohors, -tis* (écrit également *chors, -tis; cors, -tis; curs, -tis*) a laissé des traces dans toutes les langues romanes et a pénétré dans la langue grecque, y compris ses dérivés *cohortianus* (κορτιανός) et *cohortalinus* (κορταλίνος)³⁸, notamment sous la forme κόρτη³⁹ « tente du commandant, cour », alors qu'à la base du mot roumain *curte* se trouve la variante latine *curtis*. Celle-ci a pénétré aussi, par voie orale, dans la langue grecque : on la trouve dans l'œuvre de Leontios Machairas de Crète en 1435 (κόρτη)⁴⁰, ainsi que dans le parler actuel de la Crète (κούρτα)⁴¹.

La légion, formée d'environ 60 centuries, ou 6 000 hommes (*legio, λεγεών*), a été pendant longtemps l'unité administrative et opérationnelle par excellence, ce qui explique la fréquence du terme dans la littérature byzantine. Attesté de façon ininterrompue dans les inscriptions et les papyrus dès le I^{er} siècle (λεγιών, λεγεών, λεγιωνάριος)⁴², le terme a acquis avec le temps le sens général de « foule grande et innombrable », puis il est entré dans la langue slave ancienne (*legeont*) et en roumain (*lighioană* « bête sauvage grande et répugnante »). L'expression λεγεών δαιμονίων « légion ou grand nombre de diables » apparaît au VII^e siècle chez Sophronios, patriarche de Jérusalem (634—638)⁴³, cependant que son parallèle λεγεών άγγέλων, « légion ou grand nombre d'anges » apparaît dans l'ouvrage du XII^e siècle *Les Miracles de saint Georges*⁴⁴.

La formation de bataille en coin (*cuneus*), décrite par Ammien Marcellin et Vegetius⁴⁵, figure dans le traité de stratégie de Maurice, au VII^e siècle, sous la forme κουνίον⁴⁶. Une autre formation en rangs serrés, d'origine germanique, nommée φοῦλκον (cf. all. *Volk*), souvent attestée dans les textes de stratégie du VII^e au X^e siècle, n'apparaît plus ultérieurement⁴⁷. Le terme s'est diffusé, de l'ouest à l'est, par l'intermédiaire de la langue latine.

Le train, c'est-à-dire l'ensemble des non-combattants avec le matériel nécessaire aux soldats, tel que valets, bêtes de somme et autres ani-

³⁸ Preisigke-Kiessling, *op. cit.*, t. III, p. 214 (IV^e siècle); *Acta conciliorum oecumenicorum* ed. Ed. Schwartz, t. II, Berlin, 1926, p. 133,30 : κορτάλινος (457); Theodoros Balsamon PG, CXXXVIII, 1193 C : έκ γένους κορταλίνων (1190).

³⁹ Theophan., p. 462,12; 468,7; Leonis *Tactica*, XI, 20 : είς τήν κόρτην τοῦ στρατηγοῦ; Theophanes Continuatus edd. Imm. Bekker, Bonn, 1838, p. 236,2 : τῆς τοῦ βασιλέως αὐλαίας ἤτοι κόρτης.

⁴⁰ Leontios Machairas, *Chronique de Chypre* ed. E. Miller—C. Sathas, Paris, 1882, p. 68.

⁴¹ Φ. Κουκουλέ, Βυζαντινῶν βίος καί πολιτισμός (*Vie et civilisation byzantine*), t. V, Athènes, 1952, p. 323.

⁴² Preisigke-Kiessling, *op. cit.*, t. III, p. 214.

⁴³ PG, LXXXVII, 3664 B.

⁴⁴ *Miracula S. Georgii* edidit Ioannes B. Althaus, Leipzig, 1913, p. 131, 9.

⁴⁵ Amm. Marcell., XIV, 2; XVII, 13; Vegetii *Epitoma rei militaris* ed. C. Lang, Leipzig, 1885, I, 26; III, 17—19.

⁴⁶ Maur., 304, 16 : πεζῶν κουνία.

⁴⁷ Maur., 306, 11 : είς φοῦλκον καθίστασθαι; 328,9 et 330,21 : φοῦλκῳ περιπατεῖν; Theophan., 318, 16 : παρετάξατο τρισί φοῦλκοίς; Leonis *Tactica*, VII, 66; *Præcepta militaria*, p. 63, 5 : *De re militari*, 41, 10 et 16; 42, 2 et 20.

maux, à quoi on peut ajouter aussi les enfants et les femmes, portait ordinairement le nom de ἀποσκευή. Ce terme fut substitué après le VI^e siècle par τούλδος ou τούλδον, d'origine germanique d'après Paul Collinet⁴⁸, ou plus probablement d'origine latine (cf. bas latin *tolitus*, *tultus*, de *tollere* « prendre, emporter ») d'après Alphonse Dain⁴⁹. Attesté en grec entre le VII^e et le XIV^e siècle, ce mot constitue une nouvelle preuve de la continuité de la culture antique dans le monde byzantin⁵⁰.

4. Jusqu'au IV^e siècle, l'unité la plus importante de cavalerie, comptant environ 500 (*quingenaria*) ou 1 000 (*miliaria*) hommes, commandée par un *praefectus*, était la *ala* (ἄλα) : en grec, le terme apparaît surtout dans les inscriptions et les papyrus d'Égypte⁵¹. Par la suite, en raison des changements qui ont eu lieu et surtout du rôle de plus en plus important assigné à la cavalerie, d'autres termes se sont imposés ; *ala* est tombé en désuétude et disparaît des sources byzantines.

L'un des nouveaux termes qui ont eu ensuite un sort brillant a été *drungus* ou *drongus*, d'origine celtique ou germanique. Il apparaît d'abord dans la seconde moitié du IV^e siècle, dans la correspondance de Ioannes Chrysostomos, avec le sens général et non spécialisé de « groupe ou foule de moines » (δροῦγγος μοναζόντων)⁵². Un siècle plus tard, Renatus Vegetius l'employait comme terme militaire, qu'il traduisait par le latin *globus* ou *vagans globus*, « formation ou foule dense et errante »⁵³. Au début du VII^e siècle, le traité de stratégie de Maurice entendait par là une unité militaire spéciale d'environ mille à trois mille hommes⁵⁴. Par l'adverbe δρουγγιστί il exprimait la modalité de constitution, de mise en marche et d'action de cette unité⁵⁵. Au X^e siècle, le traité de stratégie de Léon le Sage précisait que par δρουγγιστί il faut entendre « un mouvement en rangs serrés » (πυκνῶς), concentré (ὁμοῦ)⁵⁶. Par conséquent, le terme δροῦγγος et ses dérivés ont été le résultat d'une innovation de nature tactique, exprimée clairement et sans équivoque, qui ont assuré le succès du mot et de sa famille. Le commandant d'un δροῦγγος, nommé δρουγγάριος, assimilé au χιλιάρχος « chef de mille hommes » d'avant, était devenu avec le temps une personne de plus en plus influente dans l'Empire, car il pouvait être le chef d'une unité militaire (δρουγγάριος τοῦ ἀριθμοῦ), d'une province (δρουγγάριος τοῦ θέματος),

⁴⁸ Paul Collinet, *Sur l'expression οἱ ἐν τοῖς τούλδοις « ceux qui portent dans les bagages »* (Ecloga, chap. XVIII), dans *Mélanges Charles Diehl, I, Histoire*, Paris, 1930, p. 49—54.

⁴⁹ A. Dain, « Touldos » et « Touldon » dans les traités militaires. Πραγματεία. *Mélanges Henri Grégoire*, II, « Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves », X, 1950, p. 161—169.

⁵⁰ Très fréquent chez Maurice et Theophanès ; Leonis *Tactica*, IV, 31 ; *Praecepta militaria* 10, 9 ; 13, 11 ; 14, 23 ; 17, 18 ; Nicephori Augusti *De velitatione bellica liber* ed C. B. Hase, Bonn, 1828, p. 182, 8 ; 205, 13 ; 226, 6 et 10 ; Nicephori Bryenni *Opera* ed. A. Meineke, Bonn, 1836, p. 139, 11 ; *Cecaumeni Strategicon* edd. B. Vassilievsky—V. Jernstedt, Saint-Petersbourg, 1896, p. 22, 12.

⁵¹ Preisigke-Kiessling, *op. cit.*, t. III, p. 203.

⁵² Ioannis Chrysostomi *Epistulae*, 14, 2 (éd. B. de Monfaucon, Paris, 1835, t. III, p. 596 c).

⁵³ *Epitoma rei militaris*, III, 16 et 19.

⁵⁴ Maur., 56, 16 ; 74, 16 ; 78, 20 ; 126, 11 ; 344, 28.

⁵⁵ Maur., 32, 22 : δρουγγιστί τάσσειν ; 108, 9 : δρουγγιστί ὁρμᾶν ; 130, 26 : δρουγγιστί ἐπέρχεσθαι.

⁵⁶ Leonis *Tactica*, XII, 79, p. 70 et 72.

de la garde impériale (δρογγάριος τῆς βίγλης) ou de la flotte (δρογγάριος τοῦ στόλου). Au XII^e siècle la flotte était placée sous les ordres d'un drongaire, qui portait le titre de μέγας δρογγάριος⁵⁷. L'office du drongaire, exprimé en grec par le substantif δρογγαράτον, attesté au X^e siècle⁵⁸, suppose l'existence en latin du terme *drungaratus*, qui fait défaut dans les sources occidentales. L'adjectif δρογγαρικός « ce qui concerne le drongaire » est attesté au XII^e siècle dans la poésie de Theodoros Prodromos⁵⁹. Une certaine quantité de troupes placée sous le commandement d'un drongaire était nommée δροῦγγα⁶⁰. Le titre de δρογγαροκόμης désignait probablement l'écuyer (κόμης) au service d'un drongaire⁶¹.

Par *turma* on entendait au IV^e siècle une unité de cavalerie d'environ 350 à 500 cavaliers. En grec, le terme (τούρμα, τούρμη) apparaît dans les papyrus sans interruption du I^{er} au VI^e siècle⁶². Le traité de stratégie de l'empereur Léon le Sage (886—912) l'explique par δροῦγγος ou μέρος, c'est-à-dire une grande unité de cavalerie, ayant son propre drapeau⁶³. Le commandant d'une τούρμα était nommé τουρμάχης⁶⁴, son épouse était τουρμάχισσα⁶⁵, cependant que la dignité de τουρμάρχης était exprimée par le substantif τουρμαρχάτον⁶⁶. Le terme était encore en usage au XII^e siècle⁶⁷.

Un autre mot qui a survécu, mais dans une plus faible mesure, c'est *numerus* (νούμερος), avec ses dérivés *numerarius* (νουμεράριος) et *supernumerarius* (σουπερνούμεράριος). Il désignait ordinairement une unité mixte, de grandeur non déterminée, sous commandement propre, qui opérait, si nécessaire, à côté de l'armée régulière⁶⁸. Au X^e siècle il existait le titre de δομέστικος τῶν νουμέρων⁶⁹ et les termes de νουμεράριος et σουπερνούμεράριος étaient encore usuels⁷⁰.

5. Certains titres ont disparu après le VI^e siècle, par exemple : *beneficiarii* (βενεφικιάλιοι, βενεφικιάριοι) « soldats libérés mis au service des officiers supérieurs », *expediti* (ἐξπεδίτοι) « soldats adroits et bien entraînés pour le combat », *ferentarii* (φερεντάριοι) « troupes auxiliaires », *funditores* (φουνδιτόρες) « frondeurs », *metatores* (μητατόρες)

⁵⁷ R. Guiland, *Recherches sur les institutions byzantines*, t. I, Berlin, 1967, p. 562—587.

⁵⁸ Theophan. Contin., p. 374.

⁵⁹ Theodoros Prodromos, *Historische Geschichte* herausgegeben von Wolfram Hörandner Wien, 1974, poème LIV, 192.

⁶⁰ Pseudo-Kodinos, *Traité des offices*, Introduction, texte et traduction par Jean Verpeaux, Paris, 1966, p. 188, 16—18.

⁶¹ *Actes de Lavra*, édition diplomatique et critique par Germaine Rouillard et Paul Collomp, t. I, Paris, 1937, n° 28, 93 (1060); n° 30, 30 (1074); ADG, n° 6, p. 21 (1073); J. Kulakovskij, *Drung i drungarij*, « Vizantinskij Vremennik », IX, 1902, p. 1—30.

⁶² Preisigke-Kiessling, *op. cit.*, t. III, 224; t. IV, suppl., 391.

⁶³ Leonis *Tactica*, IV, 11; VI, 18—19; XII, 7.

⁶⁴ Constantini Porphyrogeniti *De administrando imperio* ed. Gy. Moravcsik, Budapest, 1949, p. 45, 81; 46, 78; Leonis *Tactica*, IV, 10.

⁶⁵ Theodoros Studites, *Epistulae*, 2,145 = PG, XCIX, 1453 C (autour de l'an 800).

⁶⁶ Const. Porphyr., *Adm.*, 50, 159.

⁶⁷ Ioannis Zonarae *Epitomae Historiarum libri XVIII* ed. M. Pinder, Bonn, 1841—1897, livre XV, 19, 12.

⁶⁸ Theodor Mommsen, *Gesammelte Schriften*, t. VI, Berlin, 1910, p. 103—112.

⁶⁹ Const. Porphyr., *Cerem.*, 1, 1; 1, 27; Symeonis Magistri *Annales* ed. Immanuel Bekker, Bonn, 1838, p. 655, 11.

⁷⁰ Const. Porphyr., *Cerem.*, 1, 86; 2, 56.

« arpenteurs », *secutores* (σεκουτόρες) « accompagnateurs », *tesserarii* (τεσσαράριοι, τεσσαράριοι) « soldats chargés de transmettre le mot d'ordre ». D'autres termes ont continué à être employés et ont certainement été usuels jusqu'au XII^e siècle : *barbati* (βαρβάτοι) « soldats à barbe »⁷¹, *cornuti* (κορνοῦτοι) « militaires munis d'une corne sur la tête »⁷², *cristati* (κριστάτοι) « soldats coiffés d'un panache »⁷³, *deputati* (δηποτάτοι) « ambulanciers »⁷⁴, *expleti* (ἐξπληκτοι) « militaires adroits et prêts à combattre »⁷⁵. Cependant, dans cette catégorie, le terme qui s'est le mieux maintenu est *buccellarii* (βουκελλάριοι) « soldats mis pour commencer au service d'officiers supérieurs, qui les habillaient et les nourrissaient » : le titre de *buccellarius* « mangeur de *buccella*, petit pain, biscuit » exprimait ironiquement cette dépendance⁷⁶ et apparaît dans les sources grecques à partir du V^e siècle⁷⁷. Plus tard, les *buccellarii* (βουκελλάριοι) furent encadrés dans l'armée régulière et établis immédiatement après les *σπαθάριοι*. Ils continuaient à protéger la personne des hauts commandants et, pour cette raison, ils ont obtenu petit à petit une situation privilégiée. L'un des thèmes d'Asie Mineure, situé entre les rivières Sangarios (Sakarya) et Halys (Kisil Irmak), au sud de la Paphlagonie et au nord de la Cappadoce, a reçu le nom de *θέμα τῶν βουκελλαρίων*. Cette popularité du terme était due à l'excellente situation du mot *bucca* et de sa famille dans la langue latine. En effet, *bucca* « bouche » était largement répandu et avait des dérivés vigoureux, dont plusieurs ont survécu dans les langues romanes : *buccale* « sorte de vase », *buccare* « bavarder », **buccata* « bouchée », *bucea* « bouche », *buccella* « petit pain », *buccelarius*, *buccellatum* « biscuit, pain de munition », *bucco*, *-onis* « grande bouche, bavard », *buccosus* et *bucculentus* « joufflu », *buccula* « joue, mentionnière de casque et tout objet en forme de joue, boucle, bosse de bouclier », *bucculare* « sorte de vase », **imbuccare* « avaler ». Parmi ces mots, *bucca* (βούχα) « pain » apparaît au XII^e siècle dans l'œuvre du poète Theodoros Prodromos⁷⁸ et *buceae* (βούχαι) dans les papyrus d'Égypte⁷⁹. De βούχα est né le diminutif βουκίον « petit pain, biscuit », attesté à partir du V^e siècle⁸⁰. Les termes βουκελλάριος et βουκελλάτον se rencontrent de façon ininterrompue entre le V^e et le XII^e siècle⁸¹. L'adjectif βουκελλαρικὸς est mentionné au VII^e siècle dans le traité de stratégie de Maurice⁸². Au X^e siècle,

⁷¹ *Chronicon Paschale* ed. L. Dindorf, Bonn, 1832, p. 340; Const. Porphy., *Cerem.*, 1, 10; 1, 27; II, 552, 17; BGV, II, 44.

⁷² Philostorgios, *Kirchengeschichte* ed. J. Bidez—F. Winkelmann, Berlin, 1922, p. 86, 6 = VII, 7; *Chron. Pasch.*, p. 549.

⁷³ Georgius Cedrenus Ioannis Scylitzae ope ed. Immanuel Bekker, t. I, Bonn, 1838, p. 794, 10.

⁷⁴ Maur., 30, 8; 56, 29—30; 72, 13; 86, 15—17; 88, 5; 114, 2; 152, 9; 192, 16.

⁷⁵ Maur., 86, 18; 154, 22; 172, 19; 226, 13; 234, 1; 236, 17; 238, 17; 286, 2; 288, 3 et 5; Leonis *Tactica*, X, 18; XIII, 13; XVII, 23.

⁷⁶ R. Grosse, *op. cit.*, p. 283—291; O. Seeck, RE, t. III, 1896, p. 934—938.

⁷⁷ Daniel Stylites, 60 = AD, XXXII, 1913, p. 179.

⁷⁸ Emm. Kriaras, *Λεξικό τῆς μεσαιωνικῆς Ἑλληνικῆς δημόδου γραμματείας* 1100—1669, t. IV, Thessalonique, 1975, p. 162.

⁷⁹ B. Meinersman, *Die lateinischen Wörter und Namen in den griechischen Papyri*, Leipzig, 1927, p. 12.

⁸⁰ *Apophthegmata Patrum* = PG, LXXV, 88 A; Dorotheus Abbas, *Doctrinae diversae* = PG, LXXXVIII, 1745 A; Anastasius Sinaita = PG, LXXXIX, 57 A.

⁸¹ Palladii *Historia Lausiaca* = PG, XXXIV, 1051 B.

⁸² Maur., 68, 23 : βουκελλαρικὰ βάνδα.

l'empereur Constantin Porphyrogénète expliquait le substantif βούκελλος par κρικελλοειδές ψωμίον « petit pain rond »⁸³. *Buccula* a donné en grec la substantif neutre βούκουλον (pluriel βούκουλα) « bosse de bouclier »⁸⁴. Le phonétisme *buccla* pour *buccula* est attesté indirectement au IV^e siècle⁸⁵ : il est à la base des formes βουτλώνειν et βουτουλώνειν de la littérature populaire byzantine⁸⁶, après transformation préalable du groupe consonantique *cl* en *tl* dans le latin vulgaire.

6. La terminologie d'origine latine est aussi riche que variée pour les notions de « garde, surveillance », qui nous offrent cinq termes différents : *vigilia*, *custodia*, *sculca*, *excubitus* et *scribo*, *-onis*. Chacun d'entre eux avait un sens précis et bien défini, ce qui explique la persistance, la diffusion et la durée de ces mots. *Vigilare* ou *viglare* a donné en grec βιγλεύειν⁸⁷, βιγλουῖν⁸⁸ et βιγλίζειν; ce dernier terme apparaît surtout dans les textes populaires et s'est conservé jusqu'à ce jour dans l'île de Karpathos⁸⁹. De βιγλίζειν, sont nés, sur le terrain de la langue grecque, les substantifs βίγλισις, ἀποβίγλισις « veille, surveillance »⁹⁰, βιγλιστής « celui qui veille »⁹¹ et βιγλατικόν « impôt pour l'activité de veille ou de surveillance »⁹². La forme la plus répandue était sans aucun doute βίγλα = κατασκοπή « garde, surveillance », dérivée d'un hypothétique substantif latin *vigla*, un postverbal né de *viglare*, tout comme *pugna* de *pugnare*. La forme βίγλα, attestée sans interruption, a survécu dans le néo-grec, d'où elle est passée dans le turc⁹³. Il existait des gardes intérieures (ἐσώβιγλα) et extérieures (ἐξόβιγλα)⁹⁴, des gardes de jour (ἡμεροβίγλαι)⁹⁵ et de nuit (νυκτεριναὶ βίγλαι)⁹⁶, la surveillance contre le feu (βίγλα... ἡ διὰ τοῦ πυρὸς φυλακῆ)⁹⁷, les gardes des foyers (καμινοβίγλα, καμινοβίγλια)⁹⁸ et les gardes impériales (βασιλικαὶ βίγλαι)⁹⁹. Le commandement d'une garde importante s'appelait δρουγγάριος τῆς βίγλας ou βίγλης¹⁰⁰. Du

⁸³ *De thematibus* (éd. A. Pertusi), VI, 6.

⁸⁴ Maur., 330, 15 : εἰς τὰ βούκουλα ἀλλήλοις ἐγγίζουσιν; 330, 25 : ἐγγίζειν τοῖς βουκόλοις 330,27 εἰς τὰ βούκουλα... σκέπεται τὰ στήθη.

⁸⁵ Ammiani Marcellini *Res gestae* ed. C. U. Clark, Berlin, 1910–1915, livre XVII, 8, 2 : *bucclatum, ut vulgo appellant...*

⁸⁶ Kriaras, IV, 179.

⁸⁷ Maur., 18, 13 (A); Leonis *Tactica*, XII, 56.

⁸⁸ Kriaras, I, 116.

⁸⁹ BGV, II, 41; *Cronaca dei Tocco di Cefalonia*, éd. G. Schirò, Rome, 1975, le vers 2440; Leont. Mach., 50; N. Andriotis, *Lexicon*, p. 248, n° 2395.

⁹⁰ ADG, V, 83.

⁹¹ Kriaras, I, 116.

⁹² ADG, V, p. 166, n° 4 (1317).

⁹³ N. Andriotis, 'Ετυμολογικὸ λεξικὸ τῆς κοινῆς νεοελληνικῆς γλώσσης, Thessalonique, 1967, p. 51; Ch. Symeonidis, *Der Vocalismus des griechischen Lehnwörter im Türkischen*, Thessaloniki, 1936, p. 36 et 41.

⁹⁴ Const. Porphy., *Cerem.*, I, p. 490, 4; *De re militari*, 11, 17; 12, 2–4; *Vel. bell.*, 202, 4; 225, 10; 226, 6.

⁹⁵ Pseudo-Kodinos, p. 249, 13–15.

⁹⁶ Maur., 356, 18; Leonis *Tactica*, XI, 20.

⁹⁷ *Etymologicum Magnum* ed. Thomas Gaisford, Oxford, 1818, p. 801, 27 (X^e siècle).

⁹⁸ *Vel. bell.*, 188, 5–9; 194, 20.

⁹⁹ Theophan., 491, 12.

¹⁰⁰ Theophan., 466, 5; 491, 12; Const. Porphy., *Adm.*, 51, 29; Ioann. Scyl., p. 3, 4; 112, 16.

latin *viglator*, non attesté en Occident, est né le terme βιγλάτωρ, que l'on rencontre fréquemment dans les traités de stratégie du X^e siècle¹⁰¹.

Le terme *κουστωδία* (*custodia*) « garde, prison », que l'on rencontre en grec d'abord dans le Nouveau Testament¹⁰², continue à être usuel au IV^e siècle, au V^e siècle¹⁰³ et même au X^e siècle¹⁰⁴. Le fait qu'il apparaissait encore dans l'œuvre du poète Theodoros Prodromos¹⁰⁵, autour de l'an 1166, confirme la popularité du mot, employé sans interruption jusqu'à ce jour. Son dérivé *κουστωδιάριος* « gardien de prison » est cité par l'empereur Constantin Porphyrogénète au X^e siècle¹⁰⁶.

Le mot *sculca* « garde militaire, unité chargée d'infiltrations en territoire ennemi », considéré d'habitude comme d'origine germanique et mis en liaison avec l'anglais médiéval *skulken* « guetter » et avec le vieil allemand du nord *skolke* « questionner habilement »¹⁰⁷, apparaît plutôt comme une création interne de la langue latine. Du verbe *calcare* « fouler aux pieds » sont nés les dérivés *exculcare* « sortir des rangs pour fouler aux pieds » et *proculcare* « avancer et fouler aux pieds ». La notion générale était de « guetter ou harceler », ainsi qu'il ressort aussi du terme *exculator*, synonyme de *antecursor* « qui harcèle ». *Exculcare* — prononcé aussi *sculcare* par les soldats — a donné le substantif postverbal *exculca* ou *sculca*, exactement comme *pugnare* a donné *pugna* et *vigliare-vigla*. Autour de l'an 425, les *scultatores* = *excultatores* étaient les soldats de l'infanterie légère qui se trouvaient à proximité des grandes unités militaires des provinces¹⁰⁸. En grec, le terme *σουλκεύειν* = *κατασκοπεῖν* « surveiller, harceler » apparaît d'abord dans la première moitié du VI^e siècle¹⁰⁹, puis surtout dans les traités de stratégie des siècles suivants¹¹⁰. Le substantif *σκοῦλκα*, traduit par Théophylacte Simocattes *διαφρουρά* « surveillance, garde »¹¹¹, exprimait pourtant une action ou une marche vers l'ennemi¹¹². C'est ainsi que s'explique la naissance du composé *προσουλκεύειν*¹¹³, qui suppose l'existence préalable d'un verbe latin *prosculcare*, non attesté dans les sources occidentales. Les substantifs *σουλκάτωρ* et *προσουλκάτωρ* étaient usuels entre le VI^e et le X^e siècle¹¹⁴. Chez Maurice on rencontre une seule fois la forme *σουλκάτος* « l'action

¹⁰¹ Leonis *Tactica*, XIV, 16; *De re militari*, 41, 21; *Vel. bell.*, 186, 17; 187, 2; 222, 1; 225, 13; 236, 6.

¹⁰² Mth., 27, 65–66; 28, 11.

¹⁰³ Ioann. Chrysost., *Hom.*, 89, 1 = PG, VII, 832 B; Pallad., *Hist. Laus.*, 38 = PG, XXXIV, 1193 A.

¹⁰⁴ Alexandri Salamini *De inventione crucis*, = PG, LXXXVII, 4036 C.

¹⁰⁵ *Historische Geschichte* (éd. W. Horandner), XVII, 9.

¹⁰⁶ Const. Porphy., *Cerem.*, II, 78.

¹⁰⁷ W. Meyer-Lübke, *REW*, 7753 a.

¹⁰⁸ *Notitia dignitatum*, éd. O. Seeck, Berlin, 1876; Vegetii *Epitoma rei militaris*, 2, 15 et 17.

¹⁰⁹ *Martyrium Arethae*, chez J. Boissonade, *Anecdota Graeca*, t. V, Paris, 1833, p. 53.

¹¹⁰ Maur., 90, 3; 180, 5; 186, 20; 344, 16; Leonis *Tactica*, IX, 60.

¹¹¹ Theophyl. Sim., VI, 9, 14: *διαφρουρά... ἦν σουλκῶν σύνθηρες τῆ πατρῴω φωνῆ ῥωμαίους ἀποκαλεῖν.*

¹¹² Maur., 186, 12 *σουλκῶν προεξερχομένων.*

¹¹³ Maur., 146, 3: *τοὺς εἰς ἐνέδραν ἀπερχομένους προσουλκεύειν 244, 31: σπεύδειν προσουλκεύειν.*

¹¹⁴ Ioannis Malalae *Chronographia* ed. L. Dindorf, Bonn, 1831, p. 330, 2: *προηγῆσθαι προσουλκάτορας*; Maur., 30, 10: 58, 4; 88, 27: *σουλκάτωρ = κατάσκοπος*; Leonis *Tactica*, IV, 26; Const. Porphy., *Adm.*, 53, 57.

consistant à guetter et à se ruer »¹¹⁵, qui a à sa base un substantif latin *sculcatus*, absent lui aussi dans les sources d'Occident.

7. Pour la garde du palais ou d'un édifice public on employait surtout des dérivés d'*excubare* « dormir hors de la maison, veiller, surveiller », tels que *excubiae* « garde de nuit », *excubitor* « gardien », *excubitus* « l'action de garder », etc. Certains d'entre eux ont pénétré dans la langue grecque et ont été employés jusqu'au XII^e siècle, comme ἐξκούβιτωρ¹¹⁶ et ἐξκούβιτος¹¹⁷. Le terme ἐξκούβιτάριος = ἐξκούβιτωρ, cité dans le cadre des débats du Concile œcuménique de Nicée (789), suppose l'existence préalable du latin *excubitarius*, absent des sources occidentales¹¹⁸. La dignité de ἀρχων, ἑξαρχος ou κόμης τῶν ἐξκούβιτων « chef des gardes impériales » a été détenue pendant un certain temps par un Vlaque de Thessalie¹¹⁹.

Le terme de *protector*, utilisé à l'origine dans l'armée, a ensuite été étendu à la vie civile en raison de la militarisation de l'appareil d'Etat : il est attesté de façon quasi ininterrompue dans les sources grecques du IV^e au XII^e siècle, avec les graphies προτέκτωρ, προτήκτωρ ou προτίκτωρ¹²⁰. Pendant les campagnes, le secrétaire protégeait les commandants ou l'empereur, d'où, probablement, le sens de « garde du corps » acquis par σκρίβων = δορυφόρος à partir du VI^e siècle. Considéré comme étant d'origine latine par Théophylacte Simocatta, le mot σκρίβων suppose une forme préalable *scribo*, *-onis*, non attesté dans les sources occidentales¹²¹.

Dans certains textes du IX^e au XII^e siècle, notamment dans ceux à caractère hagiographique, on rencontre le terme καπικλάριος = δεσμοφύλαξ « gardien de prison »¹²². Il existait aussi le titre ou la dignité ecclésiastique de καπικλάριος « gardien des clefs »¹²³. Le mot, semble-t-il, a été une contamination entre *clavicula* (avec ses doublets vulgaires *cabicola*, *cabicola*) « petite clef, loquet » et *caput* « tête », qui a donné naissance à un hypothétique **capicla*, conservé dans le sarde *kabiya* « clou, soc »¹²⁴.

8. Les grades, dans l'armée, étaient en fonction de la place occupée par le militaire dans l'ordre de bataille. Par exemple, dans le groupe de six hommes placés sur le flanc, l'un d'eux, le premier, avait le titre ou le grade de *primus* (πρῖμος) = πρῶτος τοῦ ὀρδίνου = πρωτοστάτης =

¹¹⁵ Maur., 244, 22 : ὁ ἐν πελορα σκουλακάτων.

¹¹⁶ Malal., 371, 23 ; 394, 20 ; 410, 5 ; Theophyl. Sim., IV, II, 4 ; VII, 15, 7 ; Anastasius Sinaiticus, « Oriens Christianus », II, 1902, p. 63 ; Const. Porphy., *Cerem.*, 1, 93 ; Theodoros Balsamon, PG, CXXXVIII, 1048 D (1190).

¹¹⁷ Const. Porphy., *Cerem.*, 1, 1 ; Theophan. Cont., 142, 13 ; 383, 3 ; 389, 4 ; Anne Comnène, *Alexiade*, éd. B. Leib, Paris, 1945-1967, livre IV, 4, 3.

¹¹⁸ E. A. Sophocles, *Greek Lexicon of the Roman and Byzantine periods*, t. I, New York, 1887, p. 484.

¹¹⁹ Cecaumeni *Strategicon* ed. B. Wassiliewsky - V. Jernstedt, p. 96.

¹²⁰ Palladius, *Historia Lausiaca* = PG, XXXIV, 1171 D ; V. Beševliev, n° 224, 12 ; Agathiae Myrinaei *Historiarum libri V* ed. R. Keydell, Berlin, 1967, livre III, 14, 5 : εἰς... δορυφόρων, ὅς δὴ σκρίβωνας ὀνομάζουσιν Theophan., 184, 20 ; Zonar., *Hist.*, XIII, 6, 1.

¹²¹ Theophyl. Sim., *Hist.*, I, 4, 7 ; VII, 3, 8 ; VIII, 5, 10 : ἕνδρα τῶν σωματοφυλάκων τοῦ βασιλέως... ὄν σκρίβωνα... κατονομάζουσιν.

¹²² PG C, 1161, A ; O. Gebhardt, *Acta martyrum selecta*, Leipzig, 1902, p. 173, 24 ; Delehaye, *op. cit.*, p. 203, 4 ; Michaelis Glycae *Annales*, ed. Immanuel Bekker, Bonn, 1836, 1836, p. 249.

¹²³ J. Darrouzès, *Recherches sur les ΟΦΘΙΚΙΑ de l'Eglise byzantine*, Paris, 1970, p. 548.

¹²⁴ W. Meyer-Lübke, REW, 1979.

λοχαγός¹²⁵. Dans l'ancienne armée romaine pédestre, le premier était armé d'un javelot (*pilum*), aussi l'appelait-on également *primipilus* (πριμίπιλος) ou *primipilaris* (πριμιπιλάριος), mais ces titres ont cessé d'être usuels après le VI^e siècle. Le premier portait aussi le nom de *primicerius* (πριμικήριος), parce qu'il était noté le premier sur la tablette de cire (*cera* ou *tabula cerata*) des archives militaires. Avec le temps, ce titre a passé dans l'administration civile byzantine, où il a fait une brillante carrière. Le deuxième soldat du groupe portait le nom de *secundus* (σεκοῦνδος) = ἐπιστάτης, attesté comme terme technique militaire jusqu'au X^e siècle, puis jusqu'à bien plus tard comme titre dans l'administration civile¹²⁶. La promotion d'un grade à l'autre se faisait en passant d'une place en arrière à celle de devant et celui qui faisait ce mouvement, ou *promotio* (προμωτίων), s'appelait *promotus* (προμῶτος). Quand un militaire avançait de quelques rangs, il devenait *prior* (πρίωρ) par rapport à celui qu'il avait laissé en arrière; quand il arrivait au premier rang, il obtenait le grade le plus élevé, celui de *proximus* (πρόξιμος). Ce titre était encore connu au X^e siècle¹²⁷. Les soldats qui avaient subi une dégradation devenaient *ultimi* (οὔλτιμοι)¹²⁸. Le militaire qui recevait double solde s'appelait *duplicarius* (δουπλικάριος), titre qui n'est plus attesté après le VI^e siècle. Celui honoré d'une distinction portait un ornement en forme de corne (*corniculum*) sur le casque et s'appelait *cornicularius* (κορνικουλάριος), mot attesté jusqu'au VI^e siècle. Au X^e siècle l'ornement nommée κορνίκλιον faisait partie, à côté du blason, de l'apanage de l'empereur¹²⁹.

Le titre *optio* (ὀπτίων) « adjutant choisi par le centurion », que l'on rencontre sporadiquement après le VI^e siècle, était probablement une simple réminiscence¹³⁰. En échange, le nom du commandant d'une unité de cent hommes (*centurio*, κεντουρίων) apparaissait plus souvent, jusqu'au X^e siècle, surtout dans la littérature hagiographique¹³¹. Les titres de *comes* (κόμης), *tribunus* (τριβοῦνος) et de *dux* (δούξ), attribués aux commandants de grandes unités et en usage aussi dans l'administration civile jouissaient d'une large diffusion. Au X^e siècle, le commandant d'une armée était nommé également *μαστρομίλης* (*magister militum*)¹³².

Les troupes d'élite *singulares* (σιγγουλάριοι) ne sont plus attestées après le VI^e siècle. En échange, les *optimates* (ὀπτιμάτοι)¹³³, les *spathari* (σπαθάριοι) et les *foederati* (φοιδεράτοι) apparaissent fréquemment dans les sources. Au X^e siècle, les spathaires, protecteurs de l'empereur, por-

¹²⁵ Maur., 304, 19; 322, 4; 332, 8; Leonis *Tactica*, IV, 17 et 19; VII, 70.

¹²⁶ AD, XIV, 1895, 375–395 (III^e siècle); Maur., 322,4–8; 332, 20 et 27; Leonis *Tactica*, IV, 20; VII, 69; J. Darrouzès, *op. cit.*, p. 611.

¹²⁷ Stephanus Diaconus = PG, C, 1169 C (808); Const. Porphy., *Cerim.*, 394; 599, 11; *De re militari*, 5, 26.

¹²⁸ Maur., 66, 16 : οὔλτιμους γίνεσθαι.

¹²⁹ Const. Porphy., *Cerem.*, 1, 1 : τὰ κορνίκλια, ἅπερ τὰ βασίλεια ἔνδοθεν περιφέρωσι στέμματα.

¹³⁰ Proc., *Bell.*, IV, 20, 12; Theophan., p. 206, 18.

¹³¹ *Nov. Test.*, Mc 15, 39; AB, II, 1883, 2; Delahaye, *op. cit.*, p. 160, 12.

¹³² Const. Porphy., *Adm.*, 27, 6, 9; *Cerem.*, p. 69, 20.

¹³³ Maur., 58, 27; 84, 20; 86, 3; 88, 5; 114, 19; Theophan., 447, 21; 473, 30; Const. Porphy., *De thematibus*, V, 1 et 8; 17–18; 27.

taient une sorte de bâtons ou de cannes distinctifs, nommés *σπαθοβάκλια* (du lat. *bacula*)¹³⁴.

9. Les drapeaux ou les enseignes (*signa*) des unités militaires étaient : *aquila* « l'aigle », *draco* « le dragon », *vexillum* « l'étendard », *flammula* « la bannière », *tufa* « l'aigrette » et *pinna* « le plumeau ». Après le IV^e siècle, l'aigle et le dragon ont été peu à peu remplacés par l'insigne chrétien de Constantin le Grand, le *labarum*, et par le *bandum*, drapeau d'origine germanique. Le mot *pinna* n'a pas survécu dans les sources byzantines.

Les termes *signum* (σίγνον) et *vexillum* (βήξιλλον) ne se sont maintenus que jusqu'au début du VII^e siècle¹³⁵. Le dérivé *vexillatio* (βηξιλλατιών) « corps de vexillaires » apparaît encore sporadiquement dans les traités de stratégie ultérieurs, mais comme une simple réminiscence¹³⁶. En revanche, le nom de *δρακονάριος* « porte-drapeau » était encore usuel au X^e siècle¹³⁷. Le terme nouveau de *labarum* (λάβαρρον), lancé à l'initiative de Constantin le Grand, ne s'est pas généralisé et n'est pas devenu populaire, car il s'est spécialisé avec le temps, pour désigner seulement le drapeau de l'empereur et de sa suite¹³⁸. Ceux qui portaient le *labarum* s'appelaient *λαβαρήσιοι*¹³⁹ ou *λαβουρήσιοι*¹⁴⁰, formes de provenance latine-vulgaire (*labareses* = *labarenses*, *labureses* = *laburenses*).

Le terme d'origine germanique *βάνδον* (*bandum*) est resté usuel pendant longtemps dans l'Empire byzantin pour désigner un drapeau militaire ou une unité ayant son drapeau. Le déploiement ou la consécration de celui-ci constituait un événement de grande importance¹⁴¹ : les porte-drapeau (*βανδοφόροι*) étaient défendus avec soin en cas de danger et mentionnés en termes élogieux. Le mot, véhiculé par le latin, était parfois masculin (*βάνδος*), probablement déjà dans le latin vulgaire (*bandus*)¹⁴². Il a subi constamment la concurrence du terme *φλάμουλον*, qui a fini par le supplanter. Celui-ci avait à sa base le latin *flammula* « petite flamme, ou bannière de couleur jaune » et était largement répandu après le VI^e siècle, avec les dérivés *φλαμούλιον*, *φλαμουλίσκιον* « petite bannière », *φλαμουλάριος* et *φλαμουλίζειν* « tenir le drapeau élevé »¹⁴³. Dans les textes populaires on rencontre généralement les variantes *φλάμουρον*, *φλαμούριον*, *φλαμουριάριος* et *φλαμουριάρης*¹⁴⁴, partiellement

¹³⁴ Const. Porphyr., *Cerem.*, 1, 10 ; 1, 26 ; 2, 73.

¹³⁵ Macarios = PG, XXXIV, 600 B ; 724 D (390) ; Gelasios = PG, LXXXV, 1205 B (475) ; Malal., 126,5 ; 143, 12 ; 316, 12 ; 330, 5 (850) ; Ioannes Moschos, *Pratum spirituale*, 73 = PG, LXXXVII, 2925 C (610).

¹³⁶ Maur., 84, 15 ; Leonis VI Sapientis *Problemata* ed. A. Dain, Paris, 1935, I, 28.

¹³⁷ Ioannes Moschos = PG, LXXXVII, 2868 A ; Maur., 318, 4 ; Const. Porphyr., *Cerem.*, 1, 1 ; Leonis *Tactica*, 113, 3 ; 159, 4 ; 173, 14 ; 181, 29 ; 191,5 ; 209, 12.

¹³⁸ Sozomeni *Damaskenos* = PG, XCIV, 1359 A ; Germanos de Constantinople = PG, XCVII, 149 A ; Const. Porphyr., *Cerim.*, 1, 1 ; 2, 49.

¹³⁹ Const. Porphyr., *Cerem.*, 1, 89.

¹⁴⁰ Leonis *Tactica*, 159, 15 ; 173, 29.

¹⁴¹ Maur., 34, 21 : ἀγιάζειν τὰ βάνδα ; 96, 26 : βάνδα ἀνορθοῦν.

¹⁴² Theophyl. Sim., III, 4, 4 ; 6, 4 ; VII, 3, 3 ; *Præcepta militaria*, 14, 33 : ἑκαστος βάνδος,

¹⁴³ Georg. Cedr., 1, p. 772, 23 : ἐπὶ φλαμουλίου ; Leonis *Tactica*, V, 4 ; *Syll. Tact.*, 20, 3 ; 39, 1 : φλαμουλίσκια ; Michaelis Glycae *Annales* ed. Immanuel Bekker, Bonn, 1836, p. 351 (1150).

¹⁴⁴ *The Chronicle of Morea*, éd. John Schmitt, London, 1904, les vers 135, 923 : φλαμουριάρης ; le vers 1175 : φλαμουριάριοι ; *Le roman de Belthandros*, BGV, I, 1307 : φλάμουρα πολλά ; Chron. Tocc., 772 : φλάμπουρον ; 2534 φλάμουρα.

conservées en néo-grec (φλαμούρι) et albanais (*flamur*), alors qu'en roumain *flamură* dérive directement du latin.

Une espèce de drapeau fait de plumes, ressemblant à la *iuba* « aigrette, panache », se nommait *tufa* (τούφα); les chevaux et les soldats s'en paraient lors des combats ou des exercices¹⁴⁵. Dans les ouvrages de stratégie antérieurs au XI^e siècle, le terme apparaît d'habitude sous la forme τούφιον¹⁴⁶; il a survécu en néo-grec (τούφα), albanais (*tufë*) et en roumain (*tufă*).

10. Une fois recrutée, l'armée était mise en état de combattre et d'entreprendre une expédition (*expeditio*) contre l'ennemi. Les troupes mises sur pied pour une intervention (*copiae expeditae*) étaient rassemblées dans un camp (ἐν τοῖς κάστροις) ou au lieu du départ (ἐν τῷ ἐξπεδίτῳ)¹⁴⁷, c'est-à-dire qu'elles étaient mises ou tenues en état d'alarme (*in expedito positae, in expedito habitae*); à l'expression latine *in expedito* correspondait en grec, avec le même sens, ἐν ἐξπεδίτῳ¹⁴⁸. Mais en grec l'on rencontre le substantif ἐξπέδιτον (ou peut-être ἐξπεδίτον, car la position de l'accent n'est pas certaine), avec les sens de « lieu pour une expédition, camp, armée, expédition »¹⁴⁹. Ce terme était opposé à σέδετον « lieu de cantonnement pour se refaire », alors que ἐξπέδιτον désignait un lieu où une troupe s'assemblait pour partir au combat¹⁵⁰. Par conséquent, les sources grecques confirment l'existence des termes latins *expeditum* (de *expedire*) et *sedetum* (de *sedere*), absents des sources occidentales.

Au cours de l'avance vers l'ennemi, certaines troupes spéciales s'écartaient du gros de l'armée afin d'assurer la protection de la colonne principale : c'étaient les *antecessores*, mentionnés dans les sources byzantines jusqu'au X^e siècle selon deux variantes : ἀντικέσσορες ou ἀντικένσορες¹⁵¹. Ceux chargés d'espionner ou de recueillir des informations s'appelaient *speculatores* (σπεκουλάτορες), mentionnés en particulier dans les écrits hagiographiques comme enquêteurs contre les chrétiens¹⁵². Ceux en quête d'informations, ou espions (κατάσκοποι) étaient connus sous le nom de ἐξπλοράτορες¹⁵³. Certains cavaliers avaient pour mission de

¹⁴⁵ Veget., *Epitoma rei militaris*, 3, 5; Cosmas Indicoplaustes, *Topographia christiana* = PG, LXXXVIII, 444 A; Leonis Grammatici *Chronographia* ed. Immanuel Bekker, Bonn, 1842, p. 227, 3; Const. Porphyr., *Cerim.*, 1, 46.

¹⁴⁶ Maur., 50, 21; 52, 1; 316, 3; Syl. Tact., 38, 5; 39, 1; Leonis *Tactica*, VI, 2.

¹⁴⁷ Theophili Antecessoris *Paraphrasis Graeca Institutionum Caesarearum* ed. W. O. Reltz La Haye, 1751, livre II, 261; II, 316 (537).

¹⁴⁸ Leonis *Tactica*, VII, 8; XI, 6; Ducas, *Istorie turco-bizantină (1311–1462)*, éd. V. Grecu, Bucarest, 1958, p. 75, 10.

¹⁴⁹ Malal., 309, 6 : κελεύσας τῷ ἐξπεδίτῳ 336, 8 : διασῶσαι... τὰ ἐξπέδιτα; 478, 1 : ἀνεχώρησαν τὰ ἀμφοτέρα ἐξπέδιτα; Leonis *Tactica*, IV, 1 : ἐν τῷ ἐξπεδίτῳ ἤγουν ἐν τῇ συναγωγῇ τοῦ φασάτου; Theodoros Balsamon, *Constitutio ecclesiastica* = PG, CXXXVIII, 1101 A : αἱ τῶν ἐκκλησιῶν κτήσεις ὑπόκεινται δοῦναι ἀγγαρίας καὶ ἀμάξας ἐν ταῖς βασιλικαῖς ἐπὶ τὰ ἐξπέδιτα παρόδοις (1190).

¹⁵⁰ *Ecloga privata aucta* = *Jus Graeco-Romanum*, IV, 20 : εἴτε ἐν ἐξπεδίτοις ἢ ἐν σεδέτοις ὄντες (οἱ στρατιῶτες), IX^e siècle.

¹⁵¹ Maur., 30, 11; 58, 11; 68, 15; 72, 16; 90,5; 192, 20; 234, 13; Leonis *Tactica*, IV, 25; IX, 8.

¹⁵² Athanasii *Apologia contra Arianos*, 8 = PG, XXV, 261 D (IV siècle); Μαρτύριον Βίκτωρος καὶ Βικεντίου, dans *Μηνμεῖα ἀγιολογικὰ νῦν πρῶτον ἐκδιδομένα ὑπὸ ἱεραδιακόβου Θεοφίλου Ἰωάννου*, Venezia, 1884, p. 308; Theodoros, PG, CXX, 172 B (1005).

¹⁵³ Maur., 38, 13; 156, 10; 168, 13; 222, 8; 240, 17; 244, 1; 246, 8; 358, 15; Leonis *Tactica*, XVII, 97.

se déplacer dans les alentours (*circare* — κίρκεύειν)¹⁵⁴, de faire des recherches (*circitare* — κίρκιτεύειν)¹⁵⁵ ou de faire des rondes (ποιεῖν κέρκετα)¹⁵⁶ : on les appelait *circitores* (κίρκιτορες ou κερκίτορες). Le terme κέρκετον « recherche, ronde » avait pour base la forme latine *circuitus* (prononcée *kérketus* en latin vulgaire)¹⁵⁷.

Le pillage fortuit, individuel ou collectif, était exprimé en général par le terme *expilare* (ἐξπηλεύειν), avec le dérivé *expilator* (ἐξπηλάτωρ), encore en usage au X^e siècle¹⁵⁸. Le pillage organisé est très fréquemment mentionné : les termes *praeda* et *praedare* ont survécu dans toutes les langues romanes, de même que πραιδα et πραιδεύειν apparaissent sans interruption jusque dans le néo-grec¹⁵⁹.

Les incursions soit dans des buts tactiques, soit en vue du pillage (*cursus*, *cursura*, *cursare*, *cursarius*, *cursator*, *cursor*) ont joué un rôle de premier plan et ont donné lieu à de nombreux emprunts : κούρσωρ, πρωτοκούρσωρ¹⁶⁰, κουρσεύειν, κατακουρσεύειν et άποκουρσεύειν¹⁶¹, κοῦρσος ou κοῦρσον, πρόκουρσον¹⁶², κουρσάτωρ, προκουρσάτωρ¹⁶³, ainsi que, à partir, du X^e siècle et surtout dans la littérature populaire, κουρσάρος, κουρσάριος, et κουρσαρικός¹⁶⁴. Ces derniers termes représentaient eux aussi une continuité directe et n'étaient donc pas empruntés de l'italien. Dans l'ensemble, cette continuité a persisté jusque dans le néo-grec (κουρσεύειν, κοῦρσος, κουρσάρος, κουρσαρικός).

Le terme *impetus* (*impetus*) « attaque » est attesté une seule fois¹⁶⁵. En échange, pour les notions de « défense, défenseur » (*defendere*, *defensio*, *defensor*), on rencontre dans les textes de stratégie ou de théorie du droit les exemples suivants : δηφενδεύειν, δηφένδευσις, δηφενσιών et δηφένσωρ¹⁶⁶.

Après l'accomplissement d'une action avait lieu *missa* (μίσσα, μίνσα) « congédiement, renvoi ». De cette forme ou du participe passé *missus* sont nés en grec les dérivés μισσεύειν « renvoyer, laisser libre » et μίσσεμα « renvoi », attestés jusqu'au XV^e siècle¹⁶⁷.

¹⁵⁴ Const. Porphy., *Cerem.*, 1 app., p. 481, 6 et 489, 21 : κερκεύειν.

¹⁵⁵ *De re militari*, 12, 15.

¹⁵⁶ *Praecepta militaria*, 11, 12 ; 20, 7.

¹⁵⁷ Nikephoros, patriarche de Constantinople (806—815), Βίος άγιού Άνδρέου του Σαλοῦ, PG, CXI, 648 C, 649 B : κέρκετον ἢ βίγλα ; *De re militari*, 10, 9 : φυλακῶν ἦτοι κερκίτων ; 10, 20 ; τὰ κέρκετα γίνωνται.

¹⁵⁸ *Vel. bell.*, 188, 11 ; 197, 8 : ἐξπηλάτωρ ; 215, 8 ; 215, 12 ; 244, 8 : ἐξπηλεύειν.

¹⁵⁹ Malal., 312, 22 : λαβόντες πολλήν πραιδαν ; Maur. 38, 11 : πραιδεύειν ; Const. Porphy., *Adm.*, 29, 35 : εὔρον πραιδαν ; Ducas, 117, 13 : πραιδαν ποιεῖται (1462).

¹⁶⁰ Malal., 352, 3 : πρωτοκούρσωρ ; Maur., 114, 2 : μέρος κουρσῶρων.

¹⁶¹ Malal., 189, 13 : κουρσευσάμενος τήν ίδίαν κόμην ; Theophan. Contin., 821, 12 : κατ' όλίγως κουρσεύοντες ; Const. Porphy., *Adm.*, 1, 27 : κουρσεύειν καί ληΐζεσθαι.

¹⁶² Maur., 152, 11 : έν μὲν τοῖς κούρσοις ἢ σκούλκαις ; Leonis *Tactica*, X, 8 : έν μὲν τοῖς κούρσοις ἢ ταῖς άλλαις ἐφόδοις.

¹⁶³ Leonis *Tactica*, XII, 27 : κουρσάτορες ; *Praecepta militaria*, 6, 7 ; 7, 1 ; 12, 30 ; 13, 5 ; 16, 1 : προκουρσάτορες.

¹⁶⁴ Ph. Meyer, *Die Haupturkunden für die Geschichte der Athosklöster*, Leipzig, 1894, p. 181, 11 : άποδέχονται τοῦς κουρσαρους (XI^e siècle) ; *Actes de Lavra*, 62, 15 : δια τόν φόρον τῶν άθέων κουρσάρων (1153) ; ADG, III, n^o 10, p. 48 : κάτεργα κουρσαρικά (1201).

¹⁶⁵ Leonis VI Sapientis *Problemata* ed. A. Dain, Paris, 1935, chap. XI, 26 : έμπετοι μετ'έλασίας

¹⁶⁶ Maur., 96, 17 : δηφενσιών ; 74, 31 : δηφενδεύειν ; 30, 2 : δηφένσωρ ; *Actes de Kulumus*, éd. Paul Lemerle, Paris, 1946, n^o 65, 12 : δεφένδευσις (1623).

¹⁶⁷ Maur., 192, 8 : μετὰ τὸ δεΐπνον καί τας μίσσας ; 356, 16 : μετὰ τας έσπερινάς μίσσας ; *Chron. Pasch.*, 624, 2 : έδωκεν... μίσσας ; Theophan., 237, 20 : πρὸ τοῦ μισσεῖσαι ; Const.

11. Le terme *ἀδνούμιον* (*ad nomen*) désignait l'appel nominal des soldats pour vérifier leur nombre. De tels appels se faisaient parfois journalièrement (*ήμερέσια ἀδνούμια*). Ce terme a dépassé la sphère de l'activité militaire, pour pénétrer dans l'administration civile et ecclésiastique, laissant des traces dans la littérature populaire. En même temps que cette action de dénombrement (*ἀδνουμιάζειν*) avait lieu parfois le paiement de la solde (*ρόγα*), ou bien la bénédiction des troupes avant le combat (*ἀγιάζειν τὰ βάνδα*). Celui qui avait été payé et béni portait le nom de *ἀδνουμιάτης* ou *ἀδνουμιαστής*. Le contrôle nominal des hommes et celui des gestions était exprimé au VIII^e siècle par le verbe *ἀδνουμεύειν*¹⁶⁸.

Pour la notion de « ordre, disposition », le terme *mandatum* (*μανδάτον*) s'est imposé en grec dès le V^e siècle au lieu du classique *παράγγελμα*. Le courrier de l'armée ou auprès de la personne de l'empereur, qui accompagnait les ambassadeurs jusqu'à la frontière, se nommait *μανδάτωρ*, *πρωτομανδάτωρ* ou *μανδατοφόρος*, avec les dérivés *μανδατοφορεῖν* « notifier » et *μανδατοφορία* « notification »¹⁶⁹. Au VI^e siècle est attestée la forme *μανδατάριος*, héritée par les parlars néo-grecs de l'Italie méridionale¹⁷⁰. La littérature populaire a préféré le verbe *μανδατεύειν* « annoncer, transmettre un message »¹⁷¹.

L'une des récompenses décernées aux militaires lors de leur libération s'appelait *adorea* (*ἀδωρέα*); celui qui en bénéficiait portait le titre de *ἀδωράτωρ* = *ἀπόμαχος*¹⁷²; la terre qu'il recevait en usufruit (*ἀδωρεία*) devenait, au bout de 30 ans, sa propriété personnelle. Une autre distinction était celle nommée *anteaparatura* (*ἀντιπαράτορα*) « préparation préalable », terme qui suppose l'existence d'un verbe **anteparare*, non attesté dans les sources occidentales, mais hérité par les langues romanes (cf. fr. *emparer*)¹⁷³.

Le militaire bénéficiant d'une permission ou d'un congé avait besoin d'un billet nommé *dimissoria* (*διμισσώρια*)¹⁷⁴. Le mot *commeatus*, -us « libre sortie, permission, congé » est devenu en grec *κομμέατον*, *κομέατον*

Porphyr., *Cerem.*, 1, 21 : γίνονται μίνσαι; 1, 30 : δίδονται μίνσαι; *The Chronicle of Morea*, éd. J. Schmitt, London, 1904, le vers 1530 : ἐμίσσεψαν τὰ φραγκικά φουσσάτα; le vers 8607 : τὸ μίσσεμα « renvoi, congédiement »; *Chron. ToCc.*, 151 : ἐμίσσεψαν (1425).

¹⁶⁸ Maurice, 54, 3 : ἀδνούμιον; 168, 5 : ἀδνουμιάζειν; Preisgke-Kiessling, *op. cit.*, t. IV, 46 : ἀδνουμεύειν; Leonis *Tactica*, VI, 15 : ἐν τῷ καιρῷ τῆς τε ρόγας καὶ τοῦ ἀδνουμίου; *De re militari*, 9, 9 : τὰ ἡμερήσια ἀδνούμια; Georg. Cedren., II, p. 625, 13 : ἐφ' ἐκάστη γὰρ ἡμέρᾳ ἀδνούμιον πλαττόμενος; *Dig. Akrit.*, G 19 : ἀδνουμιάτας... ρογεύσας; ADG, I, n° 77, p. 177 : ἔπαρχος τῶν μεγάλων ἀδνουμιαστῶν (1338).

¹⁶⁹ Daniel Stylites, AB, XXXII, 1913, p. 199 : ἀποστεῖλαι μανδάτα 494); *Novellae Justiniani*, 4, 1–2 : ἐγγυητὴν ἢ μανδάτορα (535); Malal., 178, 4; 474, 12; 475, 14 : μανδάτα; Maur., 28, 11 : μανδάτα δίδονται; 246, 29 : σχηματικὰ μανδάτα; 246, 27 : μανδάτα φυλάττειν Theophan., 243, 5; 249, 26 : ἐπεμφε μανδάτα; Leonis *Tactica*, IV, 18 : μανδάτορες; Theophan. Cont., 166, 2 : ὁ τὴν τοῦ πρωτομανδάτορος πληρῶν ἀρχὴν *Chron. Mor.*, 300 : μανδατοφόρος; *Chron. Tocc.*, 704 : μανδατοφορεῖν; Leontios Machairas, 93 : ἐποῖκεν τὴν μανδατοφορίαν του.

¹⁷⁰ Preisgke-Kiessling, *op. cit.*, t. III, 133; Rohlf's, *op. cit.* p. 314 : *mandatari* « ambasciadore d'amore, Brautwerber », Otranto.

¹⁷¹ *Dig. Akr.*, E 304.

¹⁷² Lydi, *De magistratibus*, 158, 33; 159, 1–2.

¹⁷³ Suid., s.v.; A. Ernont–A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1959, p. 484.

¹⁷⁴ Meinersmann, 14.

ou κομιάτον, variantes antérieures au X^e siècle¹⁷⁵. Vadrouiller (*vagari*, βαγεύειν) sans billet de permission était une action interdite et sévèrement punie¹⁷⁶ : le verbe βαγεύειν a survécu isolément dans les îles de Melos et de Naxos jusqu'à notre époque¹⁷⁷. Les termes *desertor* (δησέρτωρ) et *refuga* (ῥεφοῦγος) n'apparaissent plus après le VII^e siècle, en échange *tumultus* « révolte » a laissé des traces jusqu'au X^e siècle : μούλτος « révolte », μουλτεύειν « se révolter », μουλτίων « l'action de se révolter »¹⁷⁸. La flagellation à coups de verges a constitué pendant longtemps un procédé courant : βέργα, βεργιόν et βεργίζειν ont survécu dans le néo-grec¹⁷⁹. Le mot μαγκλάβιον (*manuclavium*) « sorte de fouet employé comme instrument d'intimidation ou de punition » par les fonctionnaires nommés μαγκλαβίται, ainsi que le verbe μαγκλαβίζειν, apparaissent de même jusque dans le néo-grec¹⁸⁰.

12. Le traité de stratégie de Maurice, datant du début du VII^e siècle, recommandait que les officiers sachent le latin¹⁸¹. Les commandes étaient données en latin, ce qui montre combien puissante était encore à cette époque la tradition militaire romaine dans l'Empire byzantin. Ces commandes militaires avaient été empruntées par les Byzantins au latin parlé (et non pas au latin classique) et elles étaient en usage dans toute l'étendue de l'Empire romain¹⁸². Des commandes militaires, des mises en garde, des vœux ou des formules de politesse d'origine latine passés dans le grec sont attestés jusque vers la fin du X^e siècle et parfois même plus tard. De tels éléments persistaient surtout au sein de l'armée, mais on les rencontrait aussi dans le domaine de l'enseignement, où les deux grandes langues de culture — le grec et le latin — se maintenaient côte à côte¹⁸³. Le vœu *tu vincas* ou *tu vicas* « sois vainqueur », adressé aux empereurs, est attesté du VII^e au X^e siècle¹⁸⁴. Dans le cérémonial de la cour impériale du X^e siècle, tel que le décrit Constantin Porphyrogénète, il existait maintes réminiscences de l'histoire militaire de Rome ou du protocole de cour des empereurs romains de l'époque classique. Par exemple, on adressait à l'empereur ces vœux traditionnels en latin : μούλτος ἄννος = *multos annos* « longue vie ! », γαύζας, φελικήσιμε =

¹⁷⁵ Palladii *Historia Lausiaca* = PG, XXXIV, 1134 A : καιρὸς κομιάτου; Maur., 62, 12 : ὕπερ τὸν χρόνον τοῦ κομμεάτου 64, 16 : δίχα κομμεάτου; 64, 19 : τὰ κομμεάτα; Leonis *Tactica*, VIII, 4 : κομμεάτου.

¹⁷⁶ Maur., 62, 12; Leonis *Tactica*, VIII, 4 : βαγεῦσαι; Const. Porphyg., *Adm.*, 51, 61 : βαγεύοντα; Suid., s.v. : βαγεύει πλανητεύει.

¹⁷⁷ Andriotis, *Lexikon*, 170, n° 1401.

¹⁷⁸ Theophan., 474, 16 : μούλτων καὶ στάσεων φροντιστής. Theophan. Cont., 479, 14 : μούλτον μελετῆσαι; Leo. Gramm., 340, 9 : μουλτεύσαντες; Genesions, Bonn, 1834, p. 25, 8 : μούλτιων.

¹⁷⁹ Stephanus Diaconus = PG, C, 1137 D : βέργαις τοῦτον ἔτυπτον (808); Georg. Cedren., I, p. 693, 1 : βεργίω τὰ αὐτοῦ γόνατα περιχαράξασαν; Andriotis, *Lexikon*, 175, n° 1456.

¹⁸⁰ Asterios d'Amassia = PG, XL, 449 : μαγκλαβίτης (430); Const. Porphyg., *Cerem.*, 1,1 : μαγκλάβιον; Theophan. Contin., 174, 23 : ἐτύφθη μαγκλάβια; Pseudo-Kodinos, 181, 31 : λῶροι, οὐς καλοῦσιν μαγκλάβια (1380); Andriotis, *Lexikon*, 362, n° 3850.

¹⁸¹ Maur., 65, 30; 314, 24.

¹⁸² H. Mihăescu, *Les termes de commandement militaires latins dans le Strategicon de Maurice*, « Revue roumaine de linguistique », XIV, 1969, 261–272.

¹⁸³ *Synopsis Basilicorum*, A LXVIII, 3 = *Jus Graecoromanum*, t.V, 113 : οἱ γραμματικοὶ δὲ καὶ οἱ ῥήτορες ἐκατέρως παιδείας, τουτέστι τῆς τε ἐλληνικῆς καὶ ῥωμαικῆς...

¹⁸⁴ *Chron. Pasch.*, 627, 7–8 : Αὐγουστε Ἰουστινιανέ, τοῦ βίγκας; Theophan., 249, 28 : Ἀναστασία Αὐγουστα, τούβικας; Const. Porphyg., *Cerem.*, II, 85 : τοῦμβικας.

gaudeas, felicissime « réjouis-toi, ô bienheureux ! », βίκτωρ φάτζια σέμπερ = *victor facias semper* « que tu sois toujours vainqueur »¹⁸⁵. L'impératrice était accueillie par les mots : βαῖνε, βαῖνε, ἡ Αὐγούστα = *bene, bene, Augusta* « sois la bienvenue, sois la bienvenue, maîtresse »¹⁸⁶. Avant le banquet officiel, on souhaitait aux empereurs : ἐν γαυδίῳ πρανδεῖτε = *in gaudio prandite* « banquetez avec joie ! »¹⁸⁷. Celui qui attendait un ordre de l'empereur disait : δῖτ = *dicite* « ordonnez ! »¹⁸⁸. Lorsque, au cours d'une visite dans un édifice officiel, les souverains avaient à monter ou à descendre une marche, on attirait leur attention par ces mots : καπτάτε, Δόμηγι = *captate, Domini* « prenez garde, nos maîtres ! »¹⁸⁹. Des formules solennelles de même nature étaient prononcées lors de l'installation des grands dignitaires. Le cortège se mettait en marche au mot d'ordre παράτος = *paratos* « soyez prêts ! » et il prenait à droite ou à gauche à la commande τράνσφερ = *transfer* « changez la direction ! »¹⁹⁰. Avant d'être installé, le préfet de la capitale (ou éparque) était conduit vers la salle où il exercerait désormais ses fonctions administratives, laquelle était séparée du reste de l'édifice par un rideau ; le lever solennel du rideau symbolisait son entrée en fonction et ne pouvait être fait que par l'éparque lui-même ; au moment où celui-ci arrivait devant le rideau, le cortège s'adressait à lui par la formule consacrée : λέβα, ἐπαρχε προφέκτωρ, λώκ = *leva, eparche profector, loc* « lève le rideau, heureux éparque, et prends place ! »¹⁹¹. Remarquons encore que ce genre de commandes ou de vœux comprennent des éléments de la langue latine parlée, tels que : *vicas* pour *vincas*, *fatzia* pour *facias*, *gauzas* pour *gaudeas*, *dit* pour *dicite*, *prandite* (cf. roum. *prînziți*) *prandete*. Le verbe *captare*, avec le sens de « faire attention, prendre garde », a survécu dans toutes les langues romanes, sauf le français : roum. *căta*, it. *cattare*, prov., esp., pg. *catar*¹⁹².

13. Les instruments de signalisation, d'appel à l'ordre et d'encouragement au combat étaient la trompette droite (*tuba*), destinée aux militaires individuels, la corne (*cornu*), employée pour diriger les mouvements et les manœuvres des unités, et le buccin, ou trompette courbe (*bucina*), mise à la disposition du commandant suprême pour donner le signal de commencement du combat. Parmi ces instruments, la corne n'a point laissé de traces dans les sources byzantines et le terme τοῦβα avec son dérivé τουβάτωρ n'apparaît que dans les traités de stratégie antérieurs au X^e siècle¹⁹³. En échange, βούκινον n'a jamais cessé d'être usuel et a survécu en néo-grec avec les dérivés βουκινίζειν et βουκινισμα¹⁹⁴. Celui qui jouait de cet instrument ou qui le portait s'appelait

¹⁸⁵ Const. Porphy. *Cerem.*, I, 9 ; II, 84 ; II, 92.

¹⁸⁶ *Ibidem*, II, 50.

¹⁸⁷ *Ibidem*, II, 84.

¹⁸⁸ *Ibidem*, I, 9 ; I, 32.

¹⁸⁹ *Ibidem*, I, 10 ; I, 36–37.

¹⁹⁰ *Ibidem*, I, p. 407 ; II, p. 699 (éd. Bonn).

¹⁹¹ *Ibidem*, II, 61 ; J. Rorenblum, *Οἱ Ῥωμαῖοι. Sur la conscience que les Byzantins ont eue et gardée d'être l'Empire romain*, « Bulletin de l'Association Guillaume Budé », 1969, p. 301–313.

¹⁹² W. Meyer-Lübke, *REW*, 1661.

¹⁹³ Maur., 106, 9 ; 180, 21, 348, 8 : φωνή τῆς τούβας ; 324, 5 ; 356, 23 : τουβάτωρ ; Leonis *Tactica*, VII, 26.

¹⁹⁴ Andriotis, *Lexicon*, 182, n° 1555.

ordinairement βουκινάτωρ ou parfois βουκινίτης¹⁹⁵. Dans l'épopée Digenis Akrites, on rencontre une seule fois la variante βουκάνας¹⁹⁶. Le militaire chargé d'inciter les soldats à la lutte par ses paroles s'appelait *cantator* (χαντάτωρ), attesté jusqu'au X^e siècle¹⁹⁷. Le terme *praeco* (πραίμων) = κήρυξ « héraut », en usage jusqu'au VI^e siècle¹⁹⁸, n'a pas survécu dans la littérature byzantine.

14. Lorsque l'armée était en marche, quelques hommes avançaient plus rapidement afin de choisir un lieu favorable pour y établir le camp : ils s'appelaient *metatores* (μητάτορες), à la différence des *mensores* (μηνσόρες) ou *mensuratores* (μηνσουράτορες), chargés de mesurer les distances à l'intérieur du camp, de montrer où devaient être dressées les tentes, de jalonner les routes et chemins d'accès et de fixer sur les lieux tous les détails de l'établissement. Depuis le moment où l'emplacement avait été choisi par les *metatores* (μητάτορες) et celui du départ de l'unité militaire, le terrain était considéré comme réquisitionné en faveur de l'État et ne pouvait servir à d'autres buts : c'est pourquoi *metatum* « borné, délimité » est arrivé avec le temps à signifier aussi « réquisitionné », et le verbe *μητατεύειν* a acquis le sens de « réquisitionner »¹⁹⁹. Le terme *μητᾶτον* désignait de même un quartier réquisitionné, ou l'impôt payé pour celui-ci²⁰⁰ : de tels quartiers, réservés aux marchands étrangers, ont existé à Constantinople, dans la Corne d'Or, jusqu'à la chute de l'empire²⁰¹. Par *μητατόριον* on entendait le lieu destiné au diacre dans l'église, ou bien la pièce où il enlevait ses habits de ville (τὰ παγανά) pour revêtir les vêtements sacerdotaux ou d'apparat²⁰². Entre les termes *mentor* (μῆνωρ) et *mensurator* (μηνσουράτωρ), c'est ce dernier qui était le plus usuel et le mieux représenté dans les textes jusqu'au X^e siècle ; il a survécu en roumain, *măsurător*²⁰³.

Pour le terme ancien στρατόπεδον « camp » on rencontre deux termes d'origine latine : ἀπληκτον et φοσσάτον, qui ont connu un bref moment d'éclat dans la littérature byzantine. Le verbe *applicare* « se diriger vers, aborder, atteindre un lieu, s'arrêter dans un lieu », avec le participe passé *applicitum* ou *applicitum*, est attesté en grec à partir du IV^e siècle sous les formes ἀπληκεύειν, ἀπλικιτον et la variante ἀπλικιτον

¹⁹⁵ Maur., 100, 5 : βουκινάτης ; 318, 4 ; 352, 11 ; 356, 22 : βουκινάτωρ ; Leonis *Tactica*, IV, 7 : σαλπικταί ἤτοι βουκινάτορες

¹⁹⁶ *Dig. Akr.*, E 1024 : οἱ μὲν βουκάνας ἐπαίξαν, οἱ ἄλλοι τραγοδοῦσιν.

¹⁹⁷ Maur., 30, 18 ; 58, 5 ; 72, 23 ; 96, 11 ; Leonis *Tactica*, IV, 7 ; 12, 70.

¹⁹⁸ *Act. Apost. Apocr.*, I, 1 ; Preisigke-Kießling, *op. cit.*, t. III, 143 ; t. IV, suppl., 309.

¹⁹⁹ Marci Diaconi *Vita Porphyrii Gazensis*, éd. H. Grégoire et M. A. Kugener, Paris, 1910, p. 50, 6-7 : ἐμητάτευσαν δὲ τοὺς οἴκους τῶν φυγόντων (VII^e siècle) ; Photii *Nomocanon*, 12, 2 = PG, CIV, 869 D : τὰς συναγωγὰς (τῶν Ἰουδαίων)... μὴ μιτεύεσθαι.

²⁰⁰ Theophan., 72, 21 ; Const. Porphyr., *Cerim.*, 1, 37 ; 1, 87 ; *Synopsis Basilicorum* M, XIII, 4 = *Jus Graecoromanum*, t. V, 491 : μὴ ἐχέτωσαν ἐξκουσσαπίονα μιτάτων ; ADG, VI, 2 : ἐξκουσσευθήσονται ἀπὸ... μιτάτου (1073) ; Theodoros Balsamon, PG, CXXXVIII, 1208 B : ἐν ταῖς συναγωγαῖς τῶν Ἰουδαίων οὐ δεῖ ποιεῖν μιτάτα, l'an 1190.

²⁰¹ H. W. Haussig, *Kulturgeschichte von Byzanz*, Stuttgart, 1959, p. 71.

²⁰² *Arethae Scripta minora*, t. II, p. 109, 25 : τόπος τῆς ἀγωνίας τὸ ἱερὸν μιτατόριον. (907) ; Theophan. *Contin.*, 370, 20.

²⁰³ Leonis *Tactica*, IV, 24 : μίνσωρας..., οὓς μινσουράτορας νῦν καλοῦσιν ; Const. Porphyr. *Cerim.*, 2, 57 ; *De re militari*, 2, 25 ; 3, 10 ; 13, 24 ; *Vel. bell.*, 218, 13.

ou ἀπλήκτον²⁰⁴. La popularité de ἀπληκεύειν, confirmée par ses composés μεταπληκεύειν et συναπληκεύειν²⁰⁵, a dépassé la sphère de l'activité militaire, de sorte que ce verbe a acquis trois sens différents : 1. « dresser le camp, arrêter l'armée » ; 2. « faire halte, et en général s'arrêter » ; 3. « accorder l'hospitalité, héberger, accueillir chez soi un étranger »²⁰⁶. Dans les marches de longue distance, l'armée avançait sur les routes par stations ou étapes (σταθμίο ἤτοι ἀπλήκτα) en général bien connues, qui constituaient un moyen d'orientation géographique²⁰⁷. Parmi les exemptions accordées par l'empereur par des décrets spéciaux on comptait aussi celle appelée ἀπλήκτον, c'est-à-dire la dispense à l'obligation de recevoir des troupes sur sa propriété²⁰⁸. Dans la littérature populaire et dans la pratique juridique, dès le X^e siècle, apparaît la forme ἀπλίκιον ou ἀπλίκιν « maison, abri », dont ont hérité les parlars grecs de l'Italie méridionale²⁰⁹. En échange, le dérivé ἀπλικιτάριος ou ἀπληκτάριος n'est plus mentionné après le VI^e siècle²¹⁰.

15. Le camp nommé ἀπλίκτον était dépourvu de fortifications, tandis que celui nommé φοσσάτον avait des fossés de défense (*fossae*) qui lui conféraient un caractère durable. Le terme φόσσα « fossé », usuel dans les textes byzantins et présent jusque dans le néo-grec²¹¹, a donné naissance au dérivé φοσσεύειν, attesté jusqu'au X^e siècle²¹². Φοσσάτον a acquis avec le temps trois sens différents, à savoir « camp fortifié », « corps expéditionnaire et, en général, armée » et « fossé, fortification ». Présent dans la langue grecque à partir du IV^e siècle, avec ses dérivés φοσσατεύειν « faire un camp avec des fossés », φοσσατικός et φοσσατικῶς²¹³, le mot a joui d'une popularité particulière et a survécu dans le néo-grec φουσατό « armée ».

A la différence de *fossatum*, fortification faite de gravier, bois et terre, *sudatum* était un fossé pourvu de pieux ou de palis, c'est-à-dire une palissade. Ce terme avait à sa base le mot *sudes*, *-is* « pieu ». L'action de faire une palissade se nommait sans doute *sudare*, terme rattaché

²⁰⁴ Praisigke-Kiessling, *op. cit.*, t. IV, p. 216 : ἐν τῷ ἀπλικίτῳ ; Malal., 358, 19 : ἀπληκεύειν πλησίον τοῦ Δανουβίου ποταμοῦ Maur., 58, 3 : ἀπλήκτα ἤτοι φοσσάτα ; 360, 12 : ἀπλήκτα μετρεῖν.

²⁰⁵ *Vel. bell.*, 200, 7 : μεταπληκεύειν 220, 4 : ὁ λαὸς αὐτῶν ἅπας συνῆν καὶ συναπλήκευε

²⁰⁶ Kriaras, II, 362–363.

²⁰⁷ J. Kulakovskij, *Византийский лагерь конца X века*, „Византийский Временник” X, 1903, 63–90 ; J. B. Bury, *The ἀπλήκτα of Asia Minor*, « Βυζαντινίς », II, 1911–1912, 216–224 ; G. Kolias, Περὶ ἀπλήκτου, « Ἐπετηρὶς Ἑταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν » XVII, 1941.

²⁰⁸ Act., Lavr., I, n° 41, 33–34 : ἐξμουσέεσθαι δὲ τὸ εἰρημένον χωρίον... ἀπλήκτων ἢ μεσαπλήκτων κριτῶν... καὶ τῆς ὑπὲρ τῶν ἀπλήκτων χορηγήσεως χρειῶν, 1086.

²⁰⁹ *Dig. Agr.*, Z 937 : τὰ ἀπλίκια ; Ἀσίζαι τοῦ βασιλείου τῶν Ἱεροσολύμων καὶ τοῦ Κύπρου, chez K. Sathas, *Μεσαιωνικὴ βιβλιοθήκη* t. VI, Paris, 1877, p. 5 : ἀγροῶζει ἕναν ἀπλήκιν ; p. 6 : νὰ παρῆ σπήτιν ἢ ἀπλήκιν ; Leontios Machairas, p. 358 : εἰς τὸ ἀπλίκιν τοῦ πύργου(1435) ; Andriotis, *Lexicon*, 129, n° 873 : ἀμπλίτσι.

²¹⁰ Preisigke-Kiessling, *op. cit.*, t. III, 94 ; *Etym. Magn.*, 527, 28.

²¹¹ Maur., 140, 11 ; 186, 10 ; 190, 17 ; 258, 2 ; 266, 16 ; Theophan., 395, 20 ; Leonis *Tactica*, XI, 8.

²¹² Malal., 304, 2 ; 316, 8 ; 465, 20 ; Maur., 200, 6 ; Theophan., 337, 8.

²¹³ Malal., 309, 2 : φοσσατεύσας ; Stephanus Diaconus, PG, C 1125 B : ἐφουσατεύσεν « il s'est mis en marche avec l'armée, il a fait une expédition » (808) ; Theophan., 337, 8 : παρὰ τὸν ποταμὸν παραφοσατεύει ; 370, 17 : φοσσατικῶς ἠπλήκευσε ; Const. Porphyg., *Adm.*, 30, 45 : φοσσατικῶς ; *De re militari*, 19, 11 : τὰς φοσσατικὰς ἐφόδους.

par étymologie populaire à *sudare* « suer, se donner de la peine, se fatiguer ». Du verbe *sudare* « faire des palissades » est née la formation post-verbale *suda*, tout comme *praeda* est née de *praedare* et *pugna* de *pugnare*. Ce *suda* signifiant « fossé de défense fait à grande peine avec des palis » est passé dans le grec, où il est attesté à partir du VII^e siècle, et est resté populaire jusque dans le néo-grec²¹⁴. On a avancé l'opinion que le lexique du X^e siècle dit de Soudas ne serait en fait appelé ainsi que symboliquement, d'après σοῦδα « ouvrage palissadé, fait avec beaucoup de sueur »²¹⁵. Le terme σοῦδάτων est beaucoup plus rare et n'apparaît plus après le VII^e siècle²¹⁶.

16. Dans le domaine des constructions et de la technique les Grecs avaient fait des progrès remarquables : on n'en rencontre pas moins dans les sources byzantines un grand nombre de vocables techniques d'origine latine. Le terme ἀγέστα apparaît chez Procope de genre féminin et suivi d'une explication, ce qui montre qu'il n'était pas intelligible à tout le monde²¹⁷. Un peu plus tard, Euagrius s'efforçait aussi de commenter le mot²¹⁸. L'ouvrage de Maurice considérait le terme comme bien connu et le mettait à côté de διορυγή²¹⁹. Le lexique de la Souda du X^e siècle renferme une explication plus précise : ἀγέστα, πολεμικὸν μηχανήμα ἐκ λίθων καὶ ξύλων καὶ χοῦ ἐγειρόμενον « construction de guerre consistant en une accumulation de pierres, de bois et de terre ». Le meilleur moyen de saisir la signification, c'est l'étymologie du terme. Le latin possède la famille de mots : *agger*, *-eris* « matériaux apportés ou entassés, amas de terre, rempart », *aggerere* « entasser », *aggestum* « rempart, digue », *aggestus*, *-us* « action d'entasser », *aggestus*, *-a*, *-um* « entassé ». On rencontre chez Quinte-Curce (VI, 5, 20) et Pline l'Ancien (*Nat. hist.*, XVII, 27) les syntagmes *adgesta humus* et *adgesta terra*, au sens de « remblai de terre, rempart ». L'expression elliptique *adgesta* (ou *aggesta*), attestée chez Ammien Marcellin (XIX, 8, 1 : *ex adgestis erectis intrinsecus . . . nostri . . . resistebant*), s'est imposée au langage des camps. Cet *aggesta* a survécu en grec médiéval, sans devenir populaire : il ne s'est pas conservé en néo-grec.

Un mot qui, en échange, a connu une large popularité, c'est κάστρον (*castrum*) « retranchement, lieu fortifié », avec le diminutif καστρίον, qui ont laissé de nombreuses traces dans la toponymie et ont survécu en néo-grec. Le καστρήσιος (*castrensis*) attesté à partir du II^e siècle était

²¹⁴ *Chron. Pasch.*, 725, 2 : σοῦδαν . . . ἐποίησεν ; Theophan., 491, 27 ; Const. Porphyr., *Adm.*, 42, 80 et 83 ; *Praecepta militaria*, 19, 25 ; *Ekthesis chronica*, éd. Spyridon Lambros, London, 1902, p. 17, 10 ; Ioannes Cananus, éd. I. Bekker, Bonn, 1838, p. 461, 17 ; 462, 2 et 15 ; 470, 14 (1422).

²¹⁵ F. Dölger, *Der Titel des sog. Suidaslexikon*, « Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Abteilung », 1936, Heft 6, p. 1—37, München ; H. Grégoire, compte rendu de Dölger, « Byzantion », XI, 1936, 774—783 ; XII, 1937, 295—300 ; A. Dain, *Σοῦδα dans les traités militaires*, « Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves », V, 1937, 233—241 ; F. Dölger, *Zur Σοῦδα-Frage*, « Byzantinische Zeitschrift », XXXVIII, 1938, 36—57.

²¹⁶ Maur., 370, 25 : φοσάτων ἢ σοῦδάτων ἐργασίας ; *Chron. Pasch.*, 725, 4 : ἔκαυσεν τὸ σοῦδάτων αὐτοῦ.

²¹⁷ *Bell.*, II, 26, 29.

²¹⁸ Euagrius, *The ecclesiastical History*, éd. J. Bidez—L. Parmentier, London, 1958, p. 175, 1 et 22 ; 176, 2.

²¹⁹ Maur., 250, 31 : διορυγὴν ἢ ἀγέστα γίνεσθαι.

au début officier de service, puis adjudant impérial ; il logeait près de l'empereur, dans le palais nommé *καστρησιακόν*, et s'occupait de l'approvisionnement et du cérémonial de la cour²²⁰. Ce dignitaire était connu également sous le nom de *καστρησιανός*²²¹. Parmi les composés de *καστρον* nous mentionnerons : *έκκαστρίζειν* = *έκπορθεῖν* « saccager, détruire »²²², *έρημόκαστρον*, *καστροκτισία*, *καστροκτιστής*, *καστρομαχία*, *καστροφυλακείν*, *καστροφύλαξ*, *νεόκαστρον*, *παλαιόκαστρον*, etc. Le diminutif de *castrum*, *castellum* « forteresse, camp fortifié » a laissé, de même, de nombreuses traces en grec : *κástελλος*²²³, *καστέλλιον*, *καστελλοῦν*²²⁴, *καστελλάτος* « fortifié »²²⁵, *καστέλλωμα*²²⁶, *καστελλιανοί* « *militēs castellis impositi* »²²⁷, *πυργοκástελλος*²²⁸. *Καστελλάνος*, attesté à peine au XV^e siècle, est plutôt un emprunt de l'italien²²⁹.

Le latin *clausura* « clôture, enclos », peut-être sous l'influence de *κλείειν* « fermer, clore », a survécu dans la littérature byzantine avec le phonétisme *κλεισούρα* « passage étroit et bien défendu, défilé », attesté en permanence et conservé en néo-grec. Il a donné naissance aux composés *κλεισουράρχης*²³⁰, *κλεισουρότοπος*²³¹ et *κλεισουροφύλαξ*²³². Le terme *κλεισούρα* a laissé de nombreuses traces dans la toponymie sud-est européenne.

Une tactique fréquemment usitée jusqu'à la Renaissance permettait à l'infanterie se trouvant en péril de s'abriter derrière les charrettes de transport disposées en cercle. Cette barrière de chariots (*saepes carrorum*) s'appelait en latin *carrago*, d'après un terme d'origine germanique attesté d'abord chez Ammien Marcellin²³³. Le mot se retrouve aussi chez les stratégistes byzantins sous les formes *καρραγός* ou *καρραγόν*, avec la même signification²³⁴.

17. Les termes servant à désigner les routes et les voies de communication dans l'Empire romain variaient en fonction du relief et du genre de vie des diverses régions ; le vocabulaire des voies de communication reflète aussi un aspect de l'histoire économique. Des termes comme *semita*, *via*,

²²⁰ Preisigke-Kiessling, t. IV, suppl., 389 ; Daniel Stylites, 32 = AB, XXXII, 1913, 151 : Γελάνιος ὁ καστρήσιος τοῦ βασιλέως (494) ; Βίος Θεοδώρου, 93 = Μνημεῖα, 446 : καστρίσις τοῦ ἀγιωτάτου πατριάρχου, (VII^e siècle) ; Const. Porphy., *Cerim.*, I, 41.

²²¹ Malal., 430, 5.

²²² *Nicetae Chroniatae Historiae* ed. Immanuel Bekker, Bonn, 1835, p. 340, 25, ms. B.

²²³ Epiphanius, *Adv. haereses* = PG, XLII, 37 C (403).

²²⁴ Maur., 352, 15 : καστελλῶσαι ; 298, 16 : πλοῖα καστελλωμένα.

²²⁵ Const. Pogonati *Epistula sacra I* = *Patrologia Latina*, LXXXVII, 1154 B.

²²⁶ Const. Porphy., *Cerem.*, 672, 5.

²²⁷ *Basilicorum libri LX* edd. G.E. et C. G. E. Heimbach, Leipzig, 1833–1870, liber LVII, in titulo.

²²⁸ *Chron. Pasch.*, 725, 3.

²²⁹ *Chron. Tocc.*, 96, 207, 315, 922.

²³⁰ Const. Porphy., *Adm.*, 50, 144 et 163.

²³¹ Διήγησις ἐξαιρέτος Βελθάνδρου τοῦ Ῥωμαίου, chez Legrand, BGV, I, le vers 220.

²³² Theophan., 535, 10.

²³³ Amm. Marcell., XXXI, 7, 7 : *Gothi vastatorias manus, quae ad carraginem, quam ita ipsi appellant, regressae.*

²³⁴ Maur., 318, 8 ; 340, 17 ; 360, 19 ; 362, 9 et 21 ; 366, 21 ; Leonis *Tactica*, IV, 55 et 56 ; XI, 44 ; XIV, 82 et 86 ; A. Dain, *Extrait*, p. 90.

vicus se rencontraient surtout parmi les populations paysannes, *angiportus*, *platea* chez les habitants des villes, *callis*, *trames* parmi les gens pratiquant la transhumance et dans la bouche des montagnards. *Ruga*, *rupta*, *strata* sont des innovations relativement tardives, apparues à l'époque d'expansion maximum et d'épanouissement de la civilisation romaine²³⁵. Il est intéressant de constater que, de ces termes, ont survécu en roumain *callis*, en médio-grec *strata* et en albanais *ruga*. L'Empire byzantin a hérité des Romains une riche expérience en ce qui concerne les transports à longue distance. Le terme *στράτα* = *έστρωμένη οδός* est vite devenu populaire et a persisté jusque dans le néo-grec, d'où il est passé dans d'autres langues sud-est européennes. Le lieu de rencontre de deux routes se nommait *δίστρατον*²³⁶, dont le diminutif *στρατίτζα* est mentionné en 1342, dans un document du Mont Athos²³⁷. Le verbe *διριγεύειν* ou *δηριγεύειν* (*dirigere*) « conduire »²³⁸ et les substantifs *σάρκινα* (*sarcina*) « paquet, bagage »²³⁹ et *πετζιμένα* (*impedimenta*) « bagages lourds portés par des bêtes de somme » ont survécu jusqu'au X^e siècle²⁴⁰.

18. On trouve dans quelques textes byzantins antérieurs au XIII^e siècle le terme *σέδετον* (pl. *σέδετα*) au sens de « camp permanent, lieu où l'on demeure ». C'est ainsi que dans le *Cod. Just.* I, 4, 18 (éd. Krueger, 41 a, 31) une ordonnance de l'empereur Anastase I^{er} (481–518) parle des *οί ύφεστῶτες καί τῇ παραφυλακῇ προσκατεροῦντες στρατιῶται ἐν τοῖς σεδέτοις*. Le mot est attesté aussi chez Macarios Magnes au commencement du V^e siècle²⁴¹, chez Theophilus Antecessor²⁴² en l'an 537 et dans le *Strategicon* de Maurice²⁴³. On lit dans les glossaires, ainsi que dans le lexique de la *Souda* (IV, 336, 15, Adler) cette explication : *σέδετον τὸ φοσσάτον*. Théophile (*De testamento militari*, II, 11, 3) se rend bien compte qu'il s'agit d'un mot rare, car il éprouve le besoin de l'expliquer : *ἐν οἷς χρόνοις ἐν ἐτέροις διατρίβουσι τόποις ἢ ἐν τοῖς λεγομένοις αὐτοῖς σεδέτοις, τούτέστιν ἔνθα διάγειν αὐτοὺς ἀνάγκη τῶν στρατιωτικῶν ἐν τῷ διατίθεσθαι προνομίῳ οὐκ ἀπολαύσουσι*. Le vocable *σέδετον* a été mis en rapport avec *sedere* et *sedes*. Précisons qu'en latin un **sedetum* n'est pas attesté, mais l'origine latine du mot est indubitable. Nous croyons pouvoir expliquer comme suit le terme grec. Il faut supposer qu'à côté de *sedeo*, *sedere*, *sedī*, *sessus* il s'est formé en bas latin un schéma sur le modèle de *moneo*, *monere*, *monui*, *monitus*; *placeo*, *placere*, *placui*, *placitus*;

²³⁵ J. André, *Les noms du chemin et de la rue*, « Revue des études latines », XXVIII, 1950, p. 104–134.

²³⁶ *Act. Xerop.*, n^o 5, 22; 23, 154 (1036).

²³⁷ *Actes de Zographou* publiés par W. Regel, E. Kurtz et B. Korablev, Saint-Petersbourg, 1907, n^o 35, p. 85, 67.

²³⁸ Malal., 322, 10; Chron. Pasch., 530, 5; Const. Porphyr., *Cerem.*, 1, 9 et 10.

²³⁹ Maur., 254, 8; Leonis *Tactica*, XV, 48; Symeonis Mag., p. 663, 8.

²⁴⁰ Const. Porphyr., *Adm.*, 9, 56; *Cerem.*, 1 app., p. 474, 3; *Praecepta militaria*, 5, 26 : *φυλάττειν τὰ τε ἔλογα καὶ τὰ πετζιμένα αὐτῶν*.

²⁴¹ Macarios Magnes, *Apocrypha*, 3, 11, éd. C. Blondel, Paris, 1876, p. 77, 12.

²⁴² Theoph. Antec., 2, 11, 262.

²⁴³ Maur., 64, 13 : *εἰς τὰ σέδετα*.

taceo, tacere, tacui, tacitus. En conséquence, la forme classique *sessus*, devenue isolée, a été remplacée par la forme analogique **seditus, -a, -um* (prononcé *sedetus, -a, -um*), qui est à la base du terme byzantin σέδετον.

Un autre vocable d'origine latine, attesté seulement chez Maurice (p. 244, 25), est *καλκατούρα* « pas, trace laissée par le pied » : δύναται... στοχάσασθαι... ἐκ... τῆς καλκατούρας... τῶν ἵππων καὶ τῶν ἀνθρώπων. Le mot *calcatúra*, rare dans les sources latines, était indubitablement populaire; il a été hérité par la langue roumaine (*călcătura*). Le latin *pedatura* signifiait : 1. une mesure de pied, mesure prise avec le pas (ποδισμός); 2. un certain espace mesuré avec le pied; 3. unité militaire destinée à surveiller une zone donnée. Ce terme a connu dans les textes byzantins les variantes *πεδατούρα, πεδιτούρα, πεδητούρα* et *παιδατούρα*²⁴⁴.

19. L'art de construire les ponts chez les Byzantins était non seulement tributaire pour beaucoup de la technique de la Grèce antique, mais aussi de celle de Rome. Les diverses parties constitutives d'un pont jeté sur le rivières ou les fleuves étaient, d'ordinaire, « préfabriquées » et transportées sur des chariots; au besoin, on les fixait entre elles pour faciliter le passage rapide des armées. On apprend, grâce à Maurice, qu'il existait deux sortes de ponts : des ponts de bateaux (*ποντογέφυραι*) et des ponts de bois disposés sur des planchers appelés *pulpita*. Les ponts sur pilotis étaient plus fréquents; l'action de les construire portait le nom de *πουλιπιτοῦν* et celle de l'autre celui de *γεφυροῦν*²⁴⁵. Les petites embarcations qui soutenaient les ponts s'appelaient *ναυκέλια* (*navicellae*), *ἀρκλαι* (*arculae*) ou *ἀρκλία*²⁴⁶. Les principaux manuscrits de l'ouvrage de Maurice renferment le terme *ναυκέλια*, un autre manuscrit du XI^e siècle contient la leçon *ἀρκλία*. Autant *ναῦκλα* que *ἀρκλίον* (noté d'un astérisque par G. Rohlfs) ont laissé des traces dans certains parlars néo-grecs²⁴⁷. Pour exprimer la notion de « faire un pont », on rencontre encore chez Maurice (354, 18) le verbe *ποντιλῶσαι* et pour celle de « matériaux servant à la construction d'un pont » les substantifs *πόντιλα* et *ποντίλια*²⁴⁸. Ces deux vocables avaient pour point de départ le latin *pons*, dont s'est formé l'adjectif *pontilis, -e*. Le verbe *πουλιπιτοῦν* repose sur le latin *pulpitare* « planchéier » (dérivé de *pulpitum* « tréteau, estrade »); il n'est, pas attesté ailleurs que chez Maurice (282, 1).

Un terme bien représenté dans les textes byzantins entre le VI^e et le XV^e siècle est *βάρκα* (*barca*) ou *βάλλα* « petite embarcation, barque », présent surtout dans la littérature populaire et largement répandu. La popularité de ce mot dans la littérature byzantine nous porte à croire

²⁴⁴ Malal., 351, 8; Maur., 254, 28; Leonis *Tactica*, XV, 56; Const. Porphy., *Cerem.*, 1 app., p. 482, 8; 2, 78.

²⁴⁵ Maur., 354, 8; 282, 1; Fr. Lammert, *Pons*, RE, XXI, 1952, 2437–2452.

²⁴⁶ Maur., 224, 17; 334, 9; *ναῦκλαι*; 352, 4; *ναυκέλια*; Leonis *Tactica*, V, 8; *ναυκέλλια* ἤγουν πλοῖα μικρά.

²⁴⁷ Andriotis, *Lexicon*, 389, n^o 4184; G. Rohlfs, *op. cit.*, p. 56.

²⁴⁸ Maur., 254, 9; 354, 11; *πόντιλα*; 352, 5; *ποντίλια*; Leonis *Tactica*, XV, 48 *πόντιλα* ἤτοι ξύλα κρεμάμενα.

que le roumain *barcă* dérive plutôt du latin que de l'italien, comme on le soutient habituellement²⁴⁹.

L'organisation militaire romaine et sa terminologie sont demeurées en vigueur, et cela pendant longtemps, dans l'Etat byzantin : par l'intermédiaire des soldats, cette terminologie pouvait atteindre de larges masses populaires. Comme en réalité une bonne partie de ce vocabulaire a survécu en grec moderne, il est hautement indiqué d'étudier soigneusement la littérature byzantine, car c'est elle qui nous fournira le fil d'Ariadne pour approfondir l'étude des éléments latins en néo-grec et établir une stratigraphie relative.

²⁴⁹ Lydi *De magistratibus*, 2, 14 : βάρκας αὐτὰς ἀντὶ τοῦ δρόμωνας πατρῶως (= *Latine*) ἐκάλουν οἱ παλαιότεροι; *Jus Graeco-Romanum*, II, 184 σκάφην ἕγουν τὴν κοινῶς λεγομένην βάλκων; Ioann. Scylitz., 8,66 βάρκων; Nicet. Chon., *Hist.* 324, 26; 711, 26; 721, 25 βάλκα; *Chron. Mor.* 539, 2210; *Chron. Tocc.*, 1457, 2458, 2900 βάρκα.

ROMANIAN LEXICAL ELEMENTS IN MACEDONIAN AND SERBO-CROATIAN*

ELENA SCĂRLĂTOIU

At first sight, the vocabulary of the Macedonian language seems to be mainly represented by words of Slavic origins — descended from common Slavic — most of them well known to all Slavic languages.

However, the peculiar circumstances under which the dialects at the origins of the Slavic languages in the Balkan Peninsula — Bulgarian, Macedonian and partly Serbo-Croatian¹ — developed from the 6th (7th) century to the 9th century, made it possible for these languages² to acquire some *common features*, among which a “common vocabulary”. These features distinguish them both from the group of the East and from that of the West Slavic languages. As is known, they originated in the same Thracian-Illyrian substratum, the “graft” word stock as we may call it, to which one must add the late Latin word stock, turned Romanian in the South and the East of the Balkan Peninsula and Dalmatian along the East coast of the Adriatic.

In addition to this common vocabulary, the dialects which became South-Slavic languages after the 9th century, assimilated from the same old Balkan (Thracian-Illyrian and late Latin) word stock elements proper only to certain linguistic areas. This could be explained by the linguistic contact on a vast territory between the Slavs who had settled in the Balkan Peninsula and the native inhabitants who had already been Romanized to a great extent. We may say, therefore, that as early as the beginning of their settling in this area, the South Slavs were confronted with complex linguistic facts whose most important feature was “unity in diversity”. One of these facts was the early contact with the Eastern Roman world: a world speaking a Romance language descended straight from the Latin spoken in the Eastern provinces of the Roman Empire. This is in fact the contact with the Romance element which Common

* The Romanian element in Macedonian has been in the focus of the present study. Serbo-Croatian was taken into account only in connection with those words of Romanian origin common to both languages. This has been done with a view to pointing out the areas where some of them were spread or their Daco-Romanian origins in Serbo-Croatian, their Macedo-Romanian or Megleno-Romanian origins in Macedonian.

¹ Owing to its geographical position in the Balkan Peninsula, Serbo-Croatian took both Romanian and Dalmatian elements as well as a number of “Balkan Latinisms” from Albanian. Slovenian is not taken into account since it makes the transition from the South-Slavic to the Western-Slavic languages.

² Concerning the formation of the Slavic languages and its chronological limits, cf. Vl. Georgiev, *Vokalnata sistema v razvoja na slavjanskite ezici*, Sofia, 1964.

Romanian³ (with its four dialects: Daco-Romanian, Istro-Romanian, Macedo-Romanian and Megleno-Romanian) inherited from Latin. It was through this element that common Romanian influenced the South-Slavic languages north of the Jireček line (through the Daco-Romanian dialect) as well as those formed south of this line (through the Macedo-Romanian and the Megleno-Romanian dialects). Therefore, one of the conditions for "individualization" of the South-Slavic languages was created by the "features" of some words of Romanian origin in the South-Slavic languages: by their Daco-Romanian features, characteristic of the dialects spoken in Serbia, for instance, particularly in the north and north-east of this province or by the Macedo-Romanian and Megleno-Romanian features of some words in Macedonian. Nevertheless, the intermingling of the above-mentioned features, more especially in the limitrophe areas, as well as the difficulties one encounters in distinguishing among these features (since, more often than not they are common to all four Romanian dialects) necessarily calls for additional, more concrete proofs to make such "individualization". In our opinion, such proofs can be found at the level of the dialects of the South-Slavic languages which preserved Romanian elements on smaller or larger areas.

The Greek element is also characteristic of the evolution of the South-Slavic languages. It influenced the syntax, the morphology, the vocabulary and even the phonetic system of some dialects belonging to the Slavic languages spoken in the Balkan Peninsula. According to some linguists, however, it seems that unlike the common Slavic, the Thracian-Illyrian and the late Latin elements (to which one may add the proto-Bulgarian element characteristic of the Bulgarian language), the Greek element did not make an important contribution to the formation of the South-Slavic languages. Z. Golab, one of the best experts in the history and the languages of the Southern Slavs brings forward convincing proofs in support of this hypothesis. For instance, he points out that the Southern Slavs' ethnical and linguistical contacts with the Greeks during the first centuries following the settling down of the former in the Balkan Peninsula, were scanty and the influence of the Greek language was felt mainly in the ecclesiastical, administrative and political fields⁴.

In the course of their history, the South-Slavic languages have reflected in their own vocabulary — through lexical borrowings — the changes at the level of the social structures as well as the direct contacts. The borrowings from Turkish — the so-called "Balkan-Turkish words" on the one hand and the Turkish borrowings spread on a limited geographical area on the other — are also an illustration of this particular situation.

³ For the concept of Common Romanian cf. A. Rosetti, *Istoria limbii române de la origini pînă în secolul al XVII-lea*, București, 1968 (ILR), p. 351; M. Caragiu-Marioțeanu, *Compendiu de dialectologie română (nord- și sud-dunăreană)*, București, 1975. Aspects concerning the territory where Common Romanian was spoken were discussed in our article *The Balkan Vlachs in the light of linguistic studies*, in "Revue des études sud-est européennes" (RESEE), 1979, 1, pp. 26–29.

⁴ Z. Golab, *Nekolku beleški vrz istorijata na makedonskiot jazik*, in "Makedonski jazik" (Mja), IX, 1958, 1–2, pp. 1–15. In his article, the scholar pays special attention to the ethnic origins of the South-Slavic peoples and the part played by the Romanian (Macedo-Romanian) element in the formation of the Macedonian language.

Owing to the circulation and exchange of spiritual values the written South-Slavic languages borrowed middle-Greek and neo-Greek words as well as cultured Balkan Latin words. Starting with the 18th century many of them spread through the Romanian writing north and south of the Danube.

As a result of permanent linguistic intermingling, the South-Slavic languages and dialects went on "adopting" new words borrowed from: Greek, Romanian (especially Romanian dialects), Albanian as well as from other languages and dialects.

Neologisms of various etymologies make up a separate category of the Macedonian and Serbo-Croatian vocabulary (as a matter of fact, of the vocabularies belonging to all South-Slavic languages). At a certain moment they are borrowed and used according to the necessities of the communication, reflecting in their turn the concrete cultural, social, political and economic conditions.

As for the lexical intermingling of the South-Slavic languages one must regard it as a special aspect equally determined by extralinguistic agents as well as bilingualism or plurilingualism, a phenomenon characteristic of large areas of the Balkan Peninsula.

The present study has so far revealed a problem of major significance for the methodology of studying the Romanian element in the Balkan languages in general and in the South-Slavic languages in particular: *although the influence of Romanian on the Balkan languages is undeniable, the study of this influence should differ in approach not only from one group of languages to another, but even from one language to another.*

The approach must differ from one group of languages to another since it is related to the various epochs when the languages of the Balkan Peninsula were formed, consequently, to the constitutive elements of their structures and vocabularies.

In previous studies about the influence of the old Slavic language on some dialects of Common Romanian⁵ we supported the hypothesis according to which the qualitative leap from the Latin spoken in the Eastern parts of the Roman Empire to Common Romanian had already taken place when the Slavs settled down in the Balkan Peninsula. In other words, at that time, Common Romanian and its dialects had already started to show their defining features⁶. Thus, the autochthonous Thracian (Thracian, Geto-Dacian) element, part of the Thracian-Illyrian element, had become Romanian.

In our opinion this is the way in which the old Romanian influence on the Balkan languages should be understood; in this way one can better understand and explain why in Macedonian and Serbo-Croatian for instance, the elements of Thracian-Illyrian origin are words taken

⁵ E. Scărlătoiu, *Cuvinte de origine slavă în dialectul aromân*. Abstract of the Doctor Thesis, București, 1977; *Nouvelles contributions à l'étude des emprunts slaves dans le lexique aroumain*, RESEE, 1977, 3, pp. 539-542.

⁶ Concerning the inferior limit of Common Romanian cf. A. Rosetti, ILR, p. 351 et seq.; E. Scărlătoiu, *The Balkan Vlachs...*, RESEE, 1979, 1, p.35

over from Romanian or Albanian, words which were spread and preserved for centuries on end. Similarly, the South-Slavic languages took from one or several dialects of Common Romanian what the latter had inherited from Latin.

There are two main reasons why the approach to the Romanian influence on the structure and the vocabulary of the languages spoken in the Balkan Peninsula should differ *from one particular language to another*: the first reason is conditioned by the *duration and unequal intensity of the process of slavonizing* the Romanian population in the Balkan Peninsula. In their turn, they also brought about different results concerning the Romanian-Slavic bilingualism in these areas. The second reason is dictated by the various stages — different from one language to another — of the research regarding the influence of Romanian on the languages and dialects spoken in the Balkan Peninsula.

Our own research has concentrated upon the influence of Romanian on the vocabularies of the Macedonian and Serbo-Croatian languages, particularly on the former.

Although there have been several attempts so far at studying this particular aspect, certain problems concerning the very history of the Macedonian language as well as the part played by Romanians and their language in the life of the Balkan peoples in the Middle Ages can only be cleared up if this kind of studies continue to attract our attention.

As far as our sources are concerned, mention should be made of the dialectological investigations published in "Makedonski jazik"⁷ as well as those of B. Koneski, B. Vidoeski, O. Jašar-Nasteva⁸ and B. Nastev⁹. For the literary language we have consulted B. Koneski's study¹⁰ and "The Dictionary of the Macedonian Language"¹¹. Unfortunately, except for the etymologies given by the above-mentioned authors (which, overlook the contact with Megleno-Romanian) we had no Romanian etymologies in Macedonian language at our disposal¹². We have tried to determine them either by means of etymological dictionaries of other languages and dialects or by using our own inquiries into the history of the Romanian language and that of the Slavic languages¹³.

⁷ "Makedonski jazik" (MJa), Skopje (1955—1974, included).

⁸ *Distribution des balkanismes en macédonien*, in "Actes du premier Congrès international des études balkaniques et sud-est européennes", VI, Linguistique, Sofia, 1968, pp. 517—546 (Koneski, Vidoeski Nasteva).

⁹ *Sur les éléments aroumains en macédonien*, ibidem, pp. 735—741 (Nastev).

¹⁰ *Istoriја na makedonskiот jazik*. Skopje, 1965 (Koneski, *Istoriја*).

¹¹ Institut za makedonski jazik, *Rečnik na makedonskiот jazik. So srpskohrvatski tolkuvanja*, vols. I—III, Skopje, 1961—1966 (RMJa).

¹² B. Vidoeski, *Kumanovskiот govor*, Skopje, 1962, finds only one word of Romanian origin in the dialect; Z. Golab, *Dva makedonski govora...*, MJa, XI—XII, pp. 113—182; XIII—XIV, 173—276 finds several words of Romanian origin in the Macedonian dialects around Thessaloniki.

¹³ List of quoted dictionaries.

For Romanian and its dialects: H. Tikin, *Rumänisch-deutsches Wörterbuch, Dicționar român-german*, vol. I—III, București, 1897—1925 (TDRG); Academia Republicii Socialiste România, Institutul de lingvistică București, *Dicționarul explicativ al limbii române*, București, 1975 (DEX); Academia Republicii Populare Române, *Dicționar enciclopedic*, vols I—IV, București, 1962—1966 (DER); Th. Capidan, *Meglenoromânii*, vol. III (*Dicționar megleno-*

Olivera Jašar-Nasteva's study on stratification of "Balkan words" in Macedonian¹⁴ has been of great help to our approach of the whole subject. We have also taken into account our own view point concerning the part played by the dialects of Common Romanian¹⁵ in the formation of the South-Slavic languages.

Our investigation has been far more extensive than what the present study can possibly offer. This equally refers to the lexical elements we classified according to eleven thematic categories (out of which only two are here briefly discussed) and to our remarks on these elements, which we had to give up altogether for lack of space.

I. *Words referring to material culture: the household, the courtyard, human settlements, roads and other lines of communication between places, household-utensils, tools and instruments for processing wool; words referring to food, to clothing*¹⁶:

Brava, fem. n., "lock" (general term, wide-spread in the language): MRom. *bravă*.

In SCR.: *bráva*, fem. n., "idem", in a limited area (the Kajkavian and Čakavian dialects know different synonyms for *bráva*).

Pojatka, fem. n., "additional, part of a house, covered with roof" (Tetovo and Reka). In literary language: *pojata*, *pojatka*, "idem"; summer shelter for poultry: MRom., Mgl. *puiată*. See also DRom. *poiată*.

In SCR.: *pøjata* (Serbia), *pojàta* (Kosmet), *pøjata*, fem. n. (North Dalmatia); *pøjat*, masc. n. (Lika), "idem": DRom., MRom. *poiată*.

român), București, 1935 (CM, III); T. Papahagi, *Dicționarul dialectului aromân. General și etimologic. Dictionnaire aroumain (macédo-roumain). Général et étymologique*, (deuxième édition augmentée), București, 1974 (DDA²),

For Serbo-Croatian: *Rječnik hrvatskoga ili srpskoga jezika*, Zagreb, 1880 et seq. (RJA); See also: E. Scărlătoiu, *Emprunts roumains dans le lexique serbocroate*, in RESEE, 1972, 1, pp. 95–113; 1973, 2, pp. 327–352; P. Skok, *Etimologijski rječnik hrvatskoga ili srpskoga jezika*, vols I–IV, Zagreb, 1971–1973 (Skok, ER, I–IV).

For Bulgarian: S. A. Duvernois, *Slovar' bolgarskogo jazyka — po pamjatnikam novešej pečati*, vols I–II, Moscow, 1885–1889; Vl. Georgiev, Iv. Gălăbov, S. Zaimov, St. Ilčev, *Bălgarski etimologičen rečnik*, Sofia, 1974 et seq.

For Albanian: G. Meyer, *Etymologisches Wörterbuch der albanesischen Sprache*, Strasbourg, 1891.

For Neo-Greek: G. Meyer, *Neugriechische Studien*, II, *Die slavischen, albanischen und rumdnische Lehnwörter im Neugriechischen*, Vienna, 1894.

For Old Slavic: Fr. Miklosich, *Lexicon Paleoslovenico-Graeco-Latinum*, Vindobonae, 1862–1865; Československa Akademie Věd Slovanský ustav, *Slovník jazyka staroslovenskeho. Lexicon linguae paleoslovenicae*, Prague, 1958 et seq.

¹⁴ *Prilog kon proučuvanjeto na leksičkite balkanizmi vo makedonskiot jazik*, MJa, XXV, pp. 211–236.

¹⁵ See: E. Scărlătoiu, *The Balkan Vlachs...*, RESEE, 1979, 1. Among the dialects of Common Romanian: Daco-Romanian (DRom.), Macedo-Romanian (MRom.), Megleno-Romanian (Mgl.) and Istro-Romanian (IRom.) which is not in the focus of this study, the Daco-Romanian dialect alone knew a special evolution leading to the formation of the Romanian language. Owing to special circumstances, the other dialects never developed into a language.

¹⁶ The meanings of Macedonian and Serbo-Croatian words are given in English translation. Other languages are used only when these meanings are "ad-literam" quotations from a particular source.

Karar, masc. n., “sentier” (Konsko-Gevgelija): MRom. *cārare* L *carraria* (Nastev, 738), Mgl. *cārar*.

In SCR.: *karāra*, *karāra*, *karāla*, fem. n., “idem”: DRom. *cārare*. P. Skok (ER, II, 49) considers it “a Roman-Dalmatian lexical relict from L *carraria*”.

Banja, fem. n., “bain” (Nastev, 736): MRom. *ban'e* < L *bannea* = = *balnea*. This word got into Alb.: *banjë*, NGk. μπάνιο, Turk. *bania*, OSlav. *banja*.

Masa, fem. n., “table on which meals are laid out” (Tetovo): M.Rom. *masă*, *measă* < L *mensa*. See also DRom. *masă*. This word is widely spread being used by the literary language as well.

Misur, masc. n., “assiette, le plus souvent de terre cuite”: MRom. *misur* < L *mensura* (Nastev, 738), Mgl. *misur*.

Bunela, fem. n., “fourchette” (Nastev, 738): Mgl. *bunelă*, *bănelă*, “idem”.

Bukla, fem. n., “petite seille servant à apporter l'eau . . .”; *bukle*, *buklence*, *buklica*: MRom., *buclă*, *bucliță* (Nastev, 737), Mgl. *buclă*, “shepherd's water-vessel of wood”.

Stómna, fem. n., “tapless cask for pouring water” (Tetovo): MRom. *stamnă* < NGk. στάμνα, “cruche”.

Plask'ija, fem. n., “earthen vessel for plum-brandy” (Tetovo): MRom. *ploscă*, *ploască*. See also: DRom. *ploscă*; NGk. πλόσκα, Alb. *ploskë*, Bulg. *ploska*.

Čiotra, fem. n., “petite cruche”: MRom. *čiotră*, “seau” (Nastev, 736). *Čutura*, *čuturica*, *čuturče* are forms which also got into the Macedonian literary language.

In SCR.: *čutura*, fem. n., “gourde en bois pour la conservation du vin ou de la tzouika”. Starting with the 18th century it is recorded throughout Serbia.

Čitura, fem. n., “récipient pour mesurer le blé” (Čegan-Voden): MRom. *čitურა* (Nastev, 737). The meaning of this word in Macedonian is however identical with the meaning in Megleno-Romanian: *čutura*, therefore it is probably borrowed from the latter.

Kupar, masc. n., “deep vessel” (RMJa): MRom. *cupă*, “gobelet, verre à boire” (< L *cuppa*) + suf. -ar (< L -arius). See also NGk. κοῦπα.

In SCR. *kupa*, fem. n., “a vessel which is large rather than deep”, recorded in the 17th century: DRom. *cupă* < L *cuppa*.

Kosor, masc. n., “a kind of small sickle for cutting tree branches” (Tetovo, Reka); recorded also by the literary language and:

Kosorče, neut. n., “small knife for trimming grape-vines” (in the same dialects): MRom. *cusor*, Mgl. *cusor*. See also DRom. *cosor*, “small knife for trimming grape-vines” (Oltenia).

In SCR. *koser*, *kosjer*, masc. n. < *kosorъ* (recorded in the 14th century in Serbia): DRom. *cosor*.

In Bulgarian the word *koser* is also recorded quite late. See also. NGk. κάσαρα, κάσαρι, Alb. *koshërë*, Hung. *caccór*, It. (South dialects), *cuzzuri* (Skok, ER, II, 162).

Kostura, fem. n., “canif” (Maleševo), *kostur*, masc. n., “couteau sans manche” (Sokolarci — Štip): MRom. *căstură* (Nastev, 737).

Sak, masc. n., “a kind of trawl-net with two sticks on either side” (Tetovo): MRom., Mgl. *sac*. See also DRom. *sac*. This word got into the literary language meaning “shopping bag”.

Sakule, neut. n., “petit sac” (Moriovo and Delčevo): MRom. *sac* (Nastev, 737), Mgl. *săcul*, *sicul*, “idem”.

In SCR.: *sak*, masc. n., “trawl-net” (Slavonia, Otok); *săci*, “besace” (Kres); *saka* (Croatia, Dalmatian Islands), *sag* (Split): DRom. *sac* < L *saccus*, MRom. *sac*, Alb. *sak*.

Out of the terminology referring to bed clothes we recorded:

Čerga, fem. n., “thick outer covering of bed, coverlet, quilt” (Tetovo and in literary language); 2° “gipsy camp” (RMJa): MRom., Mgl. *čergă* < tc. *tehergué*.

In SCR.: *čerga*, fem. n., (Kosmet), *čerga* (Bosnia), from the 16th century: DRom., MRom. *čergă*.

Spurno, neut. n., “ashes”: MRom. *spurnă* (Koneski, *Istoriја*, 185) < L *pruna*, “charbon ardent, braise”.

From among the names of tools and objects referring to wool and wool-processing we recorded:

Kanura, fem. n., “gros fil de laine” (Voden): MRom. *canura* < L *cannula* (Nastev, 738).

Kanurka, fem. n., “wool which has not been carded”, is a form recorded in the rural areas of the Tetovo.

In SCR.: *kánura*, fem. n., “fasciculus filorum tortorum”: DRom. *canură*. P. Skok (ER, II, 36) considers it “a Balkan word of Persian substratum, connected with *canna*, like Rom. *canură*...”.

Korda, fem. n., “ficelle d’un dévidoir” (Stinek-Strumica): MRom. *coardă* < L *chorda* (Nastev, 738), Mgl. *coardă*.

Furka, fem. n., “distaff, for spinning wool or flax by hand”: MRom. *furcă* < L *furca*. This word is widely spread in Macedonian, being used in the literary language as well. In the Macedonian dialects round Thesaloniki the term may be borrowed from Macedo-Romanian but also from Neo-Greek: φοῦρκα: L *furca*. In Suho the literary form *furka* is recorded while in Visoka the form *hurka*.

In SCR.: *fúrka*, *vúrka*, *úrka* fem. n., “machine à filer” (Serbia): DRom. *furca* < L *furca*.

Bătăn, masc. n., “moulin à foulon” (Stojakovo — Štip): MRom. *bătan’e*, *bătal’e* < L *battunia* (Nastev, 738), Mgl. *bătan’e*.

The following terms referring to food have been recorded:

Korda, fem. n., “mets préparé de foie et d’intestins d’agneau” (Stinek-Strumica): MRom. *coardă* < L *chorda* (Nastev, 734). See also Mgl. *coardă*, “piece of string fastened to the two extremities of the bow used for thrashing cotton”.

Langida, fem. n., “espèce de pâtisserie soufflée”: MRom. *lăngidă* (Nastev, 737) < *lălăng’ită*, “pâte frite, crêpe” < NGk. λαλαγκῆτα, “idem”.

Mumuliga, fem. n., “bouillie de farine de maïs”: MRom. *mumulic*, *mămulig*. This term has several forms: *mamalunga* (Žernoica-Debar); *mumuliga* (Zeleniče-Lerin); *mamaliga* (Graždano-Lerin, Bukovo-Bitolja); *mamalinga* (Markoveni-Kostur); *mamaluga* (Kriva Palanka), “dans le parler secret des maçons” (Nastev, 737).

Feliša, fem. n., “slice, helping” (in some Tetovo sub-dialects): MRom. *fili’e* < NGk. φελί “idem”.

Mustu, masc. n., “wine” (Visoka-Thessaloniki); *mās*, *māstu*, *māstuvi*, masc. n., “new wine, grape-juice before fermentation is complete must” (Suho-Thessaloniki): MRom. *mustu* < L *mustum*. See also DRom. *must*.

Ocăt, masc. n. (Kumanovo), “vinegar”: DRom., regionalism *oĭăt*, MRom. **oĭăt* < *oĭet* < OSlav. *ocetъ* < L *acetum*. See also SCR. *ocat* < OSlav. *ocetъ*.

The following terms referring to clothing have been recorded:

Kalčun, masc. n., *kalčina*, fem. n., “chaussette de laine, partie de chaussette qui couvre la jambe entre le genou et la cheville”; “gant sans doigts”: MRom. *călciun*, “chaussette”. “En usage sur tout le territoire linguistique macédonien et cités dans le RMJa” (Nastev, 738). See also MRom. *călčine călčiune* < Turk. *qaltchyn*.

Kalcun, masc. n., “idem” (Nastev, 738): NGk. καλτσούνι.

Faša, fem. n., in colloquial speech, 1°. “long stripe of leather”, 2°. “piece of leather” (usually for *opinca*/peasant sandal/). It got into the literary language: MRom. *faše* < L *fascia*. See also DRom. *fašă*.

In SCR.: *faša*, fem. n., “morceau de cuir servant à la confection des chaussons” (Serbia); en Monténégro le lard de porc est découpé en *faše* (= tranches), dont la partie supérieure s’appelle *porbotina* et celle inférieure *potrbušina*: DRom. *fašă* < L *fascia*.

Fusta, fem. n., in colloquial speech. Its synonym is *suknja* (RMJa): MRom. *fustă*, “jupe de laine que les femmes portent sous la robe” < NGk. φοῦστα. This term may have been borrowed by the South-Macedonian dialects straight from Neo-Greek.

Keptar, masc. n., “veste sans manches” and also the diminutive *keptarče*, neut. n. (Bitolja, Prilep): MRom. *keptar* (Nastev, 736) *keptu*, *kept* < L *pectus*. See also DRom. *pieptar*, regionalism: *keptar* < *piept* (< L *pectus*) + suf. *-ar*.

Skurtejka, fem. n., “pourpoint analogue à la saltamarca, pelisse portée par les femmes”: MRom. *șcurtu*, “court” + *-ejka* (Nastev, 738).

Kusale, its synonym, translated from the Macedo-Romanian word: *șcortac*, “figaro, soubreveste” is more widely spread.

In SCR.: *škürteljka*, fem. n. (Sarajevo), *škütelja*, fem. n. (Banja Luka, Sarajevo), *kušteljka*, fem. n., “long-sleeved woman’s garment”. In Bosnia its cuffs are embroidered with golden string: DRom. *scurteică*.

Guna, fem. n., *gună*, “fur-lined coat”: spread on a very large area and present also in the Macedonian literary language: MRom. *gună* < L *gunna*. *Gunja* is a form characteristic of the Kumanovo linguistic area, probably under the influence of SCR. *gunj*.

In SCR.: *gunj*, masc. n. 1°. “vêtement de berger”; 2°. “sorte de vêtement”, attested starting with the 14th century; 3°. “*günja*, fem. n., “ample vêtement masculin, de drap double, d’habitude de peau de chèvre”, attested in the 18th century; 4°. Vlach name: *Günja*, the 13th century; 5°. name of a village at the border between Croatia and Slovenia: DRom. *gună* < L *gunna*.

Brna, fem. n., “girdle, belt” wide-spread in the language (RMJa): MRom. *brîn*.

As for SCR. *bran*, masc. n., “overcoat” unlike P. Skok (ER. I, 197) we are of the opinion that this word has no formal or semantic relation to DRom. *brîu*. If it had had any such relation its form should have been **brn*. Moreover, semantically SCR. *bran* is related to OSlav *briniti* (< *bran-* < **barn-*) meaning “to defend, to defend oneself” rather than to DRom. *brîu*.

II. *Terms referring to agriculture. Cereals; harvesting; grazing, animal breeding.*

Brnica, fem. n., dialectal “a kind of sheaf of different dry cut stalks of grain”: Mgl. *bárniță*, “a kind of millet” and *bârničoană*, “a kind of straw used for stall-feeding sheep”.

Piskul, masc. n., “the unripe end of a wheat ear, hanging down like a tassel” (Reka): DRom. *pisc* + Alb. *pisk* + Rom. suf. *-ul* < L *-ullus*. See also MRom. *kiscu* < **pisc*, “pic, sommet”.

Lingur, *lingar*, masc. n., “terre peu fertile”: MRom. *lingură*, “cuiller” < L *lingula* (Nastev, 738), Mgl. *lingură*, polysemantic word. This term also got into the literary language. *Lingar* is a form recorded in the Kumanovo dialect.

Bač, masc. n., “shepherd in charge of a sheepfold” (RMJa); “a specialist in processing milk” (Tetovo): MRom. *bačiu*, Mgl. *baci*. See also DRom. *baci*. The derivatives of this term as well as its general usage in Macedonian, the toponymic words originating in the same root show how old this word is: *bačija*, *bačilo* (Tetovo), “sheepfold”, *bačilarka*, “the wife of the shepherd in charge of a sheepfold”; *bačovski* “of a shepherd in charge of a sheepfold”, *bačica* (Kumanovo); names of places: *Bačeviste*, *Bačevo Prisoje* (Kumanovo).

In SCR.: *bač*, masc. n., “chef de la bergerie, le plus âgé entre les bergers d’une bergerie” (Serbia); 2°. “montagnard”; *Bačarevic*, *Bačlija* (names); *Bàčica*, *Bàčina*. etc., names of villages and places in Serbia and Slavonia: DRom. *baci*, “chef d’une bergerie”.

Krlík, masc. n., “houlette” (Kukurečani, Gavato-Bitolja; Nikolič, Stinek, Robovo, Smolare-Strumica; Konsko-Gevgelija; Radoviš): MRom. *cărlig* (Nastev, 736—37), Mgl. *cărlig*, “shepherd’s club with one curved end for catching sheep”. The word is wide-spread and has taken various forms depending on each particular region or place where it is used.

Fičor, masc. n., “the assistant of the shepherd in charge of the sheepfold, the man who keeps the place clean, washes up the sheepfold-utensils, etc.” (Tetovo). *Vičor* is a form used by the Šar shepherds, whereas *fičur*, “assistant du bač” in Čegan-Voden (Nastev, 736): MRom. *fičor*, “enfant, garçon” (Nastev, *ibidem*). See also Mgl. *fičor*, “boy”, DRom. *fecior* (< L **fetiolus*, or DRom. *făt* < L *fetus* + suf. *-ior*, cf. DEX).

In SCR.: *vičorak*, masc. n., “garçon” (Eastern Serbia): DRom. *fecior*, regionalism: *ficior* < L **fetiolus*.

Korda, fem. n., “enclos, parc à moutons”: MRom. *coardă* < L *chorda* (Nastev, 736), Mgl. *coardă*, “a shed for keeping sheep and goats in winter-time; roof-covering of straw”.

Bisagi, fem. n. pl., “besace” (Nastev, 736): MRom. *bisagă*, pl. *bisădri* < *disagă* < NGK. *δισάξου*).

In SCR.: *bisage*, fem. n. pl., “wallet, knapsack”: MRom. *bisagă*.

Dzupa, fem. n., "the liquid out of which a kind of soft cow or sheep cheese is made" (Tetovo): MRom. *supă*, **dzupă* < it. *suppa*.

Urda, fem. n., "urdă, a kind of soft sweet cow or sheep cheese" (Tetovo): MRom. *urdă*, "sort de fromage gras chez les Aroumains". See also Gk. ὀρρώδης NGk. οὔρδα, Alb. *hürdhë*.

In SCR.: *urda*, fem. n., "fromage blanc" (Muntenegru): DRom. *urdă*, "dérivé du lait du brébis", MRom. *urdă*.

Turma, fem. n., "troupeau, foule": MRom. *turmă* < L *turma*. This word is wide-spread even in the literary language (Nastev, 737).

Muzara, fem. n. (Kumanovo): MRom. *muldzarcă*, Mgl. *mulzară*, "brebis ou chèvre laitière, chèvre laitière de maison".

In SCR.: *mugara*, fem. n., "brebis restée sans agneau" (Istria): DRom., IRom. *mulgară*, "à propos des vaches et des brebis laitières".

Kopil'arka, fem. n., "a lamb which was dropped prematurely". Syn.: *vlaška*. Both terms have been investigated in the Tetovo dialect: DRom., Mgl. *copil*, MRom. **copil* (> *cokil*), Alb. *kopil* + Rom. suf. -ar + Slav. suf. -ka.

Sugare, neut. n., "agneau ou chevreau qui tette encore". Term common to all Macedonian dialects: MRom. *sugar* (Nastev, 737), Mgl. *sugar*, "idem".

In SCR.: *sugare*, neut. n., 1°. "agnelet qui tette" only in Old Serbia; 2°. "agneau noir": DRom. *sugar*.

Murgav, adj., "dark-bay horse": MRom. *murgu* (Koneski, *Istoriја*, 185), Mgl. *murgu*, "idem".

In SCR.: *murgav*, *murgast*, *murgovast*, adj., "olivâtre"; "nom de Vlaque: *Murgaš* (Raguza, 13th century); *Murgeša*, *Murgič*, *Murginovac* etc., "noms de personnes et de bétail": DRom., MRom. *murg*.

Kaleš, adj., "about animals, especially about sheep, with black contour round the eyes", a wide-spread term in Macedonian. It has the same form in dialects and sub-dialects: (Kumanovo): MRom., Mgl. *căleşu*. See also DRom. *galeş*, NGk. γαλέσιω; in Alb. *kalesh* means "biondo; animale lanuto".

In SCR.: *kalūša*, fem. n. (Kosmet), "a sheep with black contour round the eyes": MRom. *căleşu*. The form *găleşa* (Serbia): DRom. *galeş*.

Barz, *barzav*, adj., "a goat with white stripes on its head or body"; by extension of the sense, "grey-haired man": MRom. *bardzu*. The form *bardza*, recorded in the Kumanovo dialect is identical with the one in Mgl.: *bardzā*.

In SCR.: *barzast*, adj., "ni blanc, ni bariolé" (appliqué aux chèvres); "chèvre bigarée, le dos noir, l'abdomen et la tête blancs" (chez les bergers serbes et dalmates): DRom. *barz*, adj., "teinte de couleur très claire, presque blanche".

Bale, fem. n. pl., "excessive saliva": MRom., Mgl. *bale*, fem. n., pl., "idem". See also DRom. *bale*, fem. n. pl.; rarely: *bală*, fem. n. sg., "mucosité, salive".

In SCR.: *bāle*, fem. n. pl., "mucosité, salive" (18th century): DRom. *bale*.

Investigation of the lexical material offered by the examples given in the present study as well as by the more numerous examples in our

unpublished complete study on the Romanian lexical elements in Macedonian, allowed us to draw the following conclusions :

1. The Romanian (Macedo-Romanian and Megleno-Romanian) words in Macedonian do not belong exclusively to the pastoral domain. They equally belong to several domains of the spiritual or material life and culture : the household, human settlements, roads, clothing, food ; fauna, flora, nature, forms of relief ; the human body and its parts, diseases, popular medicine, physical infirmities ; spiritual life and culture : the book, writing, customs, beliefs, musical instruments, social relations, society-forms of address, relations by blood or marriage, ranks, legal, military, religious terms, etc. This proves a long and permanent contact between the Romanized and the South-Slavic populations of the Balkan Peninsula. One can explain why the South-Slavs, the Macedonians included, took over and later on borrowed relatively few words from the Macedo-Romanians and even fewer from the Megleno-Romanians : both the Macedo-Romanian and the Megleno-Romanian dialects had held a certain position in relation to those dialects which were to become the South-Slavic languages in the 9th century. In the beginning Macedo-Romanian, even Megleno-Romanian, in our opinion — as products of the strong Eastern Roman world in the Balkan Peninsula — alongside with other languages or dialects spoken in that area contributed to the making up of the old vocabulary of the Macedonian language. Gradually, some extralinguistical factors determined a change in the position of these two dialects of the former common Romanian (a language which in spite of dialectal differences had preserved its unitary character through the 11th century) in relation to the other languages spoken on the Balkan Peninsula, a change in favour of the latter.

2. The oldest words of Romanian origin in Macedonian are :

A. Words taken from Common Romanian which in its turn had inherited them from the Thracian-Illyrian substratum : *brava* (SCr. *brăva*), *kaleš* (SCr. *kalüša* and *galëša*), *barz* (SCr. *bărzav*), etc. They are generally spread in Macedonian and largely spread in Serbo-Croatian (in the east, north-east, south and south-east regions of the Serbo-Croatian linguistic area, sometimes with westward extension to the Dalmatian coast).

B. Words taken from Common Romanian which in its turn inherited from Latin :

a) Words spread widely or generally in Macedonian and Serbo-Croatian : *bisagi* (SCr. *bisăgi*), *banja* (SCr. *bănja*), *turma* (SCr. *türma*), *sugare* (SCr. *sügare*), *furka* (SCr. *fürka*), *faša* (SCr. *făša*), *guna* (SCr. *günja*, *günj*), *kupar* (SCr. *kupa*), *sak*, *sakule* (SCr. *sak*, *săci*), etc.

b) Words recorded only in Macedonian generally or widely spread in this language : *spurno*, *masa*, *misur*, *korda* (polysemantic word), etc.

c) Some words of small circulation, spread in Macedonia alone and known only to this language : *mustu* (*mäs*, *mästü*), *korda*, *batän*, etc. These words “vegetated” in the lateral areas, without being able to spread at the level of the “standard” language.

3. In our opinion, more recent words of Romanian (Macedo-Romanian or Megleno-Romanian) origins in Macedonian are genuine borrowings. They are usually spread on a limited area and are represented by :

a) Words of Latin origin borrowed : from the Macedo-Romanian and Megleno-Romanian dialects as a result of interference of the Macedonian dialects and the Macedo-Romanian or Megleno-Romanian dialects : *karar*, *keptar*, *lingura*, etc.

b) Words borrowed by Macedonian (or some of its dialects) from Macedo-Romanian or 'Megleno-Romanian, words of the most various origins in the latter : of Slavic origin (*kosor* < MRom., Mgl., DRom., *kosor* < OSlav. *kosa* + L suf. *-ar* > *-or*; *oĵăt* < DRom. regionalism *oĵăt* < *oĵet* < OSlav *ocĵtb* < L *acetum*, etc.); of Neo-Greek origin (*rasa*, borrowed by the Macedonian Slavs and by the Serbs from the Romanians : MRom., DRom. *rasă* NGk. *ράσον*, whereas the Bulgarians borrowed it under the form *raso* straight from Neo-Greek. This word like so many others belonging to religious terminology could not have been borrowed before the 9th century when the South Slavs were Christianized); of Turkish origin (*fudul* < MRom., DRom., *fudul* < Turk. *fodul* in contradistinction with Mac. *fodul* < Turk. *fodul*). The words of Turkish origin in Macedo-Romanian and Megleno-Romanian, as well as in the Balkan languages, are subsequent to the Turkish expansion in the Balkan area, therefore subsequent to the 14th century.

4. The term "Balkan words" can only refer to words that are in widespread use and recorded at least in two of the languages spoken in the area.

5. In our opinion, the oldest Balkan words in Macedonian have been taken over from Common Romanian (words of Thracian-Illyrian or vulgar Latin origin) and Albanian (in the areas of contact).

6. The rest of the "Balkan words" in Macedonian (Greek, Turkish, Scholarly Latin words) entered the language as a consequence of cultural relations and affinities on the one hand, and on the other of the special problems of a social, political and administrative nature which confronted the peoples of South-East Europe for centuries on end.

AROMUNISCHE ELEMENTE IM BULGARISCHEN

ZAMFIRA MIHAIL

Die Diskussion über Kontakte zwischen den Sprachen Südosteuropas erhält durch das Zusammentragen frischer Belege immer wieder neuen Auftrieb. Die in früheren Jahrzehnten behandelten Wörter sind jedoch nicht jung in den betreffenden Sprachen, sondern sie wurden erst jetzt aufgezeichnet bei den Erhebungen für Sprachatlanten, Mundartmonographien, Mundartwörterbücher u. a. Die durch „Akkulturation“ verursachten gegenseitigen Sprachbeeinflussungen werden vom Standpunkt der Volkssprache-Linguistik¹ untersucht, weil man voraussetzt, daß sich der Worttransfer auf mündlichem Wege vollzogen hat.

Die Bibliographie zu den rumänisch-bulgarischen Sprachbeziehungen ist umfangreich und jeder neue Beitrag bereichert die Liste mit Ausdrücken rumänischer Herkunft, die vom Bulgarischen entlehnt wurden. Von unserem Standpunkte aus bezeichnen wir die auf onomasiologischem Prinzip fußenden Untersuchungen als die wirksamsten, denn auf diese Weise kann erstens der Bereich erfaßt werden, in dem sich der Zusammenprall fremder lexikalischer Einflüsse mit größerer Kraft vollzieht, und zweitens läßt sich von hier aus eine Rangordnung der Entlehnungen aufstellen nach dem Platz, den diese im System der übernehmenden Sprache besetzen. Ausgehend von einer komplexen Methodologie hat sich Maxim Mladenov mit den rumänischen Elementen befaßt und den Weg zur Benutzung der Daten aus dem „Bulgarischen Sprachatlas“ geebnet².

Hinsichtlich der Untersuchungen von Wortentlehnungen nach onomasiologischen Feldern ist anzunehmen — nachdem die Methodologie allgemein akzeptiert wurde — daß die Forscher vor allem in dieser Richtung weitergehen. Aufgrund der erzielten Ergebnisse könnten dann die theoretischen Positionen zweier Fragenkomplexe neugewertet werden, die eine Synthese alles bisher Bekannten erfordern, nämlich das Problem der Chronologie und das der Verbreitung rumänischer Entlehnungen im Bulgarischen.

¹ G. Ivănescu, *Storia delle parlate popolari e storia delle lingue letterarie*, in „Philologica“, Craiova, II, 1971, S. 22.

² Maxim Sl. Mladenov, *Neskol'ko leksičeskikh rumynskih zaimstvovaniij v severovostočnyh bolgarskih govorah (Po dannym Bolgarskogo dialektologičeskogo atlasa, t. I, 1966)*, in BE XIV, 1970, 2, S. 27—30 + 1 Karte; *Edna morfoložična usporedica v bälgarski i rumänski ezik*, in „Izvestia Instituta za bälgarski ezik“, XIX, 1970, S. 893—897.

Das Eindringen fremder Elemente in eine Sprache steht in engem Zusammenhang mit der Geschichte der betreffenden Sprache³. Eine Differenzierung zwischen den Sprachelementen, die aus dem Lateinischen des Balkanraums und jenen, die aus dem Rumänischen übernommen wurden, ist schwer vorzunehmen, da sie mit derselben phonetischen Struktur und in denselben semantischen Bedeutungen sich auch im Rumänischen erhalten haben, und andererseits die phonetische Angleichung und morphologische Eingliederung fremder Elemente im Bulgarischen in gleicher Weise sowohl für die lateinischen wie auch für die späteren rumänischen Entlehnungen erfolgt. Unserer Meinung nach lassen sich Charakter und Umfang dieser Entlehnungen nur durch einen Vergleich mit dem Stand lateinischer Elemente, wie ihn das Serbokroatische und Makedonische aufweisen, genauer bestimmen. Sie werden zu verschiedenen semantischen Gruppen zugeteilt, wie zum Beispiel: Flora — lat. *ceresia*, rum. *cireaşă*, bulg. *čereša*, lat. *cerrus*, rum. *cer*, bulg. *cer*; Fauna — lat. *bubalus*, rum. *bour*, bulg. *bivol*; Hausgewerbe — lat. *acetum*, bulg. *ocet*, lat. **aciale*, bulg. *ocel*, lat. *furca*, rum. *furcă*, bulg. *furka/hurka*, lat. *vinum*, rum. *vin*, bulg. *vino*; Bauwesen — lat. *caminus*, rum. *cămin*, bulg. *komin*, lat. *coctorium*, rom. *cuptor*, bulg. *kuptor/koptor*, lat. *kuppa*, rum. *cupă*, bulg. *kupa*; Religion und Kirche — lat. *altare*, rum. *altar*, bulg. *oltar*, lat. *calendae*, bulg. *koleda*, lat. *communicare*, arom. *cumînic*, bulg. *komkam se/komkabam se*, lat. *paganus*, rum. *păgîn*, bulg. *poganeč*, lat. *rosalia*, bulg. *rosalia*⁴.

Was den Charakter dieser Entlehnungen anbelangt, die das Bulgarische sehr früh gemacht hat, so gehen die Meinungen auseinander, ob dieser nur lateinisch oder auch rumänisch ist. Zum ersten Mal wurde die Frage vor 60 Jahren von D. Scheludko in einer größeren Arbeit aufgeworfen, darin er sich sowohl mit den rumänischen als auch mit den lateinischen Wörtern im Bulgarischen befaßt und betont, daß man zwischen den Entlehnungen aus dem Rumänischen und jenen aus dem Lateinischen zu unterscheiden hat⁵, wiewohl es manchmal schwierig ist, die beiden auseinanderzuhalten, da Wörter mit derselben Lautgestalt, die ursprünglich aus dem Lateinischen übernommen wurden, im Bulgarischen auch deshalb fortbestanden haben, weil es sie in derselben Form im Rumänischen gab. Denselben Gedanken drückt auch Tagliavini aus, wenn er sagt: „Sowohl in der Ortsnamenkunde wie auch im lexikalischen Bereich ist es nicht immer leicht zu unterscheiden, welche Wörter direkt oder indirekt vom Lateinischen abstammen und welche Entlehnungen aus bereits gebildeten romanischen Sprachen, wie das Dalmatische oder Rumänische“⁶. Der italienische Gelehrte ist der Meinung, daß St. Romanski in seinem Werke: *Lehnwörter lateinischen Ursprungs im Bulgarischen*⁷ die Zahl der direkten Entlehnungen aus dem Lateinischen zu

³ Unserer Meinung nach ist die Entstehungszeit des Bulgarischen ins 9. Jahrhundert anzusetzen, da man bis zu diesem Zeitpunkt nur vom Slawischen sprechen kann. Vgl. dazu die Diskussion zwischen I. Pătruş und M. Sl. Mladenov in BE, XXI, 1977, 2, S. 132–136.

⁴ H. Mihăescu, *La langue latine dans le sud-est de l'Europe*, Bucureşti, 1978, S. 34–35.

⁵ D. Scheludko, *Lateinische und Rumänische Elemente im Bulgarischen*, in „Balkan-Archiv“, III, 1927, S. 252–288.

⁶ C. Tagliavini, *Originile limbilor neolatine*, Übersetzung aus dem Italienischen, hrsg. Al. Niculescu, Bucureşti, 1977, S. 148–149.

⁷ „Jahresbericht des Instituts für rumänische Sprache“, XV, 1909, S. 89–134.

hoch ansetzt. Auch C. Jireček macht Romanski in einer Besprechung seines Werkes auf eine Übertreibung aufmerksam, wenn auch in einer anderen Richtung: Immer wenn der Verfasser ein bulgarisches Wort rumänischer Herkunft über das Lateinische nicht erklären kann — weil es sich meistens um eine direkte Entlehnung aus dem Rumänischen handelt —, zieht er es vor, das Wort aus dem Türkischen herzuleiten und nicht aus dem Rumänischen. In dieser Hinsicht ist *kupa*, das aus dem Rumänischen ins Bulgarische entlehnt wurde, ein typisches Beispiel⁸.

Schon B. P. Hasdeu wies auf die Notwendigkeit hin, die rumänischen Elemente in den Nachbarsprachen zu untersuchen, wenn er sagte: „Es ist eine spaßige Methode von jenen, die, sobald ein und dasselbe Wort sowohl im Rumänischen wie auch bei den Nachbarvölkern vorkommt, sofort bereit sind zu behaupten, daß es die Rumänen von den anderen übernommen hätten, als ob niemand etwas von dem Rumänen hätte entlehnen können“⁹.

Der Franzose Roger Bernard ist es, der eine moderne Methode zur Untersuchung der Entlehnungen eingeführt und sich beharrlich um die Etymologie der bulgarischen Wörter rumänischer Herkunft bemüht hat. Seit 1946 ist die Zahl der von ihm untersuchten Wörter Jahr für Jahr gestiegen¹⁰, so daß es nur recht und billig ist, den Beitrag bekannt zu machen, den dieser weitblickende, mit gründlichen Kenntnissen gerüstete Gelehrte zum Kulturerbe der südosteuropäischen Sprachen beigesteuert hat. Neuerdings haben Vertreter der jüngeren Generation von Romanisten und Slawisten die vorgeschlagenen Etymologien geprüft und die Forschungen über den Einfluß des Rumänischen auf das Bulgarische auf neuer Grundlage wiederaufgenommen.

Was die Kategorie der Rumänismen im Bulgarischen anbelangt, so hat man zwischen den einzelnen Spender-Dialekten nicht unterschieden, obwohl man immer wieder darauf verwies, daß manche der übernommenen Wörter dem aromunischen oder meglenorumänischen Dialekt angehören. Dennoch wurden die aromunischen Elemente im Bulgarischen bisher nicht in einer gesonderten Arbeit untersucht. Th. Capidan begründete seine Zurückhaltung damit, daß die Zahl der ihm bekannten aromunischen Wörter im Bulgarischen nicht allzu groß sei. Zahlreiche Belege aus jüngeren Quellen machen aber eine gesonderte Untersuchung des aromunischen Einflusses auf das Bulgarische geradezu notwendig.

Das Vorkommen von Wörtern aromunischer Herkunft in den bulgarischen Dialekten erklärt sich einerseits durch die Existenz von Siedlungen aus den ältesten Zeiten (vor allem in Südbulgarien) mit

⁸ DR III, 1924, S. 139.

⁹ B. P. Hasdeu, *Etymologicum Magnum Romaniae*, Bd. I, Bucureşti, 1886, S. 934; Vgl. auch D. Macrea, *Studii de lingvistică română*, Bucureşti, 1970, S. 10.

¹⁰ R. Bernard, *Etude étymologique et comparative de quelques mots bulgares concernant le vêtement et la parure*, Paris, 1946; *Quelques mots d'emprunt dans le dialecte de Razlog*, in BE I, 1959, S. 87–117; *Deux mots bulgares: vulgiĵa „sac de cuir“ et gugla (kukul) „capuchon“*, in BE II, 1960, S. 87–117; *Le vocabulaire du dialecte de Razlog*, in BE III, 1961, 2, S. 71–93; und BE IV, 1962, S. 81–106; *Etymologies bulgares*, in „Izvestia na etnografskija Institut i Muzej“, V, 1963, S. 291–300; *Quatre mots bulgares d'origine roumaine*, in BE VII, 1963, 2, S. 33–37 und BE VIII, 1964, S. 53–58 u.s.w.

Bewohnern dieser Sprache und Abstammung, andererseits durch die Tätigkeit der Kaufleute und Fuhrleute, die mit ihren großen Wagen in Kolonnen ihre Waren auf der ganzen Balkanhalbinsel vertrieben. CAPIDAN schreibt dazu: „In Westbulgarien gibt es keinen Marktflecken, in dem nicht auch Aromunen leben würden — wenn auch nur in geringer Zahl —, die sich mit Handel beschäftigen“ (S. 159). IVANOV führt ebenfalls an, daß in Südbulgarien, „eine kompakte Masse von Walachen“ lebte (S. 14).

Nach der Ansicht von Prof. Vl. Georgiev gehören zu den ältesten Entlehnungen, die das Bulgarische gemacht hat, Ausdrücke aromunischer Herkunft aus dem Bereich des Wetters. Davon ist *cibăr* „klar, rein“, das wichtigste Wort und in den Gebieten um Lom, Vraca und Botevgrad in Gebrauch, in Beloslatsinsko benützt man das Verbum *cibree se* „man reinigt“, im Bezirk Debărsk bedeutet *cibrina* „heiterer Himmel“, im Gebiet um Ohrid heißt *cibrina* „heiteres Wetter, wolkenloser Himmel“. Das Wort tritt ebenfalls in der Hydrographie (der Cibăr-Fluß u. a.) sowie in der Ortsnamenkunde auf. Vl. Georgiev hat sich mit der Etymologie von *cibăr* befaßt und darauf hingewiesen, daß die romanisierte thrakische (dakisch-moesische) Bevölkerung im 2. Jahrhundert u. Z. das *ē* als einen ganz offenen Laut aussprach. Deshalb kann man auch voraussetzen, „daß die beiden Wortformen *κίαβρος* und *κέβρος* in der Betonung des anlautenden *ē*-Eigenschaften der thrakischen (dakisch-moesischen) Sprache verbergen“. Da der Übergang von *ke > tse* und *ē > i* für den aromunischen Dialekt kennzeichnend ist, kann man annehmen, daß es in den vulgärlateinischen Dialekten in Bulgarien das Adjektiv *cēbrus* gab, und von hier aus ergibt sich im Zusammenhang mit dem von Georgiev in seinem Aufsatz Gesagten „der fast sichere Schluß, daß *cibăr* ein aromunisches Wort ist, das in einige bulgarische Dialekte im Westen des Landes entlehnt wurde“. Weiter fugt der Verfasser noch hinzu, daß sich das Adjektiv *cibăr* dadurch sehr gut erklären läßt, daß es von einigen westbulgarischen Mundarten aus dem Aromunischen übernommen wurde, d. h. „von der alten romanisierten Bevölkerung aus diesem Gebiet“¹¹.

Zwei andere Wörter aromunischer Herkunft beziehen sich in den bulgarischen Mundarten auf Reliefformen. Das bulg. *džugla* bedeutet „Erderhebung, Rain als Grenzscheide am Rande eines Ackerlandes oder einer Wiese“; dazu die Variante *žugla* (und *džuglina*, *džoglina*, *žuglina*) (vgl. CAPIDAN, S. 229). Wir führen das Wort auf arom. *giug* zurück in der Bedeutung von „steiniger Erdhügel“ (PAPAĞAGI, S. 634). Übrigens führt es auch BER I, S. 369, an bei der Etymologie von *džugel*, *džugla* (Wörter, die in der Pirdoper Gegend bekannt sind), vgl. auch *žugla*² BER I, S. 556.

Das andere Wort ist bulg. *tumba*, das außer „Haufen“ auch „Erderhebung, Hügel“ bedeutet. Diese zweite Bedeutung von *tumba* findet sich nur noch im arom. und megl. Dialekte wieder: „Erderhebung, Hügel, kleiner Berg“ (PAPAĞAGI, S. 1202). Das Wort wurde von CAPIDAN (S. 213)

¹¹ Vl. Georgiev, *Problema substratului balcanic în lexicul limbii bulgare*, in *Omăgiu lui Iorgu Iordan cu prilejul împlinirii a 70 de ani*, Bucureşti, 1958, S. 325–331.

untersucht, der St. Romanskis Ansicht widerlegt, nach der die bulgarische Form aus dem Neugriechischen abzuleiten sei, während die aromunischen und meglenoromänischen Formen auf alb. *tumbë* zurückzuführen seien. Näher würde das Lateinische liegen, vor allem, weil sich die Bedeutung des arom. und megl. Wortes mit der im Lateinischen deckt. Romanskis Hypothese wurde auch von Meyer-Lübke (REW 8977) angegriffen.

Von den Pflanzennamen, die das Bulgarische aus dem Aromunischen entlehnt hat, führen wir an : bulg. *kanaria* „Johanniskraut“ (*Hypericum perforatum*) < arom. *căntărie*. Zum ersten Mal wurde das Wort in BER II, S. 198 angeführt. Als Verbreitungsgebiet gilt Südwestbulgarien und als Etymologie die oben erwähnte Ableitung. PAPAĦAGI führt das arom. Wort ebenfalls auf, gibt aber keine Etymologie an, sondern registriert bloß die Parallelformen : $\kappa\epsilon\upsilon\tau\alpha\upsilon\rho\iota\upsilon\omicron\nu$ „*centaurée*“ > türk. *qantarioun* (S. 336).

Nach CAPIDAN (S. 215) ist der Name von „Froschkraut“ (*Alisma plantago*) im Bulgarischen *botrak* (andere lexikographische Quellen führen das Wort nicht an, es fehlt auch in BER I), der ihn von mglrum. *broatăc* herleitet (im Aromunischen steht *broatic* nur für eine „Laubfrosch“- Art, vgl. PAPAĦAGI, S. 285).

In mehreren Gegenden (Debăr, Bitolia, Veles, Štip, Prilep) heißt der „echte Kreuzdorn“ (*Rhamnus catharica*) *džundžule*, während man in Ohrida und Gevgelja damit eine Ringelblume (*Calendula officinalis*) bezeichnet, hingegen in Veles, Stip, Kriva Palanka eine Art Samtblume (*Tagetes patula*). BER I, S. 371 führt als Etymon das arom. *điunđiula* „hochstenglige rote Blume, Nelke“ an, das seinerseits, nach PAPAĦAGI (S. 637), von alb. *zhunzhule* abzuleiten ist. Debăr gibt für *žunžulče* „Ringelblume“ an, BER I, S. 559.

Im Bereich des Häuserbaus begegnet man im Bulgarischen das arom. *kaprul*, *kaprulja* „Querbalken im Dachstuhl eines Hauses“, das in den Gegenden um Sofia, Samokov, Strandža, Sevlievo vorkommt. CAPIDAN (S. 222) bemerkt, daß *kaprul*, *kaprulja* sich in der Form dem rum. *căpriorii* nähert und in der Bedeutung sich mit ihm fast deckt. Rein formal birgt eine Ableitung aus dem Rumänischen zu große Schwierigkeiten, um seine Herkunft von daher mit Sicherheit bestimmen zu können. Mit PAPAĦAGI (S. 341) sind wir eher geneigt, das bulgarische Wort auf arom. *căprul'e* „Balken, Trägerbalken“ zurückzuführen, das seinerseits von alb. *kaprul*, *kapruall* „capriolo“ herkommt. Im BER II, S. 224, werden im Zusammenhang mit diesem Wort die bis dahin aufgestellten Etymologien besprochen. Diesbezüglich läßt sich sagen, daß die vorgetragenen Argumente die Annahme nicht genügend stützen können, nach der die aromunische Form als bloßer Vermittler einer albanischen Entlehnung gilt. Darüber hinaus fügt BER noch hinzu, daß sich von der Bedeutung „Balken“ auch jene für „Brett“ zum Sitzen auf dem Wagen ableiten läßt. Diese Bedeutungsentwicklung war unseres Erachtens nur möglich, weil es sowohl im Dakorumänischen wie auch im Aromunischen Wörter gibt, die denselben Sinn tragen.

Mehrere aus dem Aromunischen stammenden Wörter im Bulgarischen gehören zum Bereich des Familienlebens und beziehen sich auf die Viehzucht. So z. B. das arom. Wort *amură* „Magen der Wiederkäuer“, das lateinischer Herkunft ist (**mula*, PAPAĦAGI, S. 150) und das bulg.

mura mit derselben Bedeutung ergeben hat (CAPIDAN S. 209—210). Im Aromunischen bezeichnet man damit auch den Magen der Schafe und Ziegen (bei den Lämmchen und Zicklein heißt er *arîndza*). Auch das Albanische kennt das Wort, wo es *mulë* „Magen“ lautet. Teile des tierischen Körpers bezeichnet man auch mit arom. *muță* „Schnauze, Russel“ und *muțcă* (PAPAHAGI, S. 844), das ins Bulgarische als *mucka* „Schweinsrussel“ entlehnt wurde (CAPIDAN, S. 209). Im Bulgarischen hat das Wort einen Bedeutungswandel durchgemacht. IVANOV führt die Form *mucki* im Sprachatlas auf der Karte 190 an als Antwort auf die Frage: „Bezeichnung für die Lippen“ (aufgenommen in der Ortschaft Anokaridias — Hadžovo im Gebiet von Sidirocastron, türkisch Demirhisar — das heute verschwunden ist). Das bulgarische Wort ist in der Form identisch mit dem Plural von arom. *muțki* < *muțcă*. Wie CAPIDAN schon zeigte, hat das Wort im Bulgarischen keine Stütze durch das Slawische, weil es in den anderen slawischen Sprachen nicht vorkommt. Mit der Etymologie des aromunischen Wortes hat sich S. Pușcariu befaßt, der es von lat. **muccea*, -um herleitet; durch Bedeutungserweiterung kann sich der Wortinhalt „schleimhaltiger Teil“ wohl zu „Nase“, dann „Schnauze, Rüssel“ entwickelt haben. PAPAHAGI hat eine solche semantische Entwicklung abgelehnt und unter *muțcă* auf alb. *muckë* verwiesen, während er für die Titelwörter *muță/muțu* überhaupt keinen etymologischen Hinweis gibt.

Bulg. *gramorada* „Haufen“ (von CAPIDAN, S. 177, behandelt) kommt von arom. *gumaradă* „Steinhaufen“ (PAPAHAGI, S. 603), das seinerseits eine Ableitung von *grumur* ist (< lat. *grumulus*, PAPAHAGI, S. 599)¹², und auch die Bedeutung von „Vogelzug“, „Herde“ hat.

Bulg. *barz*, *bărzav*, *bardz*, *bardiv*, *bărdzav* (nach BER I, S. 34) „mit weißen und schwarzen Haaren, grau, silbergrau“ stammt von arom. *bardzu*, was in der Hirtensprache soviel wie „blond; weiß (wie ein Schimmel)“ bedeutet (vgl. BERNARD 1959, S. 101—103). CAPIDAN vertritt dieselbe Etymologie (DR II, S. 519 u. 679). Er führt an, daß das aromunische Wort (mglrum. *bardza* „Name für Ziege“, rum. *barză* „dasselbe“) sowohl ins Bulgarische wie auch ins Serbokroatische eingedrungen ist. Im BER I, S. 34, wird als erstes Etymon alb. *bardhë* „weiß, blond“ angegeben und dabei auf GEORGIEV, VĂPROȘI, S. 49, verwiesen, wo der bulgarische Gelehrte allerdings indogermanische Formen behandelt, aber auch bemerkt, daß das albanische und aromunische Wort miteinander verwandt sind.

Von den bulgarischen Wörtern aromunischer Herkunft, die ins BER aufgenommen wurden und sozusagen das „Gutachten“ der bulgarischen Fachleute erhalten haben, führen wir an:

— bulg. *kačooni* „Aromunen“ < arom. *cațaon'i*, Pluralform vom *cațaon* „Grieche“ kontaminiert mit *căciun'i* „Kätner“ (Bewohner von Katensiedlungen; mit diesem Spitznamen bezeichneten die Aromunen aus Bitolia jene in Pind — BER II, S. 293), vgl. auch PAPAHAGI, S. 321, 324.

— bulg. *kacamunin* „Aromunen“, nach Angabe des BER II, S. 286, wahrscheinlich abgeleitet von arom. *capsuman* „Dickschädel; Unglückspilz“ und mit bulg. *kapsomunin* „Faulpelz, Taugenichts“ kontaminiert, indem es die phonetische Entwicklung vom *ps* > *pc* > *c* mitmachte;

¹² T. Teaha, *Lat. grumus în română și în limbile romanice*, in „Cercetări de lingvistică“, Cluj-Napoca, XXII, 1977, 2, S. 235—238; II, in *a.a.O.* XXIII, 1978, 1, S. 83—85.

— bulg. *kaligoč* „eine Art Reisetasche mit den nötigsten Dingen zum Reiten“ (Bansko) und bulg. *kaligožnik* „dasselbe“ (Teteven) kommen von arom. *călingoči* „Stelzen“ her (PAPAĞAGI, S. 331; es fehlt jede etymologische Angabe bei ihm). Das Wort ist sinnverwandt mit *căliyuvike* „Reisesack, darin der Vorreiter einer Pferdekawane die nötigen Werkzeuge für den Hufbeschlag aufbewahrt“. Das Wort ist ngr. Herkunft *καλιγώνω* und dieses wiederum ist eine Entlehnung von lat. *caliga* „Schuhzeug der Soldaten“ (BER II, S. 167).

— bulg. *katarinar* „Schloß, Verschuß“ (Gerov führt das Wort in seinem Wörterbuch auch an) ist nach CAPIDAN (S. 222) aromunischer Herkunft und wird von *căținar(e)* abgeleitet, dafür wiederum ein lateinisches Etymon angesetzt wird (< **catenalis* — PAPAĞAGI, S. 354). Die Bedeutung im Bulgarischen entspricht genau der, die das Wort im Aromunischen hat, was eine Ableitung von gr. *κατήνα*, wie sie St. Romanski (Jahresbericht XVIII) vornimmt, hinfällig macht. BER II, S. 273, leitet es ebenfalls von ngr. *κατηνάρι* „Kettenring“ ab. Außer dem Bedeutungsunterschied ist das griechische Wort auch noch viel jünger als das aromunische.

Mehrere aromunische Wörter werden im Bulgarischen in verschiedenen Geheim- und Sondersprachen verwendet¹³.

In der Sondersprache der Maurer ist der aromunische Ausdruck *cămeașe* in der Form *kamișal* „Ziegelstücke zum Ausfüllen“ und *kamașela* „äußere Decke des Backofens aus Ziegelstücken gemauert“ bekannt. In der Geheimsprache der Musikanten hat das Wort noch einen weiteren Bedeutungswandel durchgemacht, wo mit *kamešarnik* das „Ende“ bezeichnet wird. Alle Belege und Bedeutungen, wie auch die Herkunft, werden zum ersten Mal im BER II, S. 185 behandelt.

Ebenfalls zur Sondersprache der Maurer gehört bulg. *kálos* „Brot“, abgeleitet von *kalac* + Suf. *-os* < arom. *culac*, Pluralform von *culac* „Brotlaib in Form eines Ringes“. Der Ausdruck wurde zum ersten Mal im BER II, S. 173, aufgezeichnet, wo auch das Verbreitungsgebiet der Wörter angegeben ist (Libeahovo, Gocedelčevo, Prilep, Krušovo, Podgorci, Stružko), für *kolosnic* „Brot“ (Janče, Rostuše, Tetovo), für *kalosar* „Bäcker“ (Libeahovo, Gocedelčevo) (vgl. SER II, 17).

Im BER sind auch zum ersten Mal Wörter aromunischer Herkunft aus der Sondersprache der Schneider verzeichnet:

— bulg. *kacovam* „im Reigen tanzen“, von arom. *căței* „Tanzschritte“ (PAPAĞAGI, S. 356, BER II, S. 288);

— bulg. *kinis(u)vam*, *kinisam*, *kinísam* „aufbrechen, anfangen zu gehen“ ist in Südwestbulgarien bekannt und wird im BER II, S. 372 vom griechischen Aorist (έ)κινησ- — hergeleitet. Unserer Meinung nach verdankt das Wort seinen Erhalt im Bulgarischen auch dem arom. Verb, das dieselbe Form und Bedeutung wie jenes hat (PAPAĞAGI, S. 711).

¹³ N. Arnaudov, *Taen terzijskij ezik (v selo Lazarovo-pole, Debăr)*, in „Sbornik za narodno umotvorenje i narodopis“ 22–23, 1906–1907; J. N. Ivanov, *Staro leksikalno nasledstvo v slovarja na edin taen zanajatijski govor*, in „Ezik i literatura“, Sofia, 25, 1970, 4, S. 62–69.

— bulg. *ljanga* Epitheton für „langen und dummen Menschen“ wurde von CAPIDAN (S. 229) bei Pančev aufgezeichnet und auf arom. *leangă* „Dummkopf; langer und fauler Kerl“ zurückgeführt (vgl. PAPAĞAGI, S. 733, wo aber keine Etymologie angegeben ist).

Zu den meglenorumänischen Wörtern von weiter oben fügen wir noch hinzu :

— bulg. *gađuši* „Birnen“ (aus der Sondersprache der Maurer (Skrebatino, Gocedelčevo), entstanden wahrscheinlich durch Kontamination zwischen *kruša* und mglrum. *găduniu* „Quitte“, BER I, S. 223.

— bulg. *gajgur* Bezeichnung für „wildes Tier; schwacher, gebrechlicher Mensch“ (Mijaci, Debăr); gebraucht in der Wendung *gajgurovo fajce* „ornamentale Straußeneier in der Kirche“ — vgl. mglrum. *gaigur* „Goldamsel“ < lat. **galgulus*, BER I, S. 224.

Die Forscher haben wiederholt darauf hingewiesen, daß die bulgarische Terminologie für die Bekleidung besonders empfänglich war für Entlehnungen, darunter auch solche aus dem Rumänischen¹⁴. Von den Wörtern, von denen wir annehmen, daß sie aus dem aromunischen Dialekt direkt in bulgarische Mundarten übernommen wurden, führen wir an :

— bulg. *dramenka* „Batiktuch“ kommt ebenfalls aus dem Aromunischen (Bebrovo, Elensko) und gehört zum Namen der Stadt *Drama*. Dazu arom. *dramnă* „Kopftuch“ (PAPAĞAGI, S. 500 stellt für das arom. Wort keine Etymologie auf), BER I, S. 420.

Arom. *gună* „Pelzrock, Pelzmantel“ (< lat. *gunna*, vgl. alb. *gunë*, S. 603), wobei s. v. *γună* als Etimon zu gr. γούνα „pelisse, fourrure“ gezählt wird; dazu *guneală* „Zottelkleid, Zottelmantel, Zottelüberrock“, auch „langes, ärmelloses bis ans Knie reichende Überkleid für Frauen“ (PAPAĞAGI, S. 629). Das Wort ist in allen südosteuropäischen Sprachen bekannt. BER II, S. 634, nimmt an, daß es „von rumänischen Hirten verbreitet wurde“; ins Serbokroatische haben es die Istrorumänen eingeführt. Von den Rumänen hat es dann auch das Ungarische (*gunya*), Tschechische (*houně*), Polnische (*gunia*), Ukrainische (*hу́ня*) und Russische (*gunia*) übernommen, wobei es in manchen Fällen einen Bedeutungswandel erlebt hat, vgl. tschech. *houně* „Zotteltuch für Teppiche“ (VEV)¹⁵.

Im Bulgarischen bedeutet *guna* „Pelz“ und *gunja* „Kleidungsstück aus Ziegenhaar“ (MER, S. 114). In der Gegend von Razlog ist *gunja* gleichbedeutend mit *kaftan*, *veden*, *terlek* (VAKARELSKI 1974, S. 89). BERNARD hat die Bedeutungen des Wortes und seiner Derivate im Bulgarischen ausführlich untersucht, ohne aber eine sichere Antwort hinsichtlich seiner Etymologie zu geben : „bulg. *guna* à l'origine duquel est le latin *gunna* . . . qui semble s'être introduit en bulgare par l'intermédiaire du grec“ (S. 48). Er gibt die verschiedenen Beispiele : „*Gunna* a été remarquablement bien conservé dans les parlers paysans bulgares, avec de nombreux dérivés. Nous signalons *gunica* s. f. diminutif de *guna*, avec le sens de „manteau en drap, pelisse; *gunka* s. f., non indiqué par les

¹⁴ M. Mladenov, *Elemente româneşti în terminologia populară bulgară a îmbrăcămintei*, in „Cercetări de lingvistică“, 1972, 2, S. 263–277; R. Bernard, *Etude étymologique et comparative de quelques mots bulgares concernant le vêtement et la parure*, Paris, 1946.

¹⁵ Vgl. Zamfira Mihail, *Terminologia portului popular românesc în perspectivă etno-lingvistică comparată sud-est europeană*, Bucureşti, 1978, S. 102–103.

dictionnaires, mais usuel dans certains parlers thraces pour désigner une pièce du costume féminin, généralement un manteau de laine, dépourvu de manches (le plus souvent de couleur blanche) et que les femmes portent surtout les jours de fête et pendant l'hiver (VAKARELSKI 1935, S. 188, 189, 214, 219); à Manastir le „eleče“, c'est-à-dire une sorte de tunique, de gilet des femmes du pays; *gunela* s. f. (peut-être pris directement du grec), relevé en Thrace à Jatros pour désigner le sukman, c'est-à-dire la jupe des paysannes (VAKARELSKI 1935, S. 204); *gunče* s. n. „gilet d'hommes pourvu de manches et ouaté“ (MBF) „court vêtement en gros drap de couleur noire avec un capuchon ouvert“ à Debar (GRB Suppl.), „gilet d'homme sans manches, fait en tissu mince pour l'été, en tissu épais pour l'hiver et dont la coupe comporte toujours des coins“ à Bulgarköy en Thrace (VAKARELSKI 1935, S. 163); *guntešj* s. m. „manteau“ (GRB); *gunište* s. n. „sac à charbon en poil de chèvre“ (ibid.), *guništa* s. n. pl. „chaussette russe“ (MBF, GRB Suppl.)“.

Die aus BER I, S. 294, angeführten Bedeutungen und Ableitungen sind folgende: *gunja* „warme Kleidungsstücke fürs Gebirge“, *guna* „kurzer Überrock mit Fuchspelz für Frauen“ (Strandža); *gunče* „Gebirgskleidung; Kinderdecke“ (Gradec, Kotel), *gunetina* „Männerrock fürs Gebirge“ (Prekolnica, Kiustendil), *gunteš* „eine Art Gebirgsrock, Gebirgskleid“, *guništa* „Fußlappen“ (bei den Banater Bulgaren), *gúnčica, kārpi-gunja* „Krokus; Safran“ (Colchicum autumnale). Man nimmt an, daß das Wort aus dem Serbischen ins Bulgarische entlehnt wurde; BER erwähnt auch Formen aus den anderen slawischen Sprachen; ebenso wird angedeutet, daß es auch im Albanischen und Griechischen vorkommt; aus dem Aromunischen hingegen werden keine Entsprechungen angeführt.

Bei einer genauen Durchsicht des Archivs des „Bulgarischen Sprachatlasses“ konnte ich feststellen, daß auf die Frage 161: „Überrock fürs Gebirge, der die Hirten gegen Regen schützt“ aus allen Gebieten Antworten eingegangen sind (allerdings sind die Karten nach unterschiedlichen Legenden angefertigt). So ist im BDA I, Karte 246, BDA II, Karte 249 und BDA IV Karte 349 das Wort *gun'a* kartographisch verzeichnet (IVANOV hat die Antworten auf diese Frage nicht bearbeitet). Das Verbreitungsgebiet des Wortes befindet sich, wie die Eintragungen beweisen, im Westen des Landes; einzelne Antworten stammen auch aus dem Nordwesten und eine einzige kommt aus dem Südosten, alle zusammen aus Gebirgsdörfern. Die Verbreitung dieses Wortes im bulgarischen Sprachraum deckt sich mit jener anderer bulgarischer Wörter aromunischer Herkunft.

Wir glauben deshalb, daß CAPIDAN (S. 199—201) und SKOK (SER I, S. 634) in ihrer Darstellung recht haben, wo sie zeigen, daß sich das aromunische Wort in den sudosteuropäischen Sprachen verbreitet hat (folglich auch in der bulgarischen). Das so bezeichnete Kleidungsstück (PAPAHAĞI, IMAGES II, S. 183) ist ebenfalls charakteristisch für die Aromunen.

Im Bulgarischen bezeichnet man mit *kalcun, kalčín, kalčun* „Männerstrümpfe aus dickem Tuch, die über die Hosenbeine gezogen werden“. Das BER II, S. 178, gibt auch die Etymologie an: *kalcun* < gr. καλτσούνι, *kalčín* < türk. *kalçın*, wobei letztere Form als eine Kontamination zwischen

kalcun und *kalčín* betrachtet wird. Nach Angabe desselben Wörterbuches decken sich die Verbreitungsgebiete von *kalcun* und *kalčún* nur teilweise (nicht so im Falle von *kalčín*), weshalb wir auch nicht der Meinung sind, daß *kalčún* im bulgarischen Sprachraum entstanden ist, sondern meinen, daß wir es hier mit drei Varianten verschiedener Herkunft zu tun haben: *kalčún* (verbreitet in Bulgarkoj, Malgarsko, Petkovo-Ardinsko, Čepino, Kiustendil, Berovsk); *kaljčún* (in Progled Čepelare, Smilean, Slavejno, Kutela, Vievo, Tukale, Smoleansk und Rudozem; Čepinci, Madansk) kommt wahrscheinlich von arom. *călcún*, *călcune* her und hat dieselbe Bedeutung. „Zu diesem Schluß führt uns“, wie Capidan hervorhob, „sowohl der formale Aspekt des aromunischen Wortes, das auf *-tšune* endet und nicht auf *-tune*, wie es hätte sein müssen, im Falle es griechischer oder italienischer Herkunft gewesen wäre, als auch seine einzige Bedeutung: „warmes Schuhwerk aus Wolle“ das man über den Strümpfen trägt“ (nicht auch „Unterhosen“, wie im Italienischen oder Neugriechischen) (DR III, S. 756).

Die hier untersuchten Wörter sind nur ein Teil der großen Liste aromunischer Elemente im Bulgarischen. Ihre Darstellung und Analyse nach Bedeutungsgruppen hat vor Augen geführt, daß die Entlehnungen vor allem Pflanzen und Reliefformen bezeichnen, oder daß sie in den Bereich des Bauwesens gehören oder Kleidungsstücke benennen. Daneben gibt es spezifische Ausdrücke aus dem Hirtenleben. Von den 27 Wörtern, die wir im Blickfeld hatten, waren es außer Substantiven und Adjektiven auch drei Verben, die entlehnt wurden. Die phonetische Anpassung und morphologische Eingliederung erfolgte auch hier in der Weise wie bei allen Entlehnungen aus dem Rumänischen.

Die Festsetzung des Verbreitungsgebietes von Bezeichnungen aromunischer Herkunft im Bulgarischen steuert neue Daten zur Frage des Bestehens aromunischer Siedlungen auf der Balkan halbinseln bei. Zur Verbreitung aromunischen Sprachguts haben sicherlich auch Sprachträger des Bulgarischen beigetragen, aber die Existenz von Sprachinseln mit aromunischen Elementen berechtigt uns, sie als Relikte zu betrachten.

Die Anwendung der Methode der linguistischen Ethnographie wie auch jener der vergleichenden südosteuropäischen Linguistik verhalf uns, die rumänischen Entlehnungen in der bulgarischen Sprache in dieselbe Reihe mit jenen aus den anderen südosteuropäischen Sprachen zu stellen. Die kollektive Forschungsarbeit, die im Institut für südosteuropäische Studien durchgeführt wurde und deren erste Ergebnisse in dieser Zusammenfassung vorgelegt werden, wird es u. E. ermöglichen, den Bestand an rumänischen (einschließlich aromunischen) Elementen herauszustellen, die in all diese Sprachen oder in die meisten von ihnen eingedrungen sind. Als Hauptziel unserer Untersuchung kristallisiert sich demnach die Festlegung der Rolle des Rumänischen zur Bereicherung der Nachbarsprachen heraus, insbesondere ihr Beitrag zur Bildung dessen, was man mit „südosteuropäischen Konvergenzgebiet“ bezeichnet.

ABKÜRZUNGSZEICHEN

- BDA I = *Bългарски диалектен атлас I, Изноизточна България* hrsg. St. Stoikov, S. B. Bernštejn, Sofia, 1964.
- BDA II = *Bългарски диалектен атлас II, Severoiztočna България* hrsg. St. Stoikov, Sofia, 1966.
- BDA IV = *Bългарски диалектен атлас IV, Severozapadna България* hrsg. M. Mladenov, im Manuskript vorliegende.
- BE = „Balkansko ezikoznanie“, Sofia, I, 1959 usw.
- BER = *Bългарски etimologičen rečnik*, hrsg. Vl. Georgiev, I. Gălăbov, J. Zaimov, St. Ilčev. I—XIV, Sofia, 1966—1977,
- BERNARD 1959 = R. Bernard, *Etymologies bulgares*, in BE 1959, I, S. 101—103.
- CAPIDAN = Th. Capidan, *Raporturile lingvistice slavo-române, I. Influența română asupra limbii bulgare*, in DR III, 1924, S. 129—238.
- CAPIDAN, MEGL. = Th. Capidan, *Meglenoromânii*, Bd. III, București, 1935.
- DR = „Dacoromania“, Cluj, I—XI, 1921—1948.
- GEORGIEV, VĂPROSI = Vl. Georgiev, *Văprosi na bălgarskata etimologia*, Sofia, 1958.
- GRB = N. Gerov, *Rečnik na bălgarskija ezik*, Plovdiv, 1895—1908.
- IVANOV = I. Ivanov, *Bălgarski dialekten atlas, Bălgarski govori ot Egeiska Makedonija I* (Dramsko, Searsko, Valovištko, Zileahovsko), Sofia, 1972,
- MBF = N. Markov, *Dictionnaire de poche bulgare-français*, Leipzig, 1912.
- MER = S. Mladenov, *Etimologičeski i pravopisen rečnik na bălgarskija ezik*, Sofia, 1941,
- PAPAHAGI = T. Papahagi, *Dicționarul dialectului aromân, general și etimologic (Dictionnaire aroumain <macédo-roumain> général et étymologique)*, 2. Aufl., București, 1974.
- PAPAHAGI, IMAGES = T. Papahagi, *Images d'ethnographie daco-roumaine et aroumaine*, 3. Band, București, 1928—1934.
- SER = P. Skok, *Etimologijski rječnik hrvatskoga ili srpskoga jezika*, 4 Bd., Zagreb, 1971—1974.
- VAKARELSKI 1935 = H. Vakarelski, *Bit i ezik na trakijskite i malozijskite bălgari*, Sofia, 1935.
- VAKARELSKI 1974 = H. Vakarelski, *Etnografia na България*, Sofia, 1974,
- VEW = M. Vasmer, *Russisches etymologisches Wörterbuch*, 3 Bd., Heidelberg, 1953—1958.

Bulg. ъ = ä
 Bulg. ж = ž
 Bulg. ч = č

Bulg. ц = c
 Bulg. ы = y

Bulg. ѝ = j
 Bulg. я = ja
 Bulg. ш = š
 Bulg. щ = št

MACEDO-ROMANIAN WORDS IN ALBANIAN SLANGS

CĂTĂLINA VĂTĂȘESCU

It was in the last century that a large number of studies and articles started dealing with south-east Europe slangs, with the parlance of certain categories of itinerant craftsmen¹. The slangs that came into being on the Albanian territory were studied by linguist and folklorist Qemal Haxhihasani². The published material enables us to make some remarks about the Romanian influence on the Albanian slangy language. And we consider this research is worth undertaking, seeing that similar studies have already been carried out both about the mutual influences of some south-east European languages on neighbouring countries' slangs and about the Romanian influence on south-Slav and modern Greek slangs³. No such studies regarding Albanian slangs have been undertaken so far⁴. From Q. Haxhihasani's articles it appears that the Albanian slangs came into being in southern Albania in the Tosca area. The widely spoken slangs, still alive over the 1949–1962 period, when they were studied in the field, and probably even later, are: the *purishtja*, the parlance of brick-layers of the Opar area (not

¹ For the definition of slang see: M. Cohen, *Note sur l'argot*, in "Bulletin de la société de linguistique", XXI, 1918–1919, pp. 132–147; I. Jordan, *Introducere în studiul limbilor romanice* [Introduction to the Study of Romance Languages], Iași, 1932, p. 410; A. Dauzat, *Les argots. Caractères. Evolution. Influence*, Paris, 1946.

² A cycle of three articles: Q. Haxhihasani, *Te folmet shoqñore* [Conventional Albanian Speeches], in "Studime filologjike" (the name of the review will be cited as SF); XVIII (I), 1964, 1, pp. 99–129 (the paper will be cited as SF 1/1964). Q. Haxhihasani, *Dogança. E folmja shoqñore e zejtarve shetitës të rrethit të Leskovikut* [Dogança, The conventional parlance of itinerant craftsmen from the Përmet and Leskovik area], SF, XVIII (I), 1964, 2, pp. 141–167 (cited as SF 2/1964). Q. Haxhihasani, *Elemente nga fjalori i dogançes fragmente bisedash dhe tekste në ketë të folme* [Elements of Dogança Lexicon; Fragments, Discussions and Slang Texts], SF, XVIII (I), 1964, 3, pp. 149–173. (abbrev. as SF 3/1964), SF 1/1964 provides a rather poor bibliography of this type of research into Albanian.

³ We mention only the articles of Dorin Gămulescu, *Împrumuturi românești și aromânești în argourile sud-slave* [Romanian and Macedo-Romanian Borrowings in South-Slav Slangs], in "Studii și cercetări lingvistice", XVI, 1965, 4, pp. 531–540 which supplies the whole bibliography of the problem; for Greek see: V. Papacostea, "Vocabularul convențional" al D-lui H. Suli [The "Conventional Vocabulary" of Mr. H. Suli], in "Revista Macedoneană", II, 1930, 1, pp. 36–41 with bibliography and pertinent observations which we shall discuss.

⁴ The bibliography of Romanian influence on the Albanian Language is a rather rich one. We shall mention only: N. Jokl, *Rumanisches in Albanischen*, in "Revista filologică", II, 1928, 3, p. 246 ff; Th. Capidan, *Raporturile albano-române* [Romanian-Albanian Relations], in "Dacoromania", II, p. 456 ff.; Th. Capidan, *Elemente românești în limba albaneză* [Romanian Elements in the Albanian Language], in "Dacoromania", VII, pp. 151–154. But none of these studies deal with the problem treated in our article.

far from the town of Korça)⁵, the *dogançja*, spoken by many categories of itinerant craftsmen (tinkers, tinsmiths, brick-layers, itinerant so-called physicians, lumberjacks, carpenters and merchants) from the Përmet and Berat areas⁶, and its other versions, *lovidharçja* and *çorkishtja*⁷.

Both *purishtja* and *dogançja* are in direct touch with the Macedo-Romanian (Vlach) dialect spoken in the Përmet, Korça, Berat, Opar areas, etc.⁸

Q. Haxhihasani did not propose to undertake an etymological study. That is why in his description he only mentions that certain words are of Macedo-Romanian origin, but he never provides their etymon. And what is more, some of the words are not glossed although the investigation should have provided, in the first place, their meaning; neither does he indicate to what grammatical category these words — and many others — pertain. The absence of these explanations makes it difficult to detect their etymology. Particularly regarding the *purishtja* slang, the material is not always very accurately recorded and sometimes it seems to be wrongly jotted down. That is why, extracting from Q. Haxhihasani's list those words he considers to be of Macedo-Romanian origin, we propose: to provide their Macedo-Romanian etymon⁹; to suggest the meaning of the words which are not glossed, relying on their formal resemblance to Macedo-Romanian words; to indicate what "parts of speech" they might be; to make some remarks about the way these borrowings have been integrated into the Albanian language system¹⁰.

Alb. *ari* v. 3d. pers. sg. "is, exists, there is", used by some Tirana area speakers (SF 1/1964 105) < MRom. *äre*, "idem" (DDA² 195) (for *ari* form see Caragiu, *Compendiu* 249). A *nari* form also occurs "it does not exist, there is not" (SF 1/1964 105) < MRom. *n'äre*.

Alb. *fok*, m.n., "fire", in *purishtja* (SF 1/1964 113, 116) and *fok*, v.t., "to burn, to roast", in *dogança* (SF 2/1964 162; SF 3/1964 153) <

⁵ SF 1/1964, p. 99.

⁶ SF 1/1964, p. 99.

⁷ SF 1/1964, p. 101.

⁸ A bird's eye view of the Macedo-Romanian areas including the pertinent bibliography is supplied by Matilda Caragiu Marioțeanu, *Compendiu de dialectologie română (nord și sud-dunăreană)* [Romanian Dialectology (north and south of the Danube)], Bucharest, 1975, p. 218 ff (cited as Caragiu, *Compendiu*). For the Macedo-Romanian areas round Opar, Leskovik, etc. see also G. Brâncuș, *Les éléments lexicaux autochtones dans le dialecte aromain*, in "Revue roumaine de linguistique", X, 1965, 1-3, p. 23 and an article of the Albanian ethnographer Rrok Zojzi, in "Etnografia shqiptare", I, p. 56 ff.

⁹ We consider that further field investigation of these slangs could detect other words of Macedo-Romanian origin, particularly in *purishtja*. A similar result could be achieved if the materials gathered so far were published; a *purishtje* glossary is lacking.

¹⁰ For the Macedo-Romanian dialect we have consulted: Take Papahagi, *Dicționarul dialectului aromân, general și etimologic* [General and Etymological Dictionary of the Macedo-Romanian Dialect]. Second edition, Bucharest, 1974 (abbrev. as DDA²); Th. Capidan, *Aromânii. Dialectul aromân. Studiu lingvistic* [The Macedo-Romanian Dialect, Linguistic Study], Bucharest, 1932 (abbrev. as Capidan, *Aromânii*); Matilda Caragiu Marioțeanu, *Fono-morfologie aromână. Studiu de dialectologie structurală* [Macedo-Romanian Phono-Morphology. A Study of Structural Dialectology], Bucharest, 1968 (abbrev. as Caragiu, *Fono-morfologie*) and Caragiu, *Compendiu*. We are not going to supply information on the geographical area of each word seeing that we have already mentioned the implied areas; we shall indicate only the slang where they occur.

MRom. *fóc*, “fire” (DDA² 559). Regarding the verb *fok*, one will remark that this borrowed Macedo-Romanian noun is used in Albanian as a verb; this shifting of grammatical category is nevertheless a rarely encountered phenomenon.

Alb. *fraté*, m.n., “brother”, in purishtja (SF 1/1964 113 and 116 where the *fratë* form is also recorded, a rather wrong recording < MRom. *fráte*, “idem” (DDA² 560); the *fratell* “brother” form used by purishtja-speaking people having left Korça for Përmet (a region where dogançja slang is spoken) could be the Macedo-Romanian articulated N.-Acc. form *frátele* (Caragiu, *Compendiu* 239). The explanation is plausible seeing that also Capidan, *Aromânii* 106 records in the parlance of the “gunusari”, Macedo-Romanian tinsmiths who have “gone Slav” in Bosnia, the *fratel* “brother” form which he considers to be the articulated Macedo-Romanian form *fratele*.

Alb. *glinë*, f.n., “hen” in purishtja (SF 1/1964 115, 116) < MRom. *gǎl'ină*, *gîl'ină* “idem” (DDA² 585, 588) with the syncope of unstressed *ă*, normal in Albanian. Alb. *glinës*, m.n., “cock” (SF 1/1964 115, 116) is a normal derivative in the Albanian area, with the *-(ë)s* suffix, from the feminine noun *glinë*¹¹.

Alb. *kapllo*, f.n.(?). Although Q. Haxhihasani’s list does not provide the meaning it is almost sure it means “head”. It is used by purishtja-speaking people (SF 1/1964 113) < MRom. *cap* “idem”, articulated form *cáplu* (DDA² 312). The final *-o* could be explained by the neutralization in Macedo-Romanian of the opening opposition *-o/-u* to an unstressed final (See Caragiu, *Fono-morfologie* 28). One will remark that the MRom. adverb *múltu* is also borrowed by the Albanian language where it turns into *mullto* (see *infra*).

Alb. *kapre*, f.n.(?), “goat”, or a possible plural form *cápre* (DDA² 314), a characteristic plural form in the ‘Farsherot’ parlance (Caragiu, *Compendiu* 234). We shall have the opportunity to show that the hypothesis of plural form borrowings which in Albanian are used as singular forms can be put forward also in the case of other nouns.

Alb. *këntac*, v.t., “to sing, to read” in purishtja (SF 1/1964 116–117) < MRom. *cí'ntu*, *că'ntu* (DDA² 336, 361), 2nd pers. pl. *căntași* (Caragiu, *Fono-morfologie* 114). One can observe a resemblance to the Albanian verbs ending in *-as*, *at* (*pëlças*, “burst”, which, in our opinion, explains the borrowing of this person).

Alb. *kërne*, f.n.(?), “meat” in purishtja (SF 1/1964 116) < MRom. *cârne*, “idem” (DDA² 317). If the *kërne* form is correctly recorded it could be like in the case of noun *kapre*, a borrowing from the plural form *că'rni* (DDA² 317), but *n* which is not altered cannot be explained.

Alb. *lingur*, m.n.(?) “?” in purishte (SF 1/1964 113), probably “spoon” < MRom. *lingură*, “idem” (DDA² 741).

Let us mention that the Rom. *furculiță*, “fork”, has been adopted by literary Albanian: *furkulicë*, “idem” (*Fjalor i gjuhës shqipe*, Tirana, 1954, p. 132).

¹¹ For the functions of suffix *-ës* in Albanian see A. Xhuvani, E. Çabej, *Prapashtesat e gjuhës shqipe*, Tirana, 1962, p. 42.

Alb. *lukur*, m.n. “?” in dogançja (SF 1/1964 113) and the purishtja spoken by some craftsmen who came to Përmet from the Korça area (SF 2/1964 155), probably meaning “work” < MRom. *lucur*, “idem”, (DDA² 750) showing the specific metathesis occurring in the ‘Farsherot’ parlance (Capidan, *Aromânii* 74). Another metathesis form is *lukër* recorded in the Opar region purishtja (SF 1/1964 113); this might be the Macedo-Romanian plural form *lucără* (DDA² 750) with unvoicing of final *ă*. The dogançe *lukrat* “?” form (SF 1/1964 113) could originate from the MRom. participle *lucrătî* (Caragiu, *Compendiu* 253) owing also to its resemblance to the Albanian verbal forms of the *pëlcas*, *pëlcat* type; we therefore consider that the Albanian form represents a verb. And, for that matter, there is a *lukros* verb, “to work, to toil” in purishtja (SF 1/1964 113, 116–117; SF 2/1964 155), which is an Albanian derivative from *lukër*, *lukur* nouns.

Alb. *Uapte*, f.n.(?) “milk” in purishtja (SF 1/1964 116) < MRom. *lapte*, “idem” (DDA² 724).

Alb. *mëne*, f.n., “hand” in purishtja (SF 1/1964 116 < MRom. *mî'nă*, “idem” (DDA² 812); *mă'nă* (DDA² 778). Q. Haxhihasani does not mention the Macedo-Romanian origin of this word.

Alb. *mullto*, adv. “much” (SF 1/1964 114) and the form *mullte*, adv. used in purishtja; *mullto* derives probably from the MRom. *mûltu*¹ “idem” (DDA² 830) with the *u* > *o* shifting like in the *căplu* > Alb. *kapllo* case; *mullte* might be the feminine plural form of the adjective *mûltu* (DDA² 830 *multu*² noun).

Alb. *muriti* “?” used in purishtja (SF 1/1964 113) is probably derived from MRom. *mor*, “to die”, past participle *murit* (DDA² 820). In Albanian it is probably a masculine noun with the definite enclitic article *-i*.

Alb. *njigëzë*, adv. “a little”, in purishtja (SF 1/1964 113, 114) < MRom. *nicaz*, adj., feminine *nicăză*, “small” (DDA² 925).

Alb. *ojle* “?” in purishtja (SF 1/1964 113), probably < MRom. *oăie*, articulated pl. *oîle* (DDA² 929). It might therefore be again a feminine singular noun derived from a Macedo-Romanian plural form.

Alb. *pane*, f.n.(?), *pano*, f.n.(?), “flour; bread” in dogançja (SF 2/1964 162; 3/1964 158) < MRom. *pî'ne*, *pă'ne*, “bread” (DDA² 989, 956).

Alb. *pllans*, v. “to weep”, in purishtja (SF 1/1964 116–117) < MRom. *plî'ngu*, “idem” (DDA² 999). The word is not included by Q. Haxhihasani among borrowings from Macedo-Romanian. In Albanian this indicative present form, integrated like other Macedo-Romanian verbs into the category of Albanian verbs in *-as*, *-ës* is closer to the DRom. participle *plîns*; nevertheless we have not recorded other borrowings from the Daco-Romanian.

Alb. *sare*, f.n.(?) “?”, in purishtja (SF 1/1964 113), in all likelihood from the MRom. *săre* “salt” (DDA² 1051).

Alb. *skëndje*, f.n. “board, stave” in the parlance of the carpenters from a Leskovik area village who speak a dogança version (SF 2/1964 153; 3/1964 159) might derive from the MRom. *sci'ndură* “idem” (DDA² 1066), derivative *scândurice* (DDA² 1065), an abbreviation of the Macedo-Romanian form(?). Haxhihasani does not include it among the borrowings from Macedo-Romanian.

Alb. *sortë*, f.n. "sister", in purishtja (SF 1/1964 116) < MRom. *sóră* "idem" (DDA² 1103), *sor-ta*, "your sister" (DDA² 656 s. *hil'iu* n.). This word is not recorded by Haxhihasani as a borrowing from Macedo-Romanian either.

To the above discussed words we are adding a list of words which Q. Haxhihasani considers to be of Macedo-Romanian origin, but the available data do not enable us to provide their etymon; at the same time we venture to suggest the etymology of some others, not without reservation.

Alb. *frine*, f.n.(?) "?", in purishtja (SF 1/1964 113) might be the plural *frí'ne*, sg. *frîn* "rein" (DDA² 564).

Alb. *granë*, f.n. "wheat", in purishtja (SF 1/1964 113, 116), and taking account of its meaning, its etymon should be the MRom. *grîn* "idem" (DDA² 598). Phonetically, the presence of the vowel *-a-* could be explained, remembering that also other Macedo-Romanian words integrated into purishtja and including an *ă(i)* have undergone the same alteration in Albanian (see for instance *pane* < MRom. *pî'ne*); but the final *-ë* cannot be easily explained.

Alb. *kane*, n. "?", in purishtja (SF 1/1964 113) might be the MRom. *cî'ne* (DDA² 360) pronounced *că'ne* by Firsherots (DDA² 336). Capidan, *Aromânii* 106 records the *cane* form in the parlance of the gunusari, derived from the Macedo-Romanian *căne*.

Alb. *kelishte*, f.n.(?) (SF 1/1964 113) seems to be an Albanian area derivative (in purishtja), a collective noun formed with the suffix *-ishte*¹², and therefore unlikely to be a borrowing, for instance, from the Macedo-Romanian *câl'ice*, "path" (DDA² 330), a closer word from the phonetic point of view.

Alb. *llane*, f.n.(?) "?", in purishtja (SF 1/1964 113) < MRom. *lî'nă*, "wool" (DDA² 746). Another form is *lan'á* recorded by Capidan, *Aromânii* 106 in the parlance of the Gunusari, glossed by him as "wool" with Macedo-Romanian etymon. We must add that this correspondence between Albanian words and Macedo-Romanian etymons: Alb. *a*: MRom. *î(ă)*, occurring rather often in purishtja, as we have been able to ascertain, appears also in non-slangy borrowings: Alb. *manár*, "lamb that has been trained to follow its master" (*E'jalor i gjuhës shqipe* 289) < MRom. *mînar*¹, "idem" (DDA² 812); this fact proves that slangy borrowings obey the same laws that govern Standard language.

Alb. *strale* "?", in purishtja (SF 1/1969 113) < MRom. *stran'iu*, "garments, coat", pl. *stran'e*, articulated *stran'ele* (DDA² 1119), with simplification of the phonetic body of the word(?). The word was recorded as *stranjile* in the Gunusaris' parlance in Bosnia (Capidan, *Aromânii* 107).

Alb. *tali*, "?", in purishtja (SF 1/1964 113) < MRom. *tal'iu* "to cut" 3rd pers. sg. *tál'i* (DDA² 1165); Caragiu, *Fono-morfologie* 114) (?). It is impossible to establish the grammatical category this word was integrated into in Albanian.

* Finally, the Alb. *fillush*, m.n., "brother; friend" and the Alb. *fillushe-ja* (*fillushkë*), f.n., "sister", in dogança (SF 2/1964, 162; SF 3/1964 153) have not a Macedo-Romanian etymon as Q. Haxhihasani

¹² A. Xhuvani, E. Çabej, *op. cit.*, p. 60.

maintains; it is probably an Albanian area derivative, with the diminutive-implying suffix *-ush*¹³, from *fillo*, *-ua*, "friend", the latter being a borrowing — in the same slang — from the Greek φίλος. A derivative from a possible borrowing from the MRom. *hîl'iu*, "son" (DDA² 656) can be difficultly demonstrated both from the phonetic and semantic standpoint.

Separately, one has to discuss the syntagms recorded by Q. Haxhihasani in a Tirana parlance, speech about which the necessary additional explanations are not supplied. We are reviewing them here together with the Macedo-Romanian counterparts we have been able to set up: Alb. *nare mini kaplli*, *nare tini kaplli*, "no wit, no mind", "mindless" (SF 1/1964 105): corrupt MRom. *n'are caplu mine (tine)*, "idem". The N-Acc. form of the personal pronoun is hard to explain. We are mentioning nevertheless the sentence recorded by Capidan in the parlance of the Gunusari, the Macedo-Romanians who have "gone Slav", *mine are tute pruna*, "I have got all the plums" (*Aromânii* 106). Alb. *xhimiti kaplli*, "half wit", fig. "stupid man" (SF 1/1964 105): MRom. *giumitate di* (DDA² 635)... *cap*, "idem" but in the genitive, according to the Albanian nominal system. Alb. *umllu kapllu*, "to persuade somebody" (SF 1/1964 105): MRom. *ûmplu* (DDA² 1235) *caplu*, "idem". Alb. *kidi usha!*, "shut the door!" (SF 1/1964 105): MRom. *nkidi* (typical of the Firsherot speech. DDA² 902) *uša*, "idem". We are adding also this verse of a Christmas carol recorded at Pogradec: *Dënj o babo nji kullak* (SF 1/1964 105): MRom. *dă-n'i o babo un culác*, "granny give me a knot-shaped loaf" (DDA² 460 *dau*, n., 534 *eu* n., 398 *culac* n.; Caragiu, *Compendiu* 242). Such syntagms in Serbo-Croatian or Greek speeches are, according to Th. Capidan¹⁴ and V. Papacostea¹⁵, remainders of Macedo-Romanian speeches when the speakers have been hellenized or have "gone Slav". In this case too, although the necessary data lack, we think these might be remainders of a Macedo-Romanian speech preserved by albanized Macedo-Romanians. And not a slang, as Q. Haxhihasani seems to believe, because it is not possible to explain why whole syntagms and not only words have been borrowed.

In closing this paper, we think we can draw several succinct conclusions of general interest — regarding the mutual influences in the Balkan area tongues — and some conclusions of restricted interest regarding Macedo-Romanian influence on neighbouring slangs. One must remark for instance that in the Albanian like in the South Slav slangs one records the borrowing of the same words: *ari-n'ari*, *cap*, with enclitic article *cáplu*, *cárne*, *fráte*, with enclitic article *fratele*, *lapte*, *lingurá*, *líná*, *strane*, etc.¹⁶ Within a wider area (including Macedonia, North Greece, South Albania), the Macedo-Romanian tongue operated in those bilingualism regions as a source of lexical material for the neighbouring slangs, the

¹³ For the functions and frequency of this suffix in Albanian, see A. Xhuvani, E. Çabej, *op. cit.*, p. 105.

¹⁴ Capidan, *Aromânii*, p. 106.

¹⁵ V. Papacostea, *op. cit.*, p. 44 ff.

¹⁶ D. Gămulescu, *op. cit.* and Emil Petrovici, *Cuvinte românești în argourile slave de sud* [Romanian words in South-Slav Slangs], in "Dacoromania", VII, pp. 174–176.

slang-speaking persons using them particularly outside this area where there were no people conversant with the Macedo-Romanian tongue. These words pertain to the basic lexicon of the language and being not linked with certain trades where the Macedo-Romanians could have held a paramount place. Enriched by words borrowed also from the Macedo-Romanian tongue, the Albanian slangs were not used in the Albanian-Romanian bilingualism area but in central and particularly North Albania where Macedo-Romanian minorities are small or non-existent. It is clear that the Albanian slangs are used with the view of rendering every-day conversations hermetical.

The study of south-east European slangs offers the possibility to gather new, interesting information on bilingualism, confirming the above mentioned aim of slangs.

If we confine ourselves to the influence of the Macedo-Romanian tongue on the Albanian slangs, the investigation of a rather large number of borrowings offers many examples of the phonetic and morphological adaptation of the words to the Albanian word system, enabling to establish other Macedo-Romanian etymologies of words which do not pertain to slangs but to standard Albanian.

UN MANUSCRIT DE LA « LOGIQUE » DE THÉODORE CAVALLIOTIS

ANDREI PIPPIDI

Théodore Anastase Cavalliotis (1718/1728—1786/1789) compte parmi les plus notables figures du mouvement culturel qui s'est développé sous l'influence de l'*Aufklärung* hellénique en Macédoine et dans les régions limitrophes de l'Épire et de l'Albanie. Ceci dit, il n'est pas dans notre intention de marquer ici jusqu'à quel point peut-on considérer cette activité intellectuelle dont les centres furent Moschopolis et Ochride comme l'expression du rayonnement des écoles grecques de Janina ni de chercher non plus quelle part y ont tenu chacun des éléments, ethniquement différents, de la population de cette région. Peut-être certaines conclusions, sur lesquelles nous nous garderons bien d'appuyer, faute de lumières particulières sur ce sujet, ressortiront-elles de la biographie même de Cavalliotis ¹.

Sur son origine, probablement vlaque, et son lieu de naissance, Moschopolis (encore que son patronyme suggérerait des rapports de famille avec Cavalla) les renseignements sont rares et contradictoires. Cependant, on sait qu'après des études à la Nouvelle Académie de sa ville natale, où demeurerait vivant l'enseignement de Méthode Anthrakite, il eut pour maître à Janina, au Collège Maroutzi, le savant Eugène Voulgaris ². Après le départ de celui-ci pour Kozani, en 1750, on retrouve Cavalliotis à Moschopolis, célébrant en vers grecs la visite du métropolite de Chalcédoine, exarque patriarcal ³. Au cours des années suivantes, il enseignait la grammaire, l'art poétique, les sciences, la philosophie et la théologie, c'est-à-dire à peu près toutes les matières du programme de l'école dont il était directeur !

C'est à cette époque que se rattachent les trois textes inédits découverts à Bucarest et étudiés par V. Papacostea : la « Logique » (Λογική πραγματεία), la « Physique » (Ψυσική πραγματεία) et la « Métaphysique » (Μεταφυσική), ses premiers ouvrages. Sur le témoignage de Sathas, on cite également un autre de ses écrits qui semble perdu.

¹ Celle-ci a été reconstituée de toutes pièces par Victor Papacostea, *Teodor Anastasie Cavalioti. Trei manuscrise inedite*, tiré à part de la « Revista istorică română », IX—1931 et I—1932, Bucarest, 1932. Nous aurons à revenir constamment sur cette étude, essentielle pour notre sujet.

² V. Papacostea, *art. cité*, pp. 25—28 ; C. Th. Dimaras, *Histoire de la littérature néo-hellénique*, Athènes, 1965, pp. 117—118, 150.

³ A l'occasion du même événement, Michel Ipiskiotès, élève de Sébastos Léontiadès comme Cavalliotis, a également écrit des vers (Per. Papahagi, *Scrittori aromâni în sec. XVIII*, Bucarest, 1909, p. 11, n. 8),

Suivant des chemins divers et parfois opposés — mais qu'en sait-on au juste? peut-être simplement parallèles — Cavalliotis le didascale agit aussi comme « hiérokeryx » du patriarcat d'Ochride — il signe encore « μέγας πρωτοπαπᾶς » — et sa prédication a laissé dans les montagnes d'Albanie une tradition que retrouve, cent ans plus tard, Johann-Georg von Hahn. On lui attribue une traduction en albanais de la Bible, ou seulement du Nouveau Testament, ce qui est plus vraisemblable, d'un intérêt philologique exceptionnel, puisqu'il s'agissait de *forger une langue littéraire*, en partant des différents dialectes albanais ⁴.

A peu près à la même date (1759), une lettre adressée par Cavalliotis au prédicateur Jacob de Patmos atteste son zèle missionnaire, son respect pour les règles de l'éloquence religieuse qu'il étudiait d'après les modèles fournis par son correspondant et ses relations avec l'École patmienne ⁵. Une de ces situations paradoxales dont le sud-est de l'Europe offre souvent l'exemple fera donc qu'en même temps qu'il s'efforçait d'arracher à l'Islam une terre de mission, notre brave protopope, en digne représentant des Lumières grecques, invoquait Platon, les Muses et le reste de la mythologie et recueillait en hommage de ses élèves, maîtres d'école ou moines à Korçë, Ochride, Moschopolis et Castoria, des épigrammes à l'antique. A l'usage de ses ouailles comme de ses disciples — parmi ceux-ci des noms tels que Nakou, Samsalas, Gouzas, Tourtas ou Posamas n'ont rien de grec ⁶ —, Cavalliotis a publié en 1760 à Moschopolis une εἰσαγωγὴ γραμματικῆς, dont il fit paraître la seconde édition à Venise en 1774. Lui-même ayant trois langues maternelles — le grec, le valaque et l'albanais ⁷ —, il se trouvait dans une situation privilégiée pour faire œuvre de grammairien et de lexicographe. Cette œuvre fut achevée en 1770 avec la πρωτοπειρία, le précieux vocabulaire trilingue qui est pour l'albanais du XVIII^e siècle, comme pour l'histoire du dialecte macédo-roumain, une source indispensable ⁸. En 1770, ainsi qu'en 1760, l'impression s'est faite grâce à l'appui matériel des notables de Moschopolis, la seconde fois en relation avec la riche colonie de négociants macédoniens de Poznań et de Galicie.

Dans le même article qui nous a permis de retracer brièvement la carrière de Cavalliotis — à peine le mot convient-il pour une vie de labeur menée dans des conditions aussi ingrates —, V. Papacostea a consacré

⁴ J. G. von Hahn, *Albanesische Studien*, I, Jena, 1854, p. 296 : « Die Tradition knüpft dasselbe an einen Lehrer der dortigen griechischen Schule, namens Theodor, welches zugleich Stadtprediger und ein sehr gelehrter Mann war. Doch weiss man nicht zu sagen, ob er das Alphabet erfunden oder zuerst nach Elbassan gebracht habe. Der Mann soll nicht nur das neue, sondern auch das alte Testament (nach Septuaginta, denn hebräisch verstand er nicht) in Albanesische übersetzt, und sich überhaupt mit Bildung einer den weit auseinander laufenden albanesischen Dialekten gemeinsamen Schriftsprache beschäftigt haben ».

⁵ Le texte est reproduit par V. Papacostea, *art. cité*, pp. 58—59, avec un commentaire, pp. 51—53. Voir encore M. Beza, *Bibliotecii mănăstirești în Patmos*, Academia Română, memoriile secțiunii literare, III^e série, tome VIII, 1936, pp. 1—6.

⁶ Parmi les élèves de Cavalliotis en 1760 (voir leur noms *ibid.*, pp. 59—61) « ὁ ἐκ τῆς Σεβασμίας Μονῆς τοῦ Ἁγίου Ναοῦ Ἀμβρόσιος » n'est autre qu'Ambroise Pampéris, né en 1733 à Moschopolis. Voir P. Papahagi, *ouvr. cité*, p. 11.

⁷ V. Papacostea, *art. cité*, p. 24, qui cite J. Thunmann, *Untersuchungen über die Geschichte der ostlichen europäischen Völker*, I, Leipzig, 1774, p. 178,

⁸ V. Papacostea, *Povestea unei cărți, Protopiria lui Cavalioti, în Omagiu lui Const. Kirifescu*, Bucarest, 1937.

un ample commentaire aux deux manuscrits de la Bibliothèque de l'Académie de Bucarest qui ont conservé le texte des cours professés à Moschopolis par notre auteur. L'un d'eux, la « Logique », est l'original autographe de Cavalliotis, daté de 1755. L'autre, la copie des deux autres traités, par un élève, Naoum Anastasiou Datas, a pu servir de manuel à l'Académie princière de Jassy vers 1800, comme en témoigne une note marginale⁹. Les deux ont ensuite appartenu à la bibliothèque du Collège Saint-Sabbas de Bucarest. Jusqu'à présent on ne connaissait pas d'autres exemplaires des œuvres philosophiques de Cavalliotis.

Or, voici qu'un hasard a préservé cinq photos d'un second manuscrit de la *Λογική πραγματεία*, envoyées au professeur N. Iorga, le 7 avril 1937, par Ilo Mitkë Qafëzezi. Ce nom éveille encore en Roumanie beaucoup de souvenirs. Non seulement il n'est pas sans intérêt de rappeler la personnalité de cet ami fidèle des Roumains, mais c'est un devoir à rendre à celui auquel revient, malgré un long retard, le mérite de la découverte¹⁰. Souvenons-nous combien l'énergie de tels polygraphes d'esprit un peu archaïque — un autre en était encore tout récemment le vénérable érudit arménien H. Dj. Siruni — a profité aux sciences historiques sud-est européennes. Sans acquérir, sauf exception, droit de cité parmi les savants, ces tâcherons de l'érudition locale ont entretenu la flamme et ont ensemencé le terrain pour une moisson plus abondante que leurs glanures.

Après des études interrompues trop tôt, I. M. Qafëzezi (1889—1964) avait émigré en Roumanie en 1902. Il y a vécu jusqu'en 1906 et, ensuite, de 1915 à 1924. En autodidacte intéressé de folklore ainsi que de littérature et d'histoire albanaises, il a commencé par publier des vers en 1903 dans la revue « Albania » de Londres. En 1919, revenu des États-Unis, il a fondé et dirigé pendant un an « Shqipëria e Re », le plus important périodique albanais de Roumanie. A cette étape de son activité, dominée par le journalisme et illustrée seulement par une brochure de vulgarisation sur Ali pacha de Janina (Bucarest 1917 et 1923), a succédé, après son retour au pays, une autre, pendant laquelle il a écrit sur la région de Korçë au XVIII^e siècle, sur des manuscrits albanais en caractères arabes, sur les anciens peintres albanais et surtout sur les chefs de file du mouvement culturel d'expression grecque, mais produit par la bourgeoisie vlaque, qui accompagne, en les aidant, les premiers progrès de la conscience nationale albanaise : Théodore Cavalliotis, Dhanil Haxhiu,

⁹ Bibliothèque de l'Académie, mss. gr. 210 et 383, décrits par V. Papacostea, *Teodor Anastaste Cavallioti*, pp. 13—16. La note en question, concernant la Physique et la Métaphysique reliées ensemble, prouve que le volume faisait partie en 1800 « ἐκ τῶν τοῦ οἰκονόμου κυρίου Δανιήλ ». C'est un ex-libris de Daniel Philippidès qui vivait à Jassy et qui, ayant acquis dès 1797 la Logique de Condillac, en publia la traduction à Vienne en 1801. Voir Daniel Philippidès — Barbié du Bocage — Anthimos Gazis, *Ἀλληλογραφία*, éd. par Catherine Koumarlanou, Athènes, 1966, pp. 7, 12, 35.

¹⁰ L'exkursus biographique qui suit puise la plupart de son information à la notice nécrologique signée par Mahir Domi dans la revue « Studime filologjike », XIX (II), 1, 1965, p. 215. Nous en devons la traduction, avec quelques autres renseignements, à notre collègue Cătălina Vătăşescu. Qu'elle nous permette de lui dire ici la gratitude que mérite son amicale obligeance.

Kostë de Bérat, Naoum Veqilharxhi¹¹. La notice nécrologique que nous suivons signale qu'il avait travaillé à une biographie de Cavalliotis et qu'il « a fait connaître les textes de la Logique, de la Physique et de la Métaphysique ». S'agit-il d'une confusion avec la contribution de V. Papacostea ou justement du manuscrit sur lequel Qafëzezi avait appelé l'attention de Iorga?

Ce dernier manuscrit, découvert par Qafëzezi en juillet 1936, se trouvait alors au monastère Saint-Pierre de Bitkuchi, non loin de Moschopolis. C'est ainsi qu'il a dû échapper à la destruction de la ville voisine par les bandes turco-albanaises en 1769. Le titre qu'il porte est presque le même que celui du manuscrit étudié par Papacostea : Λογική πραγματεία συναρμολογηθεῖ —/ σα παρὰ τοῦ ἱεροσοφολογιωτάτου δι —/ δασκάλου κυρίου. πεοδώρου Ἀναστάσιου / Καββαλιώτου καὶ παρ' αὐτοῦ ἐκδόθει —/ σα ἐν τῇ τῆς ἰδίας πατρίδος νεωστὶ / ἰδροθείσῃ σχολῇ προοίμιον 1743,

Le texte richement décoré à l'encre noire et rouge occupe 109 feuillets (218 pages). Qafëzezi affirme avoir inscrit lui-même la foliotation. Les derniers 7 ou 8 feuillets, arrachés, forment lacune. À part la photo du feuillet de garde, les autres reproduisent les feuillets 72 r^o, 72 v^o, 75 v^o et 109 v^o. Autant qu'on puisse en juger, l'ordre de succession des chapitres n'a pas souffert de changements et il n'y a pas de modifications à signaler dans le texte. Le titre toutefois soulève une difficulté. D'abord, l'absence des mots « πρωτοπαπᾶ Μοσχοπόλεως », interpolation déjà notée par Papacostea et dont le *terminus post quem* doit être la date même du manuscrit de Bucarest, le 5 février 1755. Nulle mention n'étant faite avant 1760 du rang de protopope, auquel Cavalliotis était déjà parvenu lorsqu'il publiait sa Grammaire, ces mots supplémentaires, ainsi que d'autres additions, attestent une seconde étape de rédaction entre 1755 et 1760. Selon V. Papacostea, les notes insérées çà et là sont de la même main, celle de Cavalliotis. En somme, l'exemplaire d'auteur, avec ses corrections.

Par contre, la copie de Bitkuchi, plus ancienne, — pourquoi ne serait-elle pas due à la plume de Sabbas l'hiéromoine enseignant à l'école locale (« ὁ τοῦ ἐν Βυθκυκῶν σχολεῖν διδάσκαλος »)?¹² — semble avoir conservé le texte sans aucun changement. La date de 1743, que nous offre le titre, a de quoi surprendre si l'on voulait encore admettre 1728 comme année de naissance de Cavalliotis¹³. Au contraire, si la date est exacte, ainsi que nous en avons la conviction, c'est sa naissance qui doit être reculée de dix ans.

Dans ce cas, ce n'est pas seulement la vie de notre auteur qui s'en trouve allongée d'autant, mais l'une des conclusions de V. Papacostea

¹¹ Voir I. M. Qafëzezi, *Fjalor e Protoperit Kavallioti Voskopjari*. *Vokabulari shqip-romejisht-latinisht-vllahrisht i jerothaskalit Protoperit Theodor Nastas Kavallioti Voskopjari (1726-1789) me sistemen fonetike shqipe dhe « jeten e Kavalliotit », « Leka », 8, 1936, pp. 33 et suiv.; idem, *Akte dhe ekstrakte për historinë e pedagogjisë dhe kulturës në Shqipëri gjindjetit XVII, XVIII e XIX*, ibid., pp. 51-65. Cf. l'article en collaboration avec D. Berciu, I. M. Chiafazezi, *Inscripțiile bisericilor din Moscopole*, „Buletinul comisiunii monumentelor istorice”, 31, 1938, pp. 134-142.*

¹² V. Papacostea, *art. cité*, p. 60.

¹³ Henri Boissin, *Les Lumières et la conscience nationale en Albanie*, in *Les Lumières et la formation de la conscience nationale chez les peuples du Sud-Est européen*, Bucarest, 1970, p. 44, estime qu'il était né en 1718. Cf. *Historia e Shqipërisë*, p. 417.

qui est entamée. En effet, on lit dans le résumé français de son article cité : « Théodore Cavallioti a subi dans la première partie de sa carrière la bienfaisante influence d'Eugène Vulgaris ». Or, en 1743, celui-ci venait à peine de rentrer d'Italie pour s'établir à Janina et la « Logique » de Cavalliotis serait donc antérieure au cours que Vulgaris enseigna à l'école supérieure du Mont Athos entre 1753 et 1758, avant de le publier à Leipzig en 1766.

Pour l'histoire des idées dans le Sud-Est européen, il est intéressant de constater que l'ouvrage de Cavalliotis ne doit sa tendance « philosophique », au sens du XVIII^e siècle, qu'à l'enseignement de son maître Sébastos Léontiades de Castoria, lui-même disciple de Méthode Anthrakite. C'est ainsi que la doctrine de Malebranche, qui avait séduit Méthode, aboutit à ce cours professé à Moschopolis par un ecclésiastique orthodoxe. Rien ne saurait être plus significatif pour la transmission des idées nouvelles en profondeur à travers les couches successives des générations — car il n'est guère possible d'envisager leur diffusion en largeur, l'enseignement à cette époque étant forcément restreint à une minorité, dans le Sud-Est plus que partout ailleurs en Europe.

L'épisode que nous avons évoqué, si remarquable qu'il soit, n'aura pas de conséquences immédiates. Le sac de Moschopolis en 1769, deux ans après la suppression du patriarcat d'Ochride, anéantit la fortune et les aspirations d'une bourgeoisie florissante qui avait prêté son soutien, sous forme de donations, subventions, bourses d'études et financements d'impression, à une production intellectuelle très dynamique. Un arrêt aussi soudain que le rythme de cette activité avait été rapide en dit long sur la précarité des conditions du développement culturel en ces contrées touchées par l'*Aufklärung* avant même que tous les peuples intéressés dans ce mouvement aient disposé d'une langue littéraire et d'un alphabet !

Il convient, avant de quitter ce sujet, de dire notre regret de n'avoir pas pu vérifier si le manuscrit, dans l'intervalle qui nous sépare de l'article de V. Papacostea, a été porté à la connaissance des chercheurs albanais ou grecs. Nous ne savons même pas s'il a survécu¹⁴. N. Iorga a publié la lettre de Qafëzezi en relevant le grand intérêt de cette trouvaille, mais il n'a pas reproduit les photos¹⁵. En remédiant à cet oubli, nous espérons avoir au moins rendu service aux historiens roumains.

Notre petite enquête a fini par retrouver la preuve que le manuscrit de Bitkuchi a déjà été signalé en son temps. Dans plusieurs articles publiés en 1938 dans le journal « Drita », I. M. Qafëzezi fait allusion à sa découverte et à la correspondance qu'il a échangée à ce sujet avec V. Papacostea. Il a même été question d'envoyer à Bucarest des photographies du texte

¹⁴ Alfred Uçi a consacré à Cavalliotis une « excellente étude » (H. Boissin), parue en 1961 mais introuvable. La réponse doit y être.

Pour le cadre économique ayant conditionné cet éphémère essor culturel, nous nous bornerons à citer Valère Papahagi, *Les Roumains de l'Albanie et le commerce vénitien aux XVII^e et XVIII^e siècles*, in *Mélanges de l'Ecole Roumaine en France*, 1931, pp. 29—124, et Aleks Buda, *Stellung und Bedeutung der Stadt Voskopaja in der Albanischen Kulturgeschichte des 18. Jahrhunderts*, in *Structure sociale et développement culturel des villes sud-est européennes et adriatiques aux XVII^e—XVIII^e siècles*, Bucarest, 1975, pp. 287—293.

¹⁵ « Revista istorică », XXIII, 1937, 4—6, pp. 193—195.

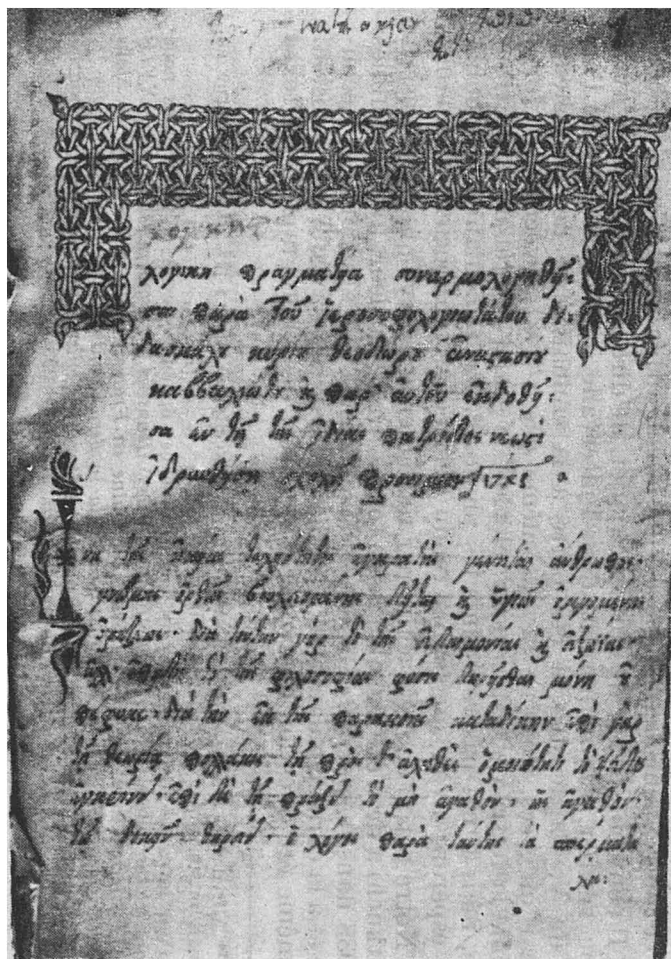


Fig. 1. — Λογική πραγματεία, f. 1 r^o: titre, date et début du texte de la préface.

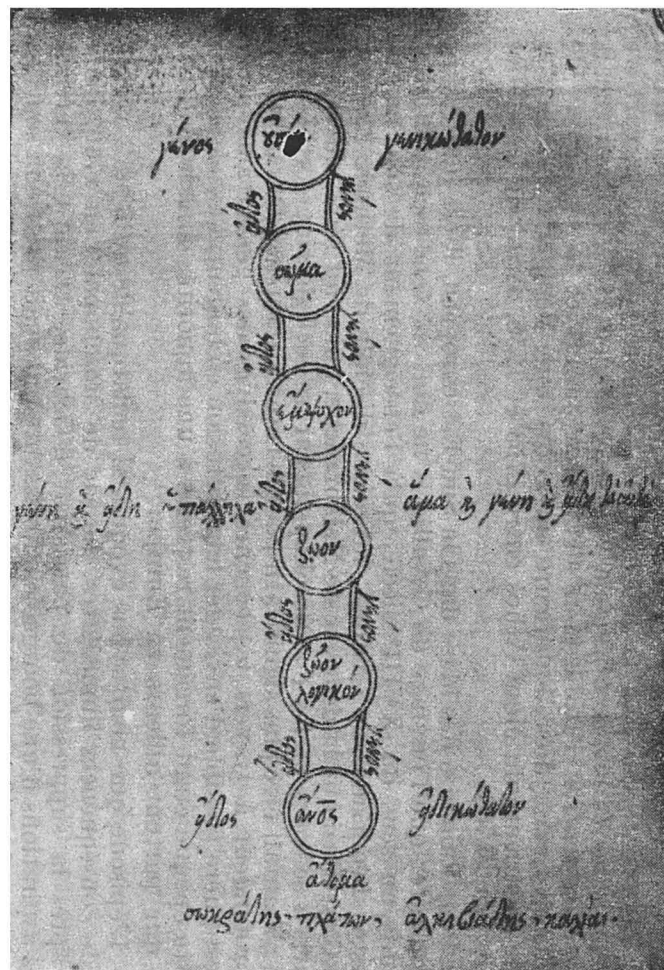


Fig. 2. — Λογική πραγματεία, f. 72 r^o.

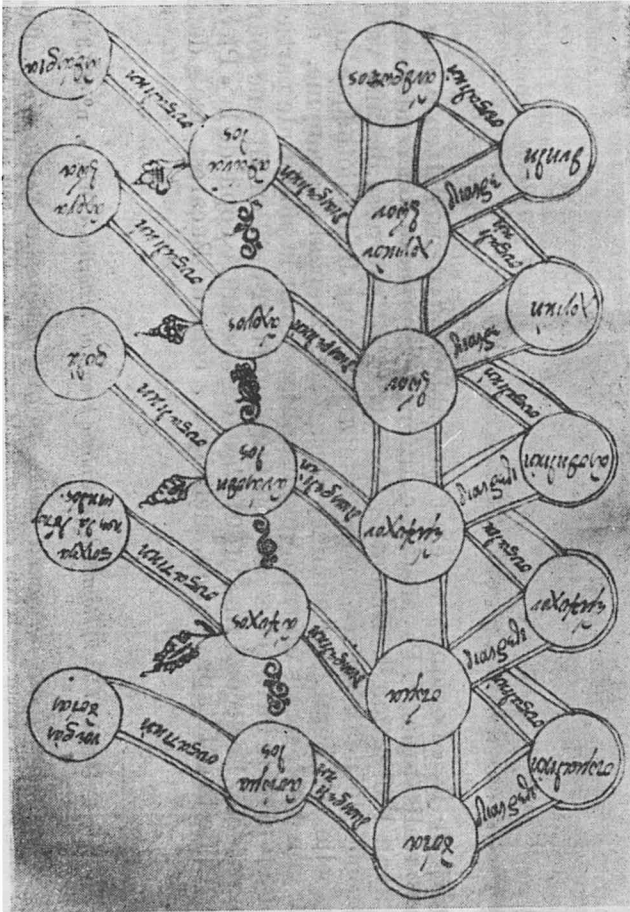


Fig. 3. — Λογική πραγματεία, f. 72 vº.

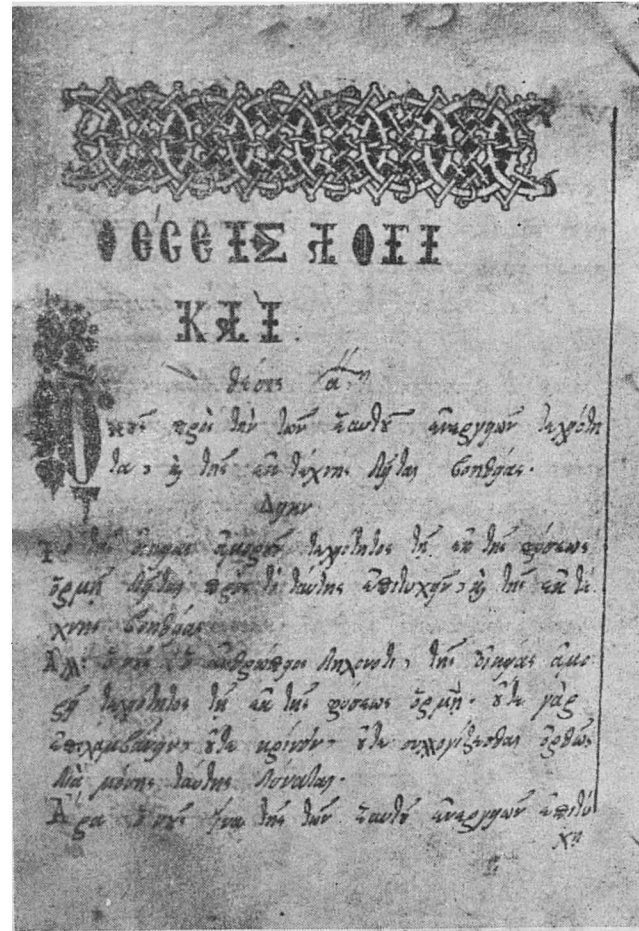


Fig. 4. — Λογική πραγματεία, f. 75 vº, début du dernier chapitre.

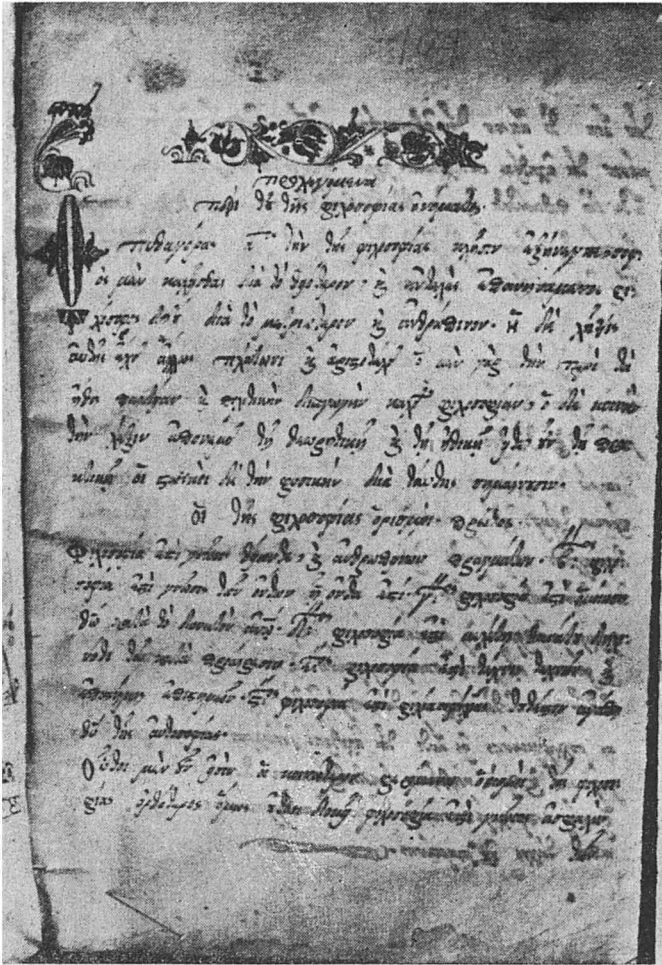


Fig. 5. — Λογική πραγματεία, f. 109 v°.

complet de la « Logique » et c'est probablement dans l'attente que ce voeu se réalisât que V. Papacostea a différé de reprendre son étude comme il en avait l'intention¹⁶. En outre, Qafézezi s'est empressé de faire valoir l'existence de deux autres manuscrits grecs dans la bibliothèque de la Métropole de Bérat. Le premier (ms. 152), acéphale, anonyme, daté du 27 juin 1707, serait un traité philosophique dont la similitude partielle avec l'ouvrage de Cavalliotis pouvait faire supposer qu'il en fût une source ou un modèle. Le second (ms. 160) n'est qu'une autre copie de la « Physique », et de la « Métaphysique », identique à celle de Bucarest, mais datée de 1752¹⁷.

¹⁶ I. M. Qafézezi, *T'i shpëtojmë dokumentat e kronikat historike*, « Drita », n° 489, 3 juillet 1938.

¹⁷ Idem, *Berati i dorë shkrimevet antike. Të tjerë autografë të Kavaliotit etc.*, *ibid.*, 16 et 17 août 1938. L'auteur est revenu encore sur le même sujet dans son article *Voskopaja e kronikavet antika*, « Drita », n° 591, 30 septembre 1938.

LE COLLOQUE INTERNATIONAL « LITTÉRATURE ET HISTOIRE
DANS LES PAYS DU SUD-EST EUROPÉEN AU XIX^e SIÈCLE »—
Bucarest, 21—23 septembre 1978

Organisé sous l'égide de l'Association Internationale d'Études du Sud-Est Européen, de l'Académie des Sciences Sociales et Politiques de Bucarest et du Comité Roumain de Littérature Comparée, le Colloque de Bucarest s'inscrit dans la tradition généreuse qui anima ces derniers temps la recherche scientifique dans cette partie du vieux monde, tradition qui se manifeste par un vif échange d'idées. Le Colloque a réuni à Bucarest des savants ressortissant de divers pays — Autriche, Belgique, Bulgarie, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Turquie, Union Soviétique et Roumanie.

Le thème, très riche, est éloquent entre tous dans le contexte actuel des études inter- et pluridisciplinaires. Il a donné lieu à des débats portant aussi bien sur l'ensemble des problèmes liés à la manière dont l'histoire est devenue l'inspiratrice de la littérature, que sur deux questions qu'on pourrait formuler comme suit : qu'est-ce que c'est que la littérature historique ? de quelle manière les événements politiques sont-ils reflétés dans la littérature ?

Quelques aspects théoriques ont été présentés par Robert Shackleton (Oxford), *Les historiens anglais et français face aux Lumières* et Roland Mortier (Bruxelles), *Littérature et histoire : quelques réflexions* — la majeure partie de son exposé étant nourrie par le livre de Georg Lukács sur le roman historique. La question des rapports histoire-littérature dans le Sud-Est européen fut abordée par Alexandru Duțu, *Littérature, histoire et modernisation culturelle* (texte paru dans les *Cahiers roumains d'études littéraires* • 2/1978) Penio Rusev et R. Stančeva (Sofia), qui ont parlé de la littérature historique bulgare et ses rapports avec le mouvement de renaissance nationale du XIX^e siècle, tout comme Alkis Angelou (Athènes) a évoqué les problèmes de la littérature historique grecque à la même époque, cependant que Zoran Konstantinović (Innsbruck) a traité de *L'épopée sud-est européenne au XIX^e siècle : forme artistique et historicité* et Bedrettin Tuncel (Ankara) a brossé un tableau remarquable de l'évolution de la littérature turque en contact avec les littératures étrangères, notamment la littérature française, à l'époque de l'éveil des nationalités. Un autre côté du problème fut abordé avec les contributions de Louise Valmarin (Rome), *Les fables de Grigore Alexandrescu entre la tradition classique et l'actualité historique* ; Valeriu Râpeanu, *Histoire, folklore et littérature en Roumanie au XIX^e siècle* ; Michel Fridman (Moscou) qui a examiné la communion histoire-littérature au point de vue de la genèse « de la conception artistique roumaine pendant la première moitié du XIX^e siècle » ; Pompiliu Teodor, *L'historiographie roumaine*.

Les coordonnées du développement de la littérature historique au siècle de « l'éveil des nationalités » ont été mises en lumière dans les conclusions du Colloque résumées par Zoe Dumitrescu-Busulenga. Dans cette même sphère du parallélisme entre la spécificité d'une tradition régionale et les diverses particularités se sont inscrites aussi les interventions de Nicolae Balotă, Dan Hăulică, Paul Cornea, Paul Cernovodeanu, etc.

En abordant la question de la terminologie en usage et de celle nécessaire à l'analyse de la littérature historique, le colloque bucarestois a attiré l'attention sur le besoin de créer un appareil terminologique approprié. Mais c'est surtout sur les liens multiples et subtils tissés entre l'œuvre littéraire et la vie sociale que l'accent a été mis, car c'est de cette vie sociale que se nourrit l'œuvre littéraire pour finir par la travailler à son tour.

Nous espérons que l'édition des exposés présentés au Colloque de Bucarest (dans « Synthesis » VI/1979) suscitera d'autres débats tout aussi féconds en ce sens.

Elena Siupur

CARL GÖLLNER, *Turcica*, Bd. III: *Die Türkenfrage in der öffentlichen Meinung im 16. Jahrhundert*, Reihe „Bibliotheca Bibliographica Aureliana“, LXX, Bukarest—Baden Baden, Editura Academiei, 1978, 442 S.

Es mußten zehn Jahre verstreichen bevor sich Carl Göllners *Turcica* um einen neuen Band bereichern konnte, u.zw. dem dritten. So wie der Verfasser selbst im Vorwort dieses Buches hinweist, soll der Band, aufgrund der in den ersten beiden enthaltenen Dokumentierung, den Themenkreis welchen die geistige Auseinandersetzung zwischen dem Abendland und dem osmanischen Reich im Laufe des 16. Jahrhundert aufgelöst hat, schildern.

Und da der Erforschung eines solchen Themenkreises kein konventioneller Zeitpunkt als Anfangstermin festgesetzt werden kann, war Carl Göllner öfters genötigt in das vorangehende Jahrhundert zurückzugreifen und die Entstehung des Türkenbildes in der Perspektive des Cinquecentos zu untersuchen. Solche Ausweitung der Betrachtung, — Hauptverdienst des vorliegenden Werkes —, ist ein Ergebnis der vom Verfasser über die europäische Mentalität im 15. Jahrhundert schon vorher unternommenen Forschungen. Sie wird zugleich von den Schlüssen Carl Göllners rechtfertigt aufgrund der Analyse des Türkenbüchleins des Captivus Septemcastrensis in dem bekannten Aufsatz „Zum Tractatus des ungenannten Mühlbachers“, der vier Jahre zuvor in „Forschungen zur Volks- und Landeskunde“ erschienen ist. So wurden z.B. im vorliegenden Band verschiedene Züge des Türkenbildes im Reformationszeitalter, die durch die Einwirkungen der kirchlichen Propaganda im Großen schon im 15. Jahrhundert ihren Umriß gewannen, festgesetzt. Übrigens wurden die Beziehungen des Abendlandes zur islamischen Welt, u.zw. zum osmanischen Reich, — bedeutendes Problem der europäischen Politik und des philosophischen Denkens, welches H. Strumberger mit gutem Recht als ein „erregendes Novum vor Europa“ an der Wende des Mittelalters zur Neuzeit bezeichnete — vielfach von der Geschichtsforschung dem Studium unterzogen. Vorliegendes Buch Carl Göllners, das sich thematisch den vorerwähnten Forschungen anschließt, nimmt eine besondere Stellung in der Geschichtsschreibung der europäischen Ideen und Mentalitäten ein. Seine Originalität verdankt es nicht nur der eingehenden und mancierten Analyse der gebotenen Informationsgrundlage, sondern auch der Strukturierung des Themenkreises geistiger Koordinaten des Cinquecentos mit Bezug auf die Haltung der öffentlichen Meinung den Kriegereignissen gegenüber oder die Türkenfrage im Spannungsfeld der Reformation und die Imago Turci.

Gelegentlich des Versuches die Stellung und die Funktion der Türkendrucke in 16. Jahrhundert festzustellen, wies der Verfasser darauf hin, daß ihre Zahl durch den Verlauf der kriegerischen Ereignisse bedingt wurde. Aus den von C. Göllner angeführten statistischen Auskünften (S. 18—19) geht hervor, daß in ereignisreichen Zeitspannen politischen und militärischen Charakters, wie z.B. jene aus den Jahren 1526—1532, 1565—1566, 1570—1572, ein jäher Zuwachs der erwähnten Drucke stattfindet, wie folgt: 259, 148 bzw. 360 *Turcica*-Drucke. Die meisten erscheinen in einem geographischen Umkreis innerhalb dessen man den Verlauf der Türkenkriege mit regem Interesse verfolgte. So werden eigentlich Städte wie Augsburg, Nürnberg oder Venedig zum Strahlungsort des Nachrichtenwesens. In Venedig, z.B., befanden sich im 16. Jahrhundert nicht nur Nachrichtenstellen, die die letzten Meldungen sammelten und am Fondaco dei Tedeschi als Notizie Scritte feilboten, sondern auch 57 Buchdrucker die 142 „Avvisis“ über die Türken veröffentlichten. Bis auf Carl Göllner ließen viele Historiker diese productio minor des Buchdrucks unbeachtet, die das tatsächliche Bild der öffentlichen Meinung veranschaulicht. Mit Recht betont der Verfasser: die „Verengung des Horizontes auf politische Faktoren, verkennt den dokumentarischen Wert der zahlreichen „Newen Zeitungen“ und ihre meinungsbildende Funktion über das osmanische Reich“ (S. 21). Damit versuchten eigentlich die Wortführer der Kirche eine von ihnen gewünschte Meinungsbildung zu verwirklichen. Göllners Meinung gemäß, wurde im 15. Jahrhundert das Engagement der Päpste in der Türkenfrage ein kirchenpolitisches Unterfangen, das die Christenheit um die Fahne Sankt Petri sammeln sollte, wie auch die Aufwertung der päpstlichen Stellung gegenüber den europäischen Völkern sich als Ziel setzte.

Das nach dem Tod Mehmeds II (1481) verblaßte Bild des grausamen Türken als Heide, Angreifer und Feind der Kirche erweckte von neuem Angst gelegentlich der Schlacht von Mohacs (1526) und der Belagerung Wiens (1529). Der in den Broschüren von Absagbriefen erwähnte Greuel und das seelische Trauma der Turkenfurcht sollten eigentlich dem Interesse des Papsttums gegenüber der türkischen Aggression dienen. Im Gegenteil führte Venedig, dessen Einfluß die öffentliche Meinung in Italien in der Türkenfrage wesentlich prägte, eine ganz vorsichtige Außenpolitik, um den einträglichen Levantehandel besorgt. Die ständige Bündnisbereitschaft mit Rom gegen die Osmanen wie auch das ewige Zögern seinen Versprechungen nachzukommen kennzeichneten die Türkenpolitik der italienischen Küstenrepublik. In diesem Rahmen scheint uns Carl Göllners Schlußfolgerung über die vom deutschen Bürgertum der Türkenfrage gegenüber angenehmen Haltung von besonderer Wichtigkeit zu sein. Das Türkenmotiv reflektierte oft „die Mißstände der eigenen gesellschaftlichen Umgebung“. Es ist doch kein Wunder wenn in den unteren Schichten der deutschen Gesellschaft neben der Türkenfurcht oft manche „Türkenhoffnungen“ auftauchten. Vor allem hegten solche die Kaufleute, welche schlechte Erfahrungen mit „Monopolia“ und Gesellschaften gemacht hatten und ebenso auch die in der Türkei geflüchteten Landsknechte und Bauern, „Türkenfurcht“ und „Türkenhoffnung“ sind die zwei Pole des Türkenbildes um denen sich die ganze Publizistik des 16. Jahrhunderts gruppiert hat. Sie veranschaulichen auch die Inkongruenz zwischen den Kreuzzugsplänen und der alltäglichen Wirklichkeit, dem Feilschen um handgreifliche Vorteile und Ausweichen vor militärischen Zusammenstößen mit einem überlegenen Feind.

Carl Göllner hat Recht wenn er eine positive Wandlung in der Wertung der Osmanen und des Islams um die Mitte des 16. Jahrhunderts feststellt. Manche Reisebeschreibungen, Berichte von Augenzeugen, die als Gegenpol zu den Kreuzzugsaufrufen zu betrachten sind, beeinflussten allmählich die öffentliche Meinung in Westeuropa. Solche objektive Auskünfte dienten zu kritischen Vergleichen mit eigenen Sitten und Institutionen, die negative Kommentare über soziale Verhältnisse aus dem Abendlande anregten.

Der in der erwähnten Zeit in der Einschätzung des Islams verzeichnete Wandel erstreckt sich nach Göllners Meinung von der Deutung der Osmanen als „Erzfeinde der Christenheit“ bis zur Anerkennung des Padischachs als einem den europäischen Fürsten gleichberechtigten Gegner. Damals begann man ihm schon eine entsprechende Rolle in der weltpolitischen Konstellation einzuräumen und zugleich die osmanischen Kulturgüter zu schätzen. Wenn auch eine derartige „Entente“ in Westeuropa zustande kam, mußten andererseits die im Donauraum und auf dem Balkan ansässigen Rumanen, Ungarn, Albaner, Serben und Bulgaren den osmanischen Truppen einen erbitterten Widerstand leisten. In diesen Rahmen fügen sich die von Ion Vodă, Fürst der Moldau und von Michael dem Tapferen, Fürst der Walachei, geführten Kämpfe ein. Dadurch wurde — sowie es P. Bartl bereits betonte — nicht nur das osmanische Vordringen in Europa verlangsamt, sondern auch ein Teil der türkischen Angriffskraft verbraucht.

Aus der Konfrontation zwischen Islam und dem Abendlande ergab sich das Türkenbild, das in engem Zusammenhang mit der Frage über Herkunft und Geschichte der Türken, d.h. : ihres Staates, Heeres, ihrer Sitten und Bräuche so wie auch mit dem Mythos über die Zukunft des osmanischen Reiches, steht.

Carl Göllner hatte noch 1977 in seinem Aufsatz über die Legenden von der skythischen, trojanischen und kaukasischen Abstammung der Türken bewiesen, daß die Frage vom Ursprunge der Türken mit etymologischen Hypothesen, aufgrund der Texte der Antike über die „Barbaren“, von den Gelehrten beantwortet worden war. Die eingehende Analyse der Türkendrucke ermöglichte dem Autor die Feststellung, daß der osmanische Staat mit Ende des 15. Jahrhunderts zu einer Großmacht herangewachsen war. Die Unterschätzung der türkischen Amgriffskraft hat wiederholteinal zu blutigen Niederlagen geführt, sowie andererseits seine Überschätzung Ursache von Panik und Defetismus war. Der glänzende Sieg von Lepanto schien den Mythos der Unbesiegbarkeit der Türken, ein Axiom in der öffentlichen Meinung, zu wiederlegen. Manche Türkendrucke berichten über abenteuerliche Erscheinungen, über Kometen, Kämpfe von Heeren in den Lüften, die als Zeichen von Siegen gedeutet wurden. Die Hoffnung auf neue Siege und diesbezüglich die Profetei über den Untergang des osmanischen Reiches sind z.B. in einem 1595 in Prag herausgegebenen Türkendruck ersichtlich.

Carl Göllners Buch ist ein glänzender Versuch das Bild des Türken in seiner Vielfältigkeit zu schildern und das Verschmelzen von traditionellen Zügen mit realistischen Umprägungen durch die Publizistik des 16. Jahrhunderts zu erläutern.

Cristina Feneşan

AUREL DECEI, *Istoria Imperiului otoman (până la 1656)*; *Relații româno-orientale (culegere de studii)* (Histoire de l'Empire ottoman — jusqu'en 1656; Relations roumano-orientales — Recueil), Ed. Științifică și Enciclopedică, București, 1978, 412 p.; 247 p.

Par les soins des Editions scientifiques et encyclopédiques de Bucarest, les lecteurs roumains disposent aujourd'hui de deux ouvrages importants, apparemment distincts, mais en réalité liés par la thématique abordée, il s'agit de l'Histoire de l'Empire ottoman (jusqu'en 1656) et du recueil réunissant plusieurs études sur les Relations roumano-orientales, les deux volumes signés par le regretté orientaliste et turcologue roumain Aurel Decei. Cette parution représente aussi un hommage à celui qui consacra toute son activité scientifique à la valorisation des sources orientales en général et turco-ottomanes en particulier, afin de jeter le jour sur certains côtés moins clairs de l'histoire du peuple roumain et de ses relations internationales le long des temps. Ces deux volumes sont l'illustration de l'éventail des questions abordées par Aurel Decei, questions dans la plupart des cas d'un accès difficile et encore débattues par les spécialistes.

I. Le volume intitulé « Histoire de l'Empire ottoman » était envisagé pour commencer de manière à embrasser l'évolution au complet de l'un des plus grands empires universels — sujet passionnant pour Aurel Decei comme pour maints autres historiens. Malheureusement, la disparition de son auteur en pleine activité a obligé les éditeurs à ne présenter qu'une partie de cette œuvre, cette étude de l'histoire ottomane s'arrêtant à l'aube du viziriat de la famille Köprülü — autrement dit en 1656.

Les éditeurs ont tenu souligner dans une *Notice* le caractère de « synthèse » donné par l'auteur à son Histoire de l'Empire ottoman, tout en faisant également état des circonstances qui les ont incités à faire paraître un Recueil consacré aux études des Relations roumano-orientales, pour remplacer le second tome de l'ouvrage précédent. Retenons que le Recueil englobe neuf études et articles publiés par Aurel Decei avant et après la Seconde Guerre mondiale. Le fait de les avoir ainsi réactualisés s'avère d'une heureuse inspiration, compte tenu de la rareté de ces contributions et de ce qu'elles sont dispersées dans différentes revues roumaines et étrangères. L'Avant-propos de même que le soin de présenter ce recueil en tant qu'éditeur ont été confiés « au jeune orientaliste Virgil Ciocîltan » (p. 5).

Le texte proprement dit de l'Histoire de l'Empire ottoman est divisé en trois sections principales : *Formation du sultanat ottoman (1304—1453)*; *Transformation du sultanat ottoman en empire et l'Epoque stationnaire*.

La première partie (p. 11—105) se compose de 11 chapitres, traitant de : l'origine du peuple turc, les liens rattachant les Turcs seldjoucides et les Turcs ottomans, les principautés turques (*Beylik*) d'Anatolie après la disparition des seldjoucides, formation de la Principauté ottomane pendant la première moitié du XIV^e siècle, l'entrée des Turcs ottomans dans la Péninsule balkanique, avant et après la moitié du XIV^e siècle. Toujours dans cette première section l'auteur met en lumière certains côtés de la structure propre à la principauté ottomane, notamment à ses débuts (le Divan, l'administration, l'organisation militaire, etc.), la consolidation des assises de l'Etat ottoman, avec un accent tout particulier sur la genèse du corps des janissaires, ainsi que des corps d'armée provinciale fondée sur une distribution de fiefs (*timar*, *zeamel*, etc.). Une place importante est également accordée aux événements politiques et militaires intervenus sous le règne du sultan Bajazet I^{er} dit l'Eclair (*Yıldırım*), aux luttes dynastiques qui suivirent un désastre d'Ankara (1402), à la reprise de l'offensive ottomane après le rétablissement du calme avec Mehmed I^{er} Celebi (1413), offensive qui culminera dans une première étape avec la conquête de Constantinople (1453).

La deuxième section, intitulée « La transformation du sultanat ottoman en empire » (p. 106—227), procède à une revue des événements qui ont marqué l'époque du sultan Mehmed II (1451—1481), en évoquant par la même occasion la personnalité de ce prince, ainsi que les mesures prises par lui en vue de rappeler à la vie et de repeupler la ville destinée à devenir la nouvelle capitale du pays sous le nom d'*Istanbul*. Cette même section résume en outre les principaux aspects des règnes de Bajazet II (1481—1512) et de Sélim (1512—1520). Notons aussi le titre suggestif du chapitre consacré à Soliman le Magnifique (1520—1566) : « Le plus grand sultan ottoman : Soliman Kanuni, le Magnifique ». Enfin, toujours dans cette deuxième section figurent quelques considérations relatives à la vie économique de l'Empire ottoman, à son organisation, à l'épanouissement des sciences et des arts aux XV^e et XVI^e siècles.

Pour ce qui est de la troisième section, celle intitulée « L'époque stationnaire » (p. 228—410), son titre même donne un aperçu de la manière dont l'auteur entendait traiter l'histoire de l'Empire ottoman, c'est-à-dire de sa conception du sujet, qu'il voulait développer en trois temps : *ascension*, *équilibre stationnaire*, *déclin*. En argumentant son idée selon laquelle « après Soliman le Magnifique, l'Empire ottoman est entré dans une phase stationnaire » (p. 228),

l'auteur aborde cette section par une analyse des événements produits après Soliman, mettant un accent tout particulier sur la guerre turco-autrichienne (1593—1606), dans laquelle se trouvèrent impliqués les pays roumains alors réunis sous le sceptre de Michel le Brave (1593—1601). L'auteur s'occupe tout spécialement des troubles intestins connus par l'Empire ottoman sous le nom de « soulèvements des djelalis », ainsi que de la campagne de Hotin (1621) et des événements liés à l'abdication d'Osman II (1622). Cette partie de son exposé, Aurel Decei a tenu la grouper sous le générique de « La tragédie ottomane », qui dans sa conception représente « le passage de la période stationnaire à celle de lent déclin » (p. 315), et ceci malgré les efforts de Murad IV (1623—1640) afin de rendre à l'Empire son ancien prestige, car les guerres avec Venise et avec l'Iran ne laissaient aucun répit à la société ottomane, pour refaire son potentiel économique et militaire.



Même une lecture fugitive de l'ouvrage présenté ici permet quelques remarques se rapportant aussi bien à son contenu, qu'à la méthode qui présida à sa rédaction.

Tout d'abord ce qui frappe c'est l'application de l'auteur à réunir un volume imposant d'informations d'une grande variété, afin de mieux saisir les diverses facettes de l'Empire, sous l'angle politique, militaire, socio-économique, culturel, etc. Presque toujours, A. Decei tâche de fournir sur le champ une explication à chaque problème, sans toutefois avancer des jugements de valeur sur les grands processus socio-politiques considérés dans l'ensemble de l'évolution parcourue par l'empire universel qu'était l'Empire ottoman. L'auteur a choisi de mettre en lumière certains détails éloquentes (précisions chronologiques, personnalités, toponymie, etc.), ce qui fait sortir son ouvrage du cadre limité d'un volume « de vulgarisation » (étiquette sous laquelle le présente la Notice des éditeurs). Il convient de reconnaître la valeur de cet effort d'expliquer l'ensemble des événements auxiliaires qui, directement ou indirectement, se rapportent à tel ou tel fait, à telle ou telle institution, car ce faisant l'auteur se propose de fournir au lecteur un *summa* d'informations, complétées du reste par la bibliographie requise. Mais l'adoption d'un tel procédé a pour conséquence l'ouverture de maintes parenthèses, il donne lieu à nombre de digressions. Digne d'être souligné nous semble surtout le besoin de l'écrivain de préciser dans ses moindres détails la genèse de certains organismes turco-islamiques, ainsi que l'étymologie des mots ou expressions turco-orientales utilisées au cours de son exposé. Néanmoins, ces explications sont parfois impropres. Par exemple, dans le cas du surnom de Bajazet : « Yıldırım », A. Decei le traduit en roumain par le mot « Trăznet », c'est-à-dire « Foudre », alors qu'il est entré dans cette langue avec le sens d'« Eclair » (« Fulger ») — mot dont ont usé les premiers auteurs roumains de chroniques en racontant les phases du conflit qui opposa Mircea l'Ancien, prince de Valachie, au sultan Bajazet I^{er} Yıldırım. L'expression encore en usage de nos jours « yıldırım telegraf » se traduit elle aussi par les mots « télégramme éclair » (telegamă fulger) et non par « télégramme foudre » (telegamă trăznet).

L'Histoire de l'Empire ottoman de A. Decei accorde un large espace à l'étude des différents aspects revêtus par les relations roumano-ottomanes. Celles-ci sont étudiées tantôt dans l'ordre chronologique des événements, tantôt dans des paragraphes qui leur sont entièrement consacrés dans le cadre des divers chapitres ou sous-chapitres. C'est une occasion pour l'auteur de formuler ses propres thèses à propos de l'évolution des rapports entre Roumains et Turcs, depuis le commencement jusque vers les années 1656.

On constatera que son argumentation fait appel à une large gamme de sources orientales et européennes, mettant à profit synthèses et études, de date récente ou déjà ancienne, mais ce sont surtout les chroniques ottomanes qu'il a explorées dans une plus large mesure. Il semble aussi que l'écrivain en soit très redevable aux œuvres de Hammer, N. Iorga, I. H. Uzunçarşılı et I. H. Danişmend, qui lui ont servi de guide aussi bien dans le choix de son matériel informationnel que dans l'agencement de son propre ouvrage. Remarquons à ce propos que nous estimons, pour notre part, comme une lacune regrettable le fait de n'avoir pas toujours indiqué l'œuvre maîtresse dont il a pu tirer son inspiration : ceci aurait facilité la lecture, notamment chez les lecteurs non avisés.

Un certain penchant pour l'anecdote incite l'auteur à mêler les faits historiques et les récits de caractère anecdotique, conférant à son livre une touche littéraire-romancée, sensible çà et là. Ses préférences pour l'histoire narrative l'ont fait du reste donner la préséance au récit des événements politiques et militaires qui forment le trame de l'histoire ottomane, alors que leurs côtés socio-économiques, de même que certains aspects de la vie culturelle n'ont été qu'ébauchés.

En outre, sa disparition prématurée empêcha l'auteur de revoir ce texte, afin de lui donner une forme unitaire et de le rendre plus facilement accessible au grand public. C'est ce qui explique sans doute les nombreuses répétitions (descriptions multiples d'un même évé-

nement, la même explication fournie chaque fois qu'il s'agit d'une institution ou d'une expression turco-orientale, etc.). Un travail plus assidu sur le texte laissé par l'auteur aurait permis d'écartier ces inconvénients — par exemple, la rédaction d'un glossaire et d'un index pouvait concentrer ces explications et alléger l'exposé. De cette manière, le but visé par A. Decei pouvait mieux être mis en lumière, en justifiant la classification de son livre dans la catégorie des écrits de « vulgarisation ».

Pourtant, malgré ces déficiences — d'ordre plutôt méthodologique ou tenant de la technique rédactionnelle — l'Histoire de l'Empire ottoman représente un apport réel à l'effort général de l'historiographie roumaine actuelle d'approfondir l'étude d'un Empire qui, pendant quelques siècles, a pu influencer sur le devenir du peuple roumain.



II. A notre avis, le volume traitant des « Relations roumano-orientales » compense l'absence du second tome de l'Histoire de l'Empire ottoman. Cet ouvrage réunit, comme nous l'avons déjà souligné, pour les remettre en circulation, quelques études de valeur du regretté orientaliste et turcologue renommé, Aurel Decei. Il s'agit justement de quelques contributions qui ont servi à asseoir la réputation du savant, dont l'intérêt s'est porté vers les sources les plus variées (arméniennes, turques, arabes, persanes, etc.) susceptibles d'éclairer l'histoire du peuple roumain et de ses relations internationales. Leur réintroduction dans le circuit de l'historiographie contemporaine sous cette forme nouvelle ranime le débat autour de certains problèmes importants de l'histoire roumaine, problèmes résumés par le titre même des études respectives, que voici :

1) Est-ce que Mircea l'Ancien a-t-il participé à la bataille d'Ankara? (étude publiée en 1937).

2) Les Roumains depuis le IX^e jusqu'au XIII^e siècle à la lumière des sources arméniennes (thèse de doctorat, parue en 1939).

3) Le traité de paix — Sulhnamé — conclu par le sultan Mehmed II avec Etienne le Grand en 1479 (publié en 1945).

4) La campagne de Mircea l'Ancien contre les akinci de Karinovasi — 1393 (publié en 1953).

5) Pages de l'histoire commune roumano-iranienne (1971).

6) Le problème de la colonisation des Turcs seldjucides en Dobroudja au XIII^e siècle (1972).

7) L'invasion des Tatares de 1241/1242 dans les contrées roumaines d'après le Djami'ot-Tevarikh de Fazl ol-lah Rašid od-din (1973).

8) Deux documents turcs concernant les campagnes des sultans Bajazet I^{er} et Murad II dans les pays roumains (1974).

9) Les rapports de Michel le Brave avec l'Empire ottoman (1975).

Toutes ces études révèlent la personnalité de leur auteur, il nous apparaît doué de cet esprit critique, de cette sagacité dans l'investigation qui caractérisent l'homme de science avide d'épuiser l'information liée au problème qu'il se propose d'aborder et de conduire son analyse des faits jusqu'au bout.

Comme pour quelques-unes des études précitées la critique historique s'est déjà prononcée, comme d'autre part des recherches ultérieures ont fourni toute une série d'éléments nouveaux, il aurait été utile que le volume comporte aussi une Postface. Celle-ci aurait pu donner au lecteur un aperçu des progrès effectués dans la solution des problèmes dont s'était occupé Aurel Decei, tout en soulignant comme il convient son mérite dans l'effort général d'intégrer l'histoire du peuple roumain dans le contexte européen et universel. Une liste avec les titres des autres articles et études de l'auteur pouvait éclairer le public sur l'ensemble de la thématique embrassée par le savant orientaliste et turcologue.

Mustafa Mehmet

ERNST WERNER, WALTER MARKOV, *Geschichte der Türken. Von den Anfängen bis zur Gegenwart*. Akademie-Verlag, Berlin, 1978, XII + 380 S., 29 Abb. 7, Karten.

Der Titel dieses Buches konnte leicht irreführend sein : es handelt sich nicht um eine Darstellung der Geschichte *aller* Türken, sondern nur derjenigen, die Mitglieder des Osmanenreiches oder der späteren türkischen Republik waren, wenn auch ein verhältnismäßig knapper Überblick der gesamten türkischen Westwanderung gegeben wird.

Das Taschenbuch, wie es die Autoren im Vorwort selbst bezeichnen, besteht aus zehn Kapiteln : die ersten fünf wurden von Ernst Werner, die restlichen von Walter Markov verfaßt ; eine Zeittafel, Literaturlauswahl, ein Personenregister und Sachwörterverzeichnis ergänzen dieses Buch und erleichtern gewissermaßen den Umgang mit einem Text, in dem man die üblichen Fußnoten zu den Erläuterungen und oft komplizierten theoretischen Auslegungen leider vermißt.

Der Aufbruch in Asien und die wellenartige Westwanderung der verschiedenen türkischen Völkerschaften nach Anatolien schufen in Kleinasien die demographische Grundlage für die Entstehung der türkischen Staaten auf Kosten des Byzantinischen Reiches. Der Übergang von losen Stammesverbänden zu einem festen Staatsgebilde hochislamischer Prägung, wie es etwa das Sultanat Rum war, und dessen Zersplitterung in Beyliks infolge des Mongolensturmes sind die entscheidenden Vorspiele der osmanischen Staatsbildung. Was bevorzugte aber den Osmanenclan im Kampf mit den rivalisierenden Beyler um die Vorherrschaft in Anatolien ? Obwohl nach eigener Aussage des Verfassers bis heute keine endgültige Klarheit über den „schwindelerregenden“ Aufstieg der Osmanen besteht, so zeichnen sich doch einige Faktoren ab, die dazu beigetragen haben. Ernst Werner führt davon folgende an : die geographische Lage des osmanischen Beyliks in der Nähe des Marmarameeres, die ihm den Weg zur See offenhielt ; die Nachbarschaft des Byzantinischen Reiches und der erbitterte Widerstand der Griechen, die die osmanische Expansion lange Zeit hemmten und eindämmten, wobei sie die osmanischen Emire zu militärischen und administrativen Reformen nötigten, und dieses in einer Zeit, in der sie für die übrigen anatolischen Beyliks noch außerhalb ihrer Gesichtskreise lagen ; dadurch entstand schon frühzeitig ein relativ stabiles Staatsgebilde, das die schöpferische Übernahme der seldschukischen Vorbilder erlaubte ; die rasche Erschöpfung der Ausdehnungsmöglichkeiten der Nachbaremirate gegen die „Ungläubigen“ und die dadurch beschäftigungslos gewordenen Ghazi, die dem Osmanenbeylik zuströmten und dessen militärisches Potential beträchtlich erhöhten ; der Expansion folgte die Kolonisation und damit die festere Verwurzelung der Eroberer in den gewonnenen Gebieten ; die für den Aufstieg des Osmanenbeyliks außerordentlich günstige politische Lage im Vorderen Orient, in Südosteuropa und im östlichen Mittelmeerraum.

Die Zeitspanne zwischen 1300—1402 ist nach Ernst Werner das Jahrhundert der osmanischen Staatsbildung. Die erste Etappe dieser Entwicklung bildet der Übergang „vom Clanhauptling zum Großherren“ und umfaßt die Regierungszeit der ersten drei Herrscher. Die ersten zwei, Osman I. (1288—1326) und Orhan (1324—1362), gelten noch als *primi inter pares* im Rahmen der traditionellen Militärdemokratie, in der die Kriegsführung im wesentlichen noch auf dem freien Nomadenkriegerum basierte, obwohl Ansätze des feudalen Spahisystems schon in dieser Periode nachweisbar sind. Der dritte, Murad I. (1362—1389), stärkte durch die Schaffung der Janitscharenklavengarde nach hochislamischen Mustern die feudalisierenden Tendenzen seines Staates : diese, nur ihm ergebenen Krieger, machten ihn unabhängig von jeder Sippen- und Familienbindung und erlaubten ihm die Ausbreitung, des Timarsystems. Der Ausbau des Timarsystems vollzog sich unter Sultan Bayazid I. Yyldyrym (1389—1402) parallel zur Stärkung der auf Janitscharen gestützten Zentralgewalt. Durch ein „despotisches Zwischenspiel“ ließ er jede Rücksicht gegenüber Stammestradition, Ghazi- und Beyliktum fallen und orientierte die innere Vollendung und die äußere Expansion seines Reiches an dem klassischen Kalifat. Die Schlacht von Ankara (1402) sollte sein Werk tief, aber nicht tödlich beschädigen. Obwohl diese schwere Niederlage sogar die Existenz des osmanischen Staates in Frage stellte und Bruderkriege und Volksaufstände auslöste, erholte sich das Reich schon nach zwei, von Wirren kennzeichneten Jahrzehnten gänzlich : seine Verankerung im christlichen Rumelien und im türkischen Anatolien war zu fest, damit es Timur Lenk hätte vernichten können.

Mehmed I. (1413—1421), insbesondere aber sein Nachfolger Murad II. (1421—1451), vollzogen die erfolgreiche Restauration. Die Zentralgewalt begnügte sich noch, seiner Schwäche wegen mit Errichtung der Vasallität sowohl in Rumelien als auch in Anatolien. Nur Mehmed II. (1451—1481) gelang es die Entwicklung des Reiches, die durch die Niederlage von Ankara eingeleitet war, wieder in die Bahnen Bayazids I. zu lenken und fortzusetzen. Straffe innere Zentralisation und aktive Expansionspolitik belebten von neuem die Reichsidee Bayazids I., zu der sich nach der Eroberung Konstantinopels der Reiz zu Weltherrschaftsansprüchen gesellte. Sein Sohn, Bayazid II. (1481—1512) sah sich gezwungen der väterlichen Innenpolitik ein Ende zu setzen, die aristokratische Reaktion, der er seinen Thron verdankte, gegen Spahi und Janitscharen zu bevorzugen. Mit Selim I. (1512—1521), dem Eroberer Syriens und Ägyptens, begann jedoch die gezielte Festigung der Timare. Die Absicht Selims und seines Nachfolgers Suleiman II. (1521—1566) war die Verwandlung der einfachen Zuweisung von Feudalrenten in echten feudalen Grundbesitz, der für die Spahi günstig war. Nach dem Tode Sülei-

mans II. setzten sich die zentrifugalen Feudalisierungstendenzen voll durch und richteten das alte Timarsystem zugrunde. Damit begann die Krisenzeit : neue Deszentralisierung und Übergang von Expansion zur Defension, obwohl noch einzelne Kraftakte des Osmanenreiches feststellbar sind. Die Türkei wurde Objekt der Expansionspolitik der Großmächte. Über zwei Jahrhunderte wurde der Versuch unternommen, durch Reformen „die Krankheiten“ des Reiches zu heilen. Keine dieser Reformen konnte aber den Untergang stauen ; erst die nationale Revolution und die Grundung der kemalistischen Republik brachten die radikale Lösung der meisten, sicherlich nicht allen bisher ungelosten Fragen.

Ein Taschenbuch ist in erster Linie für den Laien bestimmt ; es darf aber in einer begrenzten Seitenanzahl keine bloße Erzählung der Fakten sein, sondern es muß gleichzeitig die Erklärung und Deutung der historischen Geschehnisse bieten, die Wurzeln der Phänomene in Betracht ziehen. Im Unterschied zu den meisten älteren (aber auch neueren!) *Geschichten der Turken* gelingt es den Autoren, den goldenen Schnitt zwischen farbiger Erzählung und durchsichtiger Erklärung zu erzielen. Die wirtschaftlichen Auslegungen, wie es die oben angeführten Beispiele belegen, bilden die Achse des ganzen Buches und verleihen diesem Werk eine wertvolle Eigenschaft : die einheitliche Gliederung der Zusammenhänge.

Als ausgezeichnete Kenner sowohl der historischen Quellengrundlage, als auch der fast unübersehbaren Literatur der osmanischen Geschichte ist es den Verfassern gelungen, diese Arbeit so zu gliedern, daß sie alle Grundfragen der osmanischen Geschichte darstellen : sie bieten dadurch ein gründliches Handbuch nicht nur dem Laien, sondern auch dem Fachhistoriker.

Virgil Ciociltan

PETER F. SUGAR, *Southeastern Europe under Ottoman Rule, 1354—1804*. Seattle and London, University of Washington Press, 1977, XVII + 365 p. (A History of East Central Europe, volume V)

Ouvrage de référence, contribution substantielle à l'historiographie récente sur le moyen âge sud-est européen, méditation sur le destin des petits peuples et leurs rapports avec les grands empires, le livre du professeur Peter F. Sugar s'adresse non seulement aux étudiants et à ceux qui veulent s'initier dans l'histoire d'une zone européenne moins fréquentée (comme l'auteur précise, modestement, dans sa préface), mais surtout aux historiens de l'Europe et à ceux qui ne croient pas que le destin actuel d'un peuple ou d'un groupe de peuples peut être compris sans faire appel au passé. L'auteur a su adopter un plan très clair et choisir les données les plus significatives d'un processus historique complexe ; il a ajouté à la fin des annexes très utiles — listes des sultans, des grands vizirs, des princes de la Valachie, la Moldavie et la Transylvanie —, parmi lesquelles les glossaires sont strictement nécessaires à ceux qui désirent se familiariser avec un système administratif et un mode de pensée qui ne ressemblent pas au langage occidental. Mais l'auteur est allé plus loin et a inséré dans son exposé les opinions les plus récentes des spécialistes dans le domaine des études ottomanes. Enfin, le lecteur découvre dans son guide un spécialiste qui a longuement médité sur le sort de ce grand empire qui s'est écroulé avant l'empire des Habsbourg : l'analyse des prix et des impôts est suivie par des réflexions stimulantes qui transforment la série des événements dans une chaîne de phénomènes ayant un sens. La philosophie de l'histoire éclaire les fragments les plus arides de ce livre ; l'événementiel est mis à sa place et la réflexion de l'historien offre au lecteur les réponses qu'il désirait obtenir. Les détails à corriger ne se trouvent pas dans la structure même de ce bel édifice.

Peter F. Sugar a organisé son exposé selon un plan classique : dans la première partie, il parle de l'origine des Ottomans et de leur pénétration en Europe, dans une troisième partie des états vassaux — Moldavie, Valachie, Transylvanie, Dubrovnik —, pour présenter dans la deuxième et quatrième parties la croissance et la décadence de l'empire du Grand Turc. C'est ce que Dimitrie Cantemir appelait, il y a plus de deux siècles, *Incrementa atque decrementa aulae othomanicae* (nous n'avons pas compris pourquoi l'auteur cite cette œuvre du prince roumain en traduction roumaine, page 130, puisqu'il l'a écrite en latin et elle a connu son premier contact avec le public en anglais). La dernière partie récapitule quelques moments importants de la vie culturelle des peuples soumis à la domination ottomane — les Grecs, les Slaves et les juifs — et que nous aurions aimé rencontrer dans l'exposé général, dans la deuxième et quatrième parties, d'autant plus que l'auteur souligne toujours le rôle des idées et des sentiments dans la vie politique. Un chapitre très dense de conclusions et un « essai bibliographique », comme

toute bibliographie sujet à des ajouts, précèdent les annexes. A la bibliographie, pour faire immédiatement les précisions qui s'imposent, il fallait mentionner les livres publiés par l'Association Internationale des Etudes Sud-Est Européennes, parmi lesquels celui sur les structures sociales et le livre de Dimitrie Cantemir sont directement liés au plan de la synthèse du professeur Sugar.

Si l'auteur a adopté un plan « classique », son but a été de souligner les réalisations de la première phase obturées par les méfaits de la seconde phase, celle qui a déterminé tous les historiens de l'Empire ottoman, à partir de l'époque des Lumières, de parler d'un despotisme absurde, d'une civilisation attardée, d'une stagnation orientale qui pouvaient expliquer ensemble les difficultés économiques et politiques des nouveaux Etats balkaniques devenus indépendants au siècle passé. De ce point de vue, le livre du professeur Sugar ouvre de nouvelles perspectives à une meilleure connaissance de la civilisation ottomane que les historiens roumains, à partir de Cantemir et à travers la solide synthèse de Nicolae Iorga, n'ont pas cessé d'apprécier pour sa contribution à la culture universelle. L'auteur parle de la capacité organisatrice des ottomans (quoique une référence à l'héritage byzantin s'en est avéré nécessaire à la page 18), de leur tolérance, des mesures prises en faveur des sujets chrétiens, à l'époque de leur « grandeur », mais qui ont peu à peu disparu pendant la phase de « décadence » : un bel paragraphe s'occupe de la politique de Bayazid, des objectifs « populaires » poursuivis par l'allié de Mircea Cel Bătrân, le prince de Valachie, le prétendant Mousa. Les aspects sociaux, l'organisation du millet orthodoxe, le système de recrutement des janissaires, le *deûşirme*, la fiscalité sont présentés avec des données comparatives et listes à l'appui.

Très utiles pour les historiens qui ne s'attardent pas sur les réalités sud-est européennes sont les chapitres consacrés aux Etats vassaux et qui mettent en lumière, à leur tour, des aspects moins connus de la diplomatie et de la politique ottomane. A part quelques petites erreurs, commentées par mon collègue Paul Cernovodcau dans le compte rendu du livre de Peter Sugar paru dans « Revista de istorie », 1978, n° 3, il y a quelques corrections à faire en ce qui concerne les rapports entre les Principautés et l'Empire et nous renvoyons, à cette fin, à l'article de Ion Matei : *Quelques problèmes concernant le régime de la domination ottomane dans les pays roumains*, « Revue des études sud-est européennes », 1972, n° 1 et 1973, n° 1 ; au 18^e siècle, les Principautés Danubiennes n'ont pas cessé de jouer le rôle d'une fenêtre vers l'Occident, si l'on pense au moins aux informations procurées par les chancelleries de Bucarest et de Iaşi à la Porte, donc Dubrovnik n'a pas été, pendant ce siècle, la seule « window towards the west » de l'Empire. D'ailleurs, en évaluant exactement la place des Etats « vassaux » dans cette zone du continent, l'auteur parle, comme de juste, de leur contribution au développement de la vie culturelle dans les Balkans. C'est ce que nous avons souligné, à notre tour, dans le dernier chapitre de notre livre récent *Romanian Humanists and European Culture* (Editura Academiei, 1977, le chapitre *Connexions and Reconsiderations*). Pour devenir le « Piémont » du Sud-Est européen, il aurait fallu que l'Empire ottoman ait trouvé des formules politiques plus souples et que les Principautés Roumaines aient une structure sociale moins figée. L'auteur a très bien remarqué l'effet de la domination ottomane en Transylvanie qui a orienté le commerce de cette principauté vers le sud, en favorisant la formation d'un marché commun roumain, mais le pouvoir princier a continué de poursuivre des buts élitaires, au lieu de suivre le développement naturel des forces économiques et sociales tournées vers la reconstitution de l'ancienne Dacie, avec un élément évident de cohésion, le peuple roumain (p. 280, 164—165). Mais « les sept péchés capitaux » de l'aristocratie de Transylvanie, ayant comme conséquence l'exclusion de la majorité roumaine de la vie politique de la province, n'ont pas favorisé ce rapprochement naturel : la politique « impérialiste » des princes transylvains qui désiraient soumettre à leur autorité la Hongrie, la Pologne et les Principautés Danubiennes a affaibli la base de leur pouvoir, la Transylvanie, « making it less and less likely that this land could indeed serve as the nucleus for the revival of independent states in Southeastern Europe... The rulers of Transylvania based their policy on a vision, not on reality » (p. 166—167). Quant aux Principautés Danubiennes, elles ont été plus exposées que la Transylvanie aux manœuvres de l'Empire ottoman qui poursuivait leur affaiblissement militaire ; si les princes roumains ont gardé un contrôle sur leur politique extérieure, jusqu'au 18^e siècle, en échange ils ont payé lourdement cet avantage : « while the Ottomans protected their own provinces, they seldom lifted a finger to defend their vassals whom they often attacked and "punished" for having relations with the "enemy", not realizing that under the circumstances this was unavoidable » (p. 118).

La décadence de l'empire est tout aussi clairement évoquée que la croissance. L'auteur présente les conséquences du passage du « timar » au « ciftlik », du remplacement des guerriers par les gardiens de la foi, les « ulemas », et du démembrement des structures traditionnelles, de la politique fiscale figée, de l'apparition des forces armées nationales, à partir des formations

des « haiduks ». « The reasons, affirme l'auteur dès le début de la quatrième partie, most often cited for the Ottoman state's decline are : a drastic change in the training, personality, and activities of the rulers : the growing influence of the "enderun" on state affairs coupled with factionalism in the "birun" and the establishment of close ties between members of the inner and outer services : the growing corruption that resulted, in part, from the emergence of these factions : the sudden inflation at the turn of the sixteenth and seventeenth centuries, supposedly caused by the shift of world trade from the Mediterranean to the Atlantic and by the influx of silver from the Americas into the Ottoman Empire : a conflict between the old Turkish element ("beys", "gazis", and "sipahis") and the descendants of slaves, which conflict split the rank of the "professional Ottomans" : changes in the organization and composition of the military establishment : and finally, the inability of the Ottoman Empire to expand further » (p. 187). En ce qui concerne l'apparition des forces armées nationales dans les Balkans, l'auteur a raison de mettre un fort accent sur la décision du pacha de Belgrade, Hadji Mustapha, d'englober dans ses forces armées les détachements commandés par des knez serbes (p. 244—246) : il est curieux que l'auteur ne rappelle pas la révolution de 1821 conduite par Tudor Vladimirescu qui a commandé une armée de « panduri » et qui a installé un pouvoir populaire dans la capitale de la Valachie, en 1821, ou qu'il ne mentionne pas la grande révolte antiféodale de Horia, en Transylvanie, en 1784, des expressions nettes de la volonté des opprimés et qui devait contribuer décisivement au démembrement des empires. En échange, l'auteur avance l'hypothèse que la décision du prince Constantin Ipsilanti de Valachie d'aider la révolte serbe de 1806 marque les débuts de « l'histoire moderne » de la Roumanie, opinion inacceptable vu le caractère mineur de cet acte, en comparaison des deux grands mouvements, de Horia et de Tudor, qui ont attiré l'attention de tous les historiens roumains qui se sont préoccupés des périodes historiques.

Le riche chapitre de conclusions donne au lecteur les réponses aux questions qu'il s'est posé en parcourant ce bel livre. Pourquoi ce grand Empire qui a fait peur aux grands Etats européens s'est-il écroulé sous la force des révoltes et des guerres nationales ? Peter F. Sugar parle dans ces dernières pages des changements démographiques qui devaient créer de grands problèmes aux nouveaux Etats, des petits Etats souvent manœuvrés par les grands, de la corruption et des autres tares d'un régime despotique, condamné, dès le début du 18^e siècle, par le prince Dimitrie Cantemir dans son histoire. Ce qui me semble ouvrir de nouvelles voies à l'analyse de ce phénomène complexe, c'est la mise en relief d'un facteur plutôt négligé par les historiens de la vie politique — les solidarités. Or, l'auteur remarque dès la fin de la première partie que l'empire n'avait pas de politique sociale : « there was no social, let alone welfare, policy that would have helped to make these people not simply superficially obedient, but in fact satisfied with their rulers. As a matter of fact the Pax Ottomanica permitted the masters to pay the least possible attention to the ruled, and, thus, the gulf between these two elements of society was wider at the end than it had been at the beginning of the "golden age", when Mehmed II ascended the throne of his forefathers for the second time » (p. 109). Deux siècles plus tard, les choses n'avaient pas pris une tournure meilleure : « whatever "loyalty" the people of Southeastern Europe might have felt did not stem from satisfaction with either the state of the millet authorities, but from the "Pax Ottomanica". When this relative internal peace ceased the reason for satisfaction disappeared... The millet system's failure was not the cause of this growing hostility : rather the reasons lay in the changes brought about by a state suffering from almost total administrative paralysis and unable to prevent local civil strife » (p. 232). De toute évidence, le clivage a été favorisé par les confessions et les ethnies différentes : dans ce sens, l'auteur aurait dû souligner le rôle joué par le Mont Athos dans le maintien des solidarités traditionnelles, comme il a suggéré l'incapacité de l'Etat d'offrir de nouvelles voies aux solidarités séculaires. Les Slaves du sud et les Grecs n'ont pas eu des possibilités de se former selon les nouvelles exigences et ils sont restés attachés aux valeurs transmises par la tradition orale : une formation supérieure ne pouvait être gagnée que dans les principautés dalmatiennes ou à Dubrovnik, dans les cas des slaves (p. 254). D'un autre côté, l'église a eu un caractère de plus en plus « populaire » et la conscience nationale s'est développé dans ce cadre, qu'Em. Turczynski dénomait « Konfessionation » : « it was this "popular church" that helped to bring together the leaders of the various communities and reshape them, mainly in the eighteenth century, into new, larger units comparable to those that had disappeared with the arrival of the Ottomans. Only now they were national » (p. 279). Ce processus a pris son essor à un moment où les Ottomans « overadministered and overregulated life » (p. 110).

Le jour n'est pas loin où, libérés des clichés fabriqués par les initiateurs de l'histoire de la civilisation européenne — les « philosophes » éclairés (et qui étaient inébranlables dans

leur conviction que l'Empire ottoman n'appartenait pas à l'Europe, comme le disait Voltaire ou Dr. Johnson) — on pourra aborder, en toute tranquillité, le problème de la décadence des grands Empires modernes. Il faudra comparer alors le destin de l'Empire du Grand Turc au destin de l'Empire des Habsbourg ; et l'un des aspects les plus saillants et qui fournit bon nombre d'explications est exactement cette formation des nouvelles solidarités, au 18^e et 19^e siècles. Dans le cas des Roumains, le passage de la conscience orthodoxe vers la conscience fortement politisée peut être très bien étudié en Transylvanie ; le lecteur étranger a déjà à sa disposition les livres de David Prodan et de Keith Hitchins (*The Rumanian National Movement in Transylvania, 1780—1849*, Harvard, 1969 et *Orthodoxy and Nationality. Andrei Șaguna and the Rumanians of Transylvania, 1846—1873*, Harvard, 1977). Pour les Balkans, l'historien de ce passionnant problème fera, sans doute, appel à la belle synthèse de Peter Sugar et il fera siennes les conclusions de la première partie du livre : « Thus, at its zenith the Ottoman Empire was a highly centralized, bureaucratic, even legalistic state, but its masters were totally unaware of what a true state really was : a legal, geographic, traditional, and cultural entity whose identity could be upheld by its rulers, even in times of troubles, because it rested on the will and desire, even if unexpressed, of the majority of its inhabitants whose common background had created the entity in the first place. The Ottoman Empire was a golden shell bristling with weapons, whose cover became thinner and thinner as it grew and the supply of men to increase the military classes began to dry up. Like any shell, one its thin wall was pierced it could not be saved. It lacked the one essential element that any state needs to be saved, a population that identified with the state » (p. 109—110).

Alexandru Dușu

TRAIAN STOIANOVICH, *French Historical Method. The Annales Paradigm*, Cornell University Press, Ithaca and London, 1976, 260 p.
« Review », A Journal of the Fernand Braudel Center for the Study of Economics, Historical Systems and Civilizations, vol. I, n^o 3—4/1978, 262 p.

Notre siècle a été le témoin d'une vraie révolution en historiographie — écho des grandes mutations scientifiques, techniques et idéologiques ayant eu lieu ces dernières décennies.

Ce renouveau historiographique — absolument nécessaire pour maintenir l'histoire au rang des autres sciences et l'adapter à la problématique de l'homme moderne — a été réalisé à des dimensions et à des modalités différentes par des historiens de nombreux pays. Il est pourtant sûr que nul groupement, nulle école n'a fait preuve de l'homogénéité, de la conséquence et de l'esprit en même temps iconoclaste que novateur, caractéristique de l'école des « Annales ». Ainsi s'explique l'intérêt que ce courant — après avoir conquis la citadelle historique française — éveille à présent aussi au-delà des frontières de la France. A cet égard, l'exemple américain est significatif. Longtemps préoccupés surtout par l'histoire des structures politiques et moins intéressés aux tendances manifestées dans les « Annales », les historiens américains (et non seulement eux) ont commencé ces dernières années à mieux apprécier les nouvelles tendances de l'historiographie française. Certes, il ne faut pas exagérer l'ampleur de ces approches. Toute une série de traductions et d'ouvrages originels marquent pourtant un début promettant. Parmi ceux-ci nous avons choisi deux ouvrages récents qui nous semblent plus importants.

Le livre de Traian Stoianovich est une monographie de l'école des « Annales » que l'auteur, ayant fait des études en France et étant lui-même disciple de l'école, considère comme la principale manifestation de la révolution historiographique contemporaine. D'une riche information, l'ouvrage comprend des références à un grand nombre d'historiens français contemporains et fait mention des principaux travaux publiés par ceux-ci. Nous pouvons donc affirmer dès le début que l'importance du livre est incontestable.

Une étrange lacune de la monographie nous semble être l'abandon de la période ayant précédé la Deuxième Guerre mondiale. Pourquoi avoir sacrifié un Febvre et un Bloch ? L'auteur estime que le moment du déclenchement du nouveau « paradigme » est 1946, et non pas 1929, date de la fondation de la revue des « Annales ». Dans l'intéressante préface signée par Fernand Braudel, le grand historien français critique justement le renoncement à la phase « héroïque » du mouvement et voit dans le moment 1929, dans l'œuvre de Febvre et Bloch, les traits définitifs de tout le courant. Selon l'opinion de Braudel — pourtant trop modeste — la deuxième génération des « Annales » à laquelle il appartient lui-même, n'aurait ajouté rien d'essentiel sous le rapport théorique et méthodologique. Nous croyons que la vérité est plus nuancée,

plus complexe. D'abord, les grandes transformations historiographiques ont commencé longtemps avant 1946, et même avant 1929. L'œuvre modèle de Lucien Febvre, *Philippe II et la Franche Comté*, remonte à 1912 et elle non plus n'a pas été composée sur du terrain vide. À certains égards, les racines descendent plus loin, jusqu'à l'école positiviste du XIX^e siècle. Peut-être cette tradition positiviste (et aussi interdisciplinaire, par ex., le rapprochement de l'histoire à la géographie, à la sociologie), plus puissante en France qu'ailleurs (qu'en Allemagne, par exemple) peut-elle contribuer dans une certaine mesure à expliquer la vitalité et le succès du nouveau courant dans ce pays d'abord. D'autre part, quels que soient les mérites de la génération Febvre—Bloch qui a sans doute imposé toute une série d'idées, méthodes et domaines essentiels (dont nous ne citons que : l'orientation vers *les problèmes* de l'histoire, la recherche interdisciplinaire, la monographie régionale, l'intérêt pour les rapports homme—milieu, pour l'histoire des mentalités, etc.) il n'en est pas moins vrai que la génération de Fernand Braudel ainsi que la troisième génération lancée aux environs de 1960 et qui est à présent en pleine force créatrice ont contribué substantiellement au progrès de l'historiographie, à la cristallisation des nouvelles méthodes et à l'approche de nouveaux domaines, encore inconnus ou à peine esquissés aux périodes antérieures. L'histoire quantitative, constituée aussi par l'emploi des calculateurs électroniques (il ne faut pas oublier que Bloch et Febvre n'ont pas dépassé l'approche *qualitative*), l'essor de la démographie historique, l'histoire des variations climatiques et, en général, du milieu ambiant, l'élargissement extraordinaire du domaine de l'histoire des mentalités (attitude envers la mort, rapports entre les sexes, comportement familial, sentiment de la peur, etc.), constituée également par l'emploi des méthodes psychanalytiques — voici quelques aspects nouveaux qui prouvent que les grandes transformations historiographiques continuent à un rythme accéléré. Au fond, pour être fidèles à la conception de l'école des « Annales », pourquoi limiter à un bref espace de temps ou axer sur quelques dates seulement — 1929, 1946 ou autres — toute une évolution, explicable mieux dans la perspective de « la longue durée » ?

Pour revenir au livre de Traian Stoianovich, il est à remarquer qu'il parvient à passer en revue (bien que selon un plan qui ne nous semble pas toujours bien clair) les principaux domaines et préoccupations des historiens des « Annales » ; y sont analysées d'une manière particulière les contributions de F. Braudel. On souligne, entre autres, l'importance qu'ils accordent aux problèmes de l'*espace* et des *communications*, l'intérêt tout particulier manifesté pour la circulation des biens (et moins pour la production proprement dite), leurs préoccupations pour la climatologie historique, l'histoire de l'alimentation, la signification de l'histoire régionale, la vue globale sur l'histoire (surtout dans l'œuvre de Braudel), les problèmes démographiques et l'attention toute spéciale qu'ils accordent à l'histoire de la famille, aux problèmes liés aux mentalités, à l'approche quantitative et sérielle, etc. C'est là une véritable mosaïque. À la fin de la lecture on a une impression assez claire de la richesse et de la diversité de l'école des « Annales ».

L'auteur discute aussi bon nombre de problèmes controversés, par exemple le rapport qu'il y a entre l'histoire structurale de « la longue durée » et l'événement historique. On sait que l'historiographie française contemporaine tend surtout vers les structures durables des civilisations, en tenant moins compte des événements, des mutations à courte durée, ou de l'histoire politique en général. Rappelons l'intéressante discussion autour des rapports entre l'école des « Annales » et le marxisme. Ils se rapprochent par plusieurs côtés et, en premier lieu, par leur aspiration vers une histoire totale et vers l'analyse des structures socio-économiques — ce qui justifie la collaboration aux « Annales » d'importants historiens marxistes de France ainsi que d'autres pays. En fait, l'école des « Annales » n'a pas élaboré — elle ne s'était même pas proposé d'élaborer — une théorie générale de l'évolution historique ; dans son sein coexistent diverses interprétations historiques et politiques. Mais, en général, le marxisme met l'accent davantage que les autres historiens des « Annales », sur l'évolution des structures, sur leur *transformation*, et il n'entend pas sacrifier les périodes révolutionnaires au profit d'une longue durée, plus ou moins uniforme. De même, en ce qui concerne l'histoire économique, la conception marxiste donne la priorité à la production proprement dite, laissée au plan secondaire par les autres historiens, au profit des problèmes monétaires et commerciaux. Mais on ne saurait établir un parallèle complet entre l'historiographie marxiste et le courant des « Annales », pour la bonne raison que le marxisme représente une conception cohérente d'ensemble, tandis que l'école des « Annales » manque d'une telle vue unificatrice. Sans s'identifier avec le marxisme, elle ne le combat pas non plus, l'acceptant à côté d'autres interprétations, de même que l'historiographie marxiste s'est enrichie en empruntant des méthodes et domaines défrichés par l'école des « Annales ».

La monographie de Traian Stoianovich est complétée d'une manière heureuse par le numéro spécial de la publication « Review », éditée par « Fernand Braudel Center for the Study

of Economies, Historical Systems and Civilizations », près New York State University de Binghamton. Il comprend le colloque inaugural du Centre, qui s'est tenu en mai 1977, ayant pour thème *The Impact of the Annales School on the Social Sciences*. Le volume — qui s'ouvre avec un article signé par Immanuel Wallerstein, directeur de la publication, autour d'un livre important écrit en manière braudelienne (*The Modern World-System: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World — Economy in the Sixteenth Century*, 1974) et conclut par une véritable profession de foi de Fernand Braudel, extrêmement intéressante pour la connaissance du savant et de l'homme — comprend plusieurs articles sur l'histoire du courant des « Annales » et sur leur influence en dehors de la France, signés par des historiens américains, français et d'autres pays tels : Jacques Revel, Traian Stoianovich, Maurice Aymard, Halil İnalcık, Krisztof Pomian, Alfred Dubuc, Peter Burke, Richard M. Andrews, H. L. Wesseling, André Bourguière, Charles Tilly, Georges Huppert, Norman Birnbaum. Signalons surtout les références aux tendances actuelles de l'école des « Annales », ayant une teinte prononcée d'*anthropologie culturelle*, auxquelles F. Braudel oppose dans sa postface l'idée qu'il avait promue toute sa vie d'une histoire globale. La vérité est, à notre avis, qu'une histoire, même totale ou globale, doit avoir un fil directeur, un axe central, une problématique autour de laquelle s'organise le reste de l'exposé. De même que l'a montré F. Braudel lui-même, une histoire globale absolue serait une utopie. Chaque génération choisit, au fond, les problèmes les plus rapprochés des valeurs et des préoccupations qui lui sont propres ; rien d'étonnant si, après une phase dominée par les aspects sociaux-économiques, plusieurs historiens des « Annales » se dirigent à présent vers la recherche des systèmes de civilisations, des valeurs spirituelles, des mentalités et de la psychologie collective, etc. Tout ceci n'exclut pas l'idée d'une histoire totale, mais lui donne une certaine teinte, une problématique centrale.

D'un intérêt particulier nous semblent les articles qui traitent de l'influence de l'école des « Annales » en dehors de la France. La plus ancienne influence concerne la zone méditerranéenne. L'œuvre de Braudel, qui se réfère directement à cette zone, a beaucoup contribué à augmenter l'intérêt pour les « Annales » en Espagne, au Portugal, en Italie, en Turquie. Dans son article, Maurice Aymard se réfère, avec de nombreux exemples à l'appui, surtout à l'Italie où les méthodes françaises ont pénétré partiellement sur un terrain historiographique puissamment influencé par Marx, Croce et Gramsci. Halil İnalcık étudie les rapports entre les « Annales » et l'historiographie turque illustrée surtout par O. L. Barkan. Une discussion autour des rapports existant entre les « Annales » et les historiographies ibériques et celles latino-américaines — zones ayant occupé le centre de l'attention de l'historiographie française contemporaine et où son influence a été plus sensible — nous aurait aussi intéressés.

Les historiens anglais et américains n'ont pris connaissance de la problématique et des méthodes du courant des « Annales » que plus tard. C'est à partir de 1970 que l'on peut constater un intérêt accru dans ce domaine, ce dont témoigne un certain nombre de traductions (par ex., en ce qui concerne l'œuvre de Braudel, *The Mediterranean and the Mediterranean World in the Age of Philip II*, 1972, and *Capitalism and Material Life*, 1973 ; parmi les auteurs traduits en anglais on compte aussi Emmanuel Le Roy Ladurie, Philippe Ariès, Pierre Goubert, Robert Mandrou, Marc Ferro, etc.).

Les rapports existant entre l'historiographie française et les historiographies des pays est-européens sont exposés par Krisztof Pomian dans son article, *Impact of the Annales School in Eastern Europe*. L'exposé regarde surtout l'historiographie polonaise et, dans une certaine mesure, l'historiographie hongroise, les plus rapprochées des « Annales » et les plus présentes dans les pages de cette publication (entre 1958 et 1968 les historiens polonais ont publié 24 articles, soit un total de 322, pages, et entre 1966 et 1968, les historiens hongrois firent paraître 4 articles, d'un total de 91 pages — donc, dans les deux cas un total de 30 pages par an). L'auteur voit l'explication de ces rapports plus étroits dans le fait que dès avant la guerre il existait en Pologne et en Hongrie des écoles déjà constituées d'histoire économique (pourtant nous ferons remarquer que dans cette première période les historiens polonais et hongrois n'ont publié rien de significatif dans les « Annales », donc la motivation de leur collaboration devrait être cherchée plutôt dans les réalités actuelles que dans quelque tradition). En ce qui concerne la Pologne, un historien comme Witold Kula (apprécié par Braudel dans l'article final comme « le plus grand historien vivant »), a beaucoup contribué à répandre la méthodologie de l'école des « Annales » non seulement dans son pays, mais aussi sur le plan mondial.

Sans diminuer en rien les rapports spéciaux que les historiens polonais et, dans une certaine mesure, les historiens hongrois entretiennent avec les « Annales », nous tenons à souligner que l'historiographie roumaine n'est pas si étrangère à ces préoccupations qu'il n'en ressort de la lecture de l'article. Dès le début du XX^e siècle il s'est manifesté en Roumanie un vif

intérêt pour l'historiographie socio-économique, surtout agraire, avec des résultats scientifiques appréciables. Aux années 1930 ces préoccupations s'intensifient et la première phase du mouvement des « Annales » eut pour réponse les œuvres d'historiens tels que G. I. Brătianu et P. P. Panaitescu. Le premier surtout, qui a beaucoup publié en français, pourrait être rapproché des « Annales » — surtout de Marc Bloch avec lequel il a entretenu des relations directes et qu'il évoqua dans sa brochure : *Un savant et un soldat: Marc Bloch*, parue en 1946. Dans ses livres comme *Recherches sur le commerce génois dans la Mer Noire au XIII^e siècle* (1929), *Études byzantines d'histoire économique et sociale* (1938), ou dans son livre posthume, *La Mer Noire. Des origines à la conquête ottomane* (1968), pour ne citer que quelques-uns, il aborda l'histoire d'une manière semblable à celle des « Annales ». À la même époque, un historien français spécialiste de l'historiographie roumaine, Marcel Emerit, tenait la revue au courant des préoccupations roumaines (Marc Bloch lui-même écrivit quelques pages suggestives sur l'histoire agraire roumaine, fondé sur l'ouvrage d'Emerit, *Les paysans roumains depuis le traité d'Andrinople jusqu'à la libération des terres, 1829—1864*, publié en 1937).

En ce qui concerne ces dernières années, nous faisons remarquer le colloque roumaino-français organisé à Bucarest en octobre 1969, avec la participation d'historiens représentatifs de l'école des « Annales » (Alphonse Dupront, Jacques Bertin, Georges Duby, Pierre Chaunu, François Furet). Leurs contributions ont été publiées dans un numéro spécial de la « Revue Roumaine d'Histoire » (n° 3/1970). Un article signé par Robert Mandrou parut dans le n° 3/1972 de la « Revue des Études Sud-Est Européennes ». Sous le rapport des traductions, même si l'on n'est pas allé bien loin, il est à signaler au moins la parution en roumain, en 1970, du livre de Jacques Le Goff, *La civilisation de l'Occident médiéval*. En ce qui concerne l'information d'une large catégorie de lecteurs, l'auteur de ces lignes a publié, à partir de 1975, dans la revue « Contemporanul » toute une série d'articles sur les principaux aspects de l'historiographie française contemporaine et les travaux d'historiens représentatifs (P. Chaunu, G. Duby, E. Le Roy Ladurie). D'autres études sont parties des points de vue des historiens des « Annales », lorsqu'elles ont reconsidéré ou abordé pour la première fois des aspects divers de l'histoire roumaine ; citons, par exemple, dans le domaine de l'histoire des mentalités, les contributions de Florin Constantiniu (surtout son article *Aspects de la mentalité collective paysanne dans la société médiévale roumaine*, « Studii și materiale de istorie medie », VII, 1974) et d'Alexandru Dușu (parmi lesquelles son travail *Les livres de sagesse dans la culture roumaine. Introduction à l'histoire des mentalités sud-est européennes*, AIESEE, 1971) ou son article *Vie des œuvres et vie des hommes dans la société roumaine (1650—1848). Contacts culturels et structures mentales*, paru dans cette revue même, 1972, 2, et apprécié comme une étude écrite dans la veine des « Annales », d'après les références faites aux historiens français, au moins, dans le compte rendu consacré à la RESEE, 1972, paru dans « L'information historique ». Le bilan des travaux roumains qui s'inscrivent dans la sphère de préoccupations des « Annales » reste à faire.

Le livre de Traian Stoianovich et les études parues dans « Review » rendent évident l'intérêt toujours plus marqué des spécialistes pour les débats théoriques et les différentes directions de recherche adoptées par les écoles de partout. Profondément ancrée dans les réalités nationales, l'historiographie s'adresse, par ses dimensions, à tous les spécialistes. Le progrès constant de cette discipline suppose une meilleure connaissance réciproque et une collaboration permanente.

Lucian Boia

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

Rédigées par : ALEXANDRU DUTU (A. D.); VLADIMIR DRIMBA (V. D.); H. MIHĂ-
ESCU (H. M.); J. IRMSCHER — Berlin DDR (Irm.); CORNELIA PAPACOSTEA-
DANIELOPOLU (C. P.-D.); ELENA SIUPIUR (E. S.); ZAMFIRA MIHAIL (Z. M.)

« There always seems to have survived an immense reservoir of good will between Romanians and Turks which lives on in our day ». C'est la conclusion d'une étude très stimulante du professeur RADU R. FLORESCU, *The Romanian Impact upon the Ottoman Tanzimat*, « Revue Roumaine d'Histoire », XVII, 1978, 1, p. 41—40. Evidemment, plusieurs étapes de l'histoire des relations roumano-ottomanes justifieraient une telle conclusion; l'auteur a choisi une des plus significatives, celle dans laquelle l'Empire a fait un net effort de modernisation. Or, pendant plusieurs décennies, depuis 1839 et jusqu'en 1876, les hommes d'Etat turcs ont eu la possibilité d'observer les effets des réformes dans les Principautés Danubiennes : « there was no need for the future Tanzimatists to travel to England and to France to study modern government in action — all they had to do was to visit Bucharest and Jassy where social and economic conditions were far more similar than those prevailing in the West Empire ». D'autre part, bon nombre d'intellectuels roumains ont collaboré aux périodiques publiés en Turquie avec des articles sur des sujets d'administration ou de gouvernement. Ion Heliade Rădulescu, Moise Nicoară, Ion Ionescu de la Brad ont pu influencer les décisions des dirigeants de l'Empire ottoman; Ion Ghica a gouverné un territoire qui faisait partie de l'Empire et a capté l'attention d'Istanbul par les réformes et décisions de modernisation mises en pratique dans sa qualité de Bey de Samos. La suggestion de l'auteur mérite d'être retenue et nous incite à étudier d'une manière plus poussée que jusqu'à présent les relations roumano-ottomanes pendant la période de modernisation politique et économique.

A. D.

Du point de vue de l'histoire culturelle et politique sud-est européenne, les articles parus récemment dans « Revista muzeelor și monumentelor. Monumente istorice și de artă », XLVII, 1978, 1, s'avèrent d'un intérêt incontestable : les fouilles faites à Streisingeorgiu ces dernières années ont mis en lumière un des plus anciens monuments médiévaux qui aient conservé leur destination originelle, et les nouvelles données parlent des formes étatiques roumaines au début du XI^e siècle en Transylvanie et de l'adoption de la forme culturelle byzantine au nord des Carpates. RADU POPA, *Streisingeorgiu. Mărturiile de istorie românească din secolele XI—XIV în sudul Transilvaniei* (p. 9—32) fait un bilan dense et convaincant des éléments nouveaux, en insistant sur les portraits des donateurs et l'inscription de 1408—1409, aussi bien que sur l'inscription de 1313—1314. Dans la nécropole plusieurs tombeaux contiennent des objets du XII^e—XIV^e siècles. Au début une chapelle princière en bois, l'église est devenue l'édifice où se réunissaient les fidèles, au moins pour les grandes fêtes; elle offre un témoignage du développement de la féodalité roumaine qui vers les XI^e et XII^e siècles prenait un caractère de formation précédant la parution de l'Etat. L'auteur constate que la nécropole n'est pas du type Bjelo-Brdo et avance des hypothèses stimulantes en partant du fait que des objets trouvés couramment dans les nécropoles du type Bjelo-Brdo ont été découverts dans les régions balkaniques, aux XI^e—XII^e siècles, dans des milieux qui n'ont eu aucune relation avec les Hongrois ou les « Slavo-Hongrois ». L'article suivant, G. MIHĂILĂ, *Cele mai vechi inscripții cunoscute ale românilor din Transilvania*, offre une analyse philologique de l'inscription du « knez Balea », de 1313/1314 et de l'inscription de 1408 encadrée par les portraits du jupan Chendrea, fils de Grigore, de sa femme, Nistora, et de leurs fils Lațko et Vlaicu. Le spécialiste affirme en conclusion que l'inscription de 1313/1314, et les traces de lettres cyrilliques

antérieures à cette date, nous dirigent vers les débuts de la culture roumaine en langue slave, au X^e siècle, bientôt après la mission des frères Méthode et Cyrille en Grande Moravie, quand leurs disciples se sont répandus dans l'Europe du Sud-Est, en Bulgarie, Serbie, Croatie et l'ancienne Dacie.

A. D.

A une époque où presque tous les voyageurs occidentaux célèbrent l'antique Hellade (sans, toutefois, accorder leur attention à la culture néo-grecque) et condamnent l'Orient « barbare » (sans passer outre les premières impressions provoquées par « l'exotisme » de ces contrées), il est curieux et réconfortant d'écouter une voix solitaire proclamer que « la Turquie est encore inconnue en Europe ». Il s'agit d'un voyageur belge à qui rend justice, a plus d'un siècle de distance, le professeur ROLAND MORTIER, *Un voltairien belge en Orient: René Spitaels (1809—1849)* dans *Regards sur les lettres françaises de Belgique. Etudes dédiées à la mémoire de Gustave Vanwelkenhuyzen*, Bruxelles, André de Rache éditeur, 1976, p. 27—47. Par la Suisse, l'Italie et la Grèce, qu'il n'aime pas, ce pamphlétaire qui prenait des positions politiques toujours plus radicales, gagna la Turquie en 1838 et y séjourna une année entière. Partisan du maintien du statu quo dans les Balkans où l'Empire ottoman semblait être un facteur d'équilibre, Spitaels souligne « les vertus de tolérance et d'organisation administrative de l'Empire ottoman unanimement abhorré par les contemporains. Cette volonté d'aller à contre-courant est peut-être le trait le plus caractéristique de sa personnalité politique et morale: si elle l'entraîne à pas mal de jugements excessifs, elle l'incite également à regarder avec lucidité un pays sur lequel s'accumulaient les préventions et les contre-vérités » (p. 36). Mais il y a autre trait de son caractère qui explique son attitude: « Il semble, à lire Spitaels entre les lignes, que ce fils et frère de banquiers — à qui il arrive pourtant souvent de faire l'éloge du commerce et de l'industrie — ait secrètement en horreur l'Europe de la révolution industrielle, son organisation économique, ses super-structures sociales et morales. C'est qu'il y a en lui un penseur politique, pour qui le progrès est synonyme de développement et d'échanges, mais aussi un poète sensible à la beauté fragile des choses, à la vibration unique de l'instant, à l'émotion musicale, à la grandeur d'un spectacle. Le lire dans une perspective purement idéologique serait donc le trahir. Malgré qu'il en ait, et en dépit de ses sarcasmes, René Spitaels s'inscrit dans la lignée de ces voyageurs romantiques qui ont le goût de la description, le sens de la couleur, la prédilection pour le pittoresque » (p. 39). Au large de Smyrne, « son admiration confine à l'extase », constate son excellent commentateur: « Ceci, note Spitaels dans le troisième volume de son journal de voyage *De Bruxelles à Constantinople*, n'a plus rien de la triste et pesante uniformité de nos villes d'Occident. C'est un autre monde: c'est l'Orient. . . Ah! dans nos humides plaines du Nord, où l'on vit à la lueur des bougies et au bruit des entretiens politiques, on ne sait pas ce que c'est qu'une pure et éclatante lumière, une nuée éblouissante, des montagnes azurées, des horizons d'une profondeur sans fin! »

Parmi les voyageurs occidentaux dans le sud-est de l'Europe au siècle passé, et que Nicolae Iorga ou Eugen Lovinescu ont évoqués dans leurs livres consacrés à ce beau sujet, René Spitaels occupe une place à part. Son journal devra être attentivement étudié par celui qui s'occupera un jour de l'évolution des images mentales en tant que facteurs de communication intellectuelle.

A. D.

ANDREAS TIETZE — GEORG HAZAI [éditeurs], *Turkologischer Anzeiger*, dans « Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes », 67 (1975), p. 339—488 (= TA 1); 68 (1976), p. 297—485 (= TA 2); 69 (1977), p. *1—*217 (= TA 3); 70 (1978), p. *1—227* (= TA 4).

Après la récente parution de la massive bibliographie concernant la Turquie et élaborée par Hans-Jürgen Kornrumpf (*Osmantische Bibliographie mit besonderer Berücksichtigung der Türkei in Europa*, Leiden—Köln, 1973, XXIV + 1378 p.), nous voici maintenant en présence d'une nouvelle bibliographie couvrant le même domaine et constituant une continuation de celle-là. Les initiateurs de cette remarquable entreprise, les savants bien connus Andreas Tietze de l'Université de Vienne et (depuis TA 3) Georg Hazai de l'Université de Berlin, ont

conçu cette œuvre — dont ils sont les coordonnateurs, éditeurs et, en même temps, rédacteurs de certains chapitres compacts — comme une bibliographie courante, annuelle (à partir de 1973), qui soit aussi complète que possible. A cette fin, ils ont fait appel au concours de nombreux correspondants (voir la liste de leurs noms dans les avant-propos à chaque livraison de TA). Les résultats de cette large collaboration sont particulièrement riches : les quatre livraisons parues jusqu'à présent contiennent, respectivement, 1418, 1739, 2244 et 2484 titres, classés d'une manière très systématique et détaillée en différentes divisions et sous-divisions. Par exemple : B. Sprache. BA. Allgemeines. — BB. Bibliographie. — BC. Gesamtdarstellungen. — BD. Das Osmanisch-Türkische in seinen Beziehungen zu den anderen Türk-sprachen. — BE. Die Vorläufer des Osmanisch-Türkischen in Anatolien. — BF. Altosmanisch. — BG. Mittelosmanisch. — BH. Neuosmanisch. Türkei-Türkisch — BI. Sprachbau. — BIA. *Phonologie*. — BIB. *Wortbildung*. — BIC. *Morphologie*. — BID. *Syntax*. — BIE. *Semantik*. — BJ. *Phraseologie*. — BK. Wortschatz, Lexikographie. — BKA. *Onomastik*. — BL. *Dialekte*. — BM. *Fremde Einflüsse*. — BN. *Einfluss auf andere Sprachen*. — BO. *Kontrastive Studien*. — BP. *Türkische Sprachpolitik*. — BX. *Sonstiges*.

Dans chaque livraison, la bibliographie est précédée d'une table des matières détaillée (avec des renvois aux pages et aux numéros des titres) et de la liste des périodiques dépouillés, et suivie de l'index des noms des auteurs.

Les contributions roumaines aux études turques sont bien représentées, grâce à la collaboration compétente et dévouée de Mme Cristina Bulgaru-Feneşan. Les omissions que nous y avons observées sont relativement peu nombreuses, mais certaines d'entre elles sont très importantes. Il s'agit surtout de nombre d'études et d'articles (dont certains sont dus à des spécialistes étrangers), publiés à l'occasion du 300^e centenaire de la naissance du prince Démètre Cantemir (1673—1723), dans lesquels sont analysés ou interprétés différents aspects de l'activité scientifique (en l'espèce turcologique) et politique du grand humaniste roumain, de même que la conception philosophique qui est à la base de cette activité :

Eugenia POPESCU-JUDETZ, *Dimitrie Cantemir* [:] *Cartea ştiinţei muzicii* [D.C. : « Le livre de la science de la musique »], Bucureşti, Editura muzicală a Uniunii Compozitorilor, 1973, 408 p. (Ample étude sur la création musicale et musicologique de D. C., avec le fac-similé de son traité de musicologie turque et la traduction roumaine de ce traité, la reproduction en fac-similé et en transcription moderne des compositions musicales turques de D. C., et de nombreuses planches dans le texte)

Dacoromania. Jahrbuch für östliche Latinität (Herausgegeben von PAUL MIRON; Freiburg — München), t. II, 1974 : sont publiées ici les communications présentées au 10^e Colloque de la « Deutsch-Rumänische Studienvereinigung », qui a eu lieu en décembre 1973 à Fribourg, étant consacré au même anniversaire ; la plupart de ces communications s'encadrent dans le domaine envisagé par TA (cependant — nous ne savons par quelle circonstance — ce n'est que l'article de Gh. I. Constantin, p. 91—113, qui y est enregistré : TA 3, n^o 2111) : Mihnea GHEORGHIU, *Demeter Cantemir's Cultural and Political Horizon* (p. 5—11) ; Mircea MALIŢA, *Cantemir and Leibniz* (p. 12—15) ; Virgil CÂNDEA, *Quelques notes sur la pensée de Démètre Cantemir* (p. 16—20) ; Alexandru DUTU, *Démètre Cantemir et l'image de la civilisation européenne* (p. 21—33) ; Veniamin CIOBANU, *La situation internationale et l'orientation politique de la Moldavie à l'époque de Démètre Cantemir* (p. 77—90) ; Max Demeter PEYFUSS, *Russland, die Türkei und der Westen. Die politische Lage in Europa und die Chancen der Politik Cantemirs* (p. 140—145) ; Gemil TAHSIN, *Considérations concernant l'« Histoire Ottomane » de Démètre Cantemir* (p. 155—166) ; Ekkehard VÖLKL, *Cantemir und Russland* (p. 167—171) ; Alexandru ZUB, *Sur la causalité historique dans l'œuvre de Démètre Cantemir* (p. 172—183) ; Vintilă MIHĂILESCU, *Erd- und Volkerkunde im Werke Demeter Cantemirs* (p. 301—312) ; Petru CARAMAN, *L'ethnographie Cantemir et le folklore du Proche-Orient* (p. 313—341) ; Viorel COSMA, *Der Musiker Demeter Cantemir* (p. 342—346) ; Viorica DINESCU, *La contribution de Démètre Cantemir à la parémiologie turque* (p. 347—362).

Le même anniversaire a occasionné la publication de quelques autres travaux qui ont échappé au TA : Virgil CÂNDEA, *Dimitrie Cantemir (1673—1723). 300 de ani de la naştere*, [Bucureşti], Editura Enciclopedică, [1973], 24 p., avec de nombreuses planches ; le même ouvrage a été publié simultanément, par la même maison d'édition, en langues française (*Dimitrie Cantemir (1673—1723), 300-ème anniversaire de sa naissance*), anglaise, allemande et espagnole. Puis : A. DECEI, *Dimitrie Cantemir, istoric al Imperiului Otoman* [D.C., historien de l'Empire ottoman], dans « Săptămîna culturală a Capitalei », n^o 149 (12 octobre 1973), p. 3—4 et n^o 150 (19 octobre 1973), p. 3—4 ; Octavian PĂUN, *Dimitrie Cantemir, etnograf şi folclorist* [D.C., ethnographe et folkloriste], dans « Analele Universităţii Bucureşti », Limba şi literatura română, XXII, 1973, 2, p. 35—40 ; Mihai BERZA, *Activitatea istoriografică a lui Dimitrie Cantemir* [L'activité historiographique de D.C.], dans *300 de ani de la naşterea lui Dimitrie Cantemir*.

Sesiunea științifică Dimitrie Cantemir, București, Editura Academiei Republicii Socialiste România, p. 17–39; Liliana BOTEZ, *Dimitrie Cantemir, precursor al orientalisticii* [D.C., précurseur de l'orientalisme], dans « Revista de istorie și teorie literară », XXIII, 1974, 1, p. 51–58; Mihai GUBOGLU, *Dimitrije Kantemir'in eserinde Türk folkloru*, dans *I. Ulustararasi Türk Folklor Semineri. Bildiriler*, Ankara, 1974, p. 383–390.

Il nous reste encore à signaler les ouvrages suivants :

Studia et Acta Orientalia (Bucarest), t. IX (1977), où sont publiées les études suivantes concernant le domaine turc-osmani : Viorica DINESCU, *La relation entre « Karagöz Oyunu » et le théâtre populaire roumain de marionnettes* (p. 48–58); F. KARLINGER, *Usanze giuridice turche del Seicento* (p. 84–90); Cicerone POGHIRC, *L'influence orientale sur la langue roumaine (Questions de méthode)* (p. 108–127); Emil SUCIU, *Modèles de la composition toponymique en turc de Turquie* (p. 137–158); Virgil CROCIȚAN, *Aurel Decei* [nécrologie] (p. 171–172).

Din lirica turcă contemporană. Antologie, prefață, note și traducere de Nicolae IOANA, Nevzat İUSUF și Agiemin BAUBEC. București, Editura Albatros, [1974], 232 p. (La préface est signée par N. Ioana; traductions de poésies de F. H. Dağlarca, T. Saraç, M. C. Anday, N. Cumali, S. K. Aksal et Ö. F. Toprak, accompagnées de brèves notes bio-bibliographiques et des portraits des poètes respectifs.)

Viorica DINESCU-SZÉKELY, *Teatrul de umbre turc. (Cercetări asupra evoluției literare a jocului)* [Le théâtre d'ombres turc. (Recherches sur l'évolution littéraire du jeu)]. Résumé de la thèse de doctorat. București, 1976, 22 p. (Universitatea București, Facultatea de limbi romanice, clasice și orientale.)

Prezențe musulmane în România. [Couverture : *Prezențe musulmane în România. — Muslims in Romania. Past and Present*. Avec une préface de Iacob MEHMET, muftiul Cultului musulman din România. Illustrations et présentation graphique : Ion MICLEA. Texte : Radu FLORESCU. [București, Editura Meridiane, 1976], 24 p. (textes roumain et anglais) + 80 p. (album) + 16 p. (texte arabe).

Mitică GRECU — Agiemin BAUBEC — Zeidula MAMBET, *Dicționar român-turc* [Dictionnaire roumain-turc], București, Editura Științifică și Enciclopedică, 1977, 354 p.

Emil SUCIU, *Contribuții la studiul limbii române vechi. Note lexicale* [Contributions à l'étude de la langue roumaine ancienne. Notes lexicales], dans « Limba română », XXVI, 1977, 4, p. 343–350 (mots d'emprunts turcs).

Agiemin BAUBEC — Ismail FERIAN, *Mic dicționar român-turc* [Petit dictionnaire roumain-turc], București, Editura Sport-Turism, 1977, 350 p. in-32°.

Agiemin BAUBEC — Ismail FERIAN, *Mic dicționar turc-român* [Petit dictionnaire turc-roumain], București, Editura Sport-Turism, 1978, 327 p. in-32°.

Viorica DINESCU-SZÉKELY, *Romanul turc. (Perioada modernă)* [Le roman turc. (Période moderne)], București, 1978, 195 p. (Universitatea București, Facultatea de limbi și literaturi străine, Catedra de limbi clasice și orientale.)

Bülent ECEVİT, *Poezii*. Traducere de Valeriu VELIMAN. Cuvânt înainte de Valeriu RÂPEANU. București, Editura Univers, 1978, 86 p.

Pađiřahul Fulger. Basme turcești [Le Padichah Éclair. Contes turcs]. Antologie, traducere, prefață, tabel cronologic și note de Viorica DINESCU. București, Editura Minerva, Biblioteca pentru toți, 1978, XLII + 308 p.

Il est superflu d'insister sur l'importance de cette bibliographie, qui est un indispensable instrument de travail non seulement pour les turcologues. Il nous faut féliciter MM. Tietze, Hazai et leurs collaborateurs pour leur belle réalisation, et leur souhaiter de continuer avec le même élan et succès leur précieuse entreprise.

V. D.

Dicționarul limbii române (DLR). Serie nouă (Le Dictionnaire de la langue roumaine. Nouvelle série). Tome XI, 1^{ère} partie, lettre Ș. Bucarest 1978, 271 pp. (Académie de la République Socialiste de Roumanie)

Le grand Dictionnaire de l'Académie continue ses parutions périodiques. Il embrasse le lexique de la langue roumaine à partir de toutes premières sources et jusqu'à celle de la dernière heure, comme un fidèle miroir de l'évolution suivie par cette langue. On constatera dans ses modifications incessantes un noyau toujours constant, dont la majeure partie est d'origine latine. Ce qui change selon les exigences propres à chaque période historique c'est le lexique fluctuant. Par exemple, le présent volume permet de saisir que le lexique d'origine

hongroise, turque et polonaise, en usage dans l'intervalle des XVI^e — XVIII^e siècles, est presque entièrement tombé en désuétude à notre époque, cédant la place à la terminologie moderne, empruntée de l'Occident. Sur 34 mots d'origine hongroise, aujourd'hui on ne s'en sert dans la totalité du pays que de 3 ou 4, à savoir : *şcoală* — *skola* « école », *şoim* — *solyom* « faucon », *şubă* — *suba* « pelisse fourrée pour les hommes », *şuvoi* — „surdi — surdi”. Les termes turcs se rapportant à l'administration, aux vêtements, aux armes et à différentes coutumes ont disparu progressivement dès le milieu du siècle dernier. Seule à persister un peu plus longtemps fut la terminologie de l'art culinaire. Pour ce qui est des emprunts d'origine polonaise, il n'en reste que deux à l'heure actuelle : *şervet* — *servat* « serviette » et *şleahă* — *şleahă* « nom donné à la noblesse polonaise et qui désigne de nos jours une bande, un clique ».

Une place importante dans la terminologie moderne est réservée aux éléments d'origine allemande, surtout dans les domaines du travail ouvrier et de la technologie, ce qui n'empêche que bon nombre d'entre eux soient demeurés des régionalismes, sans chance d'expansion dans l'ensemble du territoire roumain. Aussi, les mieux représentés restent sans doute les emprunts du français, nombreux aussi bien dans les sciences sociales, que dans les sciences exactes et dans la terminologie technique. L'influence de l'ukrainien et du russe est encore plus faible que celle du bulgare et du serbe — preuve de relations plus étroites et de plus longue durée avec le sud-est de l'Europe qu'avec le nord-est de notre continent. Ajoutons encore que le présent volume est le fruit du travail des spécialistes de laşi, avec le concours de ceux des filiales de l'Académie bucarestois et de Cluj-Napoca.

H. M.

FRIEDRICH HILD, *Das byzantinische Strassensystem in Kappadozien*. Mit 114 Abbildungen auf Tafeln, 7 Abbildungen und 15 Karten im Text. Wien 1977, 158 pp. (Österreichische Akademie der Wissenschaften. Phil.-hist. Klasse, *Denkschriften*, 131. Veröffentlichungen der Kommission für die *Tabula Imperii Byzantini*, 2).

Nombreuses et variées sont les sources mises à profit par l'auteur : grecques antiques, romaines, byzantines, arabes, arméniennes, syriennes, romanes occidentales de l'époque des croisades et turques. Il a su valoriser textes, inscriptions, itinéraires, journaux de voyage, hagiographie, toponymes, études de géographie physique. À ceci, il ajouta encore deux éléments indispensables : une véritable passion pour l'objet étudié et l'autopsie de cet objet — autrement dit l'examen direct du terrain, sur place, grâce à toute une série de voyages effectués dans ce but. Comme de juste, des mesures de précaution aussi rigoureuses, tant de soins consacrés à cette tâche devaient conduire sans faute à des résultats vraiment satisfaisants. De ce fait, le présent ouvrage sert au mieux l'étude approfondie de la culture byzantine. Elle met plus clairement en lumière les courants d'idées, les mouvements des troupes et les voies du commerce. C'est une illustration concrète de la manière dont se sont stratifiées à tour de rôle les civilisations antiques et médiévales dans une vaste aire de la Turquie moderne. Par ailleurs, l'ouvrage représente aussi un guide érudit, précis et sûr à la disposition du touriste contemporain, auquel ses voyages peuvent beaucoup enseigner. L'information livresque se trouve complétée par des photos réussies, d'un choix compétent, des cartes, des plans, des esquisses et des croquis. L'exposé suit les principales routes, à la manière des guides modernes, laissant l'impression de la parfaite maîtrise du sujet par l'auteur.

H. M.

JOHANNES KODER und FRIEDRICH HILD, *Hellas und Thessalia*. Register von Peter Soustal. Wien, 1976, 316 pp., 2 cartes. (Österreichische Akademie der Wissenschaften, Phil.-hist. Klasse. *Denkschriften*, 125 : *Tabula Imperii Byzantini* herausgegeben von Herbert Hunger, 1)

Depuis longtemps déjà l'édition d'une *Tabula Imperii Byzantini*, abordée par Herbert Hunger, représentait une exigence impérieuse de la science. Vaste et de longue haleine, cette entreprise sera conduite à bonne fin par l'Académie viennoise des sciences, bénéficiant à cet effet d'une collaboration internationale. L'ouvrage comportera environ une quarantaine de

volumes et des cartes. Un tel instrument de travail va faciliter sensiblement la lecture des sources historiques, fournissant une contribution importante à l'étude de la culture byzantine.

Le premier volume est consacré à une région centrale de l'Empire européen, cependant que le deuxième aura pour objet la Cappadoce, donc une région centrale de l'Empire micrasiatique. C'est un signe de bon augure pour toute cette série que la richesse informationnelle de la bibliographie du premier volume, ainsi que la grande variété des données qu'il réunit. La carte thématique, de même que celle topographique sont fort bien dressées, rendant facile l'orientation. Présenté sous deux grandes rubriques, le matériel comporte une exposition méthodique (J. Koder), suivie d'une sorte de catalogue alphabétique (J. Koder—F. Hild).

En ce qui concerne les traces du latin dans la toponymie, tout comme dans l'ensemble de la littérature byzantine, sont relativement nombreuses (*caballina, canalis, cella, castrum, clausura, coccinus, corvus, cuppa, porta*). En revanche, les influences slave et romane gardent un caractère sporadique. Il s'ensuit que la continuité de l'élément antique grec est absolument évidente partout.

H. M.

Byzanz im 7. Jahrhundert. Unteranschnungen zur Herausbildung des Feudalismus von FRIEDHELM WINKELMANN, HELGA KÖPSTEIN, HANS DITTEN, ILSE ROCHOW. Mit 5 Karten und 1 Zeittafel. Akademie Verlag Berlin 1978, XIV, 381 p. (Berliner Byzantinische Arbeiten, 48)

La présente synthèse embrasse quelques aspects essentiels de l'histoire byzantine au VII^e siècle — tels : les relations agraires (Helga Köpstein), l'administration et l'armée (Friedhelm Winkelmann), les mouvements et le rôle des esclaves (Hans Ditten) et l'idéologie religieuse (Ilse Rochow). Pour des raisons d'ordre technique, elle a dû renoncer à inclure aussi des contributions relatives au rôle tenu par les Perses et les Arabes, à l'importance de la production artisanale, à la situation des villes, au développement du commerce, terrestre et maritime. Une volonté d'information exhaustive, ainsi que la prise de position toute personnelle sont visibles à chaque page de l'ouvrage, qui laisse l'impression d'une grande sincérité et d'une véritable passion pour la vérité. Notons un autre trait positif de cet ouvrage, à savoir que ses auteurs sont tout à fait au courant de la littérature scientifique parue à ce sujet en l'est comme en l'ouest de l'Europe, ce qui leur permet de comparer les différentes méthodes de travail, d'en juger les résultats et de proposer quelques solutions inédites. De cette manière, et par le truchement de la langue allemande, l'Occident entre en contact avec la recherche effectuée dans l'est de l'Europe, chose importante entre toutes, car la science exige afin de pouvoir vraiment progresser des points de vue variés et d'incessants échanges entre les divers spécialistes. Quand il s'agit de controverses, nos auteurs exposent les différentes thèses, sans se laisser entraîner à des exagérations. Ils se penchent avec application sur les faits, pour examiner et choisir la variante la plus vraisemblable, ou proposent, le cas échéant, une solution personnelle. Cette manière d'envisager les choses augmente la valeur de l'ouvrage, dont l'exposé se pose sur des lectures d'une grande richesse. Il va sans dire que le débat sur les origines de la féodalité byzantine, la restructuration sociale, les changements ethniques, le rapport entre les troubles idéologiques dans le domaine religieux et les mécontentements sociaux ne cesseront pas de préoccuper les spécialistes. Toutefois, ils trouveront dans cette synthèse un exposé critique, présenté avec méthode et disposant d'une information rigoureuse, sans oublier toute une mine de suggestions vraiment précieuses et dignes d'être prises en considération.

H. M.

MICHAEL PSELLOS, *Хронография. Перевод, статья и примечания Я.Н. Любарского*. « Nauka », Moscou, 1978, 320 pp.

La « Chronographie » ou histoire d'un siècle de la vie de Byzance (976—1077) due à Michel Psellos (1018—1096) est sans le moindre doute l'une des œuvres les plus suggestives et caractéristiques de la littérature byzantine. Erudit, philosophe et homme politique, son auteur connaissait parfaitement la vie de la cour des empereurs byzantins, qu'il décrit dans

un style soigné, légèrement archaïsant, mais d'une pénétration toute particulière. Ce fut une heureuse idée de la part de Ia. N. Ljubarskij que de réaliser une nouvelle traduction russe de cette œuvre, qui apparaît à présent dans un tirage de 52.700 exemplaires. Grâce à cette initiative, l'ouvrage de Michel Psellos va connaître une large diffusion dans un pays où les études byzantines jouissent d'une brillante tradition. Cette traduction suit le texte établi par E. E. Renauld (Paris, Les Belles Lettres, 1926—1928). Elle s'accompagne d'un nombre de notes explicatives et d'un exposé d'ensemble de l'activité de l'écrivain byzantin. Du reste, le traducteur, ayant récemment publié une monographie sur Michel Psellos, est tout à fait familiarisé avec les questions qu'il se propose de débattre. Notons, en ce qui le concerne, qu'il y a quelques années il a donné la traduction intégrale d'une autre œuvre essentielle de la littérature byzantine, *l'Alexiade* d'Anne Comnène. Il convient que les traductions soient toujours faites avec passion, qu'elles bénéficient de l'attention exemplaire du traducteur : une bonne traduction peut contribuer dans une mesure plus large que l'érudition à la diffusion de certaines connaissances, ainsi qu'au développement du goût et de l'amour pour la beauté, la vérité, la justice sociale.

H. M.

ANTONIO BELLUSCI, *Argalia ndër tekstet origjinale arbëreshë. Kërtime etnografike ndër arbëreshëtë të Kalabrisë, të Basilikatës e të Greqisë (Il telaio nei testi originali arbëreshë. Ricerca etnografica tra gli Albanesi di Calabria, di Basilicata e di Grecia)*. Cosenza 1977, 160 pp. (Materiale e dokumente kulturave analfabete, 2)

Originaire du village calabrais de Frascineto (Cosenza), l'auteur a poursuivi des études à Grottaferrata, Rome et Paris, pour travailler ensuite aux villages de Ste Sophie en Épire, St Constantin Albanais (Potenza) et en fin de compte à Falconera Albanse de Calabre. Il a fait des visites aussi chez les Albanais de France, Belgique, Suisse, Yougoslavie et Grèce, pour y réunir des matériaux linguistiques et ethnographiques, dont une partie est valorisée par le présent volume.

Par conséquent, le matériel concernant le métier à tisser est original. Il représente la moisson des années 1975—1976 et a été classé comme suit : 1. Les éléments constitutifs du métier à tisser ; 2. Les récits concernant le métier à tisser ; 3. Les croyances liées au métier à tisser ; 4. Les coutumes relatives au métier à tisser ; 5. Les produits du métier à tisser ; 6. La technique du tissage ; 7. Les chansons de travail se rapportant au tissage ; 8. Les conclusions ou la place du métier à tisser dans la vie des Albanais et dans la culture humaine en général. Tous les textes sont traduits en italien.

Du fait de sa haute antiquité, le tissage dispose d'une terminologie conservatrice, d'origine latine dans sa majeure partie (*avlëmend* « métier à tisser », *fill* « fil », *furka* « quenouille », *kemishë* « chemise », *shul* « ensouple », etc.). Les Albanais d'Italie méridionale — d'origine toscane dans leur majeure partie, usent pour désigner le métier à tisser d'un terme d'origine grecque (*ergali*), sans doute ramené avec eux de leur pays. Mais il y a aussi des emprunts faits de l'italien (*kushin* — *cuscinò*, *mandjel* — *mantello*, *nerkat* — *mercato*), de même que des termes également présents en romain (*masur* — *mosor* « bobine », *petk* — *petec* « vêtement, pièce d'étoffe »). Précieuses pour les Albanais sont les expressions, les locutions ou les sentences suscitées par l'art du tisserand — par exemple : *djalli neng ká lesh e ter lesh* « le diable ne possède guère de la laine, mais il file la laine », *u pshuall me at mandell e rri dreq korb i zi* « il a pris ce paletot et reste planté tel un corbeau », *vete karrera si zhgjetez* « tu passes rapidement tel une navette », *ajo grua xhiraren si bosht* « cette femme-là marche comme un fuseau ». Voici le début d'une chanson de travail :

« Triki-trak nd'at argali
 Mirr eiej se mir di
 Tek avemi arrivoj
 Me duar kopilia masurin mbjøj
 E hiri tek argalia si nj'trondofile
 E m'i nomroj alidhet ».

« Tric-trac, à ce métier à tisser, commence à tisser, car tu sais bien qu'une fillette est venue au travail ; de ses mains elle a enroulé la bobine, et au métier elle est entrée telle une rose et les fils m'a dénombré ».

Ces documents concernant le métier à tisser et l'artisanat en général sont révélateurs pour l'étude du passé, et d'autant plus précieux que les activités de cette sorte sont vouées à la disparition, détruites par la concurrence et l'industrie moderne.

H. M.

ROBERT BROWNING, 'Ο Μαρκιανός έλληνικός κώδικας XI,31 και ή βυζαντινή σχεδογραφία 'Αθήναι, 1973 (Κείμενα και μελέται νεοελληνικής φιλολογίας, 87)

Der Kodex XI.31 der Biblioteca Marciana in Venedig enthält ab Blatt 275 Schulübungstexte. Diese zeigen die Methoden, mit denen in Byzanz von der Umgangssprache aus die Gelehrtensprache erlernt wurde. Ihre Autoren sind zumeist nur durch Abkürzungen bezeichnet. Browning nun untersucht das gesamte Genus der Schedographie und die darin begegnenden Autoren und vermag auf diese Weise die Abkürzungen des Venezianer Kodex befriedigend zu deuten.

Irm.

SILVIO GIUSEPPE MERCATI, Δημοτικά κείμενα έν τών χειρογράφων του 'Αλλατίου 'Αθήναι, 1973 (Κείμενα και μελέται νεοελληνικής φιλολογίας, 86)

Handschriften des Leon Allatios (Leone Allacci) werden in der Biblioteca Vallicelliana verwahrt, sie enthalten u.a. griechische Volkslieder im „frankochitischen“ Dialekt. Diese Texte wurden von Mercati erstmals in den „Studi bizantini e neoellenici“ 3, 1931, 282 ff. veröffentlicht. Seine Edition wird jetzt aufs neue, ins Griechische übersetzt und um bibliographische Nachweise erweitert, vorgelegt.

Irm.

G. TH. ZORAS, Πληροφορίαι "Αγγλου περιηγητού περί Βηλαρᾶ, Χριστοπούλου, Ψαλίδα και 'Αλή πασαᾶ τὸ 1824, 'Αθήναι, 1974 (Κείμενα και μελέται νεοελληνικής φιλολογίας, 90)

Zu den zahlreichen Ausländern, die Griechenland gegen Ausgang der Türkenherrschaft und zur Zeit des Befreiungskrieges bereisten, zahlte auch der englische Geistliche S. S. Wilson, der 1839 in London ein mehr als 600 Seiten umfassendes Werk mit dem Titel veröffentlichte: „A narrative of the Greek mission; or sixteen years in Malta and Greece: including tours in the Peloponnesus in the Aegean and Ionian isles; with remarks on the religious opinions, moral state, social habits, politics, language, history, and lazarettos of Malta and Greece.“ Darin berührte er auch das geistige Leben am Hofe Ali Paschas und die daran beteiligten griechischen Persönlichkeiten. Zoras gibt die einschlagigen Passagen im englischen Originaltext und in griechischer Übersetzung und versieht sie mit erklärenden Anmerkungen.

Irm.

JEAN KINNAMOS, *Chronique* traduite par J. Rosenblum. Paris, 1972 (Publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines de Nice, 10).

Die Verfasserin legt das Geschichtswerk des Johannes Kinnamos, zum ersten Male wieder seit der Übersetzung Cousins von 1688, in französischer Sprache vor. Die Beigabe von Marginalien erleichtert erheblich die Übersicht, während das Verständnis durch knapp gehaltene Erläuterungen gefördert wird. In den Text führen eine — sehr kurze — Einleitung sowie eine — gleichfalls auf das Nötigste beschränkte — Bibliographie ein.

Irm.

Ἡ Στρατιωτικὴ ζωὴ ἐν Ἑλλάδι. Χειρόγραφον Ἕλληνας ὑπαξιωματικοῦ, Athènes, 1977, 226 p. (Νέα ἑλληνικὴ βιβλιοθήκη)

C'est à Brăila — port danubien qui a abrité l'une des plus florissantes colonies grecques de Roumanie — que parut, en 1890, cet écrit anonyme si peu connu par ses contemporains et longtemps négligé par l'histoire littéraire. Il fut sorti de l'oubli par Constantin Th. Dimaras qui le découvrit et en signala le vif intérêt pour la prose néohellénique.

Cette belle édition qui vient de paraître dans la collection Hermès, (la seconde depuis 1970), due à Mario Vitti, constitue, par son étude introductive, une consécration définitive de ce petit chef-d'œuvre. Car c'en est un, par le charme du récit, le naturel du style et de la langue (qui n'obéit à aucune contrainte), par son incontestable valeur documentaire aussi.

Mais glanons quelques-unes des intéressantes remarques de M. Vitti, qui fait une analyse très poussée de cet ouvrage, nous aidant à situer sa place dans la littérature néo-grecque. Il s'agit — nous dit l'éditeur — d'un récit autobiographique, conçu à la manière de l'ancien récit (διήγησις), mais d'un caractère plus spécial, puisque l'auteur de ces mémoires « reste un spectateur des réalités, un spectateur conscient, qui observe tout ce qui l'entoure », mais dont la personne « ne jette jamais une ombre sur les événements qu'il raconte ». C'est pourquoi Mario Vitti rapproche la structure du texte de celle du roman, car elle dépasse, par son caractère unitaire la simple succession des épisodes du récit.

L'auteur, fils de gens aisés vivant en dehors de la Grèce, accomplit son service militaire dans sa patrie et prend part aux actions contre les brigands. Il a un talent de conteur, teinté d'humour et rendant l'atmosphère avec une véracité qui ressemble au reportage, qu'on n'est pas prêt à trouver dans la littérature néo-hellénique, avant les années 1880. Tant pour le thème choisi — le phénomène du brigandage — que pour la langue qu'il emploie, ce Grec de la « diaspora » se montre décidé à attaquer les tabous, peu soucieux des préjugés, désireux de rendre ce qui l'avait le plus frappé. Il démasque plus d'une fois une administration corrompue, en la stigmatisant par cette formule si expressive de « κλέπτω, κλέπτεις, κλέπτει ».

Ce texte qui — selon C. Th. Dimaras — « dépasse la moyenne de la production grecque de ces années » a bien trouvé, comme le dit l'historien grec, « un excellent éditeur ». A défaut d'un auteur connu, nous avons là un intéressant ouvrage anonyme, mis en valeur par son exégète. La collection Hermès s'est donc enrichie d'une pièce de choix qui, ainsi que les autres volumes parus, marque une étape intéressante dans l'évolution de la prose néo-hellénique.

C. P.-D.

Le romantisme roumain. « Cahiers roumains d'études littéraires », n° 2, 1978

Les « Cahiers roumains d'études littéraires » sont l'unique revue paraissant dans des langues de large diffusion mondiale consacrée à l'étude exhaustive de la littérature roumaine. Etant destinée à un public généralement ignorant de la langue roumaine, donc fort peu introduit dans les problèmes essentiels, ainsi que dans les détails de la littérature roumaine, cette revue a su trouver une formule des plus heureuses. Dernièrement, elle a revêtu en quelque sorte le caractère d'un cours supérieur de littérature roumaine traitée d'un point de vue thématique dans le contexte d'une histoire théorique des courants, des genres, des espèces littéraires. Par exemple, un numéro déjà paru était dédié aux Lumières, alors que les numéros à paraître se proposant de traiter du tragique et du comique, du roman, de la critique. Fidèle à ce profil, le présent numéro traite (dans un groupage thématique original) un autre courant de la littérature roumaine, à savoir : le romantisme.

On notera dans un premier groupe thématique non pas l'examen historique du romantisme, mais *les nouveaux thèmes théoriques* projetés sur ce courant de la littérature roumaine. Exégète reconnu du romantisme roumain, Paul Cornea prend pour point de départ de ses *Prémises d'une poétique du romantisme roumain* la remarque que, même dans l'espace européen, « les poétiques romantiques n'ont pas un caractère systématique et se bornent le plus souvent à un débat polémique autour de quelques points "chauds" sous la forme de préface ». Il ajoute aussi que l'absence d'un classicisme roumain « a permis aux romantiques roumains d'occuper pacifiquement l'espace littéraire, par expansion et non par insurrection ». Le critique aboutit de la sorte à l'idée d'une incessante duplicité classicisme-romantisme de la poétique roumaine, telle qu'elle se dégage également des éléments significatifs présents dans les définitions de l'époque. L'idée de la Création, élément essentiel de la poétique romantique est

étudiée chez les Roumains en tant que définition théorique depuis le romantique protagoniste des Lumières Vasile Aaron jusqu'au programme de la revue «Dacia literară» et jusqu'à l'œuvre de Mihail Eminescu. Selon Paul Cornea, l'incarnation du principe romantique de la Création touche dans la littérature roumaine sa synthèse suprême avec Mihail Eminescu, dans l'œuvre duquel «le romantisme roumain connaît son point culminant, réunissant... la ligne de conduite nationale, populaire et historiste tracée par «Dacia literară» et tout ce qu'il y avait de fécond dans les visions mythiques et divinatrices de I. Heliade Rădulescu».

Fidèle à une ligne personnelle qu'il a su rendre remarquable dans la recherche roumaine par ses derniers livres, Alexandru Duțu poursuit ici encore l'étude du «cas» ou de l'«exemple» roumain dans la littérature ou la culture. Dans cette contribution, il instruit le cas de la «mutation romantique» chez les Roumains, idée impliquée dans les principaux motifs résidant à la base de la terminologie propre à la périodisation littéraire, ainsi que de cette périodisation elle-même («*La mutation romantique*»: *l'exemple roumain*, p. 17—26). Sans dénier la valeur de la périodisation opérée dans l'histoire de la littérature roumaine, Alexandru Duțu ne rallie pas ces motivations, manifestant surtout son désaccord avec l'idée frontière catégorielle: «En d'autres termes, la mutation qu'a connue la littérature roumaine et que les historiens roumains de la littérature ont discernée mais n'ont pas expliquée lorsqu'ils ont séparé la littérature «ancienne» de la littérature «moderne» apparaît aujourd'hui comme une transformation qui reflète d'une manière plus spectaculaire que dans d'autres littératures européennes (mais moins dramatique que dans les littératures balkaniques) un phénomène: *le passage d'une époque «immobile» à une époque en plein mouvement*... Le romantisme est le début d'une époque de transformations — notamment de l'expansion de la littérature. ... *Considéré comme une mutation due au rôle assumé par l'imagination*, le romantisme pourrait déchiffrer ses propres significations *dans une histoire de l'imagination*» propose Alexandru Duțu finalement, citant aussi la suggestion de Danile Arasse (les italiques nous appartiennent).

De son côté, Mihaela Mancaș, tout en ne pas le précisant comme tel, poursuit l'analyse d'un «cas» roumain, avec cette nuance qu'il s'agit d'un thème plus concret, à savoir: *The Structure of Romanian Narration in the Romantic Period*. Ce faisant, elle aboutit à quelques distinctions particulièrement intéressantes et très significatives.

Le premier groupage thématique s'achève avec la rigoureuse analyse effectuée par Mircea Angheliescu sur les directions et les méthodes de recherche (avec leurs résultats) du romantisme roumain. Cette étude est relevée par une discrète pointe de polémique à l'adresse du comparatisme traditionnel et des précisions issues de certaines inerties théoriques.

Quant au second groupage thématique, il est axé sur la recherche comparée s'appliquant aux questions théoriques suscitées par le romantisme roumain. Dans cet ordre d'idées, Adrian Marino présente un aperçu frappant de l'espace poétique européen face à celui roumain sur le thème de l'ossianisme (*Romanian Ossianism. A Survey*) et Ileana Verzea traite de la portée du byronisme dans la littérature roumaine (*Comments on Byronism in Romanian Literature*).

De même que le précédent numéro des «Caliers», on retrouve — cette fois-ci grâce à Luminița Beiu Palade — une *Bibliographie* exhaustive du romantisme roumain (p. 82—101). Enfin, il convient de signaler aussi le riche éventail des «Comptes rendus».

E. S.

Le troisième tome des «Recherches balkaniques» (Балканские исследования), périodique de l'Institut des études slaves et balkaniques de Moscou, offre un large éventail de contributions à la connaissance des Balkans au moyen âge et à l'époque moderne. De par leur structure, les articles qui le composent témoignent d'un vif intérêt pour l'approche interdisciplinaire. C'est ce qui explique la présence dans un volume de caractère nettement historique d'une étude axée sur l'interdépendance histoire-littérature.

L'intérêt d'un connaisseur aussi subtil et intuitif de la littérature roumaine des XVIII^e—XX^e siècles que M. V. Fridman porte cette fois-ci sur l'historicité des faits constituant le trame des écrits de Mihai Sadoveanu. En même temps, le critique examine la position de l'écrivain par rapport à ces faits:

M. V. FRIDMAN, *Национальные и социальные мотивы в исторических произведениях М. Садовяну* (1900—1944 г.), «Освободительные движения на Балканах», Moscou, 1978, p. 161—168.

Ce sont les synthèses de l'histoire nationale des Roumains parues pendant la période qui fit suite à l'étape romantique et dues à des savants tels A. D. Nenopol, I. Bogdan, N. Iorga et V. Pârvan, qui constituèrent l'une des principales sources d'information du jeune écrivain. Par la manière dont elles débattaient et approfondissaient l'histoire de sa patrie, elles lui ont suggéré une certaine vision du passé. Sous ce rapport, l'influence de B. P. Hasdeu et de Vasile Pârvan est indéniable, mais, ainsi que Sadoveanu le reconnaît lui-même dans son ouvrage autobiographique intitulé *Anii de ucenicie* (« Les années d'apprentissage »), ce fut surtout M. Kogălniceanu, l'auteur de la réforme agraire de 1864, qui a marqué sa pensée. Du reste, pour compléter sa documentation, l'écrivain n'hésitait pas à s'adresser directement aux diverses archives, compulsant des documents de chancellerie, des chroniques, des registres, des chrysobulles et des lettres anciennes. Il devait adhérer d'emblée et totalement aux idées patriotiques distillées par les chroniques d'un Ion Neculce ou Grigore Ureche ; en ce qui concerne l'œuvre de Miron Costin, il la considérait avec une certaine réserve, ne pouvant être d'accord avec ce dernier quant au fait que le prince se devait toujours de soutenir la noblesse dans ses litiges avec les paysans. En effet, M. Sadoveanu, bien que collaborateur de N. Iorga à sa revue « Sămănătorul » n'a jamais rallié la conception idyllique tendant à effacer les contradictions de classes de la féodalité et toute l'œuvre de l'écrivain montre qu'il se situait chaque fois aux côtés des paysans.

C'est aussi la conclusion de M. V. Fridman, qui mène l'étude esthétique et idéologique de l'œuvre de Sadoveanu avec une maîtrise des nuances et des retouches appropriées. Une telle étude met en lumière la profonde connaissance de l'écrivain en ce qui concerne les milieux sociaux dépeints par lui, une connaissance partant de « l'intérieur » et ayant saisi les détails de leur mode de vie. Et M. V. Fridman estime à juste titre que si l'écrivain a pu mener à bout une description aussi lucide du passé, c'est qu'il était parfaitement au courant de la vie paysanne de son temps.

Il est avéré que l'histoire, en tant que devenir des réalités immuables mais spécifiques d'un pays déterminé à une époque déterminée qui représente la composante des ouvrages littéraires de caractère historique, se transforme en « modèle » pour les étapes suivantes. Elle influe sur la mentalité humaine, la préparant en vue de son développement ultérieur. Le critique conteste le point de vue de ceux attribuant à Sadoveanu un penchant pour le « didacticisme » qui expliquerait son attirance pour les thèmes sociaux, « didacticisme » sous-entendant une propension moralisatrice itérative. La vocation didactique, « l'enseignement » est d'ailleurs un caractère majeur de tout grand livre. Dans ce sens-là Sadoveanu compte parmi les grands maîtres de son peuple. Le champ le plus riche en exemples dignes d'être suivis est celui de l'histoire (comme expérience des collectivités humaines) et de la biographie (comme expérience humaine individuelle). Nous sommes donc d'avis que M. V. Fridman, usant d'une méthode adéquate, a réussi à dégager avec cette étude quelques traits importants du rapport histoire-littérature. C'est que l'œuvre justement du grand écrivain roumain Mihai Sadoveanu est une projection de l'histoire de tout un peuple dans sa variante littéraire, s'intégrant dans le contexte de la littérature universelle.

Z. M.

PRINTED IN ROMANIA

www.dacoromanica.ro

TRAVAUX D'HISTOIRE PARUS AUX ÉDITIONS DE L'ACADÉMIE
DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DE ROUMANIE

- Independența României** (L'Indépendance de la Roumanie), volume publié par les soins de ȘT. PASCU, C. C. GIURESCU, I. CETERCHI, ȘT. ȘTEFĂNESCU et CONST. OLTEANU, 1977, 526 p. + pl.
- L'Indépendance de la Roumanie.** Volume publié par les soins de ȘT. PASCU. Version française, 1977, 272 p.; version anglaise, 1977, 263 p.; version espagnole, 1977, 267 p.; version russe, 1977, 240 p.; version allemande, 1977, 247 p.
- ADOLF, ARMBRUSTER, **La Romanité des Roumains. Histoire d'une idée**, collection Bibliotheca Historica Romaniae, Monographies XVII, 1977, 279 p.
- Independența României. Documente** (L'Indépendance de la Roumanie. Documents), vol. I, 1977, 377 p.; vol. II—I^{re} partie, 1977, 429 p.; vol. II—II^e partie 1977, 381 p.; vol. III, 1977, 338 p.
- Epligraphica. Travaux dédiés au VII^e Congrès d'épigraphie grecque et latine** (Constantza, 9—15 septembre 1977). Recueillis et publiés par D. M. PIPPIDI et EM. POPESCU, 1977, 286 p.
- Inscriptiones Daciae et Scythiae Minoris Antiquae. Series Prior. Inscriptiones Daciae Romanae. Volumen III. Dacia Superior. 1. Pars Occidentalis (ager inter Danuvium, Pathisum et Marisiam)**, 1977, 288 p.
- Colocviul româno-italian « Genovezii la Marea Neagră în secolele XIII—XIV », « I Genovesi nel Mar Nero durante i secoli XIII^e XIV^e »** (Bucarest 27—28 marzo 1975). A cura dell'Accademico Ștefan Pascu, 1977, 171 p.
- ALEXANDRU DUȚU, **Romanian Humanists and European Culture. A Contribution to Comparative Cultural History**, collection « Bibliotheca Historica Romaniae », Studies 55, 1977, 196 p.
- M. PETRESCU-DÎMBOVIȚA, **Depozitele de bronzuri din România** (Les dépôts de bronzes de la Roumanie), 1977, 390 p., 403 pl., 10 cartes.
- Documente privind marea răscoală a țărănilor din 1907** (Documents concernant la grande révolte paysanne de 1907), vol. I, 1977, 573 p.
- Revoluția de la 1848—1849 din Transilvania**, vol. I, 2 martie — 12 aprilie 1848 (La révolution de 1848—1849 en Transylvanie. Vol. I. 2 mars—12 avril 1848), publié par les soins de Ștefan Pascu et Victor Chereșteșiu, 1977, 510 p.
- PETRE DIACONU et SILVIA BARASCHI, **Păciul lui Soare. Așezarea medievală (sec. XIII—XV)**, Vol. II (Păciul lui Soare. Cité médiéval. XIII^e—XV^e s.), vol. 2, 1977, 202 p., 121 fig., XXVII pl.
- PETRE I. ROMAN et IOAN NÉMETI, **Cultura Baden în România** (La civilisation Baden en Roumanie), 1978, 159 p., 10 fig., 78 pl.
- FLOREA MOGOȘANU, **Paleoliticul din Banat** (Le paléolithique du Banat), 1978, 152 p., 53 figs.
- Studii și materiale de istorie contemporană** (Etudes et matériaux d'histoire contemporaine), vol. III, publié par les soins de VASILE LIVEANU, MIHAIL RUSENESCU, TRAIAN UDREA, 1978, 182 p.
- PETRE ALEXANDRESCU, **La céramique d'époque archaïque et classique (VII^e — IV^e s.)**, *Histria IV*, 1978, 253 p.

REV. ÉTUDES SUD-EST EUROP., XVII, 2, P. 199—452, BUCAREST, 1979



I.P.I. c. 1126

43456

Lei 40.—